

ETUDE DE LA PAUVRETE URBAINE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal

Décembre 2000

Rapport préparé pour la Banque Mondiale

Participants

Cette étude a été réalisée et coordonnée par **DIAL** en collaboration avec plusieurs partenaires africains.

Les auteurs de ce rapport sont :

- **Jean-David Naudet et Constance Torelli pour le Mali,**
- **Michael Grimm, Charlotte Guénard, Sandrine Mesplé-Somps et David Rosas pour la Côte d'Ivoire,**
- **Duncan James et Laure Moguerou pour le Sénégal,**
- **Prosper Backiny-Yetna, Jo-Anne Bour, Laure Pasquier et Constance Torelli pour les comparaisons internationales de pauvreté (Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal),**
- **Jean-Pierre Cling, Denis Cogneau, Sandrine Mesplé-Somps, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud pour les travaux de synthèse.**

Ces travaux ont bénéficié à **DIAL** de l'appui scientifique de Denis Cogneau, Javier Herrera et François Roubaud.

Les auteurs de ce rapport remercient les membres de **DIAL** Rémi Bardon, Jean-Pierre Cling, Jacques Loup, Mohammed-Ali Marouani et Marc Raffinot pour leur travail de relecture finale. La mise en forme du rapport final a été assurée par Coryne Ajavon et Charlotte Guénard.

L'étude a été effectuée avec la collaboration des instituts africains suivants :

- **Afristat ,Mali (Prosper Backiny-Yetna),**
- **Institut National de statistiques de Côte d'Ivoire (Siriki Zangu Coulibaly et Idrissa Ouattara),**
- **Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée, Abidjan (Adalbert Nshimyumuremyi et Nicolas Ponty),**
- **Direction de la Prévision et de la Statistique, Dakar (Soukeynatou Fall-Kaba et Momar Ballé Sylla).**

SOMMAIRE GENERAL

Préface	3
Synthèse générale	11
Etude de la pauvreté urbaine en Côte d'Ivoire 1985 – 1998	23
Synthèse	29
I. Introduction	37
II. Contexte économique et social 1985 – 1998	38
III. Présentation et diagnostic des enquêtes disponibles	42
IV. Analyse de l'évolution des niveaux de vie des ménages urbains ivoiriens par l'approche monétaire	52
V. Analyse des conditions de vie des ménages urbains ivoiriens	71
VI. Les deux formes de pauvreté recourent-elles les mêmes phénomènes ?	81
VII. Pauvreté et santé des enfants	95
VIII. Conclusion et mise en perspective des résultats obtenus	97
IX. Références bibliographiques	103
X. Annexe n°1 : Profil de pauvreté monétaire	106
XI. Annexe n°2 : Tableaux statistiques	110
Etude de la pauvreté à Bamako 1989 – 1996	129
Synthèse	131
I Contexte économique et social 1988 – 1998	137
II Les enquêtes ménages	142
III Descriptif socio-économique de la population de Bamako	146
IV Analyse de la pauvreté et des inégalités	153
V Analyse des déterminants de la pauvreté	163
VI Conclusion : mise en perspective des résultats obtenus	168
VII Références bibliographiques	175

Etude de la pauvreté urbaine au Sénégal 1991 – 1997	177
Synthèse	181
Introduction	186
I Le contexte socio-économique	187
II Présentation des enquêtes	192
III Analyse des résultats : consommation des ménages, pauvreté et inégalités à Dakar	199
IV Profil de pauvreté monétaire	205
V Pauvreté d'existence	214
VI Pauvreté monétaire et pauvreté d'existence : quelle relation ?	225
VII Références bibliographiques	228
VIII Annexe 1	230
IX Annexe 2	232
Comparaisons internationales de pauvreté : le cas de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Mali	235
I Comparaison cardinale des niveaux de pauvreté	239
II Comparaison ordinale par la méthode de la dominance séquentielle	246
III Conclusion	257
IV Références bibliographiques	258
V Annexe	259

Annexes générales	263
Annexe A : Nomenclature des biens, produits et services	267
Annexe B : Méthode de calcul des loyers fictifs.....	269
Annexe C : Calcul des seuils de pauvreté avec les PPA "Afristat/Eurocost" et comparaison avec les seuils PPA "Banque Mondiale"	271
Annexe D : Indicateurs de pauvreté	275
Annexe E : Dynamique de la pauvreté : Une investigation sur l'utilisation de pseudo-panels.....	276
Annexe F : Pauvreté urbaine au Mali - Profil de pauvreté	285
Annexe G : Analyse de la pauvreté à Dakar (1991 – 1997).....	327
Annexe H : Termes de référence de l'étude.....	362

**DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE URBAINE EN AFRIQUE DE
L'OUEST SUR LONGUE PERIODE :**

Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, 1985-1998

Leçons générales

Au cours des deux dernières décennies, de nombreuses enquêtes permettant de mesurer certaines dimensions de la pauvreté ont été mises en œuvre en Afrique subsaharienne : Living Standard Measurement Surveys, enquêtes démographiques et de santé, etc. Toutefois, en dehors de quelques pays, peu d'efforts ont été faits afin d'analyser celles-ci systématiquement pour évaluer l'évolution de la pauvreté et de la distribution des revenus et des dépenses, ainsi que pour comparer la situation dans les différents pays à cet égard.

Cette étude a pour objectif de mesurer et d'analyser dans une optique comparative la dynamique de la pauvreté urbaine en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal) depuis les années quatre-vingts à partir de données issues d'enquêtes auprès des ménages. Ces pays se prêtent bien à ce genre d'analyses du fait de la disponibilité d'une enquête auprès des ménages commune à l'ensemble des pays de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain) en 1996, ainsi que de plusieurs enquêtes menées au cours des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix à des dates et selon des méthodologies variables selon les pays.

Malgré les précautions d'usage à rappeler en ce qui concerne les analyses qu'on peut tirer de ce genre d'enquêtes en Afrique, trois conclusions principales se dégagent de cette étude.

- Quel que soit l'indicateur choisi, on observe tout d'abord une forte augmentation de la pauvreté urbaine dans les trois pays étudiés sur l'ensemble de la période. L'augmentation de la pauvreté monétaire est très marquée, tandis que la dégradation de la situation nutritionnelle des enfants est également sensible. La pauvreté mesurée en termes de conditions d'existence est plus inerte et se dégrade moins ; elle décroît parfois dans la période très récente.*
- Dans les trois pays, les familles urbaines de grande taille et parmi elles celles qui comprennent le plus grand nombre d'enfants ou de personnes âgées sont les plus exposées au risque de pauvreté, toutes choses égales par ailleurs. Plus le niveau d'éducation du chef de ménage est élevé –et ceci dès le primaire– plus le niveau de dépenses par tête du ménage l'est aussi. Enfin, les femmes ne sont pas systématiquement plus affectées par la pauvreté, l'impact du sexe du chef de ménage variant selon les pays et les périodes.*
- La montée de la pauvreté observée dans les enquêtes est à rapporter à la réduction importante du PIB par tête enregistrée dans les trois pays tout au long des années quatre-vingts et au début des années quatre-vingt dix. En sens inverse, la reprise de la croissance observée après la dévaluation du Franc CFA a eu des effets limités sur l'évolution de la pauvreté urbaine. Sur l'ensemble de la période étudiée, la crise semble avoir affecté les différentes catégories de ménages de manière uniforme, de sorte que les inégalités sont restées stables dans l'ensemble.*

L'étude présentée ici permet aussi de dresser un diagnostic précis de la qualité des enquêtes dans les pays concernés. Ceci amène à formuler des recommandations applicables à d'autres pays africains dans la perspective de la mise en place d'un dispositif cohérent et fiable de suivi de la pauvreté en Afrique.

La pauvreté: un phénomène multidimensionnel

Conformément aux approches récentes¹, la pauvreté est mesurée ici selon trois dimensions. La pauvreté monétaire est évaluée à partir du montant des dépenses des ménages déclaré dans les enquêtes. La pauvreté en termes de conditions d'existence mesure les déficiences en matière de qualité de vie, en particulier en ce qui concerne le logement et l'accès aux services publics. Enfin, un troisième type de pauvreté correspond au manque d'éducation et aux insuffisances nutritionnelles.

Pauvreté monétaire : des niveaux élevés en ville depuis la crise

Dans les villes de Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal, la pauvreté monétaire, définie à partir des seuils de 1\$ ou 2\$ par jour et par habitant (aux prix de 1985 et en parité de pouvoir d'achat), s'avère particulièrement répandue à la fin des années 1990. Autour de 1995, plus du tiers des habitants des trois capitales de ces pays disposent de moins de 2\$ par jour pour vivre. L'incidence de l'extrême pauvreté (moins de 1\$) est spécialement élevée à Bamako, où 22% des habitants sont touchés. Dans les villes secondaires, la situation est encore pire.

Par ailleurs, la pauvreté monétaire devient de plus en plus urbaine, par l'effet mécanique de l'urbanisation d'une part, et par la réduction des écarts de revenu entre les villes et les campagnes d'autre part. A Abidjan, alors qu'en 1985 le niveau moyen des dépenses par tête atteint le double de la moyenne calculée par la comptabilité nationale, il ne la dépasse que de 50% en 1995. Parallèlement, les villes secondaires ont rejoint la moyenne de la comptabilité nationale en 1995. Au Mali, le rapport entre les dépenses moyennes de Bamako et la moyenne nationale est passé de 3 à 2,2 entre 1989 et 1996.

Pour ces trois pays, la crise macro-économique des années 1980 et du début des années 1990, qui a atteint son point culminant avec la dévaluation du franc CFA, a entraîné une forte érosion des niveaux de vie des ménages. Les analyses en termes de dominance confirment cette dégradation dans les trois pays. Dans l'ensemble des villes ivoiriennes en 1993, plus de 40% des habitants vivent avec moins de 2\$ par jour, contre moins de 10% en 1985. La hausse du niveau général des prix consécutive à la dévaluation a entraîné immédiatement une nouvelle aggravation de la pauvreté, surtout à Abidjan.

Les conditions d'existence : plus inertes et dépendantes des investissements urbains

Un grand nombre de ménages urbains est également exclu de conditions de logement et d'équipement décentes. En Côte d'Ivoire et au Sénégal, plus du tiers des ménages urbains ne sont pas raccordés à l'électricité, cette proportion dépassant 80% à Bamako. Au Sénégal, près de la moitié des ménages urbains n'ont pas d'accès individuel à l'eau, comme les deux tiers des ménages urbains ivoiriens et les trois quarts des ménages bamakois. Dans tous les cas, moins de 20% des ménages bénéficient d'une chasse d'eau. Cela constitue un élément explicatif des niveaux de mortalité infantiles particulièrement élevés.

Dans les villes ivoiriennes, les conditions d'existence des ménages se sont, elles aussi, partiellement dégradées pendant la même période (1985-93), quoique plus lentement que les niveaux de vie appréhendés par l'approche monétaire. C'est également le cas dans les villes secondaires du Sénégal entre 1992 et 1997. En revanche, les raccordements à l'eau et à l'électricité se sont améliorés à Dakar entre 1992 et 1997, à Bamako entre 1989 et 1996, et depuis 1993 dans l'ensemble des villes ivoiriennes. Ces progrès récents peuvent être mis en parallèle avec les efforts d'investissement public consentis. Ils ne concernent toutefois qu'une

¹ Cf. World Development Report, 2000.

part restreinte des pauvres au sens monétaire², sachant par ailleurs que la corrélation entre les deux formes de pauvreté n'est pas totale.

La scolarisation et la santé des enfants : sensibles à l'offre de services, mais aussi au revenu

Les niveaux d'éducation des populations urbaines sont encore très bas. Plus d'un tiers de la population adulte à Abidjan et près de la moitié à Bamako n'ont jamais fréquenté l'école. A Dakar, en 1996, on compte 38% d'analphabètes. Dans les trois capitales, un tiers des enfants de 6 à 15 ans ne sont pas scolarisés, cependant l'école primaire est fréquentée de manière quasi universelle.

A Abidjan, la scolarisation des enfants a fortement et régulièrement progressé sur quinze ans, puisque 70% des enfants de 6 à 15 ans fréquentaient l'école en 1998, contre seulement la moitié en 1985. Dans les villes secondaires de Côte d'Ivoire en revanche, cette tendance ne s'est pas confirmée, les taux de scolarisation de 1985 et de 1998 étant sensiblement égaux. En période de pénurie d'investissements publics, un déséquilibre s'est creusé entre la capitale et le reste du pays du point de vue de la quantité et de la qualité des infrastructures scolaires, tandis que la baisse des revenus incitait un certain nombre de ménages à raccourcir la scolarisation de leurs enfants.

La situation nutritionnelle des enfants en bas âge s'est dégradée partout jusqu'en 1995. Par exemple, l'incidence de l'insuffisance pondérale (poids pour âge) a triplé à Abidjan entre 1985 et 1993, doublé dans les villes secondaires, et doublé également à Bamako entre 1987 et 1995. On peut penser que cet indicateur réagit plus rapidement que la scolarisation ou les conditions d'habitat à la régression des revenus.

Les pauvres urbains : des familles de grande taille dépourvues de capital humain

Selon l'approche habituelle en termes de profils de pauvreté, la mise en œuvre d'estimations économétriques sur les données d'enquêtes permet d'établir des corrélations entre le risque de pauvreté et un certain nombre de variables socio-démographiques. Les estimations montrent que les familles urbaines de grande taille et celles où le niveau d'éducation du chef de ménage est le plus faible sont les plus exposées. Par contre, les estimations n'établissent pas de lien robuste entre la pauvreté et l'âge du chef de ménage ou son sexe, le signe de l'effet de ce dernier critère variant selon les pays et les années.

Des structures démographiques diverses... mais des comparaisons robustes

Les trois capitales étudiées se caractérisent par des structures démographiques très différentes. C'est à Dakar et à Bamako qu'on rencontre les familles les plus larges, du fait notamment de la polygamie, tandis qu'à Abidjan les familles sont de taille plus réduite, la polygamie étant moins répandue et les familles nucléaires plus fréquentes. A Dakar et Bamako, la taille moyenne des ménages se situe autour de 8 membres dont 5 enfants, tandis qu'elle n'atteint que 6 membres, dont environ 3 enfants, à Abidjan.

Dans la mesure où, d'une part, les familles élargies peuvent bénéficier d'économies d'échelle, et où, d'autre part, les besoins des enfants sont inférieurs à ceux des adultes, les comparaisons de pauvreté fondées sur les dépenses par tête et sur les lignes de 1 ou 2\$ par jour sont susceptibles de surestimer la pauvreté à Bamako ou à Dakar par rapport à Abidjan.

² Par exemple, en Côte d'Ivoire en 1998 près de 60% des ménages urbains hors capitale identifiés comme pauvres par l'analyse monétaire souffrent de mauvaises conditions de vie. A Abidjan, ce taux se situe à moins de 50%.

Une méthode robuste de dominance séquentielle³ a été mise en œuvre, qui s'affranchit de l'arbitraire lié au calcul des unités de consommation équivalentes et à la fixation d'une ligne de pauvreté unique. Cette méthode permet d'affirmer sans ambiguïté que la population d'Abidjan est la plus riche des trois villes étudiées, devant celle de Dakar et ensuite de Bamako.

La taille des familles, meilleur critère de ciblage des pauvres

Dans les trois pays, il s'avère que les familles urbaines de grande taille, et parmi elles celles qui comprennent un plus grand nombre d'enfants ou de personnes âgées, ont des dépenses par tête inférieures et sont donc plus exposées au risque de pauvreté.

Ainsi, par exemple à Dakar, les ménages pauvres comptent au moins plus de 2 personnes que les ménages non pauvres. Plus de 60% des individus pauvres appartiennent à des ménages de 10 personnes ou plus à Abidjan. En Côte d'Ivoire, les analyses économétriques montrent que le nombre d'enfants est lié négativement au niveau des dépenses par tête du ménage. Mais, l'effet est dégressif avec l'augmentation du nombre d'enfants et moins intense pour les enfants plus âgés. Le nombre d'adultes est également associé négativement aux dépenses par tête du ménage. Il faut noter que l'impact d'un adulte supplémentaire est plus ambigu que celui d'un enfant : d'une part un adulte supplémentaire augmente la capacité productive potentielle du ménage, et d'autre part en augmente les besoins. Un autre phénomène typique à l'environnement familial africain est le fait que les ménages relativement riches accueillent souvent des membres de familles proches moins riches, ce qui réduit ensuite le niveau de vie des ménages accueillants. D'ailleurs, on observe que les coefficients de la composition du ménage sont en moyenne plus grands en 1998 qu'en 1985 en milieu urbain ivoirien, indiquant que la composition du ménage elle-même est devenue un corrélat du niveau de vie plus important. En revanche, la composition du ménage ne se révèle pas être un déterminant significatif de la pauvreté des conditions de vie. Les familles monoparentales ont en moyenne un niveau de vie inférieur à celui des familles nucléaires ou élargies.

L'importance confirmée de l'éducation, dès le niveau primaire

En dehors de la taille du ménage, l'éducation des membres d'âge actif, notamment celle du chef et de son conjoint éventuel, s'affirme partout comme un facteur protégeant de la pauvreté. Cet effet protecteur s'exerce dès le niveau primaire, et même lorsque l'on contrôle le type d'emploi occupé (formel ou informel, cadre ou ouvrier). Ainsi, à titre d'exemple, les ménages urbains ivoiriens dont le chef a un niveau primaire réalisent en moyenne des dépenses par tête de 19,7% à 31,2% supérieures à celles d'un ménage dont le chef ne dispose d'aucune formation scolaire. Le fait d'avoir un niveau scolaire secondaire ou supérieur a un impact encore plus élevé, augmentant les dépenses par tête de 56,6% à 80,2%.

En revanche, l'âge du chef du ménage ne constitue pas partout un facteur explicatif simple du niveau de vie. En Côte d'Ivoire, une bonne partie de son effet passe par l'insertion sur le marché du travail devenue beaucoup plus précaire pour les jeunes générations. A Bamako, à composition du ménage et éducation donnée, les chefs de ménage de moins de 30 ans apparaissent plus exposés à la pauvreté que leurs aînés. A Dakar en revanche, à composition du ménage, éducation et type d'emploi donnés, les chefs de ménage de moins de 35 ans ne sont pas plus exposés à la pauvreté que les chefs de ménages de 35 à 55 ans ; cependant, les ménages plus vieux paraissent mieux protégés.

³ Cf. Atkinson et Bourguignon, 1987 ; Chambaz et Maurin, 1998.

Par ailleurs, la pauvreté n'est pas systématiquement l'apanage des femmes : le signe de l'effet du sexe du chef de ménage varie selon les zones géographiques et les périodes étudiées. En Côte d'Ivoire, dans les années 1980, les ménages dirigés par un homme sont moins riches et vivent dans de plus mauvaises conditions que ceux dirigés par une femme, alors que le constat est inverse dans les années 1990. Sur la totalité de la période cependant, ce sont les ménages ayant à leur tête un homme qui se caractérisent par des conditions de vie meilleures. Il en est de même à Dakar, alors qu'à Bamako, le fait qu'un ménage soit dirigé par une femme joue positivement sur le niveau de dépenses.

La croissance réduit-elle la pauvreté ?

Il existe une relation étroite entre la montée de la pauvreté urbaine au cours de cette période et la médiocrité des performances macro-économiques enregistrées depuis les années quatre-vingts jusqu'au milieu des années quatre-vingt dix. En sens inverse, la reprise de la croissance économique et la progression du PIB/têtes observées dans chacun des trois pays suite à la dévaluation du Franc CFA en 1994 n'ont eu qu'un impact limité sur la pauvreté mesurée par les enquêtes.

La récession des années 1985-95 a laissé un héritage très lourd, et la dévaluation du franc CFA reste un cap difficile à surmonter

Sur la période 1985 à 1994, les trois pays ont connu une régression majeure du PIB par tête. Cette tendance est confirmée par la baisse des niveaux de dépenses par tête calculés à partir des enquêtes, bien que l'analyse de ces dernières ait révélé de fortes incohérences entre elles, montrant les limites d'une analyse temporelle des évolutions de niveaux de vie fondée sur des enquêtes de qualité variable et de méthodologies distinctes. Comme on l'a vu ci-dessus, cette période de récession a laissé un héritage très lourd en matière de pauvreté monétaire. Les différents indicateurs révèlent une progression sans équivoque de la pauvreté monétaire absolue dans les villes de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal jusqu'au milieu des années 90. La contrainte financière et les efforts d'ajustement entrepris ont conduit à une réduction drastique des budgets d'investissement qui s'est ressentie également dans les autres dimensions de la pauvreté (conditions d'habitat, scolarisation, santé).

A partir de 1994, la dévaluation du franc CFA, l'accélération des réformes structurelles, l'apport de l'aide internationale, et les tendances favorables des prix des principales exportations des pays ont permis un retour de la croissance du PIB par tête de l'ordre de 2,7 % par an dans les trois pays. Toutefois, comme l'évolution actuelle le montre, particulièrement en Côte d'Ivoire, il apparaît que cette croissance est restée fragile à plus d'un égard. C'est ainsi que les économies sont toujours fortement dépendantes des cours mondiaux des matières premières et des aléas climatiques, et de l'aide internationale, notamment pour leurs investissements sociaux.

Par ailleurs, l'impact du retournement de conjoncture sur les conditions de vie des ménages urbains est loin d'être clair. D'une part, cela tient à la qualité des enquêtes - effectuées sur de trop faibles échantillons comme l'enquête de 1995 en Côte d'Ivoire ou sur une période durant laquelle les variations intra-annuelles des prix est difficile à contrôler, comme au Sénégal - ainsi qu'au choix des années d'enquêtes qui ne permettent pas d'avoir un recul suffisant par rapport au retournement de conjoncture. D'autre part, même si on observe partout une légère inflexion à la baisse du taux de pauvreté à partir de 1994, son amplitude est

insuffisante pour faire diminuer partout de manière significative les incidences de pauvreté en dessous des taux connus avant la dévaluation.

C'est ainsi que l'analyse robuste de dominance séquentielle révèle que, pour l'ensemble du milieu urbain, la pauvreté monétaire en Côte d'Ivoire a augmenté entre 1993 et 1998, tout particulièrement à Abidjan. En revanche, la période 1993-1998 semble avoir été celle d'un progrès des conditions d'existence, même si cette amélioration permet seulement de revenir aux niveaux constatés au milieu des années 1980. A partir de 1993, la très forte reprise de l'investissement semble avoir contribué à une amélioration tangible des conditions de vie des ménages.

Pour les deux autres pays, la période d'analyse disponible s'arrête en 1996, si bien que l'impact de la reprise économique est difficile à évaluer. A Bamako, les données d'enquête témoignent d'une large amélioration entre 1994 et 1996, mais la faible comparabilité des enquêtes laisse planer un doute quant au progrès réel qui a pu avoir lieu. A Dakar, une réelle diminution de la pauvreté monétaire a eu lieu entre 1994 et 1996, avec une baisse de 7 points de la proportion d'individus vivant avec moins de 2\$ par jour bien que le taux de pauvreté se maintienne à hauteur de 50% en 1996. Toutefois, l'évolution de la pauvreté extrême (1\$ par jour) est plus incertaine, ce qui signifie que les plus indigents n'ont pas ou très peu bénéficié des effets de la croissance retrouvée. Par contre, l'analyse en dominance permet d'affirmer de manière robuste qu'en 1996 il y a à Dakar toujours plus de pauvres qu'en 1991.

Au bout du compte, cette analyse de la dynamique de la pauvreté sur longue période révèle l'insuffisance de la reprise de la croissance après 1994 dans les trois pays étudiés.

Les fluctuations des revenus affectent toutes les catégories de manière uniforme...

Avant la reprise économique des années 1995-1998 comme après, toutes les catégories de ménages urbains ivoiriens ont été affectées de manière quasi-uniforme par les fluctuations des revenus. L'analyse économétrique montre en effet que les principaux déterminants des dépenses par tête -taille et composition du ménage, éducation du chef et de son conjoint, type d'emploi occupé par le chef-, ont des effets stables dans le temps sur ces dépenses, et donc sur le risque de pauvreté monétaire⁴. Ce phénomène est confirmé par la relative stabilité des inégalités de dépenses par tête à travers le temps, c'est-à-dire l'absence de dominance entre les courbes de Lorenz des différentes années. Les inégalités n'évoluent quasiment pas à Abidjan et dans les autres villes ivoiriennes entre les années 1980 et 1998, l'indice de Gini restant autour de 0,38. Pareillement, à Dakar, en 1991 et 1996, l'indice de Gini conserve la même valeur, autour de 0,40.

Une analyse plus précise de l'évolution de la distribution des dépenses dans le cas ivoirien montre que sur toute la période 1985-1998, la baisse des niveaux de vie a touché aussi bien les classes moyennes de ménages que les classes les plus pauvres. A Abidjan, l'impact de la croissance retrouvée entre 1995 et 1998 s'est plutôt traduit par une amélioration pour les classes du dernier quartile de dépenses, soit les plus riches, la situation des plus pauvres ne s'améliorant que faiblement. Cela confirme la dégradation des indicateurs de pauvreté entre 1993 et 1998. En revanche, pour les ménages résidant dans les centres urbains secondaires, la reprise entre 1995 et 1998 aurait laissé la distribution du revenu inchangée.

⁴ En termes techniques, les coefficients estimés de ces variables, pour les différentes années d'enquête disponibles ne sont pas statistiquement différents ; seule la constante des équations économétriques présente un trend à la baisse.

... Mais les évolutions contrastées des marchés du travail ont joué leur rôle

Il est cependant indubitable que les mesures de stabilisation réelle engagées dans les trois pays durant les années 1980 et au début des années 1990, de même que la hausse des prix consécutive à la dévaluation, ont touché de manière directe les salariés urbains, fonctionnaires et employés du secteur privé moderne. Entre 1985 et 1993, les enquêtes montrent que les salaires publics réels ont été divisés par deux. Les salaires minimum ont suivi cette tendance à la baisse dans les trois pays. L'incidence de la pauvreté chez les salariés a été multipliée par dix entre 1985 et 1998 à Abidjan, par cinq dans les autres centres urbains ivoiriens et par deux à Bamako entre 1989 et 1996.

Toutefois, bien que les mesures de stabilisation réelle prises durant ces années aient réellement touché les actifs les plus favorisés, les salariés publics, et à un degré moindre les salariés privés du secteur moderne, sont restés les catégories les plus protégées du risque de pauvreté. En effet, les revenus des autres catégories d'actifs ont suivi la régression des revenus salariaux, dans la mesure où ils dépendent très directement de la demande urbaine (commerçants, offreurs de services informels, artisans). Globalement si le dualisme ville-campagne s'est réduit sur toute la période, il s'agit en fait d'un ajustement par le bas : le niveau de vie des citadins s'effondre plus vite que celui des ruraux. En ville, toutes les catégories des ménages ont vu leur pouvoir d'achat régresser, avec un maintien de la hiérarchie entre les secteurs formel et informel.

La période précédant la dévaluation s'est aussi accompagnée d'une baisse du poids relatif des activités industrielles modernes et surtout du secteur non-marchand. Depuis lors, les emplois publics, catégorie d'emplois offrant la plus forte protection contre les risques de pauvreté, sont devenus de moins en moins accessibles. Certes, en Côte d'Ivoire, l'après-dévaluation a permis un redémarrage des embauches dans le secteur des entreprises privées modernes, mais celles-ci se sont effectuées à des salaires moindres qu'auparavant.

Questions méthodologiques : l'impossible comparaison ?

Les comparaisons de pauvreté effectuées dans cette étude sont issues du traitement des données de base de 14 enquêtes auprès des ménages portant sur leurs consommations et leurs conditions de vie, réalisées dans les trois pays entre 1985 et 1998 (8 en Côte d'Ivoire, 3 au Mali et au Sénégal), ainsi que 6 enquêtes démographiques et de santé (EDS : 2 par pays). L'exploitation secondaire des fichiers de base du premier groupe d'enquêtes a nécessité, en amont, un important travail d'apurement, d'harmonisation des nomenclatures et de redressement des données aberrantes, afin d'améliorer la robustesse des estimations. Les différentes procédures mises en œuvre sont détaillées dans chacune des études pays. Cependant, et malgré les efforts déployés, les résultats obtenus restent éminemment fragiles du fait de l'absence totale de standardisation des méthodes d'enquêtes et de la piètre qualité des données. Il est dans de nombreux cas difficile de savoir si le sens des évolutions temporelles de pauvreté ou des classements inter-pays dérivés des enquêtes est imputable à des phénomènes économiques réels et interprétables ou à des problèmes liés aux informations statistiques collectées. Loin d'être circonscrites à une enquête ou à un pays particulier, ces défaillances sont en fait généralisées. Nous présentons ci-après quelques unes de ces lacunes, en nous focalisant uniquement sur les plus fréquentes :

- prises individuellement, le principal problème tient à la qualité des données collectées. Quasiment aucune des 14 enquêtes traitées n'aurait passé avec succès l'épreuve de validation suivant les critères standards internationaux en la matière. Si la mesure de la consommation, par nature plus complexe à estimer, est la première en cause, elle est loin d'être la seule. Des champs thématiques (activité, emploi), et des variables (ménages), a priori beaucoup plus simples à appréhender, sont aussi touchés. Dans de nombreux cas, les données n'ont pas été apurées et les tests minimaux de cohérence sont insuffisants ;
- dans une perspective comparative, la première source d'incohérence résulte de l'absence d'une méthodologie commune (plan de sondage, nomenclature, mode de collecte, formulation des questionnaires, procédures d'apurements).
- toujours en termes de comparaisons spatiales, les parités de pouvoir d'achat habituellement calculées par la Banque mondiale sur la base d'estimations indirectes sont imprécises et induisent des classements de pauvreté entre pays erronés, comme le montre l'étude sur les comparaisons d'incidence de la pauvreté dans les capitales des 7 pays de l'UEMOA à partir des enquêtes de 1996 (cf. annexe C en fin de rapport).

Plan de sondage :

- l'extrême variabilité de la taille des échantillons (par exemple, de moins de 300 à plus de 3 000 ménages pour les capitales) réduit la qualité des estimateurs ;
- la définition des limites géographiques de la capitale n'est pas constante (capitale administrative versus agglomération y compris banlieues) ;
- le champ « autres villes » (hors capitale), très hétérogène dans la réalité, est mal appréhendé du fait de la faible taille d'échantillons couvrant des agglomérations différentes d'une enquête à l'autre. Ce problème remet en question la fiabilité des résultats au niveau de l'ensemble des zones urbaines.

Mesure de la consommation :

- sous-estimation massive et variable, notamment dans les « enquêtes prioritaires », qui utilisent des listes de produits par grands postes incomplètes et fixées à l'avance dans le questionnaire ;
- prise en compte non systématique de l'autoconsommation. Ce problème est inversement proportionnel à la taille des villes ;
- partage volume/prix : inexistence de systèmes de prix régionaux permettant de déflater la consommation en dehors de la capitale ; mauvaise estimation de la saisonnalité infra-annuelle et incertitude sur les périodes de référence temporelle concernant les questions rétrospectives qui entachent l'annualisation de la consommation, notamment en phases de forte inflation (cf. période post-dévaluation) ;

Tous ces facteurs font penser que la qualité des informations va en décroissant des plus grandes villes au milieu rural.

D'un point de vue général, les erreurs de mesure sont beaucoup plus graves que les erreurs de sondage. Pourtant, les considérations méthodologiques, lorsqu'elles existent, se focalisent sur le second point. Les enquêtes sont peu ou pas documentées, ce qui entraîne une perte de mémoire du déroulement et des problèmes rencontrés et rend hasardeux la nécessaire évaluation critique des données. En aval du terrain, l'utilisation des données est problématique, sur deux plans :

- au niveau national, et dans une moindre mesure au niveau international, la publication de documents officiels truffés d'incohérences grossières (niveau et structure de consommation, incidence de la pauvreté, extrapolations douteuses, etc.) ne semble soulever aucune réaction ;

- on observe une déconnexion entre la phase de production des chiffres et la définition des politiques qui pourraient en être tirées ; l'élaboration du profil de pauvreté apparaît comme un simple exercice de style imposé de l'extérieur.

Enfin, la multiplication des enquêtes auprès des ménages depuis la fin des années quatre-vingts n'a pas profité au renforcement institutionnel des instituts nationaux de statistique (INS). L'absence de coordination des différents bailleurs de fonds, chacun arrivant avec des demandes et procédures de financement spécifiques, sur lesquelles les INS n'ont aucune prise, a eu un effet négatif sur la capacité de programmation des activités.

Recommandations

La nécessaire mise en place de dispositifs fiables de suivi de la pauvreté, dans le cadre des nouvelles politiques et de leur évaluation, impose une rupture radicale avec les pratiques passées en matière de production et d'analyse statistiques. La liste des recommandations qui suivent peut sembler triviale et de simple bon sens. Pourtant, l'expérience montre qu'elles ne sont pas généralement respectées. Ce catalogue de bonnes pratiques constitue une plate-forme minimale pour contrecarrer les effets de la baisse des standards de qualité depuis quinze ans. La nouvelle génération d'enquêtes, lancées dans l'urgence pour la finalisation des PRSP, augure mal d'une amélioration rapide de la situation.

Pour un dispositif adapté aux spécificités locales

Compte tenu des ressources humaines et financières locales, il n'est pas raisonnable de fonder le dispositif statistique de suivi annuel sur des enquêtes lourdes de type budget/consommation, LSMS ou conditions de vie. Les enquêtes prioritaires sont à proscrire, si tant est que l'on cherche à mesurer correctement la consommation des ménages. Pour des raisons analytiques (l'emploi est la principale source de revenu des ménages, en particulier des ménages pauvres) et de faisabilité, les enquêtes-emploi constituent le meilleur candidat pour devenir le principal pilier du dispositif d'enquêtes auprès des ménages. Sur ce cadre de référence, il convient de greffer des modules thématiques variables suivant les années. Le suivi de la pauvreté monétaire ne doit être entrepris que sur la base d'une périodicité supra annuelle (tous les 5 ans par exemple). De plus, la mise en place d'un dispositif pérenne d'enquêtes auprès des ménages doit se faire de façon progressive et s'inscrire dans la durée. Ceci pourra impliquer, dans un premier temps, une couverture géographique limitée, s'élargissant dans le temps à mesure que le processus d'enquête sera maîtrisé. Les opérations « coup de poing » lancées à l'initiative des différents bailleurs de fonds aux préoccupations divergentes doivent être abandonnées : elles ne s'inscrivent pas dans le programme de travail de base des INS et ont donc un effet déstabilisant sur ces institutions.

La nécessaire harmonisation des procédures de collecte

L'accent doit être porté sur le contrôle en amont des données de bases, sans attendre la phase de saisie pour tenter de corriger les erreurs les plus grossières. Des nomenclatures officielles doivent être élaborées et appliquées uniformément à toutes les enquêtes relevant ces informations. Au minimum, elles doivent couvrir le descriptif socio-démographique des ménages et des individus ainsi que leurs activités économiques (branche, secteur, professions, statut dans l'emploi, etc.). Toute enquête doit être accompagnée d'un document méthodologique faisant état des objectifs, du déroulement de la collecte, des problèmes rencontrés, des procédures d'apurement et de redressement utilisées, ainsi que des principales définitions et du dessin d'enregistrement des fichiers.

Renforcement institutionnel et valorisation

La reconstruction de la capacité technique (« *capacity building* ») perdue au sein des instituts de statistique est incontournable. L'apport de financements extérieurs ne saurait suffire à assurer la qualité des opérations. La sous-estimation de ce problème de compétences statistiques locales a conduit à l'échec des enquêtes récentes promues par la Banque. La solution adoptée pour les enquêtes EDS (prise en charge par Macro Inc de l'ensemble du système au niveau international), si elle a effectivement permis de disposer de produits finis exploitables et de qualité, n'est pas satisfaisant du point de vue de l'autonomisation et de l'appropriation par les équipes nationales. La mise en place d'un système performant ne pourra pas faire l'économie d'une composante d'assistance technique massive et soutenue, jusqu'à ce que la maîtrise des normes de qualité soit totalement internalisée. Plus largement, la stabilisation de cadres qualifiés au sein des instituts de statistique impose d'aborder frontalement les problèmes structurels dont ils souffrent (bas niveau des salaires en particulier).

Par ailleurs, il est nécessaire d'exercer une pression forte pour que les gouvernements africains dégagent des ressources supplémentaires sur le budget national pour le système statistique national. Il convient aussi de procéder à des expertises systématiques et indépendantes de professionnels pour valider les données, d'organiser des débats contradictoires sur les résultats des enquêtes dans les pays et d'appuyer la création de pôles d'analyse d'experts nationaux, afin de pallier la confusion d'intérêt entre producteurs et utilisateurs des enquêtes. Enfin, la coordination des bailleurs de fonds appuyant les INS doit être méthodiquement planifiée.

COTE D'IVOIRE

Type d'enquête	Période de collecte	Couverture	Taille échantillon urbain étudié
Enquête permanente auprès des ménages Etude sur la mesure des niveaux de vie	2/1985-1/1985	Nationale 1588 ménages	Abidjan: 333 Autres villes: 344
Enquête permanente auprès des ménages Etude sur la mesure des niveaux de vie	2/1986-1/1987	Nationale 1600 ménages	Abidjan: 337 Autres villes: 352
Enquête permanente auprès des ménages Etude sur la mesure des niveaux de vie	3/1987-2/1988	Nationale 1600 ménages	Abidjan: 352 Autres villes: 448
Enquête permanente auprès des ménages Etude sur la mesure des niveaux de vie	5/1988-4/1989	Nationale 1600 ménages	Abidjan: 304 Autres villes: 429
Enquête Prioritaire sur les Dimensions Sociales de l'Ajustement Structurel (EP)	3/1992-11/1993	Nationale 9600 ménages	Abidjan: 2482 Autres villes: 2878
Enquête Prioritaire sur les Niveaux de vie (ENV)	3/1995-5/1995	Nationale 1200 ménages	Abidjan: 266 Autres villes: 212
Enquête Prioritaire sur les Niveaux de vie (ENV)	8/1998-12/1998	Nationale 4200 ménages	Abidjan: 860 Autres villes: 1060
Enquête EDS	6/1994-11/1994	Nationale 5934 ménages	Abidjan: 948 Autres villes: 1797
Enquête EDS	1998	Nationale 2122 ménages	Abidjan: 713 Autres villes: 708

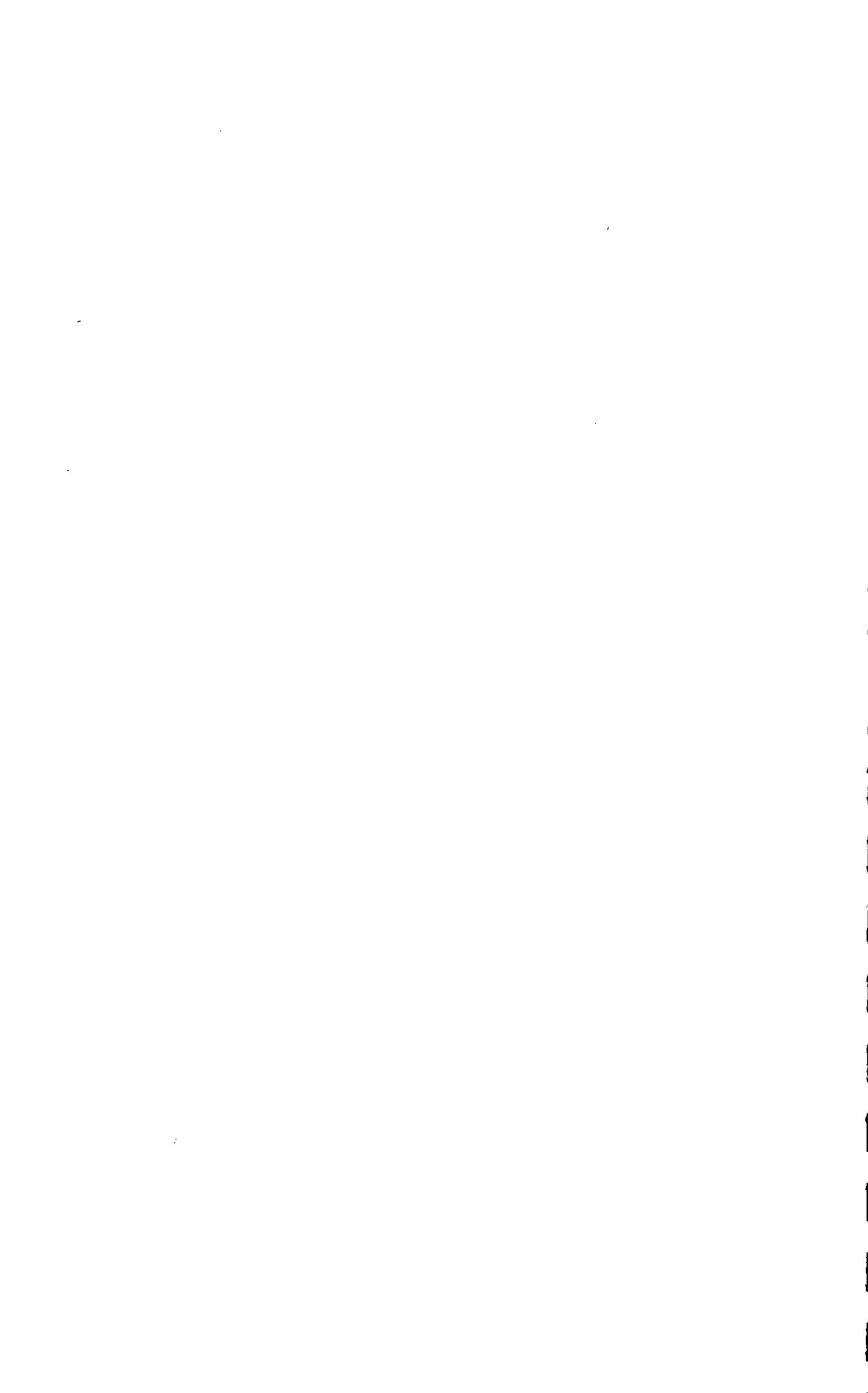
MALI

Type d'enquête	Période de collecte	Couverture	Taille échantillon urbain étudié
Enquête Budget Consommation (EBC)	1988-1989	Nationale 2 732 unités alimentaires	Bamako : 280 unités alim.
Enquête Malienne de Conjoncture Economique et Sociale (EMCES)	1994	Nationale 9 496 ménages	Bamako : 2859
Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale (EDMC)	1996	Bamako 998 ménages	Bamako : 998
Enquête EDS	1987	Nationale 3462 ménages	Bamako : 102 enfants
Enquête EDS	11/1995-4/1996	Nationale 8716 ménages	Bamako: 483 enfants

SENEGAL

Type d'enquête	Période de collecte	Couverture	Taille échantillon urbain étudié
Enquête sur les priorités (ESP)	9/1991-1/1992	Nationale 9960 ménages	Dakar : 3660
Enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM)	3/1994-4/1995	Nationale 3300 ménages	Dakar : 1098
Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale (EDMC)	4-7/1996	Dakar 945 ménages	Dakar : 945
Enquête EDS II	11/1992- 8/1993	Nationale 3257 ménages	Dakar: 831 Autres villes: 655
Enquête EDS III	1/1997-4/1997	Nationale 4760 ménages	Dakar: 507 Autres villes: 1035

**ANALYSE DE LA PAUVRETE URBAINE EN COTE D'IVOIRE
(1985 à 1998)**



SOMMAIRE

SYNTHESE	29
I. INTRODUCTION	37
II. CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL, 1985-1998.....	38
1. <i>Jusqu'en 1993 : crise et stabilisation réelle</i>	40
2. <i>De 1994 à 1998 : ajustement monétaire et poursuite des réformes structurelles</i>	41
III. PRESENTATION ET DIAGNOSTIC DES ENQUETES DISPONIBLES	42
A. PRESENTATION DES ENQUETES MENAGES	42
1. <i>Les enquêtes LSMS 1985-1988</i>	42
2. <i>L'enquête prioritaire 1993 et les enquêtes sur les niveaux de vie, 1995 et 1998</i>	44
3. <i>L'enquête UEMOA 1996, Abidjan</i>	45
B. LA DIFFICILE COMPARAISON DES ENQUETES	46
1. <i>Mode de calcul et corrections</i>	46
2. <i>Premier diagnostic sur le degré de comparabilité des enquêtes</i>	47
3. <i>Analyse du panel 1992/93-1995</i>	49
IV. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES NIVEAUX DE VIE DES MENAGES URBAINS IVOIRIENS PAR L'APPROCHE MONETAIRE	52
A. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE	52
B. EVOLUTION DE LA PAUVRETE MONETAIRE	55
C. ANALYSE DE LA DOMINANCE EN PAUVRETE MONETAIRE	61
D. DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE MONETAIRE EN COTE D'IVOIRE : UNE ANALYSE DU PANEL 1992/93-95 ...	62
E.....EVOLUTION DES INEGALITES ET DECOMPOSITION DE L'EVOLUTION DE LA PAUVRETE ENTRE INEGALITE ET CROISSANCE	67
1. <i>Evolution des inégalités</i>	67
2. <i>Décomposition de l'évolution des indicateurs de pauvreté entre les effets de variations moyennes des dépenses et des inégalités</i>	68
3. <i>Analyse des courbes de fréquence des dépenses</i>	69
V. ANALYSE DES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES URBAINS IVOIRIENS	71
A. FONDEMENTS THEORIQUES	71
1. <i>L'approche des besoins essentiels</i>	71
2. <i>L'approche par les capacités ou opportunités</i>	72
3. <i>L'approche par l'exclusion sociale</i>	72
B. CONSTRUCTION DES INDICATEURS	72
1. <i>Méthodologie</i>	72
2. <i>Examen du degré de correspondance entre les composantes des conditions d'existence</i>	75
C. EVOLUTION DES CONDITIONS D'EXISTENCE.....	76
VI. LES DEUX FORMES DE PAUVRETE RECOUPENT-ELLES LES MEMES PHENOMENES? ...	81
A. CORRESPONDANCE ENTRE PAUVRETE MONETAIRE ET CONDITIONS D'EXISTENCE.....	81
B. ANALYSE DES DETERMINANTS DES DEUX FORMES DE PAUVRETE	84
1. <i>Analyse des déterminants de niveau de vie monétaire</i>	84
2. <i>Analyse des déterminants des conditions d'existence</i>	87
VII. PAUVRETE ET SANTE DES ENFANTS	95
VIII. CONCLUSION ET MISE EN PERSPECTIVE DES RESULTATS OBTENUS	97
A. RAPPEL DES CONTRAINTES STATISTIQUES	97
B. COHERENCE DES RESULTATS DES ENQUETES AVEC LES DONNEES MACRO-ECONOMIQUES	98
IX. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	103
X. ANNEXE N°1: PROFIL DE PAUVRETE MONETAIRE	106

A. COMPOSITION DU MENAGE, SEXE ET NATIONALITE	106
B. PAUVRETE, NIVEAU D'INSTRUCTION ET STATUT PROFESSIONNEL DU CHEF DE MENAGE.....	107
XI. ANNEXE N°2 : TABLEAUX STATISTIQUES.....	110

Liste des Tableaux

Tableau n° II-1 : Structure du PIB et évolutions (en termes réels) de ses composantes, 1985-1998.	42
Tableau n° III-1 : Nombre de ménages compris dans le panel, selon le critère de correspondance	50
Tableau n° III-2 : Dépenses réelles par tête et indicateurs FGT (sur individus) calculées à partir des échantillons totaux et à partir des échantillons du panel	51
Tableau n° IV-1 : Coefficients budgétaires moyens des ménages d'Abidjan, 1985-1998.	53
Tableau n° IV-2 : Coefficients budgétaires moyens en milieu urbain (hors Abidjan) des ménages, 1985-1998.	53
Tableau n° IV-3 : Dépenses réelles par tête, Abidjan, 1985-1998 (F CFA, base 100=1996)	54
Tableau n° IV-4 : Dépenses réelles par tête, autres villes, 1985-1998 (F CFA, base 100=1996)	54
Tableau n° IV-5 : Taux de croissance moyen annuel des dépenses réelles par tête Abidjan, 1985-1998	54
Tableau n° IV-6 : Taux de croissance moyen annuel des dépenses réelles par tête, autres villes, 1985-1998	55
Tableau n° IV-7 : Consommation privée par tête, données de la comptabilité nationale, 1985-1998	55
Tableau n° IV-8 : Evolution des indicateurs de pauvreté monétaire en milieu urbain en Côte d'Ivoire (par individus)	58
Tableau n° IV-9 : Analyse de la dominance de premier et second ordres	59
Tableau n° IV-10 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), Abidjan	63
Tableau n° IV-11 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), autres villes	64
Tableau n° IV-12 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), milieu urbain	64
Tableau n° IV-13 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), zones urbaines	65
Tableau n° IV-14 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), Abidjan 1985-1986	65
Tableau n° IV-15 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), Abidjan 1986-1987	66
Tableau n° IV-16 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), Abidjan 1987-1988	66
Tableau n° IV-17 : Evolution des coefficients de Gini entre 1985 et 1998	67
Tableau n° IV-18 : Décomposition de l'évolution des indicateurs de pauvreté (à 2 \$US) entre les effets de croissance et d'inégalité, 1985-1998.	69
Tableau n° V-1 : Composition des indicateurs de pauvreté non-monétaire.	74
Tableau n° V-2 : Evolutions des différentes composantes de l'indicateur de condition d'existence, Abidjan, Autres villes, 1985-1998.	78
Tableau n° V-3 : Evolution des indicateurs FGT de conditions de vie en milieu urbain en Côte d'Ivoire	79
Tableau n° VI-1 : statistique V de Cramer de correspondance entre la pauvreté monétaire et non-monétaire de 1985 à 1998, en milieu urbain ivoirien.	81
Tableau n° VI-2 : Pourcentage des ménages cumulant les deux formes de pauvreté	82
Tableau n° VI-3 : Pourcentage des ménages souffrant de pauvreté monétaire parmi les ménages définis pauvres en termes non monétaires	82
Tableau n° VI-4 : Pourcentage des ménages souffrant de carence non monétaire parmi les ménages définis pauvres en termes monétaires	82
Tableau n° VI-5 : Déterminants des dépenses réelles du ménage par tête, modèle MCO	87
Tableau n° VI-6 : R ² partiels pour certaines variables et groupes de variables correspondantes aux modèles	87
Tableau n° VI-7 : Déterminants des conditions d'existence, modèle probit ordonné.	89
Tableau n° VI-8 : Probabilités prédites par le modèle probit ordonné "global" de différents scores de conditions d'existence selon le sexe du chef de ménage et le lieu d'habitation.	90
Tableau n° VI-9 : Probabilités prédites par le modèle probit ordonné "global" de différents scores de conditions d'existence selon la nationalité et le lieu d'habitation.	91
Tableau n° VI-10 : Probabilités prédites par le modèle probit ordonné "global" de différents scores de conditions d'existence selon le niveau d'éducation du chef de ménage.	92
Tableau n° VI-11 : Probabilités prédites par le modèle probit ordonné "global" de différents scores de conditions d'existence selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage.	93
Tableau n° VI-12 : Probabilités prédites par le modèle probit ordonné "global" de différents scores de conditions d'existence selon le type de ménage	94
Tableau n° VII-1 : Incidence de l'insuffisance pondérale de 1985 à 1993.	95
Tableau n° VII-2 : Incidence du retard de croissance de 1985 à 1993	95
Tableau n° VII-3 : Incidence de l'émaciation de 1985 à 1993	96
Tableau n° VII-4 : Incidence de la sous-nutrition chez les enfants de moins de trois ans ⁽¹⁾	97

Tableau n° VIII-1 : Taux de croissance moyen annuel des niveaux de consommation par tête.	98
Tableau n° VIII-2 : Taux d'inactifs et structure de la population active (de 15 à 65 ans)	100
Tableau n° VIII-3 : Evolution des salaires moyens réels mensuels, Abidjan et autres villes	100
Tableau n° VIII-4 : Quelques indicateurs de niveau d'infrastructure de base, d'éducation et de santé	102
Tableau n° X-1 : Taille moyenne des ménages urbains et % de ménages pauvres (seuil 2\$ US) selon la nationalité et le sexe du chef de ménage	106
Tableau n° X-2 : Profil de pauvreté monétaire selon la composition du ménage de 1985 à 1998	107
Tableau n° X-3 : Profil de pauvreté monétaire selon l'éducation de 1985 à 1998	108
Tableau n° X-4 : Profil de pauvreté monétaire selon le statut professionnel de 1985 à 1998	109
Tableau n° XI-1 : Enquête LSMS85, description des variables socio-démographiques (pondérées)	110
Tableau n° XI-2 : Comparaison des caractéristiques socio-démographiques entre les individus lors des deux vagues du panel en 1992/93 et 1995 (observations pondérées)	114
Tableau n° XI-3. LSMS85, dépenses par poste et ménage (pondérées) pour Abidjan, FCFA (nominal)	117
Tableau n° XI-4 : LSMS85, dépenses par poste et ménage (pondérées) pour autres villes, FCFA (nominal)	117
Tableau n° XI-5. LSMS88, dépenses par poste et ménage (pondérées) pour Abidjan, FCFA (nominal)	118
Tableau n° XI-6. LSMS88, dépenses par poste et ménage (pondérées) pour autres villes, FCFA (nominal)	118
Tableau n° XI-7. EP 93, dépenses moyennes par postes et ménages (pondérées) pour Abidjan, FCFA (nom.)	119
Tableau n° XI-8. EP 93, dépenses moyennes par postes et ménages (pondérées) autres villes, FCFA (nom.)	119
Tableau n° XI-9. ENV 95, dépenses moyennes par postes et ménages (pondérées) pour Abidjan, FCFA (nom.)	120
Tableau n° XI-10 : ENV 95, dépenses moyennes par postes et ménages (pondérées) autres villes, FCFA	120
Tableau n° XI-11 UEMOA 96, dépenses par poste et ménage (pondérées), niveau ménage, F CFA	120
Tableau n° XI-12 EP 98, dépenses moyennes par postes et ménages (pondérées) pour Abidjan, FCFA	121
Tableau n° XI-13 EP 98, dépenses moyennes par postes et ménages (pondérées) pour autres villes, FCFA	121
Tableau n° XI-14 : Côte d'Ivoire, taux de pauvreté par région, calcul INS.	121
Tableau n° XI-15 : Evolution des indicateurs FGT de pauvreté monétaire en milieu urbain en Côte d'Ivoire (en % des ménages).	122
Tableau n° XI-16 : Evolution des inégalités entre 1985 et 1998 (en %)	123
Tableau n° XI-17 : Niveau du score de condition de vie atteint par la proportion des ménages pauvres ^{u)}	124
Tableau n° XI-18 : Tests de Wald d'égalité des coefficients issus des estimations des équations de niveau de dépenses des ménages urbains ivoiriens de 1985 à 1998 ^{u)}	124
Tableau n° XI-19: Tests de Wald d'égalité des coefficients issus du probit ordonné concernant la pauvreté non-monétaire des ménages urbains ivoiriens de 1985 à 1998 ^{u)}	125

Liste des figures

Figure II-1 : PIB par tête en \$ internationaux (PPA)	39
Figure IV-1 : Consommation totale moyenne par tête, en FCFA constants (base 100 = 1996)	53
Figure IV-2 : Courbes de dépenses cumulées à Abidjan et dans les autres villes, 1985-1998.	62
Figure IV-3: Courbes de Lorenz, milieu urbain, Abidjan et autres villes, 1985-1998.	68
Figure IV-4: Courbes de densité de dépenses de Kernel, 1985, 1988, 1998	70
Figure IV-5 : Courbes de densité de dépenses de Kernel, 1993, 1995, 1998, Abidjan, autres villes.	71
Figure V-1: Courbes de scores de conditions d'existence cumulées, Abidjan autres villes, 1985-1998.	80
Figure VI-1 : Répartitions des ménages pauvres monétaires selon leurs scores de conditions d'existence, 1985-1998, Abidjan et autres villes.	83
Figure VI-2 : Effets de la structure familiale sur différents scores de condition d'existence.	94

Synthèse

La Côte d'Ivoire a toujours connu des phases très contrastées de croissance. Elle a été longtemps considérée comme un pays phare dans la région d'Afrique de l'ouest, du fait d'une croissance forte pendant les années 1970 alimentée par une politique d'investissements publics ambitieuse et soutenue par une tendance à la hausse des cours internationaux du café et du cacao. Depuis le début des années 1980, la Côte d'Ivoire s'est enfoncée dans une crise économique grave de laquelle elle ne semblait sortir que très récemment - de manière fragile et partielle - suite à la dévaluation du FCFA de 1994 et aux efforts entrepris depuis les années 1980 pour rétablir les équilibres macro-économiques.

Ainsi, de pays à revenu intermédiaire, le pays est désormais passé au statut de pays pauvre et très endetté. L'objet de l'analyse effectuée ici, dans le cadre de l'étude de la pauvreté urbaine dans trois pays de l'UEMOA, réside précisément dans l'évolution du niveau de vie des ménages au regard de la dégradation macro-économique des décennies 1980-1990. Une telle étude est rendue possible par la mobilisation d'une quantité peu commune de données d'enquêtes.

Les contraintes statistiques afférentes aux enquêtes

La Côte d'Ivoire est un des rares pays d'Afrique de l'Ouest à disposer d'un nombre important d'enquêtes auprès des ménages, huit au total entre 1985 et 1998¹. Toutes élaborées par l'Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire, avec l'aide de la Banque Mondiale ou d'autres bailleurs de fonds, elles présentent un certain nombre de problèmes statistiques qui ont notamment rendu leur comparabilité parfois incertaine²:

1. les tailles des enquêtes sont relativement petites, à l'exception des enquêtes ENV 93 et 98. Les résultats souffrent alors d'une grande imprécision. De même, au delà des problèmes d'identification des ménages appartenant au panel 1992/93, l'exploitation du panel en a été rendue quasi impossible;
2. les questionnaires ne sont pas tous identiques. Ceux des enquêtes des années 90 sont plus légers que ceux des enquêtes LSMS des années 80. Celui de l'enquête UEMOA est plus détaillé et tient mieux compte notamment des dépenses extraordinaires liées aux fêtes ou coutumes saisonnières; alors que les enquêtes durant les années 80 ont été effectuées en deux passages dans chaque ménage et ont été étalées sur toute l'année, celle des années 90 n'ont fait l'objet que d'un passage et ont été concentrées sur quelques mois. Ces différences dans la méthodologie d'enquête expliquent en grande partie la forte variabilité des coefficients budgétaires notamment alimentaires;
3. les questionnaires sur le statut d'occupation et les secteurs d'activité sont différents d'une enquête à une autre. Cela rend difficile la construction de catégories socioprofessionnelles homogènes dans le temps. C'est ainsi que nous n'avons pu trouver un critère similaire à toutes les enquêtes pour distinguer les activités informelles des activités formelles. De même, l'enquête EP93 ne collecte les revenus que pour les deux principaux pourvoyeurs de revenus au sein des ménages, alors que les autres enquêtes le font pour tous les membres. Cela entraîne donc un biais à la hausse dans le calcul des salaires moyens en 1993, les faibles rémunérations étant manquantes;
4. l'absence de renseignements sur l'évolution des écarts de prix entre les différentes strates limite grandement la portée des différences constatées entre Abidjan et les autres centres urbains. Par ailleurs, le caractère fortement hétérogène de la strate "autres villes" rend délicate l'interprétation et la recherche des causes des évolutions constatées au sein de cette strate;

Malgré des réserves tenant tant à la qualité des données qu'à la difficulté d'appliquer une méthodologie d'analyse commune à toutes les enquêtes, un certain nombre de constats sont mis en évidence dans la présente étude. Nous en résumons ici les tendances les plus marquantes.

¹ Enquêtes LSMS en 1985, 1986, 1987 et 1988 de couverture nationale sur 1600 ménages, enquête prioritaire EP 1993 sur 9600 ménages, enquêtes sur les niveaux de vie en 1995 (1200 ménages) et 1998 (4200 ménages) et enquête UEMOA 1996 (830 ménages sur Abidjan, seulement) et 2 enquêtes démographiques et de santé (DHS) en 1994 (5 778 ménages) et 1998 (2122 ménages).

² Il est même apparu que l'échantillon de l'enquête UEMOA 96 a fait preuve de trop grands biais pour pouvoir être utilisé et que celui de l'année 1995 est d'une taille trop réduite pour rendre certains résultats suffisamment robustes.

1985-1995 : Explosion de la pauvreté monétaire urbaine.

Les différents indicateurs de pauvreté monétaire indiquent une progression sans équivoque de la pauvreté absolue en milieu urbain entre 1985 et 1995.

Le seuil de 1 \$US par jour retenu pour appréhender l'extrême pauvreté indique qu'elle n'est apparue à Abidjan qu'à partir de 1993 à hauteur de 1.4% pour concerner 7.4% des abidjanais en 1995. Par contre, l'incidence de l'extrême pauvreté dans les autres centres urbains se situait déjà aux alentours de 4% en 1985, puis concernait environ 20% des individus en 1993, et 17% en 1995.

L'incidence de la pauvreté à 2 \$US par jour montre que le phénomène apparaît en 1988 à Abidjan (6.1% de personnes pauvres) puis progresse rapidement jusqu'en 1995 (21.6% de pauvres en 1993 puis 38.5% en 1995). Dans les autres villes, le taux de pauvreté est déjà élevé en 1985 (15.4%) et a fortement augmenté dès 1988 (incidence de 31.8%) pour littéralement exploser au milieu des années 1990 : en 1995, la pauvreté monétaire concerne 62.6% des urbains hors Abidjan. Par rapport à l'ensemble du milieu urbain, on remarque que le nombre des ménages pauvres à Abidjan ne cesse de croître jusqu'au milieu des années 1990³.

1995-1998 : Amorce d'une baisse de la pauvreté monétaire en milieu urbain

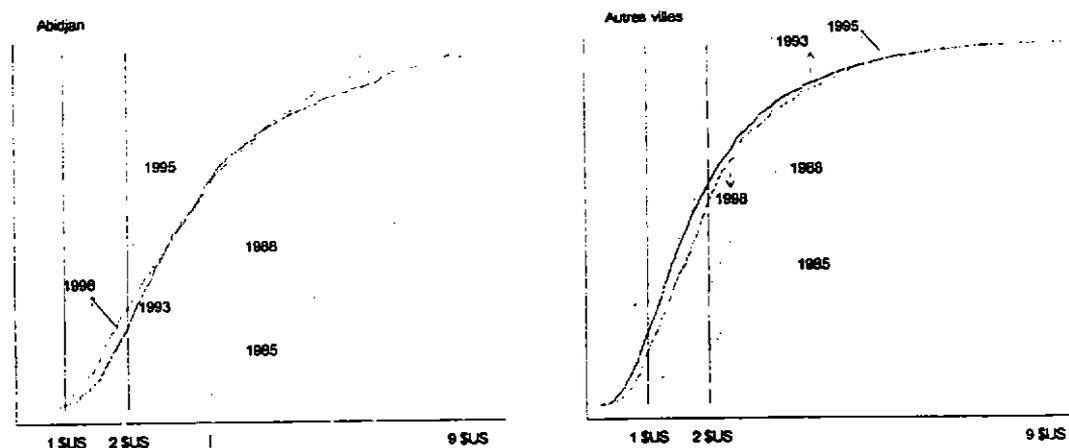
A l'amorce de la reprise économique correspond le début d'une baisse des incidences de pauvreté, tant à Abidjan que dans les autres villes. Après l'année 1995 qui se caractérise par les plus forts taux de pauvreté, les niveaux redescendent respectivement à 26.3% et 56.6% en 1998 au seuil de 2 \$US. Le poids des ménages résidant dans la capitale baisse alors dans la pauvreté urbaine globale, passant d'une proportion de 45% des pauvres urbains en 1995 à 28% en 1998.

Cependant, cette baisse ne fait pas redescendre le taux de pauvreté de 1998 à Abidjan sous son niveau de 1993. Par contre, la pauvreté a effectivement baissé dans les autres villes entre 1993 et 1998.

Enfin, il apparaît que la pauvreté urbaine a fortement augmenté entre 1985 et 1995 : elle concernait 8.5% des urbains en 1985 contre presque la moitié de la population des villes en 1995. Malgré la reprise économique et un taux de pauvreté en baisse à partir de 1995, la pauvreté à Abidjan a augmenté entre 1993 et 1998 de manière significative. Par contre, une légère amélioration par rapport à 1993 est perceptible dans les centres urbains hors Abidjan. L'analyse en dominance séquentielle confirme ces résultats, et révèle que, sur l'ensemble du milieu urbain, la pauvreté urbaine en Côte d'Ivoire a augmenté entre 1993 et 1998.

³ Les indicateurs de profondeur et de sévérité de la pauvreté ainsi que l'analyse de la dominance confirment cette dégradation.

Courbes de dépenses cumulées à Abidjan et dans les autres villes, 1985-1998.



Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Evolution des inégalités et des distributions de dépenses

Concernant l'évolution des inégalités à Abidjan, le coefficient de Gini est passé de 0.34 à 0.37 entre 1985 et 1988 puis à 0.44 en 1995 ; enfin, il baisse pour s'établir en 1998 à 0.38. Cependant, l'examen des courbes de Lorenz ainsi que les tests de significativité des écarts entre les courbes ne confirment aucun de ces accroissements des inégalités, les écarts entre les courbes n'étant pas suffisamment élevés. A l'inverse, dans les autres villes, l'indice de Gini a diminué, passant de 0.38 en 1985 à 0.36 en 1998 avec deux fortes baisses observées entre 1985 et 1988 et entre 1993 et 1995. L'examen des courbes de Lorenz deux à deux permet cependant de confirmer uniquement l'évolution à la baisse entre 1985 et 1988 et celle à la hausse entre 1988 et 1993. Sinon, comme les autres tendances ne sont pas significatives, la baisse des inégalités entre 1985 et 1998 n'est pas robuste.

Finalement, sur l'ensemble du milieu urbain, seul l'accroissement du coefficient de Gini observé entre 1988 et 1993 est significatif. Tant à Abidjan que pour les autres villes, les écarts globaux d'inégalité entre 1985 et 1998 ne sont pas confirmés. On ne peut donc pas conclure de manière robuste sur l'évolution des inégalités en milieu urbain ivoirien entre 1985 et 1998 en se reposant uniquement sur l'évolution de cet indicateur.

Afin d'aller plus loin dans l'examen des inégalités, une analyse des courbes de fréquence des dépenses, dites courbes de Kernel, a été effectuée; cela permet de déterminer quels segments de la distribution des dépenses ont le plus évolué. Sur toute la période 1985-1998, le déplacement des courbes montre que la baisse des niveaux de vie a touché aussi bien les classes moyennes de ménages que les classes les plus pauvres. Sur la période après 1993, à Abidjan, ce sont toutes les classes de ménages qui ont souffert de la crise entre 1993 et 1995. Par contre, l'impact de la croissance retrouvée entre 1995 et 1998 s'est surtout traduit par une amélioration pour les classes du dernier quartile de dépenses, soit les plus riches, la situation des plus pauvres ne s'améliorant que faiblement. Cela confirme la dégradation des indicateurs de pauvreté entre 1993 et 1998. En revanche, les ménages résidant dans les centres urbains secondaires n'ont pas subi, à l'inverse des ménages d'Abidjan, le choc négatif important de la dévaluation : les courbes ne bougent pratiquement pas entre 1993 et 1995. De même, la reprise entre 1995 et 1998 n'aurait bénéficié que légèrement à l'ensemble de la distribution dans les villes secondaires permettant toutefois une baisse significative de l'incidence de pauvreté à 2 \$US.

L'approche monétaire a mis en évidence une tendance lourde d'aggravation de la pauvreté en milieu urbain en Côte d'Ivoire entre 1985 et 1995, puis un fléchissement du phénomène après 1995 qui n'a pas pour autant profité de manière égale à tous les ménages urbains. De plus, l'étude en panel⁴ a montré une mobilité relativement faible dans la pauvreté et donc une certaine persistance du phénomène. Aussi, constatant l'ampleur de la dégradation du niveau de vie d'une partie non négligeable de la population urbaine ivoirienne, il nous est apparu nécessaire de pousser plus avant les analyses pour appréhender la pauvreté dans son caractère multidimensionnel. Nous avons donc cherché à déterminer comment la pauvreté se manifeste en termes d'évolution des conditions de vie puis à mettre en évidence les déterminants de la pauvreté.

Conditions de vie des ménages : quelle évolution⁵ ?

La méthode de construction de scores de conditions de vie a été rendue possible par la présence, dans les données d'enquête, de renseignements sur le niveau de confort des logements urbains, d'information sur les niveaux de capital humain et d'éléments d'appréciation subjective du bien-être des ménages dans quelques enquêtes⁶. En première analyse, il est peu étonnant de constater que les ménages des autres villes subissent des insuffisances plus importantes que les ménages abidjanais, notamment au niveau de l'accès aux éléments de confort de logement (accès à l'eau courante, raccordement à l'électricité, etc.).

Les seuils de pauvreté d'existence retenus⁷ mettent en évidence les évolutions suivantes. Dès le milieu des années 1980, un bon tiers des ménages abidjanais et plus de la moitié de ceux vivant dans les centres urbains secondaires sont considérés comme ayant de mauvaises conditions de vie. Les incidences de pauvreté d'existence semblent avoir connu une évolution à la hausse entre 1988 et 1993, au moins à Abidjan – une évolution de même sens est perceptible dans les autres villes pour l'incidence d'extrême pauvreté d'existence. Sur la période étudiée, 1993 semble être la pire année pour l'ensemble du milieu urbain, avant une amélioration significative des conditions de vie des ménages jusqu'en 1998, tant pour Abidjan que pour les autres centres urbains. Cependant, cette amélioration permet seulement de revenir pratiquement aux niveaux constatés au milieu des années 1980.

En effet, le recul des investissements sur la période 1985-1993⁸ a pu contribuer à une dégradation des infrastructures, tant publiques que privées. D'autre part, la baisse importante du pouvoir d'achat réel des ménages a restreint l'accessibilité des ménages à ces infrastructures et a sans doute retardé les dépenses d'amélioration de l'habitat par rapport à la satisfaction de besoins plus vitaux. A partir de 1993, la très forte reprise de l'investissement a contribué à une amélioration tangible des conditions de vie des ménages.

⁴ Compte tenu de la faible significativité des échantillons et de nombreuses réserves méthodologiques, les éléments tirés de cette analyse doivent être cependant examinés avec prudence.

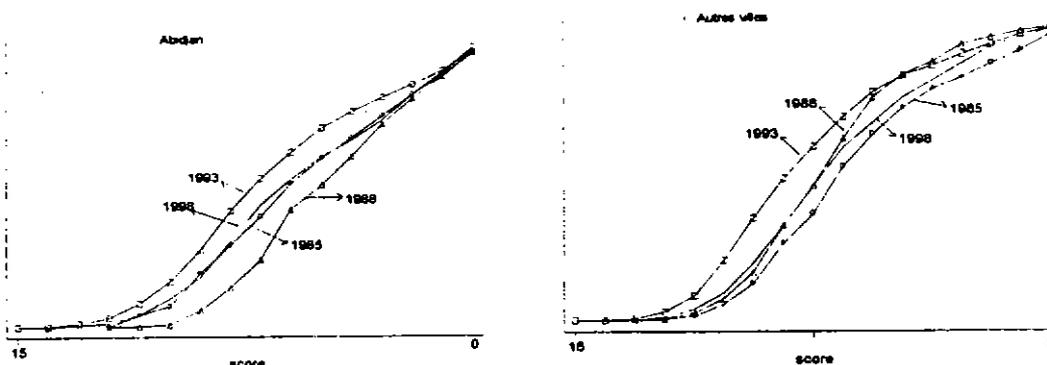
⁵ Du fait de la faible taille de l'échantillon en 1995, nous avons choisi d'analyser uniquement les tendances entre 1985, 1988, 1993 et 1998.

⁶ Pour des détails sur les données et les choix méthodologiques retenus pour la construction de l'indice composite de conditions d'existence, se reporter à la section V-B du rapport final.

⁷ Sur 15 niveaux de score, nous avons retenu comme seuils un score de mauvaises conditions de vie (score égal à 8) et un score de très mauvaises conditions de vie (score égal à 11).

⁸ L'investissement n'a pas cessé de chuter de 1985 à 1993 à rythme annuel moyen de l'ordre de 5%. En revanche, à partir de 1993, l'investissement croît à un rythme de 22.6% par an.

Courbes de scores de conditions d'existence cumulées, Abidjan -Autres villes, 1985-1998.



Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Les analyses monétaire et des conditions d'existence recourent-elles une même réalité ? L'étude de la correspondance entre ces deux formes de pauvreté montre que, sur toute la période, près de 60% (de 55.8% en 1985 à 58.1% en 1998) des ménages urbains hors capitale identifiés comme pauvres par l'analyse monétaire souffrent de mauvaises conditions de vie. A Abidjan, moins de 50% (de 30.8% en 1988 à 44% en 1998) des ménages identifiés comme pauvres par l'analyse monétaire souffrent de mauvaises conditions de vie⁹. Même si les populations pauvres identifiées par ces deux méthodes ne se recoupent que partiellement¹⁰, se pose néanmoins la question de savoir quels facteurs socio-économiques communs les caractérisent.

Qui sont les plus touchés par la pauvreté ?

Pour répondre à ce questionnement, des analyses économétriques sur les déterminants de la pauvreté -monétaire et des conditions de vie - ont été menées¹¹. Plusieurs variables explicatives des deux formes de pauvreté ressortent de manière significative de cette analyse et semblent particulièrement discriminantes face à la pauvreté¹².

La pauvreté monétaire est fortement liée à la localité de résidence. Les ménages habitant à Abidjan ont une consommation moyenne par tête nettement supérieure à celle des ménages des autres villes, l'écart étant particulièrement marqué en 1993. Cet écart entre la capitale et le reste de la zone urbaine est tout aussi marqué pour les conditions de vie.

⁹ Le fait que la pauvreté évolue en sens opposé entre 1993 et 1998 selon les deux approches montre également que ces deux formes de pauvreté appréhendent des réalités partiellement distinctes, renforçant ainsi la multi-dimensionnalité du phénomène.

¹⁰ Au mieux, la proportion des ménages cumulant les deux formes de pauvreté dans la population totale s'établit à 32.3% en 1993 dans les autres villes et à 8.3% en 1998 dans la capitale.

¹¹ L'analyse des déterminants de la pauvreté monétaire est effectuée par la méthode des MCO sur le logarithme des dépenses réelles par tête des ménages, celle des déterminants des conditions de vie a nécessité, quant à elle, l'utilisation d'un modèle probit ordonné sur les scores. Dans une logique comparative, les variables explicatives sont identiques pour les deux approches. Les régressions ont été effectuées pour les années 1985, 1988, 1993, 1998 ainsi que sur la période 1985-1998 sur les données empilées.

¹² Excepté l'âge du chef de ménage et son statut migratoire qui ne sont significatifs dans aucune des régressions.

Le niveau d'éducation du chef de ménage, ainsi que celui de son conjoint, ressort comme étant également un facteur fortement discriminant. Un faible niveau éducatif accroît de manière significative la vulnérabilité des ménages face à la pauvreté par rapport à des niveaux secondaire et supérieur.

Par ailleurs, une faible insertion sur le marché du travail, toutes choses égales par ailleurs, influence de manière significative le risque d'être pauvre. Ce sont les salariés du secteur public qui semblent les mieux protégés de la pauvreté sur toute la période. A l'opposé, les travailleurs indépendants sont les plus touchés et les plus vulnérables.

La nationalité du chef de ménage influence de manière déterminante les dépenses et les conditions d'existence des membres du ménage. Les ménages ivoiriens ont en moyenne une consommation par tête de 3.3% à 17.2% supérieure à celle des ménages africains non-ivoiriens¹³, ces derniers étant également pénalisés en termes de conditions de vie.

L'effet du sexe du chef de ménage montre que dans les années 1980, les ménages dirigés par un homme sont moins riches et vivent dans de plus mauvaises conditions que ceux dirigés par une femme, alors que le constat est inverse dans les années 1990. Sur la totalité de la période cependant, ce sont les ménages ayant à leur tête un homme qui se caractérisent par des conditions de vie meilleures.

L'analyse monétaire montre que les familles monoparentales ont en moyenne un niveau de vie inférieur à celui des familles nucléaires ou élargies. Les familles dont le chef est polygame ont en moyenne des dépenses par tête légèrement plus élevées. Le nombre d'enfants est lié négativement avec le niveau des dépenses par tête du ménage. Mais, l'effet est dégressif avec l'augmentation du nombre d'enfants et moins intense pour les enfants plus âgés. Le nombre d'adultes est également négativement associé avec les dépenses par tête du ménage, ce qui semble peut-être surprenant. Mais il faut noter que l'impact d'un adulte supplémentaire est ambigu : d'une part un adulte supplémentaire augmente la capacité productive potentielle du ménage, et d'autre part augmente les besoins du ménage. Tout dépend donc de la productivité marginale. Un autre phénomène typique à l'environnement familial africain est le fait que les ménages relativement riches accueillent souvent des membres de familles proches moins riches, ce qui réduit ensuite le niveau de vie des ménages accueillants. D'ailleurs, on observe que les coefficients de la composition du ménage sont en moyenne plus grands en 1998 qu'en 1985, indiquant que la composition du ménage elle-même est devenue un corrélat du niveau de vie plus important.

Globalement, il semble que la segmentation de la société urbaine ivoirienne se soit accentuée au fil des années, tant au niveau de l'emploi que du point de vue de l'éducation, mais également de la nationalité des chefs de ménage urbains¹⁴.

Mise en perspective avec les évolutions macroéconomiques.

De 1985 à 1994

L'examen des différentes composantes sectorielles du PIB révèle que la crise et la période d'ajustement d'avant 1994 se sont manifestées par une relative stagnation des activités industrielles et une baisse des activités tertiaires, monopolisées en grande partie par l'Etat et le secteur public. Or, ces activités sont avant tout urbaines et concernent donc plus particulièrement les ménages urbains.

¹³ Les non ivoiriens représentent entre 24% et 33% de la population urbaine selon les enquêtes. Leur niveau de dépenses apparaît comme étant nettement inférieur à celui des ivoiriens. Ce constat ne tient pas compte des transferts dans leur pays d'origine ni de leur niveau d'épargne qui pourraient se révéler supérieurs à ceux des ivoiriens et nuancer notre analyse en termes de pauvreté.

¹⁴ Pour tester la significativité des évolutions au cours des années des coefficients de chaque variable explicative, des tests de Wald ont été effectués.

La crise des années 1980 et du début des années 1990 s'est faite alors fortement ressentir dans les villes. Pour preuve, la baisse de moitié du niveau de dépenses¹⁵ et de quasi-moitié des revenus salariaux. Pour preuve, aussi une dégradation certaine des conditions de logement (baisse du nombre de ménages disposant d'un robinet individuel, ou de toilettes individuelles). Bien que les mesures de stabilisation réelle prises durant ces années aient réellement touché les classes les plus favorisées¹⁶ - puisque l'incidence de la pauvreté des salariés a été multipliée par 10 entre 1985 et 1998 à Abidjan et par 5 dans les autres centres urbains-, il n'en demeure pas moins que cette catégorie de la population est restée la plus protégée. Ce sont les ménages dont les chefs sont des travailleurs indépendants (y compris les agriculteurs) ou des inactifs qui se sont avérés les plus vulnérables.

De surcroît, l'approfondissement de la crise a renforcé la segmentation de la société ivoirienne, tant sur le marché du travail que du point de vue de la nationalité, les résidents ivoiriens de nationalité étrangère ayant été plus touchés par la crise que les nationaux¹⁷. Il en a résulté un accroissement significatif des inégalités entre 1988 et 1993.

A partir de 1994

Il semble que l'impact de l'amélioration de la situation économique de la Côte d'Ivoire à partir de 1994 en milieu urbain soit complexe. Tout d'abord, l'effet le plus important de la dévaluation du F CFA a été un choc négatif sur les revenus réels¹⁸. Les fonctionnaires résidant à Abidjan ont subi ce choc de manière moins forte que dans les autres centres urbains. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ont eu plus facilement recours à d'autres sources de revenus. Par ailleurs, la dévaluation s'est accompagnée *i/* d'une amélioration du cours des matières premières et des productions de café et cacao records - éléments plutôt favorables aux zones rurales productrices de café et cacao- et *ii/* d'un retour de l'aide et des arrivées de capitaux privés du fait des privatisations. Ces derniers facteurs ont pu atténuer l'impact négatif de l'ajustement monétaire sur le bien-être des ménages urbains dans la mesure où ils ont pu être favorables à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Le fait que la croissance ait été plus portée par l'investissement que par la consommation permet donc de mieux comprendre pourquoi la période 1993-1998 n'a pas été celle d'une baisse significative de l'incidence de la pauvreté mesurée par le niveau des dépenses, notamment à Abidjan, mais toutefois celle d'un progrès des conditions de logement et dans l'accès aux infrastructures de base de l'ensemble des ménages urbains. Donc, même si une partie des composantes présentes de la reprise provient d'une croissance des activités du secteur moderne, la situation générale des consommateurs urbains ne se serait améliorée que partiellement.

¹⁵ De 1985 à 1995, la dépense totale réelle par tête des ménages urbains a été réduite de moitié, faisant de la population urbaine une frange de la population ivoirienne durement touchée par la crise. Durant la deuxième moitié des années 80, les habitants de la capitale auraient été partiellement épargnés par la crise par rapport au reste de la population urbaine. A partir de 1995, la reprise de la croissance semble avoir redressé légèrement la situation des ménages hors Abidjan (augmentation de la consommation moyenne réelle par tête de 1.9% par an entre 1995 et 1998), les habitants de la capitale ne bénéficiant de cette reprise qu'après 1996 et dans une moindre mesure (seulement 1.5% par an de croissance de la consommation réelle moyenne par tête).

¹⁶ Les résultats d'enquête confirment à quel point le rétablissement des équilibres budgétaire et extérieur a consisté à réduire le niveau d'absorption des classes les plus favorisées, c'est à dire les fonctionnaires et les salariés du secteur moderne. En effet, tandis que dès le début des années 80, la politique de subvention au logement des fonctionnaires et des classes à moyens et hauts revenus est arrêtée et les rémunérations des fonctionnaires bloquées, à partir de 1985, les embauches dans la fonction publique au sortir de l'école sont réduites de moitié.

¹⁷ Le programme d'"ivoirisation" de la fonction publique (notamment du corps enseignant) est un facteur supplémentaire d'aggravation de la situation des étrangers.

¹⁸ Les écarts d'inflation entre biens importés et non-échangeables ont été assez faibles. L'effet attendu de la dévaluation sur les modifications de prix relatifs des biens produits nationalement et des biens importés donnant lieu à des effets de substitution dans la consommation des ménages (plus défavorables aux ménages riches puisqu'ils consomment plus de biens importés) a donc certainement joué de manière secondaire.

On s'aperçoit alors que les bases de l'équilibre de la société urbaine ivoirienne ne tiennent plus : les moyens de distribution de la rente agricole ont été dissous¹⁹ et les mesures de stabilisation (réelle et monétaire) ont fini par réduire les écarts entre les classes moyennes, issues des secteurs formels public et privé, et le reste de la société urbaine. Il est alors plus facile de saisir pourquoi la période 1993-1998 ne s'est pas accompagnée d'un accroissement des inégalités.

Par ailleurs, même si les conditions de logement et d'accès aux infrastructures tels que l'électricité ont pu être améliorées, on constate que cela a permis seulement de rattraper les niveaux atteints durant les années 80. De plus, même si les personnes les moins éduquées sont les plus vulnérables, un niveau d'éducation primaire voire secondaire ou supérieur protège moins du risque de pauvreté qu'auparavant - ces catégories de la population connaissant dorénavant des incidences de pauvreté non négligeables, alors qu'on ne constate pas de hausse significative de l'impact de l'éducation secondaire et supérieure sur les niveaux de dépenses entre 1993 et 1998. Un nouvel élément d'équilibre de la société urbaine ivoirienne est encore rompu : le système éducatif.

Les longues années de crise ont fortement grevé le niveau de vie des ménages urbains pour lesquels les incidences de pauvreté ont explosé en l'espace de 10 ans (1985-1995). Or, longtemps, les questions de pauvreté urbaine n'étaient pas d'actualité en Côte d'Ivoire. En effet, jusqu'au début des années 90 le phénomène était perçu comme marginal, la pauvreté étant largement considérée comme un problème rural. La question est devenue plus pressante du fait essentiellement de la dévaluation du Franc CFA et de ses effets défavorables attendus en milieu urbain. Cependant, les autorités ivoiriennes se sont empressées d'interpréter l'évolution favorable des indicateurs de pauvreté urbaine entre 1995 et 1998 comme significative d'une résorption du problème, du moins à Abidjan. C'était omettre le fait que la situation était sensiblement identique à celle de 1993 et donc que la pauvreté est restée un phénomène urbain important.

Si la croissance est une condition nécessaire à l'amélioration du niveau de vie des populations²⁰, il apparaît clairement qu'elle n'est pas suffisante à l'éradication de la pauvreté. Des phénomènes d'hystérésis sont à l'œuvre : la crise économique s'éloigne²¹ et laisse derrière elle des franges entières de la population dans une situation de pauvreté préoccupante. Une partie seulement commence à s'en sortir, tandis que les événements politiques à l'œuvre aujourd'hui ne font qu'exacerber des tensions existantes.

¹⁹ notamment par la réforme de la caisse de stabilisation et les programmes de privatisations.

²⁰ Rappelons qu'entre 1995 et 1998, les dépenses réelles moyennes par tête des ménages abidjanais ont augmenté à un rythme de 1.5% par an, soit 4.6% en trois ans, et que la pauvreté a dans le même temps baissé de 12 points, ce qui fait de la croissance un levier non négligeable de réduction de la pauvreté.

²¹ Rappelons toutefois que, malgré le succès des programmes de stabilisation et le retour à des niveaux d'équilibres budgétaire et extérieur corrects, les sources de financement du budget de l'Etat et de la croissance économique sont limitées. En effet, elles restent toujours tributaires, d'une part, des aléas des cours des matières premières et, d'autre part, d'une fiscalité insuffisamment réactive aux variations positives de croissance.

I. Introduction

Ce n'est que récemment que les questions de pauvreté sont devenues d'actualité en Côte d'Ivoire. En effet, les autorités ivoiriennes se sont longtemps préoccupées principalement des questions de croissance et de réformes structurelles, considérant les problèmes de répartition des revenus comme secondaires. Même si la Banque Mondiale, à travers le programme d'analyse des effets sociaux des programmes d'ajustement structurels, s'est penchée, dès les années 80, sur ce phénomène, c'est en fait le débat sur les effets de la dévaluation et la diffusion des fruits de la croissance retrouvée - mais aussi les accords de réduction de dette PPTe et leurs conditionnalités sur la réduction de la pauvreté - qui a mis en avant l'analyse de la pauvreté. Plus particulièrement, il est apparu que dorénavant la pauvreté n'était pas "seulement" un phénomène rural mais de plus en plus un problème urbain. En effet, durant les dernières années, la progression de la pauvreté en milieu urbain a été plus rapide que dans les campagnes : entre 1985 et 1998, le taux de pauvreté a été multiplié par 2,8 en milieu rural alors qu'à Abidjan il a été multiplié par 15,8 et a quadruplé dans les autres centres urbains (INS,1999).

Dans la présente étude, on se propose donc d'analyser la pauvreté en milieu urbain en Côte d'Ivoire de 1985 à 1998.

Après un rappel du contexte économique et social de la Côte d'Ivoire durant cette période (section II), les enquêtes disponibles et un diagnostic sur leurs qualités et leur degré de comparabilité sont présentés (section III).

Tout d'abord, l'étude de la pauvreté débute par l'approche monétaire (section IV). Jusqu'à présent, les analyses de pauvreté en Côte d'Ivoire ont privilégié une approche monétaire sur la base d'un seuil de pauvreté relatif correspondant au dernier décile (pauvreté extrême) ou les trois derniers déciles (pauvreté) de la distribution des dépenses en 1985, actualisé par l'évolution de l'indice des prix à la consommation (Grootaert et Kanbur 1993 ; Grootaert 1994). Pour juger de l'évolution de la pauvreté sur une longue période et permettre une comparaison internationale, il semble préférable de définir un seuil de pauvreté absolu et non relatif. Par ailleurs, depuis déjà quelques années, de nouvelles techniques de vérification de robustesse des résultats ont été mises au point (Deaton 1997 ; Ravallion 1998 ; Atkinson et Bourguignon, 1987 ; Chambaz et Maurin, 1998 ; Duclos et Makdissi, 2000). On s'attache donc à tester la sensibilité des évolutions de la pauvreté au choix des seuils de pauvreté. De même, des analyses sur les inégalités, les courbes de distribution des dépenses, le partage de l'évolution de la pauvreté entre la variation du revenu moyen et les inégalités ainsi que la dynamique de la pauvreté par une étude en panel sont menées.

Ensuite, une analyse en termes de conditions de vie des ménages est effectuée (section V). En effet, l'approche de la pauvreté a beaucoup évolué, tant dans les pays développés que dans ceux en voie de développement. Il est reconnu dorénavant que la pauvreté est un phénomène complexe et multi-dimensionnel. La définition de la pauvreté comprend les notions de pénurie de capacités, de risque, de vulnérabilité, de carence dans les possibilités d'expression

(voicelessness) et d'accès au pouvoir (powerlessness) (Sen 1985 et 1993, World Bank, 2000b). On ne peut plus se contenter d'une approche de la pauvreté strictement financière, les ressources monétaires n'étant qu'un moyen possible d'atteindre un niveau de bien-être. Alors que les enquêtes ménages effectuées en Côte d'Ivoire depuis 1985 permettent de construire des indicateurs de pauvreté non monétaire, une telle analyse n'avait pas encore été menée à ce jour.

La confrontation de l'approche monétaire avec celle des conditions de vie des ménages est d'autant plus pertinente que les analyses effectuées en France ou dans certains pays en développement²² mettant en perspective ces deux dimensions de la pauvreté montrent que les deux conceptions recoupent des réalités qui peuvent être très distinctes. La prise de conscience que la pauvreté peut revêtir de multiples facettes renvoie aux questions de ciblage des populations les plus défavorisées comme au choix d'instruments de politiques de lutte contre la pauvreté. L'efficacité de tels programmes est dorénavant fortement conditionnée par l'identification des populations pauvres et par la complexité des mesures mises en place. La correspondance entre les deux approches est soulevée dans la section VI notamment par l'analyse des déterminants des deux formes de pauvreté. En section VII, une nouvelle approche de la pauvreté est entreprise par l'analyse anthropométrique de la santé des enfants.

Enfin, la section VIII conclue et tente de mettre en perspective les résultats obtenus avec les tendances macro-économiques et les réformes économiques et sociales mises en œuvre en Côte d'Ivoire sur la période étudiée.

II. Contexte économique et social, 1985-1998.

La Côte d'Ivoire fait partie des pays en développement dont la croissance démographique est parmi les plus fortes au monde. Cela s'explique tant par un croît naturel élevé (3,5 pour cent, contre 2,89 au Burkina Faso et 2,7 au Sénégal par exemple²³) que par un taux de migration nette important. Sur une population de l'ordre de 14 millions, 28 pour cent sont des étrangers essentiellement africains.

Même si la croissance naturelle va demeurer encore rapide de par l'importance du poids des générations en âge reproductif, on constate, cependant, un ralentissement de la croissance démographique ; cette dernière passe de 4,2 pour cent pour la période 1960-1970 à 3,5 durant la décennie 1990. Cela s'explique par la crise économique, la modernisation de la vie sociale et culturelle, l'émergence d'une politique de maîtrise démographique et par l'épuisement des ressources forestières, la migration étant destinée essentiellement à la mise en culture de zones forestières. C'est ainsi que le taux de mortalité s'est stabilisé (à 15 pour mille), la fécondité a, pour la première fois, baissé (l'indice synthétique de fécondité des femmes de 15 à 49 ans est passé de 7,4 en 1975-79 à 5,1 en 1998) et les soldes migratoires ont diminué (de 97 000 personnes par an, en 1975-79 à 43 000 en 1988-92).

Le taux d'urbanisation de la Côte d'Ivoire fait partie, avec le Sénégal, des plus élevés de la région²⁴ : 45 pour cent contre 33 pour cent en moyenne dans les pays d'Afrique de l'Ouest pour les années 1990. La part d'Abidjan dans le milieu urbain baisse, passant de 60 pour cent en 1950 à un peu moins de 45 pour cent au milieu des années 1990. Toutefois la capitale reste

²² Cf. Lollivier et Verger (1997 et 1999) pour une analyse de données européennes, Klasen (2000) pour une étude en Afrique du Sud, et Razafindrakoto et Roubaud (2000) sur Madagascar.

²³ Cf. Tapinos et alii, chap 1 (1998).

²⁴ A l'exception de la Mauritanie dont le taux d'urbanisation élevé s'explique par la sédentarisation des nomades en milieu urbain.

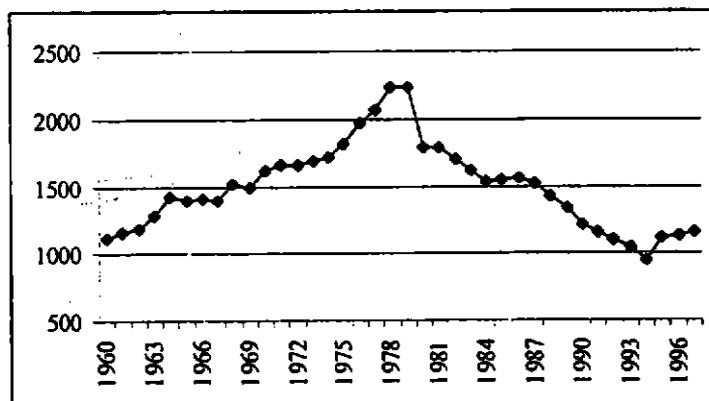
très importante par rapport au reste du tissu urbain ivoirien. Dorénavant, la croissance urbaine est majoritairement due à la croissance naturelle et non à la migration (Bocquier et Traoré, 2000).

Sur l'ensemble de la période 1985-1998, la structure du PIB en termes réels reste relativement stable : la part du secteur industriel dans le PIB reste constante autour de 22 pour cent, tandis que celles des services et de l'agriculture se stabilisent, à partir de 1991, aux alentours de 46 pour cent et 34 pour cent respectivement. Même si la part de l'agriculture dans le PIB est sensiblement identique à celle des pays d'Afrique Subsaharienne, elle reste relativement élevée en rapport au taux d'urbanisation. De même, l'agriculture, et plus particulièrement le cacao, reste la principale source d'exportation du pays.

La stabilité de la structure sectorielle du PIB masque, toutefois, le fait que la Côte d'Ivoire connaît des phases très contrastées de croissance économique depuis son indépendance (cf. Tableau n° II-1). C'est ainsi qu'après être parvenu au rang de pays à revenu intermédiaire durant les années 70, le pays a dorénavant le statut de pays pauvre et très endetté.

En effet, après la phase de décolonisation et de boom des cours du café et du cacao donnant lieu à une croissance économique soutenue ainsi qu'à des investissements importants en infrastructures publiques et sociales, le pays connaîtra une longue période de 1978 à 1993 de chute du PIB par tête. Le retournement des cours du café et du cacao mais aussi des politiques de dépenses publiques trop expansives et financées par un endettement extérieur onéreux ont précipité le pays dans une grave crise économique. Le pays tentera alors, tout au long des années 80, de rétablir les équilibres externe et interne essentiellement par des plans de stabilisation réelle. Cette période sera aussi celle où plusieurs réformes structurelles seront amorcées : privatisation, libéralisation de l'économie, réformes douanières... A partir de 1994, suite à la dévaluation du FCFA, aux productions records de produits de rente, à un apport massif d'aide internationale, et à l'accélération des réformes, on assiste à un retour de la croissance. Toutefois, cette croissance reste fragile à plus d'un égard, notamment le niveau des indicateurs de développement sociaux est encore très insuffisant.

Figure II-1 : PIB par tête en \$ internationaux (PPA)



Source : Penn World Tables

C'est ainsi que la période couverte par les enquêtes ménages (1985-1998) peut être distinctement divisée en deux périodes très contrastées : 1985 - 1993 et 1994 - 1998.

1. Jusqu'en 1993 : crise et stabilisation réelle

Depuis 1984, un second plan d'ajustement²⁵ est signé avec les institutions de Bretton Woods conduisant notamment à une réduction drastique des dépenses publiques courantes et d'investissement. En 1985, un mini boom du cours du café et du cacao et la fin de la sécheresse permettent une reprise des productions agricoles ainsi qu'un renflouement des caisses publiques rendant les comptes publics ainsi que la balance courante positifs²⁶, pour la première fois depuis le début de la crise. Cette tendance favorable se poursuit jusqu'en 1986. Toutefois, le retournement brutal des termes de l'échange à la fin de 1986 (moins 20 pour cent), qui se prolongera jusqu'en 1993, anéantit cette stabilisation fragile. Le pays met alors fin à un troisième plan d'ajustement et s'engage dans une nouvelle période de récession.

La période 1987-1993 est marquée par une forte et durable détérioration des termes de l'échange. Par rapport à leur niveau de 1985, ils sont inférieurs de 39 pour cent en 1990 et de 43 pour cent en 1993. En outre, jusqu'en 1990, le taux de change effectif réel s'apprécie du fait de la baisse du dollar de plus de 30 pour cent. Il en résulte une baisse importante du PIB réel par tête de l'ordre de 2,8 pour cent par an, le PIB par habitant en 1993 est de 20 points inférieur à celui de 1986 et de 44 points à celui de 1978. La consommation privée réelle par tête chute, quant à elle, d'environ 3,5 pour cent par an (cf. Tableau n° IV-7).

Alors qu'au début des années 1980 une libéralisation commerciale s'amorce, la période 1987-1989 est marquée par un recul de cette réforme et par un arrêt du dialogue avec la communauté des bailleurs de fonds. En juin 1987, le gouvernement arrête de payer les intérêts de sa dette et refuse jusqu'en 1989 de baisser le prix au producteur du café et du cacao. Or cette politique n'est pas tenable, le déficit de la CSSPPA²⁷ atteignant 6,2 pour cent du PIB en 1989.

Tandis qu'une agitation sociale et politique monte, le gouvernement ne peut continuer à appliquer des mesures de réduction des dépenses publiques et de baisse des salaires. Le multipartisme est instauré en 1989, et le nouveau premier Ministre renoue avec le FMI et la Banque Mondiale ; il relance le processus de réformes en amorçant les premières mesures structurelles de libéralisation de l'économie qui, jusqu'à présent n'ont pas été décidées. Pour la première fois depuis 25 ans, le prix aux producteurs du café et du cacao baisse de 400 à 250 F CFA.

Malgré les rééchelonnements de la dette, la Côte d'Ivoire n'arrive pas à honorer le remboursement de ses prêts, les arriérés de paiements extérieurs ne cessant de croître. Même si les dépenses publiques continuent à être réduites, le déficit public croît jusqu'à 16,5 pour cent du PIB en 1989 et 12 pour cent en 1993, les recettes budgétaires connaissant une chute de plus de 8 points de PIB (de 25,7 en 1986 à 17,5 pour cent du PIB en 1993). Le déficit du compte courant se creuse fortement jusqu'à 11 pour cent du PIB en 1993, la hausse en volume des exportations de 30 pour cent entre 1987 et 1993 étant insuffisante pour contrecarrer la détérioration des termes de l'échange. De plus, malgré la chute des revenus et de l'investissement (qui atteint seulement 3 pour cent en 1993), le poids des importations reste constant. Cela s'explique à la fois par l'appréciation du taux de change réel, l'amorce de la libéralisation commerciale et le développement de la fraude.

²⁵ Un premier étant signé dès 1981.

²⁶ Les comptes extérieurs se trouvent aussi améliorés par l'exploitation première de gisements pétroliers.

²⁷ Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles (Caistab)

2. De 1994 à 1998 : ajustement monétaire et poursuite des réformes structurelles.

En janvier 1994 le franc CFA est dévalué de 50 pour cent. L'objectif est tant de rééquilibrer les finances publiques que de corriger les pertes de compétitivité accumulées durant les années 80. La dévaluation s'accompagne d'un retour important du financement extérieur multilatéral et bilatéral²⁸ et intervient en même temps qu'un rétablissement des cours des matières premières (de 30 pour cent en prix FOB pour le cacao par exemple).

De manière concomitante, le gouvernement met en place un plan d'austérité des dépenses publiques et de recouvrement des recettes. Les résultats sont rapides : le déficit global passe de 13,5 pour cent du PIB en 1993 à 6,8 en 1994, 3,7 en 1995 et 2,1 en 1996. Ce redressement des finances publiques est facilité, à partir de 1995 par une réduction importante de la charge de la dette interne et externe, le paiement des intérêts passant de plus de 8 pour cent du PIB en 1993 et 1994 à 5 pour cent en 1997.

De même, alors que la balance commerciale ne cessait de se détériorer depuis 1986, elle retrouve un solde positif s'élevant à 13% du PIB, les exportations connaissant un accroissement rapide (cf. Tableau n° II-1). Les gains de compétitivité ont été préservés après la dévaluation, grâce à une bonne maîtrise des prix ainsi qu'à une légère appréciation du dollar²⁹. Cependant, la part du cacao reste toujours importante (35%) et la diversification des exportations est limitée, tant au niveau sectoriel que géographique.

Par ailleurs, l'investissement privé reprend. Cette hausse du taux d'investissement privé renvoie pour une part à la réhabilitation des capacités de production existantes, et pour une autre part à des chocs transitoires : privatisations, grands travaux d'infrastructure, retours de capitaux, réduction d'arriérés de paiement intérieurs.

Les moteurs de la croissance d'après 1994 sont donc à la fois un retour de l'aide internationale, un accroissement de l'investissement et des exportations. Il semble que les ménages ne bénéficient que légèrement de cette reprise, la consommation privée par tête augmentant de 1.5 pour cent par an (cf. Tableau n° II-1).

²⁸ En effet, le rapport de l'aide publique au développement sur le PNB passe de 8 pour cent en moyenne au début des années 90 à 23 pour cent en 1994 et 13 pour cent en 1995.

²⁹ Ils s'élèveraient à 31% sur la période 1993-1997.

Tableau n° II-1 : Structure du PIB et évolutions (en termes réels) de ses composantes, 1985-1998.

(en %)	1985	1998	1985-1998	1985-1988	1988-1993	1993-1998
	Structure	Structure	Tcma ^{a)}	Tcma	Tcma	Tcma
PIB	100	100	2.5	1.3	0.3	5.4
Dépenses						
Consommation privée	62	58	1.2	2.5	0.1	1.5
Consommation publique	15	11	0.1	4.2	-4.8	2.7
FBCF	12	16	4.8	-4.3	-5.3	22.6
Stock	-2	0				
Importations	28	27	2.2	-0.4	-1.6	7.7
Exportations	41	47	3.6	-1.3	1.1	9.4
Sources						
V.A. agricole	25	30	3.7	6.9	2.8	2.8
V.A. industrielle	21	23	3.3	2.3	-0.4	7.7
V.A. tertiaire	54	47	1.4	-1.9	-1.1	6.1
Taxes indirectes	16	13	0.6	0.1	-5.5	7.5
PIB par tête			-0.5	-2.0	-2.8	2.7

a) tcma : taux de croissance moyen annuel.

Source : World Bank (2000a) ; calcul des auteurs.

La nouvelle croissance se révèle donc fragile : d'une part, elle est tributaire, comme dans le passé, d'une conjoncture favorable (qui a d'ailleurs cessée de l'être depuis 1999), même si sur le plan de la stabilisation la situation est plus « solide » ; d'autre part, elle reste polarisée et non diffusée au sein de la population.

La décennie écoulée a été marquée par d'importantes réformes structurelles : libéralisation des prix à la consommation et des marchés des cultures de rentes, privatisation de l'essentiel des entreprises publiques, restructuration du système bancaire, réduction importante du poids de l'Etat, libéralisation commerciale. A l'inverse, il est encore difficile de voir des signes tangibles d'une volonté de l'Etat ivoirien d'engager une véritable réforme des services d'éducation et de santé de base qui restent d'un niveau largement insuffisant et d'une structure inégalitaire.

III. Présentation et diagnostic des enquêtes disponibles

A. Présentation des enquêtes ménages

Huit enquêtes de type budget-consommation ont été effectuées en Côte d'Ivoire, de 1985 à 1998. Les enquêtes LSMS 1985, 1986, 1987, 1988, les enquêtes EP 1993 et 1995 et l'enquête ENV98 ont été effectuées sur la base d'une stratification de la Côte d'Ivoire en 5 strates : trois rurales, forêt est, forêt ouest et Savane, deux urbaines, Abidjan et autres villes. L'enquête UEMOA 1996 concerne uniquement Abidjan.

1. Les enquêtes LSMS 1985-1988

Les "Enquêtes sur les niveaux de vie en Côte d'Ivoire" (EPAM) font partie d'un programme d'étude sur la mesure des niveaux de vie (LSMS) initié par la Banque Mondiale en 1980. Cette organisation appuya financièrement et techniquement la Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire dans la réalisation de quatre de ces enquêtes entre 1985 et 1988. L'objectif recherché par ces deux organismes était de « mettre à la disposition des planificateurs et

décideurs politiques, d'une façon rapide et continuelle, les données de base sur le niveau de vie actuel des ménages africains de Côte d'Ivoire et son évolution dans le temps »³⁰.

La taille de l'échantillon pour chaque année est de 1600 ménages sauf pour 1985 où les fichiers électroniques ne portent que sur 1588 ménages. La procédure d'échantillonnage adoptée a été celle du tirage à deux degrés. Premièrement les responsables du programme ont sélectionné 100 unités primaires de sondage (UPS) d'une liste établie au niveau national à partir de la base de sondage. Ensuite, ils ont sélectionné au hasard 16 ménages par UPS. Une caractéristique importante de ces enquêtes est que la moitié de l'échantillon a été revisité l'année suivante ce qui permet de construire un panel tournant de ménages : 714 ménages pour la période 1985-86, 693 pour 1986-87 et 704 pour 1987-88.

Il faut préciser que la base de sondage n'est pas la même pour les quatre enquêtes. En fait, deux bases de sondage ont été utilisées. La première concerne les EPAM de 1985, 1986 et la première moitié de 1987 (de type panel). Elle a été élaborée, sauf pour Abidjan et Bouaké, à partir des informations données par le recensement de 1975 et actualisées jusqu'en 1983. Pour Abidjan et Bouaké les responsables du programme ont préféré utiliser le recensement électoral qui avait été mené dans ces deux villes en 1979-80. La deuxième base de sondage a été utilisée dans l'élaboration des EPAM de 1987 (deuxième moitié de l'échantillon) et 1988. Elle a été créée à partir des informations tirées du « Recensement de sites habités » qui a servi par la suite à réaliser le recensement de 1988.

Le questionnaire des EPAM est le même pour toutes les années à l'exception de certaines questions qui sont rajoutées ou supprimées selon les années. Il se décompose en trois volets : une enquête auprès de l'ensemble des ménages, une enquête communautaire qui concerne uniquement les ménages ruraux et une enquête sur le niveau des prix de 22 catégories de biens (dont 18 de consommation alimentaire) en 1985 et en 1986 et d'une quarantaine de biens en 1987 et 1988.

L'enquête auprès des ménages cherche à collecter des informations sur les dépenses, les revenus, les avoirs, les besoins élémentaires et les autres caractéristiques socio-économiques des ménages. Elle se compose de 16 sections dont la première concerne l'ensemble des résidents du ménage alors que les autres ne concernent que les individus considérés comme étant des membres du ménage. La collecte de ces informations a été réalisée en deux visites avec un intervalle de temps entre les deux de 15 jours. Cette collecte a eu lieu entre le 16 février 1985 et le 25 janvier 1986 pour l'EPAM de 1985 et entre le 29 avril 1988 et le 28 mai 1988 pour celle de 1988.

Trois facteurs de pondérations ont été construits afin de corriger des biais constatés lors des comparaisons des résultats des enquêtes avec ceux des recensements. Le premier facteur de pondération est spécifique à la ville d'Abidjan ; il a été construit afin de corriger une sur-représentation des ménages riches dans les données tirées de la première base de sondage. Le deuxième facteur de pondération est celui de la taille des ménages et sert à corriger un problème créé par le changement de la base de sondage et qui s'est traduit par une diminution de la taille des ménages entre 1985 et 1988. Enfin le troisième facteur de pondération est régional et sert à corriger une sur représentation, dans les données tirées de la deuxième base de sondage, des ménages urbains. Ces trois facteurs de pondération ont été combinés en un seul coefficient de pondération normalisé.

³⁰ Banque Mondiale et Institut de la statistique de Côte d'Ivoire, "Enquête permanente auprès des ménages en Côte d'Ivoire (EPAM) 1985-1988 : information de base pour les usagers", Banque Mondiale, 1996

Les différentes études qui ont été menées sur les EPAM s'accordent à dire que la qualité des quatre enquêtes est relativement bonne (Banque Mondiale et INS 1986).

Les fichiers bruts des enquêtes de 1985 et de 1988 comportent cependant deux principaux problèmes : premièrement, ces fichiers présentent des erreurs de saisie évidentes (les modalités de nombreuses variables ne sont pas exprimées en entier, alors qu'elles devraient l'être) ; deuxièmement, certains fichiers spécifiques, comme par exemple celui de la section 2 de l'EPAM 1988, ont des doublons qu'il a fallu supprimer.

2. L'enquête prioritaire 1993 et les enquêtes sur les niveaux de vie, 1995 et 1998.

L'« Enquête Prioritaire sur les Dimensions Sociales de l'Ajustement Structurel » de 1992-1993, dite enquête EP93, et les enquêtes « Niveau de vie des Ménages » de 1995 (ENV95) et 1998 (ENV98) sont, à quelques détails près, les mêmes. Il s'agit d'enquêtes à un passage. Le questionnaire a été conçu à partir du « questionnaire prototype » élaboré par l'équipe DSA de la Banque Mondiale. Il se compose d'une dizaine de sections. A l'exception du fait que l'enquête EP 93 contient une section sur l'anthropométrie des enfants alors que l'enquête ENV 95 contient une section sur l'emploi du temps des femmes, les autres sections sont sensiblement identiques. Le questionnaire est un peu plus sommaire que celui des LSMS, notamment sur l'emploi et le logement.

Le questionnaire de l'enquête effectuée en 1998, (ENV1998) est similaire aux précédents à l'exception des points suivants : les sections sur l'éducation et la formation sont plus exhaustives ainsi que celle sur les activités, l'emploi et la formation continue ; une section sur le chômage a été introduite ; la majorité des dépenses non-alimentaires sont enregistrées séparément pour chaque personne ayant contribué à leurs financements ; enfin, le questionnaire ne comprend pas de section sur l'anthropométrie des enfants.

La base d'échantillonnage des enquêtes 1993, 1995 et 1998 est le recensement de 1988. L'enquête EP 93 a été effectuée en deux phases. De mars à juin 1992, 1 680 ménages de la ville d'Abidjan ont été enquêtés, tandis que 7 920 ménages (dont 3680 dans les autres villes) répartis sur le reste du pays ont été questionnés de juin à novembre 1993. Les 9 600 ménages au total sont répartis en 480 grappes de 20 ménages chacune. La taille importante de cet échantillon s'explique par la volonté d'obtenir des sous-échantillons représentatifs de différents groupes socio-économiques : travailleurs du secteur étatique, du secteur privé moderne et du secteur informel en milieu urbain et, en milieu rural, les agriculteurs producteurs de cacao/café et/ou coton, les agriculteurs de produits vivriers, et les autres (non-agriculteurs).

L'échantillon de l'enquête ENV 95 est de taille beaucoup plus réduite : 1 200 ménages au total, dont 288 à Abidjan et 288 dans les autres villes, enquêtés de mars à mai 1995. Cet échantillon a été tiré à partir des grappes sélectionnées lors de l'EP93. 24 grappes à Abidjan et dans les autres villes ont été retenues. Dix ménages par grappe, soit 1 000 ménages ont été sélectionnés de façon aléatoire. De plus, un panel entre 1993 et 1995 a été constitué. Il se compose de deux ménages appartenant à ce premier tirage de 1 000 et ayant été déjà enquêtés lors de l'EP 93 et de deux ménages supplémentaires appartenant déjà à l'échantillon de l'EP93, mais tirés en dehors du premier échantillon. Un panel de 448 ménages (4 par cluster) a ainsi été constitué entre les deux enquêtes. Cependant, du fait du tirage non aléatoire des

deux ménages supplémentaires par clusters, seuls les mille ménages appartenant au premier tirage sont analysés pour la description de l'année 1995.

L'échantillon de l'enquête ENV98 est constitué de 4 200 ménages, dont 860 à Abidjan et 1 060 dans les autres villes, questionnés entre la mi-août et la mi-décembre. L'échantillon est composé de 210 grappes au total, 43 à Abidjan et 53 dans les autres villes, 20 ménages par grappe ayant été sélectionnés.

La faible taille de l'échantillon de l'ENV 95 rend les comparaisons avec 1993 et 1998 peu fiable d'un point de vue statistique. Le fait que l'enquête EP 93 a été interrompue, faute de moyens, en 1992, pour être poursuivie par la suite a pu entraîner une sous-estimation des ménages non stables enquêtés durant la deuxième phase.

D'une manière générale, les fichiers bruts fournis sont apparus de relative bonne qualité, à l'exception de problèmes de transcription sur ordinateur des données relatives à l'auto-consommation relevés par Jones et Ye (1997) et du fait que le fichier comportant les poids et les régions de l'enquête 95 n'indiquait pas l'identifiant des ménages associés à chacun des poids selon leur échantillon d'appartenance. Un passage à l'INS lors d'une mission à Abidjan, a permis de récolter l'information.

Pour l'enquête ENV98, certaines questions sont mal informées telles celles sur la migration ou celles sur la catégorie socio-professionnelle, pour lesquelles 80 personnes n'ont pu être renseignées.

3. L'enquête UEMOA 1996, Abidjan.

L'enquête sur les dépenses des ménages d'Abidjan s'inscrit dans le cadre du projet « Harmonisation des indices de prix à la consommation des ménages dans les pays de l'UEMOA » ou projet Prix-UEMOA. Il s'agit pour ce projet de fournir aux utilisateurs et en particulier aux gouvernements et à la commission de l'UEMOA des informations fiables et harmonisées sur l'évolution mensuelle des prix à la consommation, l'estimation d'une nouvelle structure des dépenses des ménages après la dévaluation du franc CFA de façon à améliorer le dispositif statistique nécessaire à l'élaboration des politiques économiques et à leur coordination au niveau régional. Un autre objectif également important de cette enquête est de fournir des informations sur l'emploi et le logement (UEMOA, 1999a).

Une enquête aléatoire à deux degrés a été menée pour collecter les informations principalement auprès des ménages de type africain (Ivoiriens et autres Africains) vivant à Abidjan, à l'exception de ceux habitant dans la commune du Plateau et ceux appartenant à une organisation internationale, à un corps diplomatiques ou à une chancellerie. Le premier degré a consisté au tirage à probabilité inégale de 84 Unités Primaires de sondage (UP) dans la seule strate Abidjan. Après un dénombrement des ménages issus de ces 84 UP, 12 ménages par UP, soit 1008 ménages ont été tiré au second degré, à probabilités égales (UEMOA, 1999b).

La collecte s'est déroulée entre mi-mars 1996 et mi-juillet 1996 et a compris six visites (durant 15 jours) par ménage. Compte tenu des refus à l'enquête et après élimination des questionnaires insuffisamment renseignés ou de qualité douteuse, il reste finalement 831 ménages, soit un taux de réponse de 82,4% (UEMOA, 1999b). A partir de l'enquête, la population totale d'Abidjan a été estimée à 2 023 000 personnes, dont un quart est constitué par des étrangers africains (UEMOA, 1999).

La méthode d'observation choisie repose sur deux types de relevés : (a) des relevés quotidiens pour les dépenses courantes, s'appuyant sur les carnets de comptes et (b) des relevés rétrospectifs pour les autres dépenses (UEMOA, 1999b).

Sur les 831 ménages finalement retenus, la quasi-totalité des différents domaines est bien renseignée. Il y a peu de valeurs manquantes ou de valeurs aberrantes. Cependant, il faut noter qu'il semble que quelques catégories de dépenses ont été moins bien renseignées que d'autres. De plus, l'analyse du fichier des dépenses détaillées a montré que visiblement certaines dépenses ont été plus souvent jugées comme fausses ou non fiables que d'autres par les enquêteurs. Cela concerne notamment les postes suivants : fruits, combustibles liquides, autres combustibles, produits chimiques, médicaments et dépenses pour les transports locaux.

L'analyse des fichiers a également montré que les enquêteurs n'ont pas imputé un loyer pour les propriétaires d'un logement (contrairement aux autres enquêtes UEMOA). Comme pour les autres enquêtes, nous avons imputé un loyer fictif pour tous les ménages ayant déclaré ne pas être locataire.

Pour la pondération des observations, nous avons utilisé les poids redressés après suppression de 175 ménages mal renseignés ou non trouvés de l'échantillon total.

Bien que le mode de collecte des dépenses soient beaucoup plus rigoureux que pour les enquêtes précédentes, les enquêteurs ont remarqué une baisse de qualité de l'enregistrement des informations dans les carnets de dépenses au fur et à mesure des passages successifs. Cela peut être une source générale de sous-estimation des dépenses.

B. La difficile comparaison des enquêtes

1. Mode de calcul et corrections

Dans la mesure du possible, nous avons tenté d'harmoniser le calcul des différentes catégories de dépenses pour l'ensemble des enquêtes (cf. notes techniques). Cependant, nous n'avons pu, dans le cas des enquêtes EP 93, ENV 95 et ENV 98, transférer les dépenses de cigarettes du poste de loisirs vers les dépenses alimentaires, ni séparer les dépenses de restaurants et hôtels des dépenses de loisirs. Par ailleurs, étant donné que les enquêtes au Mali n'ont pas recensé d'informations sur les dépenses d'autoconsommation alimentaires, ces dernières ne sont pas prises en compte dans la définition des dépenses totales.

De même, l'annualisation des dépenses pour chaque enquête a été faite sur la même base : concernant les dépenses alimentaires, à l'instar du traitement déjà effectué des enquêtes LSMS 85-88 et EP 93 et 95 par l'INS et Jones et Ye (1997), nous avons choisi de faire une moyenne des déclarations de dépenses alimentaires durant les 15 jours ou 7 jours précédents l'enquête et des déclarations mensuelles sur les mois déclarés³¹. Pour les autres postes, les

³¹ Le mode de calcul des dépenses alimentaires peut avoir un impact important sur l'analyse de la pauvreté (cf. Jones et Ye, 1997). En effet, au delà de la prise en compte ou non de l'autoconsommation (somme toute mineure en zones urbaines), le questionnaire donne la possibilité de calculer les dépenses alimentaires de différentes manières. Nous avons procédé au calcul de l'incidence de la pauvreté selon ces différentes possibilités de calcul des dépenses. Les écarts maximum d'incidence pour une année donnée peuvent ainsi aller jusqu'à 3 points de pourcentage. En outre, le classement des résultats selon les méthodes de calcul est différent selon les années, les maxima ou minima n'étant pas attachés à une méthode spécifique. Dans le cas où le taux de pauvreté varie fortement, comme à Abidjan entre 1993 et 1995, de telles différences, dues au mode de calcul, ne permettent pas d'inverser la tendance. Dans le cas où, au contraire, les variations du taux de pauvreté entre les deux périodes

dépenses ont été annualisées en multipliant chaque déclaration par les coefficients correspondant à l'annualisation des périodes de consommation déclarées.

L'imputation des loyers fictifs aux propriétaires a été effectuée selon la même méthode économétrique (décrite dans une note technique) pour l'ensemble des enquêtes.

Par la suite, nous avons procédé à la correction de points « atypiques ». Cet exercice n'a pas été nécessaire pour l'enquête UEMOA 96. Une fois le total des dépenses calculé ainsi que les sous-totaux, les nuages de points des dépenses totales ont été examinés. Dans le cas où quelques ménages « écrasent » complètement le nuage (cas flagrant pour LSMS88), donnant des coefficients budgétaires moyens incohérents, ils ont été éliminés. Ensuite, la distribution des dépenses poste par poste a été examinée. Il s'agissait de corriger les points supérieurs à la moyenne plus cinq fois l'écart type. Nous les avons remplacés par la valeur correspondant à son coefficient budgétaire moyen. Cet exercice a été effectué séparément pour l'ensemble des postes de dépenses, pour Abidjan et les autres villes. Une fois ces premières corrections faites, nous avons recalculé les coefficients budgétaires (les parts relatives de dépenses de chaque poste) et l'exercice a été reproduit. Les dépenses anormalement basses n'ont pas fait l'objet d'une telle procédure systématique. C'est ainsi que, finalement nous avons été amené à supprimer quelques ménages par enquêtes : 3 ménages en 1985, 3 ménages en 1988, et 2 ménages en 1995. Les ménages pour lesquels le niveau de dépenses alimentaires s'est révélé nul n'ont fait l'objet d'aucune correction. En effet, il s'agit essentiellement de ménages de petite taille qui, pratique courante en Afrique, peuvent se nourrir grâce à des dons ou des prises de repas en famille.

Nous avons testé l'impact des variations saisonnières sur les niveaux de dépenses totales recensés par les enquêtes LSMS qui se sont déroulées sur l'ensemble des mois de l'année. Pour ce faire, nous avons régressé le logarithme des dépenses totales par tête sur des variables contrôlant les caractéristiques des ménages, telles que le niveau d'éducation du chef de ménage, la taille des ménages, et sur des variables indicatrices pour Abidjan et les différentes périodes d'enquêtes³². Aucune des indicatrices saisonnières n'est apparue significative ; nous avons donc choisi de ne pas corriger les séries de dépenses des EP93, ENV 95 et ENV 98 de phénomènes saisonniers.

2. Premier diagnostic sur le degré de comparabilité des enquêtes

Une fois la méthode de calcul retenue et les corrections nécessaires effectuées, l'examen des structures des échantillons (cf. tableaux en annexe n°1), des structures, niveaux et évolutions des dépenses par ménage à Abidjan et dans les autres villes³³ conduit à plusieurs remarques sur la qualité des enquêtes elles-mêmes :

sont minimes, comme pour les autres villes, on ne peut conclure quant au sens de la variation, la pauvreté pouvant diminuer ou augmenter, selon les modes de calcul. Malgré ce constat regrettable, on peut toutefois constater que la méthode retenue permet justement d'obtenir des résultats compris entre les extrêmes constatés.

³² Cette manière de procéder diffère de celle pratiquée par Jones et Ye (1997) qui ont travaillé sur l'ensemble des enquêtes soit sur les milieux urbains et ruraux. En zones rurales, il est clair que les phénomènes saisonniers peuvent être importants et différer selon les zones géographiques. C'est ainsi qu'ils ont pris en compte les interactions entre les variables saisonnières et les variables géographiques ainsi que des effets liés au type de cultures pratiquées.

³³ L'ensemble des enquêtes a été examiné. Cependant, dans la suite du rapport, ne figurent pas les données relatives aux années 1986 et 1987, dans la mesure où leurs résultats concordent avec ceux des enquêtes 1985 et 1988. Cela permet d'alléger l'exposé dont le but principal est d'examiner les grandes tendances entre 1985 et 1998.

1. les plans de sondage de chaque enquête sont divisés en cinq strates, deux urbaines (Abidjan et autres villes) et trois rurales (Forêt ouest, Forêt est, Savane). La strate "autres villes" représente l'ensemble des villes, hors Abidjan. Elle regroupe donc des villes allant de 5 000 habitants à plus de 400 000 (Bouaké) soit un ensemble assez disparate. Les plans de sondage de la strate "autres villes" divergent selon les enquêtes. C'est ainsi que la taille moyenne des villes enquêtées passe de 75 000 habitants en 1985, 58 000 en 1988, 41 000 en 1993 et 60 000 en 1998. Les résultats obtenus peuvent alors provenir de ces divergences et s'expliquer par le fait que selon les enquêtes, la strate soit plus représentative de villes proches du milieu rural ;
2. en termes de structure par âge, sexe, nationalité, statut matrimonial et niveau d'éducation, les échantillons sont sensiblement identiques. Cependant, l'enquête UEMOA 96 se distingue. On remarque, notamment que la taille des ménages abidjanais est très basse au regard des autres enquêtes : 4,6 contre 6 en moyenne ;
3. il semble très difficile d'expliquer l'évolution des structures des dépenses tant pour les ménages d'Abidjan que pour ceux des autres villes (cf. Tableau n° IV-1 et Tableau n° IV-12). On note, en effet, que les coefficients alimentaires suivent une évolution assez erratique. Ces écarts de coefficients budgétaires entre les différentes séries d'enquêtes paraissent trop importants pour ne pas relever, semble-t-il, de *problèmes de méthodes d'enquête*. En effet, il est fort probable que *le fait que les trois types d'enquête aient adopté des méthodes de collecte différentes entraîne des résultats difficilement comparables*. Les enquêtes LSMS se sont déroulées sur l'ensemble de l'année tandis que les autres ont été limitées seulement à quelques mois. Cela a pu entraîner, pour ces dernières, une surestimation de la consommation de certains produits (bien qu'on n'ait pu constater un quelconque effet saisonnier sur les dépenses totales). Par ailleurs, le degré de détail plus ou moins élevé des questionnaires ainsi que le passage répété ou non de l'enquêteur ne peut qu'apporter des réponses diversifiées qui rendent la comparaison ultérieure difficile ;
4. aucune des enquêtes n'est identique concernant les renseignements sur le statut d'occupation et les secteurs d'activité des personnes ayant une activité professionnelle. C'est ainsi que nous n'avons pu trouver un critère identique à toutes les enquêtes pour distinguer les activités informelles des activités formelles. De même, l'enquête EP93 ne collecte les revenus que pour les deux principaux pourvoyeurs de revenus au sein des ménages, alors que les autres enquêtes le font pour tous les membres. Le travail des personnes jeunes travaillant comme salariés ou apprentis dans les activités du secteur privé sont alors omises. Cela entraîne donc un biais à la hausse dans le calcul des salaires moyens en 1993, les faibles rémunérations étant manquantes. Même en retenant une désagrégation de la population active assez simple, il est difficile de faire la part, dans les évolutions constatées, entre les facteurs liés aux différences de plan de sondage et ceux dus aux évolutions économiques et structurelles du marché du travail en Côte d'Ivoire (cf. Tableau n° VIII-2). A titre d'exemple, la chute de moitié de la part des salariés publics dans la population active entre 1995 et 1998 à Abidjan peut refléter les effets de la nouvelle vague de privatisation engagée par le gouvernement ivoirien ou découler d'une différence de plan d'enquêtes.

La forte variabilité des coefficients budgétaires notamment alimentaires, expliquée certainement en grande partie par les différences dans la méthodologie d'enquête, laisse à penser qu'il est délicat, sans une méthode fiable et continue d'enquêtes statistiques, de juger de l'évolution des niveaux de consommation et de pauvreté. Face à de telles « ruptures » dans les séries, il faut donc rester très prudent dans la poursuite de l'analyse.

3. Analyse du panel 1992/93–1995

a) Construction du panel

Lors de l'Enquête sur le Niveau de Vie en 1995, 100 grappes ont été choisies au premier degré au hasard parmi les 480 de l'Enquête Prioritaire 1992/93. Au second degré, les ménages de chaque grappe tirée ont été dénombrés et il a été indiqué, en outre, si le ménage avait été déjà enquêté ou non en 1992/93. A l'issue du dénombrement, 10 ménages ont été tirés au hasard dans chaque grappe (échantillon A). Deux autres ménages, parmi ceux qui étaient enquêtés lors de l'enquête Prioritaire de 1992/93, mais ne faisant pas partie des dix déjà tirés, ont été ensuite sélectionnés, également au hasard (échantillon B1).³⁴ En conséquence, il y a eu douze ménages par grappe qui ont été interrogés. Cet échantillonnage permet de construire un panel de ménages pour les deux enquêtes EP 1992/93 et ENV 1995. Les ménages du panel peuvent être séparés dans deux groupes : (i) les ménages déjà enquêtés en 1993 parmi les dix ménages tirés au hasard dans chaque grappe en 1995 (échantillon B2), soit 249 ménages et (ii) les deux ménages sélectionnés au hasard par grappe parmi les ménages qui étaient déjà enquêtés en 1992/93, mais ne faisant pas partie des dix déjà tirés (B1), soit 199 ménages. Afin de prendre en compte les différents taux de sondages, l'INS a calculé les coefficients de pondération à appliquer lors des analyses fondées sur les trois échantillons A, B1 et B2.

Le panel prévu par le plan de sondage comprendrait 448 ménages. Cependant seulement 377 ménages ont effectivement été enquêtés, soit 170 ménages de l'échantillon B1 et 207 de l'échantillon B2. Une deuxième incohérence provient du fait que le panel est un panel de logements. Les ménages de 1992/93 qui n'ont pas été retrouvés dans leur habitation en 1995 ont été remplacés par le ménage logé dans cette même habitation, tout en gardant le numéro d'identification prévu pour le ménage initialement recherché. Cette procédure rend impossible la possibilité de trouver les ménages du panel par une simple confrontation des numéros d'identification attribués lors des deux enquêtes. Un assortiment des ménages par leur nom n'est pas non plus possible, car les fichiers de données ne comprennent pas ceux-ci.

Nous avons cependant tenté d'effectuer un contrôle. Il a été décidé de confronter quelques caractéristiques, a priori constantes dans le temps, du chef de ménage en 1992/93 et 1995 : le sexe, la date de naissance, la religion, l'ethnie, le statut matrimonial et le département de naissance. Il est clair qu'une telle comparaison n'est pas parfaite, car (i) la personne indiquée comme chef de ménage sur le questionnaire peut ne pas être la même durant les deux années, même s'il s'agit du même ménage; (ii) les renseignements peuvent faire l'objet de fausses déclarations (volontaires ou pas) et donc suggérer qu'il ne s'agit pas du même ménage; enfin, (iii) les caractéristiques comme la religion ou le statut matrimonial du chef du ménage peuvent évidemment changer dans une période de deux ans, même si ces caractéristiques sont a priori plus stables que la taille du ménage ou bien le type d'activité exercé.

³⁴ L'échantillon B1 a été écarté pour l'analyse de la pauvreté en coupes transversales en raison de manque de représentativité de ce sous-échantillon

Le Tableau n° III-1 montre la taille du panel selon la correspondance des caractéristiques du chef du ménage entre les deux années.

Tableau n° III-1 : Nombre de ménages compris dans le panel, selon le critère de correspondance

Critère	Ménages ou correspondance	
	Nombre	Proportion
Aucune restriction	377	100,0 %
Sexe du chef du ménage (CM)	343	91,0 %
Statut matrimonial du CM	299	79,3 %
Ethnie du CM	297	78,8 %
Département de naissance du CM	278	73,7 %
Religion du CM	274	73,1 %
Année de naissance (\pm 5 ans) du CM	255	67,6 %
Sexe et ethnie du CM	277	73,5 %
Sexe et religion du CM	254	67,4 %
Sexe, religion et ethnie du CM	217	57,6 %

Sources : EP 1993 et ENV 1995, calcul des auteurs.

b) Représentativité du panel

Le panel ne peut prétendre être représentatif de la population car il est limité aux ménages restés à la même adresse depuis deux années. De ce fait même, il est constitué de ménages moins mobiles que les ménages moyens. D'ailleurs il a été constaté déjà lors de la première enquête en 1992/93 que les ménages effectivement interrogés étaient déjà moins mobiles que la population générale. Il n'est pas possible de redresser la représentativité du panel. Cependant, il est recommandé par l'INS d'utiliser les pondérations pour redresser au moins les chances inégales de sélection imposées par le plan de sondage en 1995.

Le Tableau n° XI-2, en Annexe 1 présente les caractéristiques socio-démographiques en 1992/93 et en 1995 des individus faisant (a priori) partie du panel. Ce tableau permet d'une part d'évaluer la correspondance des caractéristiques des ménages dans les deux échantillons du panel et d'autre part d'évaluer la représentativité du panel par rapport aux échantillons totaux en les comparant avec les tableaux descriptifs dans l'Annexe 1.

Si la distribution entre les sexes correspond approximativement entre les deux échantillons du panel, elle montre une sur-représentation des femmes par rapport aux échantillons totaux. Concernant la proportion des étrangers au sein de la population ivoirienne, la vague de 1992/93 du panel comprend significativement plus d'étrangers que celle de 1995³⁵. En même temps, le panel reflète donc, ce qui est surprenant, la diminution de la proportion des étrangers (si elle est réelle) observée sur les échantillons totaux. Il faut noter que déjà la représentativité de l'échantillon total de 1995 peut être remis en cause en raison de sa petite taille.

La taille moyenne des ménages du panel est quasi identique entre 1992/93 et 1995, mais elle est significativement plus élevée (de 0,5 à 1,5 personnes) que celle indiquée par les échantillons totaux. Concernant la structure d'âge, les deux échantillons du panel correspondent parfaitement³⁶. Cependant, les individus du panel sont en moyenne plus âgés

³⁵ Ce qui pourrait être seulement expliqué par un nombre significatif de naturalisations ou bien par des nouvelles naissances au sein des familles d'étrangers ayant obtenu par leur naissance la nationalité ivoirienne. Ni la première, ni la deuxième explication ne sont confirmées par les données.

³⁶ La population de 1995 est âgée d'environ deux (Abidjan trois) ans de plus que celle de 1992/93.

que ceux des échantillons totaux (mais pas les chefs des ménages seuls). La structure de la population selon le statut matrimonial est cohérente entre l'échantillon du panel de 1995 et l'échantillon total de 1995, mais biaisé entre l'échantillon du panel de 1992/93 et l'échantillon total de 1992/93 ainsi qu'entre les deux échantillons du panel. Finalement, on peut dire que les deux vagues du panel sont relativement cohérentes entre-elles, mais que le panel dans sa totalité est biaisé par rapport aux échantillons totaux.

Le Tableau n° III-2 confronte les dépenses réelles par tête et les indicateurs *FGT* sur les individus, calculés à partir des échantillons totaux avec ceux mesurés à partir des échantillons du panel.

Tableau n° III-2 : Dépenses réelles par tête et indicateurs *FGT* (sur individus) calculées à partir des échantillons totaux et à partir des échantillons du panel

Indicateur	1992/93	1992/93	1995	1995
	Ensemble d'échantillon (N=10 099)	Individus du panel (N=504)	Ensemble d'échantillon (N=1 340)	Individus du panel (N=512)
Abidjan				
Dépense réelles par tête (F CFA, en prix de 1996)	414 681	493 987	382 694	362 859
P0 (Ligne 2\$)	21,6	28,6	38,5	45,5
P1 (Ligne 2\$)	4,6	4,4	11,9	17,5
P2 (Ligne 2\$)	1,5	1,4	5,4	8,0
Autres villes	(N=22 962)	(N=591)	(N=1 322)	(N=591)
Dépense réelles par tête (F CFA, en prix de 1996)	222 415	188 238	227 523	162 369
P0 (Ligne 2\$)	61,2	76,3	62,5	80,5
P1 (Ligne 2\$)	23,8	29,8	23,3	40,8
P2 (Ligne 2\$)	12,1	14,7	11,3	24,3

Sources : EP 1992/93 et ENV 1995, calcul des auteurs.

Les taux de pauvreté calculés sur les ménages du panel sont généralement plus élevés que ceux calculés sur les échantillons totaux. L'écart absolu en points de pourcentage est surtout important pour la strate des "autres villes". La moyenne des dépenses par tête calculée sur les ménages du panel est, à l'exception d'Abidjan en 1992, toujours inférieure à celle calculée sur les échantillons totaux. *Cela confirme l'hypothèse que l'échantillon longitudinal présente un biais d'attrition dans le sens que ces ménages sont en moyenne moins mobiles, plus grands et plus pauvres. Au biais d'attrition s'ajoute évidemment le problème de la faible taille de l'échantillon qui ne permet pas d'obtenir des estimations suffisamment fiables.*

IV. Analyse de l'évolution des niveaux de vie des ménages urbains ivoiriens par l'approche monétaire

A. Evolution de la consommation moyenne

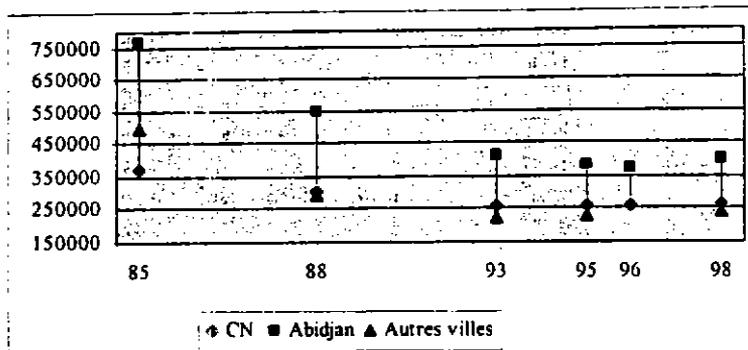
Malgré les réserves précédentes concernant la qualité des enquêtes, la tendance générale des niveaux réels de dépenses par tête est sensiblement identique à celle des comptes nationaux³⁷ (cf. Figure IV-1). Notons, cependant, que les enquêtes révèlent une tendance à la baisse beaucoup plus forte de la consommation urbaine par rapport à la moyenne nationale durant la période 1985-1995. Qui plus est, l'augmentation de la consommation moyenne par tête constatée dans les comptes nationaux à partir de 1993 ne concernerait pas les ménages d'Abidjan pour lesquels les enquêtes révèlent la poursuite de la baisse jusqu'en 1996, baisse qui doit être plus marquée encore puisque, rappelons-le, la taille moyenne des ménages en 1996 est anormalement faible en comparaison avec les autres années (cf. Tableau n° IV-5, Tableau n° IV-6, Tableau n° IV-7).

C'est ainsi que la dépense totale réelle par tête à Abidjan et dans les autres villes aurait été réduite de moitié entre 1985 et 1995 (cf. Tableau n° IV-3, Tableau n° IV-4). Alors qu'en 1985 le niveau moyen par tête des dépenses à Abidjan représentait le double de la moyenne nationale, il n'en constituerait que 1,5 fois en 1995. De même, le niveau moyen de consommation des autres zones urbaines a rejoint les moyennes nationales (cf. Figure IV-1). Si tant est que les résultats d'enquêtes soient corrects, les ménages urbains seraient la catégorie de la population ivoirienne la plus durement touchée par la crise des années 1980 et du début des années 1990. En mettant de côté les questions de méthode déjà soulevées, cette forte chute aurait touché l'ensemble des postes budgétaires pour les ménages d'Abidjan ainsi que pour ceux des autres villes. Notons que, pour ces derniers, les dépenses de logement, d'éducation et d'équipement auraient été encore plus réduites sur la période (cf. Tableau n° IV-5 Tableau n° IV-6).

Alors que les ménages urbains résidents hors Abidjan bénéficieraient de la reprise économique dès 1995, les ménages abidjanais n'en tireraient profit qu'après 1996. C'est ainsi que la consommation moyenne réelle par tête augmenterait de 1.5% par an entre 1995 et 1998 à Abidjan et de 1.9% dans les autres villes. Quoi qu'il en soit, ces légères hausses ne permettent pas de rattraper les niveaux de dépenses du milieu des années 80, ces derniers auraient finalement chuté en moyenne de 5% par an dans l'ensemble des villes, soit une baisse de moitié en 13 ans.

³⁷ Les séries de dépenses des ménages ont été déflatées par l'indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 1996. Cet indice est en fait celui de la ville d'Abidjan. Un déflateur régional a été calculé seulement pour l'année 1985 par l'Institut National de la Statistique (INS). Pour un indice 100 à Abidjan il est égal à 96 dans les autres villes. A défaut d'autres informations, ce déflateur régional est appliqué de 1985 à 1998.

Figure IV-1 : Consommation totale moyenne par tête, en FCFA constants (base 100 = 1996)



Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988, enquête prioritaire 1993, enquête UEMOA 1996, enquête ENV 1995 et 1998 ; World Bank (2000a). Calcul des auteurs.

Tableau n° IV-1: Coefficients budgétaires moyens des ménages d'Abidjan, 1985-1998.

(en %)	LSMS		EP	ENV	UEMOA	ENV
	1985	1988	1993	1995	1996	1998
Alimentation (hors autoconso)	39	32	37	39	43	39
Habillement	6	7	6	6	7	7
Logement	11	12	12	10	7	8
Loyer	11	15	14	13	10	10
Equipement et entretien	4	4	4	4	5	4
Santé	6	4	8	6	5	8
Transport	8	8	10	13	9	13
Loisir a)	1	1	1	1	3	2
Education	8	10	6	6	3	5
Hôtel, Café Restaurant	4	3			1	
Autres dépenses	2	3	2	2	7	3
Dépenses Totales	100	100	100	100	100	100

a) y compris les repas pris à l'extérieur pour les années 1993, 1995 et 1998.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1986, 1987, 1988 ; enquête prioritaire 1993, enquête UEMOA 1996, enquêtes ENV 1995 et 1998 ; calcul des auteurs.

Tableau n° IV-2 : Coefficients budgétaires moyens en milieu urbain (hors Abidjan) des ménages, 1985-1998.

(en %)	LSMS		EP	ENV	
	1985	1988	1993	1995	1998
Alimentation (hors autocons)	37	39	44	50	45
Habillement	7	7	7	8	8
Logement	10	10	10	9	8
Loyer	16	16	15	10	11
Equipement et entretien	4	3	4	3	3
Santé	7	6	5	7	7
Transport	7	4	8	7	9
Loisir a)	1	0	1	2	1
Education	7	9	4	3	4
Hôtel, Café Restaurant	3	3			
Autres dépenses	2	2	1	1	3
Dépenses Totales	100	100	100	100	100

a) y compris les repas pris à l'extérieur pour les années 1993, 1995 et 1998.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1986, 1987, 1988 ; enquête prioritaire 1993, enquête UEMOA 1996, enquêtes ENV 1995 et 1998 ; calcul des auteurs.

Tableau n° IV-3 : Dépenses réelles par tête, Abidjan, 1985-1998 (F CFA, base 100=1996)

	LSMS		E P		UEMOA	ENV
	1985	1988	1992	1995	1996	1998
Alimentation (hors autocons)	300 869	176 374	151 445	147 862	161 036	156 275
Habillement	42 739	41 072	24 988	22 651	26 164	29 500
Logement	86 140	68 122	50 721	39 090	27 144	33 113
Loyer	85 915	82 963	57 671	49 668	38 115	41 756
Equiperment et entretien	27 692	21 571	16 986	15 010	16 937	17 486
Santé	48 640	22 014	32 936	23 425	17 293	30 838
Transport	60 958	43 846	42 974	50 899	34 464	50232
Loisir a)	5 540	4 871	5 226	3 935	12 077	7 066
Education	63 599	52 377	24 600	22 677	12 187	21 484
Hôtel, Café Restaurant	28 344	19 198			2 162	0
Autres dépenses	17 335	16 697	7 132	7 478	25 967	12 566
Dépenses Totales	767 771	549 104	414 681	382 694	373 547	400 315
Indice prix à la cons. (INS)	49,7	62,4	66,3	97,6	100,0	108,9

a) y compris les repas pris à l'extérieur pour les années 1993 et 1995.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, enquête UEMOA 1996, enquêtes ENV 1995 et 1998 ; calcul des auteurs.

Tableau n° IV-4 : Dépenses réelles par tête, autres villes, 1985-1998 (F CFA, base 100=1996)

	LSMS				
	1985	1988	1993	1995	1998
Alimentation (hors autocons)	184 847	115 281	97 412	113 287	108 431
Habillement	34 621	21 542	16 459	18 177	19 683
Logement	52 274	30 190	23 150	19 702	19 929
Loyer	81 313	47 984	32 607	21 726	26 579
Equiperment et entretien	19 812	9 509	9 150	7 893	7 465
Santé	33 027	16 890	11 772	15 354	17 793
Transport	34 958	11 964	16 805	16 106	21 490
Loisir a)	2 563	810	3 179	4 864	3 269
Education	33 236	26 049	9 084	7 084	9 642
Hôtel, Café Restaurant	14 383	8 220			
Autres dépenses	8 817	5 387	2 796	3 328	3 328
Dépenses Totales	499 852	293 823	222 415	227 523	240 638

a) y compris les repas pris à l'extérieur pour les années 1993 et 1995.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, enquêtes ENV 1995 et 1998 ; calcul des auteurs.

Tableau n° IV-5 : Taux de croissance moyen annuel des dépenses réelles par tête Abidjan, 1985-1998

(en %)	1985-1998	1985-1988	1988-1992	1992-1995	1995-1998
Alimentation (hors autocons)	-4,0	-16,3	-3,7	-0,8	1,9
Habillement	-4,3	-1,3	-11,7	-3,2	9,2
Logement	-7,1	-7,5	-7,1	-8,3	-5,4
Loyer	-8,2	-1,2	-8,7	-4,9	-5,6
Equiperment et entretien	-7,2	-8,0	-5,8	-4,0	5,2
Santé	-4,6	-23,2	10,6	-10,7	9,6
Transport	-3,7	-10,4	-0,5	5,8	-0,4
Loisir a)	1,9	-4,2	1,8	-9,0	21,5
Education	-9,1	-6,3	-17,2	-2,7	-1,8
Hôtel, Café Restaurant		-12,2			
Autres dépenses	-7,2	-1,2	-19,2	1,6	18,9
Dépenses Totales	-5,5	-10,6	-6,8	-2,6	1,5

a) y compris les repas pris à l'extérieur pour les années 1993 et 1995.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, enquête UEMOA 1996, enquêtes ENV 1995 et 1998 ; calcul des auteurs.

Tableau n° IV-6 : Taux de croissance moyen annuel des dépenses réelles par tête, autres villes, 1985-1998

(en %)	1985-1998	1985-1988	1988-1993	1993-1995	1995-1998
Alimentation (hors autocons)	-3,4	-14,6	-3,3	7,8	-1,4
Habillement	-3,6	-14,6	-5,2	5,1	2,7
Logement	-6,6	-16,7	-5,2	-7,7	0,4
Loyer	-7,7	-16,1	-7,4	-18,4	7,0
Equiperment et entretien	-6,6	-21,7	-0,8	-7,1	-1,8
Santé	-4,0	-20,0	-7,0	14,2	5,0
Transport	-3,1	-30,1	7,0	-2,1	10,1
Loisir a)	2,5	-31,9	31,5	23,7	-12,4
Education	-8,5	-7,8	-19,0	-11,7	10,8
Hôtel, Café Restaurant		-17,0			
Autres dépenses	-7,2	-15,1	-19,0	-11,7	0,0
Dépenses Totales	-4,9	-16,2	-5,4	1,1	1,9

a) y compris les repas pris à l'extérieur pour les années 1993 et 1995.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, enquêtes ENV 1995 et 1998 ; calcul des auteurs.

Tableau n° IV-7 : Consommation privée par tête, données de la comptabilité nationale, 1985-1998

	1985	1988	1993	1995	1996	1998
Consommation par tête	373 770	303 050	253 180	255 970	258 630	266 631
	1985-98	1985-88	1988-93	1993-95	1995-96	1995-98
tcma a)	-2.6	-6.8	-3.5	0.6	1.0	1.4

a) tcma : taux de croissance moyen annuel.

Sources : Comptabilité Nationale, INS; calcul des auteurs.

B. Evolution de la pauvreté monétaire³⁸

Une fois effectués les choix méthodologiques concernant le calcul du niveau de bien-être par l'approche monétaire, la question de la prise en compte ou non de l'effet taille des ménages sur la mesure de la pauvreté se pose. Comme le soulignent Deaton et Zaidi (1999), le choix des échelles d'équivalence reste quelque peu arbitraire. Dans la mesure où la taille des ménages n'est pas sensiblement différente entre Abidjan et les autres centres urbains et où elle ne connaît pas de grandes évolutions sur la période étudiée, il nous a paru suffisant de calculer les dépenses par tête en divisant les dépenses des ménages par leur taille. Les indicateurs de pauvreté du Tableau n° IV-8 sont exprimés en pourcentage d'individus, tandis qu'en annexe figurent ces mêmes indicateurs en nombre de ménages³⁹.

³⁸ Tandis que dans le cœur du rapport l'analyse se concentre sur l'évolution de la pauvreté monétaire depuis 1985, en annexe n°1 figure un exposé rapide des profils de pauvreté sur les années 1985, 1988, 1993 et 1998.

³⁹ Les indicateurs par ménages seront nécessaires ultérieurement lors de l'analyse de la correspondance entre pauvreté monétaire et celle mesurée par les conditions de vie des ménages. Alors qu'il est normal de constater des incidences par ménages moins fortes que celles exprimées en nombre d'individus, les deux approches montrent les mêmes tendances.

La pauvreté extrême à Abidjan ne serait réellement apparue qu'en 1993. Par contre, dans les autres villes, le taux d'individus ne disposant pas de 1 \$US par jour pour vivre se situait déjà autour de 4% en 1985. Après une légère baisse, il ne cesse de croître pour atteindre 20.4% en 1993, avant de connaître un faible recul par la suite. L'essentiel de l'augmentation de l'extrême pauvreté dans les villes hors Abidjan se situerait au plus profond de la crise macroéconomique, soit entre 1988 et 1993. A Abidjan, l'augmentation aurait eu lieu plutôt entre 1993 et 1995.

Par contre, l'examen de l'incidence de la pauvreté à 2 \$US par jour révèle qu'à Abidjan, la pauvreté serait apparue dès 1988 et progresse de manière significative jusqu'en 1995. Dans les autres centres urbains, les taux de pauvreté sont déjà élevés en 1985 (15.4%) et auraient fortement augmenté dès 1988. De 1988 à 1993, le nombre de personnes disposant de moins de

Détermination des seuils de pauvreté

Le mode d'actualisation de la ligne de pauvreté correspondant à 1 \$US 1985 PPA par jour est expliqué dans une note technique en Annexe C du rapport global et conduit aux seuils de pauvreté du tableau ci-dessous. On remarquera que les seuils de pauvreté sont finalement proches des seuils retenus par l'INS et Grootaert (1995). A l'instar des différents travaux déjà effectués sur la pauvreté en Côte d'Ivoire, c'est l'indice des prix à la consommation à Abidjan, élaboré par l'INS, qui sert à déflater les séries auquel on applique un écart de 0.96 pour les autres zones urbaines.

Seuils de pauvreté, Abidjan

FCFA par an et par tête	1 \$US PPA 1985	2 \$US PPA 1985	Seuil INS ^{a)}	Seuil INS extr. pauv. ^{b)}
1985	50 550	101 100	75 000	nd
1988	63 400	126 800	93 300	nd
1993	68 800	137 600	101 340	63 375
1995	99 160	198 300	144 800	86 760
1996	101 600	203 200		
1998	110 700	221 400	162 800	95 700

a) seuil relatif, correspondant au dernier décile de la distribution des dépenses en 1985, actualisé par l'évolution de l'IPC.

2 \$US par jour aurait été multiplié par plus de 3.5 à Abidjan et seulement par 1.9 dans les autres villes. Les taux de pauvreté atteindraient ainsi 21.6 % à Abidjan et 61.2 % dans les autres villes. Par la suite, jusqu'en 1995, l'incidence de la pauvreté aurait continué à croître jusqu'à 38.5% à Abidjan, tandis que dans les autres villes, durant cette même période, l'incidence stagnerait autour de 62%. Les ménages de la capitale auraient donc été relativement protégés par rapport aux autres ménages urbains, durant la première période de la crise, amorcée juste après le sursaut de 1985-1986, cette dernière finissant par atteindre l'ensemble de la population urbaine au milieu des années 90. On observe alors que, pour l'ensemble des indicateurs de pauvreté, le poids des ménages d'Abidjan ne cesse de croître. C'est ainsi que sur l'ensemble du milieu urbain le taux de pauvreté serait passé de 8.5 en 1985 à 48.8 en 1995 tandis que le taux de pauvreté extrême aurait augmenté, passant de 2.1% à 11.5%.

Les indicateurs de profondeur de la pauvreté qui expriment l'écart moyen des revenus des pauvres au seuil de pauvreté révèlent que l'accroissement de l'incidence de la pauvreté s'est accompagnée d'une dégradation de la situation moyenne des pauvres. De même, l'indicateur de sévérité de la pauvreté qui mesure ce phénomène au travers d'une combinaison du taux de

pauvreté, du degré moyen de pauvreté et d'une mesure d'inégalité parmi les pauvres, ne cesserait de croître.

Dans la mesure où l'enquête 1996 semble, à plusieurs égards, différer des autres enquêtes, attachons-nous à examiner l'évolution des indicateurs de pauvreté seulement entre 1995 et 1998. Pour Abidjan, les indicateurs d'extrême pauvreté expriment tous une baisse. L'incidence de la pauvreté serait redescendue de 7.4% à 1.5%. De même, dans les autres centres urbains, la baisse constatée entre 1993 et 1995 se poursuivrait. L'évolution de la pauvreté à 2\$US montre une diminution de l'ensemble des indicateurs FGT à Abidjan comme dans les autres villes. Le poids des ménages de la capitale dans les indicateurs globaux de pauvreté s'amenuise, 28% des pauvres urbains vivant dorénavant à Abidjan en 1998, contre 45% en 1995.

Cependant, les niveaux atteints en 1998 sont quasi similaires à ceux de 1993. Sur l'ensemble du milieu urbain, les indicateurs d'extrême pauvreté auraient baissé entre 1995 et 1998 alors que ceux de la pauvreté « simple » stagneraient. Il est donc loin d'être évident que la reprise de la croissance d'après la dévaluation ait pu enrayer l'augmentation de la pauvreté.

Il est important de rappeler que les tendances ainsi décrites de la pauvreté en milieu urbain en Côte d'Ivoire sont très peu précises. En effet, du fait notamment de la faible taille des échantillons de la quasi totalité des enquêtes, les résultats souffrent tous d'une faible précision (cf. intervalles de confiance des incidences de pauvreté du Tableau n° IV-8).

Finalement, seules les longues tendances sont sans équivoque, soit la forte progression de la pauvreté à 2\$US à Abidjan à partir de 1988 et celle de la pauvreté à 1 \$US comme à 2 \$US dans les autres centres urbains, l'essentiel de l'apparition de la pauvreté ayant eu lieu entre 1988 et 1993. Du fait de l'accélération de la pauvreté à Abidjan, le poids de la capitale dans les indicateurs globaux urbains de pauvreté devient alors plus important pour toutefois atteindre seulement moins d'un tiers des pauvres urbains ivoiriens en 1998.

Une analyse de la dominance paraît indispensable tant pour vérifier la robustesse des tendances significatives que pour confirmer la difficulté à déterminer l'évolution de la pauvreté durant les dernières années.

Tableau n° IV-8 : Evolution des indicateurs de pauvreté monétaire en milieu urbain en Côte d'Ivoire (par individus)

(en %)	Ligne 1\$ par jour				Ligne 2\$ par jour							
	1985	1988	1992/93	1995	1996	1998	1985	1988	1992/93	1995	1996	1998
Abidjan												
Incidence de la pauvreté (P0)	0.3	0.0	1.4	7.4	2.8	1.5	1.0	6.1	21.6	38.5	24.5	26.3
intervalle de confiance	(0.0 - 1.0)		(0.6 - 2.2)	(1.9 - 12.7)	(0.0-5.7)	(0.4-2.6)	(0.0 - 2.7)	(2.4 - 9.8)	(17.8 - 25.4)	(25.0-51.9)	(19.2-29.8)	(20.1-32.5)
Profondeur de la pauvreté (P1)	0.02	0.0	0.2	1.6	0.4	0.2	0.2	0.5	4.6	11.9	6.3	6.5
Sévérité de la pauvreté (P2)	0.00	0.0	0.03	0.5	0.1	0.07	0.1	0.07	1.5	5.4	2.3	2.3
Autres villes												
Incidence de la pauvreté (P0)	3.8	2.9	20.4	17.0	14.9	14.9	15.4	31.8	61.2	62.6	56.6	56.6
intervalle de confiance	(0.0 - 8.4)	(0.5 - 5.3)	(17.5-23.3)	(6.7- 27.2)	(10.5-19.4)		(6.7-24.1)	(23.4- 40.2)	(57.7- 64.7)	(52.1-73.2)		(49.3-63.8)
Profondeur de la pauvreté (P1)	1.1	0.7	5.5	4.5	3.4	3.4	4.7	7.7	23.8	23.3	19.1	19.1
Sévérité de la pauvreté (P2)	0.6	0.2	2.2	1.7	1.2	1.2	2.3	2.9	12.1	11.3	9.0	9.0
Milieu urbain												
Incidence de la pauvreté (P0)	2.1	1.6	11.8	11.5	8.8	8.8	8.5	20.4	43.2	48.8	42.7	42.7
intervalle de confiance	(0.0 - 4.5)	(0.2 - 2.9)	(10.1-13.4)	(6.0-16.9)	(6.3-11.3)		(4.0 - 13.0)	(15.5- 25.3)	(39.9- 46.5)	(39.6-57.9)		(37.7-47.7)
% Abidjan	7.5	0.0	5.5	36.9	8.0	8.0	5.9	13.3	22.7	45.3	28.2	28.2
% Autres villes	92.5	100.0	94.5	63.1	92.0	92.0	94.1	86.7	77.2	54.7	71.8	71.8
Profondeur de la pauvreté (P1)	0.6	0.4	3.1	2.9	1.9	1.9	2.6	4.5	15.1	16.8	13.4	13.4
% Abidjan	1.9	0.0	2.7	32.8	4.9	4.9	4.6	5.0	13.9	40.8	22.5	22.5
% Autres villes	98.1	100.0	97.3	67.2	95.1	95.1	95.4	95.0	86.1	59.2	77.5	77.5
Sévérité de la pauvreté (P2)	0.3	0.1	1.2	1.0	0.7	0.7	1.3	1.6	7.3	7.9	5.9	5.9
% Abidjan	0.3	0.0	1.3	28.4	4.9	4.9	4.2	1.8	9.3	39.4	17.6	17.6
% Autres villes	99.7	100.0	98.7	71.6	95.1	95.1	95.8	98.2	90.7	60.6	82.4	82.4

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, enquête UEMOA 1996, enquêtes ENV 1995 et 1998 ; calcul des auteurs.

Tableau n° IV-9 : Analyse de la dominance de premier et second ordres

Dominance de premier ordre (P0)		1985 - 88	1988 - 92/93	1992/93 - 95	1995 - 98	1993 - 98
Abidjan						
différenciation des courbes cumulées de dépenses ^{a)}						
Nbre de croisements	significative	3	pas de croisement	9	11	6
intervalle	[161 000 - 166 700]	indéterminé ⇒ 166 700 après 166700, P0(88)>P0(85)	P0(93)>P0(88)	[526 000 - 592 000]	[57 000 - 500 000]	[79 000 - 101 000]
				P0(95)>P0(93) ⇒ 400 000 après 400 000, indéterminé	indéterminé ⇒ 60 000 de 60 000 à 400 000, P0(95)>P0(98)	indéterminé ⇒ 150 000 de 150 000 à 300 000, P0(98)>P0(93)
					après 400 000, indéterminé	après 300 000, indéterminé
Autres villes						
différenciation des courbes cumulées de dépenses ^{a)}						
Nbre de croisements	significative	3	1	20	pas de croisement	20
intervalle	[108 000 - 116 500]	indéterminé ⇒ 150000 après 150000, P0(88)>P0(85)	à 645 500	[28 000 - 113 000]	indéterminé ⇒ 150 000 après 150 000, P0(95)>P0(98)	[448 000 - 612 000]
			P0(93)>P0(88) ⇒ 600000	indéterminé ⇒ 350 000, après 350 000, P0(95)>P0(93)	indéterminé ⇒ 150 000 après 150 000, P0(95)>P0(98)	P0(93)>P0(98) ⇒ 200 000 indéterminé ensuite
			indéterminé ensuite			

Tableau n° IV-9 (suite)

Domaine de second ordre (P1, P2)		1985 - 88	1988 - 92/93	1992/93 - 95	1995 - 98	1993 - 98
Abidjan						
P1		indéterminé ⇒ 190 000 P1(88) > P1(85) ensuite	pas de croisement P1(93) > P1(88)	pas de croisement P1(95) > P1(93)	indéterminé ⇒ 60 000 de 60 000 à 400 000, P1(95) > P1(98) après 400 000, indéterminé	pas de croisement P1(98) > P1(93)
P2		indéterminé ⇒ 200 000 P2(88) > P2(85) ensuite	pas de croisement P2(93) > P2(88)	pas de croisement P2(95) > P2(93)	indéterminé ⇒ 60 000 P2(95) > P2(98) ensuite	pas de croisement indéterminé ⇒ 200 000 P2(98) > P2(93) ensuite
Autres villes						
P1		indéterminé ⇒ 140 000 P1(88) > P1(85) ensuite	pas de croisement P1(93) > P1(88)	indéterminé ⇒ 350 000 P1(95) > P1(93) ensuite	indéterminé ⇒ 150 000 après 150 000 P1(95) > P1(98)	pas de croisement P1(93) > P1(98)
P2		indéterminé ⇒ 180 000 P2(88) > P2(85) ensuite	pas de croisement P2(93) > P2(88)	indéterminé ⇒ 350 000 P2(95) > P2(93) ensuite	indéterminé ⇒ 200 000 après 200 000 P2(95) > P2(98)	pas de croisement P1(93) > P1(98)

a) test de Kolmogorov.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, enquêtes ENV 1995 et 1998 ; calcul des auteurs.

C. Analyse de la dominance en pauvreté monétaire

Des analyses de dominance ont été effectuées pour tester tant la robustesse des écarts régionaux que celle des évolutions temporelles⁴⁰.

Tout d'abord les tests permettent de confirmer le fait que l'incidence de la pauvreté est toujours plus forte dans les autres centres urbains qu'à Abidjan quelles que soient les années⁴¹.

Ensuite, les tests sur les tendances des indicateurs FGT de pauvreté conduisent aux conclusions suivantes (cf. Tableau n° IV-9) :

- toutes les distributions de dépenses sont statistiquement distinctes les unes des autres, les tests de Kolmogorov étant tous significatifs.
- **à Abidjan** : l'incidence de la pauvreté a augmenté sans équivoque entre 1985 et 1988, la baisse observée autour de 1\$ n'étant pas significative. L'analyse de la dominance de second ordre montre que la profondeur de la pauvreté (P1) a aussi significativement augmenté, entre 1985 et 1988 à partir du seuil de 190 000 Fcfa par an (1,9 \$US par jour), la tendance inverse, observée antérieurement, n'étant pas robuste. Il en est de même de la sévérité de la pauvreté (P2) pour laquelle 1988 ne domine 1985 de manière significative qu'à partir de 200 000 Fcfa par an (2 \$US par jour), les courbes se croisant et n'étant pas distinctement "écartées" précédemment. Entre 1988 et 1993, les distributions sont statistiquement distinctes, ne se croisent à aucun seuil et les écarts de taux de pauvreté sont significatifs. L'augmentation de l'ensemble des indicateurs de pauvreté est donc certaine.

La distribution des dépenses de 1995 ne domine celle de 1993 de manière significative que jusqu'au seuil de 400 000 Fcfa (soit environ 4 \$US par jour), les courbes étant très proches par la suite. On peut donc affirmer que le taux de pauvreté a effectivement augmenté entre 1993 et 1995 jusqu'à 4 \$US. Par ailleurs, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont augmenté quelque soit le seuil de pauvreté, les courbes ne se croisant à aucun moment.

Entre 1995 et 1998, les courbes se croisent une première fois autour de 0,5 \$US, puis se recourent plusieurs fois autour de 4 - 5 \$US. Entre ces deux seuils, l'incidence de pauvreté en 1998 est significativement plus faible qu'en 1995. Au-delà d'environ 4 \$US (400 000 Fcfa) les évolutions sont incertaines. Ces mêmes tendances se retrouvent pour les indicateurs P1 et P2.

Finalement, les trajectoires macro-économiques favorables constatées à partir de 1995 permettent-elles une baisse de la pauvreté par rapport à 1993 ? L'analyse en dominance confirme les premières impressions issues de la variation des indicateurs FGT, d'insuffisance des effets bénéfiques de la croissance. Alors qu'on ne peut affirmer une amélioration certaine du niveau de vie jusqu'à 1,5 \$US, le taux de pauvreté à 2\$US serait significativement plus élevé en 1998 qu'en 1993. Cette affirmation reste valable jusqu'au seuil de 3 \$US (300 000 Fcfa), les évolutions devenant incertaines au delà. La profondeur de pauvreté (P1) est sans équivoque supérieure en 1998 sur un large spectre de seuils de pauvreté. La variation de la sévérité de la pauvreté est indéterminée jusqu'à 2 \$, par la suite elle suit la même tendance que les autres indicateurs FGT.

⁴⁰ Pour ce faire, des tests de différentiation des distributions de dépenses sont entrepris; il s'agit d'un test de Kolmogorov qui vérifie s'il existe au moins un écart maximum sur l'ensemble de la distribution supérieur à un seuil critique. De même, on s'assure que pour un large spectre de seuils de pauvreté (de 0 à 4 fois le seuil de 2 \$US, soit plus de 80% des distributions) les courbes ne se croisent pas et que les écarts constatés sont significatifs. Ces derniers tests ont été effectués grâce au logiciel DADS développé par Ducloux J.-Y., Arrar A. et Fortin C. (Université Laval, Québec).

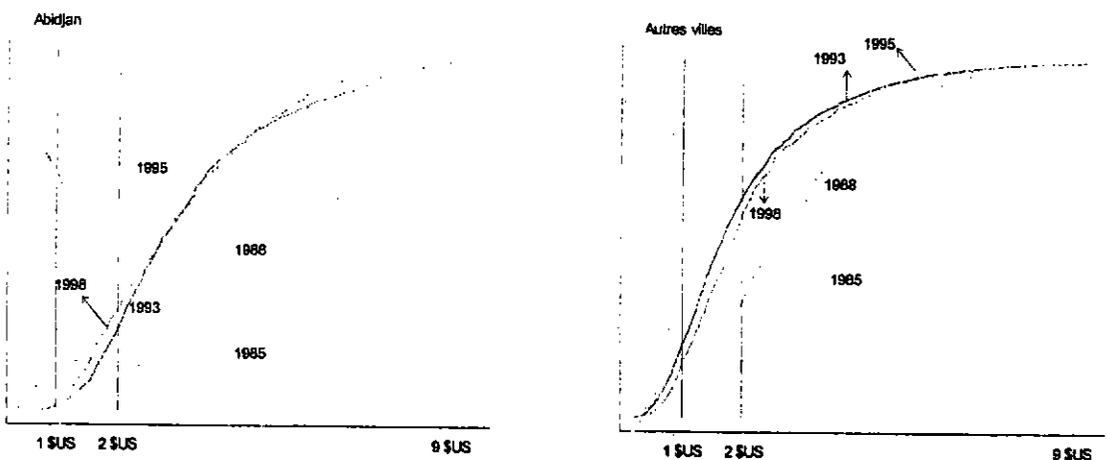
⁴¹ Les résultats de ces tests ne sont pas reproduits dans les tableaux joints.

- *dans les autres villes* : Les résultats constatés dans les autres villes entre 1985 et 1988 sont similaires à ceux observés à Abidjan : les baisses de l'incidence de la pauvreté jusqu'à 1 \$US par jour, de P1 jusqu'à 1,3 \$US et de P2 jusqu'à 1,6 \$US ne sont pas robustes, seules les tendances à la hausse après ces seuils le sont.
 Par contre, la technique de dominance révèle qu'on ne peut finalement pas conclure quant à la tendance de la pauvreté entre 1993 et 1995, puisqu'il y a incertitude jusqu'au seuil de 350 000 Fcfa.

La baisse de l'incidence de la pauvreté à 1 \$US et 2 \$US par jour entre 1993 et 1998 est confirmée. Cependant cette tendance ne se vérifie plus à partir de 4 \$US. La profondeur et la sévérité de la pauvreté auraient cependant baissé de manière significative.

Finalement, les tests de dominance effectués font ressortir que l'augmentation de la pauvreté sur l'ensemble du milieu urbain est sans équivoque entre 1985 et 1995 puisque les tendances se confirment jusqu'au seuil de 4 \$US par jour et par tête. A partir de ce moment là, les évolutions divergent sensiblement entre Abidjan et les autres centres urbains. A Abidjan, les baisses des indicateurs FGT de pauvreté entre 1995 et 1998 ne permettent pas d'atteindre un taux de pauvreté inférieur à celui de 1993. De 1993 à 1998 l'incidence de la pauvreté a augmenté, de manière significative entre 1,5 \$US et 3 \$US. A l'inverse, dans les centres urbains secondaires, les indicateurs de pauvreté ont significativement baissé entre 1993 et 1998 au moins jusqu'à 4 \$US. Ces résultats sont à nouveau confirmés lorsqu'une analyse en dominance séquentielle est entreprise : la situation monétaire des ménages urbains hors Abidjan s'est améliorée, quelques soient les catégories de ménages classés selon leur taille et leurs besoins entre 1993 et 1998, alors qu'à Abidjan le constat inverse s'impose. *Au total, il apparaît que la pauvreté urbaine en Côte d'Ivoire a augmenté entre 1993 et 1998.*

Figure IV-2 : Courbes de dépenses cumulées à Abidjan et dans les autres villes, 1985-1998.



Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

D. Dynamique de la pauvreté monétaire en Côte d'Ivoire : une analyse du panel 1992/93-1995

Les résultats exposés jusqu'à présent reposent sur une vision statique et non-dynamique dans la mesure où seuls les soldes nets de pauvreté ont été considérés et non les trajectoires des ménages au cours du temps. D'importantes questions demeurent sans réponse. Quelle proportion de la population se trouve en situation de pauvreté permanente et quel pourcentage

des pauvres d'une année donnée concerne des "pauvres transitoires" ? Peu de pays en développement sont armés pour répondre à ces questions car cela suppose de disposer d'un suivi à grande échelle des mêmes ménages au cours du temps.

Or, l'Enquête Prioritaire de 1992/93 et l'Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages 1995 permettent de construire un tel "échantillon dynamique" (panel) pour environ 370 ménages distribués sur toute la Côte d'Ivoire. La construction de tels échantillons longitudinaux était déjà possible à partir des enquêtes LSMS 1985-1988; ils ont d'ailleurs déjà été analysés, entre autres, par Groetaart et Kanbur (1993).

Alors que dans la section III la construction du panel de 1992/93-95 (et les problèmes qui en résultent) ainsi que les questions de représentativité et l'éventuel biais d'attrition de l'échantillon ont été exposés, on tente, ici, d'analyser la dynamique de la pauvreté entre 1992/93 et 1995 et de la comparer avec les matrices de transition obtenues des trois panels ivoiriens de 1985-86, 1986-87 et 1987-88.

Donc, malgré la petite taille de l'échantillon, le problème de sa représentativité et l'incertitude sur l'appartenance ou non des ménages au panel, on présente des matrices de transition entre les états "pauvre" et "non pauvre" pour le milieu urbain de la Côte d'Ivoire. Comme dans l'analyse des enquêtes en coupe transversale, on retient comme indicateur de bien être "les dépenses de consommation par tête" et comme seuil de pauvreté 2 US\$ PPA. Par contre, l'unité d'analyse est ici le ménage, car nous avons en effet un panel de ménages et non d'individus. Les résultats sont d'abord présentés pour tous les ménages dénombrés comme faisant partie du panel et ensuite seulement pour les ménages où le département de naissance du chef de ménage était identique dans les deux enquêtes 1992/93 et 1995.⁴²

Tableau n° IV-10 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), Abidjan

Pauvreté en 1992/93	Pauvreté en 1995		
	Pauvre (2\$)	Non pauvre	Total 1992/93
Pauvre (2\$)	56,6 % (3,3)	43,4 % (2,5)	8,3 % (5,8)
Non pauvre	31,9 % (20,5)	68,1 % (43,7)	91,7 % (64,2)
Total 1995	34,0 % (23,8)	66,0 % (46,2)	100 % (70)

Sources : EP 1992/93 et ENV 1995, calcul des auteurs.

⁴² Evidemment, comme nous l'avons souligné dans la section III, ce critère n'est pas parfait. D'une part il ne permet pas d'éviter qu'on exclue un ménage du panel même s'il a été effectivement deux fois enquêté (par exemple le chef a changé, le département n'a pas été correctement déclaré etc.). D'autre part, le chef d'un ménage ayant repris l'habitation d'un autre ménage peut naturellement être né dans le même département que son prédécesseur (la Côte d'Ivoire se divise en 51 départements). Toutefois, le nombre de ces deux types d'erreur devrait rester assez limité. Ce critère donne donc une approximation acceptable de la sensibilité des résultats par rapport à la façon de définir les ménages faisant partie du panel.

Tableau n° IV-11 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), autres villes

Pourcentage ligne (effectifs pondérés)	Pauvreté en 1995			
	Pauvreté en 1992/93	Pauvre (2\$)	Non pauvre	Total 1992/93
Pauvre (2\$)	70,1 % (33)	29,9 % (14)	52,2 % (47)	
Non pauvre	46,5 % (20)	53,5 % (23)	47,8 % (43)	
Total 1995	58,9 % (53)	41,1 % (37)	100 % (90)	

Sources : EP 1992/93 et ENV 1995, calcul des auteurs.

Tableau n° IV-12 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), milieu urbain

Pourcentage ligne (effectifs pondérés)	Pauvreté en 1995			
	Pauvreté en 1992/93	Pauvre (2\$)	Non pauvre	Total 1992/93
Pauvre (2\$)	68,1 % (32)	31,9 % (15)	29,4 % (47)	
Non pauvre	36,7 % (41)	63,3 % (72)	70,6 % (113)	
Total 1995	45,6 % (73)	54,4 % (87)	100 % (160)	

Sources : EP 1992/93 et ENV 1995, calcul des auteurs.

Tout d'abord, compte tenu du fait qu'il est fort possible d'observer une corrélation positive entre la taille de ménage et sa probabilité d'être pauvre, les taux de pauvreté calculés sur les ménages sont généralement inférieurs que ceux calculés sur les individus (cf. note 39 page 55). Du fait des très faibles effectifs dans les différentes cellules, surtout si on désagrège la subdivision entre Abidjan et les autres villes, les taux de transition ne peuvent pas être considérés comme fiables. Il convient donc de limiter l'interprétation des résultats aux tendances majeures.

On peut par exemple constater que les taux de transition dans la diagonale sont généralement plus élevés que dans les autres cellules, indiquant qu'il y a une certaine persistance de pauvreté et de non-pauvreté. Considérant l'ensemble des zones urbaines, approximativement 2/3 des ménages ayant été pauvres (non pauvres) en 1992/93 sont restés pauvres (non pauvres) en 1995. Inversement, 1/3 des ménages ayant été non pauvres (pauvres) en 1992/93 sont pauvres (non-pauvres) en 1995. La taille de l'échantillon ne permet pas de conclure sur la différence de la persistance de la pauvreté entre Abidjan et les autres villes. L'analyse longitudinale montre également, ce qui est logique dès qu'il y a une certaine mobilité ascendante, que la proportion des ménages étant pauvres dans les deux périodes consécutives est toujours inférieure au taux de pauvreté calculé pour les enquêtes en coupe transversale.

En sélectionnant seulement les ménages dont le département de naissance du chef de ménage correspond dans les deux enquêtes, la taille de l'échantillon devient tellement petite, qu'on préfère ne présenter ici que la matrice pour l'ensemble des zones urbaines (Tableau n° IV-13). Cette matrice confirme les tendances trouvées à partir du panel "non-restreint", mais suggère des taux de persistance légèrement plus faibles.

Tableau n° IV-13 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), zones urbaines

Pourcentage ligne (effectifs pondérés)	Pauvreté en 1995		
	Pauvre (2\$)	Non pauvre	Total 1992/93
Pauvreté en 1992/93			
Pauvre (2\$)	62,1 % (20,6)	37,9 % (12,6)	36,1 % (33,2)
Non pauvre	44,1 % (26)	55,9 % (32,8)	63,9 % (58,8)
Total 1995	50,7 % (46,6)	49,3 % (45,4)	100 % (92)

Sources : EP 1992/93 et ENV 1995, calcul des auteurs.

Les résultats ci-dessus peuvent être comparés avec ceux obtenus au travers d'une série de trois échantillons longitudinaux, 1985-86, 1986-87 et 1987-88, construites à partir des enquêtes LSMS. Ces panels, dont chacun comprend environ 700 ménages, ont été analysés par Grootaert et Kanbur (1993). Les auteurs retiennent également les dépenses de consommation du ménage par tête comme indicateur de bien-être. Ils définissent deux lignes de pauvreté. La première (128 600 FCFA/an en prix de 1985 \approx 1,48 US\$ PPA/jour) a été choisie afin de classer 30% de la population en 1985 comme pauvre. La deuxième (75 000 FCFA/an en prix de 1985 \approx 0,86 US\$ PPA/jour) identifie des ménages en pauvreté extrême en retenant les 10% les plus pauvres de la distribution en 1985. Les deux lignes sont maintenues constantes en termes réels au cours de leur analyse. A partir de ces deux lignes de pauvreté, Grootaert et Kanbur classent les ménages en trois niveaux, "très pauvre" (ceux en dessous de la ligne de pauvreté extrême), "moyennement pauvre" (ceux entre la ligne de pauvreté et la ligne de pauvreté extrême) et "non pauvre" (ceux au dessus de la ligne de pauvreté). Les Tableau n° IV-14, Tableau n° IV-15 et Tableau n° IV-16 montrent des matrices de transition entre les trois classes de niveau de vie estimées pour les ménages à Abidjan sur les échantillons 1985-86, 1986-87 et 1987-88⁴³.

Tableau n° IV-14 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), Abidjan 1985-1986

Pourcentage ligne (effectifs pondérés)	Pauvreté en 1986			Total 1985
	Très pauvre (0,86\$)	Moyen. pauvre (1,48\$)	Non pauvre	
Pauvreté en 1985				
Très pauvre (0,86\$)	-	-	-	-
Moyen. pauvre (1,48\$)	6,4 % (0,2)	47,4 % (1,9)	46,1 % (1,9)	2,8 % (4,0)
Non pauvre	-	13,3 % (18,4)	86,7 % (119,7)	97,1 % (138,1)
Total 1986	0,2 % (0,2)	14,3 % (20,3)	85,5 % (121,6)	100 % (142,2)

Source: Grootaert et Kanbur (1993).

⁴³ Les matrices montrent que la taille des échantillons longitudinaux construits à partir des enquêtes LSMS des années 80 est également très faible et ne permet donc pas non plus d'estimer des taux de transition fiables pour des régions isolées. De plus, les auteurs constatent également des problèmes de représentativité provenant d'une moindre mobilité des ménages faisant partie de ces panels par rapport à la totalité des ménages. Comme pour le panel 1992/93-1995, il est donc nécessaire de se concentrer sur les tendances majeures.

Tableau n° IV-15 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), Abidjan 1986-1987

Pourcentage ligne (effectifs pondérés) Pauvreté en 1986	Pauvreté en 1987			
	Très pauvre (0,86\$)	Moyen. pauvre (1,48\$)	Non pauvre	Total 1986
Très pauvre (0,86\$)	66,9 % (1,6)	-	33,0 % (0,8)	1,8 % (2,4)
Moyen. pauvre (1,48\$)	-	45,2 % (2,9)	54,8 % (3,5)	4,9 % (6,4)
Non pauvre	1,3 % (1,6)	3,4 % (4,1)	95,3 % (115,8)	93,3 % (121,5)
Total 1987	2,4 % (3,2)	5,4 % (7,0)	92,2 % (120,1)	100 % (130,2)

Source: Grootaert et Kanbur (1993).

Pour les trois échantillons, on note un pourcentage très élevé (entre 85% et 95%) de ménages qui restent dans la même classe dans les deux années consécutives (entre 75% et 85% pour les autres villes, matrices non-présentées). Ce taux serait sûrement plus faible si on retenait un seuil de pauvreté plus proche de 2\$. Entre 1% et 4% des ménages (pour les autres villes entre 10% et 20%) ont réussi à améliorer leur niveau de vie d'une année à l'autre.

Tableau n° IV-16 : Transitions de pauvreté des ménages (observations pondérées), Abidjan 1987-1988

Pourcentage ligne (effectifs pondérés) Pauvreté en 1987	Pauvreté en 1988			
	Très pauvre (0,86\$)	Moyen. pauvre (1,48\$)	Non pauvre	Total 1987
Très pauvre (0,86\$)	-	-	100 % (0,9)	0,7 % (0,9)
Moyen. pauvre (1,48\$)	-	50,0 % (4,4)	50,0 % (4,4)	6,7 % (8,9)
Non pauvre	-	1,4 % (1,8)	98,6 % (121,4)	92,7 % (123,2)
Total 1988	-	4,7 % (6,2)	95,3 % (126,7)	100 % (133)

Source: Grootaert et Kanbur (1993).

Les matrices de transition suggèrent qu'étant donné un ménage "moyennement pauvre" en t, il a une chance d'environ 50% de rester dans cette classe en t+1 et d'environ 50% de devenir "non-pauvre" en t+1. La probabilité de tomber dans la pauvreté extrême, étant "moyennement pauvre" ou "non-pauvre", semble quasi nulle à Abidjan (et très faible dans les autres villes, matrices non-présentées). La probabilité pour un ménage "non-pauvre" en t de devenir "moyennement pauvre" en t+1 semble également très faible.

La comparaison directe avec les taux de transition de 1992/93-95 reste purement hypothétique, d'une part en raison des faibles tailles d'échantillons et d'autre part à cause des définitions différentes des cellules de la matrice de transition. On peut supposer que la raison de la faible mobilité mesurée durant les années 1985-88 est liée au fait qu'un ménage est déjà considéré comme non-pauvre si ses dépenses par tête et par jour dépassent environ 1,5\$. L'analyse de la pauvreté en coupe transversale a montré qu'à Abidjan, le taux de pauvreté pour un seuil de 2\$ est beaucoup plus élevé que celui pour un seuil de 1\$ (6,1% contre presque 0% en 1988), suggérant qu'une grande partie des ménages se trouve juste en dessous du seuil de 2\$ par tête et par jour.

Malgré les difficultés liées à la très faible taille des panels et à l'incertitude sur l'appartenance ou non de certains ménages à ces échantillons, nous avons essayé ici d'utiliser le panel 1992/93-95 qui n'était, à notre connaissance, jusqu'à présent pas encore exploité. La pertinence des résultats reste assez limitée, compte tenu des problèmes mentionnés. Les résultats indiquent une certaine persistance de pauvreté. Approximativement 2/3 des ménages ayant été pauvres (non pauvres) en 1992/93 sont restés pauvres (non pauvres) en 1995. Inversement, 1/3 des ménages ayant été non pauvres (pauvres) en 1992/93 sont pauvres (non-pauvres) en 1995. L'analyse longitudinale montre également que la proportion des ménages étant pauvre dans les deux périodes consécutives est toujours inférieure au taux de pauvreté calculé pour les enquêtes en coupe transversale, ce à quoi on s'attendait. Ces résultats sont cohérents, même si la comparabilité reste très limitée, avec ceux obtenus à partir de l'analyse des panels sur les enquêtes LSMS des années 80 qui montrent également une persistance relativement forte de la pauvreté.

Par ailleurs, nous avons tenté de construire des pseudo-panels à partir de l'ensemble des enquêtes disponibles. La note technique en annexe E du rapport global expose la méthode et les difficultés rencontrées. Cependant, du fait de la faible taille de la plupart des échantillons, il n'a pas été possible d'en tirer des éléments sur la dynamique de la pauvreté.

E. Evolution des inégalités et décomposition de l'évolution de la pauvreté entre inégalité et croissance

1. Evolution des inégalités

L'examen des inégalités entre 1985 et 1998 permet d'apporter un éclairage supplémentaire sur l'évolution du bien-être et de la pauvreté en milieu urbain ivoirien depuis 1985.

A Abidjan, le coefficient de Gini augmenterait entre 1985 et 1988 et entre 1988 et 1995 de 0.34 à 0.37 et à 0.44, puis baisserait jusqu'en 1998 à 0.38 (cf. Tableau n° IV-17). Cependant, l'examen des courbes de Lorenz ainsi que les tests de significativité des écarts entre les courbes ne confirment aucun de ces accroissements des inégalités, les écarts entre les courbes n'étant pas suffisamment significatifs.

A l'inverse, dans les autres villes, l'indice de Gini baisserait passant de 0.38 en 1985, à 0.36 en 1998 avec deux fortes baisses observées entre 1985 et 1988 et entre 1993 et 1995. L'examen des courbes de Lorenz deux à deux permet cependant de confirmer uniquement l'évolution à la baisse entre 1985 et 1988 et celle à la hausse entre 1988 et 1993. Sinon les autres tendances ne sont pas significatives, la baisse légère des inégalités entre 1985 et 1998 n'est donc pas robuste.

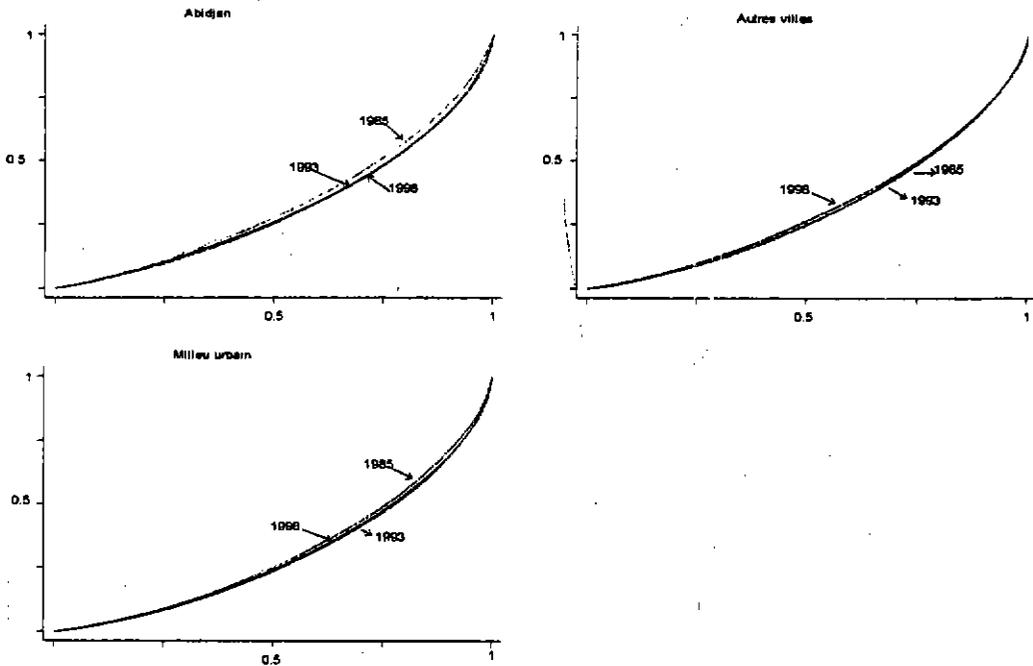
Tableau n° IV-17 : Evolution des coefficients de Gini entre 1985 et 1998

	1985	1988	1993	1995	1996	1998
Abidjan						
Gini	0.34	0.37	0.37	0.44	0.34	0.38
Intervalles de confiance 95 %	[0.31 - 0.37]	[0.33 - 0.40]	[0.36 - 0.39]	[0.39 - 0.48]	[0.32 - 0.37]	[0.35 - 0.40]
Autres Villes						
Gini	0.38	0.29	0.37	0.34		0.36
Intervalles de confiance 95 %	[0.35 - 0.42]	[0.27 - 0.31]	[0.36 - 0.38]	[0.31 - 0.38]		[0.33 - 0.39]
Milieu urbain						
Gini	0.38	0.37	0.40	0.43		0.38
Intervalles de confiance 95 %	[0.36 - 0.41]	[0.34 - 0.39]	[0.39 - 0.42]	[0.39 - 0.46]		[0.35 - 0.41]

Sources : enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquêtes prioritaires 1993 ; UEMOA 1996 ; enquêtes ENV 1993 et 1998 ; calcul des auteurs

Finalement, sur l'ensemble du milieu urbain, seul l'accroissement du coefficient de Gini observé entre 1988 et 1993 est significatif. Tant à Abidjan que pour les autres villes, aucune des tendances observées des inégalités entre 1985 et 1998 ne sont confirmées. On ne peut donc pas conclure de manière robuste sur l'évolution des inégalités en milieu urbain ivoirien entre 1985 et 1998 en se reposant uniquement sur l'évolution de cet indicateur.

Figure IV-3: Courbes de Lorenz, milieu urbain, Abidjan et autres villes, 1985-1998.



Sources : enquêtes LSMS 1985, enquêtes ENV 1993 et 1998; calcul des auteurs

2. Décomposition de l'évolution des indicateurs de pauvreté entre les effets de variations moyennes des dépenses et des inégalités

La décomposition de l'évolution des indicateurs de pauvreté entre les effets de variations moyennes des dépenses et des inégalités s'avère donc être un exercice peu utile. Il permet simplement de rappeler qu'entre le milieu des années 80 et la fin des années 90, le niveau moyen des dépenses par tête aurait diminué de moitié, l'évolution de la pauvreté étant alors expliquée pour 86%, 99,5% et 98,2% par les effets de décroissance des dépenses respectivement à Abidjan, dans les villes hors capitale, et sur l'ensemble du milieu urbain (cf. Tableau n° IV-18).

Tableau n° IV-18 : Décomposition de l'évolution des indicateurs de pauvreté (à 2 \$US) entre les effets de croissance et d'inégalité, 1985-1998.

taux de variation (en %)	P0	P1	P2
Abidjan			
Effet croissance	21,8	5,3	1,8
Effet redistribution	3,4	1,0	0,4
Effet total	25,2	6,3	2,2
Autres villes			
Effet croissance	41,0	16,5	8,4
Effet redistribution	0,2	-2,1	-1,8
Effet total	41,2	14,4	6,7
Milieu urbain			
Effet croissance	33,6	11,9	5,5
Effet redistribution	0,5	-1,1	-0,8
Effet total	34,2	10,8	4,7

Sources : enquêtes LSMS 1985, enquête ENV 1998; calcul des auteurs

3. Analyse des courbes de fréquence des dépenses

Tandis qu'il est difficile de conclure sur l'évolution des inégalités à l'examen des coefficients de Gini et des courbes de Lorenz, l'analyse des courbes de fréquence des dépenses permet de voir quels segments de la distribution des dépenses ont le plus évolué et dans quelle direction. C'est ainsi qu'on peut comparer les évolutions des classes moyennes par rapport aux classes les plus pauvres et les plus riches et comprendre comment les distributions de dépenses se sont transformées au fil des années. Pour ce faire, des courbes de densité de Kernel ont été représentées; on peut simultanément observer les niveaux de chaque fréquence de dépenses, leurs dispersions et leurs évolutions relatives.

Dans un premier temps, observons les grandes tendances entre 1985, 1988 et 1998, à Abidjan, et dans les autres centres urbains. Tout d'abord, le déplacement vers la gauche de l'ensemble des courbes montre que la baisse des niveaux de vie sur l'ensemble des 13 années a touché toutes les classes de dépenses. Ensuite, on observe que ce sont les classes de ménages disposant de 2 \$US par jour pour vivre à Abidjan et 1 \$US dans les autres centres urbains qui ont crû le plus fortement. Le corollaire de cette tendance est la baisse du niveau de vie des catégories au delà de 4 \$US. La forme plus aplatie de la courbe en 1985 exprime une distribution plus favorable aux classes "supérieures" tandis que les formes plus "condensées" des courbes 1988 et 1998 montrent des distributions beaucoup plus concentrées autour de niveaux de vie faibles (moins de 3 \$US par jour à Abidjan et 2 \$US dans les autres centres urbains).

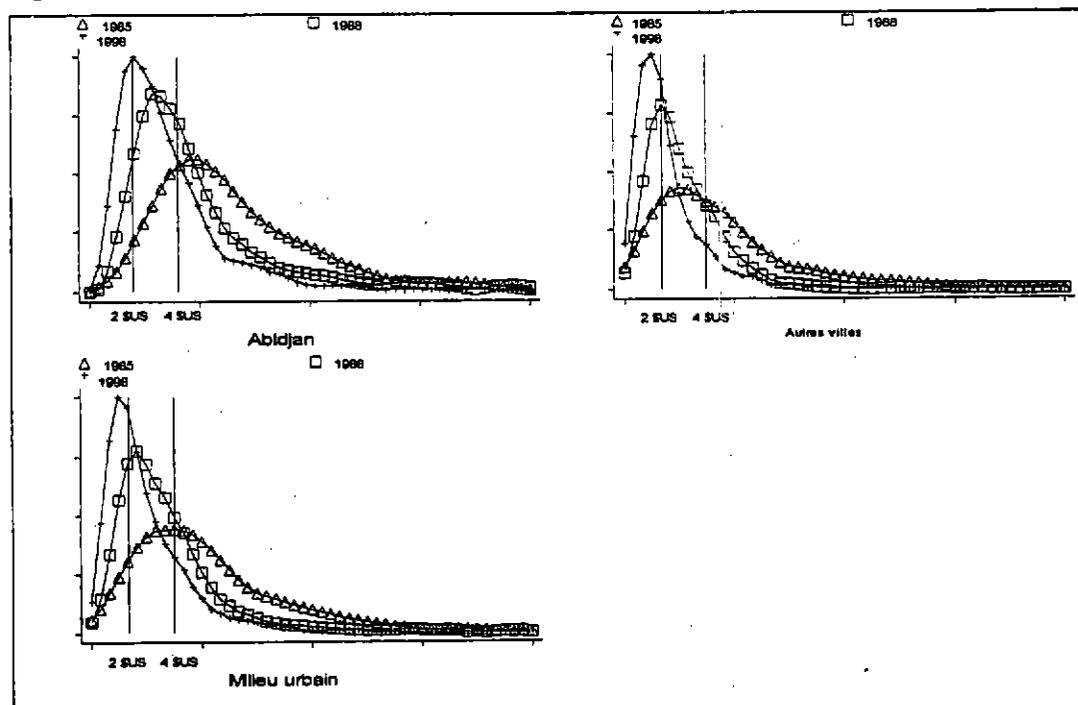
Dans un second temps, examinons plus en détail les évolutions durant les années 90.

Entre 1993 et 1995, à *Abidjan*, il apparaît que la situation ne se soit pas seulement dégradée pour les plus pauvres mais aussi pour l'ensemble des catégories de dépenses, et ce de manière quasi-identique pour toutes les classes. A l'inverse, et bien qu'on note une amélioration sur l'ensemble de la distribution, l'impact de la croissance retrouvée entre 1995 et 1998 n'est pas le même selon les niveaux de dépenses. Ce sont les classes au delà de 4 \$US, soit le dernier quartile, qui ont le plus bénéficié de la reprise tandis que la situation des plus pauvres ne s'améliore que faiblement. Finalement, l'évolution de la courbe de densité de dépenses entre 1993 et 1998 montre plusieurs phénomènes : une légère dégradation du niveau de vie des

classes se situant en dessous de 2 \$US, une amélioration des niveaux de dépenses des catégories entre 2 et 3 \$US ainsi que des classes au delà de 4 \$US. Rappelons que les deux premiers phénomènes ne se traduisent pas par une baisse de l'incidence de la pauvreté à 2 \$US mais, au contraire, par une hausse significative. La diminution des classes entre 2 et 3 \$US entre 1993 et 1998 se traduit par un aplatissement de la courbe de densité en 1998 : augmentation des catégories en deçà de 2 \$US et accroissement au delà de 4 \$US par jour. Cependant, à l'instar du coefficient de Gini qui ne change pas de manière significative, on n'observe qu'une très légère polarisation de la distribution des dépenses⁴⁴. On retient donc qu'à Abidjan, les ménages disposant de niveaux de dépenses inférieurs au seuil de pauvreté de 2 \$US ont moins bénéficié de la reprise que les classes moyennes et hautes, l'incidence de la pauvreté comme la profondeur et la sévérité s'étant alors significativement accrues entre 1993 et 1998.

L'examen des courbes de densité de dépenses des années 1993, 1995 et 1998 des ménages résidant dans les *centres urbains secondaires* révèle que ces derniers n'ont pas subi, à l'inverse des ménages d'Abidjan, le choc négatif important de la dévaluation : les courbes ne bougent pratiquement pas entre 1993 et 1995. De même, la reprise entre 1995 et 1998 n'aurait bénéficié que légèrement à l'ensemble de la distribution. C'est ainsi que la confrontation des distributions de dépenses entre 1993 et 1998 ne fait apparaître qu'un faible déplacement vers la droite de l'ensemble de la courbe. Ce sont les classes de dépenses à 1 et 2 \$US qui ont bénéficié le plus de la reprise expliquant alors pourquoi l'incidence de la pauvreté en deçà de 2 \$US a baissé significativement tandis qu'au delà il a été difficile de conclure (cf. l'analyse en dominance stochastique).

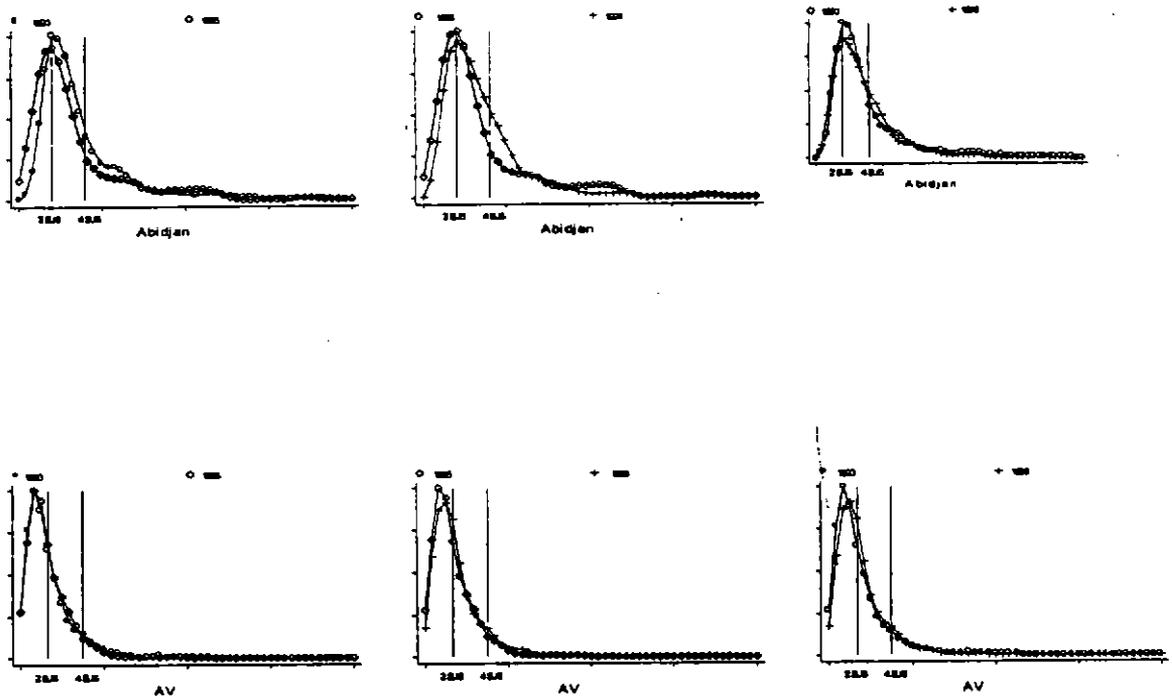
Figure IV-4: Courbes de densité de dépenses de Kernel, 1985, 1988, 1998



Sources : enquêtes LSMS, 1985-1988, enquêtes ENV 1998; calcul des auteurs

⁴⁴ C'est ainsi que l'indicateur de polarisation de Wolson passe de 0.306 à 0.309. Cet indicateur est égal à $2(2T-Gini)/mtan$ avec $T=0,5 - L(0,5)$ (différence entre 50% et la proportion des dépenses de la première moitié de la distribution) et $mtan = \text{médiane}/\text{moyenne}$ des dépenses.

Figure IV-5 : Courbes de densité de dépenses de Kernel, 1993, 1995, 1998, Abidjan, autres villes.



Sources : enquêtes ENV 1993 et 1998, enquête EP 1995; calcul des auteurs

Il est nécessaire d'aller plus loin dans l'analyse. En effet, le constat d'une explosion de la pauvreté monétaire que le retour de la croissance et l'augmentation du niveau moyen de consommation d'après 1994 n'ont pas entamé au moins à Abidjan, pousse à examiner d'autres dimensions de la pauvreté tant pour vérifier ces tendances de long terme que pour examiner si la pauvreté n'est pas aussi multidimensionnelle.

V. Analyse des conditions de vie des ménages urbains ivoiriens⁴⁵

A. Fondements théoriques

Ces dernières années, l'approche de la pauvreté a beaucoup évolué, tant dans les pays développés que dans ceux en voie de développement. Il est reconnu que la pauvreté est un phénomène complexe et multidimensionnel. Dorénavant, la définition de la pauvreté comprend les notions de pénurie de capacités, de risque, de vulnérabilité, de carence dans les possibilités d'expression (voicelessness) et d'accès au pouvoir (powerlessness).

1. L'approche des besoins essentiels

D'aucuns se sont insurgés sur le caractère trop utilitariste de l'approche monétaire. C'est ainsi que l'approche par les Besoins Essentiels s'est développée durant les années 70 (Streeten, Burki et al. 1981; Richards et Leonar 1982). « *La pauvreté est le fait d'être privé des moyens matériels permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoins, notamment alimentaires* » (PNUD, 1997). Elle consiste à identifier des formes spécifiques de privations de biens. Il faut alors définir quels biens sont importants et quel niveau de « consommation »

⁴⁵ Du fait de la faible taille de l'échantillon en 1995 et du manque de recul par rapport à 1993, nous avons choisi d'analyser uniquement les tendances entre 1985, 1988, 1993 et 1998.

est jugé insuffisant. Généralement les besoins dits essentiels sont : l'alimentation, les vêtements, le logement, les soins de santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau, l'accessibilité aux transports.

Cette conception prend en compte des services devant être fournis par la communauté. En outre, elle met en avant le fait que des ménages n'ont pas tous les mêmes capacités à transformer un accroissement de revenu en un meilleur niveau de vie.

2. L'approche par les capacités ou opportunités

La notion de pauvreté par les Besoins Essentiels est intimement liée à l'approche des capacités ou opportunités (« capabilities ») de Sen (Sen 1983; Sen 1993; Sen 1997). Cependant ce dernier met l'accent sur le fait que la pauvreté se définit comme étant un état où l'ensemble des choix est restreint. De ce point de vue « *la pauvreté représente l'absence de certaines capacités fonctionnelles élémentaires. Cette forme de pauvreté s'applique donc aux personnes n'ayant pas la possibilité d'atteindre des niveaux minimums acceptables concernant ces capacités fonctionnelles. Celles-ci peuvent aller du domaine matériel-disposer d'une alimentation convenable, être correctement vêtu et logé et être prémuni contre les maladies pour lesquelles existe une prophylaxie, par exemple- à des critères sociaux plus complexes tels que la participation à la vie de la collectivité.* » (PNUD, 1997). Cette conception prend en compte et mesure à la fois ce qu'on peut faire ou ne pas faire (capacités) et ce qu'on fait ou non (réalisations, « functioning » ou « doing and being »). L'idée est que la possibilité de choisir est un facteur essentiel au bien-être.

3. L'approche par l'exclusion sociale

Quoiqu'il en soit, les écrits de Sen ont révélé un élément important de la pauvreté, à savoir l'exclusion sociale, thème qui s'est aussi développé dans les pays occidentaux (Towsend, 1985). Un pauvre est une personne qui n'a ni les moyens de participer aux activités de la communauté à laquelle il appartient ni de prendre part au niveau de vie largement répandu dans la société.

Bien évidemment, la réflexion sur les indicateurs de pauvreté a évolué de manière concomitante. Cependant, du fait de la diversité des facteurs à prendre dorénavant en compte, la mise en place de nouveaux indicateurs n'est pas sans soulever certains problèmes. En effet, non seulement des variables de flux (consommation, revenu) mais aussi des variables de stock (niveau de capital humain, capital physique, par exemple) doivent être mesurées. De même, le problème de l'élaboration de critères discriminants, subjectifs ou absolus, se pose. Enfin, du fait de son caractère multi-dimensionnel, la question de la pertinence d'une construction d'indicateurs synthétiques de la pauvreté est débattue.

B. Construction des indicateurs

1. Méthodologie

Les enquêtes ménages dont on dispose nous ont permis de construire différents indicateurs de condition de vie. Chacun d'eux peut se rattacher à une approche spécifique :

1. *des indicateurs de condition matérielle d'existence* des ménages à partir d'éléments sur les caractéristiques de leur logement, sur leur mode d'accès à diverses commodités (eau, électricité, toilette, type de combustible,...) ; il s'agit d'éléments objectifs moins soumis aux fluctuations conjoncturelles que les niveaux de dépenses. Par ailleurs, il s'agit en

partie d'éléments indépendants du niveau de revenus des ménages mais représentatifs du niveau des services publics. C'est une approche en accord avec la conception de la pauvreté comme pénurie de capacités ;

2. *un indicateur du niveau de capital humain* appréhendé à travers le rapport entre le nombre d'années d'études effectivement accomplies par l'ensemble des membres du ménage sur le nombre d'années d'études maximum possiblement atteint par chacun des membres étant donné l'âge de chacun. Cet indicateur objectif est aussi dans la lignée de l'approche de la pauvreté par les capacités et rend compte d'une forme structurelle de la pauvreté ;
3. *des indicateurs de vulnérabilité* approchés par deux éléments ; le premier, qui pourrait aussi s'inscrire dans une conception de la pauvreté comme pénurie des capacités, comptabilise le nombre de biens durables (bicyclette, radio, télé, ...) dont dispose chaque ménage ; cela peut rendre compte à la fois des possibilités de chaque ménage à dégager un revenu permanent (dans le cas où les biens durables sont productifs) ou bien indique leur disponibilité en avoirs plus ou moins grande leur permettant de faire face aux difficultés temporaires via la vente de ces biens ; le second indicateur de vulnérabilité rend compte de la stratégie adoptée par chaque ménage en cas de difficultés à subvenir à ses besoins. Les ménages ont recours soit à des moyens qui ne grèvent pas leur « capacité de production » tels que les aides extérieures, une diversification des sources de revenus, soit ils sont contraints à entamer leur épargne et leur capital productif, à s'endetter, ou bien à s'alimenter avec des aliments moins nutritifs, etc...
4. *un indicateur subjectif* collectant le type et le nombre de difficultés déclarées avoir été rencontrées par chacun des ménages ; même s'il aurait été préférable de disposer de réponses à une question plus directe du type : « comment jugez vous votre niveau de vie ? » les renseignements dont on dispose permettent, toutefois, d'estimer la manière dont les ménages perçoivent eux-mêmes leurs conditions de vie.

Tableau n° V-1 : Composition des indicateurs de pauvreté non-matériel.

n°	Composantes	description	remarques	nom var	score	2	1	0
1	logement	- nombre de personnes par pièce		ex1	3	plus de 3 personnes	entre 3 et 1 personne	<= à 1 personne
2		- type de logement		ex2		banco.	cour commune	app., mais, villa
3	eau	type d'accès à l'eau		ex3		rivière, pompe	robinet commun.	robinet privé
4	éclairage	type de raccordement à l'électricité		ex4		pas raccordé	compteur coll.	compteur indi.
5	hygiène	type de toilette		ex5		pas de WC	fosse	WC avec chasse
6	combustible	type de combustible utilisé pour la cuisine		ex6		bois ramassé	charb., bois, pét	gaz, électricité
7	éducation	rapport entre le nombre d'années d'études effectivement accomplies par l'ensemble des membres du ménage sur le nombre d'années d'études maximum possible atteint par chacun des membres étant donné l'âge de chacun						
8	richesse	nombre d'avoir en possession ¹⁾		cap1		<02	>=0.2 & <0.5	>=0.5
9	difficultés financières	type de dépenses pour lesquelles les ménages éprouvent des difficultés à les financer ²⁾	non disponible en 85 & 88	sub	difficulté à s'alimenter	<=1	>1 et <=4	>4
10	stratégies pour faire face aux difficultés		non disponible en 85 & 88	vul		<ul style="list-style-type: none"> - achat d'aliments - peu riches - achat d'aliments à crédit - avances sur salaires - désépargne - endettement - problèmes de remboursement des dettes 	<ul style="list-style-type: none"> - diversification des sources de revenus - réduction ou suppression secours à autrui - achat en gros - achat bon marché - recours à autrui 	<ul style="list-style-type: none"> - n'a pas eu à employer des stratégies de survie

1) bicyclette, vélomoteur, voiture, télévision, radio, réfrigérateur, climatiseur, ventilateur, cuisinière

2) alimentation, loyer, santé, scolarité, eau, électricité, transport, entretien, habillement, équipement

Les indicateurs de conditions de vie sont ainsi construits à partir de plusieurs éléments sous forme de scores. Le score maximum correspond à un niveau de privation élevé tandis qu'un score nul signifie, au contraire, une absence de carence (cf. Tableau n° V-1). Les enquêtes LSMS ne contiennent pas d'informations concernant les difficultés financières rencontrées par les ménages ni les stratégies adoptées. L'indicateur synthétique de conditions de vie commun à l'ensemble des enquêtes (de 1985 à 1998) est alors composé uniquement d'éléments décrivant la pauvreté d'existence, celle de capacité et le premier indicateur de vulnérabilité. Pour les années 1993 et 1998, les deux derniers éléments du Tableau n° V-1 seront analysés et mis en rapport avec l'indicateur synthétique.

2. Examen du degré de correspondance entre les composantes des conditions d'existence

La constitution d'un indicateur synthétique de condition d'existence suppose qu'on s'interroge sur la cohérence entre les indicateurs qui le composent ainsi que sur le mode d'agrégation de ces derniers. L'agrégation a un sens si chaque item suit une même logique, celle de l'indicateur global.

On constate une relative grande constance, dans le temps et l'espace (Abidjan et les autres villes) des correspondances entre les différentes composantes des indicateurs de pauvreté non-monétaire, les résultats étant quasi identiques quelque soit l'échantillon observé. C'est ainsi que :

1. les items relèvent tous de la même logique d'ensemble dans la mesure où les statistiques mesurant le degré d'association entre l'indice synthétique et chaque élément qui le compose sont relativement élevées ;
2. le premier indicateur de pauvreté d'existence, à savoir le nombre de personnes par pièce, montre une assez faible correspondance avec les autres éléments de condition d'existence tels que le type de logement, le mode d'accès à l'eau, l'électricité, les conditions d'hygiène, voire le nombre d'actifs possédés. La disponibilité d'espace n'est donc pas significative d'un niveau de vie supérieur ; cela peut s'expliquer par le fait que les logements bien équipés (eau courante, toilette privée, électricité, combustible au gaz, ...) sont logiquement implantés dans les centre-ville, et sont donc de surfaces plus réduites que les logements plus insalubres de zones périurbaines. Quoiqu'il en soit, dans la mesure où l'indicateur de surface disponible montre un relatif degré d'association avec l'indicateur synthétique de pauvreté non-monétaire, il en reste une des composantes ;
3. le degré d'association entre les éléments de conditions d'existence (à l'exception du nombre de personnes par pièce), l'indicateur de niveau de capital humain et l'indice synthétique sont assez élevées ; c'est ainsi que de mauvaises conditions d'existence vont de pair avec des niveaux d'éducation faible, ceci quelque soit l'année considérée. Il est intéressant de constater que l'indicateur du nombre d'actifs possédés par chaque ménage a un degré de correspondance relativement faible avec l'indicateur synthétique de conditions d'existence ainsi qu'avec les autres éléments jusqu'en 1988, alors qu'à partir de 1993 les correspondances augmentent et sont nettement plus élevées. Cela montre que, jusqu'à la fin des années 80, la situation monétaire des ménages urbains ivoiriens leur a permis d'acquérir des actifs (vélo, réfrigérateur, radio, etc...) y compris pour les ménages

vivant dans des conditions sanitaires et de logement précaires. Par la suite, la poursuite de la crise ne les a plus autorisé à disposer de ces quelques biens durables. Dorénavant, cet indicateur de capacité « s'est aligné » sur les niveaux de conditions d'existence (tant issus des conditions monétaires des ménages que des politiques défailtantes d'infrastructure du pays) et sur les niveaux de capital humain⁴⁶. Donc, la présence d'une quelconque forme de carence augmente la probabilité d'occurrence d'une autre forme de carence ;

4. cette dernière conclusion est à nuancer lorsque sont introduits, en 1993 et 1998, l'indice subjectif de pauvreté ainsi que le second indicateur de vulnérabilité (stratégies adoptées pour faire face aux difficultés) ; il est « normal » de constater une correspondance assez faible, entre l'indicateur subjectif de conditions d'existence, à savoir le nombre et le type de difficultés rencontrées, l'indicateur de vulnérabilité, et les autres indicateurs de carence. En effet, les ménages ne disposant pas, par exemple d'électricité, de moyens de transport voire d'équipement ne vont pas déclarer avoir des difficultés à financer de telles dépenses, dépenses qui ne rentrent pas, d'une certaine manière, dans leur fonction d'utilité. Les ménages les plus riches ont donc tendance, par rapport aux autres, à surestimer leurs difficultés à subvenir à leurs besoins.

Par ailleurs, plusieurs possibilités d'agrégation des éléments sont envisageables. Soit on additionne les différentes composantes sans distinction de pondération entre elles, à l'instar de Lollivier et Verger (1997), soit les poids de chaque variable sont dérivés d'une analyse en composante principale. Les deux méthodes ont été effectuées ; elles révèlent en fait les mêmes résultats, les deux indicateurs ainsi construits étant très fortement corrélés (plus de 0,9). Par souci de simplicité, on choisit de présenter ici les résultats de la méthode d'agrégation simple.

C. Evolution des conditions d'existence

Avant de procéder à l'examen de l'indicateur synthétique et de son évolution, observons le "comportement" des différents éléments qui le composent (cf. Tableau n° V-2). Il est tout d'abord frappant de constater que les ménages des autres villes subissent des insuffisances plus importantes qu'à Abidjan. Ensuite, il est assez difficile de déceler une quelconque évolution pour des éléments liés aux conditions de logement tels que le nombre de personnes par pièce ou le type de logement. Par contre, en ce qui concerne le mode d'éclairage, ou le type de combustible utilisé, il semble qu'en 1998 on constate une nette amélioration après une dégradation des modes de consommation durant l'année 1993. Cela peut être tant dû à l'amélioration de la situation financière des ménages qu'à des programmes d'investissements publics.

Comme nous l'avons déjà souligné antérieurement, on note la baisse continue du nombre d'avoirs possédés par les ménages. La poursuite de cette baisse durant l'année 1998 peut s'expliquer à la fois par la dévaluation qui a renchéri ces avoirs, pour la grande majorité importés, et par la situation financière encore défavorable des ménages urbains. Ces deux phénomènes peuvent aussi expliquer l'évolution de l'indicateur sur les difficultés financières rencontrées par les ménages entre 1993 et 1998. En effet, on constate que les ménages d'Abidjan ont plus de difficultés à s'alimenter en 1998 que précédemment, à l'inverse des

⁴⁶ On peut penser qu'un phénomène inverse se serait produit. En effet, le type d'actifs recensés (radio, TV, moto, etc.) sont des biens durables qui ont connu, sur les 15 ans étudiés, une forte dépréciation, facilitant alors leur acquisition au fil des années. A priori, cet élément favorable d'atténuation des carences n'a pas joué.

résidents des centres urbains secondaires pour lesquels l'approvisionnement local est plus important. Le niveau de capital humain moyen des ménages urbains semble augmenter sur les 13 ans étudiés au moins à Abidjan.

Afin de déduire de la description précédente un diagnostic synthétique sur les conditions d'existence des ménages urbains, on peut à la fois procéder à l'examen de l'ensemble du spectre des scores obtenus par agrégation ou bien définir des seuils de pauvreté. Rappelons que le choix des niveaux de score servant à définir ces seuils est partiellement arbitraire. C'est pour cela qu'il faut rester prudent quant aux résultats. Choisissons un score de 11 (sur un maximum de 15) pour définir le seuil d'"extrême pauvreté" et de 8 pour celui de "pauvreté simple".

Tout d'abord, on remarque que les taux de privation, ainsi mesurés, atteignent des niveaux relativement plus élevés que les taux de pauvreté monétaire (cf. Tableau n° V-3 et Tableau n° XI-15). En effet, par exemple à Abidjan, dès les années 1985 et 1988 les ménages qui ont des conditions de vie « difficiles » représenteraient déjà un tiers de la population. Les incidences de pauvreté semblent avoir connu un accroissement important entre les années 1988 et 1993, au moins à Abidjan et dans les autres villes pour l'indicateur d'extrême pauvreté. Par la suite, les taux de pauvreté auraient baissé pour rejoindre sensiblement les niveaux du début des années 80⁴⁷. Les indicateurs de profondeur et de sévérité de la pauvreté sont aussi plus élevés que ceux relevant de la pauvreté monétaire, quelque soit les années considérées. Cependant, il semblerait qu'en 1998, ces deux indicateurs ont connu une plus forte amélioration que celle de l'incidence de la pauvreté : la situation moyenne des pauvres (définis comme étant les ménages ayant un score inférieur à 8) serait meilleure ainsi que celle de la sévérité relativement à 1985 pour l'ensemble du milieu urbain, malgré le fait que les incidences de pauvreté soient supérieures.

Lorsque l'ensemble du spectre de scores est examiné, cela revient à une analyse de la dominance. Les graphiques de la Figure V-1 représentent les courbes de scores de conditions d'existence cumulées en 1985, 1988, 1993 et 1998 à Abidjan et dans les autres villes.

Pour les scores élevés, les courbes ont une pente plus forte dans les autres villes par rapport à Abidjan. Le fait que les ménages souffrent de moindres carences à Abidjan par rapport aux villes secondaires se confirme, ceci quelque soit les années considérées et pour des scores supérieurs à 7 soit pour plus de la moitié des scores possibles.

Par ailleurs, 1993 apparaît être la pire année pour l'ensemble du milieu urbain, alors que 1988 est la meilleure année pour Abidjan et 1985 pour les autres villes⁴⁸. Donc, à Abidjan, les conditions de vie non monétaires se seraient améliorées entre 1985 et 1988 ; par la suite la situation des ménages se serait fortement dégradée jusqu'en 1993. Enfin, de 1993 à 1998, la situation se serait améliorée et aurait permis aux ménages de retrouver des conditions de vie similaires à celles de 1985. Dans les autres centres urbains, les ménages n'auraient cessé de connaître, entre 1985 et 1993, une dégradation de leur situation. Comme dans la capitale, le retour de la croissance entre 1993 et 1998 aurait permis une amélioration significative des conditions de vie, toutefois tout juste suffisante pour retrouver celles de 1988.

⁴⁷ L'imprécision des indicateurs est, bien évidemment, tout aussi importante que celle des indicateurs monétaires.

⁴⁸ Les tests de Kolmogorov indiquent que toutes les courbes sont significativement différentes les unes des autres à l'exception des courbes 1985 et 1988 à Abidjan, et 1988 et 1998 dans les autres villes.

Tableau n° V-2: Evolutions des différentes composantes de l'indicateur de condition d'existence, Abidjan, Autres villes, 1985-1998.

(%)	Abidjan				Autres villes				Milieu urbain total			
	1985	1988	1993	1998	1985	1988	1993	1998	1985	1988	1993	1998
nombre de personnes par pièce (exi1)												
<=1	20.4	27.3	22.4	25.1	38.8	31.6	29.6	32.1	29.8	29.6	26.2	28.8
>1 & <=3	68.5	68.1	66.2	60.8	57.4	64.7	63.6	61.5	62.9	66.2	64.8	61.2
>3	11.1	4.6	11.4	14.1	3.8	3.7	6.8	6.4	7.3	4.2	8.9	10.0
type de logement (exi2)												
app villa	42.3	42.1	28.0	42.7	44.5	33.3	25.6	43.8	43.4	37.4	26.7	43.3
cour com.	54.5	56.9	57.5	49.1	40.7	58.8	63.9	52.0	47.5	57.9	61.0	50.6
banco	3.2	1.0	14.5	8.2	14.8	7.9	10.5	4.2	9.1	4.7	12.3	6.1
mode d'approvisionnement en eau (exi3)												
robi. indi.	35.1	42.8	30.5	39.2	21.3	10.7	21.2	30.4	28.1	25.5	25.5	34.5
robi. com.	64.3	57.2	66.1	57.7	34.6	36.3	19.4	23.6	49.2	46.0	41.0	39.5
pompe	0.6	0.0	3.4	3.1	44.1	53.0	59.4	46.0	22.7	28.5	33.5	26.0
mode d'éclairage (exi4)												
cpteur indi.	50.1	60.9	41.6	48.9	57.7	43.6	39.2	46.2	53.9	51.6	40.3	47.5
cpteur coll.	19.2	24.7	36.2	39.6	14.7	20.7	23.7	29.0	16.9	22.6	29.5	33.9
pas raccor.	30.7	14.5	22.2	11.5	27.6	35.7	37.1	24.8	29.2	25.8	30.2	18.6
type de toilette (exi5)												
WC	67.9	72.3	43.6	39.0	22.7	14.4	14.0	16.9	44.9	41.1	27.8	27.2
fosse	19.0	25.7	46.7	58.1	72.5	71.9	78.1	77.5	46.2	50.6	63.5	68.4
rien	13.1	2.0	9.7	2.9	4.8	13.7	7.9	5.6	8.9	8.3	8.7	4.4
type de combustible (exi6)												
gaz électricité.	24.3	32.2	25.1	40.3	15.5	9.3	5.9	11.3	19.8	19.9	14.8	24.8
charb. pétrole.	75.7	67.8	73.9	58.0	67.6	67.4	78.5	75.8	71.6	67.6	76.4	67.5
bois ramassé	0.0	0.0	1.0	1.7	16.9	23.3	15.6	12.9	8.6	12.5	8.8	7.7
niveau de capital humain du ménage (cap1)												
>=0.5	17.7	17.8	21.0	34.3	17.1	10.2	14.6	22.8	17.3	13.7	17.6	28.2
>=0.2 & <0.5	39.0	42.1	39.4	34.6	34.0	42.1	31.9	34.3	36.5	42.1	35.4	34.5
<0.2	43.3	40.1	39.6	31.1	48.9	47.7	53.5	42.9	46.2	44.2	47.0	37.3
nombre d'avoirs possédés par le ménage (cap2)												
>4	51.8	50.3	21.4	19.9	47.9	45.8	13.3	4.2	49.8	47.9	17.0	16.8
>1 & <=4	32.3	40.1	44.4	44.7	39.1	37.0	39.2	37.3	35.8	38.4	41.6	40.7
<=1	15.8	9.6	34.2	35.4	13.0	17.2	47.5	48.5	14.4	13.7	41.3	42.4
difficultés financières (sub)												
sans difficulté		17.9	12.7			6.6	7.9				11.8	10.1
au moins 1 diff. hors aliment.		19.8	19.0			14.8	22.4				17.1	20.8
diff. à s'alimenter		62.3	68.3			78.6	69.7				71.1	69.1
stratégies pour faire face aux difficultés (vul)												
sans objet		4.6	3.6			0.9	3.5				2.6	3.6
1)		8.0	21.1			7.0	21.2				7.5	21.1
2)		87.3	75.3			92.1	75.3				89.9	75.3

- 1) diversification des sources de revenus, réduction ou suppression secours à autrui, achat en gros, achat bon marché, recours à autrui.
- 2) achat d'aliments peu riches, achat d'aliments à crédit, avances sur salaires, désépargne, endettement, problèmes de remboursement des dettes.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Tableau n° V-3 : Evolution des indicateurs FGT de conditions de vie en milieu urbain en Côte d'Ivoire

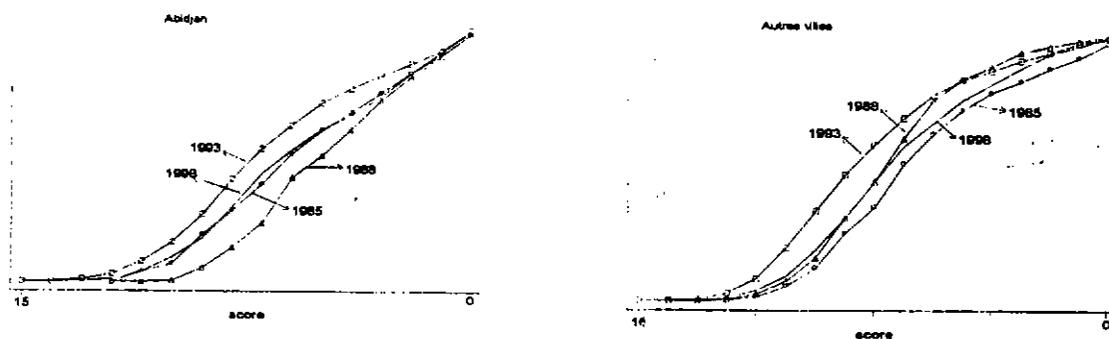
(en %)	extrême pauvreté (score 11)				pauvreté « simple » (score 8)			
	1985	1988	1992/93	1998	1985	1988	1992/93	1998
Milieu urbain								
Incidence de la pauvreté (P0)	7.2	1.0	16.0	9.9	38.3	23.0	51.9	42.2
intervalle de confiance	(0.0 - 16.1)	(0.0 - 2.1)	(10.8 - 21.1)	(4.2 - 15.6)	(12.4 - 64.3)	(14.2 - 31.8)	(44.1 - 59.7)	(31.3 - 53.0)
Profondeur de la pauvreté (P1)	2.9	0.3	4.8	2.7	13.8	5.5	16.4	11.7
Sévérité de la pauvreté (P2)	1.2	0.0	1.9	1.0	6.2	1.6	6.7	4.3
Autres villes								
Incidence de la pauvreté (P0)	12.8	16.7	35.0	19.9	52.0	61.4	69.4	58.8
intervalle de confiance	(7.6 - 18.0)	(8.4 - 25.0)	(31.0 - 38.9)	(13.9 - 25.7)	(41.6 - 62.5)	(52.6 - 70.2)	(65.8 - 72.9)	(51.3 - 66.4)
Profondeur de la pauvreté (P1)	5.2	5.7	11.5	5.9	19.2	20.9	27.4	19.1
Sévérité de la pauvreté (P2)	2.6	2.4	4.8	2.3	9.3	9.2	13.3	8.1
Milieu urbain								
Incidence de la pauvreté (P0)	10.0	9.4	26.2	15.2	45.3	43.6	61.3	51.1
intervalle de confiance	(5.4 - 14.7)	(5.0 - 13.8)	(22.8 - 29.5)	(11.1 - 19.2)	(32.7 - 57.9)	(37.6 - 49.7)	(57.2 - 65.4)	(44.7 - 57.4)
Profondeur de la pauvreté (P1)	4.0	3.1	8.4	4.4	16.6	13.8	22.3	15.7
Sévérité de la pauvreté (P2)	1.9	1.3	3.5	1.7	7.8	5.7	10.3	6.3

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Ainsi, premièrement, l'évolution des conditions d'existence paraît beaucoup moins contrastée que celle de la pauvreté monétaire. En effet, alors que les ménages urbains ivoiriens auraient connu une baisse très forte de leurs dépenses, chute se traduisant notamment par une explosion de l'incidence de la pauvreté (multiplication par cinq sur l'ensemble du milieu urbain), les conditions de vie non monétaires auraient été plus préservées dans la mesure où les variations ont été beaucoup moins importantes. Cela est, cependant, inhérent à l'indicateur lui-même forcément moins volatile que les dépenses de consommation. Par ailleurs, cela ne veut pas dire que les ménages connaissent des conditions de vie "correctes", puisque, rappelons-le, la construction des scores de pauvreté non-monétaire révèle que, dès les années 80, un bon tiers des ménages abidjanais et plus de la moitié de ceux vivant dans le reste des zones urbaines peuvent être considérés comme des pauvres non monétaires.

Deuxièmement, la période 1993-1998 semble avoir été celle d'une amélioration certaine des conditions d'existence des ménages urbains ivoiriens. Ce constat est en contradiction avec les conclusions tirées de l'analyse monétaire, au moins en ce qui concerne les ménages de la capitale. En effet, ces derniers ont subi un accroissement du taux de pauvreté monétaire. Est-ce toutefois en réelle contradiction ? Rappelons, tout d'abord, que pour l'instant rien n'assure qu'il s'agisse des mêmes ménages, cette divergence peut confirmer, à l'inverse, le caractère multidimensionnel de la pauvreté et amène à vérifier la correspondance entre les deux formes de pauvreté. Ensuite, cela peut révéler le fait que les ménages les plus défavorisés qui ont vu leurs revenus s'accroître ont préféré consacrer ce surplus de revenus à l'amélioration de leurs conditions d'existence et non à celle de leur consommation courante. Cela est d'ailleurs confirmé par l'augmentation des activités du secteur du bâtiment. Enfin, cette amélioration du taux d'incidence des insuffisances dans les conditions de vie peut refléter le fait que la reprise de la croissance s'est traduite en partie par un accroissement des investissements en infrastructures publiques favorables aux conditions d'existence des ménages urbains (électricité, adduction d'eau, etc...). Cette dernière hypothèse se confirme : tant les pourcentages des ménages raccordés à l'électricité, que de ceux disposant d'un branchement à l'eau courante ou de ceux utilisant dorénavant le gaz comme combustible augmentent sensiblement.

Figure V-1: Courbes de scores de conditions d'existence cumulées, Abidjan autres villes, 1985-1998.



Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

VI. Les deux formes de pauvreté recourent-elles les mêmes phénomènes?

Il apparaît donc que les évolutions des deux formes de pauvreté ne décrivent pas tout à fait les mêmes trajectoires. Il est alors intéressant de voir dans quelles mesures ces deux dimensions recourent une même réalité. Pour ce faire on examine, dans un premier temps, si elles sont corrélées entre elles et si elles s'appliquent aux mêmes populations. Dans un second temps, des analyses économétriques sont entreprises afin de déceler si les mêmes déterminants permettent de décrire à la fois la pauvreté monétaire et les conditions d'existence.

A. Correspondance entre pauvreté monétaire et conditions d'existence

Un premier exercice consiste à examiner les concordances entre les deux formes de pauvreté. Le Tableau n° VI-1 représente la statistique V de Cramer⁴⁹ de correspondance entre le score de conditions d'existence, les quintiles de niveau de consommation et le fait d'être pauvre ou non à 2 \$US par jour. Il apparaît que la correspondance entre les deux dimensions de pauvreté est relativement faible. Il semble qu'elle soit plus élevée dans les autres villes qu'à Abidjan. Par ailleurs, il est difficile de déceler une quelconque tendance dans l'évolution de ces coefficients.

Tableau n° VI-1: statistique V de Cramer de correspondance entre la pauvreté monétaire et non-monétaire de 1985 à 1998, en milieu urbain ivoirien.

	Abidjan		Autres villes	
	score non mon / quintile de dépense	score non mon / indicat. pauv 2 \$US	score non mon / quintile de dépense	score non mon / indicat. pauv 2 \$US
1985	0.39	0.23	0.41	0.50
1988	0.31	0.36	0.33	0.43
1993	0.29	0.32	0.28	0.41
1998	0.30	0.41	0.23	0.34

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 : enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Pour corroborer cette première appréciation de différenciation des deux dimensions, examinons quelle est la part de la population qui cumule toutes les formes de pauvreté. Pour ce faire, il est préférable de définir le seuil de pauvreté non-monétaire de telle manière à définir une proportion de pauvres non monétaires de même ordre que celle obtenue à partir de l'approche monétaire. C'est donc un seuil relatif⁵⁰.

Il apparaît que les proportions des ménages souffrant des deux formes de pauvreté sont relativement faibles (cf. Tableau n° VI-2) : inférieures à 10% à Abidjan et à 33% dans les autres villes. Dit autrement, plus de la moitié des ménages des villes hors Abidjan qui souffrent de carences non monétaires sont aussi des pauvres monétairement parlant, alors que cette proportion est inférieure à 50% dans la capitale (cf. Tableau n° VI-3). Par ailleurs, alors que le pourcentage des ménages qui à la fois pâtissent de carences non monétaires et sont des pauvres monétaires croît à Abidjan tout au long de la période étudiée, ce taux, d'un niveau nettement supérieur dans les autres villes, baisse entre 1993 et 1998. La situation monétaire se serait donc améliorée pour une partie des ménages pauvres en termes de conditions

⁴⁹ Les bornes de cette statistique sont 0 et 1, 0 indiquant aucune correspondance et 1 une correspondance parfaite.

⁵⁰ Le Tableau n° XI-17 en annexe donne les taux de pauvreté ainsi que les niveaux de score de pauvreté non monétaire atteints avec un tel seuil. En fait les scores correspondant sont quasi similaires à celui choisi comme seuil de pauvreté non monétaire "extrême".

d'existence dans les autres villes, à l'inverse d'Abidjan. Lorsque, inversement, on observe la proportion des ménages définis comme pauvres monétaires et souffrant de carences non monétaires, il n'y a pas d'évolution entre 1993 et 1998, les conditions d'existence ne se sont donc pas améliorées pour les pauvres monétaires.

Tableau n° VI-2 : Pourcentage des ménages cumulant les deux formes de pauvreté

(%)	Abidjan	Autres villes
1985	0.0	6.8
1988	1.3	14.6
1993	5.6	32.3
1998	8.3	24.3

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Tableau n° VI-3 : Pourcentage des ménages souffrant de pauvreté monétaire parmi les ménages définis pauvres en termes non monétaires

	Abidjan	Autres villes
1985	-	53.5
1988	21.0	45.0
1993	35.1	66.7
1998	48.3	53.1

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

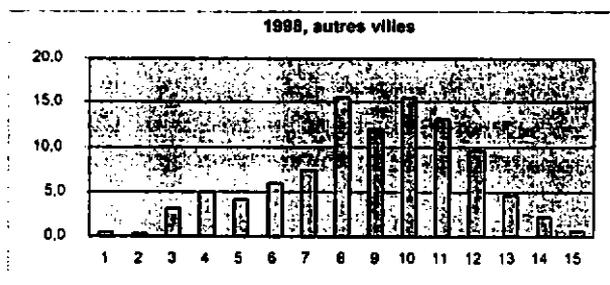
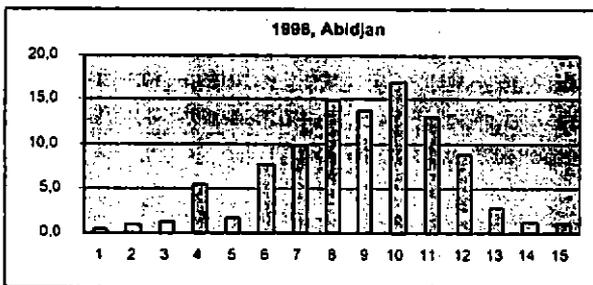
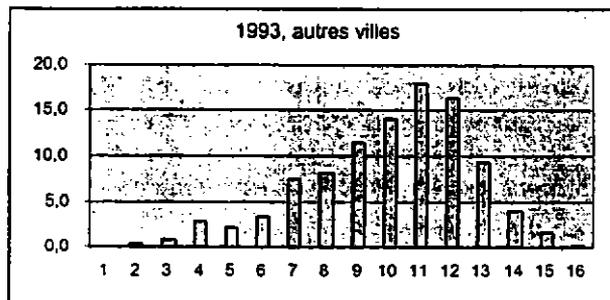
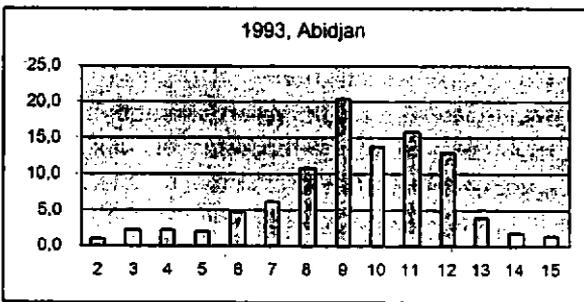
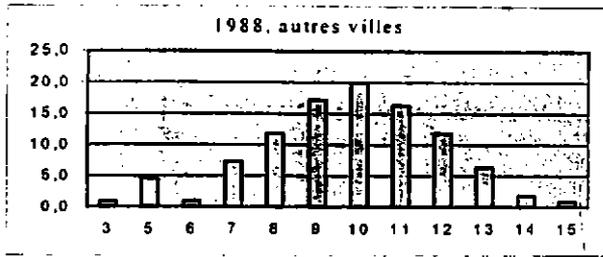
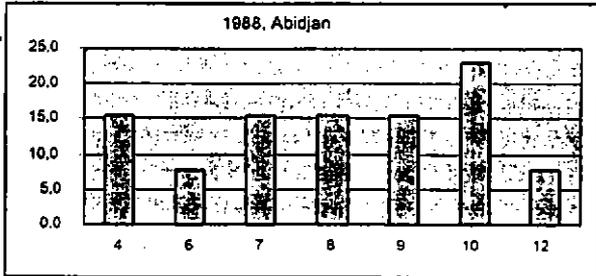
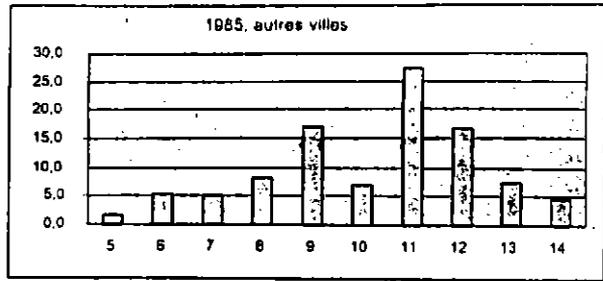
Tableau n° VI-4 : Pourcentage des ménages souffrant de carence non monétaire parmi les ménages définis pauvres en termes monétaires

	Abidjan	Autres villes
1985	-	55.8
1988	30.8	57.3
1993	43.9	58.1
1998	43.9	58.1

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Une autre manière d'examiner la correspondance entre les deux approches est de voir quel niveau de conditions d'existence caractérise les pauvres identifiés comme tels par la méthode monétaire. Si la correspondance est faible alors les ménages définis comme pauvres du fait de leur niveau de dépenses inférieur à 2 \$US ont des scores de conditions d'existence relativement peu importants, inversement si la correspondance est forte. L'examen des graphiques de la Figure VI-1 représentant la distribution des ménages pauvres monétairement selon leurs scores de conditions d'existence révèle que, d'une manière générale, la majorité des ménages se situe dans la seconde moitié de la distribution des scores. Les pauvres monétaires souffrent donc, en grande partie, de privations élevées.

Figure VI-1: Répartitions des ménages pauvres monétaires selon leurs scores de conditions d'existence, 1985-1998, Abidjan et autres villes⁵¹.



⁵¹ L'incidence de la pauvreté monétaire à Abidjan en 1985 est trop faible (1%) pour pouvoir analyser la correspondance entre les deux formes de pauvreté.

B. Analyse des déterminants des deux formes de pauvreté

Afin d'identifier les déterminants du niveau de vie des ménages et de leurs membres, plusieurs approches sont possibles. Dans cette section, on se focalise sur les déterminants socio-économiques du niveau de vie et, en conséquence, de la pauvreté. Comme indicateur on retient d'abord l'indicateur monétaire et ensuite l'indicateur de conditions de vie.

1. Analyse des déterminants de niveau de vie monétaire

La variable dépendante sont les dépenses des ménages par tête corrigées des variations régionales et temporelles des prix. Les résultats peuvent donc être mis en relation avec l'évolution de la pauvreté monétaire présentée ci-dessus. Par ailleurs, dans la mesure où l'analyse de la pauvreté non-monétaire reprend les mêmes variables explicatives, les paramètres pourront donc être comparés dans ces deux dimensions. Le modèle utilisé s'écrit comme suit :

$$\log y_i = \beta x_i + \varepsilon_i,$$

où $\log y_i$ est le logarithme des dépenses réelles par tête, x_i est un vecteur des caractéristiques du ménage et de ses membres, β est un vecteur de paramètres à estimer et ε_i est un terme d'erreur distribué selon une loi normale. Cette équation peut être estimée par la MCO.⁵² Le vecteur x contient essentiellement des variables caractérisant le capital humain du ménage et de ses membres (éducation du chef et de son conjoint, statut socio-économique etc.) et donc sa productivité⁵³ et des variables caractérisant sa composition (nombre d'enfants, nombre d'adultes, type de ménage etc.) donc ses besoins. Une typologie grossière détermine également si le ménage est de type monoparental, polygame, ou simplement "nucléaire" ou "élargi". L'analyse descriptive de l'activité principale du chef de ménage nous a amené à utiliser une typologie appréhendant à la fois le type et le secteur d'activité de ce dernier⁵⁴ : on distingue les catégories "chômeurs - inactifs", "salariés du secteur public", "salariés du secteur privé" et "indépendants". Un troisième groupe de variables concerne des variables de contrôle, comme la nationalité, le sexe du chef du ménage et le fait d'être migrant. Dans la mesure où le marché du travail en Côte d'Ivoire ne fonctionne pas parfaitement, ces trois variables sont des sources potentielles de segmentation et de discrimination.

On fait ici l'hypothèse forte que les variables comme la composition du ménage et le choix occupationnel du chef sont exogènes. Cette hypothèse est satisfaisante si on s'intéresse aux déterminants du niveau de vie dans un moment donné et non sur le cycle de vie dans son ensemble. Dans ce dernier cas, il est évident que ces variables devraient être considérées comme endogènes. De plus, il est important de souligner qu'il ne s'agit pas ici d'identifier des relations causales entre le niveau de vie et les différentes variables explicatives, mais plutôt de relever les corrélats les plus importants entre les dépenses par tête et les caractéristiques socio-économiques et démographiques du ménage.

⁵² Des approches similaires ont été par exemple choisies par Coulombe et McKay (1996) et Lachaud (1999) qui analysent les déterminants du niveau de vie en Mauritanie ainsi que par Glewwe (1991) et Grootaert (1997) qui modélisent le niveau de vie et le risque de pauvreté en Côte d'Ivoire durant les années quatre-vingt.

⁵³ La surface de la terre et l'équipement agricole du ménage ne sont pas inclus dans le modèle à cause du faible niveau de l'activité agricole dans les zones urbaines.

⁵⁴ Par souci d'homogénéité entre les différentes enquêtes analysées, la typologie retenue est peu détaillée bien que les données de 1993, par exemple, permettent une analyse plus fine de la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

Une alternative au modèle présenté ci-dessus, serait un modèle binaire (*probit* ou *logit*) estimant la probabilité qu'un ménage soit pauvre ou non. L'avantage de ce dernier type de modèle par rapport à la méthode MCO est qu'il n'impose pas de paramètres constants sur toute la distribution et ne fait donc pas l'hypothèse implicite que les impacts de l'éducation, de la composition du ménage etc. sont indépendants du niveau de vie, c'est-à-dire, il ne suppose pas que les pauvres ont un comportement proche des riches et font face à un environnement similaire. Par contre, le point fort du modèle MCO est évidemment qu'il utilise l'intégralité de la distribution et qu'il peut être estimé d'une manière consistante sous des hypothèses moins fortes concernant le terme d'erreur que le modèle binaire (Grootaert, 1997).

Le Tableau n° VI-5 présente les résultats obtenus pour les années 1985, 1988, 1993, 1998 et pour l'ensemble de ces échantillons (*pooled*). Tout d'abord, il faut noter que le nombre d'observations est très différent d'une année à l'autre et que cela a évidemment une influence non-négligeable sur les écart-types des coefficients estimés. En général, le pouvoir explicatif des modèles semble assez satisfaisant avec un R^2 entre 48% et 56%. Cependant, la partie non expliquée de la variance du log de la dépense augmente de 1985 à 1998, indiquant que les caractéristiques non-observées ont une influence de plus en plus importante.

Les ménages habitant à Abidjan ont une consommation par tête nettement supérieure à celle des ménages des autres villes ivoiriennes. L'écart est particulièrement important en 1992/93 avec une consommation de 67,7% plus élevée à Abidjan que dans les autres villes. L'effet du sexe du chef du ménage n'est pas constant sur la période considérée. Si, dans les années quatre-vingt, il semble que les ménages avec un homme "en tête" sont moins riches que ceux avec une femme "en tête", toute chose égale par ailleurs, dans les années quatre-vingt-dix l'inverse semble vrai. La robustesse de cette évolution est confirmée par les tests de Wald d'égalité des coefficients dans le temps figurant au Tableau n° XI-18. Étonnamment, l'âge du chef du ménage n'est pas une variable pertinente du niveau de vie du ménage, mais on peut spéculer qu'une grande partie des effets liés au cycle de vie est capturée par les variables de la composition du ménage. Les ménages ivoiriens ont en moyenne une consommation par tête de 3,3% à 17,2% supérieure à celle des ménages non-Ivoiriens. Il semble que la segmentation de la société soit devenue plus prononcée au fil des années. Là aussi, la significativité de l'augmentation du coefficient est confirmée par les test de Wald (cf. Tableau n° XI-18).

Le niveau d'éducation du chef du ménage et de son conjoint sortent comme des variables clés des déterminants du niveau de vie. Le rôle important de l'éducation concernant le risque de pauvreté en Côte d'Ivoire était également mis en évidence par Grootaert (1997). Les ménages dont le chef a un niveau primaire réalisent en moyenne des dépenses par tête de 19,7% à 31,2% supérieures à un ménage dont le chef ne dispose d'aucune formation scolaire. Le fait d'avoir un niveau scolaire secondaire ou supérieur a un impact encore plus élevé, augmentant les dépenses par tête de 56,6% à 80,2%. Les effets de l'éducation du conjoint vont dans la même direction mais sont en moyenne un peu moins forts. Si pour les chefs de ménage le rendement du niveau d'éducation primaire diminue entre 1985 et 1993, il retrouve durant les années quatre-vingt dix presque son niveau de 1985. Le rendement du niveau d'éducation secondaire reste cependant relativement stable sur la période considérée (cf. tests de Wald, Tableau n° XI-18). Par contre, les rendements des différents niveaux d'éducation pour les conjoints semblent être légèrement à la baisse.

Par rapport à tous les autres groupes socio-économiques, ce sont les salariés du secteur public qui ont le risque le moins fort de se trouver en situation de pauvreté. L'écart entre les salariés publics et privés semble s'être accru de 1993 à 1998, cette évolution est en contraste avec

celle trouvée par Grootaert (1997) pour les années quatre-vingt. En effet il constatait un resserrement du niveau de vie entre les deux types de salariés.

Si les familles monoparentales, comme on s'y attend, ont en moyenne un niveau de vie inférieur à celui des familles nucléaires ou élargies, les familles dont le chef vit en polygamie ont en moyenne des dépenses légèrement plus élevées. Les effets de la composition du ménage sont significatifs et assez stables sur toutes les années considérées. Chaque enfant de zéro à cinq ans supplémentaire peut être assimilé à une réduction des dépenses par tête, toutes choses égales par ailleurs. Comme les tests de Wald le montrent (cf. Tableau n° XI-18), cet effet négatif s'est significativement prononcé entre 1985 et 1998. Le signe positif du terme quadratique signifie cependant que cet effet négatif s'affaiblit avec le nombre croissant des enfants. Par exemple en 1998, si le nombre d'enfants âgés de zéro à cinq ans augmente d'un à deux, les dépenses diminuent de 22,4%. Si ce nombre augmente de deux à trois enfants les dépenses ne diminuent que de 17,4%. L'effet négatif est moins fort pour les enfants de six à 14 ans et semble devenu également plus important au fil du temps. L'effet du nombre d'adultes est également négatif, ce qui semble peut-être surprenant. Mais il faut noter que l'impact d'un adulte supplémentaire est ambigu: d'une part un adulte supplémentaire augmente la capacité productive potentielle du ménage, et d'autre part augmente les besoins du ménage. Tout dépend donc de la productivité marginale. Un autre phénomène typique à l'environnement familial africain est le fait que les ménages relativement riches accueillent souvent des membres de familles proches moins riches, ce qui réduit ensuite le niveau de vie des ménages accueillants. D'ailleurs, on observe que les coefficients de la composition du ménage sont en moyenne plus grands en 1998 qu'en 1985, indiquant que la composition du ménage elle-même est devenue un corrélat du niveau de vie plus important.

Les variables indicatrices de l'année introduites dans l'estimation sur toutes les enquêtes reflètent bien l'évolution des dépenses moyennes par tête entre 1985 et 1998. Un ménage à caractéristiques socio-démographiques constantes a vu ses dépenses par tête décliner de 1985 à 1998 de 133%, de 1988 à 1998 de 47% et de 1993 à 1998 de 3,6%.

Le Tableau n° VI-6 présente les coefficients R^2 partiels, ils renseignent sur le pouvoir explicatif isolé de certaines variables clés des modèles figurant au Tableau n° VI-5. On constate par exemple que 11,5% de la variance des dépenses par tête non-expliquée par le modèle figurant au Tableau n° VI-5 pour l'année 1985 mais sans la variable "éducation du chef du ménage", est expliquée si cette dernière variable est ajoutée au modèle. D'une manière générale, ces coefficients montrent que la composition du ménage est le facteur le plus important des dépenses par tête du ménage. L'influence de l'éducation du conjoint semble avoir diminué dans le temps et paraît beaucoup moins décisive pour le niveau de vie du ménage que celle du chef de ménage. L'éducation du chef du ménage explique sur toutes les années entre 7,3% et 11,5% de la variance qui reste non-expliquée par un modèle où l'éducation du chef de ménage est exclue. Le R^2 partiel des variables indicatrices de l'année s'élève à 14,1%.

Tableau n° VI-5: Déterminants des dépenses réelles du ménage par tête, modèle MCO

	1985	1988	1992/93	1998	1985-1998
Variable dépendante : Logarithme des dépenses réelles du ménage par tête					
Variables explicatives					
Abidjan (=1)	0,441 **	0,354 **	0,517 **	0,377 **	0,463 **
CM ^a Homme (=1)	-0,189 **	-0,079	-0,148 **	0,076 **	-0,131 **
Age du CM	-0,008	-0,005	0,006	0,021 **	0,008 **
(Age du CM) ² /100	0,013	0,008	-0,004	-0,019 **	-0,006
CM immigré (=1)	-0,015	-0,007	0,034	-0,054 *	0,000
CM ivoirien (=1)	0,102 *	-0,076	0,032 *	0,159 **	0,059 **
Education du chef du ménage					
- sans éducation	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
- niveau primaire	0,272 **	0,242 **	0,180 **	0,241 **	0,213 **
- niveau secondaire et sup.	0,589 **	0,449 **	0,565 **	0,533 **	0,549 **
Education du conjoint					
- sans éducation	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
- niveau primaire	0,052	0,188 **	0,130 **	0,093 **	0,114 **
- niveau secondaire et sup.	0,392 **	0,428 **	0,462 **	0,378 **	0,429 **
Activité du chef du ménage					
- indépendante agrico ou non-agricol.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
- inactif ou chômeur	0,067	0,065	0,042	-0,001	0,043 **
- salarié du secteur public	0,124 *	0,140 **	0,163 **	0,160 **	0,164 **
- salarié du secteur privé	0,067	0,052	0,100 **	0,056 *	0,084 **
Type du ménage					
- Famille nucléaire ou élargie non-polyg.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
- Famille monoparentale	-0,051	-0,180 *	-0,097 **	-0,151 *	-0,110 **
- Famille polygame	0,126 *	0,032	0,112 **	0,048	0,099 **
Composition du ménage					
- nombre d'enfants 0 à 5 ans	-0,171 **	-0,308 **	-0,268 **	-0,297 **	-0,253 **
- (nombre d'enfants 0 à 5 ans) ²	0,013 **	0,038 **	0,038 **	0,044 **	0,031 **
- nombre d'enfants 6 à 14 ans	-0,116 **	-0,114 **	-0,190 **	-0,205 **	-0,183 **
- (nombre d'enfants 6 à 14 ans) ²	0,008 **	0,008 **	0,014 **	0,017 **	0,014 **
- nombre d'adultes	-0,226 **	-0,171 **	-0,121 **	-0,168 **	-0,132 **
- (nombre d'adultes) ²	0,015 **	0,014 **	0,008 **	0,008 **	0,008 **
- nombre de personnes 65 ans et plus	0,066	-0,277 **	-0,172 **	0,185	-0,107 **
- (nombre de personnes 65 ans et plus) ²	-0,146 **	0,070 *	0,066 **	-0,088	0,033 *
Année					
- 1998					Ref.
- 1985					0,846 **
- 1988					0,390 **
- 1993					0,036 **
constante	13,883 **	13,446 **	12,687 **	12,263 **	12,625 **
R ²	0,559	0,521	0,481	0,498	0,529
Nombre d'observations	670	732	5 359	1 913	8 674

a) CM : chef de ménage

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Des variables qui n'apparaissent pas significatives pour toutes les années ont été conservées pour faciliter la comparaison.

* significatif au seuil de 10%

** significatif au seuil de 5%

Tableau n° VI-6: R² partiels pour certaines variables et groupes de variables correspondantes aux modèles

groupe de variables	1985	1988	1992/93	1998	1985-1998
éducation du chef du ménage	11,5%	7,3%	8,3%	9,7%	8,7%
éducation du conjoint	3,6%	4,3%	2,6%	1,9%	2,5%
composition du ménage	36,4%	43,5%	34,1%	49,4%	36,3%

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

2. Analyse des déterminants des conditions d'existence

Il convient désormais d'appréhender certains facteurs pour pouvoir déterminer qui sont les ménages dont les conditions d'existence sont jugées insatisfaisantes. Pour ce faire, une analyse économétrique sur les scores de conditions d'existence a été effectuée à l'aide d'un

modèle probit ordonné (Tableau n° -VI-7). Le modèle et les variables utilisés sont analogues à ceux de l'étude de la pauvreté monétaire.

Les résultats obtenus se veulent avant tout descriptifs et précisent, toutes choses égales par ailleurs, l'influence de tel ou tel facteur sur la probabilité d'être pauvre en termes de conditions d'existence.

a) *Caractéristiques du chef de ménage*

La pauvreté des conditions de vie est fortement liée à la localité de résidence du ménage, quelle que soit l'année considérée : le fait d'habiter à Abidjan – qui concerne environ la moitié des ménages enquêtés – accroît la probabilité d'avoir des conditions d'existence acceptables et diminue la probabilité d'être pauvre non monétairement⁵⁵ (cf. Tableau n° -VI-8).

Le sexe du chef de ménage influence également de manière significative le score de pauvreté. Dans les années 1980 et en 1993, les ménages dont le chef est un homme sont plus susceptibles d'avoir de médiocres conditions de vie comparé à ceux qui sont dirigés par une femme. En effet, les femmes chef de ménage, qui ne représentent que 11,3% des ménages en 1985 mais presque 17% d'entre eux en 1993, ont une plus forte probabilité d'être riche non monétairement que les hommes et une plus faible probabilité d'avoir un score élevé, c'est à dire d'avoir des conditions d'existence mauvaises eu égard aux critères retenus pour la construction des scores. Les différences entre les deux sexes sont corroborées, voire accentuées, lorsque l'on tient compte du milieu urbain de résidence : les hommes en milieu urbain hors Abidjan sont encore plus susceptibles d'être extrêmement pauvres non monétairement que les femmes des autres villes, et a fortiori que les femmes chef de ménage résidant à Abidjan (cf. Tableau n° -VI-8). En revanche, il semble que le sexe du chef de ménage joue en sens inverse en 1998 : les femmes chef de ménage seraient pour cette année alors plus susceptibles de vivre dans de mauvaises conditions de vie que les hommes⁵⁶. Cet inversement de l'effet du sexe du chef de ménage est confirmé par les tests de Wald d'égalité des coefficients au fil du temps (cf. Tableau n° XI-19). Reste que sur le modèle global concernant toute la période, comme dans l'approche monétaire, ce sont les ménages ayant à leur tête un homme qui se caractérisent par des conditions de vie meilleures.

Un autre facteur dont l'influence semble déterminante tient à la nationalité du chef de ménage. Il n'est pas étonnant, dans le contexte actuel de la Côte d'Ivoire, de constater que les ivoiriens d'origine sont dans une situation plus favorable que les autres africains résidant dans le pays et qui représentent environ 30% de la population enquêtée dans les années 1990. Le différentiel dû à la nationalité s'accroît lorsque le score de pauvreté est élevé, i.e les étrangers ont une probabilité nettement plus forte de vivre dans de mauvaises conditions que les ivoiriens (probabilité de 9.1 contre 6.8 respectivement pour un score de 11 correspondant à une pauvreté extrême des conditions d'existence).

En revanche, l'âge du chef de ménage ainsi que le statut de migrant⁵⁷ n'ont pas d'influence significative sur la pauvreté d'existence (Tableau n° -VI-7).

⁵⁵ Les probabilités contenues dans les Tableau n° -VI-8, Tableau n° -VI-9, Tableau n° VI-10, Tableau n° VI-11 et Tableau n° VI-12 sont calculées à partir du modèle "global" avec l'ensemble des enquêtes compilées.

⁵⁶ Ce résultat est en concordance avec l'approche monétaire précédente.

⁵⁷ Ce résultat peut tenir à la qualité relativement médiocre de la variable retenue. En effet, toujours dans un souci d'homogénéité entre les enquêtes, nous avons retenu comme migrantes les personnes qui n'étaient pas présentes dans leur lieu de résidence actuelle 5 années avant la date de l'enquête.

Tableau n° -VI-7 : Déterminants des conditions d'existence, modèle probit ordonné.

Variable expliquée: scores de pauvreté	Effectifs 1985 (en%)	Effectifs 1988 (en%)	Effectifs 1992/93 (en%)	Effectifs 1998 (en%)	Effectifs 1985-1998
Localité					
- Abidjan	49,4	41,5	31,3	44,7	36,6
- Autres villes	50,6	58,5	68,7	55,3	63,4
Sexe du chef de ménage					
- Hommes	88,7	82,0	83,7	80,9	83,3
- Femmes	11,3	18,0	16,3	19,1	16,7
Age du chef de ménage	-0,00	-0,00	0,008	-0,022*	-0,002
Age du chef²	-0,00	0,00	-0,00	0,00	-0,00
Statut migratoire du chef					
- Migrant	57,9	30,4	13,5	35,2	23,1
- Non migrant	42,1	69,6	86,5	64,3	76,9
Nationalité du chef					
- Ivoirien	76,3	76,0	66,7	71,1	69,2
- Etranger	24,7	24,0	33,3	28,9	30,8
Education chef de ménage					
- Niveau primaire	16,1	18,3	14,8	30,1	18,6
- Nvx 2ndaire et supérieur	30,2	23,4	19,0	23,0	21,1
- Sans éducation	53,7	58,3	66,2	46,9	60,3
Education du conjoint					
- Niveau primaire	7,3	8,6	8,4	9,9	8,7
- Nvx 2ndaire et supérieur	10,2	7,2	4,7	4,2	5,2
- Sans éducation ou sans conjoint	82,5	84,2	86,9	85,9	86,1
Activité du chef de ménage					
- Inactif ou chômeur	10,9	9,7	12,1	12,6	11,9
- Salarié du secteur public	28,1	24,0	16,3	8,6	16,2
- Salarié du secteur privé	27,0	26,0	27,7	36,7	29,5
- Indépendant	34,0	40,3	43,9	42,1	42,4
Type de ménage					
- Ménage monoparental	7,9	14,7	16,0	17,5	15,6
- Chef de ménage polygame	16,6	11,9	12,6	7,4	11,7
- Famille nucléaire ou élargie non-polygame	75,5	73,4	71,4	75,1	72,7
Composition du ménage					
- nombre d'enfants de 0 à 5 ans	1,5 (a)	1,3	1,0	0,8	1
- (nombre d'enfants de 0 à 5 ans) ²	-0,02*	-0,04*	-0,02*	-0,04*	-0,02**
- nombre d'enfants de 6 à 14 ans	2,4	1,9	2	1,5	1,9
- (nombre d'enfants de 6 à 14 ans) ²	0,004	-0,00	-0,005**	-0,00	-0,003*
- nombre d'adultes	4,2	3,1	3,2	3,4	3,3
- (nombre d'adultes) ²	-0,01*	-0,00	0,00	-0,00	0,00
- nombre de personnes de 65 ans et plus	0,14	0,12	0,1	0,09	0,1
- (nombre de personnes de 65 ans et plus) ²	0,05	-0,11	-0,06	-0,02	-0,03

Tableau n° -VI-7 (suite)

Année 1985	(-)	(-)	(-)	(-)	-0,25**
Année 1988	(-)	(-)	(-)	(-)	-0,17**
Année 1993	(-)	(-)	(-)	(-)	0,19**
Année 1998	(-)	(-)	(-)	(-)	Ref
Nombre d'observations	670	730	5 359	1 913	8 672
Pseudo R2=	0.1642	0.1634	0.1265	0.1211	0.134
Prédiction du modèle (en %)					
- exacte	14.7	15.2	15.4	14.5	15.6
- score + ou - 2	70.0	70.2	64.8	65.3	66.1

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Des variables qui n'apparaissent pas significatives pour toutes les années ont été conservées pour faciliter la comparaison.

* significatif au seuil de 10%

** significatif au seuil de 5%

(a) Nombre moyen d'enfants de moins de 5 ans par ménage. Idem pour les enfants de plus de 5 ans, les adultes, les personnes âgées quelle que soit l'année

Tableau n° -VI-8: Probabilités prédites par le modèle probit ordonné "global" de différents scores de conditions d'existence selon le sexe du chef de ménage et le lieu d'habitation.

(en %)	faible carence (score 3)	"pauvreté simple" (score 8)	"extrême pauvreté" (score 11)
Probabilités prédites en fixant toutes les variables explicatives à leur moyenne			
	2.2	19.7	6.1
Ecart selon le sexe du chef de ménage			
chef de ménage homme	3.1	16.8	8.0
chef de ménage femme	5.0	16.2	5.3
différence (homme femme)	-1.9	0.6	2.7
Abidjan			
chef de ménage homme	5.1	16.1	5.1
chef de ménage femme	7.5	14.2	3.1
différence (homme femme)	-2.4	1.9	2.0
Autres villes			
chef de ménage homme	2.2	16.5	9.8
chef de ménage femme	3.7	16.7	6.8
différence (homme femme)	-1.5	-0.2	3.0
Ecart entre Abidjan et autres villes			
chef de ménage homme	2.9	-0.4	-4.7
chef de ménage femme	3.8	-2.5	-3.7

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Tableau n° -VI-9: Probabilités prédites par le modèle probit ordonné "global" de différents scores de conditions d'existence⁵⁸ selon la nationalité et le lieu d'habitation.

(en %)	faible carence (score 3)	"pauvreté simple" (score 8)	"extrême pauvreté" (score 11)
Écart selon la nationalité du chef de ménage			
chef de ménage de nat. ivoirienne	3.8	16.7	6.8
chef de ménage de nat. étrangère	2.5	16.7	9.1
différence (ivoiriens étrangers)	1.3	0.0	-2.3
Abidjan			
chef de ménage de nat. ivoirienne	6.0	15.4	4.2
chef de ménage de nat. étrangère	4.3	16.5	6.0
différence (ivoiriens étrangers)	1.7	-1.1	-1.8
Autres villes			
chef de ménage de nat. ivoirienne	2.8	16.8	8.6
chef de ménage de nat. étrangère	1.8	16.1	11.0
différence (ivoiriens étrangers)	1.0	0.7	-2.4

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

b) Pauvreté d'existence et éducation

Les aptitudes individuelles du chef de ménage et de son conjoint – lorsqu'il existe – sont captées par le biais du niveau d'éducation atteint. Il ressort clairement de l'analyse économétrique que les variables de capital humain retenues ont une influence significativement forte sur les scores de conditions d'existence, qu'il s'agisse du chef de ménage ou de son conjoint (cf. Tableau n° -VI-9). En effet, le fait que le chef de ménage ait atteint un niveau scolaire primaire "protège" partiellement les ménages de la pauvreté en termes de conditions d'existence. L'influence du niveau scolaire du conjoint va dans le même sens avec cependant une moindre incidence sur les scores de conditions d'existence. Cet effet positif de la scolarité sur la probabilité d'échapper à la pauvreté s'accroît avec les niveaux plus élevés de scolarité atteinte. Les écarts se creusent en effet lorsque l'on prend en compte les ménages dont le chef a atteint des niveaux d'éducation secondaire et/ou supérieur (probabilité de 7,6 d'être pauvre contre 16,2 lorsque le niveau scolaire est primaire ou nul).

Une étude plus fine des probabilités prédites année par année met en évidence une rupture en 1993 concernant les effets de l'éducation sur les conditions d'existence. Jusqu'en 1993, un chef de ménage de niveau primaire voit sa probabilité d'avoir de bonnes conditions de vie diminuer (de 14.7 en 1985 à 6.5 en 1993 pour un score de 3). Après 1993, un redressement semble s'opérer mais la probabilité n'atteint pas en 1998 son niveau de 1985. De manière symétrique, la probabilité d'avoir de très mauvaises conditions de vie (score 11) croît jusqu'en 1993 puis entame une baisse mais là encore, la probabilité d'être pauvre non monétairement en 1998 reste nettement plus élevée que celle du début de la période. La même évolution est également constatée pour les chefs de ménages qui ont atteint un niveau éducatif secondaire ou supérieur. Ce constat est confirmé par l'analyse des ménages non éduqués : leur probabilité d'être pauvre non monétairement (score 8) se rapproche sensiblement jusqu'en 1993 de celle des ménages éduqués – ce qui tend à confirmer l'effet positif amoindri des niveaux éducatifs supérieurs sur les conditions de vie – tandis que leurs risques d'être

⁵⁸ Les seuils de scores retenus pour évaluer les situations de faible carence (score 3), de pauvreté (score 8) et d'extrême pauvreté (score 11) relèvent d'un choix partiellement subjectif de notre part. Néanmoins, des calculs effectués sur les moyennes des scores encadrant directement les seuils justifient ces choix dans la mesure où les probabilités prédites par le modèle sont peu sensibles autour des seuils retenus.

extrêmement pauvres augmentent de 6.5 à 15.9 jusqu'en 1993 pour ensuite baisser à hauteur de 13.8 en 1998.

Tableau n° VI-10 : Probabilités prédites par le modèle probit ordonné "global" de différents scores de conditions d'existence selon le niveau d'éducation du chef de ménage.

(en %)	faible carence (score 3)	"pauvreté simple" (score 8)	"extrême pauvreté" (score 11)
Chef de ménage sans éducation			
chef de ménage sans éducation	1.0	14.3	14.2
autres	11.0	10.5	1.4
différence (sans éducation autre)	-10.0	3.8	12.8
Chef de ménage niveau primaire			
chef de ménage niveau primaire	7.9	13.8	2.8
autres	2.6	16.7	8.9
différence (niveau primaire autre)	5.3	-2.9	-6.1
Chef de ménage niveau secondaire et supérieur			
chef de ménage niveau sec. et sup.	13.4	7.6	0.7
autres	1.8	16.2	11.0
différence (sec et sup. /autres)	11.6	-8.6	-10.3

c) Statut d'activité et conditions de vie

Une faible insertion sur le marché du travail, toutes choses égales par ailleurs, augmente de manière significative le risque de pauvreté d'existence, quelle que soit l'année considérée. Ainsi, les chefs de ménages indépendants – ayant une activité agricole ou non – qui représentent 42,3 % des ménages sur la période globale, ont une vulnérabilité plus forte à la pauvreté d'existence que toutes les autres catégories professionnelles. Leur probabilité d'être extrêmement pauvre prédite par le modèle global se situe à hauteur de 8,8, tandis qu'elle vaut 6,6 lorsque le chef de ménage est salarié du secteur privé. Lorsque ce dernier est chômeur ou inactif, la situation semble également meilleure par rapport au fait d'exercer une activité indépendante. Ce constat, pour le moins surprenant, masque, sans doute, le fait que derrière la catégorie professionnelle du chef de ménage se cachent des effets de hiérarchie d'âge au sein du ménage. Il se peut que l'activité du doyen ne soit pas celle qui reflète le plus justement les revenus du ménage dans lequel d'autres adultes ont une activité et dont la prise en compte nuancerait ce résultat. Finalement, ce sont les ménages du secteur public qui se révèlent être les mieux protégés des conditions de vie précaires avec une probabilité d'être extrêmement pauvre de seulement 3,7 sur le modèle global.

L'étude des probabilités année par année ne met pas en évidence de rupture sur la période étudiée. Néanmoins, certaines évolutions peuvent être commentées. Bien que les salariés du secteur public restent mieux protégés de la pauvreté d'existence que toutes les autres catégories professionnelles⁵⁹, leur probabilité de tomber en état de pauvreté (score 8) augmente jusqu'en 1993 (de 10.8 en 1985 à 15.2 en 1993) puis redescend en 1998 à un niveau de 12.9 qui reste cependant supérieur à celui de 1985. Les salariés du secteur privé – formel et informel –, qui représentent 57.5% des pauvres non monétaires à Abidjan en 1985 (19.4% dans les autres villes) puis 41.4% en 1998 (28% dans les autres villes), voient leur probabilité d'être extrêmement pauvres diminuer sur la période de 12 en 1985 à 4.1 en 1998. Leur incidence de conditions de vie insuffisantes est très nettement supérieure à la moyenne sur toute la période, surtout hors Abidjan. Enfin, la catégorie "indépendants" concentre une

⁵⁹ En 1985, ils représentaient 2.1% des pauvres non monétaires des autres villes, puis 8% en 1988 (16.7% à Abidjan) mais une proportion de nouveau faible des pauvres en milieu urbain en 1998.

proportion croissante des ménages souffrant d'insuffisance dans leurs conditions de vie sur la période dans l'ensemble du milieu urbain, à savoir 38% des pauvres en 1985 à Abidjan et 47.9% en 1998 (environ 60% dans les autres villes avec une pointe à 71.2% en 1988). Elle regroupe les chefs de ménage les moins bien nantis en termes de condition d'existence et les plus susceptibles d'être pauvres non monétairement sur toute la période avec des incidences de pauvreté très nettement supérieures à la moyenne.

Tableau n° VI-11 : Probabilités prédites par le modèle probit ordonné "global" de différents scores de conditions d'existence selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage.

(en %)	faible carence (score 3)	"pauvreté simple" (score 8)	"extrême pauvreté" (score 11)
Chef de ménage salarié dans le public			
chef de ménage salarié public	6.6	14.9	3.7
chef de ménage autre	2.9	16.8	8.4
différence (salarié public autre)	3.7	-1.9	-4.7
Chef de ménage salarié dans le privé			
chef de ménage salarié privé	3.9	16.7	6.6
chef de ménage autre	3.1	16.8	7.9
différence (salarié privé autre)	0.8	-0.1	-1.3
Chef de ménage indépendant			
chef de ménage indépendant	2.7	16.8	8.8
chef de ménage autre	3.9	16.7	6.5
différence (indépendant autre)	-1.2	0.1	2.3
Chef de ménage inactif ou chômeur			
chef de ménage inactif ou chômeur	4.6	16.3	5.6
chef de ménage autre	3.2	16.8	7.7
différence (inactif chômeur autre)	1.4	-0.5	-2.1

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

d) Composition du ménage.

Globalement, la pauvreté d'existence semble peu liée à la composition du ménage. Parmi les variables testées – nombre d'enfants de moins de 5 ans, nombre d'enfants de 6 à 14 ans, nombre d'adultes et nombre de personnes âgées dans le ménage-, seule la présence de jeunes enfants⁶⁰ influence la pauvreté d'existence de manière très significative sur toutes les années. Bien que cette variable de composition du ménage ne joue que faiblement sur la probabilité de vivre dans de bonnes conditions de vie (score égal à 3), la présence d'un nombre croissant d'enfants dans le ménage accentue en revanche les probabilités d'être pauvre ou extrêmement pauvre du point de vue non monétaire comme le montrent les graphiques ci-dessous.

Remarquons tout de même que la présence d'un nombre croissant d'adultes dans le ménage – variable significative sur le modèle global- tend à diminuer le risque de vivre dans des conditions de vie mauvaises (score 8) et très mauvaises (score 11). Enfin, le fait qu'un ménage abrite plus de personnes âgées accroît le risque de vivre dans des conditions de vie extrêmement précaires mais a peu d'effet sur les autres seuils de scores de pauvreté.

Les données d'enquête mettant en évidence le fait d'une part qu'environ 12% des chefs de ménages ont plus d'un conjoint, d'autre part qu'environ 16% des ménages étaient monoparentaux, une variable "type de ménage" a été introduite dans le modèle pour capter les effets respectifs de ces structures familiales sur la pauvreté d'existence. Il s'avère que cette variable explicative n'a qu'un effet limité et peu significatif sur les scores de pauvreté. Le fait

⁶⁰ Sur la totalité des enquêtes, 91% des ménages ont moins de 4 enfants en bas âges.

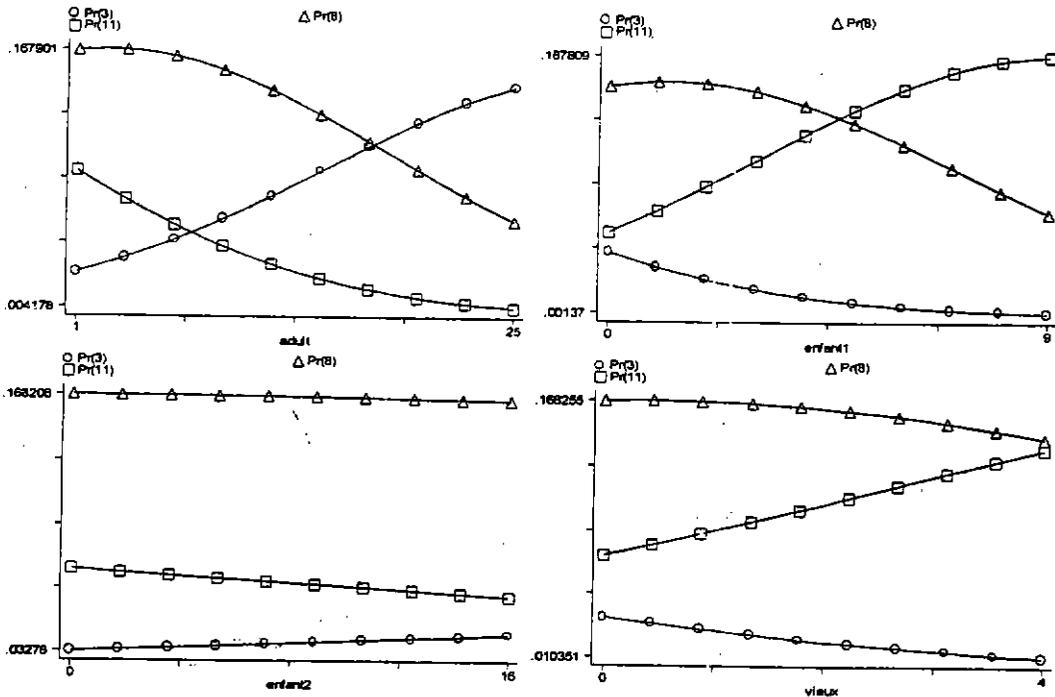
d'être polygame ne constitue pas un facteur aggravant le risque de pauvreté d'existence par rapport aux autres types de ménages (monoparentaux ou nucléaires et/ou élargis non polygame). Les résultats concernant les ménages monoparentaux sont sensiblement identiques à ceux obtenus sur les ménages polygames.

Tableau n° VI-12 : Probabilités prédites par le modèle probit ordonné "global" de différents scores de conditions d'existence selon le type de ménage

(en %)	faible carence (score 3)	"pauvreté simple" (score 8)	"extrême pauvreté" (score 11)
Chef de ménage polygame			
chef de ménage polygame	3.2	16.8	7.7
autres	3.4	16.8	7.4
différence (polygame autres)	-0.2	0.0	0.3
Ménage monoparental			
ménage monoparental	2.9	16.8	8.3
autres	3.4	16.8	7.4
différence (monoparental autres)	-0.5	0.0	0.9

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Figure VI-2 : Effets de la structure familiale sur différents scores de condition d'existence.



Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

e) Comparaison avec des déterminants de la pauvreté monétaire

Les signes des coefficients des déterminants des dépenses par tête sont en majorité cohérents avec ceux trouvés pour les déterminants de la pauvreté non-monétaire. Dans l'approche monétaire, l'éducation du chef et celle de son conjoint ont été aussi identifiées comme des variables clés du niveau de vie de ménage. Le risque de pauvreté semble aussi moins élevé pour les ménages habitant à Abidjan, et étant ivoirien. Il a été également constaté que dans les années 1980, les ménages avec un homme "en tête" étaient moins riches que ceux avec une

femme "en tête" et que dans les années 1990 cet effet s'est inversé. Par contre, l'influence de la composition du ménage semble être moins pertinente concernant l'explication de la pauvreté non-monnaire par rapport à la pauvreté monétaire. De plus, le risque de pauvreté non-monnaire semble plutôt légèrement diminuer avec le nombre d'adultes au lieu d'augmenter.

VII. Pauvreté et santé des enfants

L'évolution de la santé des enfants en Côte d'Ivoire, et plus particulièrement en milieu urbain, est étudiée à partir d'indicateurs anthropométriques usuels : retard de croissance (taille pour âge), insuffisance pondérale (poids pour âge) et émaciation (poids pour taille). Compte tenu des données disponibles dans les enquêtes ménages, nous avons choisi d'étudier la sous nutrition des enfants de moins de trois ans. Les valeurs critiques retenues pour le poids par âge, la taille par âge et le poids par taille sont celles publiées par l'OMS. Le seuil de sous-nutrition est un écart de deux écarts-type à la médiane de la population de référence. Pour l'évaluation du retard de croissance, nous avons retenu les valeurs de la taille en position allongée, dont la distribution de référence a été établie pour les enfants de moins de trois ans⁶¹.

Tableau n° VII-1 : Incidence de l'insuffisance pondérale de 1985 à 1993.

	LSMS 85	LSMS 86	LSMS 87	LSMS 88	EP 93
Effectif échantillon (en %)	356	770	724	617	3144
Ensemble	12,9	13,9	16,4	18,3	23,3
Garçons	12,5	16,1	16,0	21,8	25,3
Filles	13,4	11,7	16,8	14,9	21,2
Urbain	8,2	10,6	15,0	17,6	19,4
Abidjan	5,7	11,8	17,6	18,4	15,6
Autres villes	9,6	9,8	13,2	17,1	21,5
Rural	16,3	16,3	17,9	18,8	29,2

Sources : Enquêtes LSMS 85-88, enquête prioritaire 93. Nos calculs.

Tableau n° VII-2 : Incidence du retard de croissance de 1985 à 1993

	LSMS 85	LSMS 86	LSMS 87	LSMS 88	EP 93
Effectif (en %)	356	770	724	617	3144
Ensemble	17,4	17,4	24,3	21,9	37,0
Garçons	18,7	19,9	23,2	22,8	39,8
Filles	15,8	14,8	25,4	20,9	33,8
Urbain	16,3	13,1	23,9	18,8	31,1
Abidjan	13,2	14,1	32,7	21,0	28,4
Autres villes	18,1	12,4	17,8	27,2	32,6
Rural	18,2	20,6	24,6	19,7	45,6

Sources : Enquêtes LSMS 85-88, enquête prioritaire 93. Nos calculs.

⁶¹ Entre deux et dix-huit ans, la distribution de la variable « taille par âge » a été établie à partir d'un échantillon d'individus en position debout.

Tableau n° VII-3 : Incidence de l'émaciation de 1985 à 1993

	LSMS 85	LSMS 86	LSMS 87	LSMS 88	EP 93
Effectif	706	1695	1580	1530	6438
Ensemble	10,8	10,8	14,1	11,6	13,0
Garçons	8,9	9,7	13,5	9,3	11,4
Filles	12,7	12,1	14,7	14,0	14,7
Urbain	6,8	11,2	13,6	9,9	12,2
Abidjan	8,0	15,8	17,8	12,8	11,3
Autres villes	5,9	8,3	10,8	7,9	12,6
Rural	13,4	10,6	14,5	12,8	13,9

Sources : Enquêtes LSMS 85-88, enquête prioritaire 93. Nos calculs.

D'après les Tableaux n° VII-1 à VII-3, la situation nutritionnelle des enfants s'est dégradée de 1985 à 1993, et ceci pour les différents indicateurs anthropométriques étudiés. L'incidence de la sous-nutrition des enfants de moins de trois ans aurait augmenté à partir du milieu des années quatre vingt : 23,3 % des enfants souffrent d'insuffisance pondérale (poids pour âge) en 1993 contre seulement 12,9% en 1985. Cette augmentation concerne les régions urbaines (plus particulièrement les centres urbains secondaires) et rurales, même si ces dernières restent les plus touchées.

L'indicateur du retard de croissance traduit une sous-nutrition chronique. On constate qu'au cours des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt dix, son augmentation a été continue et importante. Cette augmentation du nombre d'enfants affectés d'un retard de croissance touche autant le milieu rural qu'urbain jusqu'à la fin des années quatre-vingt. En 1993, les régions rurales semblent plus gravement atteintes.

L'émaciation est appréciée sur les enfants dont la taille est comprise entre 49 centimètres et 103 centimètres pour les garçons, entre 49 centimètres et 101 centimètres pour les filles. Son évolution confirme la montée continue d'une sous-nutrition récente.

L'examen des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS 1994 et 1998) permet de poursuivre l'analyse sur la période d'après 1993. La situation nutritionnelle ne semble pas s'être dégradée suite à la dévaluation du franc CFA. Toutefois, les indicateurs n'évoluent pas tous favorablement. Par exemple, de 1994 à 1998, alors que la proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance aurait diminué à Abidjan celle souffrant d'insuffisance pondérale augmenterait. Dans les autres centres urbains, les évolutions de ces deux indicateurs sont inversées, - retard de croissance à la baisse et insuffisance pondérale à la hausse. En milieu rural, ces deux derniers indicateurs seraient en baisse tandis que celui de l'émaciation augmenterait.

Tableau n° VII-4 : Incidence de la sous-nutrition chez les enfants de moins de trois ans^{a)}

	Retard de croissance		Insuffisance pondérale		Emaciation	
	EDS 1994	EDS 1998	EDS 1994	EDS 1998	EDS 1994	EDS 1998
Effectif	3458	1045	3458	1045	3458	1045
Ensemble	24,0	21,3	23,4	20,9	8,4	9,9
Fille	23,1	20,1	20,4	19,2	7,1	9,7
Garçon	25,0	22,5	26,2	22,5	9,7	10,0
Urbain	15,2	17,0	16,2	12,3	7,9	6,9
Abidjan	11,0	8,7	10,4	11,8	9,4	6,6
Autres villes	18,4	25,3	15,4	12,8	6,7	7,2
Rural	28,4	23,5	27,0	25,2	8,7	11,3

a) Seuil de deux écarts-type en deçà de la médiane de référence).

Sources : EDS 1994, 1998. Nos calculs.

VIII. Conclusion et mise en perspective des résultats obtenus

Avant de dégager les principales évolutions et caractéristiques de la pauvreté urbaine en Côte d'Ivoire et de les mettre en perspective avec les évolutions macro-économiques du pays, il est important de rappeler les contraintes statistiques rencontrées, inhérentes aux enquêtes.

A. Rappel des contraintes statistiques

La Côte d'Ivoire est un des rares pays d'Afrique de l'Ouest à disposer d'un nombre important d'enquêtes auprès des ménages, huit au total entre 1985 et 1998. Toutes élaborées par l'Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire, avec l'aide de la Banque Mondiale ou d'autres bailleurs de fonds, elles souffrent de problèmes statistiques qui ont notamment rendu leur comparabilité parfois incertaine⁶² :

- 1 les tailles des enquêtes sont relativement petites, à l'exception des enquêtes ENV 93 et 98. Les résultats souffrent alors d'une grande imprécision. De même, au delà des problèmes d'identification des ménages appartenant au panel 1992/93, l'exploitation du panel en a été rendue quasi impossible;
- 2 les questionnaires ne sont pas tous identiques. Ceux des enquêtes des années 90 sont plus légers que ceux des enquêtes LSMS des années 80. Celui de l'enquête UEMOA est plus détaillé et tient mieux compte notamment des dépenses extraordinaires liées aux fêtes ou coutumes saisonnières; alors que les enquêtes durant les années 80 ont été effectuées en deux passages dans chaque ménage et ont été étalées sur toute l'année, celle des années 90 n'ont fait l'objet que d'un passage et ont été concentrées sur quelques mois. Ces différences dans la méthodologie d'enquête expliquent en grande partie la forte variabilité des coefficients budgétaires notamment alimentaires (cf. Tableau n° IV-1 et Tableau n° IV-2);
- 3 les questionnaires sur le statut d'occupation et les secteurs d'activité des personnes ayant une activité professionnelle sont différents d'une enquête à l'autre. Cela rend difficile la

⁶² Il est même apparu que l'échantillon de l'enquête UEMOA 96 a fait preuve de trop grandes divergences pour pouvoir être utilisé et que celui de l'année 1995 est d'une taille trop réduite pour rendre certains résultats suffisamment robustes.

construction de catégories socioprofessionnelles homogènes dans le temps. C'est ainsi que nous n'avons pu trouver un critère similaire à toutes les enquêtes pour distinguer les activités informelles des activités formelles. De même, l'enquête EP93 ne collecte les revenus que pour les deux principaux pourvoyeurs de revenus au sein des ménages, alors que les autres enquêtes le font pour tous les membres. Cela entraîne donc un biais à la hausse dans le calcul des salaires moyens en 1993, les faibles rémunérations étant manquantes;

- 4 l'absence de renseignements sur l'évolution des écarts de prix entre les différentes strates limite grandement la portée des différences constatées entre Abidjan et les autres centres urbains. Par ailleurs, le caractère fortement hétérogène de la strate "autres villes" rend délicates l'interprétation et la recherche des causes des évolutions constatées au sein de cette strate;

Ces réserves rendent difficile l'exercice qui suit de mise en rapport des résultats obtenus avec les évolutions macro-économiques et les réformes engagées par le pays.

B. Cohérence des résultats des enquêtes avec les données macro-économiques

Comme cela a déjà été relevé dans la section IV, l'analyse des enquêtes nous enseigne qu'au fil des années de crise, l'écart entre le niveau de dépense des ménages urbains et la moyenne nationale ne cesse de se réduire. Cela s'explique par une contraction très forte des dépenses des ménages urbains : alors qu'en 1985 le niveau moyen par tête des dépenses à Abidjan représentait le double de la moyenne nationale, il n'en constituerait que 1,5 fois en 1995.

Tableau n° VIII-1: Taux de croissance moyen annuel des niveaux de consommation par tête.

	1985-98	1985-88	1988-93	1992/93-95	1995-98
Abidjan	-5,5	-10,6	-6,8	-2,6	1,5
Autres villes	-4,9	-16,2	-5,4	1,1	1,9
Comptes nationaux	-2,6	-6,8	-3,5	0,6	1,4

Sources : Comptabilité Nationale, INS; Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, enquêtes ENV 1995 et 1998, calcul des auteurs.

Ces fortes chutes des niveaux de dépenses moyennes appellent un examen des caractéristiques du marché du travail et de leurs évolutions. Une telle analyse s'est avérée toutefois délicate du simple fait des différences entre les enquêtes. Nous avons finalement choisi de retenir une désagrégation de la population active assez simple et de n'observer que les évolutions des salaires moyens publics et privés, sans distinction formel/informel (cf. Tableau n° VIII-2).

On remarque tout d'abord, et encore une fois, que les résultats de l'enquête UEMOA 96 diffèrent de manière importante des autres enquêtes, le taux d'inactifs étant très faible par rapport aux autres années. Hormis cet écart, on constaterait une relative stabilité du taux d'inactifs dans les autres villes, et une légère baisse jusqu'en 1995 puis une augmentation par la suite à Abidjan, signe possible d'un accroissement des taux d'activité pour remédier à la baisse des revenus des principaux pourvoyeurs de revenus au sein des ménages.

A partir de 1988, la part des salariés du secteur public d'Abidjan n'a cessé de chuter. La baisse la plus importante aurait eu lieu entre 1988 et 1993, de manière concomitante à un accroissement de la part des salariés dans le secteur privé. Ce « basculement » peut s'expliquer par la politique de baisse des effectifs de la fonction publique - entraînant les

fonctionnaires à se reconvertir vers des activités privées - mais aussi par le processus de privatisation entamé dès la fin des années 1980. Les évolutions des parts des indépendants comme des chômeurs n'indiquent pas de tendance marquée.

Dans le reste des centres urbains, la baisse de la part des salariés publics dans la population active est aussi importante. De même, on remarquera l'augmentation importante du taux de chômage. Les évolutions des autres catégories socioprofessionnelles sont difficiles à interpréter et tiennent certainement tant à des différences de plan de sondage entre les enquêtes, qu'à des facteurs économiques et démographiques. L'augmentation de la taille des villes réduit le poids des agriculteurs dans la population totale. Toutefois, il est possible aussi que ce soit la baisse continue des cours des cultures de rente durant toute la période 1985-1994 qui a poussé une large part des agriculteurs à diversifier leurs sources de revenus, les activités agricoles devenant alors des activités secondaires.

En tout état de cause, les évolutions des salaires réels publics et privés révèlent l'ampleur de la crise de l'Etat et du secteur moderne privé et sont à la mesure des fortes baisses des consommations moyennes déjà constatées (cf. Tableau n°VIII-3) : les données des enquêtes montrent que, sur la période 1985/95, les salaires réels mensuels auraient chuté en moyenne de 44% pour les fonctionnaires d'Abidjan, de 56% pour ceux des autres centres urbains, et de 52% et 64% pour les salariés privés d'Abidjan et des autres villes. Ces baisses importantes sont de même ampleur que celle du SMIG réel et des salaires moyens publics réels calculés à partir des données des budgets nationaux.

La tendance observée des salaires moyens entre 1995 et 1998 ne corrobore pas celle de la consommation moyenne par tête des ménages, au moins pour Abidjan. En effet, les salaires moyens continuent, semblent-ils, de baisser. En ce qui concerne les autres centres urbains, l'évolution des salaires publics est trop atypique pour ne pas relever de problème de représentativité de l'échantillon.

Ces résultats d'enquête confirment à quel point le rétablissement des équilibres budgétaire et extérieur a consisté à réduire le niveau d'absorption des classes les plus favorisées, c'est à dire les fonctionnaires et les salariés du secteur moderne. En effet, tandis que dès le début des années 80, la politique de subvention au logement des fonctionnaires et des classes à moyens et hauts revenus est arrêtée et les rémunérations des fonctionnaires bloquées, à partir de 1985, les embauches dans la fonction publique au sortir de l'école sont réduites de moitié. De même, le nombre de bourses pour l'enseignement supérieur et secondaire sont réduites de 50% et 30% respectivement et, en 1990, une politique de départs volontaires et de mise à la retraite anticipée est instaurée. Les prix des services publics, tel que l'électricité, l'eau ou les transports en commun sont augmenté de 25% tandis que les prix des produits alimentaires en milieu urbain augmentent. Enfin, un nouveau code du travail est mis en place allégeant les procédures d'embauche et de licenciement. Parallèlement, alors que le SMIG n'est pas indexé à l'inflation⁶³, les entreprises privées souffrent des arriérés de paiements de l'Etat, de la baisse du niveau général d'absorption et des pertes de compétitivité.

⁶³ Le SMIG reste inchangé de 1982 à 1994 (il passe de 192 F CFA à l'heure à 210 F CFA). Depuis il n'a pas été modifié (IMF, 2000).

Tableau n° VIII-2 : Taux d'inactifs et structure de la population active (de 15 à 65 ans)

	1985	1988	1992	1995	1996	1998
Abidjan						
Taux d'inactifs (% pop 15-65 ans)	44.7	47.0	38.7	40.7	27.3	43.4
Structure de la population active (% de la population active 15-65 employés + chômeurs)						
Salariés publics	17.0	20.6	11.4	11.2	6.6	5.8
Salariés privés ^{a)}	34.2	31.9	38.8	36.4	38.2	46.0
Indépendants non agricoles	33.4	35.0	33.0	36.1	39.4	34.6
Agriculteurs	0.8	0.0	0.7	1.5	0.4	1.1
<i>Produits d'exportation</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>0.3</i>	<i>0.4</i>	<i>nd</i>	<i>0.4</i>
<i>Produits vivriers</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>0.4</i>	<i>1.1</i>	<i>nd</i>	<i>0.7</i>
Chômeurs	14.6	12.4	15.9	14.7	15.3	12.5
Autres villes						
Taux d'inactifs (% pop 15-65 ans)	37.9	37.1	38.2	35.9		38.1
Structure de la population active (% de la population active 15-65 employés + chômeurs)						
Salariés publics	16.8	12.9	9.6	8.7		6.1
Salariés privés ^{a)}	17.6	17.8	38.1	36.5		38.0
Indépendants non agricoles	30.5	39.3	36.8	40.5		38.4
Agriculteurs	33.5	27.3	9.8	8.6		8.2
<i>Produits d'exportation</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>2.3</i>	<i>4.4</i>		<i>3.1</i>
<i>Produits vivriers</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>7.5</i>	<i>4.5</i>		<i>5.1</i>
Chômeurs	1.5	2.6	5.5	5.3		9.3

a) y compris les aides familiaux et les salariés agricoles

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, enquêtes ENV 1995 et 1998 ; calcul des auteurs.

Tableau n° VIII-3 : Evolution des salaires moyens réels mensuels, Abidjan et autres villes

	francs cfa constants					tcma ^{a)} (%)				
	1985	1988	1992	1995	1998	85/88	88/92	92/95	95/98	85/98
Abidjan										
salaires moyens de l'activité principale										
salariés publics	299 573	215 780	224 217	168 157	156 850	-10.4	1.0	-9.1	-2,3	-4,9
salariés privés	230 232	199 712	130 760	109 581	101 208	-4.6	-10.0	-5.7	-2,6	-6,1
(y compris les activités secondaires)										
salariés publics	303 499	220 948	229 325	172 216	160 678	-10.0	0.9	-9.1	-2,3	-4,8
salariés privés	230 948	201 394	132 379	119 740	103 205	-4.5	-10.0	-3.3	-4,8	-6,0
Autres villes										
salaires moyens de l'activité principale										
salariés publics	284 427	195 643	192 271	123 753	206 013	-11.7	-0.3	-19.8	18,5	-2,5
salariés privés	219 730	86 822	74 582	79 232	66 732	-26.6	-3.0	3.1	-5,6	-8,8
(y compris les activités secondaires)										
salariés publics	286 053	203 135	198 400	126 609	209 255	-10.8	-0.5	-20.1	18,2	-2,4
salariés privés	219 761	88 760	77 928	80 600	66 185	-26.1	-2.6	1.7	-6,4	-8,8
SMIG										
SMIG	65 000	52 000	48 000	36 000	36 000	-7,2	-1,6	-13,4	0,0	-4,4
Sal. moy. public ^{b)}	460 000	395 000 ^{c)}	258 000	205 000	199 000	-7,3	-6,9	-10,9	-1,0	-6,2

a) tcma : taux de croissance moyen annuel.

b) rapport de la masse salariale publique et des effectifs des fonctionnaires.

c) 1987

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, enquête UEMOA 1996, enquêtes ENV 1995 et 1998 ; FMI (1998), Schneider (1992) ; calcul des auteurs.

L'examen des différentes composantes sectorielles du PIB révèle que la crise et la période d'ajustement des années 1980 à 1994 se sont manifestées par une relative stagnation des activités industrielles et une baisse des activités tertiaires, composées en grande partie par l'Etat et le secteur public. Or, ces activités sont avant tout urbaines et donc ont touché plus particulièrement les ménages urbains.

Il semble que l'impact de l'amélioration de la situation économique de la Côte d'Ivoire à partir de 1994 en milieu urbain soit complexe. Tout d'abord, l'effet le plus important de la dévaluation du F CFA a été un choc négatif sur les revenus réels⁶⁴. Les fonctionnaires résidant à Abidjan ont subi ce choc de manière moins forte que dans les autres centres urbains. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ont eu plus facilement recours à d'autres sources de revenus. Par ailleurs, la dévaluation s'est accompagnée *i/* d'une amélioration du cours des matières premières et des productions de café et cacao records - éléments plutôt favorables aux zones rurales productrices de café et cacao- et *ii/* d'un retour de l'aide et des arrivées de capitaux privés du fait des privatisations⁶⁵. Ces derniers facteurs ont pu atténuer l'impact négatif de l'ajustement monétaire sur le bien-être des ménages urbains dans la mesure où ils ont pu être favorables à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Le fait que la croissance ait été plus portée par l'investissement que par la consommation permet donc de mieux comprendre pourquoi la période 1993-1998 n'a pas été celle d'une baisse significative de l'incidence de la pauvreté mesurée par le niveau des dépenses, notamment à Abidjan, mais toutefois celle d'un progrès des conditions de logement et dans l'accès aux infrastructures de base de l'ensemble des ménages urbains. Donc, même si une partie des composantes présentes de la reprise provient d'une croissance des activités du secteur moderne, la situation générale des consommateurs urbains ne se serait améliorée que partiellement.

On s'aperçoit alors que les bases de l'équilibre de la société urbaine ivoirienne ne tiennent plus : les moyens de distribution de la rente agricole ont été dissous⁶⁶ et les mesures de stabilisation (réelle et monétaire) ont fini par réduire les écarts entre les classes moyennes, issues des secteurs formels public et privé, et le reste de la société urbaine. Il est alors plus facile de saisir pourquoi la période 1993-1998 ne s'est pas accompagnée d'un accroissement des inégalités.

Par ailleurs, même si les conditions de logement et d'accès aux infrastructures tels que l'électricité ont pu être améliorées, on constate que cela a permis seulement de rattraper les niveaux atteints durant les années 80⁶⁷. De plus, même si les personnes les moins éduquées sont les plus vulnérables, un niveau d'éducation primaire voire secondaire ou supérieur protège moins du risque de pauvreté que précédemment - ces catégories de la population connaissant dorénavant des incidences de pauvreté non négligeables, alors qu'on ne constate pas de hausse significative de l'impact de l'éducation secondaire et supérieure sur les niveaux

⁶⁴ Les écarts d'inflation entre biens importés et non-échangeables ont été assez faibles. L'effet attendu de la dévaluation sur les modifications de prix relatifs des biens produits nationalement et des biens importés donnant lieu à des effets de substitution dans la consommation des ménages (plus défavorables aux ménages riches puisqu'ils consomment plus de biens importés) a donc certainement joué de manière secondaire.

⁶⁵ L'investissement privé a été multiplié par 3, l'investissement public par 0,7, entraînant un doublement de la valeur ajoutée du secteur du bâtiment, alors que les productions de rente connaissaient une hausse en valeur de 50% (source : IMF, 2000).

⁶⁶ notamment par la réforme de la caisse de stabilisation et les programmes de privatisations.

⁶⁷ A ce propos, le Tableau VIII-4 enseigne que la Côte d'Ivoire reste un pays dont la plupart des indicateurs de développement social et d'infrastructures de base sont très bas.

de dépenses entre 1993 et 1998. Un nouvel élément d'équilibre de la société urbaine ivoirienne est encore rompu : le système éducatif.

Les longues années de crise ont fortement grevé le niveau de vie des ménages urbains pour lesquels les incidences de pauvreté ont explosé en l'espace de 10 ans (1985-1995). Or, longtemps, les questions de pauvreté urbaine n'étaient pas d'actualité en Côte d'Ivoire. En effet, jusqu'au début des années 90 le phénomène était perçu comme marginal, la pauvreté étant largement considérée comme un problème rural. La question est devenue plus pressente du fait essentiellement de la dévaluation du Franc CFA et de ses effets défavorables attendus en milieu urbain. Cependant, les autorités ivoiriennes se sont empressées d'interpréter l'évolution favorable des indicateurs de pauvreté urbaine entre 1995 et 1998 comme significative d'une résorption du problème, du moins à Abidjan. C'était omettre le fait que la situation était sensiblement identique à celle de 1993 et donc que la pauvreté est restée un phénomène urbain important.

Tableau n° VIII-4 : Quelques indicateurs de niveau d'infrastructure de base, d'éducation et de santé.

1998	Côte d'Ivoire	Pays à bas revenus ^{b)}	Pays à bas rev.	Afrique Sub-Sah. rev. inter	Pays à rev. inter
PNB par tête (PPA, \$US)	1 484	1 360	2 170	1 440	5 990
Consommation d'électricité (kwh par habitant) (1997)	181	222	448	446	1 928
Indice normalisé de routes (100 = longueur totale attendue) ^{a)}	84	119	120	118	124
Nombre de radios (pour 1 000 habitants) (1997)	164	148	206	198	401
Lignes téléphoniques (pour 1 000 habitants)	12	14	37	14	145
Espérance de vie à la naissance (années)	46	57	63	50	69
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances)	88	83	68	92	31
Taux brut de mortalité (pour 1 000 habitants)	17	12	9	15	8
Taux d'analphabétisme (% des per. âgées de 15 & plus)	56	38	31	41	12
Taux d'analphabétisme (% des per. âgées de 15 à 24 ans)	38	24	19	24	7
Ratio élèves-enseignants en primaire (1993)	39	..	39	41	24
Taux brut de scolarisation primaire (1997)	71	..	107	..	106
Taux brut de scolarisation secondaire (1997)	24	..	56	..	66
Taux brut de scolarisation supérieur (1997)	5	5	6	2	25

^{a)} Indice normalisé de routes : longueur totale des routes comparée avec le niveau conditionné par la population, la densité de population, le revenu par tête, l'urbanisation, et des dummy-variables par régions

^{b)} Chine & Inde exclus

Source: World Bank, 2000a

Si la croissance est une condition nécessaire à l'amélioration du niveau de vie des populations⁶⁸, il apparaît clairement qu'elle n'est pas suffisante pour l'éradication de la pauvreté. Des phénomènes d'hystérésis sont à l'œuvre : la crise économique s'éloigne⁶⁹ et laisse derrière elle des franges entières de la population dans une situation de pauvreté préoccupante. Une partie seulement commence à s'en sortir, tandis que les événements politiques à l'œuvre aujourd'hui ne font qu'exacerber des tensions existantes.

⁶⁸ Rappelons qu'entre 1995 et 1998, les dépenses réelles moyennes par tête des ménages abidjanais ont augmenté à un rythme de 1.5% par an, soit 4.6% en trois ans, et que la pauvreté a dans le même temps baissé de 12 points, ce qui fait de la croissance un levier non négligeable de réduction de la pauvreté.

⁶⁹ Rappelons toutefois que, malgré le succès des programmes de stabilisation et le retour à des niveaux d'équilibres budgétaire et extérieur corrects, les sources de financement du budget de l'Etat et de la croissance économique sont limitées. En effet, elles restent toujours tributaires, d'une part, des aléas des cours des matières premières et, d'autre part, d'une fiscalité insuffisamment réactive aux variations positives de croissance.

IX. Références bibliographiques

- Atkinson A. et F. Bourguignon (1987) *Income Distribution and Differences in Needs* in Arrow and the Foundation of the Theory of Economic Policy, G.F. Feiwel, ed., MacMillan, Londres.
- Banque Mondiale et Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire, (1996) *Enquête permanente auprès des ménages en Côte d'Ivoire (EPAM) 1985-1988 : information de base pour les usagers*, Banque Mondiale, 1996
- Bocquier P., S. Traoré (2000) *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest, la croissance urbaine en panne*. L'harmattan, Villes et Entreprises, Paris, 148 p.
- Chambaz, C. et E. Maurin (1998), Atkinson and Bourguignon's Dominance Criteria: *Extended and Applied to the Measurement of Poverty in France*. *Review of Income and Wealth*, 44 (4) : 497-513.
- Cogneau D. et S. Mesplé-Somps (1999), *La Côte d'Ivoire peut-elle devenir un pays émergent ?* Programme d'étude "Afrique émergente", Centre de Développement, OCDE, Paris.
- Coulombe, H. et A. McKay (1996), *Modelling Determinants of Poverty in Mauritania*. *World Development*, 24 (6) : 1015-1031.
- Deaton A. et S. Zaidi (1999), *Guidelines for Constructing Consumption Aggregates for Welfare Analysis*, Working Paper Research Program in Development Studies n°192, Princeton University.
- Deaton, A. (1997), *The Analysis of Household Surveys. A microeconomic Approach to Development Policy*. World Bank, Baltimore, London : John Hopkins University Press.
- Duclos J.-Y. et P. Makdissi (2000), *Sequential Stochastic Dominance and the Robustness of Poverty Orderings*. Mimeo, CREFA-Université Laval et Free University of Amsterdam.
- Gleewe, P. (1991), *Investigating the Determinants of Household Welfare in the Côte d'Ivoire*. *Journal of Development Economics*, 35 (2) : 307-337.
- Grootaert, C. (1994), *Poverty and Basic Need Fulfilment in Africa During Structural Change: Evidence from Côte d'Ivoire*. *World Development*, 22 (10), 1521-1534.
- Grootaert, C. (1997), *The determinants of Poverty in Côte d'Ivoire in the 1980s*. *Journal of African Economies*, 6 (2) : 169-196.
- Grootaert, C. et R. Kanbur (1993), *The lucky few amidst economic decline. Distributional Change in Côte d'Ivoire as seen through panel data sets, 1985-88*. Policy Research Working Paper 1113, World Bank D.C.
- IMF (1998), *Côte d'Ivoire: Selected Issues and Statistical Appendix*. IMF Staff Country Report n°98/46, IMF, Washington D.C.
- IMF (2000), *Côte d'Ivoire : Selected Issues and Statistical Appendix*. IMF Staff Country Report n°00/107, IMF, Washington D.C.
- INS, Côte d'Ivoire (1999), *Profil de pauvreté, 1998*. Institut National de Statistique, Abidjan.
- Institut National de la Statistique et Macro International Inc. (1995) *Enquête Démographie Santé 1994*.
- Institut National de la Statistique et Macro International Inc. (1999) « *Rapport préliminaire* ».
- Jones, C. et X. Ye (1997), *Issues in Comparing Poverty Trends Over Time in Côte d'Ivoire*. Policy Research Working Paper 1711, World Bank, Washington D.C.
- Klasen, S. (2000), *Measuring Poverty and Deprivation in South Africa*. *Review of Income and Wealth*, 46 (1) : 33-58.
- Lachaud, J.-P. (1999), *Les déterminants de la réduction de l'inégalité et de la pauvreté en Mauritanie : une approche micro-économique*. Mimeo, CED/Université Montesquieu-Bordeaux IV.

- Leenhardt, B. B. Massuyeau (1995), *La hausse des prix en zone Franc en 1994*, Agence Française de Développement, Paris.
- Lollivier, S. et D. Verger (1997), *Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes*. Economie et Statistiques, n°308-309-310 : 113-142.
- Lollivier, S. et D. Verger (1999), *Pauvretés d'existence, monétaire et subjective. Facteurs de persistance et corrélations sur données de panel*. Revue économique, 50 (3) : 431-450.
- Morrisson C., Guilmeau H. et Linskens C. (2000) *Une estimation de la pauvreté en Afrique subsaharienne d'après les données anthropométriques* Documents techniques Centre de développement N° 158.
- Odounfa A (1994) *Ciblage des malnutris à l'aide de données anthropométriques à Abidjan*. INS
- Organisation Mondiale de la Santé (1983) *Measuring change in nutritional status. Annex 3. Reference data for the weight and height of children* Geneva.
- Ouattara I. (1994), *Ciblage des groupes vulnérables au niveau des ménages salariés de la ville d'Abidjan*. INS, République de Côte d'Ivoire, enquêtes prioritaire sur les dimensions sociales de l'ajustement structurel, DSA, 1992, publication n°2.
- PNUD, INS (1998) *Rapport sur le développement humain, Côte d'Ivoire, 1997; développement humain et moyens durables d'existence, situation et éléments de stratégie pour la Côte d'Ivoire*, 155 p.
- PNUD, INS (2000) *Profil et déterminants de la pauvreté en Côte d'Ivoire en 1998; rapport de base de la table ronde sur la pauvreté*, 113 p.
- Ravallion, M. (1998), *Poverty Lines in Theory and in Practice*. LSMS Working Paper No. 133, World Bank, Washington D.C.
- Razafindrakoto, M. et F. Roubaud (2000), *Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale malgache*. Mimeo, DIAL, Paris.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, Direction de la Statistique (1987) *Enquête permanente auprès des ménages. Résultats provisoires Année d'enquête 1986*.
- Sahn D. (1990) *Sous nutrition in Côte d'Ivoire. Prevalence and determinants* SD Working Paper N°4 Policy analysis.
- Schneider, H. (1992), *Ajustement et Equité en Côte d'Ivoire, Programme d'étude "Ajustement et équité dans les pays en développement"*, Centre de Développement, OCDE, Paris.
- Sen A (1979), *Issues in the measurement of poverty*, Scandinavian Journal of Economics, n° 81, 285-307.
- Sen A (1983), *Poor, relatively speaking*, Oxford Economic Papers 35 (1983), 153-169.
- Sen, A. (1985), *Commodities and Capabilities*, Amsterdam : North Holland.
- Sen, A. (1993). *Capability and well-being*. in The Quality of Life, Nussbaum et Sen (éds.), Oxford, Clarendon Press.
- Strauss J. et Mehra K. (1990) *Child anthropometry in Côte d'Ivoire. Estimates from Two Surveys, 1985 and 1986* LSMS Working Paper N°51.
- Tapinos G., P. Hugon, P. Vimard (ss la dir) (1998), *Etude relative aux défis démographiques majeurs et au développement durable en Côte d'Ivoire*, Mimeo.
- UEMOA (1996a), *La consommation et l'emploi dans les capitales des Etats membres de l'UEMOA*, Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, Ouagadougou.
- UEMOA (1996b), *Proposition pour l'élaboration d'instructions de collecte*, Projet Harmonisation des Indices de prix dans les pays de l'UEMOA. Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale, UEMOA, document non publié.
- World Bank (1997), *Le suivi de la pauvreté : enseignements fournis par la Côte d'Ivoire*. Findings, Region Afrique n°75, World Bank, Washington D.C.
- World Bank (2000a), *World Development Indicators*, CD-ROM.

World Bank (2000b), *World Development Report 2000/2001: Attacking Poverty*. World Bank, Washington D.C.

World Bank and INS Côte d'Ivoire (1996), *Enquête permanente auprès des ménages en Côte d'Ivoire (EPAM) 1985-1988 : Information de base pour les usagers*. World Bank, Washington D.C.

X. Annexe n°1: Profil de pauvreté monétaire

A. Composition du ménage, sexe et nationalité

Les résultats de l'exploitation des données de 1985 à 1998 mettent en évidence le fait que la taille des ménages ivoiriens est en moyenne plus grande que celle des ménages non ivoiriens (cf. Tableau n° X-1) Elle est effectivement passée de 10 personnes en 1985 à 9,2, et à 8,9 respectivement en 1988 et en 1998, soit une baisse tendancielle de la taille des ménages ivoiriens. Au contraire, au niveau des ménages non ivoiriens, leur taille n'a pas significativement changé. Elle s'établit en moyenne à 8 personnes.

Par rapport au statut de pauvreté, on constate cependant que la pauvreté est relativement moins marquée dans les ménages dont le chef est ivoirien. En effet, en 1988, seulement 19,8% des ivoiriens étaient pauvres contre 24% chez les non ivoiriens. Même si l'on constate une paupérisation croissante au cours du temps des ménages gérés par des ivoiriens, le phénomène reste encore plus préoccupant au niveau des ménages gérés par des non ivoiriens.

Dans le groupe des ivoiriens, il apparaît que les femmes sont en moyenne relativement plus pauvres que les hommes. De 1985 à 1993, on constate une paupérisation croissante dans les deux catégories considérées, l'incidence de la pauvreté étant passé de 10,1% en 1985, à 28,1% en 1988 puis à 50,2% en 1993 avant de s'infléchir à 39,1% en 1998. Chez les hommes, les résultats sont de 7,2% en 1985, 18,4% en 1988, de 49,5% en 1993 et de 9,1% en 1998. Il apparaît ainsi que la contribution des femmes à la pauvreté nationale est relativement importante dans le groupe des ivoiriens, surtout en 1998.

Dans le groupe des non ivoiriens, c'est plutôt la tendance inverse, sauf en 1998. Avant cette date, l'on constate que l'incidence de la pauvreté est relativement plus élevée dans le groupe des hommes que dans celui des femmes : aucune femme pauvre en 1985 contre 12,7% chez les hommes, 15,8% de femmes pauvres en 1988 contre 24,5% chez les hommes et 46,4% de femmes pauvres en 1993 contre 62% chez les hommes. En 1998, la tendance s'inverse. On constate en effet que l'incidence de la pauvreté est relativement plus importante chez les femmes (51,6%) que chez les hommes (43,1%).

Tableau n° X-1: Taille moyenne des ménages urbains et % de ménages pauvres (seuil 2\$ US) selon la nationalité et le sexe du chef de ménage

	1985		1988		1993		1998	
	Ivoiriens	Non ivoiriens						
Femmes								
Effectif de ménages	66	11	111	21	713	162	306	61
% de ménages	85,7	14,3	84,1	15,9	81,5	18,5	83,4	16,6
Taille moyenne du ménage	7,5	9,1	7,1	3,7	7,2	5,2	6,3	5,9
% de pauvres	10,1	0,0	28,1	15,8	50,2	46,4	39,1	51,6
Hommes								
Effectif de ménages	447	152	446	156	2860	1624	1059	494
% de ménages	74,6	25,4	74,1	25,9	63,8	36,2	68,2	31,8
Taille moyenne du ménage	10,1	7,5	9,5	8,2	9,8	7,5	9,5	39,1
% de pauvres	7,2	12,7	18,4	24,5	49,5	62,0	9,1	43,1
Ensemble								
Effectif de ménages	513	163	557	177	3573	1758	1365	555
% de ménages	75,9	24,1	75,9	24,1	66,7	33,3	71,1	28,9
Taille moyenne du ménage	9,8	7,6	9,2	8,0	9,4	7,4	8,9	7,7
% de pauvres	7,5	12,1	19,8	24,0	49,6	61,0	39,1	54,9

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993. ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Par rapport au groupe d'âge du chef de ménage, on constate sur l'ensemble de la période 1985 – 1998 que les chefs de ménage de moins de 35 ans sont ceux dont l'incidence de pauvreté est la plus faible. On constate au contraire que plus le chef de ménage est âgé, plus il est susceptible d'être pauvre (cf. Tableau n° X-2).

L'étude du type de ménage met en évidence la plus grande vulnérabilité des ménages polygames à la pauvreté par rapport aux autres types de ménages retenus. Cependant, leur poids au sein des ménages pauvres à Abidjan décroît sur la période dans la mesure où les autres types, monoparentaux et non polygames élargis, voient leur incidence de pauvreté fortement augmenter jusqu'en 1998 à Abidjan. Dans les autres villes, on note une baisse de la pauvreté à partir de 1993 pour ces derniers types de ménages.

Tableau n° X-2 : Profil de pauvreté monétaire selon la composition du ménage de 1985 à 1998

	1985		1988		1993		1998	
	Incidence (1%)(a)	% au sein des pauvres	Incidence (4.3%)	% au sein des pauvres	Incidence (15.2%)	% au sein des pauvres	Incidence (18.8%)	% au sein des pauvres
Abidjan								
Taille du ménage								
- inférieur à 5 personnes			2.6	23.1	5.3	14.0	9.6	23.1
- de 5 à 9 personnes			4.4	46.1	19.8	54.4	23.5	49.4
- supérieur à 10 personnes.			7.5	30.8	27.0	31.6	34.9	27.5
Age du chef de ménage								
- inférieur à 35 ans			3.3	23.0	8.5	16.2	11.7	22.7
- de 35 à 44 ans			3.2	30.8	15.0	38.8	19.7	30.2
- de 45 à 54 ans			6.7	30.8	19.7	26.4	24.8	29.0
- supérieur à 55 ans			6.9	15.4	24.9	18.6	27.5	18.1
Type de ménage								
- Monoparental			0.0	0.0	9.0	2.5	28.7	4.8
- Polygame			16.0	30.8	35.7	21.2	47.3	10.4
- Autres			3.3	69.2	13.4	76.3	17.3	84.8
Autres villes								
	Incidence (11.4%)	% au sein des pauvres	Incidence (25.4%)	% au sein des pauvres	Incidence (51%)	% au sein des pauvres	Incidence (41.9%)	% au sein des pauvres
Taille du ménage								
- inférieur à 5 personnes	4.9	14.5	14.2	20.2	32.3	24.7	21.6	24.0
- de 5 à 9 personnes	14.0	54.5	29.6	50.5	59.8	48.3	52.8	46.5
- supérieur à 10 personnes.	16.4	31.0	36.8	29.3	69.3	27.0	74.3	29.5
Age du chef de ménage								
- inférieur à 35 ans	5.3	16.0	13.2	15.6	36.4	18.7	26.1	19.5
- de 35 à 44 ans	15.3	33.0	27.2	28.4	49.6	29.8	42.5	29.1
- de 45 à 54 ans	17.5	29.8	33.0	29.4	56.8	23.1	54.9	29.0
- supérieur à 55 ans	11.5	21.2	33.0	26.6	64.6	28.4	52.2	22.4
Type de ménage								
- Monoparental	0.0	0	25.0	5.5	46.9	4.0	27.9	2.8
- Polygame	11.7	12.8	43.5	24.8	71.2	20.9	78.7	17.8
- Autres	11.7	87.2	22.2	69.7	47.4	75.1	38.5	79.4

(a) Le profil n'est pas effectué car l'incidence de pauvreté à Abidjan est de 1% sur un échantillon de 670 ménages.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

B. Pauvreté, niveau d'instruction et statut professionnel du chef de ménage

Alors qu'en 1988, on observe que 8,7% des chefs de ménage ayant obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur sont pauvres dans les autres villes, cette proportion passe à 24.4% en 1993. En 1998, une bonne frange des chefs de ménages urbains ayant obtenus au minimum un diplôme de l'enseignement secondaire sont pauvres (22.8% à Abidjan contre 20,9% dans les autres villes). Les incidences de pauvreté des ménages dont le chef a au moins un niveau d'éducation secondaire croissent fortement jusqu'en 1998 – même si on constate une très légère amélioration à partir de 1993 pour les autres centres urbains (cf. Tableau n° X-3)–. Il n'en reste pas moins que la pauvreté touche avant tout les ménages peu

instruits. Les chefs de ménages justifiant d'un faible niveau d'instruction ont en moyenne relativement plus de « chance » de compter parmi les pauvres que ceux justifiant de niveau plus élevé.

Tableau n° X-3 : Profil de pauvreté monétaire selon l'éducation de 1985 à 1998

	1985		1988		1993		1998	
Abidjan	Incidence (1%)(a)	% au sein des pauvres	Incidence (4.3%)	% au sein des pauvres	Incidence (15.2%)	% au sein des pauvres	Incidence (18.8%)	% au sein des pauvres
Niveau éducatif								
sans éducation			6.3	69.2	21.9	79.7	32.4	63.4
éducation primaire			6.7	30.8	11.8	14.5	15.6	26.4
éducation sec. et sup.			0.0	0.0	3.4	5.8	6.1	10.2
Autres villes	Incidence (11.4%)	% au sein des pauvres	Incidence (25.4%)	% au sein des pauvres	Incidence (51%)	% au sein des pauvres	Incidence (41.9%)	% au sein des pauvres
Niveau éducatif								
sans éducation	17.5	88.3	31.6	82.6	59.1	81.9	52.6	65.3
éducation primaire	6.8	9.2	17.6	11.9	40.7	10.1	35.2	24.5
éducation sec. et sup.	0.8	1.9	8.7	5.5	24.4	8.0	22.8	10.2

a) Le profil n'est pas effectué car l'incidence de pauvreté à Abidjan est de 1% sur un échantillon de 670 ménages.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Ainsi, l'insertion sur le marché du travail est de plus en plus difficile même pour ceux justifiant d'un niveau d'enseignement supérieur. Ce facteur va fortement contribuer à entretenir une certaine précarité et une instabilité de l'emploi en milieu urbain.

L'étude de la pauvreté selon la catégorie professionnelle⁷⁰ montre que les salariés du secteur public restent les mieux protégés de la pauvreté sur toute la période, les incidences calculées restant toujours inférieures à la moyenne. Néanmoins, on note une augmentation sensible des taux de pauvreté des ménages dont le chef est salarié du secteur public jusqu'en 1998 pour Abidjan et jusqu'en 1993 pour les autres villes. Les ménages dont le chef est indépendant ont les incidences de pauvreté les plus fortes sur toute la période. On note cependant une baisse de la pauvreté pour cette catégorie à partir de 1993 dans les autres villes alors qu'à Abidjan, les écarts semblent se réduire entre indépendants et inactifs - chômeurs entre 1993 et 1998 qui constituent les deux catégories les plus touchées par la pauvreté.

⁷⁰ Rappelons que la diversité des enquêtes nous a restreint à une typologie assez grossière dans un souci de comparaison.

Tableau n° X-4 : Profil de pauvreté monétaire selon le statut professionnel de 1985 à 1998

	1985		1988		1993		1998	
Abidjan	Incidence (1%)(a)	% au sein des pauvres	Incidence (4.3%)	% au sein des pauvres	Incidence (15.2%)	% au sein des pauvres	Incidence (18.8%)	% au sein des pauvres
Statut professionnel								
Inactif - chômeur			6.4	15.4	21.6	20.5	22.0	15.3
Salarié public			2.5	15.4	5.5	6.5	8.1	3.6
Salarié privé			4.5	38.5	16.8	41.0	17.0	41.1
Indépendant			4.8	30.7	16.1	32.0	23.0	40.0
Autres villes	Incidence (11.4%)	% au sein des pauvres	Incidence (25.4%)	% au sein des pauvres	Incidence (51%)	% au sein des pauvres	Incidence (41.9%)	% au sein des pauvres
Statut professionnel								
Inactif - chômeur	8.3	5.5	12.5	4.6	53.9	11.5	42.3	11.7
Salarié public	2.0	5.0	14.6	12.8	31.4	10.0	17.7	4.4
Salarié privé	12.2	20.9	20.0	14.7	45.3	20.8	38.2	27.6
Indépendant	17.9	68.6	34.9	67.9	59.4	57.7	49.3	56.4

a) Le profil n'est pas effectué car l'incidence de pauvreté à Abidjan est de 1% sur un échantillon de 670 ménages.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

XI. Annexe n°2 : Tableaux statistiques

Tableau n° XI-1 : Enquête LSMS85, description des variables socio-démographiques (pondérées)

	National	Abidjan	Autres Villes
Taille de l'échantillon			
Ménages	1585	333	344
Individus	13 264	2 454	3 055
Distribution des individus par sexe			
Hommes	48.6	47.5	49.4
Femmes	51.4	52.5	50.6
Distribution des individus par nationalité (%)			
Ivoiriens	85.8	75.6	83.3
Etrangers	14.2	24.4	16.7
Age moyen des individus	22.1 (18.9) ^{a)}	20.2 (15.5) ^{a)}	20.4 (16.8) ^{a)}
Age moyen des chefs de ménages	46.8 (14.4) ^{a)}	41.5 (11.6) ^{a)}	43.0 (13.6) ^{a)}
Taille moyenne du ménage	6.8 (4.7) ^{a)}	6.4 (3.8) ^{a)}	6.7 (4.6) ^{a)}
Nombre moyen d'enfants par ménage	3.1 (2.8) ^{a)}	2.8 (2.4) ^{a)}	3.0 (2.8) ^{a)}
Nombre moyen d'adultes par ménage	3.7 (2.4) ^{a)}	3.6 (2.1) ^{a)}	3.7 (2.5) ^{a)}
Distribution par classes d'âge (%)			
Moins de 15 ans	45.3	43.4	44.7
15 - 24 ans	19.2	23.3	24.3
25 - 44 ans	19.7	23.8	19.8
45- 64	12.2	8.5	9.1
65 et plus	3.6	1.0	2.0
Distribution par statut matrimonial des 15 ans et plus (%)			
Marié	59.1	51.6	51.8
Célibataire	31.5	42.5	42.2
Veuf/veuve	5.4	2.3	3.4
Divorce, séparé	4.0	3.6	2.6
Distribution par niveau d'éducation des 15 ans et plus (%)			
Jamais fréquenté l'école	65.0	40.5	49.1
Fréquenté l'école mais pas de diplôme obtenu	13.8	17.1	14.1
Primaire	12.8	22.6	21.6
Secondaire	3.1	5.1	6.3
Bac et plus	1.5	4.6	1.8
Diplôme technique	3.8	10.1	7.1
Individus qui savent lire et écrire de 15 ans et plus (%)	31.2	58.2	47.9
Enfants entre 6 et 15 ans scolarisés (%)	51.5	53.4	65.7

a) écart type entre parenthèses

Source : LSMS 1985, calcul des auteurs

Tableau n° XI-2: Enquête LSMS88, description des variables socio-démographiques (pondérées)

	National	Abidjan	Autres Villes
Taille de l'échantillon			
Ménages	1597	304	429
Individus	10 116	1 829	2 794
Distribution des individus par sexe			
Hommes	48.9	49.9	48.1
Femmes	51.1	50.1	51.9
Distribution des individus par nationalité (%)			
Ivoiriens	87.1	76.8	85.0
Etrangers	12.9	23.2	15.0
Age moyen des individus	21.7 (19.3) ^{a)}	19.6 (15.0) ^{a)}	19.6 (17.2) ^{a)}
Age moyen des chefs de ménages	46.6 (14.4) ^{a)}	40.4 (9.8) ^{a)}	43.5 (13.8) ^{a)}
Taille moyenne du ménage	6.3 (4.0) ^{a)}	6.0 (3.7) ^{a)}	6.5 (4.4) ^{a)}
Nombre moyen d'enfants par ménage	3.0 (2.7) ^{a)}	2.7 (2.2) ^{a)}	3.3 (2.8) ^{a)}
Nombre moyen d'adultes par ménage	3.2 (1.9) ^{a)}	3.3 (2.0) ^{a)}	3.2 (2.1) ^{a)}
Distribution par classes d'âge (%)			
Moins de 15 ans	48.6	45.3	50.1
15 - 24 ans	16.0	20.3	19.4
25 - 44 ans	20.2	27.3	19.7
45- 64	11.6	6.4	8.2
65 et plus	3.6	0.7	2.6
Distribution par statut matrimonial des 15 ans et plus (%)			
Marié	61.7	52.8	52.6
Jamais marié	27.9	41.8	37.3
Veuf/veuve	6.1	1.9	5.8
Divorcé, séparé	4.1	3.4	4.3
Distribution par niveau d'éducation des 15 ans et plus (%)			
Jamais fréquenté l'école	61.8	34.1	48.2
Fréquenté l'école mais pas de diplôme obtenu	16.2	19.4	16.3
Primaire	14.4	23.1	25.5
Secondaire	2.7	7.0	4.5
Bac et plus	1.1	3.6	1.1
Diplôme technique	3.8	12.8	4.4
Individus qui savent lire et écrire de 15 ans et plus (%)	32.8	62.3	46.4
Enfants entre 6 et 15 ans scolarisés (%)	40.1	56.1	51.0

a) écart type entre parenthèses

Source : LSMS 1988, calcul des auteurs

Tableau n° XI-3: Enquête EP93, description des variables socio-démographiques (pondérées)

	National	Abidjan	Autres Villes
Taille de l'échantillon			
Ménages	9 600	2 482	2 878
Individus	57 433	10 099	22 962
Distribution des individus par sexe (%)			
Hommes	49.9	49.5	49.5
Femmes	50.1	50.5	50.5
Distribution des individus par nationalité (%)			
Ivoiriens	78.1	72.9	74.3
Etrangers	21.9	27.1	25.7
Age moyen des individus	21.3 (17.9) ^{a)}	20.2 (15.1) ^{a)}	20.5 (16.8) ^{a)}
Age moyen des chefs de ménages	45.5 (14.1) ^{a)}	41.0 (10.7) ^{a)}	44.1 (13.4) ^{a)}
Taille moyenne du ménage	5.9 (3.9) ^{a)}	6.0 (3.9) ^{a)}	6.3 (4.2) ^{a)}
Nombre moyen d'enfants (<15 ans) par ménage	2.8 (2.5) ^{a)}	2.6 (2.3) ^{a)}	2.9 (2.6) ^{a)}
Nombre moyen d'adultes (>15 ans) par ménage	3.1 (2.0) ^{a)}	3.4 (2.3) ^{a)}	3.3 (2.3) ^{a)}
Distribution par classes d'âge (%)			
Moins de 15 ans	46.7	43.2	46.7
15 - 24 ans	18.4	21.8	21.0
25 - 44 ans	22.0	27.6	21.5
45- 64	10.2	6.6	8.8
65 et plus	2.7	0.8	2.0
Distribution par statut matrimonial des 15 ans et plus (%)			
Marié	57.7	49.2	51.8
Célibataire	34.5	44.3	41.4
Veuf/veuve	4.2	2.2	3.8
Divorce, séparé	3.5	4.3	2.8
Distribution par niveau d'éducation des 15 ans et plus (%)			
Jamais fréquenté l'école	61.0	37.5	53.1
Fréquenté l'école mais pas de diplôme obtenu	14.8	19.8	13.5
Primaire	16.1	24.8	21.5
Secondaire	4.1	7.5	6.5
Bac et plus	1.4	3.9	1.6
Diplôme technique	2.6	6.5	3.8
Individus sachant lire et écrire des 15 ans et plus (%)	38.5	63.0	46.9
Enfants entre 6 et 15 ans scolarisés (%)	44.4	67.2	53.0

a) écart type entre parenthèses

Source : Enquête Prioritaire 1993, calcul des auteurs

Tableau n° XI-4: Enquête ENV 95, description des variables socio-démographiques (pondérées)

	National	Abidjan	Autres Villes
Taille de l'échantillon			
Ménages	1 000	266	212
Individus	5 468	1 340	1 322
Distribution des individus par sexe (%)			
Hommes	51.0	47.1	49.9
Femmes	49.0	52.9	50.1
Distribution des individus par nationalité (%)			
Ivoiriens	84.7	81.6	80.1
Etrangers	15.3	18.4	19.9
Age moyen des individus	21.8 (17.9) ^{a)}	20.9 (14.7) ^{a)}	20.2 (16.0) ^{a)}
Age moyen des chefs de ménages	43.7 (13.9) ^{a)}	41.5 (10.4) ^{a)}	39.3 (12.8) ^{a)}
Taille moyenne du ménage	5.5 (3.6) ^{a)}	5.9 (3.6) ^{a)}	5.3 (3.9) ^{a)}
Nombre moyen d'enfants (<15 ans) par ménage	2.4 (2.3) ^{a)}	2.3 (2.1) ^{a)}	2.4 (2.2) ^{a)}
Nombre moyen d'adultes (>15 ans) par ménage	3.1 (2.0) ^{a)}	3.6 (2.5) ^{a)}	3.0 (2.4) ^{a)}
Distribution par classes d'âge (%)			
Moins de 15 ans	44.3	39.4	44.3
15 - 24 ans	19.3	25.1	22.1
25 - 44 ans	23.1	27.1	24.1
45- 64	10.6	7.9	7.8
65 et plus	2.7	0.5	1.7
Distribution par statut matrimonial des 15 ans et plus (%)			
Marié	54.7	42.7	52.2
Célibataire	35.9	51.9	39.2
Veuf/veuve	5.3	2.1	4.5
Divorce, séparé	4.1	3.3	4.1
Distribution par niveau d'éducation des 15 ans et plus (%)			
Jamais fréquenté l'école	56.3	30.1	47.6
Fréquenté l'école mais pas de diplôme obtenu	16.5	18.3	18.6
Primaire	17.4	27.8	24.2
Secondaire	4.2	8.0	5.1
Bac et plus	2.9	8.6	2.1
Diplôme technique	2.7	7.2	2.4
Individus sachant lire et écrire des 15 ans et plus (%)	45.3	72.4	56.8
Enfants entre 6 et 15 ans scolarisés (%)	51.9	71.2	61.4

a) écart type entre parenthèses

Source : Enquête ENV 1995, calcul des auteurs

Tableau n° XI-5 : Comparaison des caractéristiques socio-démographiques entre les individus lors des deux vagues du panel en 1992/93 et 1995 (observations pondérées)

	National		Abidjan		Autres Villes	
	1992/93	1995	1992/93	1995	1992/93	1995
Taille de l'échantillon						
Ménages	377	377	70	70	90	90
Individus	2 411	2 419	504	512	591	591
Distribution des individus par sexe (%)						
Hommes	50.2	49.3	44.2	45.5	47.3	46.6
Femmes	49.8	50.7	56.0	54.5	52.7	53.4
Distribution des individus par nationalité (%)						
Ivoiriens	82.5	84.7	79.1	87.2	79.4	80.8
Etrangers	17.5	15.3	21.9	12.8	20.6	19.2
Age moyen des individus	21.5	22.4	20.9	21.9	20.2	20.8
Age moyen des chefs de ménages	47.2	49.0	44.6	47.4	44.4 ¹	45.3
Taille moyenne du ménage	6.4	6.5	7.4	7.5	6.5	6.8
Nombre moyen d'enfants (<15 ans) par ménage	3.1	3.0	3.2	3.1	3.1	3.1
Nombre moyen d'adultes (>15 ans) par ménage	3.4	3.5	4.3	4.4	3.3	3.7
Distribution par classes d'âge (%)						
Moins de 15 ans	48.1	46.3	42.7	41.4	48.4	45.8
15 - 24 ans	16.6	17.8	23.0	22.6	19.0	22.3
25 - 44 ans	21.0	19.7	25.2	24.0	22.4	20.4
45- 64	11.5	12.9	7.6	10.9	8.2	9.4
65 et plus	2.8	3.4	1.5	1.1	2.0	2.1
Distribution par statut matrimonial des 15 ans et plus (%)						
Marié	59.9	55.5	44.3	40.0	54.9	51.0
Célibataire	31.0	35.6	39.5	54.7	37.1	37.4
Veuf/veuve	4.2	5.4	4.3	3.2	4.9	6.9
Divorce, séparé	4.9	3.5	11.9	2.0	3.0	4.7
Distribution par niveau d'éducation (diplôme le plus haut obtenu) des 15 ans et plus (%)						
Jamais fréquenté l'école	63.4	62.1	36.7	31.1	51.2	55.5
Fréquenté l'école mais pas de diplôme obtenu	12.8	15.3	16.3	19.4	12.9	15.3
Primaire	14.6	14.2	22.1	26.4	25.3	22.6
Secondaire	3.9	3.6	7.7	7.5	5.5	4.0
Bac et plus	1.4	2.1	5.5	6.7	0.3	0.0
Diplôme technique	4.0	2.7	11.7	8.9	4.9	2.6
Individus sachant lire et écrire des 15 ans et plus (%)	36.1	38.9	62.5	70.7	48.2	46.3
Enfants entre 6 et 15 ans scolarisés (%)	45.9	51.6	70.5	75.9	52.1	59.1

Sources : EP 1992/93 et ENV 1995, calcul des auteurs.

Tableau n° XI-6: Enquête UEMO 96, description des variables socio-démographiques (pondérées)

	Abidjan
Taille d'échantillon	
Ménages non-pondérés	831
pondérés	433 950
Individus non-pondérés	4 006
pondérés	2 022 086
Distribution des individus par sexe (%)	
Hommes	48,91
Femmes	51,09
Distribution des individus par nationalité (%)	
Ivoiriens	74,23
Etrangers	25,72
Age moyen des individus	21,61 (15,38) ^{a1}
Age moyen des chefs de ménage	39,26 (11,74) ^{a1}
Taille moyen des ménages	4,64 (3,51) ^{a1}
Nombre moyen des enfants (<15 ans) par ménage	1,77 (2,02) ^{a1}
Nombre moyen des adultes (>14 ans) par ménage	2,87 (2,02) ^{a1}
Distribution par classe d'âge (%)	
Moins de 15 ans	38,08
15 - 24 ans	24,48
25 - 44 ans	29,07
45 - 64 ans	7,22
65 ans et plus	1,15
Distribution par statut matrimonial des 15 ans et plus (%)	
Marié	48,91
Célibataire	46,39
Veuf/veuve	2,80
Séparé, divorcé	1,83
Distribution par niveau d'éducation des 15 ans et plus (%)	
Jamais fréquenté l'école	38,80
Fréquenté l'école mais pas de diplôme obtenu	23,15
Primaire	21,15
Secondaire	7,17
Bac et plus	5,36
Diplôme technique	4,44
Individus sachant lire et écrire des 15 ans et plus (%)	67,06
Enfants entre 6 et 15 ans scolarisés (%)	68,23

^{a1} Ecart-type entre parenthèses.

Source : Enquête UEMOA 1996, Abidjan (Côte d'Ivoire).

Tableau n° XI-7: Enquête ENV98. description des variables socio-démographiques (pondérées)

	National	Abidjan	Autres Villes
Taille de l'échantillon			
Ménages	4 200	860	1 060
Individus	24 211	4 752	6 064
Distribution des individus par sexe (%)			
Hommes	50.2	49.8	50.3
Femmes	49.8	50.2	49.7
Distribution des individus par nationalité (%)			
Ivoiriens	824	73.7	80.5
Etrangers	11.6	26.3	19.6
Age moyen des individus	21.6 (17.3) ^{a)}	21.8 (14.9) ^{a)}	20.9 (16.3) ^{a)}
Age moyen des chefs de ménages	43.0 (14.3) ^{a)}	40.4 (11.9) ^{a)}	42.3 (13.1) ^{a)}
Taille moyenne du ménage	5.8 (4.1) ^{a)}	5.6 (4.0) ^{a)}	5.8 (4.1) ^{a)}
Nombre moyen d'enfants (<15 ans) par ménage	2.5 (2.4) ^{a)}	2.0 (2.0) ^{a)}	2.5 (2.5) ^{a)}
Nombre moyen d'adultes (>15 ans) par ménage	3.3 (2.3) ^{a)}	3.6 (2.6) ^{a)}	3.3 (2.4) ^{a)}
Distribution par classes d'âge (%)			
Moins de 15 ans	43.2	36.4	43.2
15 - 24 ans	21.4	25.9	24.5
25 - 44 ans	23.3	28.6	21.9
45- 64	9.4	8.2	8.4
65 et plus	2.7	1.0	1.9
Distribution par statut matrimonial des 15 ans et plus (%)			
Marié	53.9	41.4	48.6
Célibataire	37.3	51.1	43.6
Veuf/veuve	5.1	3.2	4.4
Divorce, séparé	3.8	4.3	3.5
Distribution par niveau d'éducation (diplôme le plus haut obtenu) des 15 ans et plus (%)			
Jamais fréquenté l'école	54.9	32.4	46.8
Fréquenté l'école mais pas de diplôme obtenu	17.8	19.0	17.1
Primaire	17.4	25.8	23.7
Secondaire	5.5	10.6	7.9
Bac et plus	2.6	6.7	3.0
Diplôme technique	1.8	5.5	1.5
Individus sachant lire et écrire des 15 ans et plus (%)	46.3	70.1	55.2
Enfants entre 6 et 15 ans scolarisés (%)	55.0	69.6	66.3

a) écart type entre parenthèses

Source : Enquête ENV 1998, calcul des auteurs

Tableau n° XI-8. LSMS85, dépenses par poste et ménage (pondérées) pour Abidjan, FCFA (nominal)

Postes de dépense	Moyenne	Ecart-type	Médiane
Alimentation	962 280	626 865	832 652
Habillement	136 694	144 939	92 000
Logement	275 505	289 905	199 417
Loyer	274 786	316 067	144 000
Equiperment et entretien	88 569	112 645	47 681
Santé	155 566	212 636	77 952
Transport	194 966	344 286	70 000
Loisir	17 718	37 718	0
Education	203 412	331 680	74 200
Hôtel, Café Restaurant	90 653	115 856	66 908
Autres dépenses	55 444	78 030	25 848
Dépenses Totales	2 455 593	1 717 598	2 025 740

Source : LSMS 1985 (Côte Ivoire)

Tableau n° XI-9 : LSMS85, dépenses par poste et ménage (pondérées) pour autres villes, FCFA (nominal)

Postes de dépense	Moyenne	Ecart-type	Médiane
Alimentation	593 153	444 064	487 713
Habillement	111 095	113 644	78 000
Logement	167 742	164 452	122 874
Loyer	260 924	227 289	180 000
Equiperment et entretien	63 574	79 958	33 165
Santé	105 981	15 383	41 088
Transport	112 176	194 818	35 000
Loisir	8 223	19 800	0
Education	106 651	173 672	36 000
Hôtel, Café Restaurant	46 155	78 224	7 299
Autres dépenses	28 293	38 448	14 299
Dépenses Totales	1 603 967	1 153 708	1 379 759

Source : LSMS 1985, calcul des auteurs

Tableau n° XI-10. LSMS88, dépenses par poste et ménage (pondérées) pour Abidjan, FCFA (nominal)

Postes de dépense	Moyenne	Ecart-type	Médiane
Alimentation	661 328	426 409	593 487
Habillement	154 002	157 350	107 000
Logement	255 429	237 904	237 903
Loyer	311 076	355 223	180 000
Equipement et entretien	80 883	118 807	37 330
Santé	82 542	117 566	40 000
Transport	164 403	270 406	76 250
Loisir	18 265	29 680	2000
Education	196 391	341 580	59 000
Hôtel, Café Restaurant	71 986	97 231	48 660
Autres dépenses	62 607	100 284	25 150
Dépenses Totales	2 058 912	1 433 090	1 362 384

Source : LSMS 1988, calcul des auteurs

Tableau n° XI-11. LSMS88, dépenses par poste et ménage (pondérées) pour autres villes, FCFA (nominal)

Postes de dépense	Moyenne	Ecart-type	Médiane
Alimentation	448 797	331 563	378 795
Habillement	83 863	72 199	67 000
Logement	117 532	116 802	79 078
Loyer	186 805	173 241	131 179
Equipement et entretien	37 020	40 432	24 330
Santé	65 753	84 010	36 000
Transport	46 575	85 570	17 000
Loisir	3153	7 686	0
Education	101 409	168 516	30 000
Hôtel, Café Restaurant	32 000	57 097	4 866
Autres dépenses	20 971	21 439	15 550
Dépenses Totales	1 143 878	739 597	829 033

Source : LSMS 1988, calcul des auteurs

Tableau n° XI-12. EP 93, dépenses moyennes par postes et ménages (pondérées) pour Abidjan, FCFA (nominal)

Postes de dépense	Moyenne	Ecart-type	Médiane
Alimentation	607 278	383 803	517 728
Habillement	100 200	120 110	65 000
Logement	203 387	421 490	128 667
Loyer	231 254	224 368	146 342
Equiperment et entretien	68 113	191 484	24 000
Santé	132 071	269 958	56 660
Transport	172 323	315 010	72 000
Loisir ^{a)}	20 957	46 347	0
Education	98 642	307 948	18 500
Autres dépenses	28 600	69 988	7 000
Dépenses Totales	1 662 825	1 470 661	1 160 495

a) y compris hôtel, café, restaurant

Source : Enquête prioritaire 1993, calcul des auteurs

Tableau n° XI-13. EP 93, dépenses moyennes par postes et ménages (pondérées) autres villes, FCFA (nominal)

Postes de dépense	Moyenne	Ecart-type	Médiane
Alimentation	396 404	475 723	317 475
Habillement	66 979	84 801	43 000
Logement	94 206	211 348	57 670
Loyer	132 689	117 621	84 000
Equiperment et entretien	37 235	77 012	18 000
Santé	47 905	114 625	14 000
Transport	68 387	25 679	16 000
Loisir ^{a)}	12 935	31 344	0
Education	36 965	87 967	0
Autres dépenses	11 378	31 151	2 800
Dépenses Totales	905 083	914 266	651 396

a) y compris hôtel, café, restaurant

Source : Enquête Prioritaire 1993, calcul des auteurs

Tableau n° XI-14. ENV 95, dépenses moyennes par postes et ménages (pondérées) pour Abidjan, FCFA (nominal)

Postes de dépense	Moyenne	Ecart-type	Médiane
Alimentation	836 840	711 535	650 210
Habillement	128 194	173 235	74 000
Logement	221 231	245 923	142 150
Loyer	281 103	291 019	180 000
Equipement et entretien	84 949	123 811	30 000
Santé	132 577	239 606	54 600
Transport	288 065	727 679	60 000
Loisir ^{a)}	22 270	51 560	3 200
Education	128 343	253 905	39 000
Autres dépenses	42 320	88 896	9 900
Dépenses Totales	2 165 892	2 122 393	1 356 044

a) y compris hôtel, café, restaurant

Source : Enquête ENV 1995, calcul des auteurs

Tableau n° XI-15 : ENV 95, dépenses moyennes par postes et ménages (pondérées) autres villes, FCFA (nominal)

Postes de dépense	Moyenne	Ecart-type	Médiane
Alimentation	532 737	383 848	449 838
Habillement	85 479	86 296	61 000
Logement	92 649	155 053	55 550
Loyer	102 169	94 961	65 705
Equipement et entretien	37 118	48 237	21 200
Santé	72 204	139 829	32 000
Transport	75 740	274 462	17 000
Loisir ^{a)}	22 875	54 441	1 200
Education	33 315	72 979	0
Autres dépenses	15 649	27 910	6 000
Dépenses Totales	1 069 935	817 438	867 413

a) y compris hôtel, café, restaurant

Source : Enquête ENV 1995, calcul des auteurs

Tableau n° XI-16 UEMOA 96 , dépenses par poste et ménage (pondérées), niveau ménage, F CFA (nominal)

	Moyenne arith.	Ecart-type	Médiane
Alimentation	750 429	590 118	614 174
Habillement	121 923	129 488	84 977
Logement	304 107	283 023	213 990
dont loyer	177 615	188 969	120 000
Equipement, entretien	78 925	102 793	52 208
Santé	80 584	192 162	6 083
Transport	160 601	280 199	81 271
Loisir	56 280	120 668	13 872
Education	56 793	119 674	5 955
Hotel, Café, Restaurant	10 077	24 898	0
Autres dépenses	121 008	228 589	61 935
Total	1 740 728	1 464 516	1 346 845

Source : Enquête UEMOA 1996, Abidjan (Côte d'Ivoire), calcul des auteurs.

Tableau n° XI-17 EP 98, dépenses moyennes par postes et ménages (pondérées) pour Abidjan, FCFA (nominal)

Postes de dépense	Moyenne	Ecart-type	Médiane
Alimentation	939 414	615 811	793 915
Habillement	177 330	252 984	113 000
Logement	199 050	181 331	157 000
Loyer	251 010	241 504	172 536
Equipement et entretien	105 112	192 328	44 000
Santé	185 374	422 655	68 000
Transport	301 956	555 056	120 000
Loisir ^{a)}	42 478	154 580	0
Education	129 149	278 977	18 000
Autres dépenses	75 535	236 617	18 000
Dépenses Totales	2 155 396	1 910 268	1 567 849

a) y compris hôtel, café, restaurant

Source : Enquête ENV 1998, calcul des auteurs

Tableau n° XI-18 EP 98, dépenses moyennes par postes et ménages (pondérées) pour autres villes, FCFA (nominal)

Postes de dépense	Moyenne	Ecart-type	Médiane
Alimentation	648 406	434 917	558 750
Habillement	117 702	154 497	88 500
Logement	119 172	143 180	94 401
Loyer	158 940	263 685	94 944
Equipement et entretien	44 639	66 584	25 200
Santé	106 403	395 077	41 600
Transport	128 508	404 081	31 200
Loisir ^{a)}	19 550	83 912	0
Education	57 659	108 419	9 500
Autres dépenses	38 016	232 137	9800
Dépenses Totales	1 438 993	1 357 710	1 110 770

a) y compris hôtel, café, restaurant

Source : Enquête ENV 1998, calcul des auteurs

Tableau n° XI-19 : Côte d'Ivoire, taux de pauvreté par région, calcul INS.

(75 000 F CFA par an en francs de 1985)

	1985	1993	1995	1998
Zones urbaines				
Abidjan	0.7	5	20	11
Autres villes	8	31	28	34
Zones rurales				
Forêt Est	14	39	41	46
Forêt Ouest	1	38	50	24
Savane	26	49	49	54
Côte d'Ivoire	11	32	37	33

Source : INS

Tableau n° XI-20 : Evolution des indicateurs FGT de pauvreté monétaire en milieu urbain en Côte d'Ivoire (en % des ménages).

(en % des ménages)	ligne de pauvreté à 1\$ US par jour				ligne de pauvreté à 2\$ US par jour			
	1985	1988	1992/93	1998	1985	1988	1992/93	1998
Abidjan								
Incidence de la pauvreté (P0)	0.3	0.0	0.9	1.2	1.0	4.3	15.2	18.8
intervalle de confiance	(0.0 - 0.8)		(0.5 - 1.4)	(0.4 - 1.9)	(0.0 - 2.4)	(1.6 - 6.9)	(12.7 - 17.7)	(14.2 - 23.5)
Profondeur de la pauvreté (P1)	0.0	0.0	0.1	0.2	0.2	0.3	3.1	4.3
Sévérité de la pauvreté (P2)	0.0	0.0	0.02	0.05	0.0	0.0	1.0	1.5
Autres villes								
Incidence de la pauvreté (P0)	3.4	3.0	15.9	10.0	12.3	25.4	51.0	41.9
intervalle de confiance	(0.0 - 7.7)	(0.0 - 5.8)	(13.7 - 18.1)	(7.0 - 13.1)	(4.4 - 20.1)	(16.7 - 34.0)	(47.6 - 54.3)	(36.2 - 47.6)
Profondeur de la pauvreté (P1)	1.1	0.7	4.3	2.3	3.8	6.5	19.1	13.5
Sévérité de la pauvreté (P2)	0.5	0.2	1.7	0.8	1.9	2.6	9.6	6.2
Milieu urbain								
Incidence de la pauvreté (P0)	1.8	1.6	8.9	5.9	6.7	15.6	34.4	31.1
intervalle de confiance	(0.0 - 4.0)	(0.1 - 3.1)	(7.6 - 10.3)	(4.3 - 7.5)	(2.7 - 10.7)	(10.9 - 20.3)	(31.8 - 37.0)	(27.5 - 34.7)
Profondeur de la pauvreté (P1)	0.6	0.4	2.4	1.3	2.0	3.6	11.7	9.2
Sévérité de la pauvreté (P2)	0.3	0.1	0.9	0.4	1.0	1.4	5.6	4.0

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Tableau n° XI-21 : Evolution des inégalités entre 1985 et 1998 (en %)

	1985	1988	1993	1995	1996	1998
Milieu urbain						
Dépense par déciles						
d1	2.36	3.03	2.32	2.39		2,60
d2	3.86	4.45	3.75	3.57		3,90
d3	5.12	5.22	4.81	4.39		4,92
d4	6.14	6.17	5.81	5.45		5,81
d5	7.26	7.23	6.87	6.37		6,75
d6	8.41	8.33	8.06	7.57		7,98
d7	9.77	9.66	9.57	9.04		9,64
d8	12.01	11.31	11.59	10.88		11,80
d9	15.57	14.22	15.49	15.66		15,09
d10	29.49	30.39	31.74	34.67		31,52
d10 / d1	12.50	10.03	13.67	14.52		12,12
Gini	0.38	0.37	0.40	0.43		0,38
Intervalles de confiance 95 %	[0.36 - 0.41]	[0.34 - 0.39]	[0.39 - 0.42]	[0.39 - 0.46]		[0.35 - 0.41]
Theil	0.26	0.26	0.31	0.34		0,28
Abidjan						
Dépense par déciles						
d1	3.33	3.55	3.26	2.32	3.09	2,98
d2	4.60	4.40	4.44	3.25	4.46	4,11
d3	5.60	5.28	5.23	4.53	5.50	5,00
d4	6.46	6.07	6.01	5.29	6.50	6,00
d5	7.30	6.87	6.89	6.31	7.67	7,08
d6	8.38	7.84	7.90	7.36	8.66	8,19
d7	9.78	9.04	9.13	8.46	9.97	9,59
d8	11.83	10.99	11.33	11.34	11.93	11,43
d9	14.89	14.94	15.25	17.29	15.26	14,58
d10	27.83	31.00	30.56	33.85	26.94	31,04
d10 / d1	8.37	8.72	9.37	14.60	8.71	10,41
Gini	0.34	0.37	0.37	0.44	0.34	0,38
Intervalles de confiance 95 %	[0.31 - 0.37]	[0.33 - 0.40]	[0.36 - 0.39]	[0.39 - 0.48]	[0.32 - 0.37]	[0.35 - 0.40]
Autres Villes						
Dépense par déciles						
d1	2.31	3.55	2.62	3.09		2,97
d2	3.98	5.16	4.05	4.50		4,29
d3	4.90	6.17	5.13	5.58		5,36
d4	6.03	6.93	6.08	6.45		6,36
d5	7.30	8.00	7.13	7.37		7,48
d6	8.57	9.36	8.34	8.54		8,40
d7	9.97	10.59	9.90	10.17		9,72
d8	11.78	12.69	11.98	12.28		11,64
d9	15.54	14.90	16.09	15.35		15,23
d10	29.61	22.65	28.69	26.67		28,55
d10 / d1	12.81	6.39	10.96	8.63		9,61
Gini	0.38	0.29	0.37	0.34		0,36
Intervalles de confiance 95 %	[0.35 - 0.42]	[0.27 - 0.31]	[0.36 - 0.38]	[0.31 - 0.38]		[0.33 - 0.39]

Sources : enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquêtes prioritaires 1995 ; UEMOA 1996 ; enquêtes ENV 1993 et 1998 ; calcul des auteurs

Tableau n° XI-22 : Niveau du score de condition de vie atteint par la proportion des ménages pauvres ²¹

	Abidjan			Autres villes		
	taux de pauvreté	niveau du score	valeur maximale sur tout l'échantillon	taux de pauvreté	niveau du score	valeur maximale
1985	4.3	10	12	12.8	11	14
1988	5.9	10	12	32.4	10	15
1993	16.0	11	15	48.4	10	16
1998	17.1	10	15	45.8	9	15

a) définis comme correspondant à la proportion la plus proche des pauvres à 2 \$US.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

Tableau n° XI-23 : Tests de Wald d'égalité des coefficients issus des estimations des équations de niveau de dépenses des ménages urbains ivoiriens de 1985 à 1998²¹

	1985	1988	1993	1998
Chef du ménage 'Homme'				
1985				
1988	=			
1993	=	=		
1998	↑	↑	↑	
Chef du ménage 'Ivoirien'				
1985				
1988	↓			
1993	=	↑		
1998	=	↑	↑	
Chef du ménage 'éducation primaire'				
1985				
1988	=			
1993	=	=		
1998	=	=	↑	
Chef du ménage 'éducation secondaire et supérieure'				
1985				
1988	↓			
1993	=	↑		
1998	=	=	=	
Nombre d'enfants 0 à 5 ans				
1985				
1988	↓			
1993	↓	=		
1998	↓	=	=	
Nombre d'enfants 6 à 14 ans				
1985				
1988	=			
1993	↓	=		
1998	↓	↓	=	
Nombre d'adultes				
1985				
1988	↑			
1993	↑	=		
1998	↑	=	↓	

Tableau n° XI-24: Tests de Wald d'égalité des coefficients issus du probit ordonné concernant la pauvreté non-monnaire des ménages urbains ivoiriens de 1985 à 1998⁴⁾

	1985	1988	1993	1998
Chef du ménage 'Homme'				
1985				
1988	=			
1993	=	=		
1998	↓	↓	↓	
Chef du ménage 'Ivoirien'				
1985				
1988	↑			
1993	=	↓		
1998	=	↓	=	
Chef du ménage 'éducation primaire'				
1985				
1988	↑			
1993	↑	=		
1998	=	=	=	
Chef du ménage 'éducation secondaire et supérieure'				
1985				
1988	↑			
1993	↑	=		
1998	↑	=	=	
Nombre d'enfants 0 à 5 ans				
1985				
1988	=			
1993	=	=		
1998	=	=	=	
Nombre d'enfants 6 à 14 ans				
1985				
1988	=			
1993	=	=		
1998	=	=	=	
Nombre d'adultes				
1985				
1988	=			
1993	↓	=		
1998	↓	=	=	

Notes : ⁴⁾ Les tests ont été effectués dans les deux sens, par exemple 85 vers. 98 et 98 vers. 85.

↑ (↓) augmentation (diminution) significative à 5 % du coefficient ;

↑ (↓) augmentation (diminution) significative à 10 % du coefficient ;

= pas d'évolution significative du coefficient.

Sources : Enquêtes LSMS 1985, 1988 ; enquête prioritaire 1993, ENV 1998 ; calcul des auteurs.

ANALYSE DE LA PAUVRETE A BAMAKO (1989-1996)

SOMMAIRE

SYNTHESE	131
I. CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL 1988-1998	137
A. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES	137
B. UNE DECENNIE DE MUTATION	138
C. UN CONTEXTE GENERAL PLUTOT FAVORABLE.....	139
D. DES RESULTATS ECONOMIQUES EN NETTE PROGRESSION	140
E. UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DE FAIBLE NIVEAU MAIS EN AMELIORATION	142
II. LES ENQUETES MENAGES.....	142
A. LES ENQUETES SUR LA CONSOMMATION DES MENAGES	142
B. LA DIFFICILE COMPARAISON D'ENQUETES DE NATURES DIFFERENTES	143
C. LES TRAITEMENTS EFFECTUES	144
D. LES SEUILS DE PAUVRETE.....	146
III. DESCRIPTIF SOCIO-ECONOMIQUE DE LA POPULATION DE BAMAKO.	146
A. PRESENTATION DES ECHANTILLONS.....	146
B. CADRAGE DEMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE BAMAKO.....	148
C. EDUCATION, EMPLOI ET ACTIVITE.....	149
D. LES DISTRIBUTIONS DE DEPENSES	150
E. EVOLUTION DE LA DEPENSE MOYENNE	151
IV. ANALYSE DE LA PAUVRETE ET DES INEGALITES	153
A. EVOLUTION DE LA PAUVRETE ET DE L'INEGALITE	153
B. PROFIL DE PAUVRETE : LES DONNEES.....	155
C. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION PAUVRE.....	157
D. PAUVRETE ET ACTIVITE.....	159
E. PAUVRETE ET EDUCATION	160
F. PAUVRETE ET SANTE	161
G. AUTRES DIMENSIONS DU NIVEAU ET DE LA QUALITE DE VIE.....	162
V. ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE.....	163
A. LES DETERMINANTS DE LA DEPENSE DES MENAGES A BAMAKO EN 1996	163
B. DETERMINANTS DE LA MALNUTRITION DES ENFANTS AU MALI EN 1996.....	165
VI. CONCLUSION : MISE EN PERSPECTIVE DES RESULTATS OBTENUS.....	168
A. COHERENCE DES RESULTATS DES ENQUETES AVEC LES DONNEES MACRO-ECONOMIQUES.....	168
B. CONDITIONS DE VIE DES MENAGES BAMAKOIS DANS LES ANNEES 1990	169
C. BAMAKO PAR RAPPORT AU RESTE DU PAYS.....	170
D. EXAMEN RAPIDE DES TRAVAUX SUR LA PAUVRETE AU MALI	172
VII. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	175

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° I-1 : Evolution réelle des principaux agrégats	141
Tableau n° I-2 : Evolution de la croissance par secteurs	141
Tableau n° I-3 : Evolution des principaux indicateurs sociaux	142
Tableau n° II-1 : Seuils de pauvreté	146
Tableau n° III-1 : Comparaison des échantillons et des structures de population des différentes enquêtes	146
Tableau n° III-2 : Dépenses moyennes par ménage en 1989 (en francs CFA courants)	150
Tableau n° III-3 : Dépenses moyennes par ménage en 1994 (en francs CFA courants)	150
Tableau n° III-4 : Dépenses moyennes par ménage en 1996 (en francs CFA courants)	151
Tableau n° III-5 : Dépenses moyennes par tête dans les différentes enquêtes	151
Tableau n° III-6 : Evolutions réelles des dépenses moyennes par tête	152
Tableau n° III-7 : Coefficients budgétaires moyens	152
Tableau n° IV-1 : Evolution des indicateurs de pauvreté à Bamako	153
Tableau n° IV-2 : Indicateurs d'inégalités des distributions	154
Tableau n° IV-3 : Décomposition de l'évolution de la pauvreté entre effets de croissance et de distribution	155
Tableau n° IV-4 : Répartition des personnes pauvres selon certaines caractéristiques du ménage (Seuil \$1)	155
Tableau n° IV-5 : Répartition des personnes pauvres selon certaines caractéristiques du ménage (Seuil :\$2)	156
Tableau n° IV-6 : Répartition des personnes pauvres selon certaines caractéristiques individuelles (seuil 1\$)	156
Tableau n° IV-7 : Structure de dépenses des ménages pauvres et non pauvres en 1996 (seuil 1\$)	157
Tableau n° IV-8 : Etat nutritionnel des enfants de 3 mois à 36 mois à Bamako	162
Tableau n° V-1 : Déterminants de la dépense des ménages à Bamako en 1996	164
Tableau n° V-2 : Déterminants de la sous-nutrition des enfants de moins de 3 ans au Mali	166
Tableau n° VI-1 : Dépenses moyennes par tête selon les enquêtes et la comptabilité nationale	168
Tableau n° VI-2 : Dépenses moyennes par tête et niveau de salaire	169
Tableau n° VI-3 : Comparaisons des résultats publiés sur Bamako avec nos résultats	173

LISTE DES FIGURES

Figure n° I-1 : Evolution de la valeur unitaire réelle du coton fibre malien	139
Figure n° I-2 : Croissance du PIB et de la consommation des ménages: 1988-1998	140
Figure n° IV-1 : Distributions de dépenses des enquêtes 1989 et 1996	154
Figure n° IV-2 : Evolution des taux de pauvreté en fonction de la taille du ménage en 1996 (seuil: \$1 en PPA 1985)	158
Figure n° IV-3 : Evolution des taux de pauvreté en fonction de la taille du ménage en 1996 (seuil: \$2 en PPA 1985)	159
Figure n° IV-4 : Fonction de répartition par CSP du chef en 1996	159
Figure n° IV-5 : Fonction de répartition par niveau d'instruction du chef en 1996	160
Figure n° IV-6 : Evolution des ratios des taux de scolarisation des non pauvres sur taux de scolarisation des pauvres	161

Synthèse

Le Mali, pays enclavé du Sahel de 10 millions d'habitants, est classé dans la catégorie des pays les moins avancés, avec un niveau de développement humain parmi les plus faibles du monde. Ainsi, à titre d'illustration, le taux d'alphabétisation y est de 35% contre 54% dans les PMA et 57% en Afrique Subsaharienne. Parallèlement, le pays se caractérise par une forte vulnérabilité de sa population. L'économie étant essentiellement agricole et peu diversifiée, elle est extrêmement dépendante des aléas climatiques, des fluctuations des prix de quelques produits d'exportation (coton, bétail, or) et de l'aide extérieure. Les ménages doivent ainsi faire face à une grande variabilité temporelle de leurs revenus.

Au cours de la dernière décennie et malgré cet environnement structurellement défavorable, le pays a connu de profondes mutations politiques, institutionnelles et économiques. Sur le plan politique, le processus de démocratisation, après une longue période de régimes autoritaires, est en voie de consolidation, notamment avec le mouvement de décentralisation. Ce phénomène a conduit à l'émergence d'une société civile de mieux en mieux organisée. En matière économique, l'assainissement des finances publiques et la mise en place de réformes structurelles (privatisation, libéralisation, dévaluation) ont enregistré de notables progrès et accéléré la transition vers une économie de marché, en particulier à partir du milieu des années 90. Si ces politiques d'ajustement ont été complétées par des réformes spécifiques en matière d'infrastructures, de santé et d'éducation, les efforts dans les domaines sociaux, plus directement liés aux préoccupations de lutte contre la pauvreté, n'ont été mis en avant que récemment dans la stratégie du gouvernement.

Tous ces changements du mode de régulation économique et politique ont été facilités par un contexte globalement favorable : bonne pluviométrie, découverte de nouveaux gisements aurifères, hausse sinon stabilisation des cours internationaux des principaux produits échangés, reprise de l'aide extérieure. Depuis 1995, après une longue phase marquée par de faibles et irrégulières performances, la trajectoire de l'économie malienne semble s'inverser avec quatre années consécutives de croissance à plus de 4%. L'embellie est cependant trop récente pour se traduire par une amélioration sensible du niveau de vie de la population. Ainsi, la consommation par tête issue de la comptabilité nationale régresse d'environ 1% par an en moyenne, entre 1989 et 1996.

Une analyse des données d'enquêtes auprès des ménages, disponibles en 1989, 1994 et 1996 sur Bamako, permet de répondre aux interrogations qui subsistent sur l'évolution effective des conditions de vie de la population de la capitale au cours de cette décennie de mutation.

Quelques traits socio-économiques marquants de la ville de Bamako

Un premier tableau des caractéristiques de la population de Bamako, ainsi que des évolutions les plus marquantes au cours de la période étudiée, peut être dressé à partir des données d'enquêtes. On retiendra les résultats les plus solidement établis, qui ne peuvent être mis en doute malgré les problèmes dus à la qualité des données.

Encadré 1

De la nécessité de disposer de données de qualité

Le Mali dispose depuis les années 1980 de trois enquêtes auprès des ménages. Elles portent pour chacune d'entre elles sur les dépenses de consommation des ménages.

- L'enquête budget-consommation (EBC) de 1988-1989 réalisée sur l'ensemble du territoire national par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), portait sur 2 732 unités alimentaires (soit 23 736 individus) dont 280 (2 317 individus) à Bamako. Cette enquête avait pour objectifs principaux d'évaluer la consommation des ménages par fonction de consommation, de permettre le calcul des coefficients budgétaires et d'établir des bilans nutritionnels des populations.
- L'enquête malienne de conjoncture économique et sociale (EMCES) conçue sur le modèle des enquêtes prioritaires du projet dimension sociale de l'ajustement (DSA), a été réalisée en 1994 auprès de 9 496 ménages (83 072 individus) sur l'ensemble du territoire, dont 2 859 ménages (23.143 individus) à Bamako. Son objectif était d'établir un profil de pauvreté à travers des indicateurs socio-économiques, et d'apprécier l'impact des mesures de politiques macro-économiques sur les populations.
- Enfin, l'enquête sur les dépenses des ménages de la capitale (EDMC) conçue par les experts de l'INSEE et d'EUROSTAT, réalisée par la DNSI en 1996 à Bamako auprès de 998 ménages (7.613 individus). L'objectif principal était de dériver une structure de consommation des ménages en vue de construire un indice harmonisé des prix à la consommation sur toutes les capitales des Etats membres de l'Union Monétaire et Economique de l'Ouest Africain (UEMOA). Cette dernière enquête étant limitée à la capitale, le champ de la comparaison de l'étude s'est porté uniquement sur la seule ville de Bamako.
- Deux autres enquêtes nationales de type démographique et de santé (Demographic and Health Surveys (DHS)) en 1987 (3.858 enfants de moins de 3 ans, dont 102 enfants à Bamako), puis en 1995-1996 (6.031 enfants de moins de trois ans, dont 483 enfants à Bamako), ont également été exploitées pour examiner les aspects relatifs aux déterminants de la sous-nutrition.

La difficulté de comparer des enquêtes de natures différentes

Les objectifs et les méthodologies des enquêtes relatives aux dépenses de consommation des ménages ayant été très différents, plusieurs problèmes se sont posés :

- Limitée à Bamako, la faible taille de l'échantillon en 1989 rend les estimations et les analyses fragiles pour les sous-populations. Par ailleurs, le concept de l'unité de collecte « unité alimentaire » utilisé en 1989, à la place du concept classique de ménage sur lequel sont basées les deux autres enquêtes, rend également difficile la comparaison. Enfin, l'enquête de 1989 est pauvre en termes de variables socio-démographiques et socio-économiques sur les individus.
- L'enquête de 1994, malgré la grande taille de l'échantillon, soulève des problèmes méthodologiques concernant la collecte des données et la nomenclature des dépenses utilisée. Manquant de rigueur, elle montre une forte sous-estimation des dépenses. Seules les dépenses alimentaires relevées sur une période de deux semaines, comparables à celles effectuées en 1989 et 1996, ont été retenues pour l'analyse de la pauvreté.
- Parmi ces enquêtes, celle de 1996 paraît la plus fiable des trois. Malheureusement, l'autoconsommation, généralement plus faible en milieu urbain n'a pas été relevée dans cette enquête.

Les différences de nature des informations ainsi que les incohérences constatées due à l'absence flagrante d'apurement des données, en particulier pour l'enquête de 1989, et au caractère relativement superficiel de l'enquête de 1994, ont rendu nécessaires des traitements préalables sur les différents fichiers pour assurer la qualité des résultats. La phase d'apurement (traitant notamment les points aberrants), avec la mise en œuvre de procédures de contrôle et de redressement, l'élaboration d'une nomenclature détaillée commune, et l'imputation de loyers fictifs pour les ménages propriétaires de leur logement, ont ainsi représenté un travail de longue haleine, loin d'être négligeable, pour une meilleure pertinence des analyses.

En premier lieu, la faiblesse de la scolarisation et de l'alphabétisation même dans la capitale constitue un constat saisissant. Près de la moitié de la population adulte n'a jamais été à

l'école, et 3% seulement ont atteint un niveau universitaire. En 1996, on compte 44% d'analphabètes à Bamako, et le taux s'élève même à 57% chez les femmes.

Le deuxième trait majeur caractérisant les ménages de la capitale malienne est leur grande taille. Le mode d'organisation privilégié est en effet celui du ménage élargi sachant qu'il concerne 55% des ménages en 1989. Toutefois, un recul sensible est enregistré puisque les ménages élargis ne représentent plus que 50% en 1996.

La forte dégradation du marché du travail de 1994 à 1996 est un phénomène marquant qui mérite d'être souligné. Le recul de 5 points du taux d'activité des plus de 15 ans (de 59% à 54%), la hausse du chômage de 15.6% à 23.3%, l'accroissement de 10 points de la proportion d'indépendants sont autant de signes témoignant d'une détérioration de la situation. En corollaire, la part des inactifs et des chômeurs réunis, les personnes à charges, passent de 6% à 18% sur la même période.

Enfin, le poids de l'émigration économique de la population active vers la capitale vient aggraver la pression sur le marché du travail.

L'accroissement spectaculaire de la pauvreté à Bamako de 1989 à 1996

Dans ce contexte socio-économique, la tendance à l'aggravation de la pauvreté à Bamako entre 1989 et 1996 apparaît de façon nette et robuste, en dépit des réserves que l'on peut émettre compte tenu de la faible comparabilité des enquêtes. L'incidence passe de 33% à 57,2% en sept ans si on retient la ligne de 2\$ par tête, tandis que la proportion de la population vivant dans une situation d'extrême pauvreté (seuil de 1\$) triple (passant de 4,7% à 16,2%). En même temps que le nombre de pauvres progressait, leur niveau de vie moyen reculait sensiblement. Mais si la baisse du revenu moyen des ménages a pesé sur la détérioration des niveaux de pauvreté, celle-ci résulte essentiellement de l'aggravation des inégalités. Ces dernières ont connu une véritable explosion : de 0.27 en 1989, le coefficient de Gini atteignait 0.38 en 1996. Ainsi, les deux tiers de l'augmentation de l'extrême pauvreté sont imputables à la montée des inégalités dans la capitale malienne.

La paupérisation des habitants de Bamako au cours de la dernière décennie est corroborée par la dégradation des indicateurs anthropométriques de nutrition des enfants mise en évidence par les enquêtes démographiques et de santé réalisées en 1987 et 1995/96, soit à peu près aux mêmes dates que les enquêtes niveaux de vie commentées ci-dessus. En 1987, 16% des enfants de moins de trois ans souffraient d'un retard de croissance chronique. Ils étaient 17% dix ans plus tard. L'évolution de l'indicateur d'émaciation (rapport poids/taille) est encore plus négative : de 10% des enfants affectés d'une forme aiguë d'émaciation, on est passé à 28%. Enfin, l'insuffisance pondérale chronique, qui combine les deux mesures précédentes, augmente de 9 points, de 22% à 31%.

Cependant, le diagnostic est loin d'être uniformément négatif. Certains indicateurs de bien-être de la population se sont fortement améliorés. La mortalité infanto-juvénile a baissé, le niveau d'éducation monte, surtout chez les femmes. Ces évolutions qui ne concernent pas uniquement la période étudiée, mais s'inscrivent sur une tendance longue, sont à mettre en parallèle avec le léger progrès enregistré en matières d'accès aux services publics de santé, d'éducation et d'infrastructures. Toutefois, les améliorations concernant l'équipement des logements par exemple (qui passe de 9% à 19% pour l'accès à l'eau potable, et de 16.5% à 19.4% pour l'électricité de 1989 à 1996) ne touchent a priori que faiblement les ménages pauvres en termes monétaires. Ces évolutions divergentes montrent que les différentes dimensions de la pauvreté ont bien des dynamiques relativement indépendantes.

Encadré 2

De la faible pertinence de certaines analyses sur la pauvreté au Mali

La mise en exergue de la nécessité de rigueur pour asseoir l'analyse de la pauvreté sur des données fiables constitue un résultat connexe, non négligeable, du travail qui a été entrepris. L'existence d'un certain nombre de rapports traitant de l'évolution de la pauvreté au Mali masque en effet l'ampleur des lacunes sur la connaissance du phénomène. Ces derniers sont essentiellement fondés sur les données non apurées de l'enquête de 1989, qui en outre porte sur un échantillon limité, et sur celles de 1994 difficilement exploitables en raison de graves problèmes méthodologiques.

Des résultats plus qu'étonnants ont ainsi été avancés dans ces études sans qu'ils soient ni mis en doute ni commentés. A titre d'exemples :

- un niveau de consommation par tête de 440\$ en 1989, plaçant le Mali devant le Ghana ou le Kenya, ne conduit les analystes ni à revoir leur mode d'estimation ni à remettre en cause la fiabilité des données ;
- le constat d'une forte baisse de la dépense totale des ménages au niveau national équivalant à une dégradation du pouvoir d'achat de 50% de 1989 à 1994 est donné sans aucune interrogation vu le caractère peu probable d'une telle évolution ;
- la lecture du Rapport sur le Développement Humain au Mali permet d'apprendre que « la pauvreté augmente au Mali entre 1994 et 1996 car l'indice numérique de pauvreté est passé de 68.8% à 71.6%. ...Entre 1996 et 1998, on assiste à un début de baisse de l'incidence de la pauvreté : l'incidence qui était de 71.6% en 1996 tombe à 69% en 1998 », alors qu'il n'existe aucune enquête nationale depuis 1994 permettant d'asseoir de telles affirmations.

Le faible niveau, sinon l'absence, de réflexion sur la pertinence des analyses dénote a priori l'intérêt limité que les décideurs et experts à tous les niveaux portent sur la disponibilité d'un diagnostic quantitatif fiable. Le processus de définition et d'évaluation des stratégies de lutte contre la pauvreté semble ainsi totalement déconnecté de l'étape d'analyse préalable. Cette dernière est perçue comme un exercice obligatoire pour donner, tant bien que mal, un état des lieux de la situation, sans que les résultats n'influent pour autant sur les politiques à mettre en œuvre. Il est en effet difficile d'expliquer la forte demande d'analyse sans qu'aucun effort conséquent soit consenti en termes de production statistique. S'il existe une réelle volonté de fonder les stratégies sur des bases de connaissances solides, cela suppose la mise en œuvre d'enquêtes, avec l'encadrement et le suivi nécessaire pour une véritable maîtrise de l'opération, de ses objectifs et des analyses qui s'ensuivent, ainsi que le développement d'un niveau suffisant de sens critique sur les résultats obtenus.

Caractérisation de la population pauvre

Lorsqu'on cherche à établir le profil de la population pauvre à Bamako, la forte prépondérance de la part de leur dépense consacrée à l'alimentation constitue une première spécificité. En 1996, 60% du budget des pauvres était destiné aux dépenses alimentaires (contre 51% chez les non pauvres). A l'inverse, leurs efforts en termes de dépenses de santé et d'éducation étaient deux fois moins importants comparés au reste de la population, même si les niveaux sont de toute façon très faibles pour l'ensemble des ménages.

Deux caractéristiques se révèlent déterminantes pour échapper à la pauvreté : le statut dans l'emploi du chef de ménage, ainsi que le niveau d'éducation de ce dernier. D'une part, les ménages dont le chef est salarié apparaissent relativement protégés. D'autre part, l'incidence de la pauvreté diminue quand le niveau d'instruction du chef de ménage s'accroît. De plus, l'évolution du niveau de vie entre 1994 et 1996 est plus favorable pour les ménages dont le chef a un niveau d'instruction relativement élevé. En revanche, on ne constate aucune amélioration pour ceux dont les chefs n'ont pas dépassé le primaire.

Par ailleurs, la contribution significative des femmes aux dépenses du ménage constitue un résultat intéressant. Ces dernières, plus impliquées dans les activités commerciales, sont apparemment à l'origine d'apports conséquents en termes de revenu. Le fait qu'un ménage soit dirigé par une femme est ainsi loin d'être un désavantage, bien au contraire, ce facteur jouant positivement sur le niveau de dépenses du ménage.

Les ménages dirigés par des jeunes (moins de 30 ans) sont en revanche défavorisés et sont plus enclins à figurer parmi les pauvres en termes monétaires.

Enfin, la résidence dans la capitale n'apparaît pas forcément comme un moyen d'échapper à la pauvreté. Alors que le niveau de dépense par tête est plus élevé à Bamako, en analysant les indicateurs anthropométriques, les enfants de la capitale ne sont pas moins exposés à la malnutrition que ceux du reste du pays.

Conclusions et mise en perspective

L'analyse des données d'enquêtes sur les ménages met en évidence une dégradation marquée du niveau de vie de la population de Bamako entre 1989 et 1996. Ce constat vient conforter le diagnostic établi à partir des chiffres de la comptabilité nationale faisant état d'une régression de la consommation par tête, une tendance qui concerne donc aussi bien la capitale que le reste du pays.

Le niveau moyen des dépenses par tête est plus élevé à Bamako, mais ses habitants ont été particulièrement affectés par un recul de leur pouvoir d'achat. En effet, jusqu'en 1994, la contraction du secteur moderne, la diminution relative des dépenses publiques et la politique salariale restrictive (à l'exception des plus bas salaires) répondant aux objectifs d'assainissement des finances, ont eu des répercussions marquées sur les ménages urbains. De plus, la dégradation du marché du travail, amplifiée par la pression démographique due à l'émigration, ainsi que la politique de libéralisation, ont contribué à l'aggravation des inégalités dans la capitale malienne. L'incidence de la pauvreté augmente ainsi fortement, menaçant une large part de la population en situation de vulnérabilité. Seuls les ménages dont le chef est salarié du secteur formel, ou bénéficie d'un niveau d'éducation élevé, semblent être véritablement à l'abri de la pauvreté.

Par la suite, les bonnes performances macro-économiques enregistrées par le Mali depuis la dévaluation du F CFA en 1994 ont eu des impacts positifs sur les ménages, mais les habitants de la capitale ont peu profité de cette reprise. En fait, les moteurs de la croissance retrouvée sont essentiellement d'origines agricole et minière (coton, or) et n'affectent que faiblement l'économie urbaine. Aux effets négatifs de la poursuite de l'assainissement des finances publiques sur les ménages de la capitale, s'ajoutent ceux de la dévaluation, entraînant un renforcement des inégalités. L'amélioration de l'accès aux services d'infrastructures, de santé et d'éducation constitue toutefois un point positif qui peut être souligné, même si cette tendance doit encore être consolidée, les niveaux de départ étant particulièrement faibles.

I. Contexte économique et social 1988-1998

A. Principales caractéristiques structurelles

Le Mali est régulièrement classé par le PNUD comme un des pays ayant le plus faible niveau de développement humain au monde. Au titre de l'IDH 1998, le Mali figure à la 165^{ème} place sur 174 pays classés, quelques années auparavant (IDH95 par exemple) il était dans les 5 derniers pays classés par le PNUD¹. Cette faible performance se retrouve dans la plupart des indicateurs de capacités et de bien-être généralement utilisés (à l'exception de l'espérance de vie), et particulièrement dans le domaine de la scolarisation et de l'éducation. Ainsi, le Mali présente, en 1997, un taux net de scolarisation primaire de 38%², alors que ce taux s'élève en moyenne pour les pays les moins avancés à 60% et pour l'Afrique sub-saharienne (ASS) à 56%. De même le taux d'alphabétisation est de 35% au Mali contre 54% dans les pays les moins avancés et 57% en ASS.

A ce faible niveau de développement humain, s'ajoute la forte vulnérabilité des populations qui ont peu de maîtrise sur un environnement très incertain. Cette vulnérabilité est d'abord le fait de l'appartenance à la zone sahélienne, marquée par une forte dépendance aux aléas climatiques³. Elle résulte aussi d'une faible diversification de la production, et notamment de la dépendance à un faible nombre de produits d'exportation (coton, bétail, or qui représentent plus de 90% des exportations), dont les prix sont potentiellement fluctuants. Enfin, elle est le fait d'une forte dépendance à l'aide extérieure⁴. Les ménages sont donc soumis à une forte variabilité dans le temps de leurs revenus et conditions de vie et à une forte incertitude⁵.

La population du Mali s'élevait à 9 790 000 habitants selon le dernier recensement de 1998, en croissance inter-censitaire moyenne de 2.2% par an depuis 1987. Le taux de croissance naturel de la population est estimé à 2.9%. On se trouverait donc face à un solde migratoire de -0.7% par an⁶. L'importance de la migration internationale est une caractéristique du Mali⁷. Les migrations internes, d'une importance comparable aux migrations internationales, expliquent également une urbanisation rapide qui concerne 29% de la population en 1998 (22% en 1987). Le premier pôle de cette urbanisation est Bamako qui a enregistré 1 000 000 d'habitants au recensement de 1998, et connu une croissance moyenne de 4% par an depuis 1987.

¹ PNUD (Rapport sur le développement humain 2000).

² Qui monte à 43% si l'on inclut la scolarisation dans les médersas.

³ Ainsi la production céréalière nationale (et plus encore locale) présente une très forte variabilité annuelle, même en dehors des grandes sécheresses (par exemple +36% en 1991, -25% en 1992, +23% en 1993, etc.)

⁴ Qui a varié sur la décennie 1990 entre 14% du PIB en 1993 et 25% en 1994.

⁵ Sur la période 1980-97, l'écart-type de la croissance de l'économie malienne s'établit à 4.8%, ce qui est un taux élevé même s'il n'apparaît pas exceptionnel pour un pays africain à faible revenu.

⁶ Ce taux élevé peut surprendre. Une enquête régionale sur les migrations en Afrique de l'Ouest (CERPOD 1996) conduisait à une estimation de -0.4% sur la période 1988-92. La croissance de la population se situerait donc entre 2.2% et 2.5%. Il ne s'agit pas d'une simple querelle de démographes. La mesure de tous les agrégats par tête, et en premier lieu du taux de croissance, est significativement modifiée selon que l'on choisisse l'un ou l'autre de ces taux. Il est à noter que les annuaires de la banque Mondiale s'en tiennent à la donnée de la croissance naturelle 2.9%.

⁷ On évaluait au début des années 1990, le nombre de Maliens vivant à l'étranger à 1 000 000 (sans compter les binationaux, et en particulier les enfants d'immigrés), soit un huitième de la population malienne, dont 735 000 en Côte d'Ivoire (Bocquier Diarra 1999).

Près de la moitié du PIB du Mali est d'origine agricole, ce qui constitue une proportion élevée dans une perspective internationale. La structure de l'économie est relativement stable dans le temps. Cependant, la part du secteur secondaire a crû en moyenne au cours des années 1980 et 1990 (passant de 10% à la fin des années 1970 à 17% en 1997), sous l'effet principalement du développement de l'industrie cotonnière et plus récemment de l'extension de l'exploitation aurifère. Parallèlement, la part des services s'est réduite jusqu'à 33% en 1997, du fait de l'érosion progressive de la part des services non marchands.

B. Une décennie de mutation

Avec le recul, la décennie 1988-98 apparaît comme une période de profonde mutation pour le Mali sur les plans politique, institutionnel et économique.

Sur le plan politique, le Mali est passé d'un régime autoritaire, peu préoccupé par le développement national, à un régime démocratique. Une période de transition, entamée en 1991, s'est conclue par l'organisation d'élections présidentielles et législatives en 1992. Ces élections ont été reconduites en 1997. La démocratie semble aujourd'hui bien installée dans le pays, et en voie de se consolider avec la profonde réforme de décentralisation amorcée au milieu de la décennie⁸. Ce processus a été de pair avec l'installation de la liberté d'expression et d'association, du respect des droits de l'homme et de la pacification de la région Nord du pays.

En phase avec la démocratisation, le Mali a également connu une spectaculaire émergence d'un tissu d'organisations civiles. On comptait en 1998 plus de 4000 associations et 650 ONG officiellement enregistrées, contre une poignée à la fin des années 1980. Ce phénomène a certes été largement amplifié par l'incitation donnée par le mouvement de décentralisation de l'aide extérieure, et bon nombre de ces structures civiles sont peu opérationnelles ou peu représentatives. Cependant, l'ampleur du phénomène témoigne d'un véritable changement institutionnel et social qui a rapproché la population de la gestion d'un certain nombre de services sociaux (en particulier santé, hydraulique, éducation).

Sur le plan économique, le Mali s'est investi dans une profonde réforme structurelle visant la promotion des activités marchandes privées et l'assainissement du secteur public, en même temps qu'il s'engageait à partir du milieu des années 1990 dans une dynamique active d'intégration régionale. Jusqu'à la fin des années 1980, en dépit de la mise en œuvre heurtée de quelques programmes avec le FMI, le Mali restait une économie fortement administrée. En l'espace d'une décennie, cette situation s'est radicalement transformée à travers une politique de libéralisation orientée autour de quatre axes :

- libéralisation des prix et du commerce⁹
- réforme du cadre réglementaire des affaires¹⁰
- assainissement et privatisation du secteur public¹¹
- réforme de la fiscalité¹²

⁸ Les premières élections locales démocratiques ont eu lieu en 1999.

⁹ Seuls les prix de l'eau, l'électricité, les télécommunications, et le prix du coton au producteur sont aujourd'hui contrôlés.

¹⁰ En particulier libéralisation du marché du travail, réformes du droit des affaires et du système bancaire et financier, instauration d'un guichet unique pour les petites entreprises. A partir de 1995, une harmonisation régionale du droit des affaires a été menée dans le cadre de l'OHADA.

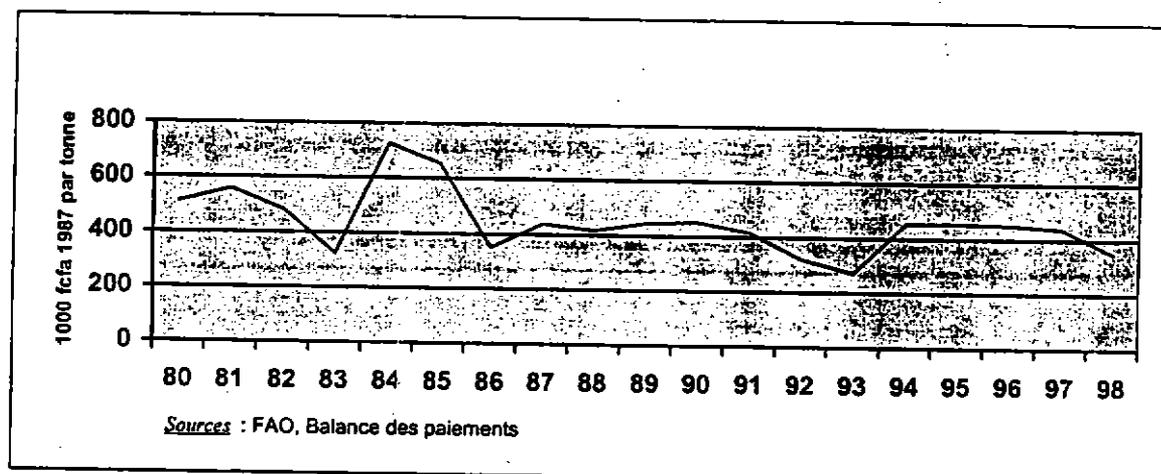
¹¹ Les entreprises publiques sont passées de 90 au milieu des années 1980 à 36 en 1998 à travers 26 liquidations et 28 privatisations.

Parallèlement, une politique de maîtrise des dépenses publiques et de promotion de la compétitivité des biens échangeables a été conduite. Cela s'est traduit, dans un cadre régional, par la dévaluation de 50% du F CFA en 1994. Mais aussi par la contraction des effectifs de la fonction publique et la forte diminution des salaires publics en valeur réelle¹³.

Ces politiques d'ajustement et de libéralisation ont été complétées par des politiques de réformes structurelles et d'investissement public dans l'agriculture, les infrastructures et les secteurs sociaux¹⁴. Toutefois, la préoccupation directe de lutte contre la pauvreté n'est apparue que récemment dans les politiques gouvernementales¹⁵. En particulier, tout au long de la période, l'effort budgétaire dans les domaines sociaux est resté relativement constant, en termes relatifs, à des niveaux plutôt faibles. Ainsi l'éducation représente autour de 15% des dépenses publiques courantes et 6% des dépenses publiques d'investissement. De même la santé se situe autour de 4% des dépenses courantes et 7% des dépenses d'investissement. En proportion du PIB, les dépenses publiques dans ces secteurs représentent donc une part décroissante.

C. Un contexte général plutôt favorable

Figure n° I-1: Evolution de la valeur unitaire réelle du coton fibre malien



Le climat a été globalement favorable au Mali dans la décennie étudiée. Les pluviométries moyennes, en dessous des moyennes historiques, ont été cependant meilleures que dans la décennie 1980, et aucune année de sécheresse n'a été enregistrée. Ces bonnes conditions climatiques ont permis des récoltes en céréales sèches plutôt satisfaisantes.

Le deuxième élément favorable est la découverte de nouvelles mines d'or au début de la décennie 1990. Cela n'est toutefois pas une simple « aubaine », mais aussi le résultat de la promulgation d'un nouveau code minier en 1991 qui a permis la reprise des prospections. L'exploitation

¹² En particulier diminution des taxes non tarifaires, baisse des tarifs à l'importation, instauration de la TVA. A partir de 1996, un processus de mise en place d'un tarif extérieur commun à un marché régional libéralisé a été entamé dans le cadre de l'UEMOA.

¹³ Le nombre total d'employés du gouvernement a baissé de 17% entre 1991 et 1998 passant de 45 500 à 37 700, tandis que les salaires publics baissaient en valeur réelle de 11% à 18%, selon les grades, entre 1990 et 1998.

¹⁴ Les principales réformes ont été la restructuration de l'Office du Niger, l'introduction de la double vacation dans l'enseignement, l'accroissement de la participation des communautés dans la gestion des infrastructures sociales.

¹⁵ Un premier document de stratégie nationale de lutte contre la pauvreté a été réalisé en 1998.

aurifère n'a réellement débuté qu'en 1997. Mais, la mise en place des installations a suscité un flux d'investissement extérieur important dès 1995.

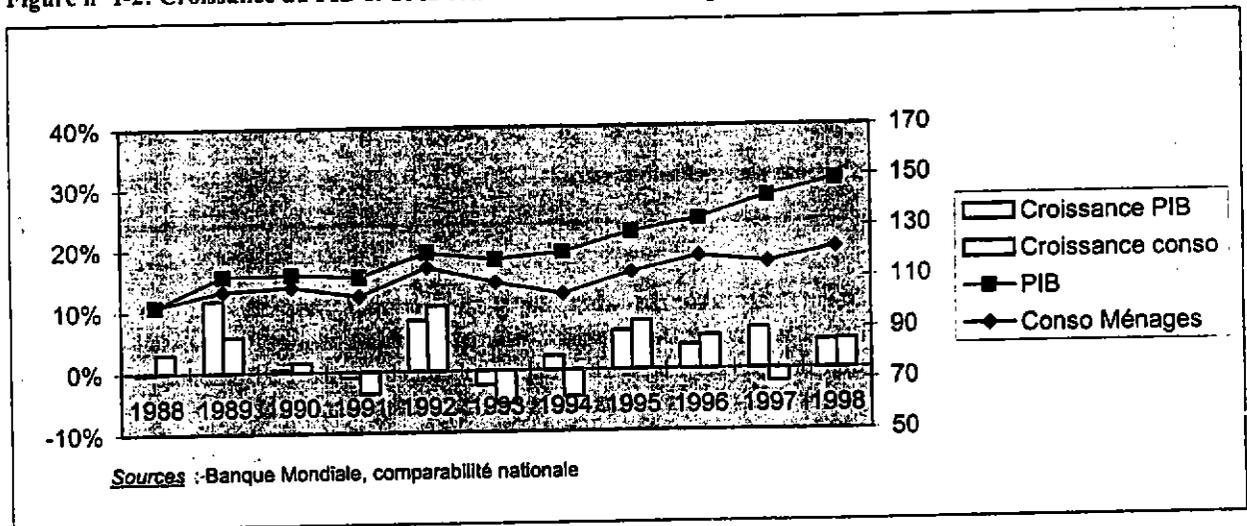
En revanche, les évolutions des cours internationaux du coton n'ont guère contribué à l'accroissement de la valeur des exportations maliennes. La dévaluation de 1994 a certes dopé le prix relatif de ce produit en F CFA, sans empêcher toutefois une stagnation, en termes réels, sur l'ensemble de la période. Cela est visible sur le graphique ci-dessus qui reprend les évolutions de la valeur unitaire des exportations de coton fibre malien exprimée en F CFA réels base 1987 (déflatée par l'indice des prix du PIB).

D. Des résultats économiques en nette progression

L'examen de la croissance malienne semble montrer un changement de tendance à partir de 1994/95. Auparavant, la croissance est irrégulière et en moyenne légèrement inférieure à la croissance de la population. Depuis 1995, le Mali a enregistré quatre années consécutives de croissance à plus de 4%. Ce changement de rythme doit bien sûr être rapproché de la dévaluation de 1994 qui a eu des effets directs importants, par exemple sur l'augmentation de la production de coton.

Toutefois, d'autres éléments ont joué à la même période. La régularité de la croissance ces dernières années provient avant tout de la régularité des conditions climatiques. Des investissements miniers importants ont démarré en 1995. Enfin, la dévaluation a eu un effet « accidentel » de relance en augmentant de manière mécanique la valeur locale des flux d'aide extérieure destinés au Mali¹⁶.

Figure n° I-2: Croissance du PIB et de la consommation des ménages 1988-1998



On constate sur le graphique ci-dessus que le PIB a augmenté notablement plus vite que la consommation des ménages. C'est en effet l'investissement et les exportations qui ont constitué les principaux moteurs de la croissance. Le tableau ci-après reprend la croissance des différents agrégats sur la période 1989-96.

¹⁶ Même si elle augmentait de la même façon la valeur relative de la dette extérieure malienne.

Tableau n° I-1 : Evolution réelle des principaux agrégats

Croissance annuelle moyenne	1989-96	1989-94	1994-96
PIB	+ 2.5%	+ 1.5%	+ 5.2%
PIB par tête	0.0%	- 1.0%	+ 2.6%
Consommation des ménages	+ 1.6%	- 0.4%	+ 6.7%
Conso des ménages par tête	- 0.9%	- 2.8%	+ 4.1%
Consommation publique	- 0.8%	- 0.5%	- 1.6%
Formation Brute de Capital Fixe	+ 5.5%	+ 5.7%	+ 5.2%
Importations	+ 2.6%	+ 0.8%	+ 7.2%
Exportations	+ 5.6%	+ 4.6%	+ 6.4%

Sources : Comptes nationaux, Banque Mondiale

La croissance par tête apparaît nulle sur la période¹⁷ tandis que la consommation par tête diminue en moyenne de 0.9% par an, soit une baisse totale de 6.0%. Toutefois les différences sont très marquées entre les deux sous-périodes examinées, surtout du point de vue de la consommation des ménages : une nette reprise se dessinant à partir de 1994, succédant à une période de récession.

Sur le plan des équilibres financiers, la politique d'ajustement a permis une amélioration notable. La pression fiscale a régulièrement progressé passant de 8.5% en 1988 à 14.0% en 1998. Les dépenses courantes, si l'on y inclut les dépenses extrabudgétaires, ont pour leur part connu une diminution sensible passant de 15.0% du PIB en 1988 à 11.8% en 1998. Il en a résulté une résorption du déficit courant. La maîtrise de la masse salariale a de plus permis un notable assainissement des dépenses : le ratio masse salariale sur recettes fiscales passant de plus de 75% en 1988 à 27% en 1998. De même le solde de la balance courante s'est amélioré passant de - 17.4% du PIB en 1988 à - 8.8% en 1998, sous l'effet, en particulier, d'une amélioration de la balance commerciale.

Sur le plan sectoriel, la période a été marquée par la croissance spectaculaire de la tilière cotonnière qui a dopé l'agriculture, l'industrie et les exportations. En partie sous l'effet de la dévaluation, la production de coton est passée de 200 000 tonnes en 1988 à 290 000 tonnes en 1994 et 520 000 tonnes en 1998. De même la production de riz a connu une hausse considérable à la suite de la restructuration de l'Office du Niger. Elle est passée de 240 000 tonnes en 1988 à 590 000 tonnes en 1998. Une autre évolution notable est le développement minier qui a eu des répercussions sur l'ensemble du secteur secondaire à partir de 1995.

Tableau n° I-2: Evolution de la croissance par secteur

Croissance annuelle moyenne	1989-96	1989-94	1994-96
Primaire	+ 2.2%	+ 1.1%	+ 5.0%
dont agriculture vivrière	+ 0.6%	+ 0.2%	+ 1.5%
agriculture industrielle	+ 6.0%	+ 0.9%	+ 19.8%
Secondaire	+ 6.5%	+ 5.8%	+ 8.2%
dont mines	+ 6.9%	+ 4.7%	+ 12.7%
industrie	+ 5.6%	+ 5.2%	+ 6.5%
Tertiaire	+ 1.5%	+ 0.7%	+ 3.6%
dont services non marchands			
	- 4.8%	- 6.4%	- 0.6%

Sources : Comptes nationaux, Banque Mondiale

¹⁷ Une nouvelle fois selon l'hypothèse médiane réalisée d'une croissance de la population de 2.5%.

A l'inverse on constate la lente progression, inférieure à celle de la croissance de la population, de l'agriculture vivrière et le faible dynamisme des services, provenant en particulier d'un déclin marqué de la production de services non marchands.

E. Un développement humain de faible niveau mais en amélioration

On a vu en introduction que les indicateurs de développement humain de la population malienne se situaient généralement à des niveaux très bas, dans une perspective internationale. La mutation de la décennie 1988/98 s'est cependant accompagnée d'une amélioration sensible des principaux indicateurs reflétant les capacités ou l'accès aux services des populations.

Tableau n° I-3: Evolution des principaux indicateurs sociaux

	1990	1994	1996
Taux brut de scolarisation primaire (%)	20.7	28.3	32.9
Taux brut de scolarisation primaire des filles (%)	15.4	21.9	26.2
Taux d'alphabétisation	23.2	31.6	34.8
Espérance de vie (années)	47.7	49.2	50.0
Mortalité infantile (pour mille)	136	123	119

Sources : Afristat, Banque Mondiale

Tous les indicateurs sociaux semblent témoigner d'améliorations, parfois très nettes comme c'est le cas des taux de scolarisation primaire. Il faut cependant tirer des conclusions prudentes de l'examen de ces indicateurs. D'abord parce que ces améliorations s'appliquent, une nouvelle fois, à des niveaux particulièrement bas et reflètent pour certains (taux d'alphabétisation, espérance de vie) des tendances de long terme qui dépassent l'analyse de la période examinée. Ensuite, parce que plus encore que dans le domaine économique, les données sociales sont fragiles et fréquemment contradictoires de source à source. Enfin, parce que ces indicateurs généraux ne traduisent qu'un aspect des évolutions des conditions sociales. La forte progression des taux de scolarisation est concomitante par exemple, de l'avis général, d'une détérioration de la qualité de l'enseignement.

II. Les enquêtes ménages

A. Les enquêtes sur la consommation des ménages

On dispose au Mali depuis le début des années 1980 de trois enquêtes ayant relevé la consommation des ménages.

Une enquête budget-consommation, réalisée de juin 1988 à mai 1989, portant sur 2.732 unités alimentaires¹⁸ (23.736 individus) dans l'ensemble du territoire, dont 280 (2.317 individus) à Bamako. Chaque unité alimentaire a été interrogée en quatre passages où ont été relevées les dépenses courantes, à l'aide de carnets de dépenses et de rétrospectives courtes (2 semaines). Les dépenses moins usuelles ont fait l'objet d'une rétrospective sur la période écoulée depuis le précédent passage. L'enquête, en particulier sur le plan alimentaire, était une investigation en profondeur des pratiques de consommation d'un échantillon limité de ménages¹⁹. A l'inverse peu de questions annexes étaient posées sur les caractéristiques socio-économiques des unités alimentaires et des individus.

¹⁸ L'unité de base retenue pour l'enquête n'a pas été le ménage mais l'unité alimentaire, définie comme une collectivité prenant ses repas ensemble. Ces deux concepts s'écartent sensiblement. 776 unités alimentaires (sur 2.732) ont été définies comme réunissant plusieurs ménages.

¹⁹ A titre d'illustration, le seul questionnaire alimentaire s'étendait sur 75 pages.

Une enquête de type « enquête de conjoncture économique et sociale » réalisée en 1994 auprès de 9.496 ménages (83.072 individus), dont 2.859 à Bamako (23.143 individus). Un seul passage a été effectué dans chaque ménage entre mars et juin 1994. Les dépenses alimentaires et les dépenses régulières de transport ont été relevées sur des récapitulatifs courts (respectivement 2 semaines et 1 semaine). Les autres dépenses (habillement, logement, éducation) ont porté sur un récapitulatif de 1 an²⁰. Cependant le questionnaire ne portait pas sur la totalité des dépenses des ménages. Des domaines de dépenses comme hôtel restaurant, loisirs ou dépenses diverses (coiffeur, taxes, etc.) ne figurent pas dans le questionnaire de l'enquête. Par ailleurs, contrairement à l'enquête précédente, l'enquête prioritaire portait sur des sujets très divers. On peut parler à ce sujet d'une investigation légère et rapide sur l'ensemble des conditions de vie d'un nombre relativement élevé de ménages. A titre d'illustration, le questionnaire s'étendait sur 26 pages et abordait outre les caractéristiques socio-économiques des individus, les thèmes du logement, de l'accès aux services sociaux, de l'emploi, de la migration, de l'activité agricole et non agricole, des dépenses, du revenu, de l'équipement, de l'anthropométrie et de la vaccination. Les questions relatives aux dépenses occupaient seulement deux pages du questionnaire.

Une enquête sur les dépenses des ménages dans les capitales des pays de l'UEMOA réalisée en 1996 (d'avril à juillet) auprès de 998 ménages à Bamako regroupant 7.613 individus. Cette enquête a eu lieu en un seul passage entre avril et juillet 1996. Cependant, un grand soin a été apporté à aider les enquêtés à reconstituer des récapitulatifs de leur dépenses²¹. Le questionnaire distinguait notamment les dépenses courantes, observées sur un récapitulatif court, les dépenses régulières, qui faisaient l'objet d'une investigation autonome et étaient relevées selon une périodicité choisie par l'enquêté, et les dépenses irrégulières. Le questionnaire de 65 pages était centré sur la consommation, tout en relevant les principales caractéristiques pertinentes des ménages et de leurs membres (logement, emploi, niveau d'éducation).

B. La difficile comparaison d'enquêtes de natures différentes

Les trois enquêtes analysées avaient des objectifs principaux différents. L'enquête de 1989 était principalement destinée à améliorer les bases de la comptabilité nationale. Cela explique l'attention accordée au recueil du détail des dépenses, mais dans le même temps le peu d'intérêt apporté aux variables socio-économiques et le faible échantillonnage. Le principal résultat attendu était des consommations moyennes nationales et non une comparaison des modes de vie de différents groupes de population.

L'enquête de 1994 était, comme son nom l'indique, une enquête de conjoncture. Son objectif était d'établir un profil rapide de pauvreté, et de donner des éléments sommaires de conjoncture des conditions de vie des ménages dans le contexte de l'après dévaluation.

L'enquête UEMOA de 1996 avait pour objectif principal de fournir la base d'un indice de prix harmonisé sur toutes les capitales régionales. Cela explique son champ géographique limité et son orientation exclusivement tournée vers le recueil des dépenses des ménages.

Chacune de ces enquêtes a rempli, dans une certaine mesure, son objectif principal. Néanmoins, la divergence de ces objectifs conduit à de sévères limitations dans l'analyse que l'on peut faire de l'évolution de la consommation des ménages et de la pauvreté.

²⁰ Les postes transport et santé ont été relevés à la fois sur la dernière semaine, le dernier mois et sur une rétrospective d'un an.

²¹ Par exemple, une liste de dépenses régulières potentielles était dressée pour servir de guide d'interview ou encore une liste des fêtes et des événements familiaux aidait à récapituler les dépenses exceptionnelles.

L'enquête 1996 limite d'emblée le champ de la comparaison à la seule ville de Bamako. Pour cette raison l'enquête n'a pas tenté de mesurer l'autoconsommation²². On se restreindra donc au champ des dépenses monétaires sur la capitale pour l'ensemble des enquêtes.

L'enquête de 1989, pour sa part, se prête peu à l'analyse de sous-populations (encore plus lorsqu'on se limite à Bamako) du fait de son petit échantillon. Pour la même raison, elle peut être l'objet d'une certaine imprécision quant à ses distributions marginales (c'est-à-dire par exemple précisément les ménages les plus pauvres).

Mais c'est de loin l'enquête de 1994 qui soulève les problèmes les plus aigus par sa légèreté, et donc sa superficialité. Les dépenses relevées ne constituent pas l'ensemble des dépenses d'un ménage. De plus, même à l'intérieur des domaines analysés, l'enquête semble avoir manqué de rigueur. On peut difficilement espérer une réponse fiable à une question unique sur un récapitulatif de dépense d'un ménage sur 12 mois dans un secteur entier de dépense²³. Et il paraît impropre de comparer une même dépense selon qu'elle est reconstituée à partir de réponses à de nombreuses questions précises et détaillées ou qu'elle est obtenue par une simple demande directe et globale.

C'est pourquoi, pour l'analyse de la pauvreté, il a été décidé de ne retenir que les dépenses alimentaires dans cette enquête de 1994. Même si elles ont été relevées avec moins de soin que dans les autres enquêtes, le relevé des dépenses alimentaires dans cette enquête rapide a porté sur un récapitulatif court de deux semaines, comparable à ceux effectués en 1989 et 1996.

C. Les traitements effectués

L'examen des fichiers d'enquête a montré qu'en ce qui concerne les enquêtes de 1989 et 1994, l'apurement des données n'avait pas été réalisé. Les fichiers reprenaient les données telles qu'issues directement de l'étape de saisie²⁴. Au total, quatre étapes de traitement ont été effectuées sur les fichiers de données.

La première étape a consisté à élaborer une nomenclature détaillée commune pour le classement des dépenses (voir annexe A). Cette étape n'a pas comporté de difficultés particulières. Cependant, dans certains cas, certaines dépenses n'ont pu être isolées. Ainsi, dans l'enquête de 1989, les dépenses de repas pris hors du ménage sont intégrées aux dépenses alimentaires de telle sorte qu'il n'a pas été possible de les distinguer.

²² Plus exactement, le questionnaire contenait un volet sur l'auto-consommation, mais la valorisation des réponses n'a pas été faite. L'enquête de 1994 avait connu le même sort en ne parvenant pas à une estimation de cette variable auto-consommation. Elle s'était alors référée à la seule donnée connue issue de l'enquête de 1989. Pour Bamako, cette dernière enquête parvenait à un taux d'auto-consommation moyen égal à 2% de la dépense totale des ménages.

²³ On peut craindre d'une part que certains ménages aient oublié certains postes de dépenses secondaires – pense-t-on toujours par exemple aux chaussures lorsque l'on vous demande de récapituler vos dépenses d'habillement – ou encore que la diversité excessive de certains relevés ait conduit à une forte imprécision – peut-on par exemple répondre facilement à une question unique comme « combien le ménage a-t-il payé au cours des 12 derniers mois en énergie ? », alors qu'elle englobe des dépenses aussi différentes que l'électricité, le carburant et le bois de chauffe !

²⁴ Un tel constat sautait aux yeux non seulement pour les variables de dépenses mais plus encore pour les variables personnelles (âge, poids, etc.) pour lesquelles les contrôles les plus élémentaires n'avaient pas été effectués.

La seconde étape a porté sur l'apurement partiel des données de dépenses, par l'établissement de quelques procédures de contrôle et le traitement des points « atypiques ». Il convient d'insister sur l'état « non finalisé » des fichiers de données de 1989 et 1994 sur lesquels n'avait été effectué aucun contrôle ni lors de la saisie ni ex post. Quelques procédures de contrôle ont dans un premier temps permis de redresser les erreurs objectives les plus visibles comme le double compte de certaines dépenses ou la mauvaise extrapolation de certaines dépenses infra-annuelles.

Par la suite, une procédure automatique de redressement a permis de traiter le cas des points atypiques. Pour chaque grand poste de dépenses (habillement, logement, etc.), les dépenses des ménages se situant au delà de la moyenne de l'échantillon plus 5 fois l'écart-type ont été remplacées par une estimation du poste obtenu en appliquant à la dépense totale du ménage, hors le poste considéré, un coefficient budgétaire moyen établi sur l'ensemble de l'échantillon. A l'issue de ce traitement poste par poste, la même procédure a été appliquée pour les dépenses totales des ménages. Cette fois-ci, les ménages se situant au dessus de la même limite (moyenne plus cinq écarts types) ont été écartés. Cette procédure a été reconduite trois fois de suite sur les fichiers des enquêtes 1989 et 1994. L'enquête 1996 qui avait déjà été apurée n'a donné lieu à aucun traitement particulier.

Ce redressement des données atypiques ne s'applique qu'aux dépenses anormalement élevées. Les dépenses anormalement basses n'ont pas pu faire l'objet d'une telle procédure. Cependant, les ménages ayant des dépenses alimentaires nulles ou presque nulles ont été examinés au cas pas cas. Ces ménages ont été écartés quand leur structure rendait inexplicable une telle absence de dépenses alimentaires.

La troisième étape de traitement a porté sur l'imputation de loyers fictifs pour les propriétaires. La procédure suivie est décrite en annexe B. Cette imputation n'avait pas été réalisée pour les enquêtes de 1989 et 1994. Elle avait été faite en revanche en 1996. Cependant, pour des raisons de comparabilité, l'estimation a été refaite pour cette année selon une méthodologie semblable à celle adoptée sur les autres années.

Enfin, les conséquences de l'inflation sur l'agrégation des dépenses ont été envisagées. On est à ce sujet confronté à trois problèmes, non envisagés dans les traitements effectués auparavant :

- L'agrégation, au niveau de chaque ménage, de différentes dépenses relevées à des périodes ou des dates différentes, et se référant donc à des niveaux de prix différents.
- La comparaison inter-ménages de relevés de dépenses qui ont été effectuées à des dates d'enquêtes différentes et donc avec des niveaux de prix différents
- La translation des dépenses des ménages sur une année civile dans le but d'obtenir des agrégats plus faciles à interpréter et plus facilement comparables (avec les données de la comptabilité nationale par exemple).

Cela a conduit à des modifications tout à fait mineures pour les enquêtes de 1989 et 1996. L'enquête de 1994, qui a eu lieu juste après la dévaluation de 1994 durant une période où l'inflation était autour de 25% en rythme annuel, aurait mérité un traitement différencié des dépenses selon la date et la périodicité de leur relevé²⁵. Mais faute d'information détaillée sur les dates d'enquêtes et les dates de dépenses, ce traitement s'est avéré impossible à mener à bien. En revanche, les résultats des différentes enquêtes ont été déflatés par un indice de prix approprié de

²⁵ Il est ainsi inapproprié par principe d'agréger une dépense alimentaire relevée sur la dernière quinzaine avec une dépense d'habillement relevée sur l'année passée.

façon à s'appliquer à une année civile pleine, respectivement 1989, 1994 et 1996, et à être ainsi plus facilement interprétables et comparables avec les données issues d'autres sources.

D. Les seuils de pauvreté

La ligne de pauvreté, équivalente à 1\$ 1985 PPA par jour et par personne, a été obtenue par une méthodologie commune aux différentes capitales examinées (Dakar, Abidjan, Bamako). Un seuil de pauvreté a été calculé dans un premier temps pour Dakar en 1998, puis établi pour les deux autres capitales pour cette même année à l'aide de données de parité de pouvoir d'achat observées par Afristat et Eurocost (1999). Les taux pour les autres années ont alors été rétropolés à partir des indices de prix dans les capitales concernées. Pour Bamako, les résultats obtenus figurent dans le tableau suivant.

Tableau n° II-1 : Seuils de pauvreté

F CFA par an et par tête	Seuils de pauvreté
1989	70.090
1994	84.340
1996	100.890

Sources : Afristat, Eurocost, Enquête Budget consommation (EBC 1989), enquête malienne de conjoncture économique et sociale (EMCES 1994), enquête sur les dépenses des ménages dans la capitale (UEMOA 1996).

L'appréhension de la pauvreté en 1994 pose toutefois problème du fait de l'incomplétude et de la mauvaise qualité du relevé des dépenses non alimentaires. On devra de ce fait analyser la pauvreté en 1994 à partir des seules dépenses alimentaires. Pour cela, le coefficient budgétaire alimentaire des ménages autour du seuil de pauvreté (plus ou moins 10%) a été calculé pour l'année 1996. Il s'établit à 61%. Ce coefficient a été reporté sur le seuil 1994 pour aboutir à un seuil de pauvreté alimentaire 1994 de 51.450 F CFA²⁶.

III. Descriptif socio-économique de la population de Bamako

A. Présentation des échantillons

Le tableau ci-dessous décrit brièvement les échantillons des différentes enquêtes.

Tableau n° III-1 : Comparaison des échantillons et des structures de population des différentes enquêtes

	1989	1994	1996
Taille de l'échantillon			
Ménages	280	2.859	998
Individus	2.317	23.143	7.613
Population extrapolée (après pondération)	695.437	694.838	743.649
Caractéristiques démographiques (après pondération)			
Taille moyenne des ménages	8.3	8.0	7.5
Distribution des personnes par sexe (% femmes)	49.8%	50.8%	51.7%
Distribution des chefs de ménage par sexe (% femmes)	11.1%	12.2%	12.6%
Nationalité du chef de ménage (% maliens)		98.1%	98.0%

²⁶ Nous sommes conscient que la comparaison d'une ligne de pauvreté globale et d'une ligne de pauvreté alimentaire n'est pas totalement justifiée. On peut facilement imaginer que certains ménages avec une consommation alimentaire très faible ne soient pas pour autant des ménages pauvres. Toutefois cette solution imparfaite nous est apparue comme la moins mauvaise voie pour tirer parti des informations incomplètes relevées en 1994.

Tableau n° III-1 : Comparaison des échantillons et des structures de population des différentes enquêtes (suite)

	1989	1994	1996
Distribution par statut matrimonial des chefs de ménage			
Marié		83.8%	83.0%
Célibataire		6.6%	7.5%
Veuf		7.8%	9.0%
Séparé, divorcé		1.8%	0.5%
Distribution par âge des individus			
Moins de 15 ans	44.0%	42.2%	41.5%
15 – 24 ans	22.2%	22.4%	21.7%
25 – 44 ans	24.3%	24.5%	25.6%
45 – 64 ans	8.3%	8.9%	8.8%
65 ans et plus	1.2%	2.0%	2.3%
Age moyen des individus		21.5	21.8
Age moyen des chefs de ménage		46.0	45.4
Niveau d'éducation			
Scolarisation des enfants âgés de 6 à 15 ans			
Scolarisés		53.6%	66.6%
Etudes terminées		5.9%	3.6%
Jamais scolarisés		36.2%	29.8%
Non classés		4.3%	
Niveau d'instruction des personnes âgées de 15 ans et plus			
Non scolarisés		52.4%	45.7%
Primaire		18.3%	32.1%
Secondaire		15.6%	11.4%
Supérieur		11.7%	4.2%
Professionnel		n.d.	6.5%
Activité			
Distribution par statut d'activité de la population âgée de 15 ans et plus			
Actif occupé		50.0%	41.6%
Chômeur		9.3%	12.6%
Autre inactif		40.7%	45.8%
Distribution par statut professionnel de la population active occupée			
Indépendant		54.7%	52.0%
Salarié		31.8%	36.2%
Apprenti, aide familial, etc..		13.6%	11.8%
Distribution par secteur d'activité de la population active occupée			
Agriculture		2.9%	3.9%
Industrie		16.6%	27.9%
Commerce		34.2%	35.8%
Autres services marchands		18.0%	14.9%
Services non marchands (administration, associations)		20.0%	17.5%
Non déclaré		10.3%	
Distribution par statut d'activité des chefs de ménage			
Actif occupé		78.4%	82.2%
Chômeur		5.0%	2.6%
Autre inactif		16.6%	15.2%
Distribution par statut professionnel des chefs de ménage actifs occupés			
Indépendant	45.5%	55.9%	56.2%
Salarié	54.5%	43.2%	43.3%
Apprenti, aide familial, etc..		0.9%	0.6%

Tableau n° III-1 : Comparaison des échantillons et des structures de population des différentes enquêtes (suite)

	1989	1994	1996
Distribution par secteur d'activité des chefs de ménage actifs occupés			
Agriculture	7.6%	4.1%	4.4%
Industrie		17.7%	27.3%
Commerce	27.1%	28.0%	29.9%
Autres services marchands		17.1%	17.3%
Services non marchands (administration, associations)	28.8%	31.2%	21.1%
Non déclaré		1.9%	

Sources : Afristat, Eurocost, Enquêtes Budget consommation 1989, Conjoncture économique et sociale 1994, UEMOA 1996

Il est difficile de comparer ces descriptifs d'échantillons aux résultats d'un recensement de la population sur cette période²⁷. Le recensement de 1987 ayant servi à établir les bases de sondage de ces différentes enquêtes, paraît ancien pour ce faire, surtout que l'échantillon de 1989 est très superficiellement décrit, et les résultats détaillés du recensement de 1998 ne sont pas encore disponibles.

Ce tableau met en lumière, outre la petite taille de l'échantillon interrogé en 1989, la faiblesse des informations démographiques et socio-économiques relevées lors de cette enquête. Des informations aussi simples que le statut matrimonial du chef de ménage n'ont tout simplement pas été relevées²⁸. Le statut d'activité n'a pas non plus été renseigné, si bien que les informations sur le statut professionnel ou le secteur d'activité ont été relevées sur les inactifs comme sur les actifs, sans que l'on sache comment ont été choisies et interprétées les réponses des inactifs. De fait, l'essentiel des analyses et des comparaisons peut se faire à partir des structures des échantillons de 1994 et 1996.

Un certain nombre de différences importantes sur la structure des échantillons entre les différentes enquêtes s'explique par des imprécisions ou une mauvaise maîtrise de certaines variables. Ainsi, les résultats de 1994 et 1996 sur les niveaux d'instruction des enquêtés semblent difficilement conciliables. Autre exemple, le secteur d'activité industrie semble également avoir été mal renseigné en 1994, et beaucoup des non-réponses sont sans doute à affecter dans cette catégorie. Ces points constituent une preuve de plus de la difficulté à comparer des enquêtes qui ont été réalisées totalement indépendamment les unes des autres sans souci de confrontation. Mais ils apparaissent toutefois mineurs du point de vue de la comparaison de la dépense des ménages et de la pauvreté.

B. Cadrage démographique de la ville de Bamako

Les définitions de la ville de Bamako retenues dans les enquêtes de 1994 et 1996 ont été plus restrictives que celle de 1989. La population représentée en 1989 est cohérente avec le recensement de la population de 1987, qui aboutissait à une population de 658.000 habitants. En revanche, selon les enquêtes examinées, le nombre de ménages n'aurait augmenté, entre 1989 et

²⁷ On dispose en revanche des enquêtes Demographic and Health Surveys (DHS) comme bases de comparaison, du moins sur les données démographiques. On notera à ce sujet que l'échantillon de l'enquête DHS de 1995/96 aboutit curieusement à une taille moyenne de ménage de 5.9 individus à Bamako, nettement inférieure à celle des enquêtes examinées.

²⁸ On rappelle de plus que la définition du ménage (en fait unité de consommation) adoptée en 1989 est différente de la définition classique. Cela change toutefois peu pour Bamako comme on le voit sur les tailles moyennes des ménages, qui sont voisines pour l'ensemble des enquêtes. Ce n'est pas le cas en milieu rural où les différences sont plus importantes.

1996, que de 3.9%, et le nombre de personnes de 7%, soit un accroissement moyen annuel de l'ordre de 1% seulement. La population représentée en 1996 (743.649 personnes) est d'ailleurs sensiblement inférieure à celle de 1.015.000 donnée par le recensement de 1998. La sous-estimation est encore plus forte en 1994 puisque l'estimation de la population totale de Bamako, fournie par l'EMCES de 1994, est même inférieure à celle de l'enquête de 1996 malgré la grande taille de l'échantillon, et apparaît ainsi être la moins bonne. La comparabilité des enquêtes est naturellement à nouveau affectée par ces différences dans la définition de la population totale enquêtée.

Les structures par âge et par sexe de la population semblent s'être légèrement déformées. D'une égalité entre hommes et femmes en 1989, on en est à une légère supériorité de la population masculine en 1996²⁹. Quant à la structure par âge, on dénombre relativement moins d'enfants de moins de 5 ans au profit de la population d'âge scolaire (6-15 ans) et de la population potentiellement active. Ces deux phénomènes conjugués semblent avoir pour cause une émigration économique vers la capitale, dont la conséquence est une pression probable sur le marché du travail. On notera que cet accueil de population (confirmé par le recensement de 1998) rend moins justifiée encore la faible hausse de la population représentée par les différentes enquêtes.

Les ménages sont en général de grande taille à Bamako ; la taille moyenne varie de 7.3 à 8 personnes. En 1989, si moins de 2% des ménages comptaient une seule personne, près de 16% en comptaient au moins 12. Cause de cette taille élevée, le mode d'organisation privilégié est celui du ménage élargi ; même si ce mode d'organisation recule quelque peu puisqu'il ne concerne que 50% des ménages en 1996 contre 55% en 1989. Toutefois il faudrait relativiser ce résultat dans la mesure où le nombre moyen de personnes hors famille nucléaire serait en légère augmentation : de 1.8 personnes en 1989 à 2.1 personnes en 1996. Le recul de la proportion des ménages élargis profite aux ménages mononucléaires qui représentent 7.6% du total en 1996 contre moins de 2% en 1989.

Les chefs de ménage sont majoritairement des hommes ; ces derniers dirigent neuf ménages sur dix en 1989, mais la proportion des ménages dont le chef est une femme est en légère augmentation (12.6% en 1996). Le profil des ménages dirigés par les femmes est quelque peu différent de celui des ménages de chef masculin. Ces derniers sont les plus représentés dans les ménages de grande taille. En 1989, 32% des ménages dirigés par une femme avaient au plus 2 personnes alors que ce type de ménage ne représentait que 7.5% des ménages dont le chef est un homme. A l'autre extrême, 4.2% seulement des ménages dont le chef est une femme ont plus de 11 personnes alors qu'on en dénombre 17% parmi les ménages dont le chef est un homme.

C. Education, emploi et activité

En matière d'éducation, les progrès apparents enregistrés (par exemple 13 points de progression du taux de scolarisation des enfants de 6 à 15 ans, voir tableau III-1) entre 1994 et 1996 sont peu crédibles et résultent probablement d'une mauvaise maîtrise statistique. On retiendra toutefois que près de la moitié de la population adulte de Bamako n'a jamais été à l'école. A l'autre extrême, quelque 3% seulement ont atteint un niveau universitaire. En 1996, la proportion d'analphabètes s'élevait à 44% du total et 57% en ce qui concerne les femmes.

De 1994 à 1996, il semble que le marché du travail se soit fortement dégradé à Bamako. Le taux d'activité des individus de 15 ans et plus marque un recul de 5 points, passant de 59.3% à 54.2%.

²⁹ Ce dernier chiffre est confirmé par les premiers résultats du recensement de la population de 1998 qui donne 51.2% d'hommes et 48.8% de femmes.

Cette baisse résulterait de retraits du marché du travail et non d'un allongement de la durée de la scolarité. De même le chômage croît fortement passant de 15.6% à 23.3% sur cette même période (proportion de chômeurs dans la population active).

Si on se restreint aux chefs de ménage, la majorité d'entre eux tirent leur revenu d'une activité indépendante. La même dégradation du marché du travail s'observe toutefois. La proportion des indépendants (parmi les actifs occupés) augmente entre 1989 et 1996 de plus de 10 points tandis que celle des salariés baisse d'autant. On relève de même une explosion des sans-emploi (inactifs et chômeurs) dont la proportion passe de 6% en 1989 à près de 18% en 1996.

D. Les distributions de dépenses

Après traitements, les distributions de dépenses des ménages dans les différentes enquêtes sont les suivantes.

Tableau n° III-2: Dépenses moyennes par ménage en 1989 (en francs CFA courants)

	Dépense par ménage	Ecart-type	Médiane	Coefficient de variation
Alimentation*	689.230	501.408	573.532	73
Habillement	282.965	375.649	134.400	133
Logement	259.546	216.305	190.128	83
- dont loyer	96.863	90.397	60.000	93
Equipement entretien maison	107.076	105.446	71.640	98
Santé	59.338	86.478	21.730	145
Transport	84.827	106.418	49.480	125
Education	29.971	64.593	7.500	215
Loisirs	3.046	8.659	0	284
Autres consommations	49.034	72.822	21.600	148
Total des dépenses	1.565.038	1.147.147	1.222.278	73

Source : Enquête Budget Consommation 1989

* y compris repas pris hors du ménage

Tableau n° III-3 : Dépenses moyennes par ménage en 1994 (en francs CFA courants)

	Dépense par ménage	Ecart-type	Médiane	Coefficient de variation
Alimentation	703.155	636.216	538.480	90
Habillement	73.463	114.910	47.070	156
Logement	229.711	293.068	141.837	127
- dont loyer	113.174	172.974	65.829	152
Equipement et entretien de la maison	4.297	28.212	0	656
Santé	56.354	81.683	31.245	145
Transport	231.227	680.228	68.533	294
Education	16.044	50.413	1.673	314
Hôtel - café - restaurant	0			
Loisirs	0			
Autres consommations	0			
Total des dépenses	1.314.253	1.247.710	935.202	95

Source : Enquête Conjoncture Economique et Sociale 1994

Tableau n° III-4: Dépenses moyennes par ménage en 1996 (en francs CFA courants)

	Dépense par ménage	Ecart-type	Médiane	Coefficient de variation
Alimentation	884.272	678.683	739.676	77
Habillement	94.991	129.471	53.009	136
Logement	285.053	600.557	169.652	210
- dont loyer	127.352	132.753	91.080	104
Equipement entretien maison	98.400	123.493	61.097	125
Santé	36.316	101.291	2.347	279
Transport	171.853	319.701	71.413	186
Education	31.015	280.614	3.402	905
Hôtel - café - restaurant	36.321	69.896	3.693	192
Loisirs	54.510	118.552	6.549	217
Autres consommations	94.157	191.003	40.002	203
Total des dépenses	1.786.893	1.552.459	1.305.689	87

Source : Enquête UEMOA 1996

Le tableau relatif à l'enquête 1994 témoigne, comme mentionné précédemment, de l'absence d'investigation pour certains postes de dépenses. Les postes « hôtel-café-restaurant », « loisirs » et « autres consommations » n'ont fait l'objet d'aucun relevé. D'autres postes comme équipement de la maison ont fait l'objet d'un relevé partiel.

La mauvaise qualité des relevés de l'enquête de 1994 est par ailleurs confirmée par l'importance des coefficients de variation, comparativement aux autres enquêtes, sur certains postes (transports, habillement, équipement). Ce phénomène est toutefois peu accentué en ce qui concerne les dépenses alimentaires.

E. Evolution de la dépense moyenne

Les tableaux ci-dessous retracent les évolutions de la dépense moyenne par tête en valeur courante, puis en valeur réelle en déflatant par les indices des prix à la consommation correspondant à chaque groupe de dépenses, et enfin l'évolution des coefficients budgétaires.

Tableau n° III-5: Dépenses moyennes par tête dans les différentes enquêtes

	1989	1994	1996
Alimentation	82.968 *	88.441	118.097
Hôtel-café-restaurant		n.d.	4.850
Habillement	34.055	9.239	12.686
Logement	31.239	28.892	37.820
- dont loyer	11.658	14.234	17.262
Equip. entretien maison	12.887	n.d.	13.141
Santé	7.142	7.088	4.850
Transport	10.209	29.083	22.951
Education	3.608	2.018	4.142
Loisirs	366	n.d.	7.280
Autres consommations	5.901	n.d.	12.575
Total des dépenses	188.375	196.462 **	238.646

Sources : Enquêtes Budget Consommation 1989, Conjoncture Economique et Sociale 1994, UEMOA 1996

* Y compris Hôtel-café-restaurant

** La dépense totale de 1994 a été redressée des postes non relevés en imputant fictivement à ces postes les parts budgétaires moyennes constatées en 1996 (cela représente environ 16% de la dépense totale)

Tableau n° III-6: Evolutions réelles des dépenses moyennes par tête

	1996/89	1994/89	1996/94
Alimentation	- 1.5% *	- 7.5% *	+ 6.4%
Habillement	- 71.4%	- 73.3%	+ 7.0%
Logement	+ 0.2%	- 18.4%	+ 22.9%
Equip. et entretien maison	- 25.4%	n.d.	n.d.
Santé	- 56.2%	- 24.8%	- 41.7%
Transport	+ 53.5%	+ 107.1%	- 25.9%
Education	- 23.6%	- 58.8%	+ 85.6%
Loisirs et autres dépenses	+ 114.9%	n.d.	n.d.
Total des dépenses	- 12.0%	- 13.3% **	+ 1.6% **

Sources : Enquêtes Budget Consommation 1989 , Conjoncture Economique et Sociale 1994, UEMOA 1996

* Y compris Hôtel-café-restaurant

** Compte tenu du redressement effectué sur la dépense totale 1994

Tableau n° III-7: Coefficients budgétaires moyens

	1989	1994	1996
Alimentation	44.0% *	45.0%	51.5%
Habillement	18.1%	4.7%	5.3%
Logement	16.6%	14.7%	15.9%
- dont loyer	6.2%	7.2%	7.2%
Equip. entretien maison	6.8%	n.d.	5.5%
Santé	3.8%	3.6%	2.0%
Transport	5.4%	14.8%	9.6%
Education	1.9%	1.0%	1.7%
Loisirs	0.2%	n.d.	3.1%
Autres consommations	3.1%	n.d.	5.3%
Total des dépenses	100.0%	100.0% **	100.0%

Sources : Enquêtes Budget Consommation 1989 , Conjoncture Economique et Sociale 1994, UEMOA 1996

* Y compris Hôtel-café-restaurant

** La dépense totale de 1994 a été redressée des postes non relevés en imputant fictivement à ces postes les parts budgétaires moyennes constatées en 1996 (cela représente environ 16% de la dépense totale)

Ces tableaux montrent les enseignements et les limites des comparaisons d'enquêtes ménages différentes. L'évolution de la dépense globale par tête à Bamako est consistante avec les évolutions macro-économiques, qui se caractérisaient par un déclin entre 1994 et 1989 (-13.2% pour la consommation des ménages selon la comptabilité nationale) puis une reprise entre 1994 et 1996 (+8.4%³⁰), même si cette reprise semble ne s'être traduite que modérément sur les dépenses des ménages de Bamako.

En revanche l'interprétation des évolutions par postes de dépenses doit se faire avec une grande prudence. On voit ainsi que l'évolution entre 1989 et 1996 s'accompagne d'une transformation importante de la structure de consommation. Certains postes augmentent fortement en valeurs réelles (transports +53.5%, loisirs +114.9%) tandis que d'autres baissent très sensiblement (habillement -71.4%, santé -56.2%). De telles évolutions sont difficiles à interpréter et laisse planer un doute sur la fiabilité des comparaisons des résultats désagrégés.

De même, la progression très rapide des dépenses alimentaires et du coefficient budgétaire alimentaire (qui passe de 45.0% à 51.5%) entre 1994 et 1996, semble anormale, alors même que

³⁰ Des comparaisons plus détaillées entre les résultats des enquêtes et les données de comptabilité nationale sont effectuées dans la dernière section.

les dépenses réelles moyennes par tête augmentent entre ces deux années. Il semble plus vraisemblable de penser que les dépenses alimentaires ont été sous-estimées en 1994, ce qui est une conséquence directe de la légèreté du questionnaire.

Plus les postes de dépenses sont ciblés et plus le recours à des « accidents statistiques » est nécessaire pour expliquer les évolutions constatées. Il paraît ainsi manifeste que les dépenses d'habillement ont été surestimées en 1989 (où leur coefficient budgétaire se monte à 18.1%), ainsi que les dépenses de transport en 1994 (coefficient budgétaire de 14.8%).

La méthode statistique suivie semble influencer significativement les évolutions constatées par postes de dépenses. En revanche, certains traits structurels ressortent de l'ensemble des enquêtes. On remarquera ainsi, l'extrême faiblesse dans tous les relevés des dépenses d'éducation (entre 1% et 2% de l'ensemble des dépenses) et de santé (entre 2% et 4%).

IV. Analyse de la pauvreté et des inégalités

A. Evolution de la pauvreté et de l'inégalité

Les enquêtes témoignent d'un accroissement spectaculaire de la pauvreté à Bamako sur la période étudiée.

Tableau n° IV-1: Evolution des indicateurs de pauvreté à Bamako

	Ligne 1\$ par jour			Ligne 2\$ par jour		
	1989	1994*	1996	1989	1994*	1996
Seuil de pauvreté	70.090	51.450	100.890	140.180	102.900	201.770
Incidence de la pauvreté (P0) en %	4.7	22.3	16.2	33.0	67.2	57.2
Nombre de pauvres	32.900	155.100	120.700	229.800	466.600	425.300
Profondeur de la pauvreté (P1) en %	0.8		3.8	9.0		21.2
Ecart moyen entre seuil et revenu des pauvres	12.400		23.900	38.000		75.000
Sévérité de la pauvreté (P2) en %	0.3		1.3	3.6		10.2

Sources : Enquêtes Budget Consommation 1989, Conjoncture Economique et Sociale 1994, UEMOA 1996

* Seuils et indicateurs calculés sur les seules dépenses alimentaires

La méthode spécifique adoptée en 1994, en se limitant aux dépenses alimentaires, n'autorise pas de comparaisons au-delà de l'incidence de la pauvreté.

La progression de la pauvreté entre 1989 et 1994 est extrêmement prononcée. Même si la tendance est incontestable, il faut toutefois analyser cette évolution avec une certaine prudence. En premier lieu, le faible échantillon de 1989 est peu adapté pour apprécier les queues de distribution du revenu. On ne trouve que 9 ménages en situation d'extrême pauvreté (en dessous de 1\$ par jour et par personne) à Bamako dans l'échantillon de l'enquête de 1989. En second lieu, l'enquête de 1994 sous-estime les dépenses des ménages, comme on l'a déjà vu, même en se limitant aux dépenses alimentaires.

En dépit de ces limites, on peut retenir que la pauvreté s'est profondément aggravée durant la première moitié des années 1990 à Bamako. Il est plus difficile d'être affirmatif quant à l'évolution entre 1994 et 1996. Les données d'enquête témoignent d'une large amélioration, en dépit rappelons-le d'une faible progression de la dépense moyenne par tête. Mais la faible comparabilité des enquêtes laisse planer un doute quant au progrès réel qui a pu avoir lieu.

Les indicateurs de profondeur de pauvreté donnent une autre appréhension de l'aggravation de la pauvreté. En 1989, les pauvres se situaient en moyenne à 38.000 F CFA en dessous du seuil de

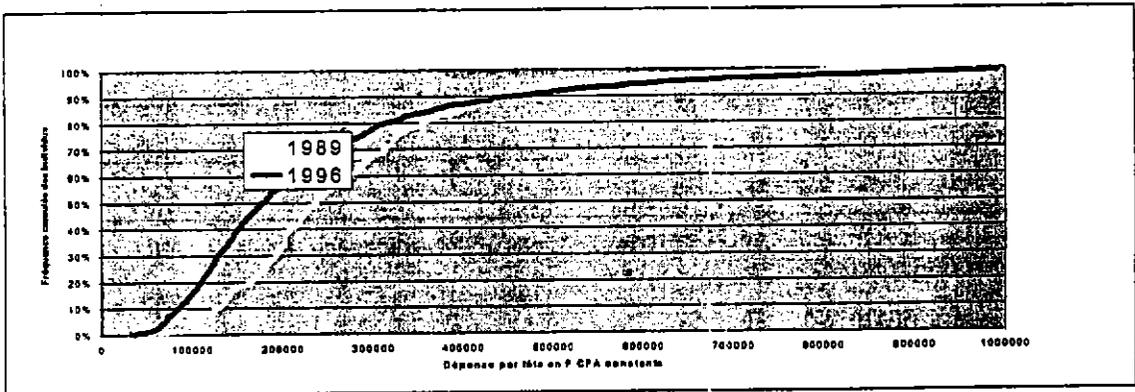
pauvreté à 2\$ par jour. En 1996, cet écart moyen est passé à 75.000 F CFA. En même temps que le nombre de pauvres progressait, leur situation moyenne se détériorait sensiblement.

Cette tendance à l'aggravation de la pauvreté entre 1989 et 1996 est robuste, et ne dépend pas du seuil de pauvreté retenu comme on peut le voir ci-dessous sur la comparaison des distributions de dépenses par tête, en valeurs réelles, à Bamako, données respectivement par les enquêtes de 1989 et 1996.

On voit que sur la majeure partie des courbes de distribution, concernant les ménages les plus pauvres, la courbe de 1989 se situe sensiblement au-dessus de celle de 1996, traduisant une proportion moindre de pauvres pour tout seuil raisonnable retenu.

En revanche, il n'y a pas dominance de la courbe de distribution des dépenses de 1989 sur celle de 1996. Les deux courbes se croisent au niveau de $x=89\%$, ce qui signifie qu'alors que les 89% des individus les plus pauvres ont un niveau réel de dépenses moindre en 1996 qu'en 1989, à l'inverse les 11% les plus riches de la population sont dans des conditions meilleures en 1996 qu'en 1989.

Figure n° IV-1: Distributions de dépenses des enquêtes 1989 et 1996



Ces distributions témoignent d'une forte progression des inégalités entre 1989 et 1996, qui se constate également sur les indicateurs courants de mesure de l'inégalité.

Tableau n° IV-2: Indicateurs d'inégalités des distributions

	1989	1996
Coefficient de Gini	0.27	0.38
Rapport entre dépenses moyennes des neuvièmes ³¹ et premiers déciles d'individus	4.00	5.60

Sources : Enquêtes Budget Consommation 1989, UEMOA 1996

Les individus situés dans l'avant dernier décile ont donc, en 1996, un niveau de consommation 5.6 fois plus élevé que celui des 10% d'individus les plus pauvres, alors que ce rapport n'était que de 4.0 en 1989.

³¹ On a retenu le neuvième décile car il peut être trompeur de comparer les derniers déciles, le traitement des enquêtes n'ayant pas été les mêmes. Les méthodes d'apurement employées en 1989 (et 1994) peuvent avoir conduit à écrêter le haut de la distribution.

L'accroissement de la pauvreté entre 1989 et 1996 s'explique conjointement par une diminution du niveau moyen des dépenses et un accroissement des inégalités. Le tableau ci-dessous décrit la décomposition de l'évolution des indicateurs de pauvreté entre effet croissance et effet redistribution³².

Tableau n° IV-3: Décomposition de l'évolution de la pauvreté entre effets de croissance et de distribution

	Ligne 1\$ par jour			Ligne 2\$ par jour		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Indicateur 1989	4.7%	0.008	0.0035	33.0%	0.09	0.036
Effet croissance	+ 3.6%	+ 0.010	+ 0.0035	+ 10.7%	+ 0.041	+ 0.020
Effet redistribution	+ 7.9%	+ 0.020	+ 0.0060	+ 13.5%	+ 0.079	+ 0.044
Indicateur 1996	16.2%	0.038	0.0130	57.2%	0.21	0.10

Sources : Enquêtes Budget Consommation 1989, UEMOA 1996

On constate que, quelque soit l'indicateur retenu, l'aggravation des inégalités a été la première cause d'augmentation de la pauvreté ; la baisse générale des revenus contribuant de manière moindre à la paupérisation de la population de Bamako. Par exemple, la baisse du revenu moyen entre 1989 et 1996 n'a entraîné qu'une aggravation de 3.6% de l'incidence de l'extrême pauvreté, alors que l'évolution de la distribution des dépenses entre individus, à moyenne constante, a concouru à une progression de près de 8% de la proportion des personnes extrêmement pauvres.

B. Profil de pauvreté : les données

Les tableaux ci-dessous donnent pour les seuils de \$1 PPA et \$2 PPA, quelques caractéristiques des ménages pauvres.

Tableau n° IV-4: Répartition des personnes pauvres selon certaines caractéristiques du ménage (Seuil \$1)

	1989				1994				1996			
	Effectif total	%Pauvres	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %	Effectif total	%Pauvres	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %	Effectif total	%Pauvres	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %
Sexe du chef												
Masculin	647.785	4.2	27.162	83.1	626.192	23.0	143.903	92.8	671.121	16.9	113.157	93.8
Féminin	46.940	11.7	5.508	16.9	68.646	16.3	11.188	7.2	72.528	10.4	7.509	6.2
Age du chef												
20-30	57.850	-	-	-	42.587	8.3	3.529	2.3	29.479	21.3	6.269	5.2
30-40	212.087	-	-	-	171.081	15.7	26.888	17.3	183.050	11.0	20.061	16.6
40-50	193.024	11.0	21.289	65.2	201.443	20.7	41.603	26.8	213.649	12.2	26.035	21.6
50 et +	231.764	4.9	11.381	34.8	279.727	29.7	83.071	53.6	317.471	21.5	68.301	56.6
Niveau d'instruction du chef de ménage												
Aucun					377.282	30.0	113.061	72.9	405.195	21.3	86.438	71.6
Primaire					65.877	21.1	13.883	9.0	91.319	20.1	18.374	15.2
Secondaire					180.345	13.1	23.619	15.2	175.588	8.2	14.534	12.0
Supérieur					71.334	6.3	4.528	2.9	70.547	1.9	1.320	1.1
CSP du chef												
Salariés	266.152	5.3	14.093	43.1	240.990	16.8	40.433	26.1	228.322	11.1	25.232	20.9
Indépendants	365.194	5.1	18.578	56.9	306.039	24.1	73.792	47.6	361.876	16.0	57.785	47.8
Autres	63.379	-	-	-	147.809	27.6	40.866	26.3	153.451	24.5	37.649	31.2

³² La méthodologie utilisée pour parvenir à cette décomposition est issue de Mahmoudi (1998). Elle consiste à isoler chacun des effets dans les deux sens (en partant de 1989 pour atteindre 1996, puis en partant de 1996 jusqu'à 1989) et à calculer l'effet de chaque facteur comme la moyenne des effets obtenus pour chacun de ces deux chemins.

Tableau n° IV-4: Répartition des personnes pauvres selon certaines caractéristiques du ménage (Seuil S1)
(suite)

	1989				1994				1996			
	Effectif total	%Pauvres	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %	Effectif total	%Pauvres	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %	Effectif total	%Pauvres	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %
Taille du ménage												
1	623	-	-	-	3.370	-	-	-	7.527	1,2	92	0,1
2	16.169	-	-	-	9.706	6,0	584	0,4	11.598	3,5	406	0,3
3 à 5	98.389	0,6	619	1,9	106.792	7,1	7.603	4,9	116.943	3,0	3.506	2,9
6 à 8	118.180	0,9	1.069	3,3	157.124	16,0	25.170	16,2	174.219	13,4	23.350	19,4
9 à 11	158.950	4,3	6.882	21,1	130.387	21,5	28.014	18,1	152.274	16,4	25.040	20,8
12 à 16	157.925	5,2	8.168	25,0	149.740	27,1	40.617	26,2	126.932	22,7	28.805	23,9
17 et +	144.489	11,0	15.933	48,8	137.719	38,6	53.103	34,2	154.156	25,6	39.467	32,7
Ensemble	694.725	4,7	32.670	100,0	694.838	22,3	155.091	100,0	743.649	16,2	120.666	100,0

Sources : Enquêtes Budget Consommation 1989, Conjoncture Economique et Sociale 1994, UEMOA 1996

Tableau n° IV-5: Répartition des personnes pauvres selon certaines caractéristiques du ménage (Seuil :\$2)

	1989				1994				1996			
	Effectif total	%Pauvres	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %	Effectif total	%Pauvres	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %	Effectif total	%Pauvres	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %
Sexe du chef												
Masculin	647.785	33,2	214.784	93,6	626.192	67,8	424.346	90,9	671.121	57,6	386.711	90,9
Féminin	46.940	31,2	14.631	6,4	68.646	61,6	42.287	9,1	72.528	53,2	38.566	9,1
Age du chef												
20-30	57.850	17,8	10.271	4,5	42.587	53,8	22.913	4,9	29.479	40,3	11.886	2,8
30-40	212.087	20,1	42.721	18,6	171.081	59,5	101.813	21,8	183.050	54,9	100.498	23,6
40-50	193.024	44,8	86.394	37,7	201.443	66,1	133.233	28,6	213.649	51,5	110.117	25,9
50 et +	231.764	38,8	90.028	39,2	279.727	74,6	208.674	44,7	317.471	63,9	202.776	47,7
Niveau d'instruction du chef de ménage												
Aucun					377.282	75,3	284.173	60,9	405.195	67,7	274.382	64,5
Primaire					65.877	72,1	47.528	10,2	91.319	63,9	58.376	13,7
Secondaire					180.345	60,4	109.017	23,4	175.588	40,4	71.307	16,8
Supérieur					71.334	36,8	25.915	5,6	70.547	30,1	21.212	5,0
CSP du chef												
Salariés	266.152	25,3	67.263	29,3	240.990	60,2	144.958	31,1	228.322	47,0	107.269	25,2
Indépendants	365.194	39,7	144.942	63,2	306.039	69,1	211.404	45,3	361.876	61,6	222.821	52,4
Autres	63.379	27,2	17.029	7,5	147.809	74,6	110.271	21,6	153.451	62,0	95.187	22,4
Taille du ménage												
1	623	-	-	-	3.370	5,7	192	0,0	7.527	11,7	879	0,2
2	16.169	21,8	3.522	1,5	9.706	18,4	1.788	0,4	11.598	11,6	1.340	0,3
3 à 5	98.389	27,0	26.606	11,6	106.792	47,8	51.026	10,9	116.943	31,8	37.185	8,7
6 à 8	118.180	27,3	32.225	14,0	157.124	63,8	100.188	21,5	174.219	46,8	81.538	19,2
9 à 11	158.950	32,3	51.379	22,4	130.387	67,4	87.922	18,8	152.274	63,7	97.054	22,8
12 à 16	157.925	35,6	56.270	24,5	149.740	75,1	112.423	24,1	126.932	70,4	89.367	21,0
17 et +	144.489	41,1	59.412	25,9	137.719	82,1	113.094	24,2	154.156	76,5	117.914	27,7
Ensemble	694.725	33,0	229.415	100,0	694.838	67,2	466.633	100,0	743.649	57,2	425.277	100,0

Sources : Enquêtes Budget Consommation 1989, Conjoncture Economique et Sociale 1994, UEMOA 1996

Tableau n° IV-6: Répartition des personnes pauvres selon certaines caractéristiques individuelles (seuil 1\$)

	1989		1994		1996	
	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %
Sexe						
Masculin	19.343	59,2	76.619	49,4	61.160	50,7
Féminin	13.327	40,8	78.472	50,6	59.506	49,3
Age						
0-5	4.019	12,3	29.352	18,9	21.452	17,8
6-14	12.563	38,5	43.422	28,0	37.245	30,9
15-64	15.083	46,2	79.339	51,2	59.525	49,3
65 et +	1.005	3,0	2.978	1,9	2.444	2,0

Tableau n° IV-6: Répartition des personnes pauvres selon certaines caractéristiques individuelles (seuil 1\$) (suite)

	1989		1994		1996	
	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté %
<i>Niveau d'instruction</i>						
Moins de 6 ans			29.352	18.9	21.452	17.8
Aucun			72.936	47.0	56.462	46.8
Primaire			31726	20.5	35.045	29.0
Secondaire			19.493	12.6	7.471	6.2
Supérieur			1.584	1.0	236	0.2
Ensemble	32.670	100.0	155.091	100.0	120.666	100.0

Sources : Enquêtes Budget Consommation 1989, Conjoncture Economique et Sociale 1994, UEMOA 1996

On rappellera que l'échantillon des pauvres dans l'enquête de 1989 est extrêmement réduit (9 ménages et 125 personnes au seuil de 1\$ et 89 ménages et 850 personnes au seuil de 2\$). Il convient donc d'accorder une attention limitée aux décompositions de la population pauvre selon ses caractéristiques pour cette année là.

Le tableau suivant permet d'apprécier la structure comparative des dépenses des pauvres (au seuil de 1\$) avec celle des non-pauvres et de l'ensemble de la population.

Tableau n° IV-7: Structure des dépenses des ménages pauvres et non pauvres en 1996 (seuil 1\$)

	Pauvres	Non pauvres	Total
Alimentation	60.0%	51.0%	51.5%
Habillement	5.1%	5.3%	5.3%
Logement	17.0%	15.9%	15.9%
- dont loyer	9.4%	7.0%	7.2%
Equip. entretien maison	4.9%	5.5%	5.5%
Santé	1.0%	2.1%	2.0%
Transport	4.9%	9.9%	9.6%
Education	1.0%	1.8%	1.7%
Loisirs	2.4%	3.1%	3.1%
Autres consommations	3.7%	5.4%	5.3%
Total des dépenses	100.0%	100.0%	100.0%

Source : Enquête UEMOA 1996

Ce tableau comparatif n'a été dressé que pour 1996, vu le nombre réduit de ménages pauvres en 1989 et la couverture partielle des dépenses en 1994. Le coefficient budgétaire de l'alimentation est bien entendu plus élevé pour les pauvres (60%). De même, les pauvres consacrent une part relativement plus importante de leur dépense au logement, et notamment près de 10% de leur budget à leur loyer. La différence principale entre structure de dépenses des pauvres et non pauvres s'observe sur le poste transport, mais on remarque également que les ménages pauvres consacrent un effort deux fois moins important que les autres ménages aux dépenses d'éducation et de santé, même si ces postes restent dans tous les cas à des niveaux minimaux.

C. Caractéristiques démographiques de la population pauvre

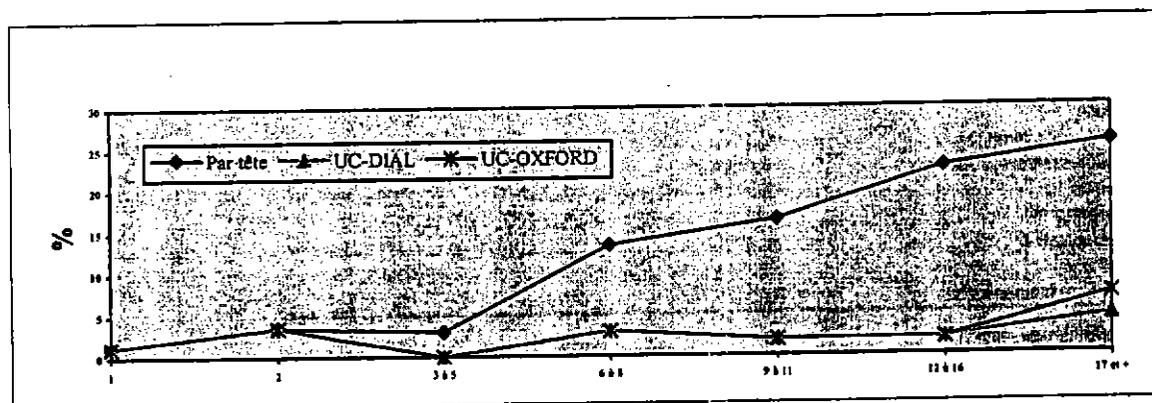
On constate que la pauvreté est plus fréquente dans les ménages dont le chef est un homme en 1994 et 1996 : cette dernière année 17% des individus appartenant à des ménages dirigés par un homme étaient pauvres contre 10% de ceux appartenant à des ménages dirigés par des femmes. En revanche, le rapport de masculinité de la population pauvre est proche de 100 tant en 1994 qu'en 1996 et ne laisse pas entrevoir de déséquilibre important.

Pour toutes les tranches d'âge du chef de ménage, la pauvreté augmente considérablement entre 1989 et 1994 et amorce une tendance à la baisse entre 1994 et 1996, sauf pour les ménages dont le chef a moins de 30 ans pour lesquels elle a continué à s'accroître sur cette dernière période. Les ménages dont le chef a moins de 30 ans abritent en 1989 plus de 8% de la population et ne comptent aucun pauvre ; par contre en 1996, où ils abritent moins de 4% de population totale, plus de 5% de pauvres y vivent. Cela témoigne sans doute des difficultés à s'installer en tant que ménage pour les jeunes bamakois.

Les caractéristiques du chef de ménage apparaissent cependant liées à la taille du ménage. Or cette dernière ressort comme un phénomène très déterminant de la pauvreté mesurée comme la dépense moyenne par tête : en 1996 près du quart des individus appartenant à des ménages de plus de 12 personnes étaient pauvres alors que cette proportion tombait à 3% pour les ménages de 5 personnes et moins.

Toutefois, le fait d'utiliser comme indicateur de bien-être la dépense par tête masque d'une part, le fait que les individus n'aient pas les mêmes besoins quelque soit leur âge, et d'autre part, le fait que les ménages de grande taille réalisent des économies d'échelle. Pour tenir compte de ces aspects, on a calculé pour 1996 deux autres indicateurs de bien être basés sur deux échelles d'équivalence³³. Les résultats figurent dans les graphiques ci-dessous.

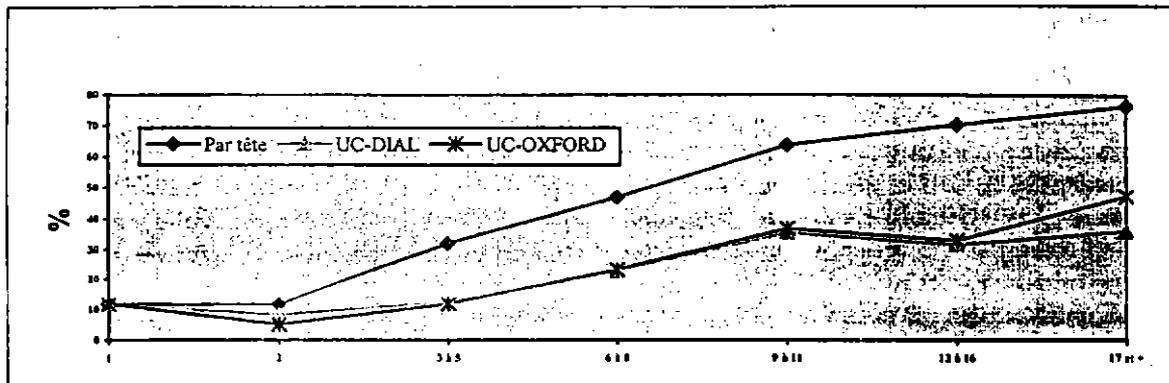
Figure n° IV-2: Evolution des taux de pauvreté en fonction de la taille du ménage en 1996
(seuil: \$1 en PPA 1985)



Source : Enquête UEMOA 1996

³³ La première est l'échelle d'Oxford, la plus couramment utilisée, qui compte le premier adulte (individu d'au moins 15 ans) pour une unité de consommation (UC), les autres adultes pour 0.7 UC et les enfants pour 0.5 UC. La seconde, que l'on baptisera échelle DIAL, est basée sur le modèle de Prais-Houtaker (Hourriez, Ollier 1997) avec une élasticité de 0.9, élasticité forte afin de tenir compte de l'importance de l'alimentation dans la consommation des Bamakois, mais volontairement « conservatrice », c'est-à-dire ne prenant en compte qu'une économie d'échelle réduite. La formule de cette échelle est : $UC = (N_a + N_e/2)^{0.9}$, N_a représentant le nombre d'adultes dans le ménage et N_e le nombre d'enfants.

Figure n° IV-3: Evolution des taux de pauvreté en fonction de la taille du ménage en 1996
(seuil: S2 en PPA 1985)



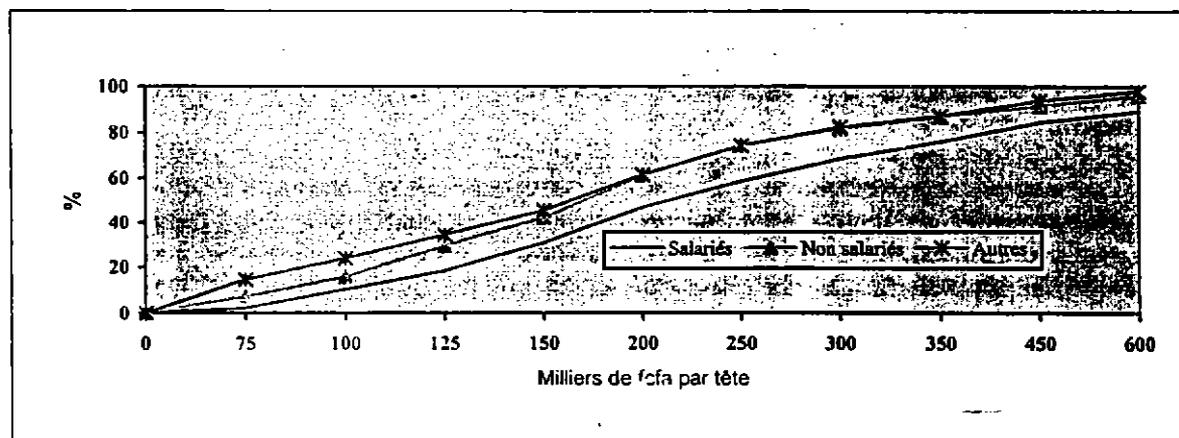
Source : Enquête UEMOA 1996

On constate qu'avec des échelles d'équivalence pourtant plutôt conservatrices, la liaison entre l'extrême pauvreté et la taille du ménage disparaît totalement. Elle subsiste cependant pour la pauvreté au seuil de 2\$. Il en ressort qu'il est très difficile de juger de l'effet de la composition des ménages sur la pauvreté en l'absence d'une échelle d'équivalence empiriquement fondée. De même, l'effet sur la pauvreté de toutes les variables fortement corrélées avec la taille du ménage (comme le sexe ou l'âge du chef de ménage par exemple) seront soumises à la même difficulté d'appréciation.

D. Pauvreté et activité

Les informations sur l'activité des individus sont sommaires et surtout disparates d'une enquête à l'autre. On ne peut que raisonner sur une catégorisation grossière de l'activité du seul chef de ménage réduite à trois groupes : salarié, indépendants, sans emploi (chômeurs et inactifs). A ce niveau de généralité, le seul enseignement notable est que les individus appartenant à des ménages dont le chef est salarié sont relativement protégés de la pauvreté. Cette caractéristique est « dominante » en 1996, c'est-à-dire qu'elle est vraie quel que soit le seuil de pauvreté retenu comme cela est visible sur le graphique ci-dessous qui donne les fonctions de répartition sur cette année pour les différentes sous-populations envisagées.

Figure n° IV-4 : Fonction de répartition par CSP du chef de ménage en 1996



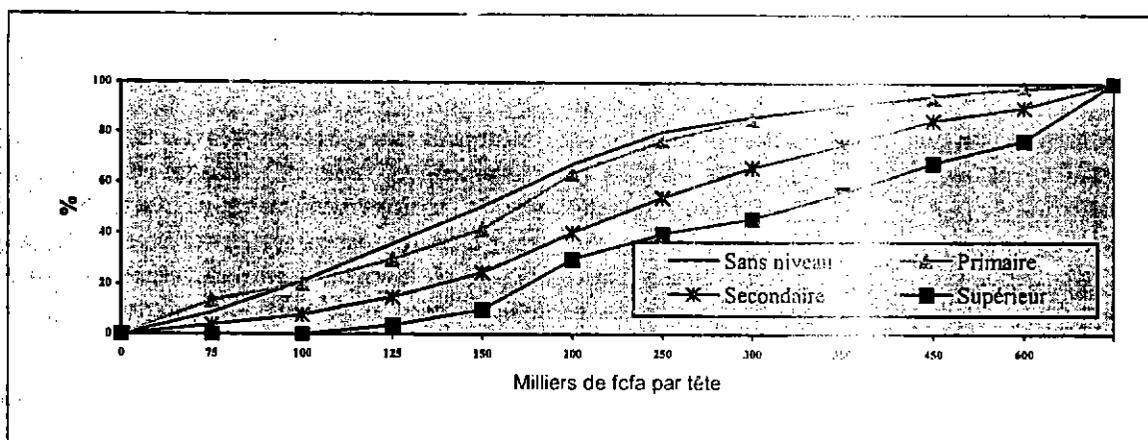
Source : Enquête UEMOA 1996

E. Pauvreté et éducation

Le niveau d'éducation du chef de ménage n'a pas été mesuré en 1994. Pour les deux autres années, l'incidence de la pauvreté diminue quand le niveau d'instruction du chef de ménage s'accroît. Ainsi en 1994, la pauvreté touche 30% des personnes vivant dans les ménages dont le chef n'a pas été à l'école et seulement 6.3% de ceux dont le chef a atteint l'enseignement supérieur. De plus, l'évolution de la pauvreté est la plus favorable pour les ménages dont le chef a un niveau d'instruction relativement élevé, notamment le niveau du supérieur. En 1996, la pauvreté affecte 11 fois plus les ménages dont le chef n'a pas été à l'école que ceux dont le chef a atteint le niveau du supérieur ; l'incidence de la pauvreté parmi ces derniers ménages n'étant que de 1.9% contre 21.3% pour les premiers. Ainsi, un niveau d'éducation relativement élevé semble mettre à l'abri de la pauvreté. 87% des pauvres en 1996 appartiennent à des ménages dont le chef a un niveau au plus primaire.

L'avantage donné par le primaire n'apparaît, en revanche, pas de manière évidente en 1996. Si l'on en croit les résultats d'enquête, les personnes appartenant aux ménages dont le chef a un niveau primaire forment la seule catégorie pour laquelle il n'y aurait pas eu d'amélioration sensible entre 1994 et 1996. L'incidence et la profondeur de la pauvreté sont presque identiques selon que le chef de ménage est de niveau primaire ou sans niveau d'éducation. Cela se voit sur la courbe de répartition par sous-population ci-dessous, illustrée pour l'année 1996.

Figure n° IV-5: Fonction de répartition par niveau d'instruction du chef de ménage en 1996

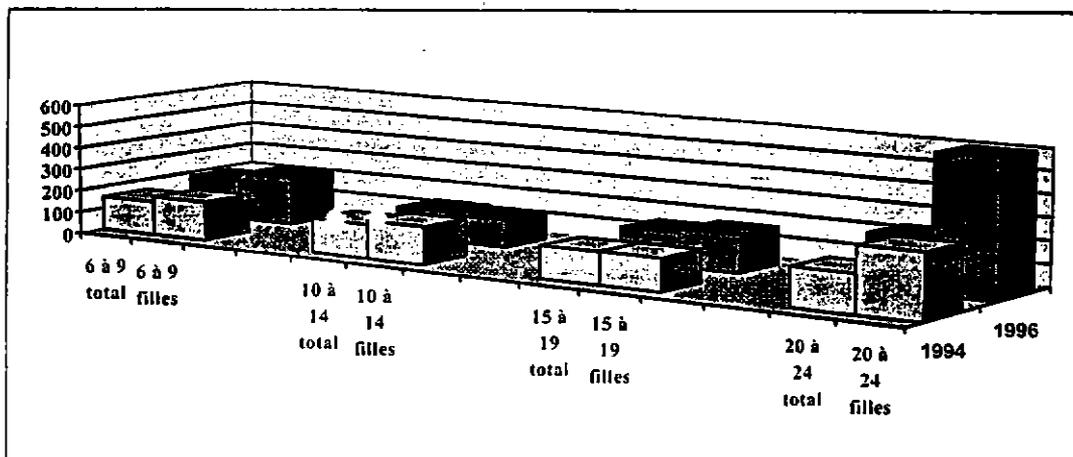


Source : Enquête UEMOA 1996

On constate que les distributions pour les chefs de ménage de niveau supérieur puis secondaire « dominent » respectivement les autres courbes. En revanche, on ne peut départager les distributions des individus appartenant à des ménages dont le chef est de niveau primaire ou sans instruction.

Pour analyser les caractéristiques scolaires individuelles, on a calculé un ratio qui rapporte le taux de scolarisation de la population non pauvre à celui de la population pauvre. Lorsque ce ratio vaut, par exemple, 200, il signifie que les non-pauvres ont un taux de scolarisation deux fois plus élevé que les pauvres. Ce ratio est calculé ci-dessous pour différentes tranches d'âge et pour la population totale et la population féminine.

Figure n° IV-6: Evolution des ratios des taux de scolarisation des non pauvres sur taux de scolarisation des pauvres



Sources : Enquêtes Conjoncture Economique et Sociale 1994, UEMOA 1996

Il ressort de ce graphique que les enfants issus des ménages pauvres accèdent plus tard au système scolaire que les autres et qu'ils le quittent plus tôt : les écarts en défaveur des enfants issus des ménages pauvres sont les plus importants avant l'âge de 10 ans et surtout après 19 ans. L'écart est de plus nettement croissant entre 1994 et 1996, essentiellement du fait d'une amélioration de l'accès à la scolarisation chez les ménages non pauvres. Lorsqu'on se restreint à la population féminine, le constat est que les discriminations sont plus marquées à l'encontre des filles dans les ménages pauvres. Elles sont cependant surtout sensibles à partir de 19 ans.

L'avantage qu'ont les ménages non pauvres sur les ménages pauvres en matière d'éducation transparait également à travers les dépenses d'éducation. En 1996, un ménage pauvre consacrait 1% seulement de ses dépenses à l'éducation des enfants et un ménage non pauvre y consacrait 1.8%.

F. Pauvreté et santé

Des questions qualitatives relatives à la santé n'ont été abordées que dans l'enquête de 1994. Pour les deux autres années, on ne dispose que des dépenses de santé.

En matière de consultation tout d'abord, 6.8% des ménages non pauvres ont eu accès à une consultation médicale pendant le mois précédent l'enquête contre 4% des ménages pauvres. Cela traduit un meilleur taux d'accès, d'une ampleur toutefois limitée, des populations non pauvres aux services de santé. Cette différence minimale se retrouve dans la nature de la consultation, elle concerne le personnel médical (par opposition aux praticiens traditionnels) dans 93% des cas pour les non pauvres et 90% pour les pauvres.

En revanche, une discrimination plus sensible et semble-t-il croissante apparaît sur les dépenses de santé. En 1996, les ménages pauvres ne consacraient que 1% de leurs dépenses à la santé (soit une dépense de 800 F CFA par tête et par an environ !), alors que les ménages non pauvres y consacrent une part également très faible de 2.1%. Ces taux étonnamment bas demanderaient à être confirmés. Si c'était le cas, ils témoigneraient de la faiblesse du budget que les ménages, et plus encore les ménages pauvres, sont capables ou désireux (compte tenu des services offerts et de la perception qu'ils en ont) d'apporter à leur santé.

G. Autres dimensions du niveau et de la qualité de vie

Il est difficile de corroborer les évolutions constatées sur la pauvreté monétaire par l'examen d'autres indicateurs de qualité et de niveau de vie. Cependant, on dispose d'une comparaison des indicateurs anthropométriques de nutrition des enfants à partir d'enquêtes de type DHS qui ont été menées en 1987 et 1995/96³⁴, soit sur un intervalle de temps proche de celui des enquêtes de consommation.

Tableau n° IV-8: Etat nutritionnel des enfants de 3 mois à 36 mois à Bamako

		1987	1995/96
Retard de croissance*	chronique	15.7%	17.2%
	sévère	2.8%	5.1%
Emaciation**	aiguë	9.6%	27.9%
	sévère	0.9%	6.7%
Insuffisance pondérale ***	chronique	21.9%	30.6%
	sévère	4.5%	9.8%

Sources : enquêtes DHS 1987 et 1995/96

* mesuré par le rapport taille pour âge, un enfant est considéré comme malnutri s'il est plus de 2 écarts types en dessous de la moyenne, et sévèrement malnutri s'il est plus de 3 écarts type en dessous de la moyenne

** mesuré par le rapport poids taille de la même façon que l'indicateur précédent

*** mesuré par le rapport poids âge de la même façon que les indicateurs précédents

Les indicateurs de nutrition des enfants semblent témoigner de la même évolution dramatique que les données monétaires. Quelque soit l'indicateur retenu, la proportion des enfants en bas âge malnutris a considérablement augmenté sur la période.

On ne peut que rapprocher cette évolution de celle de la pauvreté monétaire et plus généralement de la conjoncture économique défavorable. Cependant, le rapport de l'enquête démographique et de santé de 1996 (Coulibaly et al. 1996) s'étonne de cette détérioration de l'état nutritionnel des enfants (qui s'observe sur l'ensemble du pays), en constatant que les autres indicateurs sanitaires n'ont pas connu la même évolution.

En effet, parallèlement, un certain nombre d'indicateurs de conditions de vie témoignent d'améliorations. Il s'agit essentiellement d'indicateurs à forte inertie qui renseignent autant sur une tendance longue que sur la période sous examen. Ainsi la mortalité infantile et juvénile a diminué régulièrement à Bamako (et dans l'ensemble du pays) sur la période étudiée passant de 149 sur la période 1986-96 à 140 sur la période 1992-96 (elle était de 165 sur la période 1976-86).

De même le niveau d'éducation de la population bamakoise semble s'être considérablement élevé, surtout en ce qui concerne les femmes, ce qui a déjà été noté dans l'analyse des échantillons des enquêtes de dépenses. Selon les enquêtes DHS, le pourcentage d'adultes sans niveau d'éducation est passé de 51% à 46% entre 1987 et 1996. Cela est dû à l'augmentation des personnes ayant un niveau d'éducation secondaire qui passent de 15.6% à 33.3% sur la même période. En particulier les femmes ayant un niveau d'éducation secondaire sont passées de 6% en 1987 à 25% en 1996. Cette évolution spectaculaire est toutefois le fait de l'arrivée à l'âge adulte d'une génération éduquée tout au long des années 1980 et ne renseigne pas directement sur les tendances des années 1990.

³⁴ Il faut cependant noter que ces indicateurs ont été obtenus sur de petits échantillons pour Bamako de 102 enfants en 1987 et 483 enfants en 1995/96.

Il convient en effet également d'examiner les indicateurs d'accès aux services sur la période sous revue. On semble déceler à ce niveau une légère amélioration. Le taux net de scolarisation primaire à Bamako s'établit à 92%³⁵ en 1995 (94% pour les garçons et 89% pour les filles) en augmentation régulière sur la décennie écoulée. Mais si l'on retient l'assistance lors des accouchements comme indicateur de l'accès et de la qualité des services de santé, on constate que la fréquence d'une assistance médicale est passée, selon les enquêtes DHS, de 86.7% en 1987 à 89.4% en 1996, et celle d'un médecin de 0.9% en 1987 à 3.1% en 1996. La possession d'un carnet de santé concernait 34% des enfants de 12 à 23 mois en 1987 et 70% en 1996. Les taux de vaccination s'amélioraient de même (et devenaient en même temps plus vérifiables) : les enfants complètement vaccinés passant de 42% en 1987 à 54% en 1996.

Cette amélioration de l'accès aux services est sensible également sur l'évolution des logements. La proportion des logements disposant de l'électricité est passée de 16.5% en 1989 à 19.4% en 1996, et de l'eau courante de 9.1% à 18.6%. Ces évolutions concernent toutefois peu les ménages pauvres. Il n'est pas sûr que ces derniers aient profité d'une amélioration des conditions de logement. La faiblesse des informations recueillies en 1989 sur ce point ne permet pas d'être affirmatif, mais la proportion de logements en « dur » semble avoir stagné entre les deux dates d'enquête³⁶ (66.8% en 1989 et 67.1% en 1996).

V. Analyse des déterminants de la pauvreté

A. Les déterminants de la dépense des ménages à Bamako en 1996

Les analyses précédentes donnent une idée du profil des ménages pauvres. Mais elles traitent de chaque variable l'une après l'autre et ne permettent pas ainsi de raisonner en termes de déterminants, toutes choses égales par ailleurs.

Afin d'évaluer les déterminants de la pauvreté monétaire, nous avons modélisé la dépense totale des ménages de Bamako pour l'année 1996, seule année où la qualité des données permet un tel exercice. A la suite Glewwe (1990), nous avons retenu un modèle de la forme :

$$D^b = m(A^b) * F(A^b, B^b, C^b, E^b)$$

Où D^b représente la dépense totale du ménage, m une fonction de la composition du ménage, A^b les paramètres de composition du ménage, B^b les paramètres de capital humain, C^b le patrimoine des ménages et E^b diverses variables correctrices.

La fonction m prend en compte la composition du ménage. Si l'on divise les deux membres de la relation précédente par m , on a une dépense par « unité de consommation » fonction du membre de droite. De ce fait, les paramètres des variables de composition des ménages ont une interprétation complexe.

³⁵ Chiffres officiels du Ministère de l'Education

³⁶ Ce qui devrait représenter tout de même, vu la considérable extension de la ville de Bamako, une amélioration des conditions de logement des anciens quartiers et peut être aussi des anciens habitants de ces quartiers. Mais l'interprétation en est délicate car les contours géographiques de la ville de Bamako ne sont apparemment pas identiques dans les différentes enquêtes.

Les variables retenues dans chaque domaine ont été sélectionnées en fonction de la disponibilité des informations. Par exemple, le loyer imputé des propriétaires a été retenu comme seule variable dans le domaine du patrimoine des ménages. Le tableau ci-dessous donne les résultats de l'estimation du modèle.

Tableau n° V-1: Déterminants de la dépense des ménages à Bamako en 1996

Variable dépendante : Log dépense totale		
	Paramètre	T de Student*
Age du chef de ménage		
- Moins de 30 ans	Réf	réf
- 30 à 40	0.17 ***	2.647
- 40 à 50	0.3 **	3.153
- 50 et +	0.18 **	2.277
Scolarité du chef de ménage		
- Aucun	Réf	réf
- Primaire	0.066	1.250
- Secondaire	0.300 ***	6.400
- Supérieur	0.400 ***	5.705
Age du conjoint		
- Moins de 30 ans	Réf	réf
- 30 à 40	- 0.024	0.480
- 40 à 50	- 0.0027	0.039
- 50 et +	- 0.036	0.375
Scolarité du conjoint		
- Aucun	Réf	réf
- Primaire	0.042	0.728
- Secondaire 1	0.120 **	1.907
- Secondaire 2 et +	0.091	0.615
Sexe du chef de ménage		
- Féminin	Réf	réf
- Masculin	- 0.200 **	2.543
Existence d'un conjoint		
- Non	Réf	réf
- Oui	0.230 ***	3.390
Nombre d'enfants de moins de 7 ans	0.022 *	1.660
Nombre d'enfants de 7 à 14 ans	0.018	1.509
Nombre d'adultes masculins (15-59 ans)	0.089 ***	7.639
Nombre d'adultes féminins (15-59 ans)	0.100 ***	7.413
Nombre de personnes âgées de sexe masculin	0.023	0.364
Nombre de personnes âgées de sexe féminin	0.100 **	2.434
Loyer imputé des propriétaires	0.000 ***	11.908
Constante	13.100 ***	160.509
Statistiques		R²=0.516
		N=998

Source : Enquête UEMOA 1996

Les T de Student sont présentés en valeurs absolues

* significatif au seuil de 10%

** significatif au seuil de 5%

*** significatif au seuil de 1%

Un des résultats les plus remarquables, et les plus robustes du modèle est que la contribution des femmes aux dépenses du ménage semble plus importante que celle des hommes. L'élasticité des dépenses au nombre de femmes adultes (0.10) est plus importante que celle se rapportant au nombre d'hommes adultes (0.089). Les personnes âgées féminines apportent une contribution significative aux dépenses du ménage, ce qui ne se retrouve pas pour les hommes âgés. Enfin, le sexe féminin du chef de ménage, toutes choses égales par ailleurs, est un facteur positif pour les dépenses du ménage³⁷. Ces résultats laissent penser qu'il est possible que les femmes, plus impliquées dans les activités commerciales par exemple, soient sources dans le ménage de revenus plus importants que les hommes.

Le deuxième résultat notable concerne l'éducation du chef de ménage. On retrouve le résultat précédemment énoncé que l'éducation primaire du chef de ménage n'a pas d'effet, en termes de dépenses, par rapport à l'absence de niveau scolaire. En revanche, les niveaux d'éducation secondaire et supérieur influent fortement sur le niveau de dépenses : l'écart de dépenses, toutes choses égales par ailleurs, avec un ménage dont le chef est sans niveau scolaire est respectivement de 35% ((exp 0.3)-1) et 50% ((exp 0.4)-1).

Enfin un troisième résultat porte sur les effets de l'âge du chef de ménage. Les ménages dont le chef a moins de trente ans ont un net désavantage, en termes de niveau de dépenses, par rapport à tous les autres. Ce trait est précisé par le fait que la situation « sans conjoint » pour le chef de famille est également un facteur négatif. Les « jeunes ménages », à fortiori mononucléaires, constituent donc des cibles particulières de pauvreté. On remarque également que les dépenses progressent avec l'âge des chefs de ménages jusqu'à 40-50 ans et se réduisent ensuite, sans doute lorsque la probabilité d'être dirigée par un inactif augmente.

B. Déterminants de la malnutrition des enfants au Mali en 1996

Aucune des enquêtes de dépenses étudiées ne permet une comparaison sérieuse de Bamako avec le reste du Mali. L'enquête de 1996 ne porte que sur Bamako. Les enquêtes de 1994 et 1989 n'ont été apurées (au cours du présent travail) que pour la capitale. De plus, la qualité des données est encore nettement plus faible en milieu rural qu'à Bamako, et l'auto-consommation n'a pas été saisie de manière satisfaisante. Enfin, on ne dispose d'aucune informations sur les différentiels de prix entre Bamako et le reste du pays.

³⁷ Bien que la présence simultanée de la variable « existence d'un conjoint » rende cette variable « sexe du chef de ménage » difficile à interpréter.

En revanche, il est possible de confronter la capitale au reste du pays sur les données de malnutrition des enfants, issues des enquêtes DHS, qui est un élément de la pauvreté. Nous avons ainsi modélisé la malnutrition infantile (3 à 36 mois) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques socio-économiques des ménages dans le double but de poursuivre les investigations sur les déterminants de la pauvreté, et d'obtenir une information comparative entre Bamako et le reste du pays. Nous avons utilisé un modèle Probit sur les données de l'enquête DHS 1995/96. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° V-2: Déterminants de la sous-nutrition des enfants de moins de 3 ans au Mali

	1995		
	Retard de croissance	Emaciation	Insuffisance pondérale
Age de l'enfant			
-Age	0.15 **	0.007 **	0.15 **
-Age au carré	-0.0024 **	-0.0003 **	-0.0031 **
Sexe de l'enfant			
-Masculin	0.062	0.033	-0.051
-Féminin	réf	réf	réf
Rang de naissance			
-Rang	0.025 *	0.011 *	0.027 *
Intervalle par rapport à la naissance précédente			
-Première	Réf	Réf	Réf
-Moins de 24 mois	-0.10	-0.013	-0.0038
-24 à 47 mois	-0.21 **	-0.030	-0.14 *
-48 mois et +	-0.33 **	-0.033	-0.15
Intervalle entre la naissance et la naissance suivante			
-Dernière naissance	Réf	Réf	Réf
-Moins de 36 mois	0.54 **	0.093	0.43 **
Vaccinations			
-BCG (oui)	-0.042	-0.023	-0.029
-DPT1 (oui)	-0.14	0.10	0.051
-DPT2 (oui)	0.020	-0.13	0.037
-DPT3 (oui)	-0.068	0.023	-0.11
-Rougeole (oui)	0.070	-0.017	-0.086
Diarrhée récente			
-Oui	Réf	Réf	Réf
-Non	0.22 **	0.17 **	0.31 **
Age de la mère			
-Age	0.030	0.051 *	0.015
-Age au carré	-0.0006	-0.0003 *	-0.0003
Niveau d'instruction de la mère			
-Aucun niveau scolaire	Réf	Réf	Réf
-Primaire	-0.052	-0.11	-0.14 **
-Secondaire et +	-0.077	-0.12	-0.22 *
Lien de parenté avec le chef de ménage			
-Epouse	-0.051	0.011	-0.071
-Autre	réf	réf	réf
Présence mère dans le ménage			
-Non	Réf	Réf	Réf
-Oui	-0.019	-0.011	-0.095
Ethnie de la mère			
-Bambara, malinké	Réf	Réf	Réf
-Peulh	-0.056	0.13 **	0.11 *
-Sarakollé	-0.024	-0.021	0.030
-Senoufo	0.055	0.030	0.045 **
-Autres	0.039	0.016	0.069
Religion de la mère			
-Musulman	0.0051	0.032	0.026 **
-Autres	réf	réf	réf
Mère participe aux décisions dans le ménage			
-Non	Réf	Réf	Réf
-Oui	-0.076 *	-0.030	-0.086 **

Tableau n° V-2: Déterminants de la sous-nutrition des enfants de moins de 3 ans au Mali (suite)

	1996		
	Retard de croissance	Emaciation	Insuffisance pondérale
Existence d'un partenaire			
-Non	Réf	Réf	Réf
-Oui	0.19	- 0.0097	0.086
Niveau d'instruction du partenaire			
-Aucun niveau scolaire	Réf	Réf	Réf
-Primaire	0.0008	- 0.066	- 0.11
-Secondaire et +	- 0.35 **	- 0.21 **	- 0.35 **
Taille du ménage			
-Taille	0.013 **	- 0.0065	- 0.0016
Région de résidence			
-Bamako	Réf	Réf	Réf
-Autre ville	0.23 **	- 0.26 **	0.020
-Milieu rural	0.35 **	- 0.32 **	0.095
Constante			
-Constante	- 3.40 **	- 1.78 **	- 2.23 **
Log vraisemblance	- 2.345.829	- 2.430.288	- 2.727.818
Observations		4682	

Source : Enquête DHS 1996

Le modèle estime la probabilité d'être atteint d'une des formes de sous-nutrition ; les paramètres sans * sont non significatifs au seuil de 10%, ceux avec une * le sont au seuil de 10%, ceux avec deux ** sont significatifs au seuil de 5%.

Le modèle prend en compte les caractéristiques socio-démographiques de l'enfant (sexe, âge, rang de naissance) et celles retraçant son passé médical (vaccinations) ; les caractéristiques socio-démographiques de la mère (ethnie, religion), et son niveau scolaire, ainsi que celui de son partenaire.

Sur le plan géographique, la résidence à Bamako ne semble pas être un facteur explicatif de la malnutrition infantile. De manière inexplicable, les enfants bamakois semblent moins enclins au retard de croissance mais davantage à l'emaciation, ce qui les rend indistinguables du point de vue de l'insuffisance pondérale. Le même modèle sur les données DHS 1987 aboutit plus clairement à l'absence d'« effet Bamako », quelle que soit la caractéristique anthropométrique étudiée. Il est intéressant de constater, qu'un indicateur objectif de bien-être comme la nutrition des enfants ne traduit aucun avantage de Bamako sur le reste du territoire national, alors que le niveau de dépense par tête des ménages est plus élevé à Bamako que dans toute autre zone du pays.

Quand on s'intéresse aux caractéristiques socio-démographiques de l'enfant, l'âge est un facteur manifestement important de la mal-nutrition. Plus exactement, la probabilité d'être mal-nutri semble liée à l'âge de l'enfant (entre 3 et 36 mois rappelons-le) par une courbe en cloche, comme le montre la liaison positive avec l'âge et négative avec l'âge au carré. Le maximum de cette courbe est atteint pour 30 mois. En revanche, le sexe de l'enfant ne donne lieu à aucune discrimination.

En ce qui concerne les variables sanitaires, on constate l'influence de l'intervalle après la naissance (l'effet de l'intervalle par rapport à la naissance précédente est ambigu). En revanche, la vaccination, que l'on peut considérer comme un indicateur d'accès aux services de santé, n'est pas liée avec la malnutrition.

Les résultats sur l'instruction de la mère sont peu significatifs. L'effet positif de l'instruction de la mère sur la nutrition des enfants semble pour le moins faible (sauf en ce qui concerne l'insuffisance pondérale). En revanche, un effet positif important sur les trois indicateurs retenus est lié à l'instruction du partenaire à partir du niveau secondaire. On pourrait retrouver là un effet

indirect du revenu. Le revenu des femmes, qui on l'a vu était déterminant dans le revenu des ménages, étant sans doute moins lié au niveau d'éducation que celui des hommes.

L'absence regrettable de variables économiques ne permet pas d'apprécier le lien entre pauvreté monétaire et malnutrition des enfants. Il s'agit certainement de deux phénomènes distincts, comme le rappellent de nombreuses études de cas³⁸, traduisant le caractère multi-dimensionnel de la pauvreté. Rappelons cependant que la croissance très forte et simultanée sur la période d'analyse et de la pauvreté monétaire et de la malnutrition des enfants montre incontestablement qu'il s'agit également de facettes différentes d'un même phénomène de dégradation importante des conditions de vie des ménages à Bamako, au moins durant la première moitié des années 1990.

VI. Conclusion : mise en perspective des résultats obtenus

A. Cohérence des résultats des enquêtes avec les données macro-économiques

Le tableau ci-dessous compare l'estimation de la dépense moyenne des ménages à Bamako obtenu par les enquêtes avec l'estimation de la dépense des ménages de la comptabilité nationale.

Tableau n° VI-1: Dépenses moyennes par tête selon les enquêtes et la comptabilité nationale

	1989	1994	1996	1996/89	1994/89	1996/94
Dépense totale par tête à Bamako (enquêtes prix courants)	188.375	196.462	238.646	+ 26.7%	+ 4.3%	+ 21.5%
Conso. des ménages par tête moyenne nationale (Compta. Nat. prix courants)	64.384	87.960	107.121	+ 66.4%	+ 36.6%	+ 21.8%
Dépense totale par tête à Bamako (enquêtes au prix 1996)	271.143	235.000	238.646	- 12.0%	- 13.3%	+ 1.6%
Conso. des ménages par tête moyenne nationale (Compta. Nat. aux prix 1996)	114.080	98.820	107.121	- 6.1%	- 13.2%	+ 8.4%

Sources : Enquêtes Budget Consommation 1989, Conjoncture économique et sociale 1994, UEMOA 1996, Banque Mondiale (Comptabilité Nationale)

La dépense moyenne par tête à Bamako en 1989 est environ trois fois supérieure à la dépense moyenne nationale des ménages selon la comptabilité nationale. Cet ordre de grandeur paraît tout à fait plausible³⁹. Il se réduit cependant sensiblement au cours du temps. En 1996 la dépense par tête à Bamako ne vaut plus que 2.2 fois la dépense globale par tête évaluée par la comptabilité nationale. Cette évolution est toutefois difficile à interpréter car elle s'inverse lorsque l'on considère les séries à prix constants pour lesquelles l'« avantage » de Bamako va plutôt en croissant. Ce phénomène révèle l'utilisation de déflateurs sensiblement différents selon les deux sources. L'indice des prix à la consommation dans la capitale, utilisé pour déflater les résultats des enquêtes, a connu une progression de 44% entre 1989 et 1996. Le déflateur de la consommation des ménages de la comptabilité nationale a pour sa part crû de 77%.

³⁸ Voir par exemple Cogneau et al. (2000) pour un exemple illustratif sur le cas de Madagascar.

³⁹ On pourrait penser que cela découle du fait que l'enquête de 1989 a précisément été utilisée dans l'élaboration des comptes nationaux. Cette utilisation n'a cependant été que partielle et délicate car au niveau national les dépenses moyennes issues de l'enquête 1989 étaient tout à fait contradictoires avec le niveau de revenu admis par la comptabilité nationale (cf fin de cette section).

Les évolutions réelles comparées des deux sources de données apparaissent cohérentes, et même relativement proches. Les dépenses par tête à Bamako relevées lors des enquêtes semblent toutefois connaître une évolution légèrement plus défavorable sur la période 1989-1996 (une différence de 1% en rythme annuel) que la dépense globale de la comptabilité nationale. Cela est en particulier dû à l'absence dans les données d'enquête de la forte reprise que la comptabilité nationale enregistre entre 1994 et 1996.

On peut également confronter les résultats des enquêtes avec les données, très incomplètes, dont on dispose sur l'évolution des salaires.

Tableau n° VI-2: Dépenses moyennes par tête et niveau de salaire

	1989	1994	1996	1996/89	1994/89	1996/94
Dépense totale par tête (Bamako enquêtes prix courants)	188.375	196.462	238.646	+ 26.7%	+ 4.3%	+ 21.5%
Salaire minimum	12.730	20.350	21.638	+70.0%	+ 60.0%	+ 6.3%
Salaire public grade 100	25.025	32.600	34.040	+36.0%	+ 30.3%	+ 4.4%
Salaire public grade 316	69.368	78.076	85.786	+ 23.7%	+ 12.5%	+ 9.9%
Salaire public grade 650	141.103	156.900	172.760	+ 22.4%	+ 11.1%	+ 10.1%

Sources : Enquêtes Budget Consommation 1989, Conjoncture économique et sociale 1994, UEMOA 1996, FMI

On voit que la progression des dépenses par tête semble avoir été nettement plus faible que celle des bas salaires, du moins entre 1989 et 1994, un certain rattrapage ayant eu lieu par la suite. Cela confirme la moindre vulnérabilité des ménages de salariés et montre, s'il en était besoin, que dans une période de rétraction du secteur formel et de l'emploi salarié, la dynamique des dépenses des ménages (et des revenus), et plus encore des ménages pauvres, est largement autonome par rapport aux politiques salariales nationales.

B. Conditions de vie des ménages bamakois dans les années 1990

A partir de ce qui précède, on dispose d'une image qui commence à s'éclaircir de l'évolution des conditions de vie des ménages à Bamako entre 1989 et 1996. Dans une première période entre 1989 et 1994, on assiste à une dégradation soutenue du pouvoir d'achat des ménages due à la rétraction du secteur moderne, à la baisse en termes relatifs des dépenses publiques et à une politique salariale restrictive, sauf pour les plus bas salaires.

De plus cette dégradation s'accompagne d'un fort accroissement des inégalités⁴⁰, et se traduit par conséquent par une progression dramatique de la pauvreté monétaire des ménages, quel que soit le seuil retenu pour la mesurer, et de la malnutrition. On ne dispose pas d'éléments permettant de préciser les causes de cette augmentation de l'inégalité. La poursuite d'une forte croissance démographique de la ville de Bamako, alors que l'accès aux emplois formels se restreignait fortement est une première explication potentielle. L'effet des politiques de libéralisation, provoquant des gagnants et des perdants, peut naturellement également être évoqué.

⁴⁰ La progression des inégalités est si importante (10 points d'augmentation de l'indice de Gini) qu'elle ne peut avoir eu lieu sur la seule période post 1994.

De nombreux ménages vulnérables entrent alors dans des situations de pauvreté. La majorité de la population de Bamako est potentiellement menacée, mais quelques profils types de ménages vulnérables se dessinent. Il s'agit de ménages dont le chef est de niveau primaire au plus. Ce peut être de grands ménages comptant 10 personnes et plus dirigés par un homme de plus de 50 ans, fréquemment inactif. A l'autre extrême, on trouvera des ménages composés de jeunes célibataires de moins de 30 ans, ou des ménages mono-nucléaires souvent dirigés par une femme. Une caractéristique de ces ménages pauvres est la réduction forte des dépenses au titre de l'éducation et de la santé, ce qui risque de les stabiliser dans la pauvreté.

Pourtant, dans le même temps, un certain nombre de tendances longues d'amélioration de la situation des ménages se poursuivaient. Ainsi, certains aspects de la situation sanitaire, et notamment la mortalité infantile et juvénile, continue à régresser. Le niveau d'éducation de la population s'élevait en général, tout particulièrement en ce qui concerne les femmes. Le niveau d'équipement des ménages s'améliorait globalement. Il est probable que bon nombre de ménages pauvres étaient concernés par cette amélioration de leurs « capacités » dans le même temps où leur revenu et l'état nutritionnel de leurs enfants déclinaient.

Entre 1994 et 1996, la situation s'inverse et le Mali connaît une reprise importante, notamment sous l'effet de la dévaluation mais aussi de la politique d'ajustement menée depuis quelques années. Cependant la population bamakoise ne semble en profiter que de manière atténuée. Les secteurs moteurs de cette reprise sont l'agriculture industrielle et les mines, dont les activités se situent pour l'essentiel en dehors de la capitale. De plus, en dépit de cette reprise, l'assainissement des finances publiques se poursuit et la politique salariale reste très prudente. Enfin, l'inégalité continue probablement à s'aggraver, notamment sous l'effet du choc de la dévaluation. La tendance à la détérioration des revenus réels est néanmoins stoppée, et on peut penser que la pauvreté se rétracte légèrement, bien qu'il soit difficile d'être affirmatif sur ce point.

Enfin, tout au long de la période, il semble qu'une légère amélioration ait eu lieu en ce qui concerne l'accès aux services pour l'ensemble des populations, y compris les populations pauvres. C'est le cas pour les services publics urbains (eau, électricité), pour l'accès à l'école et à la santé. Il est cependant probable que cette amélioration ait été plus sensible sur la fin de la période, alors que le niveau de préoccupation du gouvernement et des bailleurs de fonds sur ces questions devenait plus élevé.

C. Bamako par rapport au reste du pays

L'évolution constatée à Bamako, est-elle comparable ou différente de celle qu'a connu l'ensemble du pays ? Il est pratiquement impossible de répondre à cette question à partir des données d'enquêtes. Rappelons que l'enquête 1996 porte sur Bamako uniquement. La comparaison des résultats de 1989 et 1994 sur l'ensemble du pays est également difficile pour plusieurs raisons dont une des principales⁴¹ est qu'il semble que le recueil d'information sur l'auto-consommation en 1994 ait été inexploitable⁴². Comme seul point de comparaison objectif, l'exploitation des enquêtes DHS a permis d'établir qu'en matière de malnutrition infantile, Bamako ne disposait d'aucun avantage sur le reste du pays, y compris le milieu rural, ni en 1987, ni en 1996.

⁴¹ Il en existe d'autres comme par exemple l'absence de traitement satisfaisant des loyers ou encore la non prise en compte de la saisonnalité en milieu rural dans l'enquête 1994.

⁴² Les résultats de l'enquête 1994, et notamment les profils de pauvreté, ont repris les éléments relevés sur l'autoconsommation en 1989 et les ont affectés aux données de 1994, probablement selon des clés d'affectation tenant compte du lieu de résidence et du niveau de dépenses monétaires.

Les résultats des enquêtes officiellement publiés⁴³ font toutefois état d'une légère progression de la dépense par tête en valeur courante à Bamako entre 1989 et 1994⁴⁴, d'une augmentation comparable dans les autres villes du pays, mais d'une diminution de 33% de la dépense par tête en milieu rural. Selon ces données, l'évolution connue à Bamako, déjà dramatique, ne serait que peu de chose face à celle enregistrée en milieu rural, où le revenu réel aurait baissé environ de moitié. Ces évolutions semblent toutefois peu crédibles. C'est encore plus le cas lorsque l'on descend au niveau géographique régional⁴⁵. Il semble que la méthode trop légère utilisée lors de l'enquête de 1994 ait été encore plus dommageable aux relevés en milieu rural qu'à ceux effectués à Bamako.

On ne peut que se rabattre sur la comparaison entre les enquêtes ménages à Bamako et les évolutions de la comptabilité nationale pour émettre des hypothèses fragiles. La première hypothèse est que sur la première période 1989/1994, les évolutions de la dépense moyenne à Bamako et dans l'ensemble du pays n'ont pas divergé. Deux éléments plaident en ce sens :

- la comparaison des évolutions réelles de la dépense par tête mesurée à Bamako par les enquêtes (-13.3% sur l'ensemble de la période) et de la consommation des ménages par tête mesurée par la comptabilité nationale (-13.2%)
- l'examen des croissances par secteur qui montre que la croissance agricole a été faible (+1.1% en moyenne agricole), plus faible que la croissance du secteur secondaire (+5.5%), mais que l'évolution la plus défavorable a été enregistrée sur les services non marchands (-3.6%), ce qui a dû particulièrement affecter la capitale.

On peut toutefois supposer que cette régression du pouvoir d'achat moyen s'est moins accompagnée d'une croissance des inégalités dans l'ensemble du territoire qu'à Bamako, où les chocs de politique économique ont été particulièrement importants, et où sont concentrés bon nombre des ménages riches. La pauvreté aurait ainsi pu s'aggraver moins rapidement (bien qu'ayant une incidence largement supérieure) sur l'ensemble du pays que dans la capitale.

La seconde hypothèse est que la ville de Bamako a moins profité de la reprise entre 1994 et 1996 que le reste du pays. Cette hypothèse fragile est basée sur les mêmes comparaisons que la précédente :

- la dépense par tête à Bamako d'après les enquêtes ne progresse que de 1.6% alors que la consommation par tête globale d'après la comptabilité nationale connaît une amélioration de 8.4%
- les principaux pôles de croissance sur la période se sont situés en dehors de la capitale (coton et mines d'or) tandis que l'assainissement des dépenses publiques se poursuivait.

⁴³ Etude sur les revenus et les dépenses de l'enquête malienne de conjoncture économique et sociale, DNSI.

⁴⁴ Rappelons qu'après les traitements que nous avons réalisés, nous aboutissons également à une légère progression de 4.3%.

⁴⁵ Ainsi par exemple la dépense par tête aurait baissé de 22% dans la région de Tombouctou et augmenté dans le même temps de 30% dans la région, relativement comparable, de Gao.

D. Examen rapide des travaux sur la pauvreté au Mali

Nous avons été amenés, au cours de ce rapport, à faire de profondes réserves sur les enquêtes de 1989 (principalement du fait de l'absence d'apurement mais aussi de la faiblesse de l'échantillon) et de 1994 (du fait de sa méthodologie en général). Cependant, les résultats de ces deux enquêtes fondent l'essentiel de la partie diagnostic quantitatif des nombreuses analyses sur la pauvreté qui ont été menées au Mali ces dernières années.

On ne peut qu'être étonné du faible niveau de sens critique manifesté à propos des données analysées dans l'ensemble des études sur les dépenses des ménages. Un certain nombre de résultats tout à fait étonnants auraient dû alerter les analystes :

- La consommation moyenne par tête établie par l'enquête de 1989 s'élève à 135 000 F CFA (438 \$) alors que la consommation par tête selon la comptabilité nationale est de 64 400 F CFA (210 \$). Un tel écart, qui place à cette époque, dans une comparaison internationale, le Mali au niveau du Sri Lanka au-dessus du Ghana et du Kenya, n'est pas commenté ni dans la publication de résultats de l'enquête budget consommation, ni dans le profil de pauvreté réalisé par la suite en 1993 à partir des données de cette enquête⁴⁶.
- Le coefficient budgétaire de l'habillement est reporté à 15% dans les résultats de l'enquête 1989, et à 21% à Bamako. Ces coefficients apparaissent excessivement élevés⁴⁷.
- Le profil de pauvreté réalisé de 1993 (à partir des données 1989) établit que la région la plus pauvre du pays est la zone rural-est⁴⁸, définie par l'enquête comme contenant une part de la région de Mopti (sauf le Nord de cette région) et une part de celle de Ségou (sauf la zone autour de Ségou et Markala). Il est tout à fait étonnant pour quiconque connaît le Mali d'apprendre que cette zone serait plus pauvre que le rural Nord, zone désertique et totalement enclavée, voire que le rural ouest. Une nouvelle fois un résultat aussi contre-intuitif n'est ni commenté ni mis en doute.
- Les documents de traitement de l'enquête de 1994 se basent sur une dépense totale des ménages au niveau national inférieure en valeur courante de plus de 30% à celle de 1989, alors que la population a progressé dans le même temps de 13%. Cela correspond à une diminution du pouvoir d'achat de 50% en moyenne !⁴⁹
- Le profil de pauvreté de 1997, établi avec les données de 1994, qui a fondé l'actuelle stratégie de lutte contre la pauvreté est basé sur un coefficient budgétaire alimentaire sur l'ensemble du pays supérieur à 80% !⁵⁰

⁴⁶ En revanche, l'étonnement face à cet écart fait l'objet d'un encadré dans le document « Mali : assessment of living conditions » publié par la Banque Mondiale en 1993.

⁴⁷ Les redressements que nous avons effectués ont ramené ce coefficient à 18% à Bamako ce qui reste très élevé.

⁴⁸ « La zone rurale Est est, tant en absolu qu'en relatif, la zone la plus pauvre du pays. » (DNSI, profil de pauvreté 1993, page 16)

⁴⁹ L'étude sur les revenus et dépenses de l'enquête malienne de conjoncture économique et sociale constate que : « la dépense totale estimée pour l'ensemble du pays est de 649 milliards de fcfa, montant nettement inférieur à celui dégagé par l'enquête budget consommation de 1988/89 soit 941 milliards. Cette différence s'explique en partie par la différence de méthodologie ». Il n'en est plus question par la suite.

⁵⁰ « La part moyenne des dépenses d'alimentation dans la dépense totale est de 82.7%. Elle est de 85.8% pour les très pauvres et de 78.5% pour les non-pauvres » (Profil de la pauvreté - analyse quantitative des données de 1994. DNSI/PNUD, page 2).

Ces exemples, qu'il serait aisé mais fastidieux de multiplier, montrent d'une part l'étendue des problèmes statistiques et d'autre part le peu de sens critique des données témoigné par les analyses. Les problèmes semblent beaucoup moins aigus lorsque l'on se limite à Bamako. Au delà de la légèreté globale de l'enquête de 1994 et de l'absence d'apurement, c'est le relevé de l'autoconsommation et plus généralement les enquêtes dans les zones rurales enclavées qui ont posé les plus grands problèmes.

On peut avoir une idée de l'impact de l'absence d'apurement⁵¹ en comparant les données sur Bamako telles que publiées avec celles auxquelles nous aboutissons dans cette étude.

Tableau n° VI-3: Comparaison des résultats publiés sur Bamako avec nos résultats

	1989 résultats publiés	1989 nos résultats	1994 résultats publiés	1994 nos résultats
Dépense moyenne par tête	214.035	188.375	218.020	196.462
Part de l'alimentation	40.9%	44.0%	51.4%	45.0%
Incidence de la pauvreté	30.0% *	34.4% *		
Incidence de l'extrême pauvreté	6.1% *	5.8% *	24.2% **	20.0% **

Sources : Enquêtes Budget Consommation 1989, Conjoncture économique et sociale 1994, UEMOA 1996

* selon les seuils retenus dans le profil de pauvreté 1993 effectué à partir des données de 1989, soit 77 000 F CFA pour l'extrême pauvreté et 137 000 F CFA pour la pauvreté.

** selon le seuil retenu dans le profil de pauvreté de 1997 portant sur l'analyse des données de 1994, soit 77 204 F CFA

On constate que les différences sont notables sur les dépenses moyennes mais moins importantes sur les indicateurs de pauvreté. Cela est une conséquence des redressements effectués qui ont surtout concerné les ménages effectuant les dépenses les plus élevées.

L'enquête de 1996, sans doute du fait de son champ géographique limité, a fait l'objet de peu d'analyses centrées sur la pauvreté⁵².

L'évolution de la pauvreté depuis 1994, c'est-à-dire depuis le début de la « reprise économique », n'est jusqu'alors pas connue. Pourtant, des analyses sont publiées sur ce thème notamment dans les rapports sur le développement humain durable au Mali. On peut ainsi lire que « la pauvreté a augmenté au Mali entre 1994 et 1996 car l'indice numérique de pauvreté est passé de 68.8% en 1994 à 71.6% en 1996 »⁵³ ou encore que « entre 1996 et 1998, on assiste à un début de baisse de l'incidence de la pauvreté : l'incidence qui était de 71.6% en 1996 tombe à 69.0% en 1998. »⁵⁴. La source de ces résultats, qui sont par la suite déclinés par zone géographique, n'est pas communiquée⁵⁵ : on voit cependant mal quelles sont les données qui peuvent conduire à

⁵¹ Tout en étant conscient que si l'apurement avait été effectué juste après l'enquête (alors que les enquêteurs sont encore disponibles et les mémoires fraîches) ou mieux encore au fur et à mesure du remplissage des questionnaires, cela aurait eu de toutes autres conséquences.

⁵² Une étude comparative de la pauvreté à Bamako, Cotonou et Dakar a été publiée par Afristar.

⁵³ Rapport sur le développement humain durable au Mali, 1998, page 1.

⁵⁴ Rapport sur le développement humain durable au Mali, 1999, page 5.

⁵⁵ Un énigmatique encadré titré « approche méthodologique » au début du RDHD de 1999 suscite des interrogations bien plus qu'il n'en informe : « Les informations présentées dans ce rapport sont issues de sources de données officielles -DNSI, DNP, CPS, DNB, IER, OMBEVI, CMDT, APROFA, etc. En ce qui concerne les conditions de vie des ménages, il aurait été bon, pour pouvoir disposer de statistiques récentes, de mener une enquête nationale. Cependant, faute de temps, pareille opération n'a pu être réalisée. Il a donc fallu se contenter d'une recherche documentaire, avec le risque d'avoir affaire à des informations obsolètes mais fiables. Dans certains cas, on a dû procéder à l'actualisation des données. »

supposer une aggravation de la pauvreté entre 1994 et 1996 et moins encore celles qui permettent de fonder une appréciation quantitative de l'évolution de la pauvreté entre 1996 et 1998.

On tirera de ce rapide examen des analyses existantes trois conclusions principales :

- Il serait juste de dire que la connaissance quantitative de l'état de pauvreté monétaire de la population malienne est embryonnaire et qu'en particulier on ne peut rien dire sur son évolution, si ce n'est peut être à Bamako.
- Les enquêtes nationales menées jusqu'à présent ont été mal maîtrisées par les institutions en charge, probablement par manque d'encadrement technique. Plus inquiétant encore, ce manque de maîtrise n'a jamais été diagnostiqué par les nombreux experts (et politiques ?) qui ont réalisé ou se sont penchés sur les travaux d'analyse. Cela conduit à deux constatations :
 - ✓ Le manque de dialogue et de feed-back technique lors des traitements et analyses a sans doute été aussi préjudiciable que le manque d'encadrement lors des enquêtes. Un feed back même léger (une simple lecture attentive et critique) effectué au bon moment, c'est-à-dire lorsque l'on peut encore remonter aux données sources, est sans doute une condition simple d'amélioration et de valorisation des travaux des statisticiens en charge de la conduite et de l'analyse des enquêtes.
 - ✓ L'importance d'un diagnostic quantitatif de la pauvreté n'a sans doute pas encore été pleinement approprié par les acteurs concernés (les hauts fonctionnaires, les politiques et les bailleurs de fonds). Souvent, la partie diagnostic apparaît comme une simple introduction au corps des documents que constituent les plans d'action. L'une et l'autre de ces parties sont largement déconnectées, et la première est un simple justificatif (la précision des chiffres et des évolutions est donc secondaire) de la seconde.
- La « mécanique institutionnelle » du développement continue à fonctionner même sans chiffres fiables, voire sans chiffre du tout. Tout au long de la décennie 1990, la « demande » d'analyses sur la pauvreté a été élevée, principalement sous l'influence des bailleurs de fonds. Les institutions maliennes ont plus ou moins fait face à cette demande. Mais l'absence de données fiables a souvent conduit à dépasser la plus élémentaire prudence et à énoncer des conclusions tout à fait hasardeuses. Il nous semble à ce sujet qu'il est dangereux de construire un édifice analytique sur des bases aussi fragiles. D'abord parce que la construction de données, selon des méthodes ad hoc, ou l'utilisation des données incohérentes contribuent à masquer le besoin réel d'informations fiables, et peut être à diminuer l'engagement des acteurs concernés envers des opérations statistiques suffisamment encadrées. Ensuite par ce que le risque de fournir des informations erronées aux politiques peut outrepasser le coût d'une information lacunaire.

VII. Références Bibliographiques

- Afristat (2000), *Recueil de statistiques des Etats membres d'Afristat*, Bamako.
- Afristat/Eurocost (1999), *Etude sur les coefficients d'ajustement des salaires de l'ASECNA*, Bamako.
- Backiny-Yetna Prosper (1999), *Pauvreté, inégalités des revenus et consommation des ménages à Bamako*, Cotonou, Dakar, Afristat, Bamako.
- Banque Mondiale (1993), *Mali : Assessment of Living Conditions*, Washington.
- Banque Mondiale (2000), *World Development Indicators*, Banque Mondiale, Washington.
- Bocquier Philippe et Tiéman Diarra (1999), *Population et société au Mali*, L'Harmattan, Paris.
- CERPOD (1996), *Enquête malienne sur les migrations et l'urbanisation*, CERPOD, Bamako.
- Cogneau Denis et al. (2000), *Pauvreté, dépenses d'éducation et de santé : le cas de Madagascar*, Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- Commissariat au Plan/PNUD (1997), *Profil de la pauvreté au Mali : analyse quantitative des données de 1994*, Bamako.
- Commissariat au Plan/PNUD/UNICEF (1997), *La pauvreté au Mali : perceptions, réalités et perspectives (Analyse Qualitative)*, Bamako.
- Coulibaly et al. (1996), *Enquête démographique et de santé - Mali 1995-1996*, DNSI, Bamako.
- DHS (1996), *Mali : enquête démographique et de santé*, Bamako.
- Diarra Tiéman et Anna Martella (1993), *Etude sur la pauvreté urbaine à Bamako*, MEFP/Banque Mondiale, Bamako.
- FAO (2000), *FAOSTAT*, Banque de données, Rome.
- Glewe P. (1990), *Investigating the Determinants of Household Welfare in Côte d'Ivoire*, LSMS working study, working paper n°71, World Bank, Washington.
- Gouvernorat du district de Bamako (1994), *Monographie du district de Bamako*, Bamako.
- Hourriez Jean-Michel et Lucile Ollier (1997), *Estimation d'une échelle d'équivalence : méthodes objectives et subjectives*, Document de travail n°F9706, INSEE, Paris.
- Mahmoudi Vahid (1998), *Growth Equity Decomposition of a change in poverty: an application to Iran*, University of Essex, Colchester.
- MEFP/DNSI (1993), *Analyse de la structure des dépenses*, Bamako.
- MEFP/DNSI (1995), *Etude sur les revenus et les dépenses de l'enquête malienne de conjoncture économique et sociale*, Bamako.
- ODHD (1999), *Croissance, équité et pauvreté au Mali, Rapport annuel sur le développement humain durable*, Bamako.

- PNUD (2000), *Rapport mondial sur le développement humain*, De Boeck Université, Bruxelles.
- République du mali (1993), *Mali . profil de la pauvreté*, Bamako.
- République du mali (1994), *Enquête Budget-consommation 1988-89*, 2 volumes, Bamako.
- République du Mali (1994), *Enquête malienne de conjoncture économique et sociale : résultats*, Bamako.
- République du Mali (1998), *Enquête sur les dépenses de ménages de Bamako (Avril-Juillet 1996): rapport définitif*, Bamako.
- République du Mali (1998), *Le Mali : propositions pour une stratégie de croissance et développement à l'horizon 2010*, Bamako.
- République du Mali (1998), *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté*, 2 tomes, Bamako.
- République du Mali (1998), *Suivi de l'initiative 2020*, Bamako.
- République du Mali/UNICEF (1997), *Analyse de la situation des femmes et des enfants*, Bamako.
- Traoré B. et al. (1988), *Enquête démographique et de santé - 1987*, CERPOD, Bamako.

ANALYSE DE LA PAUVRETE URBAINE AU SENEGAL(1991-1997)

SOMMAIRE

SYNTHESE	181
I. LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE.....	187
A. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	187
B. STRUCTURE ET EVOLUTION DE L'ECONOMIE.....	189
C. L'AGRICULTURE – UN SECTEUR EN PANNE?.....	191
D. DES BUDGETS AXES SUR LE SOCIAL.....	192
II. PRESENTATION DES ENQUETES	192
A. DESCRIPTION DES ENQUETES.....	192
1. <i>L'enquête sur les priorités (septembre 1991 / janvier 1992)</i>	192
2. <i>L'enquête sénégalaise auprès des ménages (mars 1994 / avril 1995)</i>	193
3. <i>L'enquête UEMOA (avril / juillet 1996)</i>	193
B. LA COMPARAISON DES ENQUETES	194
C. LES TRAITEMENTS EFFECTUES.....	194
D. PRESENTATION DES ECHANTILLONS.....	196
III. ANALYSE DES RESULTATS : CONSOMMATION DES MENAGES, PAUVRETE ET INEGALITES A DAKAR.....	199
A. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE.....	199
B. EVOLUTION DE LA PAUVRETE.....	201
C. ANALYSE DE LA DOMINANCE.....	202
D. EVOLUTION DES INEGALITES.....	203
E. DECOMPOSITION CROISSANCE-INEGALITES.....	204
IV. PROFIL DE PAUVRETE MONETAIRE.....	205
A. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES.....	205
B. PAUVRETE ET EDUCATION.....	208
C. PAUVRETE ET ACTIVITE.....	209
D. PAUVRETE ET DEPENSES DE CONSOMMATION.....	210
E. PAUVRETE, CADRE DE VIE ET ACCES A L'EAU.....	211
F. LES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE MONETAIRE.....	213
V. PAUVRETE D'EXISTENCE	214
A. METHODOLOGIE.....	214
B. PROFIL DE PAUVRETE D'EXISTENCE.....	216
1. <i>Evolution des conditions de vie</i>	216
2. <i>Caractéristiques des ménages pauvres</i>	217
C. DETERMINANTS DE LA PAUVRETE D'EXISTENCE.....	218
D. CONSEQUENCES DE LA PAUVRETE SUR LES STRATEGIES EDUCATIVES.....	219
E. CONSEQUENCES DE LA PAUVRETE SUR LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT.....	221
VI. PAUVRETE MONETAIRE ET PAUVRETE D'EXISTENCE: QUELLE RELATION?.....	225
VII. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	228
VIII. ANNEXE N°1.....	230
A. DOMINANCE.....	230
B. COURBES DE LORENZ.....	231
IX. ANNEXE N°2 :	232

SOMMAIRE

SYNTHESE	181
I. LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE.....	187
A. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	187
B. STRUCTURE ET EVOLUTION DE L'ECONOMIE.....	189
C. L'AGRICULTURE – UN SECTEUR EN PANNE?.....	191
D. DES BUDGETS AXES SUR LE SOCIAL.....	192
II. PRESENTATION DES ENQUETES.....	192
A. DESCRIPTION DES ENQUETES.....	192
1. <i>L'enquête sur les priorités (septembre 1991 / janvier 1992)</i>	192
2. <i>L'enquête sénégalaise auprès des ménages (mars 1994 / avril 1995)</i>	193
3. <i>L'enquête UEMOA (avril / juillet 1996)</i>	193
B. LA COMPARAISON DES ENQUETES	194
C. LES TRAITEMENTS EFFECTUES.....	194
D. PRESENTATION DES ECHANTILLONS.....	196
III. ANALYSE DES RESULTATS : CONSOMMATION DES MENAGES, PAUVRETE ET INEGALITES A DAKAR.....	199
A. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION MOYENNE	199
B. EVOLUTION DE LA PAUVRETE.....	201
C. ANALYSE DE LA DOMINANCE.....	202
D. EVOLUTION DES INEGALITES.....	203
E. DECOMPOSITION CROISSANCE-INEGALITES.....	204
IV. PROFIL DE PAUVRETE MONETAIRE.....	205
A. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES.....	205
B. PAUVRETE ET EDUCATION.....	208
C. PAUVRETE ET ACTIVITE.....	209
D. PAUVRETE ET DEPENSES DE CONSOMMATION	210
E. PAUVRETE, CADRE DE VIE ET ACCES A L'EAU.....	211
F. LES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE MONETAIRE	213
V. PAUVRETE D'EXISTENCE.....	214
A. METHODOLOGIE.....	214
B. PROFIL DE PAUVRETE D'EXISTENCE	216
1. <i>Evolution des conditions de vie</i>	216
2. <i>Caractéristiques des ménages pauvres</i>	217
C. DETERMINANTS DE LA PAUVRETE D'EXISTENCE	218
D. CONSEQUENCES DE LA PAUVRETE SUR LES STRATEGIES EDUCATIVES.....	219
E. CONSEQUENCES DE LA PAUVRETE SUR LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT.....	221
VI. PAUVRETE MONETAIRE ET PAUVRETE D'EXISTENCE: QUELLE RELATION?.....	225
VII. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	228
VIII. ANNEXE N°1.....	230
A. DOMINANCE.....	230
B. COURBES DE LORENZ.....	231
IX. ANNEXE N°2 :	232

Synthèse

Le Sénégal a le plus fort taux d'urbanisation de l'Afrique de l'Ouest. La population urbaine représente près de 50% de la population totale dont presque la moitié (2,1 millions) vit à Dakar et sa proche banlieue. Cette concentration est liée à la structure de l'économie qui se caractérise par une dominance du secteur tertiaire (61% du PIB en 1998) et un secteur agricole dont le poids a diminué continuellement au cours de la dernière décennie (7,8% du PIB en 1998 contre 12,6% dix ans auparavant).

Avant 1994, l'économie sénégalaise a été marquée par des performances très modestes. La conjonction d'une croissance démographique élevée et d'une croissance économique faible a contribué à accentuer les déséquilibres et à limiter l'augmentation des revenus. Ainsi, malgré un PIB par tête au-dessus de la moyenne des pays d'Afrique sub-saharienne, le Sénégal se trouve parmi les pays ayant le plus faible niveau de développement humain du monde, notamment en ce qui concerne l'éducation et le taux d'alphabétisation adulte.

La dévaluation du franc CFA a entraîné une rupture nette avec le passé. De nombreuses réformes structurelles ont été mises en chantier et le gouvernement a impulsé des politiques qui ont permis l'élimination du déficit fiscal, la maîtrise de l'inflation et la croissance de l'investissement, efforts qui ont été récompensés par un volume d'aide internationale important. La moyenne de la croissance réelle du PIB est passée de 1,4% entre 1988 et 1994 à 5,3% par an pendant les quatre années suivantes. Pourtant, ces éléments positifs au plan macro-économique sont trop récents pour se traduire en progrès réels en termes de développement humain ; la reprise de la croissance ne s'est guère fait sentir dans la vie quotidienne. Au contraire, la consommation des ménages par tête continuerait à diminuer selon la comptabilité nationale.

Les évolutions macro-économiques se trouvent confirmées par l'analyse des données d'enquêtes sur la consommation des ménages (en 1991 et 1994 sur l'ensemble de territoire et en 1996 sur Dakar) et sur la démographie et la santé (en 1992 et 1997).

Présentation des enquêtes

Le Sénégal dispose de trois enquêtes auprès des ménages depuis 1990, permettant de reconstituer la consommation des ménages urbains, et de deux enquêtes de type démographique et de santé (DHS).

- L'enquête sur les priorités (ESP), réalisée sur l'ensemble du territoire national, s'inscrit dans le cadre du programme sur les dimensions sociales de l'ajustement. Elle vise à l'identification de groupes socio-économiques et à la mise en évidence des groupes chroniquement pauvres ou vulnérables aux mesures d'ajustement structurel. Cette enquête a été menée de septembre 1991 à janvier 1992 auprès de 9960 ménages, dont 3660 à Dakar.
- L'enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM) avait pour objectif principal la définition d'un profil de pauvreté pour le Sénégal ainsi que la construction d'un indice de prix à la consommation des ménages. L'enquête auprès de 3300 ménages au niveau national (dont 1098 à Dakar) s'est effectuée de mars 1994 à avril 1995.
- L'enquête sur les dépenses des ménages de la capitale (EDMC) réalisée d'avril à juillet 1996 a concerné 945 ménages à Dakar. Conçue en vue de construire un indice harmonisé des prix à la consommation sur toutes les capitales des Etats membres de l'Union Monétaire et Economique de l'Ouest Africain (UEMOA), cette enquête, comme l'ESP et l'ESAM, a été effectuée par la Direction de la Prévision et de la Statistique du Ministère de l'économie et des finances du Sénégal (DPS).
- Les Enquêtes Démographiques et de Santé EDS-II (1992) et EDS-III (1997) ont été effectuées dans le but de collecter des données permettant de déterminer les niveaux, les tendances et les déterminants de la fécondité, de la nuptialité et de la mortalité des enfants au Sénégal. Elles s'appuient sur un échantillon national de 3735 ménages (EDS-II) et de 4772 ménages (EDS-III).

Problèmes de comparaison des enquêtes

Les trois enquêtes auprès des ménages fournissent des informations sur les dépenses des ménages, leurs principales caractéristiques démographiques et socio-économiques ainsi que des éléments sur leurs conditions de vie. Néanmoins, les différentes méthodologies, périodicités et objectifs de ces enquêtes rendent difficile leur comparaison.

- Dans l'ESP, les dépenses alimentaires sont analysées à un niveau de détail fin mais les relevés non alimentaires s'avèrent approximatifs tant dans leur définition que dans leur contenu. Les dépenses occasionnelles des ménages (habillement, biens d'équipement et loisirs) semblent particulièrement mal évaluées avec des taux de dépenses nulles élevés.
- Tandis que les enquêtes de 1991 et de 1996 ont été menées dans un court délai (3 à 4 mois), l'enquête de 1994, lancée juste après la dévaluation de 50% du franc CFA, a duré 13 mois pendant une période de forte inflation. Les dépenses alimentaires, relevées chaque jour pendant un mois, sont aux prix courants tandis que les dates exactes d'autres dépenses (loyer, habillement, scolarisation) ne sont pas connues et se fient à la mémoire des ménages.
- L'autoconsommation (et les loyers fictifs des propriétaires), prise en compte en 1991 et 1994, n'est pas relevée en 1996.
- L'enquête EDMC n'a pas couvert la banlieue de Rufisque, comptabilisée dans l'agglomération de Dakar en 1991 et 1994. Ceci pose le problème de la similitude de structure de ces échantillons, et par suite de la comparabilité des enquêtes.
- Les définitions des catégories socioprofessionnelles adoptées d'une enquête à l'autre empêchent une stricte comparaison de la profession, du statut dans la profession et du secteur d'activité du chef de ménage.

Ces différences ont rendu nécessaires des traitements préalables pour assurer la qualité et la comparabilité des résultats. Après l'élimination des points aberrants (dépenses d'alimentation nulles, par exemple), l'élaboration d'une nomenclature détaillée commune, l'imputation des loyers fictifs pour les propriétaires et le redressement des dépenses alimentaires par les indices de prix (notamment pour l'enquête ESAM) ont assuré un meilleur outil d'analyse de l'évolution des dépenses des ménages, et ainsi de la pauvreté.

Caractéristiques des ménages dakarois

Les trois enquêtes sur la consommation des ménages fournissent des données permettant la caractérisation de la pauvreté dans la capitale et l'étude de son évolution sur la période en 1991-1996. La caractéristique la plus frappante des ménages à Dakar est leur grande taille : la taille moyenne varie de 8,0 à 9,1 membres, dont en moyenne 5 enfants. L'augmentation puis la réduction de la taille des ménages entre les trois enquêtes peut être imputée aux différents plans de sondage, mais aussi aux effets économiques, la crise d'avant 1994 favorisant le polynucléarisation des ménages.

Quelques résultats indiquent un manque d'homogénéité entre les enquêtes. Par exemple, la forte variation dans l'activité des chefs de ménage, sur des années assez proches, laisse supposer des erreurs de nomenclature liées à la subjectivité des questions posées (proportion élevée de chefs de ménage déclarant être inactifs). Pourtant, la crise économique peut expliquer l'augmentation des travailleurs indépendants et la diminution conséquente du nombre d'ouvriers et de chômeurs. D'autres caractéristiques restent stables, notamment le nombre d'enfants par ménage, le pourcentage des ménages dirigés par des femmes, et le pourcentage de chefs de ménage sans instruction.

Le faible niveau de formation et d'alphabétisation à Dakar demeure préoccupant. Dans le milieu urbain, qui est le mieux doté en infrastructures scolaires, plus de la moitié des ménages sont dirigés par des chefs n'ayant pas atteint un niveau d'instruction primaire et 28% des enfants grandissent sans aller à l'école. En 1996, on compte 38% d'analphabètes à Dakar.

L'incidence et l'évolution de la pauvreté à Dakar

Le seuil de 1\$ par personne et par jour donne une indication de l'extrême pauvreté au sein de la population. A Dakar, le taux de pauvreté à ce seuil augmente de 6,6% en 1991 à 14% en 1994. Au seuil de 2\$ par jour et par personne, l'augmentation de l'incidence de la pauvreté entre 1991 et 1994 est très nette. Le taux de pauvreté croît en effet de 46,4% à 57,8%. Il semblerait qu'il y ait une diminution de la pauvreté au seuil de 2\$ après 1994 bien que le taux de pauvreté se maintienne à hauteur de 50% en 1996. L'évolution de la pauvreté au seuil de 1\$ après 1994 est plus incertaine, les niveaux calculés restant en effet très proches, passant de 14% en 1994 à 12,9% en 1996. Par contre, l'analyse en dominance permet d'affirmer de manière robuste qu'en 1996 il y a à Dakar toujours plus de pauvres qu'en 1991.

Malgré l'augmentation de la pauvreté constatée entre 1991 et 1994, les inégalités au sein de la population ont connu une évolution inverse. L'indicateur de Gini diminue, passant de 40,4 à 36,2 entre 1991 et 1994. Il semble que la crise économique a touché toutes les couches de la société et probablement plus fortement les couches moyennes et élevées, ce qui pourrait expliquer ce resserrement des niveaux de vie dans la société. A l'inverse, les inégalités augmentent entre 1994 et 1996 pour retrouver leur niveau de 1991. Là encore, il semble que la reprise de la croissance ait profité aux couches supérieures aggravant ainsi les différentiels de niveaux de vie existant au sein de la population.

Les évolutions de la pauvreté s'expliquent conjointement par les évolutions du niveau moyen des dépenses et par celles des inégalités (effet croissance et effet redistribution). Entre 1991 et 1994, c'est la baisse des dépenses par tête qui est à l'origine des variations des indicateurs de pauvreté. La réduction des inégalités a plutôt contribué à limiter la progression de la pauvreté, des inégalités entre pauvres et la détérioration de leur situation. Pour la période post dévaluation, il semble que l'effet croissance et l'effet redistribution aient joué dans des proportions similaires et de façon contraire. La reprise de la consommation a permis d'améliorer les indicateurs de pauvreté mais les

résultats escomptés auraient été bien plus importants si cette reprise avait été plus équitablement répartie.

La construction de scores cumulatifs de conditions d'existence, à partir des données collectées dans les enquêtes DHS 1992 et 1997, révèle une paupérisation de la population urbaine sénégalaise. Toutefois, même si la pression exercée par la forte croissance urbaine a endommagé les infrastructures disponibles, Dakar reste relativement privilégié par rapport aux autres villes du Sénégal. Aussi, la pauvreté d'existence, liée aux conditions de vie affecte-t-elle davantage les ménages des autres villes que ceux de Dakar. Les ménages des autres villes sont en effet trois fois plus exposés à la pauvreté que ceux de la capitale. Une amélioration des conditions d'existence est perceptible à Dakar entre 1992 et 1997 tandis qu'on constate une dégradation dans les autres villes. Malgré les efforts déployés dans le cadre de la décentralisation, les inégalités entre Dakar et les autres villes se sont renforcées entre 1992 et 1997.

L'analyse des interrelations entre les différentes composantes de la pauvreté montre une corrélation significative entre la pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence. L'association entre la pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence semble contribuer à la constitution d'un noyau dur de pauvreté. En effet, 49% des ménages dakarois ayant un revenu journalier inférieur à 1\$ sont soumis à des conditions de vie précaires. Pourtant, l'étude de la corrélation entre la pauvreté monétaire et non monétaire met en exergue le déséquilibre existant entre Dakar et les autres villes du Sénégal. En dépit de leur faible pouvoir économique, 51% des ménages de Dakar touchés par la pauvreté monétaire échappent à la pauvreté d'existence tandis que ce ratio est de 37% dans les autres villes. On peut en déduire que, quel que soit leur pouvoir économique, les ménages de Dakar sont plus enclins à bénéficier de conditions de vie favorables à leur santé et à leur survie que ceux des autres villes.

Le profil de la pauvreté

La taille moyenne des ménages pauvres est supérieure de 2 et 6 personnes à celle des ménages non pauvres à Dakar. Plus de 60% des individus pauvres appartiennent à des ménages de 10 personnes ou plus, ce qui témoigne d'une vulnérabilité plus forte à partir de cette taille. La structure par âge traduit les caractéristiques d'une population très jeune. A Dakar, les ménages extrêmement pauvres comptent entre 48 et 53% de jeunes, qui représentent entre 41 et 45% de la population totale.

Le degré de pauvreté semble suivre l'échelle sociale : on distingue en première position, les paysans, puis les sans emplois (chômeurs et inactifs), les indépendants ou employeurs non agricoles (où prédominent ceux du secteur informel) et les salariés. Dans ce dernier groupe, la différence entre les cadres et les ouvriers/employés est très nette.

Le manque d'éducation constitue un facteur discriminant : 65 à 80% de la population pauvre, soit plus de 55% de la population totale vit dans les ménages dont le chef n'a pas été à l'école. De plus, un enfant vivant dans un ménage non pauvre semble rester plus longtemps à l'école primaire. Cette situation devrait être le fait du coût élevé du service pour les ménages pauvres. Les non pauvres "investissent" deux à trois fois plus dans l'éducation de leurs enfants.

La part de l'alimentation dans les dépenses des ménages pauvres reste toujours plus élevée, par rapport aux ménages non-pauvres, avec une incidence sur les dépenses liées à l'éducation et la santé. Le coefficient budgétaire des dépenses relatives au logement est également important ; les pauvres font autant d'effort que les non pauvres pour se loger. La part relative réservée à l'habillement par les pauvres est également proche de celle réservée par les non pauvres. On

remarque que les dépenses cumulées de ces trois postes représentent plus de 80% du budget des ménages pauvres, contre 70% pour les non-pauvres.

L'existence d'un réseau d'eau potable dans la ville explique l'absence de discrimination entre les ménages pour l'accès à ce service. Le robinet constitue le principal mode d'accès à l'eau aussi bien des pauvres que des non pauvres. Par contre l'accès à l'électricité, le téléphone et le type de toilettes sont des variables discriminantes entre pauvres et non pauvres. Si l'absence de réseaux dans une partie de Dakar limite l'accès à ces infrastructures, c'est pourtant dans ces quartiers qu'on trouve les taux de pauvreté les plus élevés.

En somme, les citoyens pauvres se distinguent par des conditions de logement précaires en général et vivent dans une grande promiscuité pouvant avoir des incidences non seulement sur leur santé mais aussi sur la salubrité de leur cadre de vie et leurs comportements. A ces privations s'ajoutent un faible accès à l'instruction et des inégalités marquées entre pauvres et non pauvres et entre hommes et femmes.

Conclusions

Classé parmi les pays à faible niveau de développement humain, le Sénégal abrite une proportion importante de pauvres. La crise économique et ses effets induits sur les investissements publics, le marché du travail et le pouvoir d'achat des consommateurs ont contribué à la dégradation des conditions de vie des populations surtout en milieu urbain. Ainsi, la pauvreté affecte des couches grandissantes de la population urbaine. La proportion de ménages à Dakar disposant d'un revenu monétaire inférieur à 1\$ par personne et jour a progressé, entre 1991 et 1996, de 6,6% à 12,9%, tandis que la proportion disposant de 2\$ a progressé de 46,4% à 50,7%. En même temps, les indices de la profondeur de la pauvreté et des inégalités sont en nette progression. On remarque, cependant, un fléchissement autour de 1994, année de la dévaluation et de la reprise économique.

La vulnérabilité liée au faible pouvoir économique des ménages touche davantage les ménages tenus par les personnes non instruites, les vieilles générations, les paysans, les sans emploi (chômeurs et inactifs), et les travailleurs du secteur informel sur la période étudiée. L'incidence de la pauvreté monétaire est moindre dans les ménages dirigés par les femmes.

La pauvreté monétaire se traduit par un faible accès aux services sociaux de base. Les populations urbaines affectées par la pauvreté d'existence cumulent des privations allant des conditions de logement précaires à un taux élevé d'exposition aux maladies infectieuses et parasitaires et à un faible accès à l'instruction et aux soins de santé. Cette vulnérabilité des pauvres pourrait créer des conditions favorisant la persistance de la pauvreté et au-delà, accentuer la marginalisation des couches défavorisées en milieu urbain.

En réduisant les possibilités d'insertion économique des jeunes et des femmes, la pauvreté accroît leur vulnérabilité. Elle réduit considérablement leur capacité à participer à l'effort de développement. L'accès à l'instruction contribue à l'atténuation de la pauvreté, à l'amélioration durable de la qualité du capital humain et au-delà à la maîtrise de la croissance démographique.

La reprise économique et les réformes en cours ont permis d'enregistrer des résultats satisfaisants au niveau macro-économique, mais la dimension sociale de ces programmes mérite d'être renforcée.

Introduction

La lutte contre la pauvreté revêt un caractère prioritaire dans les programmes de développement du Sénégal. Malgré tout, il est frappant de constater le caractère récent de la prise de conscience par les pouvoirs publics de l'ampleur du phénomène. En effet, bien que des stratégies sectorielles comme celles visant l'emploi aient intégré cette dimension avant le milieu des années 1990, l'absence d'un programme global est notoire. A la suite d'une série de séminaires tenus en 1995, le Gouvernement a élaboré en décembre 1997 le premier programme de lutte contre la pauvreté.

Les stratégies définies dans ce cadre sont essentiellement orientées vers l'accroissement des revenus et la création d'emplois à travers la micro-entreprise, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base par la mise en place d'infrastructures communautaires, la promotion économique de la femme, le renforcement des capacités des collectivités de base, ainsi que l'amélioration du système de suivi des conditions de vie des ménages.

De fait, pour développer des stratégies efficaces et, au-delà, coordonner et rationaliser les interventions des différents acteurs dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, il convient de disposer d'une bonne connaissance du phénomène. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude qui s'appuie sur des enquêtes existantes (enquêtes Budget-Consommation, enquêtes démographie et santé), dans un souci d'appuyer le nécessaire renforcement du système de suivi du phénomène.

L'économie sénégalaise a renoué avec la croissance. Selon les estimations, le PIB a progressé en moyenne de plus de 5% par an sur les six dernières années. Cette performance est imputable à l'amélioration du cadre macro-économique et réglementaire et à la stratégie de développement du secteur privé. Les indicateurs sociaux demeurent cependant à un niveau préoccupant. On mesure difficilement l'impact de la dévaluation survenue en janvier 1994 sur les conditions de vie des populations, cette mesure ayant néanmoins largement contribué à la reprise économique.

La ville africaine, la capitale surtout, parce qu'elle est le siège du pouvoir politique et qu'elle tend à concentrer l'essentiel des services administratifs et des industries, a pendant longtemps été considérée comme un lieu offrant de bonnes opportunités d'accéder à de meilleures conditions de vie. Ainsi, au Sénégal, la pauvreté a souvent été appréhendée comme un phénomène essentiellement rural. Et si aujourd'hui la pauvreté urbaine n'est pas ignorée, elle est encore perçue comme un phénomène touchant plutôt les banlieues et liée principalement à la crise de l'emploi¹.

La présente étude s'attache à décrire la pauvreté dans la ville de Dakar. Si la pauvreté est souvent définie selon une base monétaire à partir du revenu ou de la consommation, cette approche semble restrictive dans la mesure où elle ne permet pas de cerner le phénomène dans toute sa complexité. Dans le cadre de cette étude, la pauvreté sera définie dans la perspective d'un développement humain durable.

La pauvreté apparaît ainsi comme un phénomène multidimensionnel pouvant être appréhendé à partir de deux principales composantes : la pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence liée à l'accessibilité aux besoins essentiels et à la pénurie de capacités. L'élaboration d'un profil de pauvreté monétaire et non monétaire, l'étude des conséquences du phénomène sur la satisfaction des besoins essentiels des populations et l'analyse des relations entre les différentes composantes de la pauvreté constituent les principaux axes de cette étude.

¹ Direction de la prévision et de la statistique du Sénégal, enquête sur les priorités, 1991.
DIAL-Décembre 2000

I. Le contexte socio-économique

A. Principales caractéristiques

La population du Sénégal s'élevait à 10 051 930 habitants en juillet 1999, en croissance d'environ 3% par an.² Essentiellement sahélien, le pays a le plus fort taux d'urbanisation de la région. La population urbaine représente près de 50% du total, presque la moitié (2,1 millions) vivant à Dakar et sa proche banlieue.³ Cette concentration de la population va de pair avec un regroupement des activités (administration, services, industrie)⁴ qui contribuent, avec la stagnation de l'activité agricole, à un accroissement d'au moins 70 000 personnes par an, dont 18 000 migrants.

Le Sénégal, malgré un PIB par tête au-dessus de la moyenne des pays d'Afrique sub-saharienne, se trouve parmi les pays ayant les plus faibles niveaux de développement humain du monde.⁵ Cette situation est due, en grande partie, à une faible performance en ce qui concerne l'éducation et la scolarisation⁶, la plupart des autres principaux indicateurs de bien-être étant largement au-dessus des moyennes africaines (certains indicateurs de santé se rapprochent des normes de l'OMS).

Pendant plusieurs décennies, l'économie sénégalaise a été marquée par des performances économiques faibles, exacerbées par des tendances lourdes telles que la persistance de la sécheresse, une augmentation de l'endettement extérieur⁷ et une stagnation, voire une réduction, du taux d'investissement. Le contraste entre une croissance démographique élevée et une croissance économique faible a contribué à accentuer les grands déséquilibres et à limiter l'augmentation des revenus. Pendant les années 1970 et 1980, les revenus par tête ont diminué continuellement compte tenu d'un taux de croissance annuel du PIB (2,3%) bien inférieur à la croissance de la population (autour de 3% par an). Quelques réformes, des conditions climatiques favorables et l'amélioration des termes d'échange ont certes apporté une légère reprise vers la fin des années 1980 (croissance annuelle de 3.7% du PIB entre 1985 et 1990). Mais le début des années 1990 étant marqué par une nette récession, la plupart des gains enregistrés auparavant ont été anéantis.⁸

La dévaluation du franc CFA en janvier 1994 a marqué une rupture nette avec le passé. Les chiffres sont éloquentes : 5,3% en moyenne de croissance réelle du PIB entre 1994 et 1998 ; 8,5% de croissance des exportations ; réduction du déficit fiscal (9,9% du PIB en 1994) ; maîtrise de l'inflation (de 8,1% en 1995 à 1,8% en 1998) ; reconstitution de l'épargne nationale (passée de 1,0% du PIB à 12,2%) et croissance de l'investissement (13,9% du PIB en 1993, 19,8% en 1998). En outre, de nombreuses réformes structurelles ont été mises en chantier. Effectivement, les autorités sénégalaises ont redoublé leurs efforts pour mettre en œuvre les politiques liées aux programmes d'aides de la Banque mondiale et du FMI, efforts qui ont été récompensés par un volume d'aide important.⁹

Cependant, ces développements positifs au plan macro-économique sont encore trop récents pour se traduire en progrès réels en terme de développement humain, et la reprise de la croissance ne s'est guère fait sentir

²Estimations officielles. La population est de 6 896 808 au recensement du 27 mai 1988. Le taux d'accroissement démographique est estimé à 3.12% en 1995, alors qu'il était de 2.7% en 1986.

³L'agglomération dakaroise comptait 1 310 000 habitants en 1988 (dont environ 50% dans sa banlieue Pikine), et près de 1 800 000 en 1995. Des projections effectuées par le Club du Sahel tablent sur 4,1 millions d'habitants en l'an 2020 (soit un taux de croissance annuel de 3%).

⁴La ville contribue pour 67% à la production industrielle et pour 73% à la valeur ajoutée nationale.

⁵Le Sénégal figure au 153ème rang sur 174 au titre de l'IDH 1997 (PNUD), et au 93ème sur 132 au titre du PIB par tête (Banque Mondiale).

⁶L'analphabétisme touche environ 67 % des adultes, 77 % des femmes (Banque Mondiale, WDR 1999).

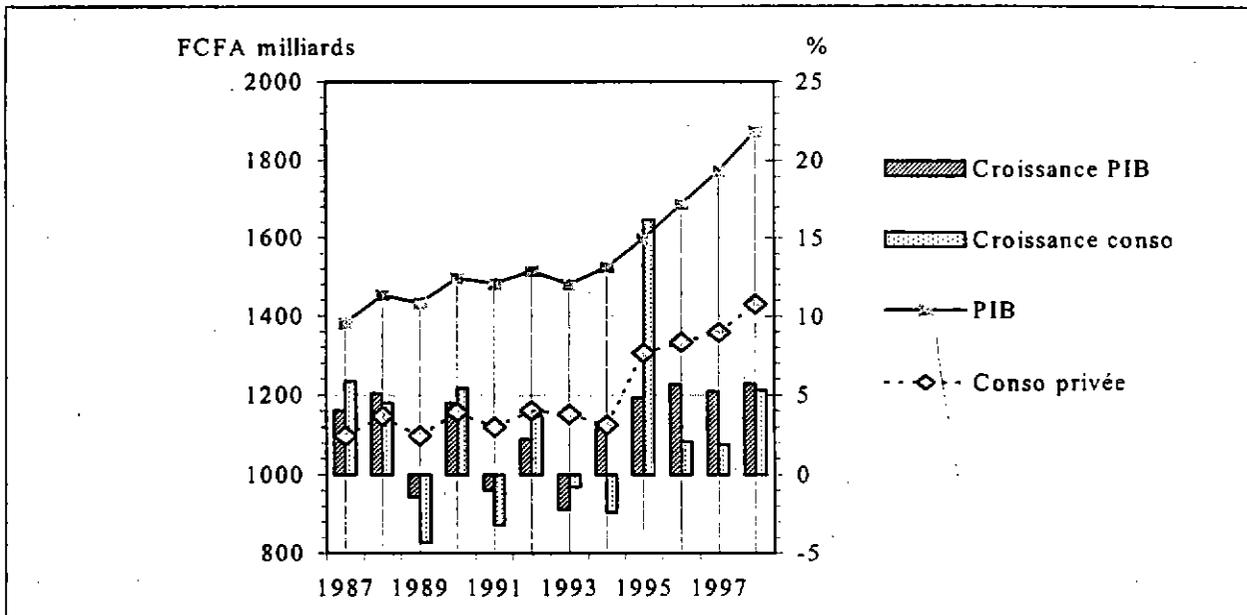
⁷Estimé à 71% du PIB en moyenne au cours de la période 1988-1995

⁸Voir J. C. Berthélemy, A. Seck et A. Vourc'h "La Croissance au Sénégal : Un pari perdu?", OCDE Centre de Développement, Paris, 1996, et G. Durufle, "Le Sénégal peut-il sortir de la crise?", Éditions Karthala, Paris 1994.

⁹De 18,9% du PIB en 1994 et 9.6% en 1998 (12,6% en moyenne entre 1994 et 1998).

dans la vie quotidienne.¹⁰ Au contraire, la consommation des ménages par tête continue à diminuer, le chômage augmente¹¹, et la pauvreté touche environ 35% de la population totale (urbaine et rurale, proportion en nette augmentation). En plus, des obstacles d'ordre institutionnel, juridique, économique, financier et social continuent de fragiliser le développement du pays.

Figure n° I-1: Croissance du PIB (en %) et consommation privée 1987-1998 (prix constants 1987)



Sources : DPS, FMI

Au début de l'an 2000, la lutte contre la pauvreté, un des points clés de la campagne du Président Abdoulaye Wade¹², est déjà affichée comme une priorité. Avec l'appui des partenaires économiques (bailleurs de fonds, bilatéraux et multilatéraux), d'importants programmes sont sur le point de démarrer dans les domaines de la santé et de l'éducation, ainsi qu'une politique active de l'emploi, en particulier pour les jeunes avec une intensification des actions de formation.

¹⁰ Selon le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, un taux de croissance annuel d'au moins 7% serait nécessaire pour faire diminuer le chômage et la pauvreté. En outre, dans le courant de 1999, l'économie sénégalaise a connu un certain nombre de turbulences amenant une révision à la baisse de la prévision de croissance pour l'année, qui reste néanmoins nettement positive à 5%.

¹¹ Selon le « Journal de l'économie », dans un éditorial publié entre les deux tours de l'élection de 2000, 41% des jeunes à Dakar sont en situation de chômage.

¹² Elu en mars, 2000.

B. Structure et évolution de l'économie

Tableau n° I-1: Répartition du PIB et croissance sectorielle (prix constants 1987)

	Part dans le PIB		Croissance (%/an - moyen)	
	% en 1998	1988-98	1988-94	1994-98
Origines				
<i>Primaire</i>	17.9	1.25	1.19	1.35
Agriculture	7.8	-0.23	1.27	-2.85
Elevage	7.1	3.69	2.93	5.03
Pêche	2.4	3.14	0.50	7.75
Forêt	0.7	-0.68	-2.17	1.94
<i>Secondaire</i>	20.3	4.12	1.84	8.10
Mines	0.2	2.71	1.81	4.29
Huileries	0.3	0.42	0.96	-0.51
Energie	1.9	2.82	1.19	5.67
BTP	5.5	9.45	6.16	15.21
Autres Industries	12.7	3.29	1.05	7.21
<i>Tertiaire Marchand</i>	51.3	3.46	1.52	6.87
Transports	11.7	4.59	3.16	7.09
Commerce	21.0	2.23	-0.16	6.41
Autres Services March	18.6	4.42	2.74	7.37
<i>Tertiaire non-Marchand</i>	10.3	1.33	1.37	1.25
Administrations	8.7	1.15	1.36	0.78
Ménages	1.6	1.42	1.50	4.04
PIB	100	2.85	1.43	5.33
Emplois				
<i>Consommation finale</i>	73.7	0.17	-0.44	1.09
Privée	62.5	0.26	-0.31	1.11
Publique	11.2	-0.29	-1.13	0.99
dont Salaires	8.7	1.23	1.26	1.19
<i>FBCF</i>	19.3	7.31	1.78	16.18
Privé	15.9	9.19	3.77	17.85
dont Entreprises	12.8	9.48	4.19	17.91
Administration	3.5	1.59	-3.53	9.77
<i>Importations</i>	23.6	0.18	-1.86	3.31
<i>Exportations</i>	30.6	5.25	3.16	8.47
<i>Notes (prix 1998)</i>				
PIB par tête	\$537	0.03	-1.74	2.73
Consommation privée par tête	FCFA 237 407*	-2.25	-2.82	-1.39
Pluviométrie (an y-1)	507mm**	-4.28	-2.53	-6.70

Source : DPS/FMI

* Ce chiffre (valeur en 1998) englobe la consommation des entreprises et n'est pas comparable avec les données issues des enquêtes auprès des ménages.

** Les pluies ont été abondantes en 1987 (année de base). La pluviométrie était de 785mm, un chiffre surpassé depuis l'indépendance uniquement en 1964 (813mm). La pluviométrie moyenne sur la période est de 590mm.

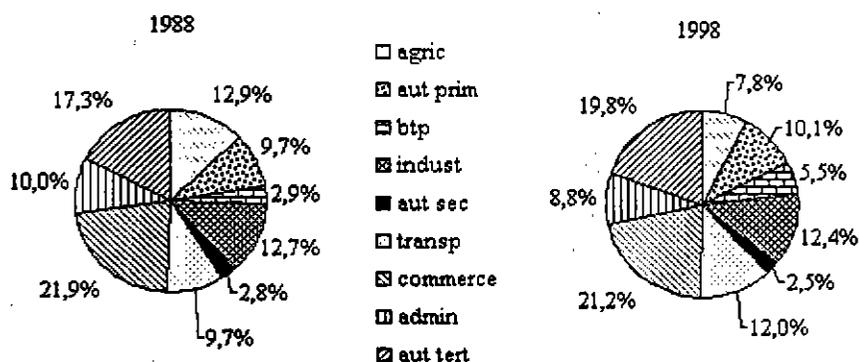
Les principales caractéristiques de l'évolution macro-économique récente¹³ montrent que, quelle que soit l'imprécision à ce niveau, la rupture à partir de 1994 par rapport aux tendances antérieures est manifeste (Tableau n° I-1).

L'économie sénégalaise se caractérise par une dominance du secteur tertiaire qui représente plus que 61% du PIB en 1998; le secteur secondaire constitue environ 20% du PIB et le secteur primaire moins de 18% du PIB. La part du secteur agricole a diminué continuellement au cours de la dernière décennie (7,8% du PIB en

¹³ Comme toutes les données de comptabilité nationale, celles-ci doivent être manipulées avec prudence, mais il ne semble pas qu'elles puissent être considérées comme affectées d'un biais systématique.

1998 contre 12,6% dix ans auparavant¹⁴) au profit des activités secondaires et tertiaires. Côté emplois, la part de la consommation des ménages a chuté (62,5% du PIB en 1998 par rapport à 79% en 1988), tandis que l'investissement augmentait (de 12,5% à 19,3%) et que la balance commerciale devenait excédentaire à partir de 1994 : on est ainsi passé d'un déficit de 6,3% du PIB en 1988 à un excédent de 7% du PIB en 1998.

Figure n° I-2: Contributions des secteurs au PIB - 1988 et 1998



Sources : DPS, FMI

La contribution des divers sous-secteurs à la reprise depuis 1994 est très inégale. La reprise a d'abord été tirée par le secteur secondaire, qui a bénéficié à court terme de la dévaluation, puis ce fut au tour du secteur primaire (hors agriculture) de manifester un certain dynamisme. A partir de 1997 semble apparaître une dynamique nouvelle dans le secteur tertiaire. La seule tendance relativement constante reste la contribution du tertiaire non marchand (c'est-à-dire essentiellement de l'administration publique). Les sous-secteurs qui ont contribué le plus à la croissance depuis la dévaluation sont la pêche et le BTP. En particulier, le retour des capitaux placés à l'étranger et de l'épargne des émigrés travaillant à l'étranger s'est traduit par des investissements massifs dans l'immobilier. Cet engouement ne concerne pas seulement la région de Dakar, mais aussi des villes secondaires. Le secteur du BTP a joué un rôle clé dans les récentes politiques de lutte contre la pauvreté. Ce secteur particulièrement intensif en travail a de fait bénéficié d'un programme spécial destiné à formaliser le secteur informel.¹⁵

La poussée d'inflation qui avait suivi la dévaluation (30,5% en 1994) est désormais résorbée en raison de l'absence de mécanismes d'indexation et d'une politique monétaire restrictive. En 1996, la hausse des prix n'est plus que de 2,7%, de 1,8% en 1997, de 1,1% en 1998 et de 0,9% en 1999. Néanmoins, la poursuite de la dérégulation de l'économie sénégalaise risque de se traduire par des évolutions de prix défavorables aux pauvres urbains. Par exemple, le gouvernement s'est engagé à ne plus fixer les prix du bois et du charbon de bois, produits qui constituent l'essentiel de l'énergie consommée par les ménages pauvres.

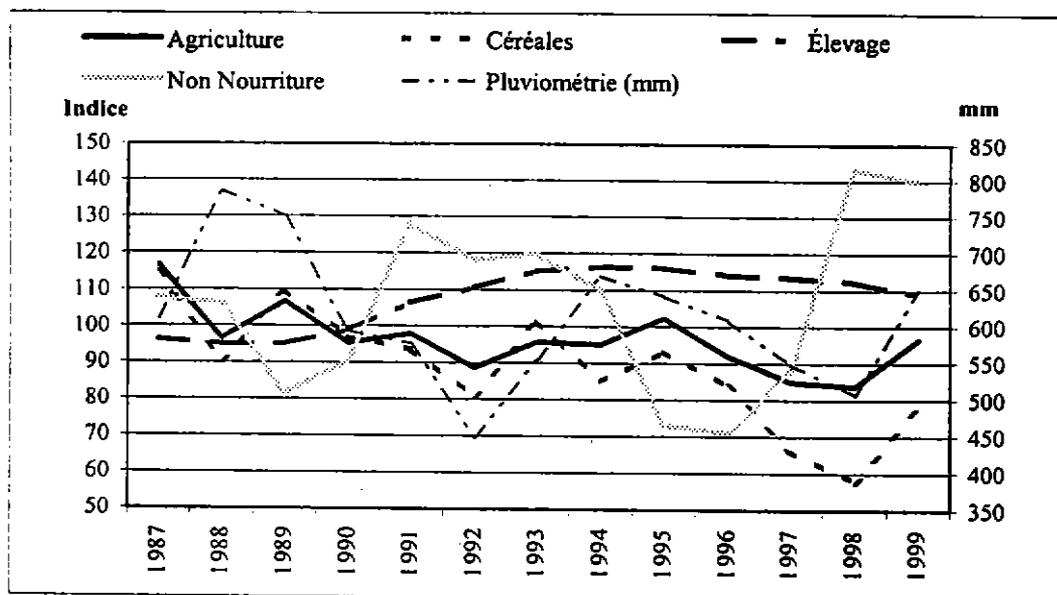
¹⁴ Sur la période 1960 à 1980, la part de l'agriculture dans le PIB varie entre 10,9% (1971) et 17,3% (1979).

¹⁵ Agence d'exécution des travaux d'intérêt public contre le sous-emploi. En 1998, l'AGETIP estimait que plus de 2 000 entreprises individuelles ont été créées en réponse à la pratique croissante de sous-traitance des travaux de construction, et quelques 250 PME viables nouvelles étaient actives dans la petite construction et l'entretien suite aux opportunités offertes par les contrats de travaux publics.

C. L'agriculture – un secteur en panne?

Malgré les évolutions positives dans plusieurs secteurs d'activité depuis 1994, les secteurs ruraux démontrent des tendances inverses. Bien sûr, les conditions climatiques comptent pour beaucoup, mais la diminution de la production par tête jusqu'en 1998, surtout pour les céréales, est aussi le résultat d'une transition vers des politiques plus libérales.

Figure n° I-3 : Indices de production par tête - secteurs ruraux (1989-1991 = 100)



Source : FAO

La dévaluation n'a pas permis une forte relance de l'activité agricole sénégalaise. Les résultats de l'avant dernière campagne (1988) sont même particulièrement catastrophiques. La valeur ajoutée de l'agriculture stricto sensu ne représente que 7,8% du PIB en 1998 (12,9 % en 1988). Son importance se situe essentiellement en termes d'emplois et de revenus. La population rurale (qui est loin d'être entièrement agricole) regroupe 75% des pauvres (ceux qui ne peuvent consommer 2400 cal/jour), et 58% des ruraux sont pauvres. La politique agricole est donc une composante essentielle de la lutte contre la pauvreté au niveau national, d'autant plus que ce sont souvent les plus démunis de la campagne qui cherchent des avenir meilleurs dans les villes.

Pourtant, un certain nombre de mesures ont été prises, qui devraient aller dans le sens d'une dynamisation du secteur. La fixation des prix agricoles n'est plus une décision administrative unilatérale, mais la libéralisation n'est toutefois pas complète puisque les prix restent fixés bord-champ, et non rendu usine, ce qui implique une péréquation. En plus, la lenteur de la revalorisation des prix agricoles au producteur a probablement joué un rôle. Des tendances lourdes (absence d'investissement pendant des années¹⁶, vieillissement de la population rurale, modification séculaire du climat) influent aussi négativement sur le résultat. Enfin, certaines situations structurelles, comme le monopole de fait des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) en matière d'engrais, peuvent agir de manière défavorable sur la production.

¹⁶ Le problème du crédit agricole demeure en grande partie. La situation de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) reste précaire, les taux de remboursement se situant dans la fourchette 60-65 %. En conséquence, le crédit reste assez cher, de l'ordre de 7,5 % en 1998.

D. Des budgets axés sur le social

L'amélioration des finances publiques est sans doute le fait le plus marquant depuis la dévaluation. Elle permet de passer maintenant à une nouvelle phase de l'ajustement structurel (programmes de phase 2), qui ne nécessite plus de financements de programmes généraux en tant que tels. Le déficit public a connu une forte réduction. Les recettes ont augmenté d'abord du fait de l'inflation engendrée par la dévaluation, et ensuite par les recettes générées par les privatisations.

En revanche, les dépenses publiques ont été contenues. Si on laisse de côté l'amortissement de la dette extérieure, qui est normalement re-financé, l'amélioration est très nette, puisque le solde devient positif et qu'il ne cesse de croître en valeur absolue. La (légère) marge de manœuvre qui a ainsi été retrouvée a permis une réorientation des dépenses publiques, qui se traduit notamment par une progression des dépenses d'investissement financées sur le budget national.

Trois cibles ont été déterminées au niveau budgétaire : la santé, l'éducation, et la justice. Le secteur santé a fait l'objet d'un programme reposant sur une estimation réaliste de la contrainte budgétaire. Ce programme (1998-2003) permettra le recrutement de 250 agents par an et tient compte du développement rapide de la médecine libérale¹⁷. Néanmoins, la part des dépenses de santé dans le budget est très faible (5% en 1998) et il est prévu qu'elle progresse pour atteindre 9% (norme OMS) en l'an 2000.

La dotation du secteur de l'éducation étant déjà très élevée (34% du budget en 1998), l'objectif de progression est très limité : 35 % du budget en l'an 2000. L'enjeu se situe surtout au niveau de l'efficacité de ces dépenses. En 1996, le taux d'alphabétisation des adultes ne dépassait pas 38% (23% pour les femmes) au Sénégal, contre respectivement 47% et 46% en moyenne en Afrique sub-saharienne. C'est la mise en place d'un programme de volontaires qui a modifié sensiblement la situation. Jusqu'à la moitié des années 1980, l'État sénégalais embauchait environ 1000 instituteurs par an. Par la suite, ce nombre se réduisit à 250-300, soit le minimum pour assurer le simple renouvellement. A partir de 1994, il a été possible d'embaucher 1200 volontaires/an. Les volontaires, recrutés parmi les diplômés du supérieur sans emploi, sont rémunérés sur une base beaucoup plus faible que les personnels titulaires (un tiers à un quart du salaire d'un instituteur titulaire). Ils sont formés avant d'être mis à disposition du Ministère de l'Éducation Nationale. Ce programme semble avoir donné des résultats satisfaisants. En tous cas, il a permis une élévation sensible du taux de scolarisation, qui passe de 54,6% en 1994-95 à 61,7% en 1997/98.

Il semblerait que le Sénégal retrouve progressivement le chemin de la croissance et que, dans le même temps, les pouvoirs publics mettent en place des mesures visant à améliorer les indicateurs de développement humain. Il s'agit alors, non pas de montrer l'impact des évolutions macro-économiques sur les conditions de vie des populations, mais d'étudier leurs évolutions conjointes grâce aux enquêtes dont nous disposons.

II. Présentation des enquêtes

A. Description des enquêtes

On dispose, pour le Sénégal, de trois enquêtes depuis 1990 permettant de reconstituer la consommation des ménages urbains.

¹⁷ Il y a déjà plus de médecins libéraux que de médecins dans le secteur public.

1. L'enquête sur les priorités (septembre 1991 / janvier 1992)

Sans être conçue comme une évaluation des effets des programmes d'ajustement structurel, l'enquête ESP s'inscrit dans le cadre du programme sur les dimensions sociales de l'ajustement (DSA). Elle vise à l'identification de groupes socio-économiques au sein de la population, et plus particulièrement celle des groupes chroniquement pauvres ou vulnérables aux mesures du Programme d'ajustement structurel (PAS), dans le but d'assister les pouvoirs publics dans la formation et la mise en œuvre des politiques intégrant les dimensions sociales de l'ajustement et du développement¹⁸. C'est ainsi que, dans la douzaine de sections que compte le questionnaire, on retrouve des informations sur les caractéristiques socio-économiques des chefs de ménages, le parcours scolaire des individus de 6 ans et plus, le parcours migratoire, les activités économiques (emploi, occupation, chômage) des membres âgés de 10 ans et plus. Et puisque l'objectif spécifique de cette enquête est l'analyse des conditions de vie des ménages, ces derniers ont été interrogés sur leurs conditions de logement, leur accès au confort, leur patrimoine, leurs revenus et leurs dépenses. Par ailleurs, les enfants âgés de 6 à 59 mois ont tous été pesés et mesurés dans un ménage tiré sur quatre.

Cette enquête a été menée de septembre 1991 à janvier 1992 auprès de 9960 ménages, dont 3660 à Dakar. Elle a eu lieu en un seul passage. Pour toutes les dépenses, la période de référence est le dernier mois ayant précédé le passage de l'enquêteur, à l'exception des dépenses d'éducation qui portent sur l'année scolaire écoulée.

2. L'enquête sénégalaise auprès des ménages (mars 1994 / avril 1995)

Les principaux objectifs de l'ESAM étaient de permettre la définition d'un profil de pauvreté pour le Sénégal ainsi que la construction d'un indice de prix à la consommation des ménages. L'ESAM couvre donc des champs d'information tels que le niveau et la structure des revenus et des dépenses, l'habitat et le patrimoine des ménages, et comporte l'étude de thèmes spécifiques pour comprendre le comportement socio-économique des ménages : transferts, épargne, etc. L'enquête intègre également les caractéristiques socio-démographiques des individus et des ménages.

La collecte des données s'est effectuée de mars 1994 à avril 1995 et a touché 3300 ménages au niveau national, dont 1098 à Dakar. L'année d'enquête a été divisée en 11 cycles de 33 jours. Chaque cycle est un programme de 10 visites pour un ménage. La section « budget rétrospectif du ménage » fournit des données rétrospectives sur le montant global de la dépense en biens et services. Les périodes de référence sont les 6 mois ou 12 mois précédant le passage de l'enquêteur. Le carnet de compte permet, quant à lui, de répertorier les achats au jour le jour du ménage pendant trois jours consécutifs. La base de données informatisée ne donne pas les enregistrements bruts de ces deux questionnaires mais des résultats remaniés après une extrapolation temporelle.

3. L'enquête UEMOA (avril / juillet 1996)

Afin d'établir un indice de prix à la consommation harmonisé au sein des pays de l'UEMOA, il était nécessaire d'estimer la structure des achats de biens, produits et services des ménages. La stratégie retenue a été de s'appuyer sur la réalisation d'une enquête principale sur la totalité des dépenses des ménages de la capitale économique de chaque pays. Certains thèmes (descripteurs socio-démographiques usuels, conditions de logement, équipement) ont également été abordés en raison des besoins d'analyse et de contrôle qu'ils permettent de satisfaire.

Ainsi, l'enquête UEMOA réalisée d'avril à juillet 1996 a touché 945 ménages à Dakar. La période de collecte a été organisée en quatre vagues de 18 jours consécutifs. Par vague, chaque ménage reçoit ainsi six

¹⁸République du Sénégal, Ministère de l'économie, des finances et du plan, Direction de la prévision et de la Statistique, « Dimensions sociales de l'ajustement, Enquête sur les priorités, résultats préliminaires », Dakar, février 1993.

visites de l'enquêteur à trois jours d'intervalle. Les informations concernant les dépenses ont été récoltées à l'aide de questionnaires, d'une part, sur les dépenses courantes du ménage observées selon une périodicité courte (trois jours - durée de l'intervalle entre deux visites successives de l'enquêteur), d'autre part, sur toutes les autres dépenses du ménage pour lesquelles la période de référence varie de 7 jours à 12 mois.

B. La comparaison des enquêtes

Les trois enquêtes renseignent des champs qui nous intéressent : les dépenses des ménages, leurs principales caractéristiques démographiques et socio-économiques et enfin des éléments sur leurs conditions de vie. Cependant, si les enquêtes ESAM et UEMOA affichent toutes deux l'objectif de permettre la construction d'un indice des prix à la consommation, nécessitant d'accorder une attention toute particulière aux récapitulatifs de dépenses, l'ESP se veut avant tout un outil de pilotage pour la mise en œuvre de politiques de lutte contre la pauvreté et a donc été conçue de façon à permettre l'identification de ménages souffrant de conditions de vie difficiles. Ainsi, un rapide examen de leurs dépenses courantes paraît insuffisant, tandis que les champs d'investigation tels que les conditions d'existence des ménages, l'accès aux services de base et la santé des enfants y tiennent une place importante, afin de prendre en compte diverses dimensions de la pauvreté. La méthodologie de collecte des dépenses, aussi bien que le contenu général des questionnaires, diffèrent donc d'une enquête à l'autre.

Dans l'ESP, si les dépenses alimentaires sont analysées à un niveau de détail assez fin (on retrouve l'ensemble des produits de base), le reste des relevés s'avère approximatif tant dans leur définition que dans leur contenu. La méthodologie de collecte adoptée a consisté à répertorier par catégories assez grossièrement définies les dépenses des ménages pour le mois précédant le passage de l'enquêteur. Ainsi, les dépenses occasionnelles des ménages, de type habillement ou loisir, sont mal évaluées dans la mesure où elles ne concernent qu'un mois de référence et sont par conséquent souvent d'un montant nul. Une bonne évaluation de ce type de dépense aurait nécessité un questionnement rétrospectif sur plusieurs mois.

D'autre part, malgré le travail d'harmonisation que nous avons effectué, les postes de dépenses sont envisagés de façon trop différente pour que l'on puisse assurer que chacune des rubriques retenues couvre strictement les mêmes produits ou types de dépenses d'une enquête à l'autre.

L'enquête UEMOA n'ayant porté que sur la ville de Dakar, le champ de comparaison de notre étude est limité à la capitale. D'autre part, l'autoconsommation, pourtant présente dans l'enquête de 1994, n'a pas été comptabilisée puisque absente dans les deux autres enquêtes.

C. Les traitements effectués

Il a été nécessaire de pratiquer quelques tests élémentaires afin de juger de la qualité globale des données.

On trouve peu d'erreurs dans l'enquête de 1991, sauf au niveau des variables concernant la scolarisation et les activités des chefs de ménage pour lesquelles on trouve des valeurs manquantes. Cependant, ces erreurs représentent à peine 1% des ménages enquêtés et, vu la taille de l'échantillon, elles ne devraient pas influencer la qualité des informations dans leur globalité.

Des contrôles ont été effectués suite à la collecte des données de 1994. L'enquête ayant été réalisée sur une longue période, certains enquêteurs ont pu retourner sur le terrain pour corriger des questionnaires jugés trop approximatifs par les superviseurs. Il peut certes subsister des faiblesses mais on peut gager qu'un contrôle rigoureux tel qu'il a été pratiqué en limite le nombre. Les données ont été remaniées suite à ces contrôles. Une tabulation variable par variable a permis, à notre niveau, de conclure sur la qualité des données récoltées dans cette enquête : la base de données est bien renseignée et on y trouve peu de valeurs manquantes ou aberrantes.

Nous avons dû corriger les fichiers bruts de l'enquête UEMOA. Une dizaine de ménages ont été éliminés de la base, soit parce qu'ils n'avaient pas de variables de pondération, soit parce qu'on ne disposait pas d'informations relatives à leur logement, pourtant nécessaires à l'imputation des loyers. Après correction, la

base de données s'avère de bonne qualité et inclut des renseignements pertinents et complets sur les champs qui nous intéressent.

Par la suite, une grande partie du travail de préparation des données a consisté en l'harmonisation des informations sur les dépenses au regard d'une nomenclature communément adoptée. Il a notamment été décidé de ne pas prendre en compte les dépenses en biens durables des ménages.

La partie sur les dépenses de l'enquête de 1991 ayant été réalisée à un niveau de détail beaucoup moins fin que dans les deux autres enquêtes, on ne peut assurer que chacun des postes ainsi conçu contienne exactement les mêmes déterminants que dans les autres enquêtes, qui de ce point de vue sont plus similaires. Par exemple, on ne retrouve pas, dans l'enquête de 1991, les dépenses d'hôtels restaurants. La comparaison poste à poste en est donc perturbée.

Une étape importante du remaniement des données a consisté en l'imputation de loyers fictifs pour les propriétaires. La méthode adoptée est décrite dans une note technique reproduite en annexe du rapport. Il a ensuite été nécessaire de contrôler les dépenses atypiques. Pour ce qui est des dépenses anormalement élevées, c'est à dire les points supérieurs à la moyenne plus cinq fois l'écart-type, ils ont été remplacés par un coefficient budgétaire moyen établi sur l'ensemble de l'échantillon. La procédure a été par ailleurs réitérée trois fois.

Pour l'enquête de 1991, cette méthode n'aurait fait varier que très faiblement les résultats. Pour celle de 1994, l'application de cette méthode aurait conduit à remplacer des valeurs, jugées anormalement atypiques, mais qui pouvaient se justifier par la structure des ménages repérés (grand nombre de membres, chef de ménage de catégorie socioprofessionnelle élevée etc.).

Finalement, nous avons choisi de ne contrôler que les ménages dont la dépense totale est nulle, et ceux dont la dépense alimentaire l'est également. Cela nous conduit à éliminer une dizaine de ménages de la base de 1991. Les résultats présentés par la suite prennent en compte cette correction. Rien n'a été modifié à ce niveau pour l'enquête de 1994. Pour l'enquête UEMOA 1996, les corrections ont porté sur l'élimination des ménages pour lesquels des postes de dépenses avaient anormalement été omis. La procédure automatique de redressement pour sa part n'entraînait pas de corrections particulières. Nous avons ainsi en tout et pour tout été conduits à éliminer une dizaine de ménages.

Enfin, il a fallu envisager les conséquences de l'inflation sur l'agrégation des dépenses. En effet, au niveau de chaque ménage, les dépenses portent sur des périodes différentes. Et plus grave, les relevés de dépenses ont été effectués à des dates différentes. Ainsi les dépenses des ménages peuvent avoir varié en fonction du mois de passage de l'enquêteur, posant un doute au sein d'une même enquête sur l'homogénéité des relevés de dépenses.

Concernant le premier point, dans l'enquête 1991, toutes les dépenses sont mensualisées à l'exception des dépenses d'éducation qui sont données pour l'année scolaire écoulée et qui auraient donc pu être traitées à part. Cependant, la période de référence étant la même pour tous les ménages (1990-1991), nous avons donc choisi d'ignorer ce point. Pour les enquêtes de 1994 et de 1996, le cahier journalier permet de reconstituer très exactement la dépense du ménage sur le mois d'enquête tandis que le budget rétrospectif du ménage permet d'estimer les dépenses du ménage au cours de l'année écoulée. Des extrapolations ont été faites pour faire concorder les deux sources d'information. A notre niveau, nous disposons de fichiers informatisés où sont répertoriés les montants annuels de dépenses par ménage pour chaque type de produits.

Concernant le second point, pour les enquêtes de 1991 et de 1996, la variation des prix a été minime au cours de la période. Nous avons donc multiplié chaque dépense donnée pour 1991 par les coefficients correspondant à l'annualisation des périodes de consommation déclarées.

L'enquête ESAM de 1994 intervient juste après la dévaluation de 50% du franc CFA. Les prix ont connu des variations énormes pendant la période d'enquête. Les données statistiques donnent les dépenses annuelles par type de produits, que l'on a traduit en dépenses annuelles par ménage. Pour corriger des différences possibles entre ménages, nous avons choisi de redresser les dépenses alimentaires par des indices de prix en fonction des dates de relevés dont nous disposons dans l'enquête.

D. Présentation des échantillons

Le tableau II-1 permet de donner une description des échantillons pour la ville de Dakar contenus dans les enquêtes présentées précédemment. L'analyse de ce tableau appelle plusieurs commentaires.

Il semblerait que la population dakaroise décroisse entre 1994 et 1996. Il s'avère en fait que l'enquête UEMOA n'a pas couvert la banlieue de Rufisque pourtant comptabilisée dans l'agglomération de Dakar en 1991 et 1996.

En 1991, les ménages dakarois ont une taille moyenne de 8 membres tandis qu'en 1994, à peine trois ans plus tard, elle est de 9 membres puis retombe à 8,4 en 1996. Ceci pose le problème de la similitude de structure de ces échantillons, et par suite de la comparabilité des enquêtes, et peut s'expliquer de plusieurs façons.

D'une part, l'ESP compte beaucoup plus de ménages de petite taille que l'ESAM. Bien que la conception du ménage soit la même dans chacune des enquêtes¹⁹, il est fort probable que la notion de noyau ait parfois été utilisée à la place de celle de ménage. Le noyau fait référence à la famille biologique. Dans le rapport, il est mentionné qu'une grande partie des ménages (65% au niveau national) est constituée d'un seul noyau.

D'autre part, la dévaluation a probablement touché très fortement les ménages de la capitale, ce qui pourrait expliquer le rassemblement de familles vulnérables autour d'un même chef. P. Antoine²⁰ considère la polynucléarisation des ménages comme une tendance de ces dernières années. On peut penser qu'en temps de crise le phénomène s'est encore accentué. Ainsi, les ménages n'auraient pas la même structure du fait de la conjoncture. Cependant les différences sont tellement marquées qu'on doit aussi mettre en cause l'effet probable du plan de sondage.

Dans les plans de sondage tels qu'ils ont été pratiqués, on remarque que « les unités statistiques dans une même unité primaire - ou dans une même unité secondaire si on a trois degrés de tirage, ce qui est le cas dans l'ESAM - ont souvent tendance à se ressembler ou à avoir des caractéristiques communes. Le fait de concentrer l'échantillon sur un ensemble d'unités primaires peut conduire à une certaine redondance de l'information ».²¹ On peut penser que, soit dans l'ESAM, soit dans l'ESP, certains ménages ont été sur-représentés (par exemple les ménages de petite taille dans l'ESP), ce qui influencerait tout naturellement les résultats dans le sens observé.

Enfin, des différences importantes d'une enquête à une autre existent entre les statuts dans la profession et le secteur d'activité, sans qu'elles ne puissent être véritablement justifiées par les évolutions macro-économiques qu'a connu le pays dans la période. Les définitions adoptées d'une enquête à l'autre,

¹⁹Dans l'ESP, le ménage est défini comme un groupe de personnes résidant ensemble, mettant en commun tout ou partie de leurs ressources et reconnaissant l'autorité d'une personne unique, le chef de ménage. Le chef de ménage est donc la personne reconnue comme telle par les membres du ménage. Il a aussi été retenu comme principe que tout individu est membre d'un et d'un seul ménage. Un chef de ménage polygame avec plusieurs logements n'est le chef que du ménage où il a passé la nuit dans le ménage de l'une des co-épouses.

Dans l'ESAM, le ménage est un groupe d'individus qui vivent ensemble et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels. Les individus doivent y avoir vécu au moins 6 mois au cours des 12 derniers pour être considérés comme des membres à part entière.

Enfin, dans l'EDMC, le ménage est défini comme un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant sous le même toit (ou dans la même concession), partageant les mêmes repas, reconnaissant l'autorité d'un même individu, et dont les ressources et les dépenses sont également communes, au moins en partie.

²⁰P. Antoine, P. Bocquier, A.S. Fall, Y. Guisse, J. Nanitelamio, [1995], "Les familles Dakaroises face à la crise", IFAN, ORSTOM, CEPED.

²¹CLAIRIN R., BRION P., [1996] Manuel de sondages - applications aux pays en développement, INSEE, CEPED.

notamment en ce qui concerne la profession et le statut dans la profession, empêchent une stricte comparaison.

Les données démographiques ne présentent donc pas des structures très proches d'une enquête à une autre, sans qu'il soit possible de déterminer si les évolutions sont réelles ou sont le fait des biais décrits précédemment (Tableau n° I-1).

L'ESP (1991) estime la population urbaine dakaroise à 1,54 million d'habitants. L'ESAM (1994) l'évalue à 1,66 millions d'habitants, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 2.5%. Ce dernier est inférieur au taux inter censitaire de la région de Dakar (1976-1988) qui est estimé à 3.9%. On note une baisse de cette population entre 1994 et 1996. Le nombre de ménages a également diminué entre 1991 et 1994.

Les caractéristiques démographiques présentent des structures plus stables sur la période 1991-1996. En effet la proportion de femmes reste entre 51 et 52% et la structure par âge n'a pas été fortement modifiée. En 1996 la part des enfants (0-15 ans) baisse environ de 4 points de pourcentage au profit des adultes. En revanche l'âge moyen des individus n'a pas beaucoup varié.

La taille moyenne des ménages varie de 8.0 à 9.1 membres. L'ESP et l'EDMC comptent plus de ménages d'une personne que l'ESAM bien que la définition du ménage soit la même pour ces enquêtes. Les ménages dakarois sont de grande taille, puisque plus de 56% des ménages comprennent au minimum 5 membres.

La proportion de femmes chefs de ménage est en légère progression, elle passe de 22,8% en 1991 à 27,0% en 1996.

L'analphabétisme est encore important à Dakar. Environ 40% des adultes sont concernés et le rythme de diminution de ce taux est lent. L'ESP 1991 indique un taux de 35% qui augmente de 5 points en 1996. Il faut préciser que l'alphabétisation des adultes n'est pas systématisée : c'est une opération généralement prise en charge dans des projets qui s'implantent dans des zones déterminées et dont l'activité prend fin avec le projet.

La structure des groupes socio-économiques est fortement modifiée entre 1991 et 1996. Elle est marquée par une proportion importante de sans emploi (chômeurs et inactifs). Ce groupe représente 64,1% de la population active en 1991, 57,6% en 1994 et 55,8% en 1996. La part des indépendants (des secteurs agricole et non agricole) a connu une augmentation considérable : de 2,2% en 1991 elle passe à 16,5% en 1994. Les emplois créés sur la période seraient essentiellement des emplois non salariés²².

Tableau n° II-1: Description des variables socio-démographiques, Dakar, 1991, 1994, 1996.

Taille de l'échantillon ménages	3657	1098	945
Caractéristiques démographiques			
Taille moyenne du ménage	8,00 (5,65)	9,05 (5,69)	8,4 (6,08)
Nombre moyen d'enfants	5,13 (4,30)	5,22 (3,53)	5,1 (3,82)
Nombre moyen d'adultes	2,87 (1,96)	3,83 (2,97)	3,3 (3,0)
Distribution des ménages par taille			
1 personne	7,4	4,0	9,3
2 - 4 personnes	22,4	16,3	17,4
5 - 9 personnes	38,3	41,6	41,2
10 - 14 personnes	20,3	22,8	19,0
15 - 19 personnes	7,8	9,9	7,2
20 personnes et +	3,9	5,4	5,9
Distribution des CM par sexe (% femmes)	22,76	24,04	27,0%
Distribution des individus par sexe (% femmes)	50,82%	52,04%	52,1%
Distribution par statut matrimonial des CM			
Célibataire	4,96%	2,28%	6,6%
Marié monogame	53,42%	56,90%	83,8%
Marié polygame	28,95%	28,57%	
Veuf	7,92%	8,42%	7,8%
Séparé, divorcé	4,76%	3,82%	1,8%
Distribution par âge des individus			
moins de 15 ans	42,31%	42,29%	38,9%
15 - 24 ans	21,78%	22,26%	23,2%
25 - 44 ans	25,08%	24,57%	26,3%
45 - 64 ans	8,58%	8,44%	8,9%
65 ans et plus	2,24%	2,44%	2,8%
Age moyen du chef de ménage	46,93 (12,98)	47,83 (12,37)	47,5 (13,07)
Age moyen des individus	21,44 (17,18)	21,43 (17,1)	22,5 (17,32)
Education			
Proportion des 15 ans et plus sachant lire et écrire	65,25%	59,04%	61,6%
Activité			
Distribution par GSE des individus			
Indépendant non agricole	1,9	16,2	17,7
Indépendant agric., élevage et pêche	0,3	0,3	0,3
Cadre supérieur	1,9	2,4	0,7
Profession intermédiaire	2,2	1,2	2,2
Ouvrier	22,6	16,8	10,9
Employé	7,1	4,4	12,4
Chômeur	14,9	8,1	8,5
Inactif	49,2	49,5	47,3

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.
Ecart type entre parenthèses

Certaines évolutions et différences notées dans les résultats de ces trois enquêtes sont le fait du champ de couverture non identique et d'approches différentes dans les plans de sondage²³. La différence des nomenclatures, des définitions et concepts des activités a rendu difficile la comparaison des résultats. La méthodologie de collecte a affecté la qualité des données en particulier pour l'enquête de 1991 qui repose sur un gros échantillon pour une durée des travaux relativement courte et des possibilités de contrôles presque inexistantes. Néanmoins, les travaux d'harmonisation effectués permettent de poursuivre l'analyse tout en gardant à l'esprit qu'une partie des limites énoncées peut être à l'origine de différences constatées.

23 L'échantillon de l'EDMC ne couvre pas la partie urbaine du département de Rufisque et inclut uniquement les ménages dont le chef est africain et ne travaille pas dans un organisme international.

III. Analyse des résultats : consommation des ménages, pauvreté et inégalités à Dakar.

A. Evolution de la consommation moyenne

L'observation du tableau de distribution des dépenses en 1991 montre que les dépenses d'habillement, d'équipement, et de loisirs sont mal évaluées. En effet, on trouve respectivement des taux de non réponses de 54%, 57% et 81%²⁴. En 1994 et 1996, la qualité des données est beaucoup plus satisfaisante. Les tableaux qui suivent montrent que selon la méthodologie adoptée pour le calcul des dépenses, la qualité des données varie fortement. La méthodologie de l'enquête UEMOA étant comparable à celle de l'ESAM - mais néanmoins plus fastidieuse à mettre en œuvre-, nous présentons les différences constatées quant à la qualité des données entre 1991 et 1994.

Tableau n° III-1: Dépenses moyennes par ménage en 1991 – Dakar

	Dépense par ménage	Ecart-type	Médiane	Taux de réponse	Médiane des réponses non nulles
Alimentation	700 487	446 662	605 820	99,95%	
Habillement, chaussures	100 088	233 314	0	46,21%	123 000
Logement	126 331	143 316	82 920	99,34%	
Loyer	336 516	344 687	221 534	100,00%	
Equipement entretien	58 803	163 296	0	42,69%	102 000
Santé	79 218	167 774	14 400	60,51%	71 328
Transport	62 563	140 937	36 000	82,01%	62 400
Education	42 383	111 669	3 800	57,23%	22 000
Hôtel, café					
Loisirs	11 530	77 968	0	19,25%	28 800
Autres consommations	171 788	496 391	57 900	98,93%	
Total	1 689 705				

Sources : Enquête sur les priorités, 1991

Tableau n° III-2: Dépenses moyennes par ménage en 1994 – Dakar

	Dépense par ménage	Ecart-type	Médiane	Taux de réponse	Médiane des réponses non nulles
Alimentation	814 549 (782 073)	561 237 (545 770)	685 064 (655 695)	100%	
Habillement, chaussures	201 649	257 471	126 400	99%	
Logement	137 926	259 5148	90 885	100%	
Loyer	384 863	537 798	232 789	100%	
Equipement entretien	115 347	173 248	61 068	98%	
Santé	80 019	151 148	34 000	94%	
Transport	104 246	206 258	41 637	95%	
Education	53 007	120 005	10 010	69%	25 175
Loisirs	23 327	105 827	1 200	62%	6 500
Hôtel, café	29 830	81 334	0	36%	29 200
Autres consommations	128 201	160 134	44 704	97%	
Total	2 072 964 (2 040 488)	1 681 393 (1 665 064)	1 558 549 (1 519 717)		

Sources : Enquête auprès des ménages sénégalais, 1994. Résultats de l'ESAM corrigée entre parenthèses

²⁴ Rappelons qu'une évaluation satisfaisante de ces types de dépenses aurait nécessité un questionnement rétrospectif sur plusieurs mois. Or la collecte a été effectuée sur un mois, ce qui explique les taux élevés de non-réponses.

Tableau n° III-3: Comparaison des dépenses moyennes par tête (en F CFA constants 1996), Dakar

	1991	1994	1996
Alimentation	130 855	98 266 (94 349)	117448
Habillement, chaussures	18 697	24 327	28899
Logement	23 599	16 639	29913
Loyer	62 863	46 430	35103
Equipement, entretien	10 985	13 915	16146
Santé	14 798	9 653	5528
Transport	11 687	12 576	20471
Education	7 917	6 395	4751
Hôtel, café		2 814	5715
Loisirs	2 154	3 599	7765
Autres consommations	32 091	15 466	15583
Total	315 648	250 081 (246 163)	287323

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996. Résultats de l'enquête ESAM corrigée entre parenthèses.

Il ressort de l'analyse du tableau n°III-3 que les dépenses moyennes par tête ont diminué entre 1991 et 1994, puis augmenté entre 1994 et 1996, sans pour autant retrouver en 1996 la valeur de 1991. L'analyse poste à poste montre que ces tendances s'observent pour l'alimentation et le logement. La faiblesse de la collecte des données concernant les dépenses d'habillement, d'équipement et de loisirs en 1991 n'autorise pas de comparaison. On notera par ailleurs que les postes clé tels que l'éducation et la santé diminuent en valeur sur toute la période considérée. Enfin, si les dépenses en transport augmentent de façon continue entre 1991 et 1996, les dépenses de loyer connaissent une évolution inverse.

Les tendances dégagées ci-dessus en valeur se retrouvent dans les parts du budget consacrées par les ménages à chacune de ces consommations. La part des dépenses alimentaires reste assez stable, tandis que celles des dépenses de santé et d'éducation - dont il faut remarquer la faiblesse dans tous les relevés - fluctuent d'une année à l'autre. Reste à déterminer ce que cachent ces évolutions moyennes à travers une étude de la pauvreté et des disparités entre ménages.

Tableau n° III-4: Coefficients budgétaires moyens des ménages - Dakar

	1991	1994 corr.	1996
Alimentation	41,5	38,3	40,9
Habillement, chaussures	5,9	9,9	10,1
Logement	7,5	6,8	10,4
Loyer	19,9	18,9	12,2
Equipement entretien	3,5	5,7	5,6
Santé	4,7	3,9	1,9
Transport	3,7	5,1	7,1
Education	2,5	2,6	1,7
Hôtel, café		1,1	2,0
Loisirs	0,7	1,5	2,7
Autres consommations	10,2	6,3	5,4
Total	100,0	100,0	100,0

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

B. Evolution de la pauvreté

Les seuils de pauvreté donnés ci après sont équivalents à 1\$ 1985 PPA et 2\$ 1985 PPA par jour et par personne. Ils ont été déterminés à partir d'un premier seuil calculé pour Dakar en 1998, puis rétopolés, à partir des indices des prix, pour les années étudiées²⁵.

Tableau n° III-5: Seuils de pauvreté à 1\$ PPA 1985 et 2\$ PPA 1985 par personne et par jour

	Seuils de pauvreté 1 US \$(en F CFA par an et par tête)	Seuils de pauvreté 2 US \$(en F CFA par an et par tête)
1991	70 410	140 820
1994	96 410	192 820
1996	105 275	210 550

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

Ces seuils sont sans comparaison avec ceux donnés dans les précédentes études dans la mesure où ceux ci sont généralement définis à partir du minimum calorique (2400 calories par jour et par équivalent adulte).

La ligne de 1 dollar par jour donne une indication de l'extrême pauvreté au sein de la population. Le taux de pauvreté s'y rapportant n'est pas très élevé (entre 6.6% et 14%) mais compte tenu du niveau de vie dans un grand centre urbain, on peut présumer que la véritable image de la pauvreté est celle donnée par le seuil de 2 \$ par jour et par personne. Le taux de pauvreté, pour ce seuil, tourne autour de 50% sur la période considérée. C'est dire que la moitié de la population dakaroise vit avec très peu.

Tableau n° III-6 : Evolution des principaux indicateurs de pauvreté et de la consommation réelle par tête, Dakar

	1991	1994 corrigée.	1996
Consommation moyenne par tête (en F CFA constants 1996)	315 648	246 163	287 036
Indicateurs de pauvreté (en%)			
<i>Ligne de 1\$/hab/jour</i>			
P0	70 410	96 410	105 275
P1	6.6	14.0	12.9
P2	1.0	2.1	2.7
<i>Ligne de 2\$/hab/jour</i>			
P0	0.24	0.5	0.9
P1	140 820	192 820	210 550
P2	46.4	57.8	50.7
	14.0	19.4	17.6
	5.6	8.5	8.0

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

L'augmentation de la pauvreté entre 1991 et 1994 est très nette. Le taux de pauvreté à Dakar était de l'ordre de 6% au seuil de 1\$ et de 46% au seuil de 2\$ en 1991. Le niveau de pauvreté extrême double dans la période tandis que la pauvreté, calculée au seuil de 2\$, gagne près de 10 points. Ainsi, en 1994, plus d'un dakarois sur dix vit dans des conditions d'extrême pauvreté tandis que la moitié des individus de la capitale ne dispose pas de plus de 2\$ par jour et par personne.

L'incidence de la pauvreté est plus forte si l'on considère la série 1994 corrigée. Ceci laisse à penser que le dévaluation du franc CFA survenue peu de temps avant le début de l'enquête, et dont les effets sont apparus sur le niveau de l'indice des prix pour toute la période de la collecte des données sans que celles-ci n'aient été corrigées, a conduit à surestimer le niveau de dépenses des ménages, ce qui justifie l'utilisation de la série corrigée.

²⁵ Pour des détails sur le calcul des seuils de pauvreté, se reporter à la note technique en Annexe C du rapport global.

Il semblerait qu'il y ait une réelle diminution de la pauvreté, calculée au seuil de 2\$, entre 1994 et 1996. L'évolution de la pauvreté à 1\$ est plus incertaine, les niveaux calculés restant en effet très proches. C'est dire que s'il y a eu une amélioration générale des niveaux de vie entre 1994 et 1996 (ce que laissent prévoir les niveaux de consommation), celle-ci n'a pas profité à tous. Les plus indigents n'ont pas ou très peu bénéficié des effets de la « croissance retrouvée ».

L'indice P1 représente la distance moyenne des dépenses des pauvres par rapport au seuil de pauvreté et rend donc compte de l'aggravation de leurs conditions de vie. Au seuil de 1\$, cet indice augmente entre 1991 et 1996 avec un taux de croissance plus accentué entre 1991 et 1994. La situation des plus pauvres n'a donc cessé de se dégrader. Cependant, le faible niveau (de l'ordre de 1 à 2%) ne permet pas de juger d'une réelle significativité de cette évolution.

L'indice P2, quant à lui, permet de donner une idée de l'évolution des inégalités entre pauvres. Il augmente entre 1991 et 1996 passant de 0.2% à près de 1%. Mais, là encore, la faiblesse du pourcentage n'autorise pas à préjuger de la valeur de ce changement.

Une analyse de la dominance permettra de tester la robustesse de ces premiers résultats, voire de dégager la véritable tendance entre 1994 et 1996, pour ce qui concerne l'évolution du niveau d'extrême pauvreté.

C. Analyse de la dominance

Cette étape de l'analyse permet de déterminer clairement l'évolution de la pauvreté entre deux dates. L'analyse de la dominance consiste en effet à balayer la distribution cumulée des dépenses par tête de divers seuils de pauvreté et de vérifier que, quel que soit le niveau retenu, les distributions pour deux dates distinctes ne se coupent pas. Il faut également démontrer que les courbes prises deux à deux sont statistiquement différentes entre elles²⁶ et, dans l'affirmative, vérifier que la différence de pauvreté calculée l'est également²⁷.

Ces tests ont été effectués pour les séries des dépenses par tête pour les années 1991, 1994 et 1996 (en prix constants 1996) aux seuils de pauvreté à 1\$ et 2\$ déterminés précédemment (Tableau n° III-5).

Tableau n° III-7 : Analyse de la dominance

	1991 - 1994 (corrigée ou non)	1994 - 1996	1994 (corrigée)- 1996	1991 - 1996
P0				
Nombre de croisements	/	9	10	/
Intervalle contenant les croisements	[0 - 700 000]	[43486 - 105451]	[43486-102068]	[0 - 700 000]
P1				
Nombre	/	2	2	/
Intervalle	[0 - 700 000]	[44593-142033]	[44862-128357]	[0 - 700 000]
P2				
Nombre	/	2	2	/
Intervalle	[0 - 700 000]	[45036-197226]	[46153-168990]	[0 - 700 000]

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

Cette première partie de l'analyse de dominance montre que, quel que soit le seuil de pauvreté choisi sur les distributions des dépenses par tête prises deux à deux (1991 et 1994 puis 1991 et 1996), la distribution de 1991 est toujours dominée par les deux autres. Un doute persiste quant aux évolutions de la pauvreté au seuil de 1\$ entre 1994 et 1996. Les courbes de distribution se croisent à de nombreuses reprises, montrant qu'une tendance nette ne peut être objectivement dégagée. Il semblerait que la baisse de la pauvreté au delà de ce seuil et en deçà de celui de 2\$ puisse par contre être validée.

²⁶ Test de Kolmogorov. Voir les graphiques en ANNEXE N°1.

²⁷ Test de Student permettant d'apprécier la significativité de la différence du taux de pauvreté entre deux dates.

Dans un deuxième temps, nous avons pratiqué des tests statistiques visant à déterminer si les courbes et les différentiels de pauvreté appréciés en différents seuils sont significativement différents les uns des autres²⁸.

La courbe de 1994 domine celle de 1991 sur l'ensemble des niveaux de dépense par tête considérés. Le test de Kolmogorov est satisfaisant : il existe une différence entre les deux courbes, l'écart constaté entre les deux séries étant validé statistiquement. On peut ainsi affirmer que les évolutions de la pauvreté entre 1991 et 1994, allant dans le sens d'un appauvrissement généralisé de la population, sont robustes.

Les tendances dégagées précédemment quant aux évolutions de la pauvreté entre 1994 et 1996 sont également confirmées. La période post dévaluation qui, au Sénégal, est caractérisée par un retour de la croissance, semble être aussi synonyme d'un recul de la pauvreté au seuil de 2\$ par jour et par personne.

En ce qui concerne la tendance sur l'ensemble de la période, on note que les courbes de 1991 et 1996 sont distinctes en tous points et que la différence constatée entre les deux séries atteint en quelques points le niveau requis pour conclure à une validité statistique de l'hypothèse de dissemblance des deux séries. C'est dire que la pauvreté est toujours plus forte en 1996 qu'en 1991.

On peut donc en toute assurance affirmer que les niveaux de vie des dakarois, appréhendés au regard de leurs dépenses journalières, se sont dégradés sensiblement entre 1991 et 1994, période au cours de laquelle intervient la dévaluation qui a fortement pesé sur leur pouvoir d'achat. En revanche, il n'est pas aisé de déterminer avec certitude comment les dakarois ont vécu la période 1994/1996. Si les données macroéconomiques montrent que le Sénégal a finalement retrouvé le chemin de la croissance, rien ne permet de garantir que la nouvelle donne économique ait profité à tous. Les niveaux de pauvreté calculés laissent à penser que la pauvreté a été réduite entre 1994 et 1996, mais qu'en 1996, il y a à Dakar toujours plus de pauvres qu'en 1991.

D. Evolution des inégalités

L'analyse de l'évolution des inégalités peut apporter un éclairage sur les changements survenus dans le bien-être de la population dakaroise.

Tableau n° III-8: Coefficients de Gini

	1991	1994	1996
Gini	40.4 %	36.2 %	40.5 %
Intervalle de confiance*	[38.9 – 41.9]	[34.2 – 38.4]	[38.0 – 43]

* au seuil de 95%.

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

L'indicateur de Gini diminue entre 1991 et 1994. Ainsi, malgré l'augmentation de la pauvreté constatée pour cette période, les inégalités au sein de la population ont connu une évolution inverse. La dévaluation a touché toutes les couches de la société et probablement plus fortement les couches moyennes et élevées, ce qui pourrait expliquer ce resserrement des écarts de niveaux de vie.

A l'inverse les inégalités augmentent entre 1994 et 1996. Là encore, l'explication qui peut être donnée est que la reprise de la croissance a profité aux couches supérieures aggravant ainsi les différences pouvant exister au sein de la population.

L'examen des courbes de Lorenz deux à deux²⁹ permet de confirmer les évolutions constatées entre 1991 et 1994, quoiqu'un doute subsiste dans le bas de la distribution. Entre 1994 et 1996, les différences d'inégalités aux deux dates ne sont valides que pour le milieu de la distribution.

²⁸ Le choix de ces seuils s'est fait de façon à balayer l'ensemble des différentiels dans la distribution des dépenses par tête, avec une attention particulière aux points de 1\$ et 2\$.

²⁹ Se reporter à l'ANNEXE N°1 pour l'examen des courbes de Lorenz.

Tableau n° III-9: Répartition des dépenses moyennes par tête par déciles.

	1991	1994	1996
d1	3.05	3.19	2.70
d2	4.00	4.33	3.92
d3	4.83	5.09	4.81
d4	5.63	5.98	5.66
d5	6.54	7.00	6.66
d6	7.54	8.17	7.74
d7	9.02	9.55	9.07
d8	11.35	11.44	11.29
d9	15.23	14.55	15.61
d10	32.80	30.70	32.54
d10/d1	10.14	9.62	12.04

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

Enfin, l'analyse de la distribution des dépenses moyennes par tête par déciles (cf. Tableau III-9) montre qu'effectivement entre 1991 et 1994, ce sont les individus situés dans les deux derniers déciles (d9 et d10) qui ont subi l'aggravation de la situation économique. Ce sont ces mêmes individus qui, par la suite, ont aussi bénéficié du retour de la croissance. Le rapport des dépenses moyennes des dixième et premier déciles montre que les plus riches ont en moyenne 10 fois plus que les plus pauvres sur l'ensemble de la période. Cependant, le ratio diminue entre 1991 et 1994, puis augmente fortement entre 1994 et 1996, confirmant donc l'évolution croissante des inégalités dans la seconde moitié des années 1990.

E. Décomposition croissance-inégalités

Les évolutions de la pauvreté s'expliquent conjointement par les évolutions du niveau moyen des dépenses et par celles des inégalités comme le montre la décomposition des indicateurs de pauvreté entre un effet - croissance et un effet - redistribution (Tableau n° III-10).

Tableau n° III-10: Décomposition des indicateurs de pauvreté entre effet croissance et effet redistribution

	Seuil 1\$			Seuil 2\$		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Indicateur 1991	6.6	1.0	0.2	46.4	14.0	5.6
effet croissance	11.0	2.1	0.6	17.3	8.7	4.8
effet redistribution	-3.7	-1.0	-0.3	-5.9	-3.3	-1.9
Indicateur 1994	14.0	2.1	0.5	57.8	19.4	8.5
effet croissance	-6.8	-1.6	-0.5	-13.6	-6.0	-3.3
effet redistribution	5.7	2.2	0.9	6.5	4.2	2.8
Indicateur 1996	12.9	2.7	0.9	50.7	17.6	8.1
comparaison 1991 / 1996						
effet croissance	4.2	0.5	0.1	3.7	2.7	1.5
effet redistribution	2	1.2	0.6	0.6	0.9	0.9

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

Entre 1991 et 1994, c'est avant tout la baisse des dépenses par tête qui est à l'origine des variations des indicateurs de pauvreté. La réduction des inégalités a plutôt contribué à limiter la progression de la pauvreté, des inégalités entre pauvres et la détérioration de leur situation. Pour la période post dévaluation, il semble qu'effet croissance et effet redistribution ont joué dans des proportions similaires et de façon contraire. La reprise de la consommation a permis d'améliorer les indicateurs de pauvreté mais les résultats escomptés auraient été bien plus importants si cette reprise avait été plus équitablement répartie.

IV. Profil de pauvreté monétaire

A. Caractéristiques démographiques

Les ménages dont le chef est une femme sont relativement moins pauvres que ceux dirigés par un homme. La différence des incidences entre les sexes est faible pour les ménages vivant avec moins de 1\$ par jour et par personne. Les taux par sexe sont en effet presque égaux en 1991 à Dakar au seuil de 1\$: 6,7% d'hommes pauvres contre 6,1% de femmes pauvres (Tableau n° IV-2). La répartition de la population pauvre entre les ménages dont le chef est un homme et ceux dont le chef est une femme est à peu près identique à celle de la population totale.

La pauvreté extrême augmente entre 1991 et 1996 pour les ménages dont le chef a plus de 55 ans. Elle amorce une baisse entre 1994 et 1996 pour les tranches d'âges « moins de 35 ans » et « 35-55 ans ». Au seuil de 2\$, on note la même évolution pour l'année 1994 où les ménages dirigés par un chef d'âge intermédiaire sont relativement plus affectés par la pauvreté. Plus de 51% des pauvres vivent chez les chefs de ménage de 35-55 ans en 1991 et 1994. En revanche, les ménages dont le chef a plus de 55 ans abritent une proportion de pauvres plus importante que leur poids dans la population totale.

La structure par âge traduit les caractéristiques d'une population très jeune (cf. Tableau IV-1). A l'examen de la structure par âge de la population pauvre, on note un léger déséquilibre dans la répartition. A Dakar, les ménages dans une situation d'extrême pauvreté comptent entre 48 et 53% de jeunes qui représentent entre 41 et 45% de la population totale.

La taille moyenne des ménages pauvres est supérieure de 2 et 6 personnes à celle des ménages non pauvres à Dakar. Les ménages dont la taille se situe entre 5- 9 personnes et 10-14 personnes constituent la majorité des pauvres. En 1991, on dénombre un peu plus de deux ménages pauvres sur trois, et un peu moins de 3 ménages sur 4 en 1994.

On constate que, quel que soit le seuil de pauvreté, il n'y a une césure nette à partir de 10 personnes et plus. Les taux de pauvreté de ceux qui sont situés au-dessus de cette taille restent toujours supérieurs à ceux des ménages qui comptent moins de membres. Plus de 60% des individus pauvres appartiennent à des ménages de 10 personnes ou plus, ce qui témoigne d'une vulnérabilité plus forte à partir de cette taille.

Tableau n° IV-1: Répartition des personnes pauvres selon le sexe, l'âge.

	1\$						2\$					
	1991		1994		1996		1991		1994		1996	
	Effect.	%										
SEXE												
Masculin	47 174	46.2	108 723	46.9	93 591	46.5	344 377	48.1	457 629	47.8	370 613	46.5
Féminin	54 856	53.8	122 953	53.1	107 653	53.5	371 388	51.9	500 692	52.2	426 862	53.5
AGE												
0-6 ans	26 460	25.9	57 534	24.8	44 264	22.0	178 210	24.9	220 142	23.0	165 887	20.8
6-15 ans	27 739	27.2	62 912	27.2	53 869	26.8	180 936	25.3	243 472	25.4	201 333	25.2
15-35 ans	30 429	29.8	71 374	30.8	65 870	32.7	236 592	33.1	322 656	33.7	273 331	34.3
35-55 ans	12 479	12.2	28 426	12.3	25 240	12.5	86 623	12.1	123 203	12.9	108 060	13.6
55 ans & +	4 923	4.8	11 430	4.9	12 001	6.0	33 404	4.7	48 429	5.1	48 864	6.1

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

Tableau n° IV-2: Répartition des personnes pauvres selon les caractéristiques du ménage (Seuil : 1\$)

DAKAR	1991				1994				1996			
	Effectif Total	% Pauvre	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté	Effectif Total	% Pauvre	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté	Effectif Total	% Pauvre	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté
Sexe du chef de ménage												
Masculin	1 239 397	6.7	83 544	81.9	1 320 532	14.4	190 502	82.2	1 144 236	13.9	158 692	79.9
Féminin	304 304	6.1	18 486	18.1	338 844	12.2	41 174	17.8	400 615	10.0	39 945	20.1
Age du chef de ménage												
Moins de 35 ans	189 107	5.3	10 067	9.9	185 861	9.9	18 424	8.0	173 711	4.8	8 398	4.2
35- 55 ans	841 556	6.3	52 892	51.8	926 495	13.5	125 186	54.0	781 676	8.8	68 654	34.6
55 ans et +	513 038	7.6	39 071	38.3	546 204	16.1	88 066	38.0	589 464	20.6	121 585	61.2
Niveau d'éducation du CM												
Sans instruction	921 746	9.8	90 388	88.6	914 751	17.8	163 076	70.4	840 984	19.0	160 029	
Primaire	261 463	2.6	6 723	6.6	360 883	15.9	57 334	24.7	263 806	7.5	19 900	80.6
Secondaire	243 313	1.5	3 624	3.6	286 213	3.4	9 866	4.3	316 690	5.1	16 258	10.0
Supérieur	117 179	1.1	1 295	1.3	97 529	1.4	1 400	0.6	96 755	2.5	2 450	8.2
Groupe socio-économique du chef de ménage												
Indépendant non agricole	382 515	9.4	36 136	35.9	523 785	16.3	85 210	36.8	571 263	13.1	74 576	37.5
Indépendant agric., élevage et pêche	29 680	16.9	5 004	5.0	19 472	11.4	2 225	1.0	21 512	35.5	7 644	3.8
Cadre supérieur	106 809	0.0	0	0.0	138 120	1.7	2 340	1.0	46 016	5.3	2 450	1.2
Profession intermédiaire	76 683	0.0	0	0.0	67 675	0.0	0	0.0	98 929	0.0	0	0.0
Ouvrier	208 492	8.1	16 913	16.8	251 863	23.4	58 964	25.5	32 385	11.8	3 822	1.9
Employé	220 405	3.0	6 684	6.6	108 695	3.6	3 914	1.7	289 801	10.2	29 695	14.9
Chômeur	94 933	10.7	10 118	10.1	70 035	27.5	19 231	8.3	68 150	20.4	13 933	7.0
Inactif	398 855	6.5	25 757	25.6	441 531	13.5	59 792	25.8	416 795	16.0	66 517	33.5
Taille du ménage												
1 personne	14356	0.0	0	0.0	7 410	0.0	0	0.0	17 067	0.0	0	0.0
2 - 4 personnes	143 552	1.8	2 424	2.4	98 219	5.2	5 114	2.2	99 776	4.6	4 581	2.3
5 - 9 personnes	504 546	4.5	22 838	22.4	528 178	12.4	65 340	28.2	529 457	4.2	22 119	11.1
10 - 14 personnes	451 138	7.8	35 269	34.6	487 516	16.5	80 567	34.8	413 559	13.0	53 747	27.1
15 - 19 personnes	252 191	10.5	26 434	25.9	300 615	13.7	41 184	17.8	221 047	14.9	32 859	16.5
20 personnes et +	186 919	8.1	15 065	14.8	237 438	16.6	39 471	17.0	263 945	32.3	85 331	43.0
Nbre d'actifs occupés du ménage												
0 occupé	169 901	1.6	2 663	2.6	78 613	8.7	6 806	2.9	35 535	1.2	420	0.2
1 - 2 occupés	417 539	4.0	16 626	16.3	617 812	11.7	72 411	31.3	596 776	7.0	41 751	21.0
3 - 5 occupés	621 232	8.0	49 595	48.6	659 951	14.5	96 014	41.4	551 483	13.6	75 217	37.9
6 - 10 occupés	290 144	9.4	27 252	26.7	279 737	18.3	51 141	22.1	319 285	21.3	68 031	34.2
11 occupés et +	44 885	13.2	5 914	5.8	23 263	22.8	5 304	2.3	41 772	31.6	13 218	6.7
Ensemble	1 543 701	6.6	102 030	100.0	1 659 376	14.0	231 676	100.0	1 544 851	12.9	198 637	100.0

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

Tableau n° IV-3-Répartition des personnes pauvres selon les caractéristiques du ménage (Seuil : 2\$)

	1991			1994			1996		
	Effectif Total	% Pauvre	Structure de la pauvreté	Effectif Total	% Pauvre	Structure de la pauvreté	Effectif Total	% Pauvre	Structure de la pauvreté
Sexe du chef de ménage									
Masculin	1 239 397	47,1	81,6	1 320 332	58,3	80,4	1 144 236	52,9	77,3
Féminin	304 304	43,2	18,4	338 844	55,5	19,6	400 615	44,4	22,7
Age du chef de ménage									
Moins de 35 ans	189 107	38,0	10,0	185 861	51,1	9,9	173 711	43,6	9,7
35- 55 ans	841 556	46,3	54,5	926 495	59,3	57,4	781 676	46,2	46,1
55 ans et +	513 038	49,5	35,5	546 204	57,3	32,7	589 464	58,7	44,2
Niveau d'éducation du CM									
Sans instruction	921 746	56,9	73,2	914 751	69,1	66,0	840 984	60,8	65,3
Primaire	261 463	45,6	16,7	360 883	60,3	22,7	263 806	50,6	17,0
Secondaire	243 313	25,4	8,6	286 213	33,7	10,1	316 690	37,4	15,1
Supérieur	117 179	9,2	1,5	97 529	12,6	1,3	96 755	16,9	2,1
Activité du chef de ménage									
Indépendant non agricole	382 515	55,4	29,9	523 785	66,6	36,4	571 263	55,6	40,5
Indépendant agric., élevage et pêche	29 680	69,5	2,9	19 472	70,5	1,4	21 512	79,8	2,2
Cadre supérieur	106 806	11,1	1,7	138 120	28,5	4,1	46 016	10,6	0,6
Profession intermédiaire	76 683	18,8	2,0	67 675	23,0	1,6	98 929	27,4	3,5
Ouvrier	208 492	57,0	16,8	251 863	76,2	20,0	32 385	64,8	2,7
Employé	220 405	42,7	13,3	108 695	40,8	4,6	289 801	45,2	16,7
Chômeur	94 933	61,1	8,2	70 035	70,7	5,2	68 150	61,8	5,4
Inactif	398 855	44,9	25,3	441 531	54,0	24,9	416 795	53,5	28,4
Taille du ménage									
1 personne	14 356	1,7	0,0	7 410	4,9	0,0	17 067	2,2	0,0
2 - 4 personnes	134 552	16,2	3,0	98 219	32,0	3,3	99 776	23,2	3,0
5 - 9 personnes	504 545	35,7	18,0	528 178	54,7	30,1	529 457	39,7	21,0
10 - 14 personnes	451 138	48,8	22,0	487 516	67,0	34,1	413 559	52,4	27,7
15 - 19 personnes	252 191	60,4	15,2	300 615	54,8	17,2	221 047	58,9	16,6
20 personnes et +	186 919	75,5	19,7	237 438	61,8	15,3	263 945	76,8	25,9
Nombre d'actifs occupés du ménage									
0 occupé	169 901	16,4	3,9	78 613	49,6	4,1	35 535	30,7	1,4
1 - 2 occupés	417 539	27,7	16,2	617 812	52,9	34,1	596 776	45,9	35,0
3 - 5 occupés	621 232	51,9	45,0	659 951	60,4	41,6	551 483	46,4	32,7
6 - 10 occupés	290 144	71,9	29,1	279 737	61,1	17,8	319 285	65,8	26,8
11 occupés et +	44 885	92,1	5,8	23 263	100,0	2,4	41 772	77,4	4,1
Ensemble	1 543 701	46,4	100	1 659 376	57,8	100,0	1 544 851	50,7	100

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

B. Pauvreté et éducation

La pauvreté recule avec le niveau d'instruction. Par exemple 16,8% des personnes vivant dans des ménages dont le chef est sans instruction sont en dessous du seuil de pauvreté à 1\$ par jour et 1,4 % seulement chez ceux dont le chef a atteint le niveau supérieur.

En outre, 65 à 80% de la population pauvre, soit plus de 55% de la population totale vit dans les ménages dont le chef n'a pas été à l'école.

De plus, l'accès à l'éducation est très lié au niveau de vie des ménages. Dans le milieu urbain qui est mieux doté en infrastructures scolaires subsistent des écarts de plus de 10 points entre les pauvres et les non pauvres. Les enfants d'un ménage non pauvre au seuil de 2\$ semblent rester plus longtemps à l'école primaire, leur taux brut de scolarisation au primaire (TBS)³⁰ ayant atteint 102,5% contre 80,5% en 1994 à Dakar.

Tableau n° IV-4: Indicateurs sur l'éducation des ménages pauvres et non pauvres (Seuil 1\$)

	1991		1994		1996	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Dépense moyenne par élève (Prix constants base 100 en 1996)	37 726	7 077	38 296	8 962	28 350	6 486
Taux brut de scolarisation (en %)	81.1	66.6	89.5	85.6	73.9	64.1
Taux d'analphabétisme (en %)	33.3	59.3	38.9	63.1	36.7	56.5

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

Tableau n° IV-5: Indicateurs sur l'éducation des ménages pauvres et non pauvres (Seuil 2\$)

	1991		1994		1996	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Dépense moyenne par élève (Prix constants base 100 en 1996)	50 590	11 455	51 229	15 758	38 041	10 776
Taux brut de scolarisation (en %)	85.3	72.7	102.5	80.5	77.5	67.9
Taux d'analphabétisme (en %)	26.9	45.5	28.9	52.9	30.4	48.7

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

Cette situation doit être le fait du coût élevé du service pour les ménages pauvres. Les non pauvres "investissent" deux à trois fois plus pour l'éducation de leurs enfants. Des raisons de survie peuvent amener un ménage pauvre à retirer son enfant de l'école dans le but de lui faire gagner de l'argent avec l'occupation précoce d'un emploi.

Par ailleurs, la pauvreté est liée au niveau d'alphabétisation des adultes. Le taux d'analphabétisme montre une différence de 20 points environ entre les pauvres et les non pauvres. Une personne non pauvre sur trois est analphabète contre une sur deux pour les pauvres quelque soit le seuil. Les implications pour l'éducation (nécessité d'inscrire son enfant à l'école, de suivre sa scolarité, etc.) et la santé (vaccination, consultation, utilisation des médicaments, etc.) des enfants peuvent être grandes. L'influence de tous ces éléments apparaîtra dans l'analyse des résultats de l'approche non monétaire qui se fonde sur les enquêtes démographiques et de santé (EDS).

Ces résultats permettent d'affirmer que la généralisation de l'éducation de base et l'alphabétisation des adultes constituent des moyens puissants de lutte contre la pauvreté. Les pays qui ont mieux réussi dans la lutte contre la pauvreté se sont fixé ces deux objectifs comme des priorités.

³⁰ Le taux brut de scolarisation est calculé sur la population de 6-14 ans

C. Pauvreté et activité

On pouvait s'attendre à ce que le niveau de vie s'améliore avec le nombre d'actifs occupés, car ces derniers constituent les pourvoyeurs de revenus des ménages. Mais on observe que l'incidence augmente au contraire avec le nombre d'occupés. Ce résultat peut être difficilement expliqué mais des facteurs comme le niveau d'éducation et le type d'emploi occupé par les personnes concernées, la taille du ménage, les disparités intra-ménages, etc. constituent des éléments qui pourraient affecter le niveau de vie des ménages. Cela traduit sans doute le fait que l'augmentation du nombre d'actifs dans les ménages constitue une stratégie palliative inefficace pour combler la faiblesse des revenus.

Les ménages ayant un nombre d'occupés compris entre 1 et 5 représentent 52% des pauvres. Ce qui veut dire qu'il existe beaucoup de ménages pauvres de grande taille mais au faible nombre d'actifs occupés.

Tableau n° IV-6: Répartition des personnes pauvres selon la catégorie professionnelle

	1\$						2\$					
	1991		1994		1996		1991		1994		1996	
GSE	Effect.	%										
Indépendant	2 271	3.5	27 425	18.1	22 577	16.7	10 656	2.3	112 028	17.4	100 245	18.3
Indép.agri./élev.	322	0.5	365	0.2	621	0.5	2 160	0.5	2 073	0.3	2 063	0.4
Cadre supérieur	0	0.0	472	0.3	245	0.2	1 061	0.2	6 511	1.0	1 180	0.2
Profession Inter.	97	0.1	385	0.3	701	0.5	1 994	0.4	3 749	0.6	4 452	0.8
Ouvriers	16 893	25.7	35 609	23.5	17 676	13.0	120 514	25.8	135 384	21.0	66 531	12.2
Employés	7 481	11.4	4 149	2.7	14 940	11.0	31 836	6.8	17 170	2.7	56 153	10.3
Chômeur	9 104	13.8	10 351	6.8	10 403	7.7	73 171	15.7	49 316	7.7	44 575	8.2
Inactifs	29 604	45.0	72 419	47.8	68 384	50.5	225 633	48.3	310 451	48.2	271 597	49.7
ND			438	0.3					7 544	1.2		

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

Par ailleurs, les personnes appartenant à des ménages dont le chef est un indépendant (agricole ou non agricole) ou un sans emploi (chômeur et inactif) sont relativement plus affectées que celles dont le chef est un salarié (cf. Tableaux IV-2, IV-3, IV-6). Toutefois, dans ce groupe, les ménages de cadres supérieurs et de personnes exerçant une profession intermédiaire (cadres moyens) ne sont pas logés à la même enseigne que les ouvriers ou les employés de service. En effet, l'incidence de la pauvreté est nulle au seuil de 1\$ à Dakar pour les cadres moyens quelle que soit l'année. Celle pour les ménages de cadres supérieurs se situe à 0% en 1991, 1,7% en 1994 et 5,3% en 1996. Les ménages dont le chef est ouvrier et employé connaissent des taux supérieurs à 10 %.

Dans la population pauvre, il faut noter la part importante des «sans emploi» (chômeurs et inactifs), qui atteint plus de 54% à Dakar en 1994 et en 1996. La population occupée qui soutient ces «sans-emploi» est constituée en majorité d'ouvriers et d'employés (plus de 22%) qui n'ont pas un niveau de revenu élevé. Les membres cadres supérieurs ou exerçant une profession intermédiaire représentent ensemble moins de 2% des pauvres au seuil de 1\$ mais de 3.7% à 5.7% au seuil de 2\$ entre 1991 et 1996.

Le degré de pauvreté semble épouser l'échelle sociale : on distingue en première position, les paysans, puis les «sans emplois», les indépendants ou employeurs non agricoles (où prédominent ceux du secteur informel) et les salariés. Dans ce dernier groupe, la différence entre les cadres et les ouvriers/employés est très nette.

Les secteurs agricole et informel sont marqués par un sous emploi et une précarité de l'emploi. Dans le premier, la période des cultures ne dure que quatre à cinq mois, le niveau de production dépend des

aléas climatiques et il n'y a pas de maîtrise de l'eau. Le second est tributaire de son environnement et d'un manque d'organisation lié à un niveau de formation très bas des responsables des unités de production.

D. Pauvreté et dépenses de consommation

Les pauvres consacrent plus de 48% à l'alimentation. L'écart constaté entre pauvres et non pauvres atteint 17 points au minimum.

Le coefficient budgétaire des dépenses relatives au logement se situe autour de 25%, les pauvres faisant autant d'effort que les non pauvres pour se loger pour l'année 1991. En 1994 et 1996, cet effort devient relativement moins important et un écart apparaît entre les pauvres et les non pauvres. La part relative réservée à l'habillement par les pauvres est également proche de celle réservée par les non pauvres à ce poste. On remarque que les dépenses cumulées de ces trois postes de dépenses représentent plus de 80% du budget des ménages pauvres.

Le poste de transport, aussi bien des pauvres que des non pauvres, voit sa part augmenter sur la période. L'évolution est plus rapide pour les non pauvres. La différence est de trois points en 1996. Les parts des dépenses de santé et d'éducation sont encore faibles. Cependant, elles restent relativement plus importantes chez les non pauvres.

Tableau n° IV-7: Structure des dépenses de consommation des ménages pauvres et non pauvres (Seuil 1\$)

	1991		1994		1996	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Structure des dépenses de consommation (%)						
Alimentation	41.1	58.0	37.5	53.6	40.3	55.5
Habillement	6.0	1.8	9.9	8.7	10.1	8.7
Logement	27.4	27.9	25.8	22.8	22.8	19.2
Equipement	3.5	0.1	5.8	3.0	5.7	3.6
Santé	4.7	2.7	4.0	2.4	2.0	0.9
Transport	3.7	3.9	5.2	3.3	7.2	4.3
Éducation	2.5	0.9	2.7	1.4	1.7	1.1
Hôtel	0.0	0.0	1.2	0.3	2.7	1.7
Loisir	0.7	0.0	1.5	0.9	2.0	0.9
Autres	10.3	4.6	6.4	3.6	5.5	4.2

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

Tableau n° IV-8: Structure des dépenses de consommation des ménages pauvres et non pauvres (Seuil 2\$)

	1991		1994		1996	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Structure des dépenses de consommation (%)						
Alimentation	38.0	53.9	33.9	47.5	37.0	52.9
Habillement	6.7	3.0	9.9	9.9	10.2	9.7
Logement	27.3	27.6	26.4	24.1	23.9	18.7
Equipement	4.3	0.6	6.5	3.9	6.1	4.1
Santé	5.0	3.7	4.4	2.9	2.1	1.4
Transport	3.6	4.0	5.8	3.7	8.0	4.5
Éducation	2.8	1.3	3.1	1.6	1.8	1.2
Hôtel	0.0	0.0	1.4	0.6	2.9	2.1
Loisir	0.8	0.1	1.7	1.1	2.1	1.5
Autres	11.3	5.9	7.1	4.6	5.9	3.8

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

E. Pauvreté, cadre de vie et accès à l'eau

Le cadre de vie et l'accès aux services sociaux de base sont des éléments déterminants dans les conditions de vie des ménages et des communautés. Ainsi, l'accès à l'eau potable et à l'électricité, le type de toilettes, l'accès à la propriété, l'équipement du ménage, etc. sont des indicateurs pertinents de la qualité de vie des ménages.

Le taux d'accès à la propriété des ménages extrêmement pauvres (au seuil de 1\$) est plus important que celui des pauvres au seuil de 2\$. Le taux d'accès à la propriété des pauvres est plus élevé que celui des ménages non pauvres sauf pour le seuil 2 \$ en 1994. Trois pauvres sur cinq disposent d'un logement leur appartenant.³¹

L'accès à l'électricité est une variable discriminante entre pauvres et non pauvres. Le rapport entre les taux d'accès va du simple au double. Les taux sont en constante progression sur la période 1991-1996. Ils sont plus élevés chez les pauvres à 2 \$ que chez les ménages extrêmement pauvres. En 1996, le premier seuil montre qu' environ un ménage pauvre sur deux et quatre ménages non pauvres sur cinq, ont accès à l'électricité tandis que pour le second seuil, environ neuf ménages non pauvres sur dix et deux ménages pauvres sur trois y ont accès.

A Dakar, l'utilisation du gaz et du charbon de bois prédomine. Plus de 80% des ménages pauvres ou non pauvres préparent leurs repas avec ces deux combustibles (cf. Tableau n° IX-1 et Tableau n° IX-2 en Annexe n°2). Entre 1991 et 1996, le pourcentage de ménages dépensant moins de 1\$ par personne et par jour et utilisant le gaz est passé de 18,9% à 41,3%, tandis que le pourcentage relatif au charbon de bois décroît de 78,9% à 44,0% sur la même période. La même tendance est observée chez les ménages se situant au-dessus de ce seuil, les taux se situant entre 49,7% et 66,7% pour le gaz, et 47,0% et 29,5% pour le charbon de bois. Au seuil de 2\$, la situation reste identique à celle décrite ci-dessus avec des proportions plus importantes pour le gaz et moins élevées pour le charbon de bois.

L'absence d'une nomenclature harmonisée pour les trois enquêtes pour ce qui est du type de toilettes dont dispose le ménage rend l'analyse et la comparaison difficiles. Pour simplifier, on retient deux catégories : le raccordement au réseau d'assainissement ou l'absence de raccordement.

L'absence de réseau d'assainissement dans une partie de Dakar empêche l'accès à cette infrastructure. Cet accès reste à un niveau très bas pour les pauvres avec 9,5% au seuil de 1\$ et 19,3% au seuil de 2\$ en 1994. Chez les non pauvres les taux correspondants sont de 38,2% et 49,5% respectivement pour la même année. En conséquence, les toilettes avec fosses septiques restent fortement répandues, le taux minimum étant de 48,5%.

L'équipement des ménages est constitué d'un ensemble de biens qui comprend le téléviseur, le réfrigérateur/congélateur, la cuisinière, le cyclomoteur et la voiture particulière. Ces biens donnent une indication sur l'accès aux loisirs et à l'information d'une part et d'autre part, sur le confort dans le transport et l'électroménager.

Ces biens sont présents quel que soit le niveau de vie à l'exception de la cuisinière et du cyclomoteur qu'on ne retrouve pas chez les pauvres à 1 \$ à Dakar en 1991. Le téléviseur et le réfrigérateur sont plus fréquents chez les non pauvres. En effet, le téléviseur est présent chez un ménage sur deux au seuil de 1 \$ et deux ménages sur trois au seuil de 2 \$ en 1994. Concernant le réfrigérateur, un ménage sur trois et un ménage sur deux en dispose respectivement pour la même période. En ce qui concerne la voiture

³¹ Les résultats obtenus peuvent paraître paradoxaux. On peut penser que les réponses relatives au statut d'occupation du logement sont mal renseignées dans les enquêtes. Un tel résultat peut aussi s'expliquer par le fait que les ménages pauvres sont démunis au point qu'ils ne peuvent pas payer un loyer. Ils seraient donc contraints de vivre de manière excessivement précaire dans des logements situés dans des bidonvilles qu'ils considèrent comme leur appartenant.

particulière, l'usage n'est pas répandu. Les non-pauvres sont à un ménage sur cinq à en posséder une contre trois sur vingt pour les pauvres.

Le téléphone est quasi absent dans les ménages pauvres (aux deux seuils) et le taux d'équipement progresse très lentement. Entre 1991 et 1996, les pauvres de Dakar en dessous de 1\$ ont vu leur taux passer de 0,0% à 2,8%. Les taux chez les pauvres au seuil de 2\$ croissent de 1,2% à 4,8% sur la même période.

Le robinet constitue le principal mode d'accès à l'eau aussi bien des pauvres (81,7% en 1996) que des non pauvres (88,0% en 1996) à Dakar.

Certains services et commodités sont encore inaccessibles aux ménages pauvres. Le premier facteur qui limite l'accès à ces services est le revenu. Toutefois, il subsiste encore des zones à Dakar où aucune possibilité n'est offerte aux populations pour bénéficier de ces services de base. Cela se traduit par un taux d'accès faible chez les non pauvres. C'est le cas par exemple du téléphone.

L'existence de certains programmes comme les "branchements sociaux" qui permet aux familles démunies d'avoir accès à l'eau courante traduit la volonté du gouvernement d'améliorer le cadre de vie des sénégalais.

F. Les déterminants de la pauvreté monétaire

Un modèle logistique³² a été utilisé pour traiter chaque enquête. Il estime donc la probabilité qu'un ménage devienne pauvre.

Tableau n° IV-9: Les déterminants de la pauvreté à Dakar aux seuils de 1 \$ et 2\$.

	SEUIL 1\$			SEUIL 2\$		
	1991	1994	1996	1991	1994	1996
Constante	-3,687***	-2.248***	-2.990***	-1.834***	-0.791**	-1.422***
Composition du ménage						
Nombre d'enfants (0-15 ans)	0,002***	0.236***	0.309***	0.005***	0.274***	0.317***
Nombre d'adultes H. (15-55 ans)	-0,003***	-0.192***	-0.127*	-0.000	-0.060	-0.113***
Nombre d'adultes F. (15-55 ans)	0,002*	-0.031	0.003	0.001**	-0.018	0.043
Nombre de pers. âgées H. (55ans et +)	0,013***	0.228	0.090	0.007***	0.357	0.466*
Nombre de pers. âgées F. (55ans et +)	-0,002	-0.478*	-0.175	-0.001	-0.232	0.288*
Sexe du chef de ménage						
Masculin	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Féminin	-0,147	-0.234	0.041	-0.030	-0.086	-0.378*
Age du chef de ménage						
Jeune (<35 ans)	0,600*	-0.640	-0.361	0.306*	0.301	0.579*
Adulte (35- 55 ans)	0,678**	0.163	-0.412	0.358**	0.498*	0.546*
Personnes âgées (55 ans et +)	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Primaire	-1,003***	-0.142	-0.391	-0.498***	-0.570***	-0.408*
Secondaire et +	-1,377***	-1.048**	-1.161	-1.474***	-1.486***	-1.301***
Groupe socio-économique du chef de ménage						
Indépendant non agricole	0,021	0.035	-0.033	0.203*	0.338*	0.108
Indépendant agric., élevage et pêche	0,677	0.083	0.294	0.810**	0.503	0.525
Cadre supérieur	-6,273	-1.901*	0.688	-1.565***	-0.526	-1.295*
Profession intermédiaire	-6,325	-5.882	-5.641	-0.706***	-1.657***	-0.593
Ouvrier	-0,332	0.098	1.507*	0.199	0.405*	0.914*
Employé	-0,707**	-1.058	-0.126	0.008	-0.205	-0.216
Chômeur + Inactif	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

Sans * : paramètre non significatif à 10%, * : paramètre significatif à 10%, ** : paramètre significatif à 5%
*** : paramètre significatif à 1%.

Les déterminants de la pauvreté monétaire sont analysés en prenant en compte la composition du ménage (nombre d'enfants, nombre d'adultes hommes, nombre d'adultes femmes, nombre de personnes âgées hommes et nombre de personnes âgées femmes) et les caractéristiques du chef de ménage (sexe, âge, niveau d'instruction et groupe socio-économique).

L'existence de nombreux enfants dans le ménage augmente, toutes choses égales par ailleurs le risque pour le ménage d'être pauvre. Effectivement, les données indiquent bien que le logarithme du rapport de probabilités est une fonction croissante du nombre d'enfants. Par contre, ce dernier diminue lorsque

³² Le coefficient, dans le cas d'une variable continue, signifie qu'un accroissement d'une unité du facteur implique une augmentation du log du rapport de la probabilité de l'événement à la probabilité du non-événement. Lorsque les variables sont dichotomiques, le coefficient est interprété par rapport au groupe de référence. On démontre que $\Delta P_i \approx b^* [P_i^*(1-P_i)]$.

le nombre d'hommes adultes s'accroît. On note que ce risque est peu influencé par le sexe du chef de ménage.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, les ménages dont le chef n'est pas instruit semblent plus vulnérables que ceux pour lesquels la personne responsable a au moins atteint le niveau primaire. Le niveau d'instruction du chef de ménage a donc un impact réel sur les conditions de vie des ménages. Toutefois, dans l'extrême pauvreté, le niveau primaire n'a pas d'effet par rapport au manque d'éducation pour les années 1994 et 1996.

Quand on s'intéresse à la variable âge, on constate que le risque d'être atteint par le phénomène de pauvreté diminue lorsqu'on passe des ménages de jeunes (moins de 35 ans) et des adultes (35-55 ans) à ceux dont la personne de référence est une personne âgée. Il faut cependant préciser que ce passage est sans effet dans l'extrême pauvreté pour les ménages des jeunes générations.

Pour les données relatives aux groupes socio-économiques, la catégorie de référence est constituée des sans emploi (chômeur ou inactif). A cet égard, on observe une différence entre les chefs de ménage salariés (cadres supérieurs, cadres moyens et employés des services) et ceux qui occupent un emploi indépendant. Ces derniers sont plus exposés à la pauvreté. Les ouvriers demeurent le groupe le plus vulnérable des salariés.

L'étude de la pauvreté est poursuivie non plus à partir de critères monétaires comme ci-dessus mais par une analyse fondée sur l'accessibilité aux besoins essentiels et sur la pénurie de capacités. L'approche en termes de profil de pauvreté étudie les caractéristiques des ménages touchés par cette « pauvreté d'existence ».

V. Pauvreté d'existence

A. Méthodologie

L'amélioration de la qualité de vie est l'un des objectifs majeurs poursuivis à travers les programmes de développement et la création d'un environnement propice à la santé des populations figure parmi les stratégies identifiées à cet effet (Banque Mondiale, 1990). Ainsi, la pauvreté d'existence est appréhendée à partir de variables reflétant tant le confort de l'habitat que le degré d'exposition aux maladies infectieuses et parasitaires. Celles-ci demeurent l'une des principales causes de morbidité et de mortalité au Sénégal, surtout pendant l'enfance.

Les Enquêtes Démographiques et de Santé EDS-II (1992) et EDS-III (1997) sont les deux principales sources de données utilisées pour l'élaboration du profil de pauvreté d'existence. Ces enquêtes ont été effectuées dans le but de collecter des données permettant de déterminer les niveaux, les tendances et les déterminants de la fécondité, de la nuptialité et de la mortalité des enfants au Sénégal. Elles s'appuient sur un échantillon représentatif tant au niveau national qu'au niveau urbain et rural. Outre la représentativité au niveau national, l'échantillon utilisé dans le cadre de l'EDS-III (1997) est représentatif au niveau de chacune des 10 régions du Sénégal. Les données des EDS-II (1992) et EDS-III (1997) ont été collectées auprès d'un échantillon comprenant respectivement 3735 et 4772 ménages dans lesquels respectivement 6310 et 8593 femmes âgées de 15 à 49 ans et 1134 et 4306 hommes âgés d'au moins 20 ans ont été enquêtés. Un questionnaire ménage, un questionnaire individuel femme et un questionnaire individuel homme ont servi de support à la collecte des données.

Deux principaux objectifs sous-tendent cette étude : d'une part l'élaboration d'un profil de pauvreté d'existence et d'autre part l'analyse des conséquences de la pauvreté sur les stratégies éducatives et sanitaires des ménages. Une des particularités de l'EDS-II réside dans le fait que, contrairement à l'EDS-III, les données collectées au niveau du ménage renseignent sur la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction, la dernière classe fréquentée et les abandons scolaires et ceci, pour tous les

membres du ménage âgés d'au moins 6 ans. Le questionnaire femme de l'EDS-II fournit par ailleurs des données relatives aux conditions de maternité des femmes ayant procréé au cours des cinq dernières années précédant l'enquête (1988-1992) et à la vaccination des enfants âgés de moins de cinq ans. Ainsi, l'étude des déterminants de la pauvreté et des conséquences du phénomène sur les stratégies éducatives et sanitaires des ménages s'inspire essentiellement des données de l'EDS-II. La comparaison des données des EDS-II et EDS-III permet d'appréhender l'évolution de la pauvreté d'existence en milieu urbain. Outre l'analyse bivariable utilisée pour détecter les relations existant entre les différentes variables, l'étude de la pauvreté d'existence repose essentiellement sur le modèle de régression logistique.

La catégorisation des ménages urbains selon leur niveau de pauvreté s'appuie sur quatre variables permettant d'apprécier d'une part le confort du logement à travers l'accès à l'électricité et le principal matériau du plancher et d'autre part le degré d'exposition aux maladies infectieuses et parasitaires à partir du mode d'approvisionnement en eau de boisson et du type de toilettes. La méthode des scores exprimant un manque de bien-être matériel et social (Lollivier et Verger, 1997) a été retenue pour identifier les pauvres par opposition aux non pauvres. Ainsi, un score variant de zéro à un a été attribué aux ménages selon qu'ils ont accès (0) ou non (1) à l'électricité. Le principal matériau du plancher permet d'accorder un score nul lorsque le ménage dispose d'un revêtement en carreaux, moquette ou tapis, égal à l'unité lorsque le plancher est en ciment et égal à deux lorsqu'il est en bois, terre ou bouse. A partir du mode d'approvisionnement en eau de boisson, on distingue trois groupes de ménages selon leur niveau d'accès à l'eau potable. Ceux ayant accès à l'eau courante à partir d'un robinet intérieur (0), d'une borne fontaine ou d'un forage (1) et ceux n'ayant pas accès à l'eau courante (2). Les ménages sont ensuite classés en trois catégories selon leur degré d'exposition au péril fécal. Un score nul est ainsi affecté à ceux disposant d'une chasse personnelle ou en commun, tandis que les ménages ayant une fosse ont un score égal à l'unité et ceux disposant de latrines ou n'ayant pas de toilettes ont un score égal à deux.

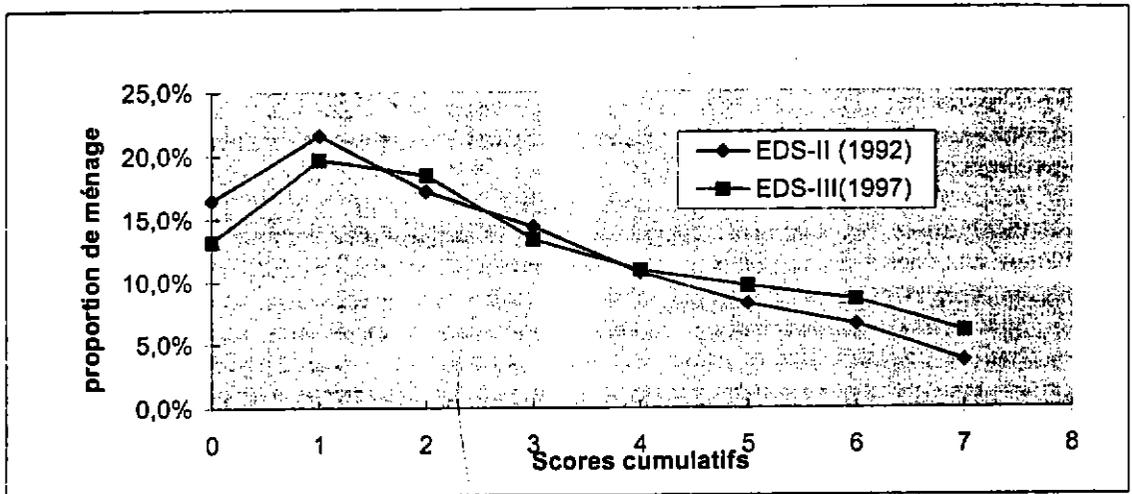
Tableau n° V-1: Conditions de vie des ménages urbains au Sénégal

		1992			1997		
		Ensemble	Dakar	Autres Villes	Ensemble	Dakar	Autres Villes
Électricité							
Oui	(0)	58,8	70,3	44,3	62,2	79,9	53,7
Non	(1)	41,2	29,7	55,7	37,8	20,1	46,3
Plancher							
Carreaux/Moquettes/Tapis	(0)	56,9	70,5	39,8	43,2	63,4	33,5
Ciment	(1)	34,7	28,0	43,0	45,9	36,4	50,6
Bois/Bouse/Terre	(2)	8,4	1,5	17,2	10,9	0,2	15,9
Source eau de boisson							
Robinet intérieur	(0)	54,1	43,2	62,7	55,1	76,8	44,6
Borne fontaine/Forage	(1)	30,1	26,0	33,3	19,9	19,7	20,9
Puits et autres	(2)	15,8	30,8	4,0	25,0	5,5	34,5
Toilettes							
Chasse	(0)	25,5	34,4	14,2	19,9	43,1	8,7
Fosse	(1)	50,0	54,9	43,9	52,7	52,6	52,7
Latrines et autres	(2)	24,5	10,7	41,9	27,5	4,3	38,6

Sources : EDS-II (1992) et EDS-III (1997)

Pour catégoriser les ménages, un score cumulatif représentant les privations auxquelles ils sont confrontés est calculé (Figure n° V-1). Les ménages ayant un score cumulatif supérieur ou égal à quatre sont considérés comme pauvres.

Figure n° V-1: Score cumulatif des ménages urbains selon leurs conditions d'existence



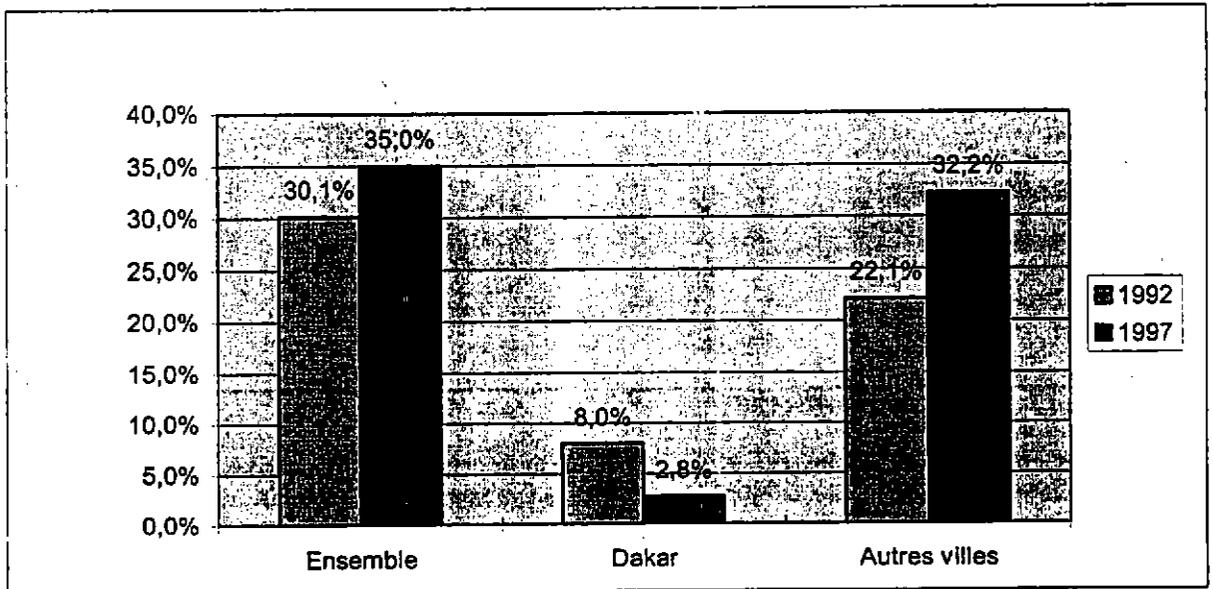
Sources : EDS-II (1992) et EDS-III (1997)

B. Profil de pauvreté d'existence

1. Evolution des conditions de vie

Sur la base de cette méthodologie, on note une **paupérisation croissante en milieu urbain** entre 1992 et 1997 (Figure n° V-2). La proportion de ménages pauvres croît en effet de 30,1% en 1992 à 35% en 1997.

Figure n° V-2: Evolution de la pauvreté des ménages urbains par région de résidence



Sources : EDS-II (1992) et EDS-III (1997)

La paupérisation observée en milieu urbain se traduit par un transfert de la pauvreté de Dakar vers les autres villes du Sénégal, des jeunes générations (chefs de ménage âgés de moins de 50 ans) vers les vieilles générations (chefs de ménage âgés d'au moins 50 ans) et dans une moindre mesure des

ménages dirigés par les hommes vers ceux dirigés par les femmes (Tableau n° IV-2). Cette paupérisation serait non seulement imputable à la dégradation du pouvoir d'achat des consommateurs consécutive à la dévaluation du franc CFA, mais aussi aux problèmes inhérents à la gestion urbaine (accès à un logement décent, à l'eau, à l'électricité, au réseau d'égouts etc.) et à l'insertion professionnelle et résidentielle des jeunes générations.

Même si la pression exercée par la forte croissance urbaine a endommagé les infrastructures disponibles, **Dakar reste relativement privilégié par rapport aux autres villes du Sénégal**. Aussi, la pauvreté d'existence, liée aux conditions de vie affecte-t-elle davantage les ménages des autres villes que ceux de Dakar (Tableau n° V-1). Les ménages des autres villes sont en effet trois fois plus exposés à la pauvreté que ceux de la capitale. Malgré les efforts déployés dans le cadre de la décentralisation, les inégalités entre Dakar et les autres villes se sont renforcées entre 1992 et 1997 (Figure n° V-2). Comparativement à la région Ouest (Dakar et Thiès), le Centre (Louga, Diourbel, Fatick et Kaolack), le Nord-Est (Saint-Louis et Tambacounda) et surtout le Sud (Ziguinchor et Kolda) sont relativement démunis. L'éloignement de la capitale semble donc constituer un handicap.

2. Caractéristiques des ménages pauvres

Avec un taux d'accroissement estimé à 2,7% par an, la population sénégalaise présente une structure démographique essentiellement jeune. Si au niveau national la proportion de jeunes âgés de moins de 15 ans reste relativement stable (47%), elle semble avoir légèrement évolué à la baisse en milieu urbain passant de 44,9% en 1988 à 43,2% en 1992 et 42,6% en 1997. Cette importance de la population à charge génère un rapport de dépendance relativement élevé surtout dans les ménages pauvres. Ce rapport varie de 81% en 1992 à 82% en 1997 dans les ménages non pauvres tandis qu'il est respectivement de 95,3% et 96,2% dans les ménages pauvres. Par ailleurs, la proportion de la population potentiellement active non instruite est de 65,4% dans les ménages pauvres et 39,9% dans les ménages non pauvres. Ceci limite considérablement les possibilités d'insertion professionnelle des pauvres même si le secteur informel affiche un dynamisme certain au Sénégal. Eu égard à l'importance du chômage en milieu urbain (15% selon l'ESAM), **le rapport de dépendance élevé surtout dans les ménages pauvres pourrait induire un transfert de la pauvreté entre les générations.**

Composante essentielle du capital humain, l'éducation améliore la productivité du travail et facilite ainsi l'insertion professionnelle. En ce sens, elle œuvre en faveur de l'atténuation de la pauvreté. Les pauvres ont toutefois un accès limité à l'instruction, 60,1% d'entre eux n'ayant jamais fréquenté l'école. Cette situation au niveau national cache d'importantes disparités non seulement entre Dakar et les autres villes mais aussi, et surtout, entre hommes et femmes. Même si le taux brut de scolarisation est plus élevé à Dakar que dans les autres villes - il varie de 90% à Dakar à 60,9% dans les autres villes en 1999 - c'est à Dakar que les inégalités d'accès à l'instruction entre pauvres et non pauvres sont plus marquées. La proportion de pauvres évoluant en marge de l'école y est de 63,7% contre 57,9% dans les autres villes. Malgré les progrès enregistrés dans le domaine de la scolarisation des filles, d'importantes inégalités d'accès à l'instruction selon le genre subsistent au Sénégal. En effet, dans les ménages pauvres 68,4% des femmes et 50,8% des hommes sont privés de leur droit à l'instruction. Cette marginalisation des femmes réduit considérablement leur capacité à s'investir dans l'effort de développement.

Sur la période allant de 1992 à 1997, la taille des ménages pauvres est restée stable (8,2 en 1992 et 8,1 en 1997); en revanche, celle des ménages non pauvres s'est accrue (8,4 en 1992 et 9,1 en 1997). Les difficultés rencontrées par les jeunes générations pour constituer leur propre ménage seraient à la base de cet accroissement de la taille des ménages (Antoine et al., 1997). Cette situation génère une densification de l'occupation du logement surtout dans les ménages pauvres de Dakar dont la plupart (60,5%) abritent plus de 3 personnes par chambre en 1997.

Ainsi, des couches de plus en plus importantes de la population urbaine sont confrontées à des conditions de vie précaires. La proportion d'individus touchés par la pauvreté d'existence varie en effet de 26,9% en 1992 à 32,4% en 1997. Les femmes semblent constituer l'un des groupes les plus vulnérables. Pourtant, dans leur rôle de mère et d'épouse, elles assurent la gestion de la santé familiale, de l'éducation des enfants et du bien-être familial. Le rapport de masculinité³³ dans les ménages pauvres est en effet de 92% en 1992 et 95% en 1997. Cette féminisation de la pauvreté est d'autant plus importante qu'elle concerne surtout la population potentiellement active (âgée de 15 à 64 ans). Le rapport de masculinité dans ce groupe d'âge est de 91% pour les ménages pauvres en 1992 et 89% en 1997.

Tableau n° V-2: Evolution des caractéristiques des ménages urbains touchés par la pauvreté d'existence³⁴

	EDS-II (1992)			EDS-III (1997)		
	Ensemble	Dakar	Autres Villes	Ensemble	Dakar	Autres Villes
Sexe du chef de ménage						
Masculin	74.3%	70.6%	75.6%	73.4%	81.4%	72.8%
Féminin	25.7%	29.4%	24.4%	26.6%	18.6%	27.2%
Age du chef de ménage						
Moins de 40 ans	30.6%	42.4%	26.3%	18.7%	9.5%	19.1%
40-49 ans	23.1%	22.0%	23.5%	23.8%	7.1%	23.7%
50-59 ans	20.7%	21.2%	20.5%	26.1%	13.1%	25.7%
60 ans et +	25.6%	14.4%	29.7%	31.4%	10.9%	31.5%
Niveau d'instruction du chef						
Aucun	78.1%	79.5%	77.5%	---	---	---
Primaire	15.4%	17.1%	14.8%			
Secondaire et +	6.6%	3.4%	7.7%			
% Pauvres	30.1%	26.6%	73.4%	35%	7.9%	92.1%

Sources : EDS-II (1992) et EDS-III (1997)

C. Déterminants de la pauvreté d'existence

L'étude des déterminants de la pauvreté d'existence laisse entrevoir que si les ménages dirigés par des femmes sont plus exposés à la pauvreté, c'est en partie parce qu'elles ont un faible accès à l'instruction comparativement aux hommes. Toutes choses étant égales par ailleurs, il n'apparaît pas de différences significatives entre les risques d'exposition à la pauvreté des chefs de ménages âgés de 40 à 59 ans par rapport à ceux âgés de 60 ans et plus. Par contre, les jeunes générations (chefs de ménages âgés de moins de 40 ans) semblent plus vulnérables que leurs aînés (âgés de 60 ans et plus). Elles sont en effet deux fois plus exposés à la pauvreté que ceux-ci. Cette situation relève en partie des difficultés d'insertion économique auxquelles sont confrontées les jeunes générations.

En outre, le manque d'instruction du chef de ménage accroît considérablement la probabilité pour un ménage d'être pauvre. Comparés aux ménages dont le chef a au moins un niveau d'instruction secondaire, ceux dirigés par un chef ayant un niveau d'instruction primaire sont 4 fois plus exposés à la pauvreté. Les chefs de ménage non instruits ont un risque de voir leur ménage sombrer dans la pauvreté 8 fois plus important que leurs homologues ayant au moins un niveau d'instruction secondaire. L'importance de l'instruction dans la réduction de la pauvreté tient au fait qu'il est le facteur dominant de l'insertion économique au Sénégal (Antoine et al., 1998). L'investissement dans l'instruction semble ainsi constituer une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté. La vulnérabilité des ménages et de ses membres seraient donc déterminées par la région de résidence, le sexe, l'âge et le niveau d'instruction du chef de ménage.

³³ Le rapport de masculinité est calculé en rapportant l'effectif d'hommes à celui des femmes dans une population donnée.

³⁴ L'EDS-III ne renseigne pas sur le niveau d'instruction des membres du ménage ni sur celui le chef de ménage.

Tableau n° V-3: Déterminants de la pauvreté d'existence.

Variables	Pauvreté d'existence	Pauvreté d'existence
% paires concordantes	74%	78%
Sexe du chef de ménage		
Féminin	1,286*	NS
Masculin	Référence	Référence
Âge du CM		
Moins de 40 ans	NS	1,851***
40-49 ans	NS	NS
50-59 ans	NS	NS
60 ans et plus	Référence	Référence
Niveau d'instruction du CM	-----	
Aucun		7,694***
Primaire		3,752***
Secondaire et plus		Référence
Région de résidence		
Autres villes	2,850***	3,191***
Dakar	Référence	Référence
Zone géographique		
Centre	2,013***	1,730***
Nord-est	2,001***	2,005***
Sud	11,684***	15,375***
Ouest	Référence	Référence
Khi²	314,590***	330.300***

Sources : EDS-II (1992) et EDS-III (1997)

Notes :

NS = différences non significatives par rapport à la modalité de référence.

* = différences significatives par rapport à la modalité de référence au seuil de 10%.

** = différences significatives par rapport à la modalité de référence au seuil de 5%.

*** = différences significatives par rapport à la modalité de référence au seuil de 1%.

Les coefficients introduits dans le tableau représentent l'exponentielle du coefficient β

En somme, les citoyens pauvres se distinguent donc par des conditions de logement précaires en général et vivent dans une grande promiscuité pouvant avoir des incidences non seulement sur leur santé mais aussi sur la salubrité du cadre de vie et leurs comportements. A ces privations s'ajoutent un faible accès à l'instruction et des inégalités marquées entre Dakar et les autres villes, entre pauvres et non pauvres surtout à Dakar et entre hommes et femmes. Quelles incidences cette précarité des conditions de vie des populations peut-elle avoir sur la scolarisation des enfants et la santé de la mère et de l'enfant ?

D. Conséquences de la pauvreté sur les stratégies éducatives

Il est établi qu'un système éducatif accessible au plus grand nombre, complet et moderne est le moyen le plus efficace pour promouvoir le développement humain durable (Jacquemot et Raffinot, 1993). En dépit des efforts considérables accomplis dans le domaine de la scolarisation, le manque d'instruction touche aujourd'hui encore des couches relativement importantes de la population sénégalaise. Ceci justifie l'importance accordée à l'éducation de base dans la politique éducative nationale. La généralisation de l'enseignement primaire et l'amélioration progressive de sa qualité figurent en effet parmi les objectifs prioritaires du Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation.

Le taux brut de scolarisation - qui renseigne sur le rapport entre la population scolarisée dans l'enseignement élémentaire quel que soit l'âge et la population scolarisable âgée de 7 à 12 ans - s'établit à 62,2 % dans les ménages pauvres contre 83,3% dans les ménages non pauvres. Le taux net de scolarisation - qui rend compte de la proportion de la population scolarisable dans l'enseignement

élémentaire effectivement scolarisée dans ce cycle - varie de 50,9% dans les ménages pauvres à 69,5% dans les ménages non pauvres.

Tableau n° V-4: Déterminants de la scolarisation des enfants et de la déperdition scolaire.

Variables	Scolarisation	Déperdition scolaire
% paires concordantes	74%	84%
Sexe de l'enfant		
Féminin	0,576***	1,534***
Masculin	Référence	Référence
Statut familial de l'enfant		
Enfants du CM	1,571***	NS
Autres enfants	Référence	Référence
Sexe du CM		
Féminin	1,291***	NS
Masculin	Référence	Référence
Niveau d'instruction du CM		
Aucun	0,216***	2,617***
Primaire	0,699**	2,118***
Secondaire et plus	Référence	Référence
Statut économique du ménage		
Pauvre	0,358***	1,319*
Non pauvre	Référence	Référence
Région de résidence		
Autres villes	NS	0,629**
Dakar	Référence	Référence
Zone géographique		
Centre	NS	NS
Nord-est	NS	1,803**
Sud	2,740***	0,472**
Ouest	Référence	Référence
Chi ²	420,633***	70,603***

Sources : EDS-II (1992) et EDS-III (1997)

Il apparaît ainsi que même en milieu urbain, les enfants âgés de 7 à 15 ans qui représentent près du quart de la population des ménages sont faiblement scolarisés. 28% d'entre eux grandissent en marge de l'école et parmi ceux dont le droit à l'instruction est garanti. 16% ont abandonné l'école. Il ressort de l'étude des déterminants de la scolarisation et de la déperdition scolaire que, toutes choses étant égales par ailleurs, la pauvreté réduit considérablement l'efficacité du système scolaire. La probabilité pour un enfant pauvre d'être scolarisé est de 64% inférieure à celle d'un enfant issu d'un ménage non pauvre. Appréhendée à partir des abandons scolaires, la déperdition scolaire témoigne de l'ampleur des inégalités entre pauvres et non pauvres dans l'acquisition des connaissances. La propension des enfants pauvres à abandonner le système scolaire dans l'enseignement élémentaire est en effet supérieure de 32% à celle des enfants non pauvres.

Tout comme il accroît la vulnérabilité des individus, le faible niveau d'instruction du chef de ménage constitue une entrave tant pour la scolarisation des enfants que pour leur réussite scolaire. D'un chef de ménage doté au moins d'un niveau d'instruction secondaire à celui n'ayant aucun niveau d'instruction, la probabilité pour un enfant d'être instruit baisse de 78% et le taux de déperdition scolaire varie dans un rapport de 1 à 3. **Le manque d'instruction du chef de ménage créerait donc des conditions favorables à la persistance de " l'ignorance " et de la pauvreté.**

Les femmes se révèlent comme étant des gestionnaires compétentes de l'avenir des enfants. En effet, comparées aux hommes chefs de ménage, les femmes chefs de ménage scolarisent mieux les enfants. La probabilité pour un enfant d'être instruit augmente de 59% dans les ménages dirigés par des femmes par rapport à ceux dirigés par les hommes. Pourtant, les filles ont non seulement un faible

accès à l'instruction mais aussi un niveau élevé de déperdition scolaire. D'un garçon à une fille, la probabilité d'être instruit baisse de 42% et le taux d'abandon scolaire augmente de 53%.

Le statut familial de l'enfant figure par ailleurs parmi les variables pouvant expliquer le différentiel de scolarisation. Les enfants du chef de ménage semblent bénéficier de meilleures conditions de scolarisation. Ils présentent une probabilité d'être instruit dépassant de 57% celle des autres enfants. Or, la crise économique, en même temps qu'elle a favorisé l'augmentation de la taille des ménages, a œuvré en faveur de l'accroissement de la proportion d'enfants « accueillis » âgés de 7 à 15 ans (enfants confiés, petits fils, neveux, etc.) dans les ménages. Cette proportion varie en effet de 38,3% en 1992 à 40,7% en 1997.

Toutes choses étant égales par ailleurs, il n'apparaît pas de différences significatives entre Dakar et les autres villes du Sénégal en matière de scolarisation des enfants. Toutefois, le taux d'abandon scolaire semble plus élevé à Dakar que dans les autres villes. La probabilité d'abandonner le système scolaire pour un enfant résidant dans les autres villes est de 37% inférieure à celle d'un enfant résidant à Dakar. Cette situation serait-elle imputable aux possibilités d'insertion précoce des enfants dans le secteur informel à Dakar ?

Avec un taux brut de scolarisation dans l'enseignement élémentaire évalué à 65,5% en 1999, les populations sénégalaises demeurent faiblement scolarisées par rapport à la moyenne africaine qui s'établit à 75%. L'étude des conséquences de la pauvreté sur les stratégies éducatives des ménages semble renforcer l'argument selon lequel l'investissement dans l'instruction constitue une stratégie efficace en matière de lutte contre la pauvreté. Paradoxalement, le Sud (Ziguinchor, Kolda) qui constitue la région présentant les taux de scolarisation les plus élevés et les taux d'abandon scolaire les plus faibles apparaît comme étant l'une des zones les plus démunies du Sénégal. L'insécurité qui sévit dans cette région serait-elle à la base de cette situation ?

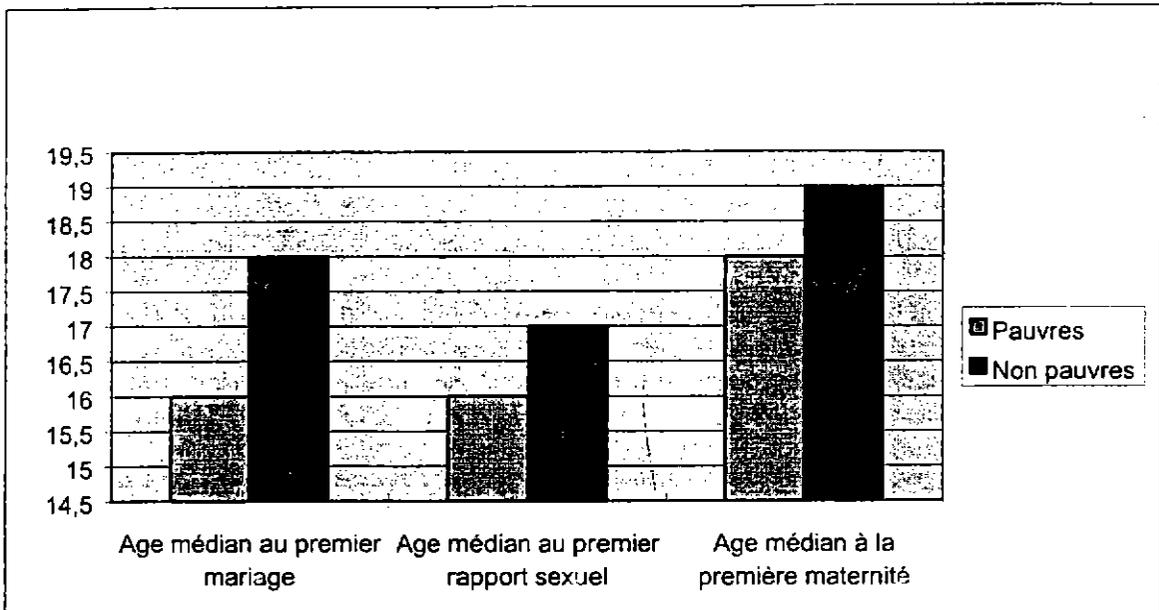
En outre, " *éduquer une fille, c'est éduquer une nation* ". Pourtant, quel que soit leur statut économique, les ménages urbains investissent davantage dans la scolarisation des garçons que dans celle des filles. **Cette pratique discriminatoire réduit la capacité des femmes à participer à l'effort de développement et contribue par conséquent à la féminisation et à la persistance de la pauvreté.** Si l'enseignement élémentaire contribue à l'acquisition de compétences essentielles permettant à l'enfant de faire face, de façon pratique et efficace, aux défis de la vie moderne (UNICEF, 1999), sa rentabilité reste liée aux conditions de survie des enfants.

E. Conséquences de la pauvreté sur la santé de la mère et de l'enfant

L'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant figure parmi les objectifs prioritaires de la politique nationale de population. Les femmes sénégalaises en âge de procréer (15-49 ans) et les enfants restent toutefois soumis à des conditions de santé précaires. Sur 100.000 femmes qui mettent au monde un enfant au Sénégal, 510 meurent (EDS-II, 1992) et sur 1000 nouveau-nés, 68 décèdent avant l'âge d'un an et 139 avant l'âge de cinq ans (EDS-III, 1997).

En outre, même en milieu urbain, les femmes sénégalaises se distinguent par une nuptialité et une fécondité précoces, surtout dans les ménages pauvres. L'âge médian au premier mariage est de 16 ans dans les ménages pauvres et 18 ans dans les ménages non pauvres tandis que les âges médians au premier rapport sexuel et à la première naissance varient respectivement de 16 ans et 18 ans dans les ménages pauvres à 17 ans et 19 ans dans les ménages non pauvres.

Figure n° V-3: Variation des âges médians au premier mariage, au premier rapport sexuel et à la première maternité selon le statut du ménage



Sources : EDS-II (1992) et EDS-III (1997)

Cette entrée en vie féconde précoce est cependant associée à une faible pratique contraceptive, surtout dans les ménages pauvres. Le taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes au moment de l'enquête varie de 11,1% dans les autres villes à 13,6% à Dakar et de 5,3% dans les ménages pauvres à 15,8% dans les ménages non pauvres. Ces différences entre pauvres et non pauvres relativement à la pratique contraceptive moderne sont plus importantes dans les autres villes qu'à Dakar. Le taux de prévalence contraceptive moderne varie en effet de 4,1% à 18,7% dans les ménages pauvres et non pauvres des autres villes tandis qu'il est de 8,3% et 14,6% dans les ménages pauvres et non pauvres de Dakar. Les conséquences d'une telle situation sur la santé des populations et, au-delà, sur la qualité de la vie justifient l'élargissement de la problématique de la pauvreté au domaine de la santé reproductive.

La méthode des scores a été utilisée pour caractériser les femmes selon la qualité de leurs conditions de maternité. Pour établir cette typologie, 6 variables liées à la surveillance prénatale et à l'accouchement ont été utilisées. Il s'agit du nombre de vaccins antitétaniques reçus pendant la grossesse, du nombre de visites prénatales, de l'âge de la grossesse à la première consultation, du type de personnel intervenant pour la consultation prénatale, du lieu d'accouchement et du type d'assistance à l'accouchement. Les normes définies par l'Organisation Mondiale de la Santé servent de référence pour cette catégorisation.

Les consultations prénatales aident non seulement au dépistage des grossesses à risque mais aussi à la lutte contre des maladies infantiles à forte létalité telles que le tétanos néonatal. Ainsi, les femmes ayant été immunisées contre le tétanos, autrement dit celles ayant reçu au moins deux vaccins antitétaniques au cours de leur grossesse, bénéficient d'un score nul. En revanche, celles ayant reçu un vaccin et celles n'ayant reçu aucun vaccin ont respectivement un score égal à un et deux. Les femmes qui, conformément aux recommandations de l'OMS, ont effectué au moins quatre consultations prénatales ont un score nul, tandis qu'un score variant de un à deux est respectivement attribué à celles ayant bénéficié de deux à trois visites prénatales et de moins de deux visites prénatales. La catégorisation des femmes fait aussi référence à l'âge de la grossesse à la première consultation prénatale. Ainsi, les femmes ayant effectué leur première consultation prénatale au cours du premier trimestre de la grossesse bénéficient d'un score nul. Par contre, celles l'ayant fait au cours du

deuxième et du troisième trimestre ont respectivement un score égal à un et deux. Le type de personnel intervenant pour la consultation prénatale permet d'attribuer un score nul ou égal à l'unité selon qu'il s'agit d'un personnel médical ou non. Une méthode analogue est utilisée pour le type d'assistance à l'accouchement : personnel médical (0), non médical (1). Les scores affectés aux femmes selon leur lieu d'accouchement varient de zéro à un selon qu'il s'agit d'une structure médicale ou non.

Figure n° V-4: Conséquences de la pauvreté sur les conditions de maternité des femmes en milieu urbain

		Ensemble	Pauvres	Non pauvres
Vaccination antitétanique				
2 et plus	(0)	68,8	62,2	71,7
1	(1)	20,6	25,4	18,5
aucun	(2)	10,6	12,4	9,8
Nombre consultations prénatales				
4 et plus	(0)	20,9	13,7	24,1
2 à 3	(1)	76,8	81,7	74,6
moins de 2	(2)	2,3	4,6	1,3
Âge grossesse à la 1^{ère} visite				
Avant 4 mois	(0)	60,3	49,3	65,2
4 à 6 mois	(1)	30,1	33,0	28,8
7 mois et +	(2)	9,6	17,7	6,1
Personnel assurant la Consultation				
Médical	(0)	95,5	93,2	96,5
autre	(1)	4,5	6,8	3,5
Lieu d'accouchement				
Structures médicales	(0)	57,0	49,0	60,5
Autres	(1)	43,0	51,0	39,5
Assistance à l'accouchement				
Médicale	(0)	87,9	77,7	92,4
Autre	(1)	12,1	22,3	7,6
Conditions de maternité à risque				
		35,4	49,0	27,4

Sources : EDS-II (1992) et EDS-III (1997)

Les femmes confrontées à plus de 2 privations, c'est-à-dire celles ayant un score cumulatif supérieur ou égal à 3 sont considérées comme étant soumises à une maternité à risque. Ces risques sont d'autant plus importants qu'ils affectent aussi bien la santé de la mère que les conditions de survie des enfants. En dépit des efforts considérables réalisés dans le domaine de l'élargissement de l'offre de santé, le droit à la santé de 35,4% des femmes sénégalaises en âge de procréer n'est pas garanti. La proportion de femmes soumises à des conditions de maternité précaires varie de 49% dans les ménages pauvres à 27% dans les ménages non pauvres et de 31% à Dakar à 41% dans les autres villes du Sénégal.

Toutes choses étant égales par ailleurs, ces conditions de maternité à risque pour la mère et pour l'enfant s'expliqueraient en grande partie par le statut économique du ménage et le faible accès des femmes à l'instruction (cf. Tableau n° V-5). La pauvreté accroît davantage que le manque d'instruction le risque pour une femme en âge de procréer d'avoir un faible accès aux soins de santé reproductive. Les femmes pauvres tout comme celles non instruites sont en effet deux fois plus exposées à des conditions de maternité précaires que leurs homologues non pauvres ou dotées au moins d'un niveau d'instruction secondaire. En outre, si les femmes ayant un niveau d'instruction primaire ou celles vivant dans les autres villes ou encore celles du Nord-Est sont plus défavorisées en matière d'accès aux soins de santé reproductive, c'est parce qu'elles sont davantage confrontées à des conditions de vie précaires comparativement aux femmes ayant au moins un niveau d'instruction secondaire, aux dakaroises ou encore aux femmes de l'Ouest.

L'une des stratégies développées dans le cadre de la lutte contre la mortalité des enfants est la vaccination des enfants contre les principales maladies de l'enfance. Les efforts réalisés dans le cadre du programme élargi de vaccination (PEV) ont réduit la proportion d'enfants n'ayant reçu aucun vaccin à 12%. Ce ratio s'établit à 16,5% dans les ménages pauvres et 9,9% dans les ménages non pauvres. S'il n'existe pas de différences significatives entre la proportion d'enfants non vaccinés dans

les ménages pauvres (13,3%) et non pauvres (10%) de Dakar, dans les autres villes 17,8% des enfants pauvres contre 9,7% des enfants non pauvres âgés de moins de cinq ans n'ont reçu aucun vaccin.

Par ailleurs, quel que soit le statut économique du ménage dans lequel elles vivent, les femmes ayant un bon comportement sanitaire pendant leur grossesse garantissent à leurs enfants une meilleure santé. Pour un groupe de femmes partageant des conditions de vie identiques, le fait d'adopter ou non un comportement sanitaire favorable à la survie de la mère et de l'enfant fait varier la proportion d'enfants n'ayant reçu aucun vaccin de 9,3% à 17,1%. C'est dire donc qu'indépendamment du statut économique du ménage dans lequel elles vivent, les femmes bénéficiant de bonnes conditions de maternité seraient des gestionnaires compétentes de la santé des enfants.

Tableau n° V-5: Déterminants des conditions de maternité des femmes en âge de procréer

Variables	Conditions de maternité	
	1992	1997
% paires concordantes	65%	66%
Niveau d'instruction de la femme		
Aucun	2,596***	2,304***
Primaire	1,723***	NS
Secondaire et plus	Référence	Référence
Statut économique du ménage	----	
Pauvre		2,248***
Non pauvre		Référence
Région de résidence		
Autres villes	1,477***	1,258***
Dakar	Référence	Référence
Zone géographique		
Centre	NS	NS
Nord-est	1,478*	NS
Sud	NS	NS
Ouest	Référence	Référence
Khi ²	71,952***	46,011***

Sources : EDS-II (1992) et EDS-III (1997)

La pauvreté apparaît ainsi comme une entrave à l'amélioration des conditions de survie des enfants. L'état nutritionnel qui est un des déterminants majeurs de la morbidité et de la mortalité des enfants est gravement affecté par la pauvreté. La malnutrition sous toutes ses formes touche davantage les enfants issus des ménages pauvres comparativement à ceux des ménages non pauvres. La proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale, de retard de croissance et d'émaciation varie respectivement de 20,2%, 25,5% et 10,3% dans les ménages pauvres à 9,5%, 10,1% et 6,1% dans les ménages non pauvres.

Si le Sénégal, à l'instar de la communauté internationale, a ratifié la convention relative aux droits de l'enfant, les conditions de vie des enfants pauvres n'en demeurent pas moins défavorables à leur survie et leur développement. La faible couverture vaccinale et le taux élevé de malnutrition concourent à l'affaiblissement des mécanismes immunitaires des enfants pour les exposer à des risques élevés de morbidité et de mortalité. S'il est établi que la pauvreté d'existence expose les individus à un faible accès aux services sociaux de base, le faible pouvoir d'achat des ménages serait-il à la base de cette situation?

VI. Pauvreté monétaire et pauvreté d'existence: quelle relation?

L'application de la méthodologie retenue pour appréhender la pauvreté d'existence aux données de l'ESAM (1994) permet d'une part de cerner les corrélations existantes entre la pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire et d'autre part d'identifier les couches urbaines les plus vulnérables, c'est-à-dire celles combinant les différentes formes de pauvreté.

Il ressort de l'analyse des interrelations entre les différentes composantes de la pauvreté qu'une corrélation significative existe entre la pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence. Evalué à 36% dans l'ensemble, le coefficient de corrélation entre ces deux formes de pauvreté atteint 35% dans les autres villes et 22% à Dakar pour un seuil de pauvreté monétaire fixé à un dollar par jour. Cette association entre la pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence semble contribuer à la constitution d'un noyau dur de pauvreté. En effet, 70% des ménages ayant une consommation journalière inférieure à un dollar sont soumis à des conditions de vie précaires. Cette proportion de ménages soumis tant à la pauvreté monétaire qu'à la pauvreté d'existence s'établit à 49% à Dakar et 78% dans les autres villes. L'étude de la corrélation entre la pauvreté monétaire et non monétaire met en exergue le déséquilibre existant entre Dakar et les autres villes du Sénégal. En dépit de leur faible pouvoir économique, 51% des ménages de Dakar touchés par la pauvreté monétaire échappent à la pauvreté d'existence tandis que ce ratio est de 37% dans les autres villes. On peut en déduire que, quel que soit leur pouvoir économique, les ménages de Dakar sont plus enclins à bénéficier de conditions de vie favorables à leur santé et à leur survie de façon générale que ceux des autres villes.

Tableau n° VI-1 : Répartition des ménages combinant la pauvreté monétaire et non monétaire par région de résidence

	Seuil de pauvreté monétaire 1\$	Seuil de pauvreté monétaire 2\$
Ensemble	69.9%	50.3%
Dakar	49.2%	34.5%
Autres Villes	78.1%	63.0%

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996. EDS-II (1992) et EDS-III (1997)

Tableau n° VI-2: Répartition des ménages pauvres du point de vue monétaire mais non pauvres du point de vue non monétaire

	Seuil de pauvreté monétaire 1\$	Seuil de pauvreté monétaire 2\$
Ensemble	30.1%	49.7%
Dakar	50.8%	65.5%
Autres Villes	21.9%	37.0%

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996. EDS-II (1992) et EDS-III (1997)

Tableau n° VI-3: Coefficients de corrélation entre la pauvreté monétaire et non monétaire

	Ensemble	Dakar	Autres villes
Seuil de pauvreté monétaire 1\$	36.0%	22.0%	35.1%
Seuil de pauvreté monétaire 2\$	36.3%	27.9%	33.2%

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996. EDS-II (1992) et EDS-III (1997)

Notes : Tous les coefficients de corrélation sont significatifs au seuil de 1%.

En somme, il apparaît qu'en milieu urbain la pauvreté favorise la marginalisation. Sur dix ménages présentant l'une quelconque des formes de pauvreté (monétaire ou non monétaire), sept se distinguent tant par leur faible pouvoir économique que par les conditions de vie précaires auxquelles ils sont confrontés. Cette précarité des conditions de vie se traduit par un faible accès à l'eau potable, un taux élevé d'exposition aux maladies infectieuses et parasitaires, des conditions de maternité à risque pour les femmes en âge de procréer, une faible scolarisation des enfants, un taux élevé de déperdition scolaire et de malnutrition et une faible couverture vaccinale. Les enfants qui constituent l'un des groupes les plus vulnérables, surtout dans les ménages pauvres, sont ainsi soumis à des conditions de vie peu favorables à leur survie et leur développement. Cette situation qui semble favorable à la persistance de la pauvreté contribuerait à entretenir le cercle vicieux de l'ignorance, de la misère et de la maladie.

CONCLUSION

Classé parmi les pays à faibles niveaux de développement humain, le Sénégal abrite une proportion importante de pauvres. La crise économique et ses effets induits sur les investissements publics, le marché du travail et le pouvoir d'achat des consommateurs ont contribué à la dégradation des conditions de vie des populations en milieu urbain. Ainsi, la pauvreté affecte des couches grandissantes de la population urbaine. La proportion de ménages disposant d'un revenu monétaire inférieur à 1\$ par personne et jour croît en effet de 6,6% à 12,9% à Dakar entre 1991 et 1996. Près de la moitié de la population de la capitale vit avec moins de 2 \$ par jour et par personne en 1991 et en 1996 après un taux record de 57.8% de pauvres en 1994.

L'incidence de la pauvreté monétaire est moindre dans les ménages dirigés par les femmes comparativement à ceux de leurs homologues masculins. La pauvreté touche davantage les ménages tenus par les vieilles générations, les paysans, les sans emploi (chômeurs et inactifs), les travailleurs du secteur informel et les personnes non instruites comparativement aux jeunes générations, aux salariés et aux personnes instruites. Les écarts sont stables sur la période. On remarque cependant que les ménages des cadres supérieurs et moyens ont commencé à subir le phénomène de pauvreté à partir de 1994, année de la dévaluation du franc CFA. Pour ces catégories de ménages et les autres, il est probable qu'ils connaissent une amélioration des conditions de vie après 1996 où l'économie a connu des taux de croissance de 5% par an.

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel, elle comporte des aspects tant monétaire que non monétaire. La pauvreté monétaire se traduit par un faible accès aux services sociaux de base. Elle engendre des privations de nature à affecter non seulement le pouvoir d'achat des ménages mais aussi leurs conditions d'existence. Appréhendée à partir des Enquêtes Démographiques et de Santé, la pauvreté d'existence ou pauvreté non monétaire affecte dans une proportion relativement importante les ménages urbains. La proportion de ménages confrontés à des conditions de vie précaires s'établit en effet à 30% en 1992 et 35% en 1997. Les populations urbaines affectées par la pauvreté d'existence cumulent des privations, allant des conditions de logement précaires à un taux élevé d'exposition aux maladies infectieuses et parasitaires et à un faible accès à l'instruction, à une alimentation saine et équilibrée et aux soins de santé. Cette vulnérabilité des pauvres pourrait créer des conditions favorables à la persistance de la pauvreté et au-delà, accentuer la marginalisation des couches défavorisées en milieu urbain.

L'association entre la pauvreté monétaire et non monétaire met en exergue la vulnérabilité des pauvres en milieu urbain qui, pour la plupart (70%) cumulent tant des privations liées à un faible pouvoir d'achat qu'à des conditions de vie précaires. Or, les ménages pauvres présentent une demande potentielle d'éducation et de santé relativement importante. Les enfants appartenant à ces ménages se distinguent par un faible accès à l'instruction et aux soins de santé, un taux élevé de déperdition scolaire et de malnutrition. Ces nombreuses privations auxquelles ils sont confrontés pourraient contribuer à une transmission de la pauvreté entre les générations.

L'instruction est l'un des déterminants majeurs de la pauvreté tant sous sa forme monétaire que non monétaire. Or, quel que soit leur statut économique, les ménages investissent davantage dans l'instruction des garçons que dans celle des filles. Cela réduit considérablement la capacité des femmes à participer à l'effort de développement pour en faire des gestionnaires de la pauvreté. Par ailleurs, si les autres villes présentent un niveau plus élevé de pauvreté d'existence, c'est à Dakar que les pauvres sont davantage marginalisés, notamment en matière de scolarisation.

En réduisant les possibilités d'insertion économique des jeunes et des femmes, la pauvreté accroît leur vulnérabilité. L'accès à l'instruction contribue à l'atténuation de la pauvreté, à l'amélioration durable de la qualité du capital humain et au-delà à la maîtrise de la croissance démographique.

Si les mesures d'ajustement structurel ont permis d'enregistrer des résultats satisfaisants au niveau macro-économique, la dimension sociale de ces programmes mérite d'être revue.

VII. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Antoine P., Piché V. (1998) *L'insertion à Dakar et à Bamako : une comparaison des itinéraires* in Antoine P., Ouédraogo., Piché V. (eds) *Trois générations de citoyens au Sahel : trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako* L'Harmattan, PP 11-39.
- Antoine P., Piché V. (1998) *L'insertion urbaine : implications théoriques et politiques* in Antoine P., Ouédraogo D., Piché V. (eds) *Trois générations de citoyens au Sahel : trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, L'Harmattan, PP 11-39.
- Banque Mondiale, (1990), *La pauvreté* in *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington, 287p.
- Banque Mondiale, (1994), *Pour une meilleure santé en Afrique*, Washington, 238 p.
- Banque Mondiale, (1995), *Sénégal, Evaluation des Conditions de Vie*, volumes I et II Rapport n° 12517-AL, Département de l'Afrique de l'Ouest.
- Bellido, N.P., Jano, M.D, Lopez Ortega, F.J., Martin-Guzman, M.P. and Toledo, M.I, (1998), *The measurement and analysis of poverty and inequality: an application to Spanish conurbations* in *International Statistical Review*, volume 66, Number 1, pp. 84-115.
- Berg Elliot and Associates (1990): *Ajustement ajourné : Réforme de la politique économique du Sénégal dans les années 80*, Document résumé par l'USAID Dakar, 63p.
- Berg E. et al, *L'Aide au développement du Secteur Privé au Sénégal : Considérations stratégiques*, DAI/USAID, Washington, 1997
- Berthélémy J-C, Seck A. et Vourc'h A., *La croissance au Sénégal, un pari perdu?*, Centre de développement de l'OCDE, Paris 1996.
- Chouteau P., *Évolution Macro-économique du Sénégal et perspectives à moyen terme*, Agence française de développement, Paris 1998.
- DHS, *Enquête Démographique et de Santé* (I - 1986, II - 1992, III - 1997)
- Direction de la Prévision et de la Statistique, (1993), *Dimensions sociales de l'ajustement structurel, Enquête sur les priorités : résultats préliminaires*, Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, 120 p.
- Direction de la Prévision et de la Statistique, (1997), *Enquête Sénégalaise auprès des ménages ESAM, Rapport de synthèse*, Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, 177 p.
- Direction de la Planification et Direction de la Prévision et de la Statistique, (1997), *Un Profil de Pauvreté au Sénégal*, 44p.
- Durufié, Gilles, *Le Sénégal peut-il sortir de la crise?*, Éditions Karthala, Paris 1994.
- Fréroy A-M. et al, *Les grandes villes d'Afrique*, Ellipses, Paris 1999.
- FMI, *Sénégal : Mémoire sur les politiques économiques et financières pour l'année 1998*, (1998)
- , *Senegal : Enhanced Structural Adjustment Facility Economic and Financial Policy Framework Paper (1999-2001)*, Washington, 1999.
- , *Senegal, Statistical Appendix*, IMF Staff Report N°99/5, Washington, 1999.

Herpin N., Verger D. (1997), *La pauvreté une et multiple* in Economie et Statistique N° 308-309-310, INSEE, pp. 3-22.

Jacquemot Pierre, Raffinot Marc (1993), *La nouvelle politique économique en Afrique*, EDICEF/AUPELF-UREF, 351p.

James D. et Raffinot M., *Revue de la situation économique du Sénégal*, DIAL, Paris 1998.

Kankwenda M, Grégoire L.J., Legros H., Ouédraogo H., (1999), *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, PNUD, Editions Economie, Paris, 473p.

Lollivier S., Verger D. (1997), *Pauvreté d'existence, monétaire et subjective sont distinctes* in Economie et Statistique N° 308-309-310, INSEE, pp. 113-142.

Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Sénégal), Direction de la planification, *Programme de lutte contre la pauvreté, stratégies et éléments de programme d'action*, Dakar, 1997.

McNicoll Geoffrey (1997) *Population and poverty : a review and restatement*, in Policy Research Working papers, N° 105, Population Council, 73p.

Direction de la planification (1997), *Programme de lutte contre la pauvreté : stratégies et éléments de programme d'actions*, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, 58p.

Ndione E.S., *Dakar, une société en grappe*, Karthala, Paris 1993.

Pison G., Hill K., Cohen B., Focie K. (1997), *Les changements démographiques au Sénégal*, INED, Travaux et Documents N°138, P.U.F, Paris, 240 p.

PNUD (1999), *Rapport mondial sur le développement humain*, Economica, Paris, 251p.

PNUD (1997), *Manuel d'analyse de la pauvreté : applications au Bénin*, Canada, 370p.

UEMOA, *Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale* (1996)

UNICEF(1999), *La situation des enfants dans le monde 1999 : Education*, 141p.

VIII. ANNEXE N°1

A. Dominance

Figure n° VIII-1: Distribution des dépenses par tête pour 1991 et 1994

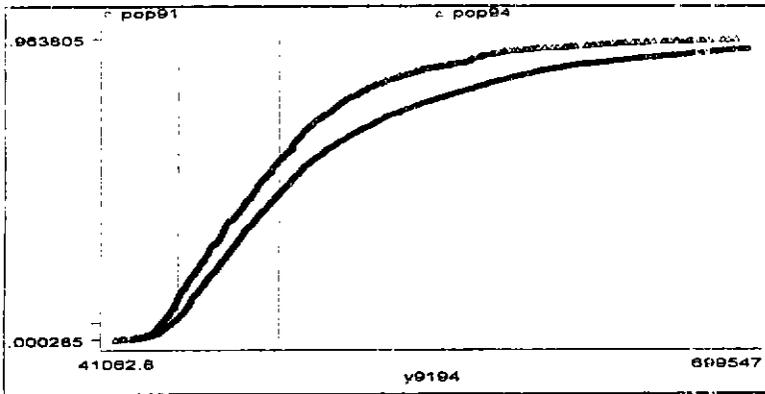


Figure n° VIII-2: Distribution des dépenses par tête pour 1994 et 1996

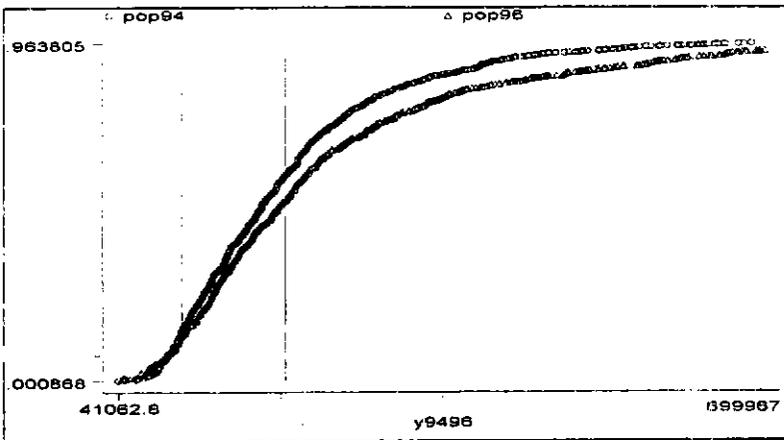
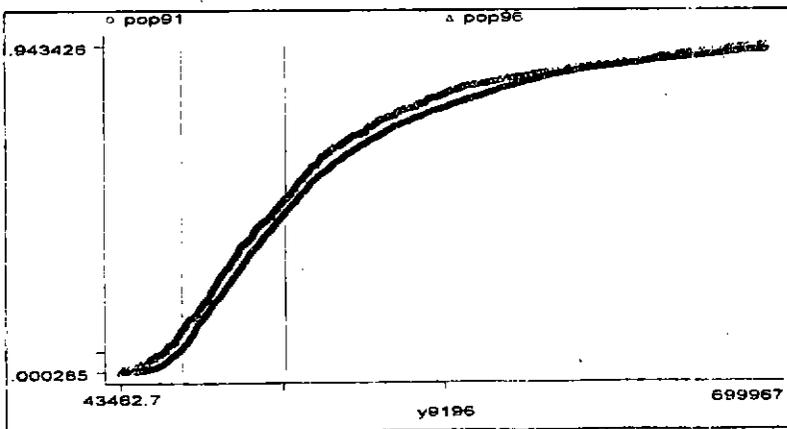
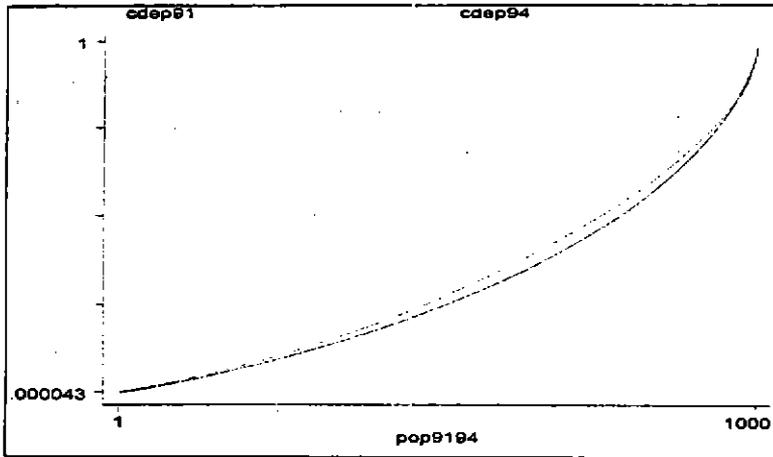


Figure n° VIII-3: Distribution des dépenses par tête pour 1991 et 1996



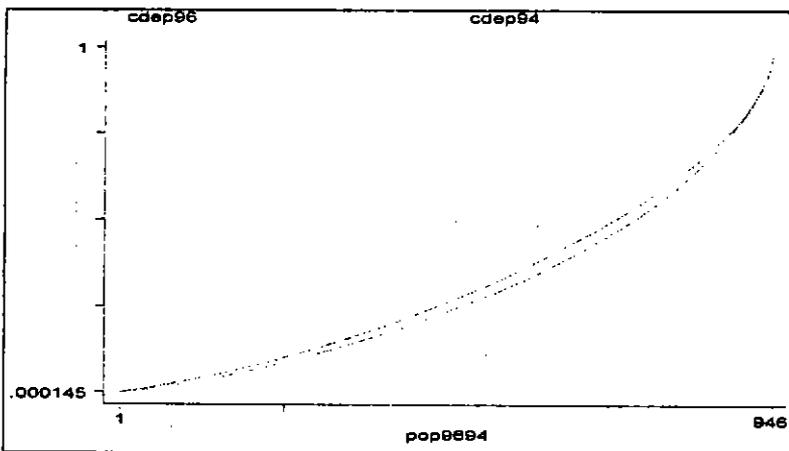
B. Courbes de Lorenz:

Figure n° VIII-4: Courbes de Lorenz 1991-1994



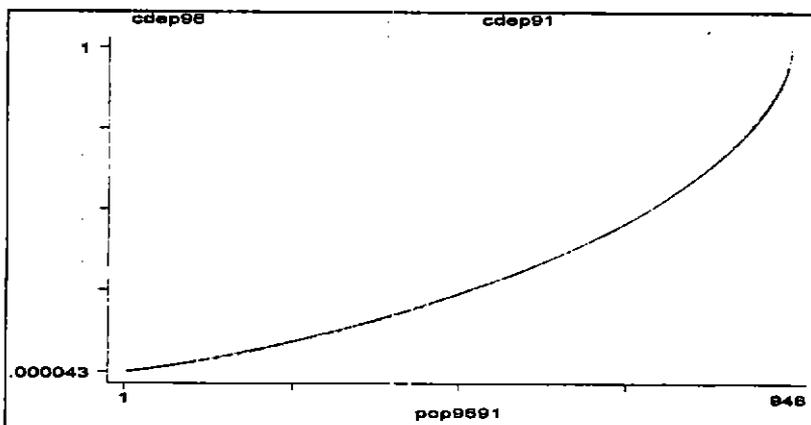
La courbe de Lorenz pour 1994 est au dessus de celle représentant la série 1991.

Figure n° VIII-5: Courbes de Lorenz 1994-1996



La courbe de 1994 est au dessus de celle de 1996.

Figure n° VIII-6: Courbes de Lorenz 1991-1996



Les courbes ont sensiblement la même allure. Cependant 1991 domine 1996 dans la première moitié de la distribution, 1996 domine 1991 dans la seconde partie.

IX. Annexe n°2 :

Tableau n° IX-1: Indicateurs sur les ménages pauvres et non pauvres

DAKAR	SEUIL 1 S					
	1991		1994		1996	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Taille moyenne	8.0	11.0	8.8	11.1	7.9	14.2
Electricité (%)	73.0	24.8	77.1	39.6	81.7	49.3
Propriétaire de logement (%)	54.1	56.2	58.3	63.9	45.4	68.3
Taux de possession (%)						
Téléviseur	43.3	5.7	56.0	21.7		
Réfrigérateur/Congélateur	30.5	2.5	37.2	6.4		
Cuisinière	10.4	0.0	11.1	1.8		
Cyclomoteur	1.7	0.0	1.6	0.8		
Automobile	11.1	1.2	11.4	0.8		
Présence de téléphone (%)	9.8	0.0	12.9	0.0		
Principale source d'app. en eau (%)						
Robinet intérieur			64.1	35.6		
Vendeur			2.7	3.2	73.0	51.2
Service			0.1		6.6	7.7
Autre C			3.9	7.7		
Robinet extérieur			21.4	31.9		
Puits intérieurs			0.6		13.0	28.7
Puits extérieurs			6.9	21.7	3.3	2.8
Source					2.2	5.9
Autre			0.2		1.9	1.9
Combustible de cuisine (%)						
Gaz	49.7	18.9	68.8	46.3	66.7	41.3
Electricité	0.7		0.1	0.6	1.4	1.5
Bois de chauffe	0.2	1.2	2.5	12.3	0.9	9.6
Charbon de bois	47.0	78.9	27.5	40.9	29.5	44.0
Pétrole	0.2					
Autre	2.2	1.1	0.2		1.5	1.8
Sans objet			0.8			1.7
Type de toilettes (%)	41.2	84.5				
Non raccordé	40.8	9.5				
Raccordé propre	18.0	5.9				
Raccordé partagé						
Type de toilettes (%)						
WC raccordé propre			18.9	0.6		
WC raccordé partagé			19.3	8.9		
WC fosse propre			54.4	68.3		
WC fosse partagée			4.6	10.5		
Edicule			1.0	3.1		
Dans la nature			1.0	2.5		
Autre			1.8	6.1		
Type de toilettes (%)						
Chasse d'eau					36.0	3.7
Latrines					55.4	82.3
Trou parcelle					3.2	6.4
Autre					0.9	

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

Tableau n° IX-2: Indicateurs sur les ménages pauvres et non pauvres

DAKAR	SEUIL 2 \$					
	1991		1994		1996	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Taille moyenne	7.0	11.0	7.8	10.2	7.6	11.1
Electricité (%)	82.8	47.5	88.8	57.4	88.2	64.9
Propriétaire de logement (%)	52.1	58.2	60.1	57.8	44.7	51.1
Taux de possession (%)	51.8	21.7	69.7	35.2		
Téléviseur	39.6	8.8	52.5	15.5		
Réfrigérateur/Congélateur	14.7	0.7	18.7	1.8		
Cuisinière	1.8	1.3	2.4	0.5		
Cyclomoteur	15.2	2.0	19.2	1.5		
Automobile						
Présence de téléphone (%)	13.6	1.2	20.8	2.4	22.8	4.8
Principale source d'app. en eau (%)						
Robinet intérieur			79.2	43.2	78.0	60.6
Vendeur			2.5	3.0	5.6	8.5
Service				0.2		
Autre C			3.2	5.3		
Robinet extérieur			12.1	32.7	10.0	21.1
Puits intérieurs			0.2	0.9	4.0	2.1
Puits extérieurs			2.3	14.6	1.3	4.5
Source						
Autre			0.3		1.2	3.0
Combustible de cuisine (%)						
Gaz	57.3	30.6	77.4	55.6	71.0	54.8
Electricité	0.9	0.3	0.2	0.2	1.6	1.1
Bois de chauffe	0.2	0.4	2.1	5.1	0.4	3.4
Charbon de bois	38.6	67.8	19.5	38.3	24.9	39.9
Pétrole	0.2	0.3				
Autre	2.9	0.6		0.3	2.1	0.6
Sans objet			0.9	0.5		0.3
Type de toilettes (%)						
Non raccordé	29.9	69.0				
Raccordé propre	49.0	20.7				
Raccordé partagé	21.2	10.3				
Type de toilettes (%)						
WC raccordé propre			30.4	3.8		
WC raccordé partagé			19.1	15.5		
WC fosse propre			44.8	66.7		
WC fosse partagée			3.7	6.7		
Edicule			0.5	1.9		
Dans la nature			0.1	2.1		
Autre			1.3	3.3		
Type de toilettes (%)						
Chasse d'eau					45.6	14.1
Latrines					48.7	71.6
Trou parcelle					2.3	5.2
Autre					0.6	1.3

Sources : Enquête sur les priorités, 1991. Enquête sénégalaise auprès des ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

**COMPARAISONS INTERNATIONALES DE PAUVRETE: LE CAS DE
LA COTE D'IVOIRE, DU SENEGAL ET DU MALI**

SOMMAIRE

I. COMPARAISON CARDINALE DES NIVEAUX DE PAUVRETE.....	239
A. CHOIX D'UN SEUIL DE PAUVRETE	239
B. LE CHOIX D'UN INDICATEUR DE PAUVRETE	243
C. PPA BANQUE MONDIALE	243
D. PPA EUROCOST	244
E. LE CHOIX D'UNE ECHELLE D'EQUIVALENCE	246
II. COMPARAISON ORDINALE PAR LA METHODE DE LA DOMINANCE SEQUENTIELLE.....	246
A. PRINCIPE DE LA METHODE	247
B. RESULTATS.....	250
1. Comparaison entre Abidjan et Bamako	252
2. Dominance séquentielle entre Dakar et Bamako.....	253
3. Comparaison d'Abidjan 1993 et de Dakar 1996.....	254
4. Comparaison d'Abidjan 1998 et de Dakar 1996.....	255
5. Comparaison d'Abidjan en 1993 et d'Abidjan en 1998	256
III. CONCLUSION	257
IV. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	258
V. ANNEXE : TABLEAUX STATISTIQUES RELATIFS AUX TESTS DE STUDENT.....	259

SOMMAIRE DES TABLEAUX

Tableau n° I-1 : Seuils de pauvreté calculés selon deux approches différentes	240
Tableau n° I-2 : Seuils de pauvreté (\$1 PPA 1985) retenus dans le cadre de l'étude	242
Tableau n° I-3 : Indicateurs de pauvreté dans les trois capitales (en utilisant la PPA Banque Mondiale)	245
Tableau n° I-4 : Indicateurs de pauvreté dans les trois capitales (en utilisant la PPA Eurocost AFRISTAT)	245
Tableau n° II-1 : Proportions de chaque type de ménage dans chaque pays.	250

SOMMAIRE DES FIGURES

Figure n° II-1 : Comparaison séquentielle des distributions de dépenses normalisées. « Abidjan 1993 - Bamako »	252
Figure n° II-2 : Comparaison séquentielle des distributions de dépenses normalisées « Dakar - Bamako »	253
Figure n° II-3 : Comparaison séquentielle des distributions de dépenses normalisées. « Abidjan 1993-Dakar 1996 »	254
Figure n° II-4 : Comparaison séquentielle des distributions des dépenses normalisées « Abidjan 1998 - Dakar »	255
Figure n° II-5 : Comparaison séquentielle des distributions de dépenses. « Abidjan 1998 - Abidjan 1993 »	256

Introduction

La Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Mali sont parmi les pays les plus pauvres de la planète. Et pourtant le phénomène de pauvreté dans ses différentes dimensions reste mal connu dans ces pays. Grâce à des enquêtes homogènes entre les pays et portant sur le niveau de vie des ménages, cette étude se propose de comparer les niveaux de pauvreté de ces trois capitales de l'UEMOA. Les situations diverses des pays rend difficile leur hiérarchisation, selon leur niveau de pauvreté, sans ambiguïté. Le problème posé par les comparaisons de pauvreté entre pays est que les classements sont sensibles aux différentes méthodes utilisées pour mesurer la pauvreté monétaire. Le choix concernant l'indicateur de bien être, la construction d'une ligne de pauvreté et la parité des pouvoirs d'achat (PPA) peuvent influencer les classements internationaux de la pauvreté, et l'on ne peut donc conclure de manière robuste.

Il s'agirait alors d'utiliser une méthode capable d'ordonner les pays selon leur niveau de pauvreté pour un ensemble de conventions le plus large possible. Le critère de dominance séquentielle répond à l'incertitude concernant la détermination de la ligne de pauvreté, le choix d'un indice de pauvreté particulier et enfin le classement ordinal des différents types de ménages.

Les enquêtes utilisées

Les enquêtes utilisées sont les enquêtes réalisées en 1996 sur les dépenses des ménages dans les capitales économiques de l'UEMOA à savoir Bamako (Mali), Dakar (Sénégal) et Abidjan (Côte d'Ivoire).

L'objectif premier des enquêtes de l'UEMOA était de dériver pour chacun de ces pays, une structure de la consommation des ménages en vue de construire un indice harmonisé des prix à la consommation. Ces enquêtes étaient donc essentiellement orientées sur les dépenses des ménages. En particulier, l'autoconsommation alimentaire n'a pas été valorisée. Toutefois comme on le sait, l'autoconsommation est relativement faible en milieu.

Le choix de l'indicateur de bien-être dans les pays en développement porte souvent sur la consommation finale du ménage par tête ou par équivalent adulte. Le revenu est rejeté pour deux raisons : en premier lieu, dans ces pays il est mal mesuré dans les enquêtes budget-

consommation et, en second lieu, même si les revenus étaient bien mesurés, en cas d'un choc ponctuel au moment de l'enquête, le revenu mesure de manière imparfaite la pauvreté structurelle et se focalise sur la pauvreté transitoire. La consommation est mieux à même de restituer le niveau de vie dans ce cas, dans la mesure où le ménage peut procéder à des anticipations sur ses revenus futurs et s'endetter pour satisfaire ses besoins de consommation. Cela est particulièrement le cas dans les pays sahéliens, où lors des périodes de soudure, les ménages s'endettent pour rembourser au moment des récoltes. Cependant, la consommation, parce qu'elle peut résulter d'un choix et des préférences des ménages, est un indicateur moins objectif que les revenus.

On a finalement retenu, comme indicateur de bien-être la dépense totale de consommation finale du ménage par tête. Cette dépense comprend en particulier le loyer imputé des ménages propriétaires de leur maison, mais on en a exclu les biens durables. En effet, en toute rigueur, un ménage ne consomme pas, par exemple, son véhicule au moment où il l'achète, mais plutôt le service qu'offre le véhicule¹. Donc le traitement des biens durables fait appel à l'âge de ces équipements, information non disponible dans les enquêtes.

On peut relever que les enquêtes UEMOA présentent l'avantage d'avoir été réalisées au même moment, avec la même approche méthodologique (même plan de sondage, même nomenclatures, même méthodologie de relevés des dépenses, etc.). Ainsi, les difficultés de non comparabilité de diverses enquêtes résultant de questions méthodologiques sont a priori réglées.

Le rapport est organisé comme suit. La première section traite des questions méthodologiques relatives aux comparaisons cardinales des niveaux de pauvreté (choix d'un indicateur de bien-être, construction d'une ligne de pauvreté et choix d'une échelle d'équivalence). La deuxième section introduit l'analyse de la dominance séquentielle comme méthode de classement de la pauvreté.

¹ Si on fait l'hypothèse, comme en comptabilité nationale, que les biens durables sont de la consommation finale et considérer que leur consommation est égale à la dépense quand elle est effectuée, il apparaît que ces dépenses des ménages en biens durables sont souvent erratiques.

I. Comparaison cardinale des niveaux de pauvreté

Les trois problèmes posés par une comparaison cardinale de niveaux de **pauvreté** sont relatifs à la construction d'une ligne de pauvreté, au choix d'un indicateur de pauvreté et enfin au choix d'une échelle d'équivalence.

A. Choix d'un seuil de pauvreté²

S'agissant des seuils de pauvreté, le problème envisagé ici est la transcription du seuil de \$1US 1985 en des valeurs exprimées en monnaies nationales pour les différentes années d'enquête et pour divers pays, tout en gardant une double cohérence temporelle (pour un même pays, le seuil de pauvreté obtenu doit effectivement être de \$1 en PPA 1985) et spatiale (pour plusieurs pays à une date donnée, les écarts dans les seuils devraient traduire des différences effectives de pouvoir d'achat entre ces pays). Plusieurs approches sont envisageables.

- La première méthode est d'effectuer les conversions en parité de pouvoir d'achat en 1985 et d'estimer l'indice PPA pour les années x et y par les indices de prix nationaux respectifs.
- La seconde est de translater le seuil de \$1 en valeurs pour les années x et y à l'aide du taux d'inflation américain et d'effectuer pour chaque pays et chaque année la conversion en parité de pouvoir d'achat.
- La troisième méthode est une combinaison des deux précédentes, consistant à choisir une année z de référence, à translater à l'aide de l'inflation américaine la valeur d'un dollar pour cette année z, à effectuer l'ensemble des conversions en parité de pouvoir d'achat sur cette année z et enfin à reconstituer les seuils pour les années x et y à partir des indices de prix nationaux en translatant (vers le futur et/ou le passé) à partir du seuil obtenu en z.

² Pour une information plus détaillée, cf. l'annexe générale C du rapport: "Calcul des seuils de pauvreté"

- La quatrième méthode est de choisir une année de référence et une ville de référence pour lesquelles existent des PPA calculées non pas en référence aux USA, mais par rapport à cette ville³ ; de traduire \$1 par jour en PPA 1985 pour cette ville, puis d'effectuer une translation temporelle entre 1985 et les différentes années (en particulier l'année de référence) à partir de l'indice des prix à la consommation de cette ville. Le passage de cette ville de référence aux autres capitales se fait à partir des PPA calculées pour l'année de référence. Pour obtenir les années pertinentes pour les différentes capitales, on rétopole à partir de cette année de référence en utilisant les indices de prix nationaux.

En fait, dans le cas qui nous concerne où l'on travaille sur une seule année (1996) qui est naturellement l'année de base, les deuxième et troisième méthodes donnent des résultats identiques. Cependant dans le cas général, l'utilisation de l'une ou l'autre des méthodes n'est pas neutre. Supposons que l'on analyse la pauvreté en l'année x de deux pays A et B. Si l'on utilise la première méthode, alors les seuils respectifs établis pour l'année x n'ont aucune raison (et d'autant moins que l'année x est éloignée de 1985) d'avoir le même pouvoir d'achat en parité internationale et donc de représenter des niveaux de pauvreté comparables.

On peut en voir l'illustration sur les trois pays étudiés Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal pour les seuils de pauvreté 1996 dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau n° I-1 : Seuils de pauvreté calculés selon deux approches différentes⁴

	Côte d'Ivoire	Mali	Sénégal
Facteur de conversion PPA 1985*	175.2	148.3	170.7
Evolution 1996/1985 des IPC nationaux	2.01	1.51	1.44
Seuil de pauvreté (première méthode)** (x 365 jours)	128 500	82 000	90 000
Evolution 1996/1985 de l'IPC Etats-Unis	1.46		
Facteur de conversion PPA 1996***	221.2	189.3	169.1
Seuil de pauvreté (deuxième méthode)**** (x 365 jours)	118 000	101 000	90 000

- * Montant en Fcfa ayant un pouvoir d'achat équivalent à 1\$ aux Etats-Unis (source Summers et Heston)
- ** Conversion PPA en Fcfa en 1985 et translation par les indices de prix nationaux
- *** Source World Development Indicators
- **** Translation par l'inflation américaine et conversion en PPA 1996

³ En général, les PPA sont calculées en référence aux USA ; mais dans le cadre des programmes de comparaison internationaux (PCI) ou dans le cadre d'opérations spécifiques, on dispose de PPA dans différentes régions du monde calculées par rapport à un pays de la région.

⁴ Pour une information plus détaillée, cf. l'annexe générale C du rapport : « Calcul des seuils de pauvreté »

On constate que l'on parvient selon l'une ou l'autre méthode à des seuils de pauvreté sensiblement différents (20% d'écart dans le cas du Mali). Surtout, on a une structure différente car en passant d'une méthode à l'autre, le Mali a un seuil de pauvreté supérieur ou inférieur à celui du Sénégal. En outre, on voit que les seuils de pauvreté obtenus à partir de la première méthode ne correspondent pas à des pouvoirs d'achat comparables entre les différents pays. Ainsi, des seuils de pauvreté de 101 000 Fcfa par an au Mali, de 90 000 Fcfa par an au Sénégal ou de 118 000 Fcfa en Côte d'Ivoire correspondent en 1996 à des pouvoirs d'achat identiques (par construction de la seconde méthode). Or les seuils obtenus par la première méthode ne respectent pas du tout ces proportions : à titre d'exemple le seuil de 128 500 Fcfa calculé pour la Côte d'Ivoire a un pouvoir d'achat de 32% supérieur à celui de 82 000 Fcfa obtenu pour le Mali.

Il y a ainsi très clairement un conflit entre comparabilité spatiale et temporelle auquel il faut trouver un compromis.

Dans l'optique principale de réaliser des analyses comparatives de la pauvreté entre les différents pays étudiés, les deux dernières méthodes nous ont semblé être préférables (à titre de rappel les deuxième et troisième méthodes sont identiques dans ce cas). L'année 1996 est considérée comme l'année de référence.

La première des deux méthodes retenues (méthode 3) a consisté à inflater le seuil de \$1 par jour par l'inflation américaine jusqu'en 1996, puis à calculer les seuils de pauvreté en utilisant les PPA de la Banque Mondiale pour cette année. Il faut cependant avoir présent à l'esprit que les seuils calculés n'ont pas un pouvoir d'achat équivalent à celui que l'on peut obtenir en convertissant en parité de pouvoir d'achat le seuil de \$1 par jour en 1985.

Pour la seconde des deux méthodes (méthode 4), on a pris comme ville de base Dakar et comme année de référence, l'année 1998 sur laquelle EUROSTAT et AFRISTAT ont calculé des PPA pour le compte de l'ASECNA⁵. Le seuil pour Dakar pour l'année 1998 est calculé en traduisant \$1 par jour en PPA 1985 pour Dakar, puis en effectuant une translation temporelle entre 1985 et 1998 à partir de l'indice des prix à la consommation sénégalais (qui est en fait un indice des prix dakarois). Pour passer aux autres capitales, on utilise alors les PPA calculées en 1998 pour l'ASECNA, puis on rétopole à partir de 1998 à 1996 en utilisant les indices de prix nationaux⁶.

Tableau n° I-2 : Seuils de pauvreté (\$1 PPA 1985) retenus dans le cadre de l'étude⁷

	Abidjan	Bamako	Dakar
PPA Banque Mondiale*	221.19	189.32	169.15
Seuil – approche 3	117 872	100 889	90 140
PPA EUROSTAT**	100.3	94.4	100
Seuil – approche 4	101 625	100 490	107 176

* PPA Banque Mondiale en 1985

** base 100 Dakar en 1998

⁵ Agence pour la Sécurité et la Navigation Aérienne en Afrique.

⁶ Une ambiguïté importante réside dans le fait qu'il y a deux chiffres différents selon les sources : selon la BM (WDI 2000), \$1 américain avait en 1985 le même pouvoir d'achat que 203.8 F CFA au Sénégal, selon les Penn Tables le même montant est de 171.8 F CFA, on a préféré prendre les données de la Banque Mondiale, mais il est déjà évident qu'on obtiendrait des résultats différents en utilisant la seconde source.

⁷ Pour une information plus détaillée, cf. l'annexe générale C du rapport: « Calcul des seuils de pauvreté »

B. Le choix d'un indicateur de pauvreté

Il existe une gamme importante d'indicateurs de pauvreté. Si l'on s'intéresse simplement au nombre de pauvres, il est légitime de classer les pays en fonction de leur taux de pauvreté respectifs. Toutefois, il est plutôt rare que l'on se focalise simplement sur l'identification des pauvres. En matière de politique, on est plus concerné par l'ampleur de la pauvreté des individus, c'est à dire par les transferts dont ils auraient en moyenne besoin pour sortir de la situation de pauvreté. Malgré l'inexistence ou tout au moins la faiblesse des transferts sociaux publics dans les pays d'Afrique subsaharienne, cette question interpelle les décideurs. Par conséquent, on peut s'intéresser à un autre indicateur qui est la profondeur de la pauvreté. Ce second indicateur, quoique plus intéressant, a le défaut de ne pas tenir compte des inégalités de revenus entre les pauvres. Quand on met en avant le degré d'inégalités parmi les pauvres, les deux indicateurs précédents ne suffisent plus, on utilise également la sévérité de la pauvreté. On détient là les trois indicateurs classiques de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) qui permettent de comparer les pays en matière de pauvreté⁸.

Dans le cas qui nous concerne, l'objectif est en définitive de hiérarchiser les villes selon leur niveau de pauvreté. On utilise chacun de ces trois indicateurs et les deux seuils de pauvreté calculés précédemment pour chacune des capitales.

C. PPA Banque mondiale

Lorsqu'on utilise les seuils de pauvreté calculés à partir des PPA fournies par la Banque mondiale, on obtient systématiquement pour ces trois indicateurs de pauvreté le même classement de ces villes. Bamako, la capitale du Mali paraît être la ville où la pauvreté est la plus importante, viennent ensuite Dakar puis Abidjan. Si on considère l'incidence, la pauvreté est au moins 3 fois plus importante à Bamako qu'à Abidjan et 1,5 fois plus lourde à Dakar qu'à Abidjan. Les écarts relatifs de pauvreté sont encore plus importants quand on considère les deux autres indicateurs que sont la profondeur et la sévérité de la pauvreté. Concernant la profondeur de la pauvreté par exemple, Bamako et Dakar sont respectivement de 4,5 fois et de 1,5 fois plus pauvres qu'Abidjan.

⁸ Pour une définition détaillée de ces trois indicateurs, cf. l'annexe générale D du rapport: "Les indicateurs de pauvreté monétaire"

Les différences réelles des indicateurs de pauvreté sont confirmées par une série de tests de Student pour tous les pays deux à deux (voir tableaux en annexe).

D. PPA Eurocost

On utilise maintenant les seuils de pauvreté dérivés des PPA calculées par EUROSTAT et AFRISTAT, pour le compte d'ASECNA directement à partir des enquêtes UEMOA. Les indicateurs de pauvreté sont toujours les trois indicateurs FGT.

Le classement des trois villes ne change pas mais cela ne veut aucunement dire qu'il est robuste. En effet, pour des villes qui souffrent d'un poids de pauvreté relativement identique, le classement est susceptible de changer, selon une étude identique réalisée par les auteurs sur sept capitales de l'UEMOA.

La comparaison à partir de l'incidence de la pauvreté montre alors des écarts de pauvreté encore plus nets que précédemment : l'incidence est presque 6 fois plus importante à Bamako qu'à Abidjan (par rapport à 3 fois avec la PPA Banque Mondiale) et 4,5 fois plus forte à Dakar qu'à Abidjan (par rapport à 1,5 fois avec la PPA Banque Mondiale). Le creusement des écarts, engendré par un changement de PPA, est encore plus impressionnant pour l'indicateur de sévérité de la pauvreté : avec la PPA de la Banque mondiale, il est 2,5 fois plus grand à Dakar qu'à Abidjan ; avec la PPA Eurocost, il devient 10,6 fois plus grand.

Non seulement les classements entre villes selon leur niveau de pauvreté peuvent varier selon le seuil de pauvreté et l'indicateur de pauvreté retenus mais ils peuvent également être différents selon la PPA considérée. Il semble évident que les hiérarchies obtenues à partir des PPA calculées directement des enquêtes de 1996, parce qu'elles reflètent les écarts réels de niveau de vie à cette date, traduisent plus la réalité. L'on serait donc tenté de remettre en cause les comparaisons de pauvreté faites régulièrement au niveau international à partir des PPA rencontrées dans la littérature.

Tableau n° I-3 : Indicateurs de pauvreté dans les trois capitales (en utilisant la PPA Banque Mondiale)

	Bamako	Dakar	Abidjan
Seuil de pauvreté	100 889	90 140	117 872
Incidence de la pauvreté (P0)	16.9 %	07.6 %	05.5 %
<i>Ecart-type*100</i>	<i>1.73</i>	<i>1.38</i>	<i>1.17</i>
Nombre de pauvres	125 400	117 700	110 200
Profondeur de la pauvreté (P1)*100	4.0	1.5	0.9
<i>Ecart-type*100</i>	<i>0.51</i>	<i>0.41</i>	<i>0.29</i>
Ecart moyen entre seuil et revenu des pauvres	23 900	18 300	19 800
Sévérité de la pauvreté (P2)*100	1.4	0.5	0.2
<i>Ecart-type*100</i>	<i>0.21</i>	<i>0.18</i>	<i>0.04</i>
Taille de l'échantillon	7948	8661	4283

Tableau n° I-4 : Indicateurs de pauvreté dans les trois capitales (en utilisant la PPA Eurocost AFRISTAT)

	Bamako	Dakar	Abidjan
Seuil de pauvreté	100 490	107 176	101 625
Incidence de la pauvreté (P0)	16.6%	13.2%	2.9%
<i>Ecart-type*100</i>	<i>1.73</i>	<i>1.64</i>	<i>0.93</i>
Nombre de pauvres	123 538	203 702	59 087
Profondeur de la pauvreté (P1)*100	3.9451	2.8891	0.42667
<i>Ecart-type*100</i>	<i>0.51</i>	<i>0.53</i>	<i>0.15</i>
Ecart moyen entre seuil et revenu des pauvres	23 864	23 483	14 836
Sévérité de la pauvreté (P2)*100	1.3560	0.99432	0.093802
<i>Ecart-type*100</i>	<i>0.21</i>	<i>0.26</i>	<i>0.04</i>

E. Le choix d'une échelle d'équivalence

Pour que l'analyse des niveaux de pauvreté soit plus pertinente, il convient de raisonner non pas en nombre de pauvres mais en nombre de ménages pauvres. Autrement dit, la dépense de consommation par tête ne prend pas en compte de façon satisfaisante les économies d'échelles réalisées au niveau du ménage. En effet, être pauvre dans un ménage de deux personnes n'a pas les mêmes implications qu'être pauvre dans un ménage de 15 personnes. Considérer les ménages plutôt que les individus permet d'intégrer dans l'analyse les économies d'échelle d'un ménage de grande taille. Mais pour comparer les ménages, il faut avoir recours aux échelles d'équivalence : on attribue à chaque type de ménage un nombre d'unités de consommation représentant ses besoins spécifiques; on obtient ainsi une distribution homogène de revenus équivalents. Sans elles, on ne peut distinguer les différents besoins des ménages selon leur structure (nombre d'adultes, d'enfants, ménages polygames, monogames, ...). L'avantage pratique des échelles d'équivalence est cependant affaibli par un inconvénient de taille : la spécification d'une échelle d'équivalence requiert des hypothèses fortes, à savoir quelle part de consommation dans la consommation globale du ménage donner à un enfant par rapport à un adulte par exemple. Les comportements de consommation ne sont, de plus, pas forcément les mêmes d'un pays à l'autre. Le problème est alors, différents auteurs l'ont montré (Buhmann et al., 1987; Duclos et Mercader-Prats, 1999...), que les classements sont très sensibles aux choix d'une échelle d'équivalence.

Pour tenter de dépasser les incertitudes nées de ces hypothèses, une solution consiste alors à raisonner de façon ordinale et non cardinale. C'est ce que permet la méthode de la dominance et surtout celle de la dominance séquentielle.

II. Comparaison ordinale par la méthode de la dominance séquentielle

Une littérature s'est intéressée au développement de la méthode de la dominance pour des classements ordinaux de la pauvreté. Dans un premier temps, des auteurs (Atkinson, 1970 ; Shorrocks, 1993 ; ...) ont établi une relation entre la dominance d'une distribution de revenus sur une autre et les niveaux ordinaux de bien être. Le principe de la dominance a ensuite été élargi à la comparaison des niveaux de pauvreté. Cette méthode a pour avantage principal de comparer deux états de pauvreté sans avoir à spécifier une ligne de pauvreté fixe. Cependant, elle ne résout pas la question du choix des échelles d'équivalence.

Le critère de dominance séquentielle a été développé pour contourner ce problème de sensibilité des profils de pauvreté aux choix de l'échelle d'équivalence. La méthode de dominance séquentielle d'Atkinson & Bourguignon (1987) ne requiert aucune hypothèse concernant les échelles d'équivalence : elle suppose qu'il y a seulement deux catégories de ménages différenciés par leurs besoins et elle compare les distributions de revenu à l'intérieur du sous-groupe le plus nécessaire puis elle ajoute successivement les sous-groupes par ordre décroissant de besoins. Atkinson & Bourguignon utilisent cette méthode pour comparer le bien-être social. Atkinson (1992) a élargi cette procédure à l'analyse de la pauvreté. Cette méthode est seulement utilisée dans le cas où la composition démographique des ménages est supposée constante entre les distributions de revenus. Jenkins & Lambert (1993) ont ensuite développé le critère de dominance séquentielle pour les comparaisons de pauvreté dans le cas où la composition démographique varie d'une société à l'autre.

A. Principe de la méthode

Le principe de la méthode revient à juger que la pauvreté est plus forte dans le pays A que dans le pays B si et seulement si le revenu dont manquent les pauvres pour sortir de la pauvreté représente une part plus importante du revenu national dans le pays A que dans le pays B. Pour cela, on distingue un nombre fini de tailles de ménages $T_1 > \dots > T_K$. Les ménages de taille T_1 , les plus grands, ont les besoins de consommation les plus importants, les ménages de taille T_K les besoins les plus faibles. S'il existe un seuil de revenu relatif Z tel que la part des ménages pauvres et de taille supérieure à T_k est plus importante dans le pays A que dans le pays B, pour tout seuil de pauvreté inférieur à Z et pour tout $k=1, \dots, K$, alors la part de richesse nationale à transférer pour éliminer la pauvreté est plus forte en A qu'en B, quelle que soit l'échelle d'équivalence retenue et les seuils de pauvreté inférieurs à Z .

Pour appliquer ce principe, un premier travail consiste à trouver un classement de ménages en fonction de l'importance de leurs besoins de consommation. La description détaillée de la classification retenue et de sa construction se trouve dans l'encadré 1. Une fois la classification effectuée, on considère dans un premier temps les ménages dont les besoins de consommation sont les plus importants (les ménages de neuf adultes ou de plus de neuf personnes, la classe 6) et on vérifie que le poids des pauvres dans cette population est plus important dans le pays A que dans le pays B. On ajoute à ce premier sous-groupe une classe

de façon à étudier ensemble les ménages aux besoins de consommation les plus élevés et les ménages dont les besoins de consommation sont immédiatement inférieurs et on effectue la même vérification que précédemment. En procédant ainsi par agrégations successives, on passe en revue toutes les façons de séparer en deux la population selon l'importance des besoins de consommation, et de comparer le poids des pauvres, jusqu'à la comparaison se rapportant à l'ensemble des ménages. D'où l'appellation de dominance séquentielle.

Ce principe d'agrégation successive donne une force supplémentaire à la méthode dans la mesure où il permet de prendre en compte le degré plus ou moins important d'inégalité au sein de la population des ménages pauvres. S'il y a dominance séquentielle, on peut non seulement affirmer que le poids de la pauvreté est plus important dans le pays A que dans le pays B pour toutes les échelles d'équivalence envisageables mais aussi, que ce poids est plus important quelle que soit la sévérité de la pauvreté considérée (c'est à dire pour toutes les façons d'accorder une importance d'autant plus grande à un transfert de richesse qu'il concerne les ménages ayant les plus grands besoins et le moins de ressources) ou autrement dit pour toutes les façons de pondérer la pauvreté des plus pauvres. Pour une démonstration de cette propriété de la dominance séquentielle, se référer à l'article de Chambaz et Maurin (1996 et 1997).

La comparaison séquentielle de deux pays se fait en deux étapes. Il faut premièrement établir la dominance d'un pays sur l'autre et ceci pour tous les sous-groupes. Il faut ensuite tester les écarts de distribution entre ces deux pays à l'aide du test de Kolmogorov, qui teste l'hypothèse d'écart nul entre deux distributions données. Lorsque les écarts de distribution ne sont pas statistiquement significatifs, cela revient à une distribution identique des dépenses dans les deux pays. Cependant, la non-significativité sur certains sous-groupes n'empêche pas forcément de classer les pays : si les effectifs des classes pour lesquelles les écarts ne sont pas interprétables sont suffisants, on peut interpréter les écarts sur les autres classes.

Encadré 1 : La classification

Pour une simplification analytique, les ménages dans la même catégorie sont supposés être homogènes.

Le problème a été de trouver un critère de classification qui sépare les classes en fonction de leur niveau de besoin potentiel, sans avoir recours à une échelle d'équivalence et qui puisse intégrer la complexité des structures familiales dans les pays étudiés. Les ménages étudiés ont une taille qui peut varier d'une personne à plus de quinze personnes, une structure qui peut être celle d'un couple avec des enfants mais aussi avec des parents (adultes ou enfants) accueillis au sein du ménage, des ménages polygames, des personnes seules, des ménages monoparentaux, ... Dans la classification retenue, seul le nombre d'adultes (quinze ans et plus) et le nombre d'enfants a été pris en compte. Toutes les combinaisons possibles nombre d'adultes/nombre d'enfants ont été ordonnées de sorte que, quelle que soit l'échelle d'équivalence retenue, un ménage plus bas dans l'ordonnement qu'un autre ait des besoins plus élevés. Certains cas peuvent être indéterminés, ils sont alors mis au même niveau. On divise ensuite cet ordonnement en un nombre de classes choisi. Pour que les résultats restent interprétables, on s'est limité à six classes. La classification obtenue n'est pas très différente d'une classification basée uniquement sur le critère de taille.

La **première classe** comprend les personnes seules et les ménages d'un adulte avec un enfant.

Dans la **deuxième classe**, on trouve les ménages de deux adultes, d'un adulte avec deux enfants et de deux adultes avec un enfant. Il est clair que, quelle que soit l'échelle d'équivalence retenue, les ménages de la deuxième classe ont plus de besoins que ceux de la première.

La **troisième classe** comprend les ménages de trois adultes et les ménages de quatre personnes exceptés les ménages de quatre adultes, qui sont dans la classe 4. Les ménages de quatre adultes ne peuvent en effet pas être dans la classe 3 qui comprend les ménages de trois adultes, la différence en terme de besoins entre ces deux types de ménage étant trop importante.

La **quatrième classe** se compose donc des ménages de quatre adultes, des ménages de cinq et six personnes, exceptés les ménages de six adultes.

De même dans la **cinquième classe** on trouve les ménages de six adultes, les ménages de sept, de huit et de neuf personnes, exceptés les ménages de neuf adultes.

La **sixième classe** se compose bien évidemment du reste, c'est-à-dire les ménages de neuf adultes et les ménages de plus de neuf personnes.

Pour Abidjan, l'enquête UEMOA n'a pas été utilisée en raison de sa mauvaise qualité : 20% des ménages prévus dans l'échantillon de départ n'ont pas été interrogés. Ces ménages sont pour la majorité des ménages de grande taille. L'échantillon est donc biaisé en ce qui concerne la structure du ménage, il surestime les personnes seules (elles représentent 22% de l'échantillon dans l'enquête UEMOA 1996 alors que dans les autres enquêtes représentatives (LSMS 85, 86, 88, Enquête Prioritaire 1993 et 1998), elles représentent entre 12 et 15% de la population). Or la variable structure du ménage est essentielle dans l'étude de la dominance séquentielle. C'est pour cette raison qu'ont été privilégiées l'Enquête Prioritaire de 1993 et

l'Enquête Niveau de Vie des Ménages de 1998 aux lieux et places de l'enquête UEMOA 1996. En effet, ces enquêtes sont relativement proches en termes de conception (année, méthodologie de tirage, taille de l'échantillon, ...) qu'en termes de contenu (approche similaire de la mesure de la consommation,...).

Avec cette classification, on obtient une structure très proche à Bamako et à Dakar : la classe 1 (ménages à faibles besoins) représentant moins de 10% de la population, la classe 6 (ménages de plus grande taille) plus de 25%. La structure des ménages d'Abidjan se démarque de celle des deux précédentes: la classe 1 représente environ 15% de la population et la classe 6 entre 15 et 21%.

Tableau n° II-1 : Proportions de chaque type de ménage dans chaque pays.

Classes	Abidjan 1998	Abidjan 1993	Dakar	Bamako
1	15.3	12.9	8.9	7.1
2	17.0	15.0	8.0	11.4
3	12.7	12.2	7.5	11.0
4	22.7	20.7	14.3	20.5
5	17.8	22.1	25.7	22.4
6	14.5	17.1	33.1	27.6

Sources : Enquêtes UEMOA 1996, sauf Abidjan : Enquête Prioritaire Côte d'Ivoire 1993, Enquête Niveau de Vie Côte d'Ivoire, 1998

B. Résultats

Tout comme précédemment, l'analyse de la dominance séquentielle des différentes capitales de l'UEMOA s'est basée sur les dépenses des ménages. Les dépenses des ménages ont d'abord été corrigées (en appliquant les PPA Eurocost) de sorte qu'elles vérifient la parité des pouvoirs d'achat. Ensuite pour chaque paire de pays et pour chaque sous population, nous avons normées les dépenses par le montant moyen des dépenses (ce montant moyen est calculé pour chaque sous population : c'est la moyenne arithmétique pondérée du montant moyen des dépenses de chacun des pays de chaque sous population. Par exemple: montant moyen pour Dakar et Bamako de la sous population (classe 6+classe5) = moyenne pondérée du montant moyen des dépenses de la sous-population (classe 6+classe5) de Dakar et de Bamako.

Encadré 2 : Lecture des graphiques

Le graphique A représente la courbe ($F_{ville A} - F_{ville B}$), c'est à dire la différence des fonctions de répartition (F) des dépenses normées des deux villes pour les ménages de la classe 6, cette classe correspondant aux ménages ayant les besoins de consommation les plus élevés.

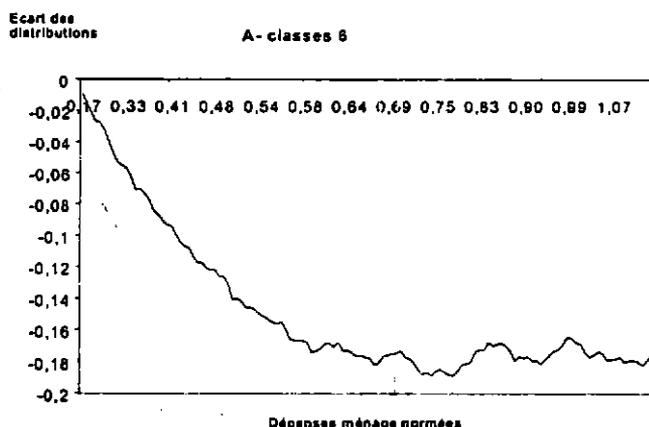
En abscisse figure la dépense normée. L'unité représente alors la moyenne pondérée des dépenses moyennes des deux villes, pour la sous population considérée. Pour simplifier, nous l'appellerons dans la suite la dépense moyenne. Les écarts de distribution des dépenses supérieures à la dépense moyenne (dépense normée supérieure à 1) ne sont pas représentés car les ménages dépensant plus que la dépense moyenne ne sont pas considérés comme pauvres. Ils ne rentrent donc pas dans notre cadre d'analyse.

En ordonnée figure l'écart des distributions. A un point donné, si l'écart est négatif, c'est que le poids des ménages, dépensant un montant X, dans la population de la ville B est plus important que celui de la ville A.

Ainsi, sur le graphique A, pour chaque niveau de dépense inférieur à la moyenne, nous pouvons lire que la part des ménages dans la classe 6 de la ville A est plus importante que celle de la ville B. La part des pauvres est donc plus forte dans la ville B que dans la ville A.

Nous intégrons progressivement, dans les graphiques suivants, les catégories de ménages ayant des besoins de consommation inférieurs.

Exemple: Comparaison séquentielle des distributions de dépenses normalisées
« Ville A – Ville B »

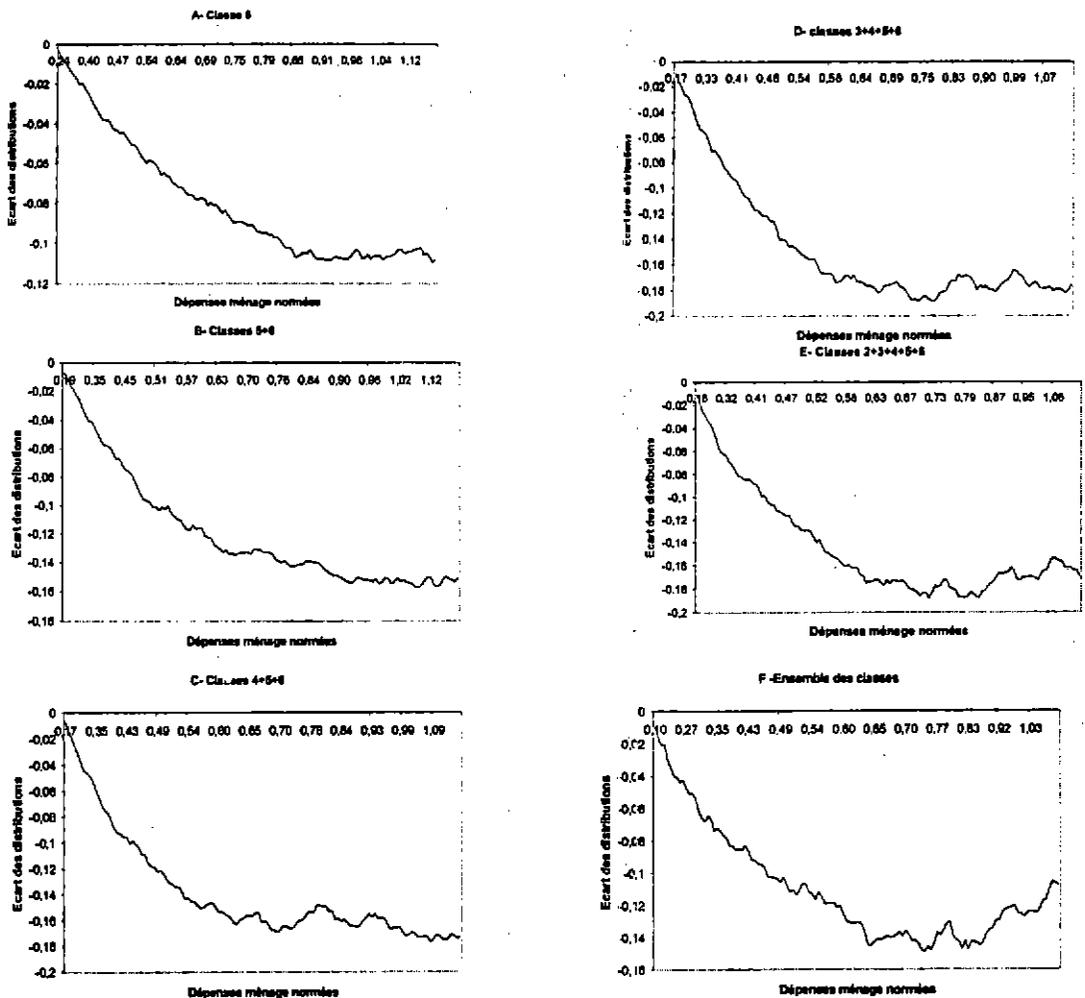


La courbe représentant la différence des fonctions de répartition de deux villes peut couper l'axe des abscisses (cela signifie que les deux fonctions de répartition se croisent). On choisit un seuil de référence, le point où la courbe coupe l'axe des abscisses, et l'on peut alors conclure pour un montant de dépenses inférieur à ce seuil. Nous pouvons négliger ce qu'il se passe au-delà de ce seuil à condition qu'il soit suffisamment élevé pour que tous les ménages considérés comme pauvres aient un niveau de dépenses inférieur à ce seuil.

1. Comparaison entre Abidjan et Bamako

La proportion des ménages aux besoins de consommation les plus élevés (graphique A) dépensant moins que le montant moyen des dépenses est plus importante à Bamako qu'à Abidjan en 1993⁹. Lorsque l'on intègre progressivement les ménages moins nécessiteux et ceci jusqu'à l'obtention de l'ensemble de la population (graphique B à F), le résultat reste inchangé : la population disposant d'un niveau de consommation inférieur au niveau moyen est plus nombreuse à Bamako qu'à Abidjan. Par le critère de la dominance séquentielle, il ressort que la pauvreté est plus importante à Bamako qu'à Abidjan en 93, quelle que soit la définition de pauvreté (monétaire) retenue. Le résultat est le même pour Abidjan en 1998

Figure n° II-1 : Comparaison séquentielle des distributions de dépenses normalisées
« Abidjan 1993 – Bamako »



Lecture: Les graphiques représentent les six courbes $\sum_{i=1}^j (F_i, \text{Abidjan}, 1993 - F_i, \text{Bamako})$ pour $j = 1, \dots, 6$

Le graphique A montre que la part des ménages de neuf personnes et plus disposant d'un montant de dépense égal à la moyenne est plus élevé d'environ 0,1 point à Bamako en 1996 qu'à Abidjan en 1993.

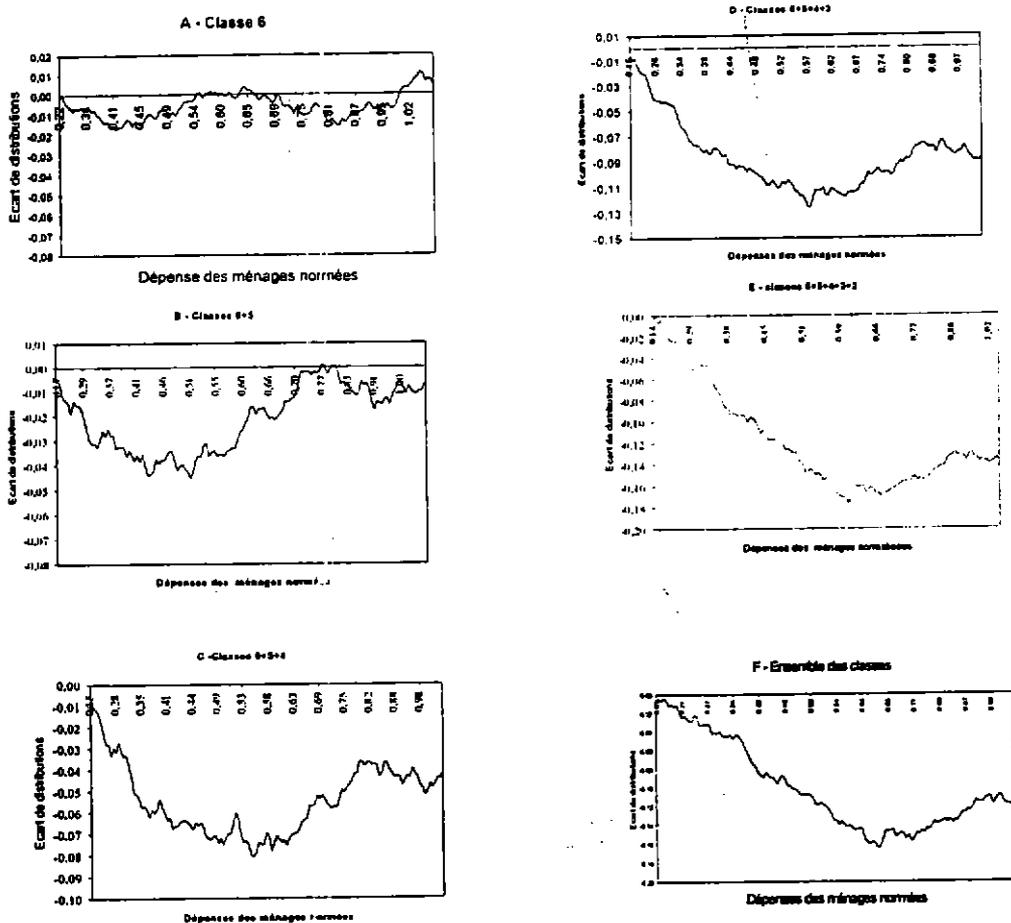
Source : Enquête UEMOA Bamako 1996 et Enquêtes Prioritaires Côte d'Ivoire 1993

⁹ Au seuil de 5% ce résultat n'est pas significatif

2. Dominance séquentielle entre Dakar et Bamako

Les écarts de distribution entre les ménages, ayant le plus de besoins de consommation (classe 6 et classe 5), de Dakar et de Bamako (graphique A et graphique B) peuvent être considérés comme nuls (d'après le test de Kolmogorov). En intégrant les autres sous-groupes (graphique C à F), on trouve des écarts significatifs entre les distributions et l'on peut affirmer de façon robuste que les ménages de Bamako dépensent moins que les ménages dakarois et ceci quel que soit leur niveau de dépense inférieur à la dépense moyenne. Le poids de la pauvreté est identique pour les ménages des classes 6 et des classes 6+5 pour les deux villes, il est cependant plus fort à Bamako qu'à Dakar pour les autres sous populations (ménage à besoins un peu plus faible), on peut conclure à **une plus forte pauvreté à Bamako qu'à Dakar quel que soit le seuil de pauvreté de référence et l'échelle d'équivalence choisie.**

Figure n° II-2 : Comparaison séquentielle des distributions de dépenses normalisées « Dakar – Bamako »



Lecture : les graphiques représentent les six courbes $\sum_{i=1}^j (F_i \text{ Dakar} - F_i \text{ Bamako})$, pour $j=1, \dots, 6$.

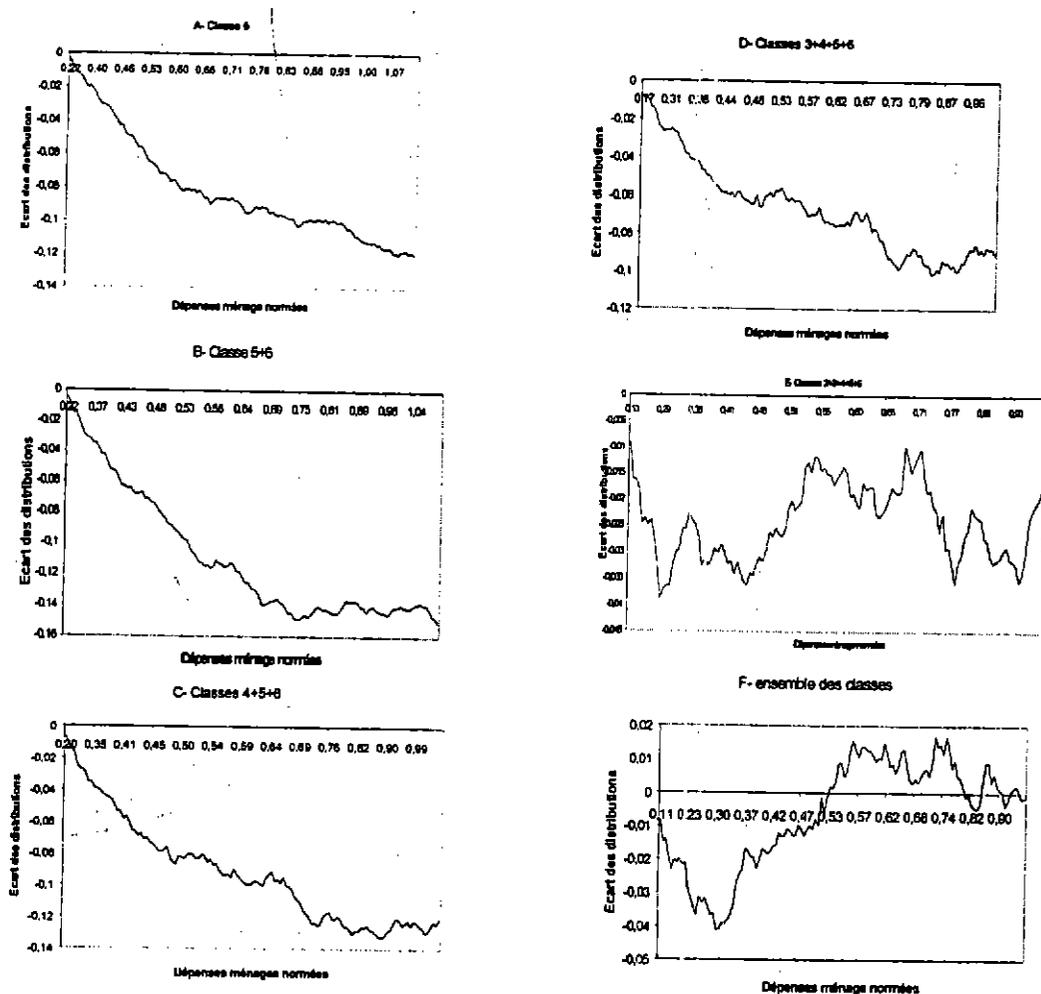
Le graphique A montre que pour tout seuil inférieur à 53% de la dépense moyenne, la part des familles les plus nombreuses (celles qui ont le plus de besoins), est plus élevée à Bamako qu'à Dakar.

Sources : Enquête UEMOA Dakar 1996, Enquête UEMOA Bamako 1996

3. Comparaison d'Abidjan 1993 et de Dakar 1996.

S'agissant des ménages ayant les plus grands besoins de consommation (graphique A), les ménages de Dakar ont des dépenses inférieures aux ménages abidjanais. En intégrant les ménages dont les besoins de consommation sont décroissants (graphiques B,C,D et E), nous trouvons le même résultat, les ménages de Dakar ont des dépenses inférieures à leurs homologues d'Abidjan. Ces résultats sont significatifs au seuil de 5%. Concernant l'ensemble de la population (graphique F), la part des ménages dont le montant des dépenses est inférieur à 50% du montant moyen des dépenses est plus nombreuse à Dakar. Cependant l'écart des distributions n'est pas significatif au seuil de 10%, ce qui revient à une identité des deux distributions. On peut alors conclure (à partir des cinq premiers graphiques) qu'il y a dominance d'Abidjan sur Dakar. Ainsi quel que soit le seuil de pauvreté, l'indicateur de mesure de la pauvreté retenus et l'échelle d'équivalence choisie, la pauvreté est plus importante à Dakar qu'à Abidjan en 1993.

Figure n° II-3 : Comparaison séquentielle des distributions de dépenses normalisées
« Abidjan 1993-Dakar 1996 »



Lecture: Les graphiques représentent les six courbes $\sum_{i=1}^j (F_i \text{ Abidjan 1993} - F_i \text{ Dakar})$ pour $j=1, \dots, 6$. Le graphique A

montre que la part des ménages de neuf personnes et plus disposant d'un montant de dépense inférieur ou égal à la moyenne est plus élevé à Dakar en 1996 qu'à Abidjan en 1993. Le graphique F montre en revanche que pour les seuils supérieurs à 50% des dépenses moyennes, la part de la population totale dépensant un montant supérieur à ces seuils est plus faible à Dakar. Cependant, au-dessus du seuil de 50% des dépenses moyennes, les écarts de distributions ne sont pas significatifs.

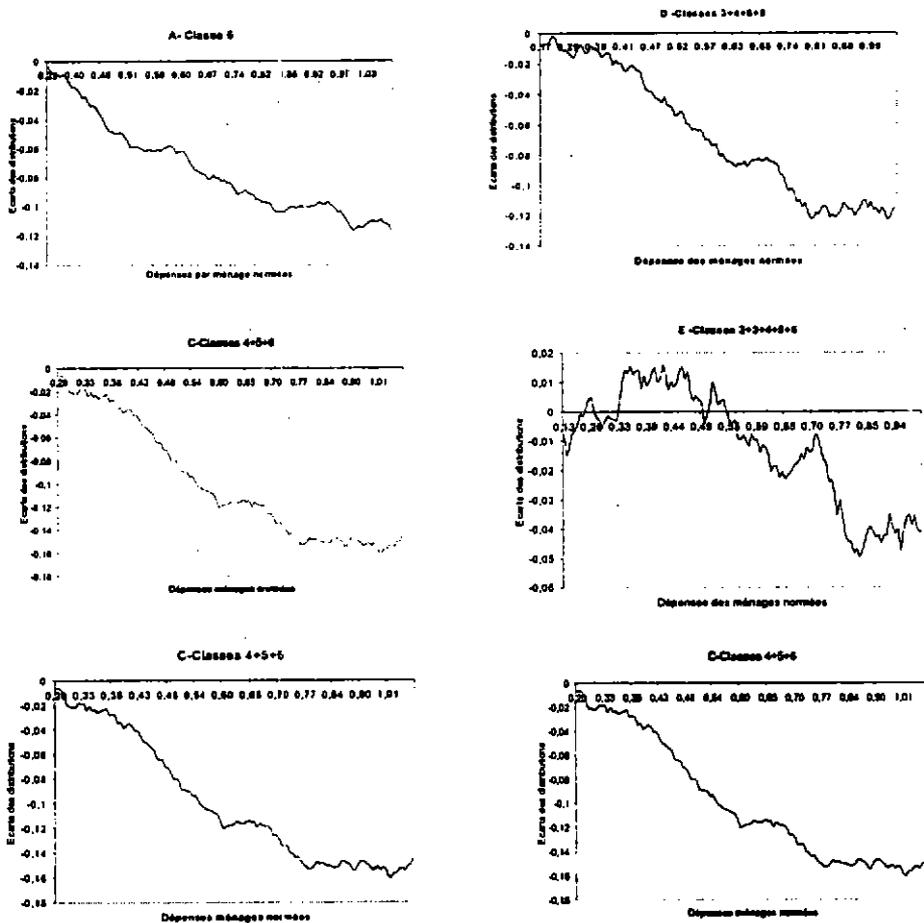
Source : Enquête UEMOA Dakar 1996 et Enquête Prioritaire Côte d'Ivoire 1993.

4. Comparaison d'Abidjan 1998 et de Dakar 1996

Au sein de la classe des ménages ayant les plus grands besoins de consommation, les ménages dakarois ont des dépenses inférieures à celles des abidjanais (graphique A), ce résultat n'étant pas significatif au seuil de 5%. En intégrant progressivement les ménages dont les besoins de consommation sont inférieurs, ce résultat reste inchangé (graphiques B, C, D) et les écarts sont statistiquement significatifs. Les courbes des graphiques E et F semblent donner un résultat inverse. Cependant, les écarts des distributions de ces deux graphiques ne sont pas significatifs ce qui revient à une identité des distributions ou autrement dit, à un même poids de la pauvreté à Dakar qu'à Abidjan en 1998, pour les sous populations concernées.

Bien que les écarts de distributions soient non significatifs pour trois sous-populations (graphique A, E et F), ils sont significatifs pour les trois autres, ce qui est suffisant pour affirmer que le poids de la pauvreté dans la richesse nationale est plus fort à Dakar 1996 qu'à Abidjan 1998 quel que soit le seuil de pauvreté de référence.

Figure n° II-4 : Comparaison séquentielle des distributions des dépenses normées
« Abidjan 1998 - Dakar »



Lecture : les graphiques représentent les six courbes $\sum_{i=1}^j (F_i, \text{Abidjan } 98 - F_i, \text{Dakar})$, pour $j=1, \dots, 6$.

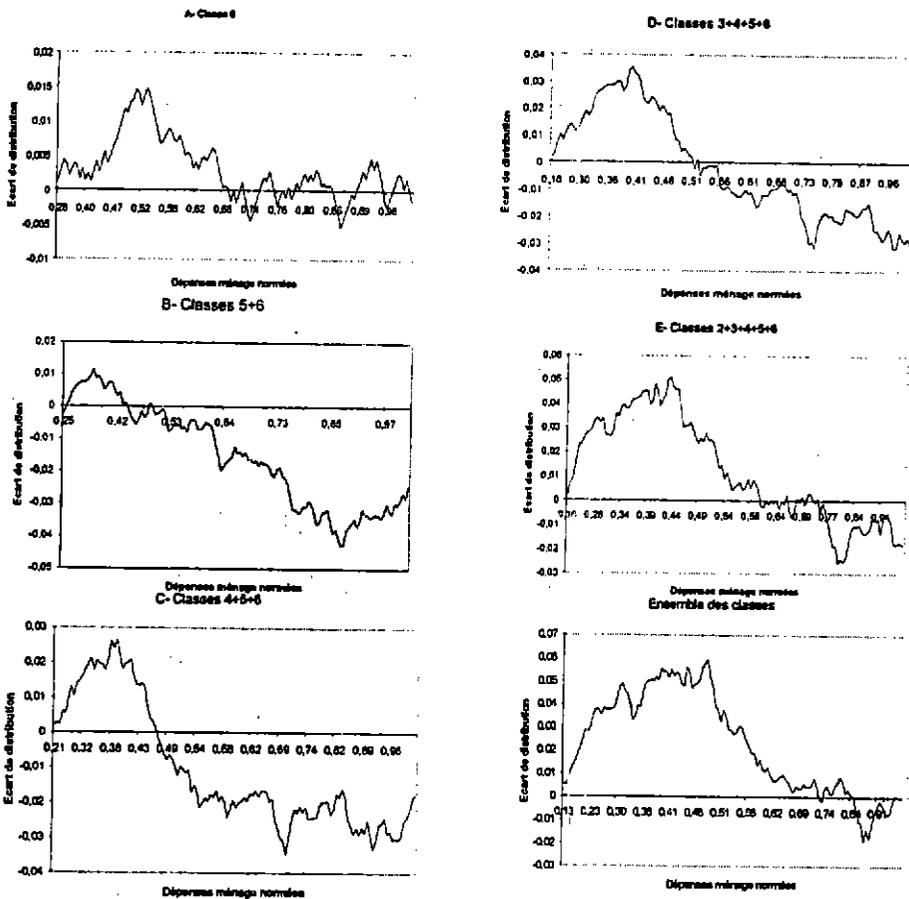
Le graphique A montre que la part des familles les plus nombreuses ayant des dépenses inférieures ou égales à la moyenne des dépenses entre les deux pays est plus élevée dans la population dakaroise que dans la population abidjanaise.

Sources : Enquête UEMOA Dakar 1996, Enquête niveau de vie Côte d'Ivoire, 1998.

5. Comparaison d'Abidjan en 1993 et d'Abidjan en 1998

La comparaison du niveau de pauvreté à Abidjan entre 1993 et 1998 est d'autant plus intéressante qu'elle fournit des informations sur l'impact de la dévaluation sur la pauvreté urbaine. Parmi les ménages ayant les besoins les plus importants (graphique A), la proportion de ménages dépensant moins que 68% de la dépense moyenne est plus importante à Abidjan en 1998 qu'à Abidjan en 1993. En intégrant les autres sous-populations, on trouve le même résultat, seul le seuil de pauvreté varie entre 44% de la dépense moyenne pour le graphique B et 74% pour le graphique F¹⁰. Ainsi, d'après le principe de dominance séquentielle, le poids de la pauvreté dans la richesse nationale est plus fort à Abidjan en 1998 qu'en 1993 quel que soit le seuil de pauvreté inférieur à 44% du montant moyen des dépenses, seuil de référence retenu (i.e. le seuil le plus restrictif). On peut donc dire que la croissance retrouvée après la dévaluation n'a pas entraîné une baisse de la pauvreté, au contraire.

Figure n° II-5 : Comparaison séquentielle des distributions de dépenses. « Abidjan 1998 - Abidjan 1993 »



Lecture : les graphiques représentent les six courbes $\sum_{i=1}^j (F_i^{Abidjan98} - F_i^{Abidjan93})$ pour $j = 1, \dots, 6$.

Le graphique A montre que la part des ménages de neuf personnes et plus dont le montant de dépense est inférieur à 69% du montant moyen est plus forte en 1998 qu'en 1993.

Sources : Enquête prioritaire, Abidjan, 1993 ; Enquête niveau de vie, Abidjan, 1998.

¹⁰ Les écarts de distribution sont tous significatifs au seuil de 5%.

III. CONCLUSION

Cette étude permet d'affirmer sans ambiguïté que la part des pauvres est plus importante à Bamako qu'à Dakar et qu'à Abidjan, et que des populations des trois villes étudiées, celle d'Abidjan est la plus riche et surtout que le poids de la pauvreté monétaire à Abidjan est plus lourd après la dévaluation du franc CFA (en 1998) qu'avant.

Elle montre également à quel point les résultats des comparaisons internationales de pauvreté sont à manier avec la plus grande précaution, surtout s'il s'agit de comparaisons cardinales. Ces dernières donnent des résultats trop dépendants des conventions retenues. Les comparaisons par la dominance séquentielle s'affranchissent du problème de variabilité lié aux choix d'une ligne de pauvreté, d'une échelle d'équivalence et d'un indicateur de pauvreté. Elles restent sensibles aux choix de la PPA. Or, jusqu'à ce jour, il est difficile d'affirmer qu'une mesure de la PPA soit "la bonne" mesure.

De plus, la méthode de dominance séquentielle ne permet pas toujours de dire quel pays est plus pauvre qu'un autre. Même si ce n'est pas le cas dans cette étude, il peut exister des cas d'indétermination. Mais d'une façon générale, la méthode d'analyse séquentielle fournit un outil d'analyse très fiable en matière de lutte contre la pauvreté, qui permet d'affirmer que l'effort redistributif, nécessaire pour éliminer la pauvreté d'un pays, doit être plus fort dans un pays que dans un autre.

IV. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Atkinson A.B (1987), "On the Measurement of Poverty", *Econometrica*, vol. 55, n°4, juillet, p. 749-764.
- Atkinson A.B (1991), "Comparing Poverty Rates Internationally: Lessons from Recent Studies in Developed countries", *The World Bank*
- Atkinson A.B (1992), "Measuring Poverty and Differences in Family Composition", *Economica*, vol. 59, p.1-16.
- Atkinson A.B. et Bourguignon F. (1987), "Income Distribution and Differences in Needs", in G.F. Feiwel, ed., *Arrow and the Foundation of the Theory of Economic Policy*, Macmillan, Londres, p. 50-370
- Bishop J.A.I, Formby J.P. et Smith W.J. (1993), "International Comparisons of Welfare and Poverty: Dominance Orderings for Ten Countries", *Canadian Journal of Economics*, vol.26, p. 707-725.
- Bourguignon F. (1989), "Family Size and Social Utility, Income Distribution Dominance Criteria", *Journal of Econometrics*, vol. 42, p. 67-80
- Buhman B., et al. (1988), "Equivalence Scales, Well-Being, Inequality and Poverty: Sensitivity Estimates Across Ten Countries Using the Luxembourg Income Study Data-base", *Review of Income and Wealth*, vol. 34, p. 115-142
- Chambaz C. et Maurin E. (1998), "Atkinson and Bourguignon's Dominance Criteria: Extended and Applied to the Measurement of Poverty in France", *Review of Income and Wealth*, Series 44, Number 4, December, p.497-513
- Chambaz C. et Maurin E. (1997), "Une comparaison des niveaux de pauvreté en Espagne, en France, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas", *Economie et Statistique* n°308-310, p. 229-239
- Fall M., Horecky M. et Rohacova E. (1997), "La pauvreté en Slovaquie et en France: quelques éléments de comparaison", *Economie et Statistique* n°308-310, p. 241-257
- Foster J. et Shorrocks A.F. (1988), "Poverty Orderings", *Econometrica*, vol. 26, n°1, janvier, p. 173-177
- Kakwani, N., "Testing for significance of poverty differences with application to Côte d'Ivoire", *LSMS Working Paper* n° 62, The World Bank.
- Jäntti M. et Danziger S. (2000), "Income Poverty in Advanced Countries", *Handbook in Economics 16*, Handbook of Income Distribution, vol 1, ed: A.B Atkinson, F. Bourguignon, 2000, Elsevier Science B.V
- Jenkins S.P. et Lambert P.J. (1993), "Ranking Income Distribution when Needs Differ", *Review of Income and Wealth*, series 39, n°4, December, p. 337-356
- Martini, R., "Purchasing power parities and the \$1 a day international poverty target", *Inter-Stat special issues*, october 1998,.
- McKinley L. Blackburn (1998), "The Sensitivity of International Poverty Comparisons", *Review of Income and Wealth*, Series 44, n°4, December
- Ravallion, M., "Poverty lines in theory and practise", *LSMS Working Paper* n° 133, The World Bank
- Ravallion, M., Bidani, B., "How robust is a poverty profile ?" *The World Bank Economic Review*, vol 8, n° 1.
- Sahn D. E. et Stifel D. C. (1999), "Poverty Comparisons Over Time and Across Countries in Africa", *Poverty Dynamics en Africa*, Août

V. ANNEXE : TABLEAUX STATISTIQUES RELATIFS AUX TESTS DE STUDENT

Tableaux A1 : Statistiques du test de Student sur l'égalité des indicateurs de pauvreté (seuils de pauvreté calculés à partir des PPA de la Banque Mondiale).

Tableau A1a : Incidence de la pauvreté

	Bamako	Dakar	Abidjan
Bamako	0	4,20247	5,45848
Dakar		0	1,16072
Abidjan			0

Tableau A1b : Intensité de la pauvreté

	Bamako	Dakar	Abidjan
Bamako	0	3,82047	5,45795
Dakar		0	1,24946
Abidjan			0

Tableau A1c : Profondeur de la pauvreté

	Bamako	Dakar	Abidjan
Bamako	0	3,25396	5,33993
Dakar		0	1,52302
Abidjan			0

Tableaux A2 : Statistiques du test de student sur l'égalité des indicateurs de pauvreté (seuils de pauvreté calculés à partir des PPA EUROCCOST/AFRISTAT).

Tableau A2a : Incidence de la pauvreté

	Bamako	Dakar	Abidjan
Bamako	0	1,42629	6,97510
Dakar		0	5,46321
Abidjan			0

Tableau A2b : Profondeur de la pauvreté

	Bamako	Dakar	Abidjan
Bamako	0	1,43571	6,61855
Dakar		0	4,47050
Abidjan			0

Tableau A2c : Intensité de la pauvreté

	Bamako	Dakar	Abidjan
Bamako	0	1,08218	5,90431
Dakar		0	3,42326
Abidjan			0

ANNEXES GENERALES

SOMMAIRE

ANNEXE A : NOMENCLATURE DES BIENS, PRODUITS ET SERVICES	267
ANNEXE B : METHODE DE CALCUL DES LOYERS FICTIFS.....	269
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	270
ANNEXE C : CALCUL DES SEUILS DE PAUVRETE AVEC LES PPA "AFRISTAT/EUROCOST" ET COMPARAISON AVEC LES SEUILS PPA "BANQUE MONDIALE"	271
ANNEXE D : INDICATEURS DE PAUVRETE	275
ANNEXE E : DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE : UNE INVESTIGATION SUR L'UTILISATION DE PSEUDO-PANELS.....	276
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	279
ANNEXE F : PAUVRETE URBAINE AU MALI - PROFIL DE PAUVRETE	285
ANNEXE G : ANALYSE DE LA PAUVRETE A DAKAR (1991 - 1997).....	327
ANNEXE H : TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE.....	362

Annexe A : Nomenclature des biens, produits et services

Toutes les enquêtes analysées pour cette étude, bien qu'étant de natures différentes et ayant des objectifs variés, comportent un volet Budget- Consommation plus ou moins détaillé. L'analyse de l'évolution de la consommation impose l'utilisation d'une nomenclature des biens, des produits et des services homogène sur l'ensemble des enquêtes. Pour ce faire, nous avons repris la nomenclature NCOA (nomenclature principale de consommation des pays de l'UEMOA) utilisée dans les enquêtes sur les dépenses des ménages dans les capitales (enquêtes UEMOA 1996) commune aux trois pays étudiés.

La nomenclature détaillée dans l'enquête UEMOA comprend environ 1000 items pré-codés, regroupés en 147, 44 et 12 postes. La structure de cette codification est très peu différente de celle de la COICOP (Classification Of Individual Consumptions according to Purpose).

Les dépenses de consommation des ménages recouvrent l'ensemble des sorties d'argent destinées à l'achat de biens et de services de consommation. Les dépenses hors consommation telles que les transferts effectués en espèce ou en nature, les prélèvements sur les stocks ou d'autres sorties d'argent sont exclues de la consommation des ménages.

Outre les dépenses hors consommation, nous avons également exclu de la dépense totale de consommation des ménages les biens d'investissements des ménages tels que l'achat de terrain, l'achat et la construction de logement, les biens durables comme les meubles et l'argenterie, les appareils électro-ménagers, les chauffe-eau, les climatiseurs et les autres équipements sanitaires, ainsi que l'acquisition de moyens de transport et d'équipement de loisirs (radio, téléviseur, caméra, instruments de musique, etc...).

La nomenclature ainsi retenue, composée de 10 postes, est la suivante :

01. Alimentation, boissons et tabac
 - Produits alimentaires
 - Boissons
 - Tabac
02. Habillement, chaussures
 - Articles et réparation de vêtements
 - Chaussures et réparation
03. Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles
 - Loyers bruts des locataires, loyers fictifs imputés pour les non-locataires
 - Entretien et réparations courantes du logement
 - Distribution eau
 - Electricité, gaz et autres combustibles
04. Equipement et entretien de la maison
 - Articles et réparations d'articles ménagers
 - Biens et services pour l'entretien courant du ménage
05. Santé
 - Médicaments, produits pharmaceutiques, matériel thérapeutiques
 - Services médicaux, paramédicaux et hospitaliers
06. Transports
 - Services de transport locaux ou de longue distance
 - Entretien et réparations de véhicules

- 07. Loisirs, spectacles et culture
 - Loisirs, sorties sportives et culturelles
 - Presse, librairie, papeterie
 - Articles de sport, jeux et jouets, réparation d'équipement de loisir
- 08. Education
 - Services d'enseignement
 - Fournitures scolaires
- 09. Hôtels, cafés, restaurants
 - Restaurants et débits de boissons
 - Services d'hébergement
- 10. Autres biens de consommation
 - Soins personnels, coiffure, etc...
 - Bijouterie, horlogerie
 - Communications, services postaux, téléphone

Annexe B : Méthode de calcul des loyers fictifs

Le loyer fait partie, comme les autres dépenses, du flux de consommation des biens non-durables, dont on suppose qu'ils contribuent au bien-être monétaire des individus. Les différentes enquêtes analysées prennent en compte uniquement les loyers réels et les charges payées par les ménages locataires, considérant que les propriétaires occupant leur logement se rendent ce service à eux-mêmes. Dans ce cas, il faut donc calculer un loyer fictif que le propriétaire (ou autre personne ne payant pas de loyer) aurait à payer s'il louait son logement. Nous disposons dans toutes les enquêtes d'informations plus ou moins précises sur les caractéristiques des logements. Ainsi, il est possible de reconstituer les loyers fictifs pour les non-locataires et de les imputer ensuite dans leur consommation.

Nous commençons par estimer sur tous les locataires (dans le sens strict) un modèle de loyer en fonction des caractéristiques du logement et nous considérons qu'il détermine le prix du loyer. En utilisant le modèle ainsi estimé, nous pouvons ensuite calculer un loyer fictif en fonction de ces mêmes caractéristiques pour tous les propriétaires, à savoir les personnes habitant en location-vente, les personnes habitant en sous-location et les personnes logées par leur famille.

Lorsqu'on estime l'équation de loyer sur le sous-échantillon des ménages qui louent un logement, on doit tenir compte d'un éventuel effet de sélection, le sous-échantillon n'étant pas aléatoire, ce qui risque de biaiser les estimateurs. Pour y remédier, on utilise la procédure en deux étapes proposée par Heckmann (1979).

On commence par estimer une équation de sélection, dont la variable dépendante est dichotomique : 1 si le ménage est locataire et 0 sinon. L'équation de sélection, estimée par la méthode du maximum de vraisemblance, est de type *Probit* :

$$Pr(Y = 1) = \Phi(B'Z), \quad (1)$$

où $\Phi(\cdot)$ est la fonction de répartition de la loi normale, Y est la variable dépendante (propriétaire ou non). Z et B désignent respectivement la matrice des variables exogènes et le vecteur des paramètres correspondants à estimer. Comme variables exogènes, nous avons retenu, selon la disponibilité dans les enquêtes, les variables suivantes : taille du ménage, ratio enfants/membres du ménage, ratio actifs/membres du ménage, sexe du chef de ménage, statut matrimonial du chef de ménage, religion du chef de ménage, ménage ayant récemment migré ou non, nationalité du chef de ménage, niveau d'études du chef de ménage et statut d'occupation du chef de ménage.

A partir des paramètres estimés par cette première équation, on calcule pour chaque observation dans le sous échantillon où $Y = 1$ l'inverse du ratio de Mills :

$$\hat{\lambda} = \varphi(\hat{B}'Z) / \Phi(\hat{B}'Z), \quad (2)$$

où $\varphi(\cdot)$ est la densité de la loi normale.

On procède alors à l'estimation de l'équation principale sur le sous-échantillon des locataires. Dans cette régression linéaire, que l'on estime par les moindres carrés, λ est introduit comme variable explicative, ce qui permet de contrôler l'éventuel effet de sélection et d'obtenir des estimateurs sans biais :

$$L = C'X + \theta\lambda + \varepsilon, \quad (3)$$

où L est la variable dépendante (logarithme du loyer mensuel). X et C représentent respectivement la matrice des variables qui expliquent L et le vecteur des paramètres correspondants à estimer. ε désigne l'erreur aléatoire supposée être distribuée selon une loi normale, de moyenne nulle et d'écart-type σ_ε . θ est le coefficient du biais de sélection, à estimer. Comme variables explicatives, nous avons retenu, selon la disponibilité dans les enquêtes, les variables suivantes : type de logement (villa, maison en bande, baraque etc.), logement subventionné ou non, type de matériaux des murs, type de matériaux du toit, nombre des pièces, type de toilettes, mode d'éclairage ou raccordement au réseau électrique, type de combustible utilisé, type d'accès à l'eau.

En utilisant le modèle (3), on peut ensuite calculer pour chaque ménage non-locataire un loyer fictif à partir des caractéristiques déclarées de son logement. Là où le coefficient du biais de sélection, θ , n'était pas significativement différent de zéro (à 5%), nous avons retenu simplement le modèle estimé avec les *MCO* sans correction du biais de sélection.

Les équations estimées pour les différents pays et les enquêtes expliquent entre 50% et 85% de la variance totale des loyers observés. Le pouvoir explicatif des modèles est donc relativement satisfaisant. Les loyers imputés ont évidemment une variance qui est inférieure à celle des loyers effectivement observés en raison de la non-prise en compte d'un terme d'erreurs dans l'imputation.

Référence bibliographique

Heckmann, J. (1979), *Sample Selection Bias as a Specificatin Error*, *Econometrica*, vol. 47, No. 1, pp. 153-161.

Annexe C : Calcul des seuils de pauvreté avec les PPA "Afristat/Eurocost" et comparaison avec les seuils PPA "Banque Mondiale"

Les seuils de pauvreté retenus sont les seuils de 1\$ et 2\$ PPA 1985 par jour et par personne. Ce sont les seuils les plus couramment utilisés dans la perspective de comparaisons internationales.

Le seul problème envisagé ici est la transcription de ces seuils donnés en dollars 1985 en des valeurs exprimées en monnaies nationales pour les différentes années d'enquête.

Seuil pour un seul pays

Compte tenu de la définition de la parité de pouvoir d'achat, le seuil recherché est donc, pour une année x considérée, le nombre d'unités monétaires locales (en l'occurrence le franc CFA) nécessaire pour acheter l'année x le même panier de biens et services sur le marché national que celui que l'on pouvait acquérir pour 1\$ aux Etats-Unis en 1985.

Il y a donc une double conversion à effectuer : une conversion temporelle de l'année 1985 à l'année x et une conversion monétaire en parité de pouvoir d'achat entre dollar et F CFA. La difficulté tient au fait que l'ordre dans lequel on effectue ces conversions n'est pas indifférent. Il existe en effet deux procédures :

- Soit on convertit en F CFA en parité de pouvoir d'achat 1985 et on translate à l'année x à l'aide de l'inflation locale.
- Soit on passe des dollars 1985 aux dollars x en utilisant l'inflation américaine¹ et on convertit en monnaie locale en utilisant la parité de pouvoir d'achat de l'année x .

En théorie², ces deux procédures devraient être équivalentes. En pratique, elles sont fort différentes car il existe de nombreux ajustements entre cohérence temporelle et cohérence géographique des évolutions de prix.

Si on doit établir le seuil de pauvreté d'un seul pays, sans souci de comparaison internationale, la première méthode semble préférable car elle privilégie l'évolution temporelle interne au pays considéré et on ne voit pas bien pourquoi l'inflation américaine aurait un rôle à jouer dans l'établissement du seuil de pauvreté du pays considéré.

Seuils pour plusieurs pays

Le problème est plus complexe lorsqu'on analyse conjointement plusieurs pays. Supposons qu'on analyse la pauvreté à l'année x de deux pays A et B. Si on utilise la première méthode, alors les seuils respectifs établis pour l'année x n'ont aucune raison d'avoir le même pouvoir

¹ On pourrait également songer à utiliser une « inflation mondiale » mais ce concept est difficile à définir et on ne voit pas d'arguments pour appliquer cette inflation (qui correspondrait alors à une sorte de panier de l'ensemble des monnaies mondiales) à une donnée exprimée en dollars.

² C'est-à-dire que l'inflation d'un pays entre deux dates devrait être équivalente à l'inflation d'un autre pays corrigée de la variation de parité de pouvoir d'achat entre ces deux pays et ces deux dates. Cela serait vrai si les paniers de biens étaient stables et identiques pour tous les ménages de tous les pays et les prix parfaitement mesurés.

d'achat en parité internationale, d'autant moins que l'année x est éloignée de 1985, et donc de représenter des niveaux de pauvreté comparables.

On peut en voir l'illustration en ce qui concerne les pays étudiés – Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal - pour les seuils de pauvreté 1996 dans le tableau ci-dessous.

	Côte d'Ivoire	Mali	Sénégal
Facteur de conversion PPA 1985*	175.2	148.3	170.7
Evolution 1996/1985 de l'IPC nationaux	2.01	1.51	1.44
Seuil de pauvreté (première méthode)**	128 500	82 000	90 000
Evolution 1996/1985 de l'IPC Etats-Unis	1.46		
Facteur de conversion PPA 1996***	221.2	189.3	169.1
Seuil de pauvreté (deuxième méthode)****	118 000	101 000	90 000

* Montant en franc CFA ayant un pouvoir d'achat équivalent à 1\$ aux Etats-Unis (Source : Summers et Heston)

** Conversion PPA en F CFA en 1985 et translation par les indices de prix nationaux

*** Source World Development Indicators

**** Translation par l'inflation américaine et conversion en PPA 1996

On constate qu'on parvient, selon l'une ou l'autre méthode, à des seuils de pauvreté sensiblement différents (20% d'écart dans le cas du Mali). Surtout, on constate que les seuils de pauvreté obtenus à partir de la première méthode ne correspondent pas à des pouvoirs d'achat comparables entre les différents pays. Ainsi, des seuils de pauvreté de 101 000 F CFA par an au Mali, de 90 000 F CFA par an au Sénégal ou de 118 000 F CFA en Côte d'Ivoire correspondent en 1996 à des pouvoirs d'achat identiques (par construction de la seconde méthode). Or les seuils obtenus par la première méthode ne respectent pas du tout ces proportions : à titre d'exemple, le seuil de 128 500 F CFA calculé pour la Côte d'Ivoire a un pouvoir d'achat de 32% supérieur à celui de 82 000 F CFA obtenu pour le Mali.

Puisque l'optique principale est de comparer plusieurs pays, la seconde méthode est alors nettement préférable.

Seuils pour plusieurs pays et plusieurs années

Le problème se complique à nouveau lorsqu'on traite simultanément, dans une optique comparative, plusieurs dates d'enquêtes dans plusieurs pays. Supposons ainsi qu'on dispose de deux enquêtes réalisées aux dates x et y simultanément dans deux pays A et B. On peut alors imaginer quatre méthodes pour traiter ce problème :

- La première méthode est toujours d'effectuer les conversions en parité de pouvoir d'achat en 1985 et de traduire en x et y par les indices de prix nationaux.
- La seconde est de traduire le seuil de 1\$ en valeurs pour les années x et y à l'aide du taux d'inflation américain et d'effectuer pour chaque pays et chaque année la conversion en parité de pouvoir d'achat.
- La troisième méthode est un mélange des deux précédentes qui consiste à choisir une année z de référence, à traduire à l'aide de l'inflation américaine la valeur d'un dollar pour cette année z, à effectuer l'ensemble des conversions en parité de pouvoir d'achat sur

cette année z et enfin à reconstituer les seuils pour les années x et y à partir des indices de prix nationaux en translatant (vers le futur et/ou le passé) à partir du seuil obtenu en z.

- La quatrième méthode consiste à choisir une année de référence et une ville de référence pour lesquelles existent des PPA calculées non pas en référence aux USA, mais par rapport à cette ville³, à traduire 1\$ par jour en PPA 1985 pour cette ville, puis à effectuer une translation temporelle entre 1985 et les différentes années (en particulier l'année de référence) à partir de l'indice des prix à la consommation de cette ville. Le passage de cette ville de référence aux autres capitales se fait à partir des PPA calculées pour l'année de référence. Pour obtenir les années pertinentes pour les différentes capitales, on rétopole à partir de cette année de référence en utilisant les indices de prix nationaux.

Le tableau ci-dessous résume les avantages et les inconvénients de ces trois premières procédures.

	Avantages	Inconvénients
1 ^{ère} méthode : conversion en 1985	Comparabilité temporelle	Pas d'équivalence des pouvoirs d'achat pour une même année dans les pays A et B
2 ^{ème} méthode : conversion pour chaque année d'enquête	Comparabilité spatiale des pouvoirs d'achat	Pas d'équivalence des pouvoirs d'achat dans le temps entre x et y
3 ^{ème} méthode : année de référence	Comparabilité spatiale pour z et temporelle pour chaque pays	Pas d'équivalence des pouvoirs d'achat entre pays pour les années éloignées de z

Il y a très clairement un conflit entre comparabilité spatiale et temporelle auquel il faut trouver un compromis.

Le principal objet de la présente étude est l'examen de l'évolution temporelle de la pauvreté : la comparabilité temporelle doit donc être privilégiée, ce qui conduit à exclure la deuxième méthode.

Mais l'étude a également pour ambition de réaliser des analyses comparatives de la pauvreté entre les différents pays étudiés, en particulier sur les dates récentes. La première méthode est de ce fait également inadéquate.

L'année 1996 pour laquelle ont eu lieu des enquêtes identiques dans les trois capitales analysées peut être considérée comme une année de référence naturelle pour asseoir la comparabilité géographique des pouvoirs d'achat.

La 3^{ème} méthode consiste donc à inflater le seuil de 1\$ par jour par l'inflation américaine jusqu'en 1996, puis à reconstituer à partir de cette année les seuils pour chaque pays à partir des inflations nationales.

³ En général, les PPA sont calculées en référence aux USA ; mais dans le cadre des programmes de comparaison internationaux (PCI) ou dans le cadre d'opérations spécifiques, on dispose de PPA dans différentes régions du monde calculées pour un pays de la région.

Il faut cependant avoir présent à l'esprit que :

- Les seuils calculés n'ont pas un pouvoir d'achat équivalent à celui que l'on peut obtenir en convertissant le seuil de 1\$ par jour en 1985 en parité de pouvoir d'achat.
- Les pouvoirs d'achat des différents seuils pour différents pays peuvent différer sensiblement lorsqu'on considère des années éloignées de 1996.

Les trois premières méthodes écartées, c'est finalement la dernière méthode que nous avons appliquée. Nous avons retenu Dakar comme ville de base et l'année 1998 comme année de référence sur laquelle EUROSTAT et AFRISTAT ont calculé des PPA pour le compte de l'ASCENA⁴. Le seuil à Dakar pour l'année 1998 est calculé en traduisant 1\$ par jour en PPA 1985 pour Dakar, puis en effectuant une translation temporelle entre 1985 et 1998 à partir de l'indice des prix à la consommation sénégalais (qui est en fait un indice des prix dakarois). Le passage de Dakar aux autres capitales économiques (Abidjan et Bamako) se fait à partir des PPA calculées en 1998 pour l'ASCENA. Enfin, pour obtenir les années pertinentes pour les différentes capitales, on rétopole à partir de 1998 en utilisant les indices de prix nationaux. Cette méthode apparaît comme le meilleur compromis compte tenu des objectifs de l'étude.

La seule ambiguïté réside dans la conversion de 1\$ en PPA dakarois en 1985. D'abord parce qu'on fait l'amalgame entre Dakar et Sénégal pour cette conversion (mais encore une fois les données de base d'établissement des PPA, s'il y en a, ne portent probablement que sur Dakar). Ensuite parce qu'il y a deux chiffres différents selon les sources : selon la Banque Mondiale (WDI 2000), 1\$ américain avait en 1985 le même pouvoir d'achat que 203.8 F CFA au Sénégal alors que selon les Penn Tables, le même montant est de 171.8 F CFA. Nous avons préféré prendre les données de la Banque Mondiale, mais il est déjà évident qu'on obtiendrait des résultats différents en utilisant la seconde source.

Les seuils 1998 sont donc les suivants :

Seuil de pauvreté en \$ internationaux en 1985	365
Seuil de pauvreté en F CFA à Dakar en 1985 (365*203.8)	74 387
Inflation 1985/1998 à Dakar	1.483
Seuil de pauvreté à Dakar en 1998	110 316
PPA Abidjan 1998 (base 100 Dakar)	100.32
PPA Bamako 1998 (base 100 Dakar)	94.37
Seuil de pauvreté à Abidjan en 1998	110 670
Seuil de pauvreté à Bamako en 1998	104 105

Pour Bamako, la rétopolation donne par exemple les résultats suivants :

Seuil 1998	104 105
Seuil 1996	100 490
Seuil 1994	84 020
Seuil 1989	69 820

⁴ Agence pour la Sécurité et la Navigation Aérienne en Afrique.

Annexe D : Indicateurs de pauvreté

Il existe une gamme importante d'indicateurs de pauvreté. Les indicateurs les plus souvent utilisés sont ceux de Foster, Greer et Thorbecke (FGT)⁵. Leur formule générale est la suivante :

$$P_{\alpha}(Z, X) = \frac{1}{N} \sum_i \left(\frac{Z - X_i}{Z} \right)^{\alpha} \text{ avec } (Z - X_i) = 0 \text{ si négatif.}$$

Avec: Z le seuil de pauvreté,
N la taille de la population totale,
X_i l'indicateur du niveau de vie du i^{ème} individu.

> Pour $\alpha = 0$, l'indicateur P_{α} est égal au taux de pauvreté H(Z)

$$P_0 = H(Z) = M/N$$

Avec M le nombre de personnes dont le revenu est inférieur à Z

Cet indicateur est le plus commun. Il mesure l'incidence de la pauvreté. Toutefois, il reste assez insatisfaisant dans la mesure où un accroissement du revenu moyen des pauvres est sans influence sur la mesure de la pauvreté tant qu'ils ne dépassent pas la ligne de pauvreté.

> Pour $\alpha = 1$, l'indicateur P_{α} est égal à PG(H), le degré moyen de pauvreté (Poverty Gap Index) ou la profondeur de la pauvreté :

$$P_1 = PG(Z) = \frac{1}{N} \cdot \sum_i \left(\frac{Z - X_i}{Z} \right) \text{ avec } (Z - X_i) = 0 \text{ si négatif.}$$

Cet indicateur mesure le transfert moyen par individu nécessaire pour que le revenu des pauvres soit égal à la ligne de pauvreté.

> Enfin, lorsque $\alpha = 2$, un indicateur correspondant à P_2 est connu sous le nom d'intensité de la pauvreté.

Cet indicateur de l'intensité de la pauvreté est donc de la forme suivante :

$$P_2(Z, X) = \frac{1}{N} \cdot \sum_i \left(\frac{Z - X_i}{Z} \right)^2 \text{ avec } (Z - X_i) = 0 \text{ si négatif}$$

$$= H(Z) \cdot PG(Z)^2 \cdot CV(Z)^2$$

où CV(Z) est le coefficient de variation de l'écart du revenu sur le seuil de pauvreté⁶.

Cet indicateur mesure la sévérité de la pauvreté au travers d'une combinaison du taux de pauvreté, du degré moyen de pauvreté et d'une mesure d'inégalité parmi les pauvres CV(Z).

⁵ Foster, J., Greer J. et Thorbecke (1984), *A class of Decomposable Poverty Measures*, *Econometrica*, vol.52, pp 761-765.

⁶ Le coefficient de variation correspond au rapport de l'écart type de la distribution sur sa moyenne.

Annexe E : Dynamique de la pauvreté : Une investigation sur l'utilisation de pseudo-panels

Si dans beaucoup de pays, développés et non-développés, il n'existe pas d'échantillons longitudinaux, des enquêtes indépendantes en coupe transversale sont réalisées régulièrement, parfois annuellement, parfois moins fréquemment. Même si ces enquêtes sélectionnent à chaque fois des individus différents, ou tout au moins si elles n'offrent pas la possibilité de suivre les mêmes individus dans le temps, il est cependant possible, sous certaines conditions, de suivre des groupes ou cohortes d'individus. Ce type d'analyse, qualifié communément d'analyse "en pseudo-panel" ou en "panel synthétique", a été initialement proposé par Deaton (1985), Heckman et Robb (1985) et Moffitt (1993) et se situe à un niveau intermédiaire entre le niveau individuel ou micro-économique et celui agrégé ou macro-économique. Les cohortes sont définies comme un ensemble d'individus ayant une ou plusieurs caractéristiques communes et constantes dans le temps, telles que l'année de naissance, le sexe, le niveau d'instruction ou le fait d'être vétéran de la seconde guerre mondiale etc.

Ce type d'analyse nous paraît une méthode intéressante pour étudier la dynamique de la pauvreté en Afrique de l'Ouest. Après avoir exposé brièvement les principales conditions concernant la nature des données nécessaires à la construction d'un pseudo panel, nous confrontons ces conditions avec les données dont nous disposons pour les trois pays à l'étude que sont la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Mali.

Soit une variable y_{ct} , par exemple le revenu de l'individu i de la cohorte c . Nous pouvons calculer le revenu moyen \bar{y}_c de cette cohorte et considérer cette valeur comme représentative de tous les individus constituant cette cohorte. Par exemple, ayant observé le revenu moyen de la cohorte âgée de 30 ans lors d'une enquête de 1993 et le revenu moyen de la cohorte âgée de 35 ans lors d'une enquête de 1998, nous pouvons considérer que l'évolution observée du revenu pour cette cohorte représente l'évolution du revenu de tous les individus appartenant à la première cohorte. Le devenir des cohortes présente souvent un intérêt particulier. Par exemple, nous pouvons chercher à déterminer les cohortes gagnantes et perdantes suite à la mise en œuvre d'un programme d'ajustement économique ou bien chercher à déterminer si les cohortes jeunes et éduquées sont systématiquement plus aisées que les cohortes plus âgées et moins éduquées.

En agrégeant les données par cohortes, nous pouvons écrire un modèle simple de régression linéaire tel que :

$$\bar{y}_{ct} = \bar{x}_{ct}\beta + \bar{\alpha}_{ct} + \bar{u}_{ct} \quad c=1, \dots, C; t=1, \dots, T,$$

où \bar{y}_{ct} est la valeur moyenne de tous les y_{it} observés dans la cohorte c à la date t , et de même pour les autres variables du modèle. Chaque individu observé dans l'enquête appartient à une unique cohorte. $\bar{\alpha}_{ct}$ est un effet fixe de cohorte et \bar{u}_{ct} est une erreur aléatoire (Deaton, 1985 ; Baltagi, 1995).

Le problème principal lié à l'estimation de β résulte de la dépendance de $\bar{\alpha}_{ct}$ avec t , de sa non-observabilité et de sa corrélation avec \bar{x}_{ct} . Ainsi traiter $\bar{\alpha}_{ct}$ comme une erreur aléatoire conduit probablement à des estimateurs non-consistants. Mais la traiter comme un paramètre fixe et inconnu soulève un problème d'identification, sauf si la variation avec t peut être ignorée ($\bar{\alpha}_{ct} = \bar{\alpha}_c$). Si les moyennes sur les cohortes sont fondées sur un nombre important d'observations individuelles, cette dernière hypothèse semble raisonnable et la *Covariance* ou

Within-Estimator $\hat{\beta}_w$, basé sur la transformation $\tilde{y}_{ct} = y_{ct} - \bar{y}_c$ est un estimateur approprié pour β (Deaton 1985, Baltagi, 1995).

Si par contre le nombre d'observations par cohorte (N/C) ne tend pas vers l'infini, les moyennes sur les cohortes sont mesurées avec des erreurs et l'estimateur $\hat{\beta}_w$ doit être corrigé en utilisant l'estimation de la matrice de variance-covariance obtenue par estimation sur les données individuelles. Ce dernier estimateur, communément noté $\hat{\beta}_D$ (où D renvoie à *Angus Deaton*), est consistant si n_c est fini et si, soit C soit T , tendent vers l'infini.⁷

Pour construire un pseudo panel, il existe évidemment un arbitrage (*trade-off*) entre le nombre des cohortes C et leur taille. Des cohortes petites (avec peu d'observations) impliquent des estimations des moyennes des cohortes peu précises. De plus, la façon dont les cohortes sont construites importent. En effet, nous cherchons à obtenir des cohortes avec une très faible variété interne, et une relativement grande diversité entre les cohortes. Autrement dit, les individus à l'intérieur d'une cohorte devraient être les plus homogènes possibles tandis que ceux entre cohortes devraient être les plus hétérogènes possibles. Si, par exemple, la variable définissant les cohortes est relativement indépendante des variables dans le modèle ($\bar{y}_{ct}, \bar{x}_{ct}$), les vraies moyennes de cohortes seraient très proches voire identiques pour chaque cohorte c (et proche ou égale à la moyenne sur toute la population). Dans ce cas la seule source de variance restant dans les données et non attribuée aux erreurs de mesure serait la variation de \bar{x}_{ct} ⁸ dans le temps. Si ces moyennes restent invariantes dans le temps, l'intégralité de la variance dans les moyennes observées des cohortes consiste en des erreurs de mesure et l'estimateur $\hat{\beta}_D$ ne peut pas être correctement estimé.

Compte tenu de ces critères et exigences, les données disponibles pour la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Mali permettent-elles la construction d'un pseudo-panel ? Tout d'abord, nous pouvons certainement constater que la taille des échantillons pour le Mali est trop petite et la qualité des données trop mauvaise. Concernant le Sénégal, la taille des échantillons est légèrement supérieure, mais les enquêtes sont temporellement trop proches entre elles (1991, 1994 et 1996) pour qu'un pseudo-panel puisse apporter des résultats pertinents. De plus, il faut noter que l'enquête UEMOA de 1996 ne couvre que Dakar mais pas les autres zones urbaines. Le cas le plus prometteur semble celui de la Côte d'Ivoire, même si ni la taille moyenne des cohortes, ni C ni T ne tendent vers l'infini. *A priori* aucun estimateur, ni $\hat{\beta}_w$ ni $\hat{\beta}_D$, ne semble applicable. En dépit de la violation des hypothèses, nous avons tenté de construire un pseudo-panel pour la Côte d'Ivoire.

En retenant l'Enquête Prioritaire de 1992/93 et l'Enquête de Niveau de Vie de 1998, nous avons formé 36 cohortes, chacune étant caractérisée par l'année de naissance quinquennale (à l'exception de la dernière classe qui comprend plus de cinq années de naissance), le niveau d'éducation (scolarisé ou non) et la région d'habitation (Abidjan ou autres villes). Le pseudo-panel ainsi obtenu est caractérisé, d'une part, par un très faible effectif par cohorte (entre 16 et 337 ménages en 1992/93 et entre 14 et 100 ménages en 1998) impliquant des moyennes peu précises avec des écart-types assez importants et, d'autre part, par une faible variation des

⁷ Pour une présentation détaillée de cette méthode voir Deaton (1985) et Verbeek et Nijman (1992).

⁸ L'étoile signifie qu'il s'agit de la vraie moyenne de cohorte non-observée.

moyennes ($\bar{y}_{ct}, \bar{x}_{ct}$) propres aux différentes cohortes. La construction d'une matrice de transition entre les états pauvre et non-pauvre⁹, par exemple, a montré qu'au sein des 36 cohortes, 35 étaient non-pauvres en 1993 et 1998 et que seule une cohorte a connu une transition entre les deux états.

Les moyennes de dépenses des différentes cohortes se distinguent peu et ne montrent presque aucune variation avec l'année de naissance ou le niveau d'éducation. La construction d'une matrice de transition en retenant les dépenses médianes au lieu des moyennes arithmétiques conduit aux résultats suivants : 27 cohortes étaient non-pauvres en 1993 et 1998, 4 cohortes étaient pauvres en 1993 et 1998, 2 cohortes ont transité de l'état pauvre vers l'état non-pauvre et 3 cohortes de l'état non-pauvre vers l'état pauvre. Là aussi, nous constatons peu de variabilité des dépenses médianes avec l'année de naissance et le niveau d'éducation.

Nous avons également effectué une analyse de l'évolution des inégalités à l'intérieur des cohortes entre 1992/93 et 1998 et une décomposition des inégalités en des inégalités intra- et inter-groupes. Comme attendu, l'inégalité intra-groupes est largement supérieure à l'inégalité inter-groupes (indice de Theil: 0.309 versus 0.043 en 1993 et 0.338 versus 0.053 en 1998). L'évolution des inégalités intra-groupes sur la période 1993-1998 n'a pas permis d'établir de résultats intéressants.

De plus, le nombre total de 36 cohortes, soit 72 observations, ne permet pas d'entreprendre des analyses économétriques sérieuses. Les pseudo-panels présentés dans la littérature sont généralement construits à partir de grandes enquêtes, souvent administratives, réalisées sur un nombre conséquent d'années.

Deaton (1997), par exemple, utilise 15 enquêtes taiwanaises dont chaque échantillon comprend plus que 5000 individus, ce qui lui permet de décomposer l'évolution des salaires en changements liés aux effets de cohorte, d'âge et de temps.

Macunovich (1999) utilise 30 ans d'enquêtes CPS des Etats-Unis regroupant au total 141 394 observations de cohortes, dont chaque cohorte est constituée par environ 10 000 à 25 000 observations individuelles.

Gardes, Langlois et Richaudeau (1996) travaillent avec 5 enquêtes portant sur les dépenses canadiennes effectuées entre 1969 et 1992, avec une taille des échantillons de presque 10 000 observations à chaque fois ce qui permet de suivre 30 cohortes.

Enfin dernier exemple, Bodier (1999) constitue à partir des quelques 36 000 ménages issus des quatre enquêtes *Budget de Famille* une base de 1 358 observations de cohortes, dont chacune résume en moyenne le comportement de 27 ménages.

Cette rapide revue de la littérature confirme l'impression issue des analyses exposées ci-dessus : les données disponibles pour l'Afrique de l'Ouest ne sont malheureusement pas adaptées pour entreprendre une analyse en pseudo-panel.

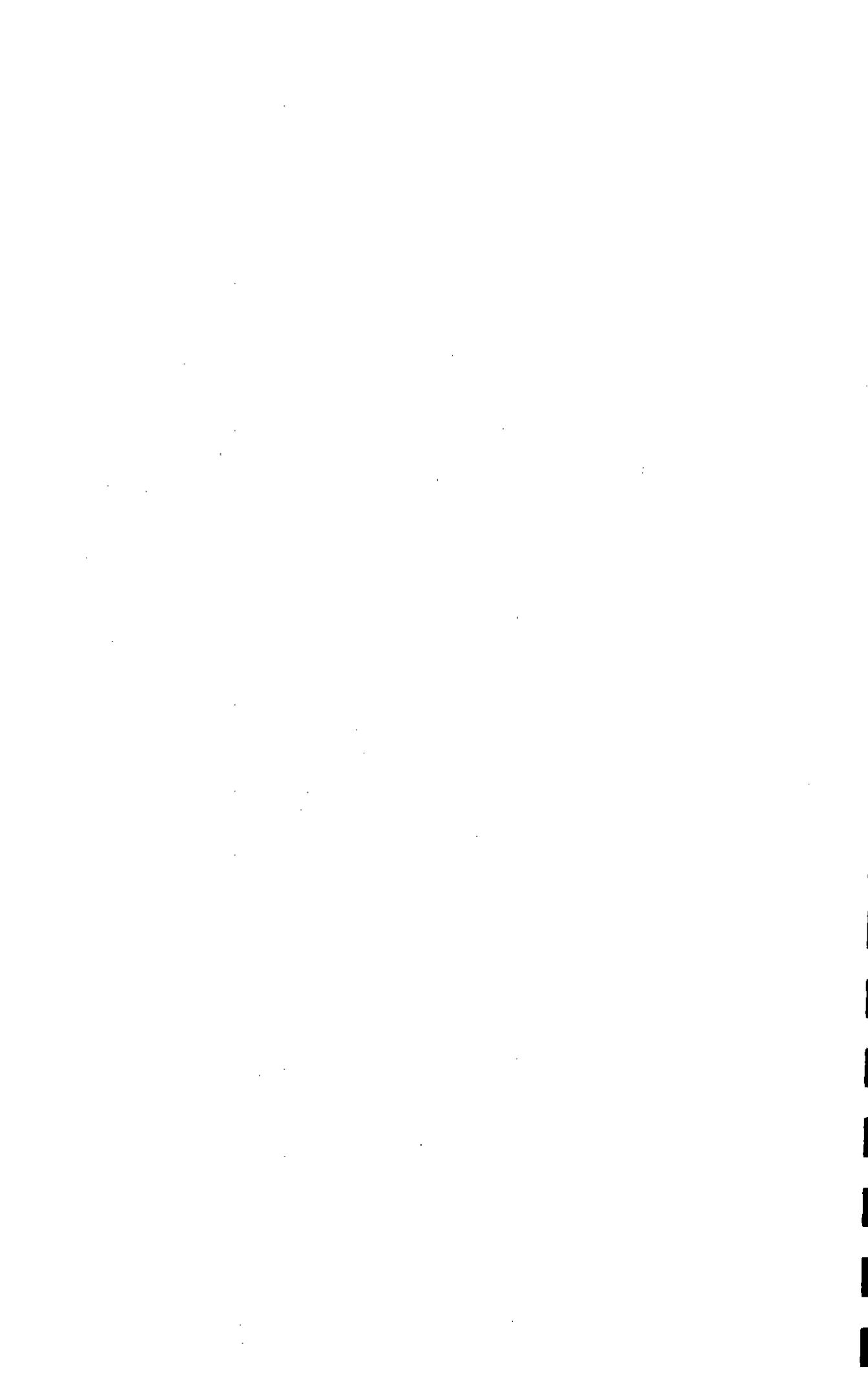
⁹ En utilisant comme ligne de pauvreté 2 \$ US PPA.

Références bibliographiques

- Baltagi, B.H. (1995), *Econometric Analysis of Panel Data*, Chichester : John Wiley & Sons.
- Bodier, M. (1999), *Les effets d'âge et de génération sur le niveau et la structure de la consommation*, *Economie et Statistique*, 324-325 (4/5) : 163-180.
- Deaton, A. (1985), *Panel Data from Time Series of Cross-Sections*, *Journal of Econometrics*, 30 : 109-126.
- Deaton, A. (1997), *The Analysis of Household Surveys. A Microeconomic Approach to Development Policy*, World Bank, Baltimore et London : Johns Hopkins University Press.
- Gardes, F., S. Langlois, et D. Richaudeau (1996), *Cross-section versus time-series income elasticities of Canadian consumption*, *Economic Letters*, 51 : 169-175.
- Heckman, J. et R. Robb (1985), *Alternative methods for evaluating the impact of interventions*, in J. Heckmann et B. Singer (éds.), *Longitudinal Analysis of Labor Market Data*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Macunovich, D.J. (1999), *The fortunes of one's birth: Relative cohort size and the youth labor market in the United States*, *Journal of Population Economics*, 12 : 215-272.
- Moffitt, R. (1993), *Identification and estimation of dynamic models with a time series of repeated cross-sections*, *Journal of Econometrics*, 59 : 99-123.
- Verbeek, M. et T. Nijman (1992), *Can cohort data be treated as genuine panel data?* *Empirical Economics*, 17 : 9.

Annexe F : Pauvreté urbaine au Mali - Profil de pauvreté

Prosper BACKINY-YETNA (AFRISTAT)



1. LA QUALITE DES DONNEES.....	285
2. BREF CADRAGE DEMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE BAMAKO.....	286
3. CARACTERISTIQUES DES MENAGES PAUVRES.....	289
3.1. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES.....	289
3.2. CAPITAL HUMAIN ET MARCHE DU TRAVAIL.....	291
3.3. COMPOSITION DES MENAGES.....	292
3.4. CARACTERISTIQUES DES MENAGES PAUVRES DANS LE CAS DE L'UTILISATION D'UN AUTRE SEUIL DE.....	294
PAUVRETE.....	294
4. ROBUSTESSE DE LA CARACTERISTIQUE DES MENAGES PAUVRES.....	298
4.1. CARACTERISTIQUES DES MENAGES PAUVRES A PARTIR DE LA PROFONDEUR ET DE LA SEVERITE DE LA PAUVRETE.....	298
4.2. DOMINANCE EN PAUVRETE.....	300
5. DEMOGRAPHIE ET CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS PAUVRES.....	306
5.1. DEMOGRAPHIE.....	306
5.2. EDUCATION, SANTE ET HABITAT.....	307
5.3. ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS.....	310
6. LES DETERMINANTS DU BIEN-ETRE DES MENAGES.....	316
7. CONCLUSIONS.....	322
BIBLIOGRAPHIE.....	324

1. La qualité des données

Pour l'essentiel, trois enquêtes sont utilisées dans le cadre de ce papier. D'abord, une enquête budget-consommation (EBC) réalisée en 1989 sur l'ensemble du territoire national par la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI). Cette enquête avait pour objectifs principaux d'évaluer la consommation des ménages par fonction de consommation, de permettre le calcul des coefficients budgétaires et d'établir les bilans nutritionnels des populations. Ensuite, une enquête malienne de conjoncture économique et sociale (EMCES) conçue sur le modèle des enquêtes prioritaires du projet dimension sociale de l'ajustement (DSA) ; cette opération a été menée en 1994 par la même structure que précédemment toujours sur l'ensemble du pays. Elle se voulait un instrument pour mesurer les conditions de vie des ménages à travers des indicateurs socio-économiques et d'apprécier l'impact des mesures des politiques macroéconomiques sur les populations. Enfin, une enquête sur les dépenses des ménages de la capitale (EDMC) conçue par les experts de l'INSEE et d'EUROSTAT et réalisée par la DNSI en 1996 à Bamako, avec l'objectif de produire des pondérations d'un indice harmonisé des prix à la consommation pour l'ensemble des capitales des Etats membres de l'UEMOA. Les objectifs et les méthodologies de ces enquêtes ayant été très différents, les données produites sont également de qualité très différente et les analyses subséquentes sont tributaires de la qualité de ces données.

L'enquête de 1989 pose plusieurs problèmes. Premièrement, l'unité de collecte était non pas le ménage comme dans les autres enquêtes, mais l'unité alimentaire (UA) qui était définie comme un ensemble de ménages prenant en commun leurs repas. Ainsi, près de 12% des unités alimentaires enquêtées à Bamako ont plus d'un ménage. Si en termes de comptage on peut retrouver le nombre de ménages, par contre on ne connaît que la personne de référence (chef) de l'unité alimentaire. Cela pose deux difficultés : d'abord la comparaison avec les autres enquêtes dont l'unité de collecte était le ménage est difficile ; ensuite ce chef d'UA n'est pas toujours pertinent pour refléter le niveau de vie du ménage. Deuxièmement, la taille de l'échantillon était faible (2.880 unités alimentaires au niveau national et 280 à Bamako), ce qui rend les estimations fragiles et les analyses difficiles pour les sous-populations. Troisièmement, l'enquête est pauvre en terme de variables : certaines variables clés telles que le niveau d'instruction, l'activité des membres secondaires du ménage, le statut de possession du logement, etc. n'ont pas été collectées. D'autres qui l'ont été, notamment celles relatives à l'activité du chef de ménage, ne l'ont été que très sommairement et posent des problèmes conceptuels qui ne les rend pas toujours rigoureusement compatibles avec des variables identiques des deux autres enquêtes.

Pour ce qui est de l'enquête de 1994 qui compte un plus grand nombre de variables et un échantillon de taille plus importante (9 496 ménages au niveau national dont 2 859 à Bamako), elle pose des problèmes au niveau méthodologique. L'échantillonnage ne semble pas avoir été rigoureux, ce qui apparaît notamment à travers la sous-estimation des agrégats démographiques. En outre, la nomenclature des dépenses de consommation (une dizaine de postes seulement en comparaison de plus d'une centaine de l'enquête de 1989) et la méthode de relevé de ces dépenses (un seul passage en une seule journée) ont entraîné une forte sous-estimation de la consommation des ménages. Sur le plan de l'ensemble des ménages, seule l'estimation du total de la dépense de consommation alimentaire semble être cohérente avec celle des autres enquêtes. Cette apparente cohérence des informations sur l'alimentation a amené à adopter dans un premier temps une ligne de pauvreté alimentaire. Toutefois, certains ménages ont un niveau de consommation alimentaire trop faible par rapport à leur consommation totale. Pour pallier à cette difficulté, on a adopté un

double seuil. Ainsi, est défini comme pauvre en 1994 un ménage avec une consommation alimentaire au dessous d'un certain seuil et une consommation totale au dessous d'un autre seuil¹.

L'enquête de 1996 qui portait sur 1 008 ménages paraît la plus fiable de cette série ; toutefois on peut regretter le fait qu'elle n'ait pas pris en compte les informations sur l'autoconsommation alimentaire. Par ailleurs, n'étant pas spécifiquement orientée sur les questions de pauvreté, on ne dispose d'aucune information relative au patrimoine (financier, immobilier, entreprises, etc.) des ménages.

Deux autres enquêtes de type démographique et de santé (DHS) sont également exploitées pour examiner les aspects relatifs aux déterminants de la sous-nutrition.

2. Bref cadrage démographique de la ville de Bamako

Sur le plan démographique, en 1989 on dénombrait 94 443 ménages ordinaires² (83 700 unités alimentaires) qui abritaient 694 725 personnes. En 1996, on comptait 99 317 ménages ordinaires abritant 743 649 personnes. Ainsi, sur cette période de 7 ans, le nombre de ménages n'aurait augmenté que de 3,9% et le nombre de personnes de 7%, soit un accroissement moyen annuel de l'ordre de 1% seulement. Or, selon le deuxième recensement de la population du Mali, la population de la ville de Bamako était estimée en avril 1987 à 658 275 personnes (avec pratiquement une égalité entre hommes et femmes). Les enquêtes auprès des ménages se limitant aux ménages ordinaires et le recensement prenant en compte la totalité des ménages, on peut penser que des trois opérations dont on fait référence dans cette étude, l'EBC de 1989 est celle qui semble estimer le mieux la population de la ville de Bamako.

Il faudrait relever que ces trois opérations ont utilisé comme base de sondage les sections d'énumération du recensement de 1987. La bonne qualité de l'estimation de la population de l'EBC s'explique donc en partie par la proximité de ce recensement dans la mesure où la base de sondage était encore récente. De même, la légère sous-estimation de l'enquête de 1996 résulte de l'éloignement de ce recensement. Par contre, on peut relever que malgré la grande taille de l'échantillon, l'estimation de la population totale fournie par l'EMCES de 1994 est égale à celle de l'enquête de 1989 ; en d'autres termes, la population serait restée constante sur une période de cinq ans ! Cette EMCES paraît donc être la moins bonne de ces trois opérations. En plus de la question de l'éloignement du recensement, on a peut-être dû faire face à des difficultés pour délimiter la ville et dans ce cas, la ville tel que définie en 1994 pourrait être quelque peu différente de la ville de 1989 et de celle de 1996, auquel cas on ne serait pas en train de comparer exactement la même chose.

Les structures par âge et par sexe de la population semblent s'être légèrement déformées. D'une égalité entre hommes et femmes en 1989, on en est à une légère supériorité de la population masculine en 1996 (ce dernier chiffre est confirmé par les premiers résultats du recensement de la population de 1999 qui donne 51,2% d'hommes et 48,8% de femmes). Quant à la structure par âge, on dénombre relativement moins d'enfants de moins de 5 ans au profit de la population d'âge scolaire (6-15 ans) et de la population potentiellement active. Ces deux phénomènes conjugués semblent avoir pour cause une émigration économique vers la capitale. Quoi qu'il en soit, la conséquence est une pression probable sur le marché du travail.

¹ Voir les seuils de pauvreté un peu plus loin dans ce papier.

² Les enquêtes auprès des ménages ne s'intéressent en général pas aux ménages collectifs (casernes de militaires, hôpitaux, internats, etc.).

Les ménages sont en général de grande taille à Bamako ; la taille moyenne varie de 7,3 à 8 personnes. En 1989, si moins de 2% des ménages comptaient une seule personne, près de 16% en comptaient au moins 12. Avec la taille élevée qui est la règle, on n'est pas surpris que le mode d'organisation privilégié soit celui du ménage élargi ; même si ce mode d'organisation recule quelque peu puisqu'il ne concerne que 49,8% des ménages en 1996 contre 55,2% en 1989. Toutefois il faudrait relativiser ce résultat dans la mesure où le nombre moyen de personnes hors famille nucléaire serait en légère augmentation : de 1,8 personne en 1989 à 2,1 personnes en 1996. Le recul de la proportion des ménages élargis ne profite pas aux ménages monoparentaux et nucléaires dont la proportion globale est quasi stable. Cet effritement est plutôt à l'avantage des ménages mononucléaires qui représentent 7,6% en 1996 contre moins de 2% en 1989. La dynamique de l'organisation sociale telle qu'elle apparaît ici met en lumière deux phénomènes contradictoires. D'une part, la baisse de la proportion des ménages qui abritent au moins un individu hors famille nucléaire va dans le sens du recul de la solidarité ; d'autre part, l'accroissement du nombre moyen d'individus hors famille nucléaire par ménage va dans le sens du renforcement de cette solidarité. Le premier phénomène contribue à égaliser les ménages par le bas ; le second ayant tendance à accentuer les écarts entre les ménages.

Les chefs de ménages sont majoritairement les hommes ; ces derniers dirigent neuf ménages sur dix en 1989 ; même si la proportion des ménages dont le chef est une femme est en légère augmentation (12,6% en 1996). Le profil des ménages dirigés par les femmes est quelque peu différent de celui des ménages de chef masculin. Ces derniers sont les plus représentés dans les ménages de grande taille. En 1989, 32% des ménages dirigés par une femme avaient au plus 2 personnes alors que ce type de ménage ne représentaient que 7,5% des ménages dont le chef est un homme. A l'autre extrême, 4,2% seulement des ménages dont le chef est une femme ont plus de 11 personnes alors qu'on en dénombre 17% parmi les ménages dont le chef est un homme. Entre 1989 et 1996, on note un rapprochement ; c'est à dire qu'il y a relativement de plus en plus des hommes chefs de ménages mononucléaires et de plus en plus de femmes comme chef de ménage de grande taille ; toutefois, les ménages dont le chef est un homme demeurent toujours en moyenne de plus grande taille que ceux dont le chef est une femme.

Sur le plan de l'éducation, des efforts importants doivent encore être déployés. Quand on considère la population de 6 ans et plus en 1994 et 1996, plus de quatre personnes sur dix ne sont pas encore allées à l'école ou n'y iront jamais. A l'autre extrême, quelque 3% seulement ont atteint un niveau universitaire. D'ailleurs si on se restreint à la population de 15 ans et plus, près de 44% ne savent ni lire, ni écrire le français ou une quelconque langue nationale. Le cas des femmes est encore plus préoccupant. En 1996 par exemple, parmi celles de 6 ans et plus, près de la moitié ne sont pas inscrites ou ne sont jamais allées à l'école et 1% seulement ont atteint le niveau universitaire ; et si on se restreint à la population féminine de 15 ans et plus, près de 57% sont analphabètes. Ainsi, il est clair que l'un des enjeux du développement au Mali passe par l'amélioration de la situation dans le domaine de l'éducation d'autant plus que les indicateurs de Bamako sont en général meilleurs que ceux des autres centres urbains.

De 1994 à 1996, il semble que le marché du travail se soit fortement dégradé à Bamako. Le taux d'activité des individus de 15 ans et plus marque un recul de 5 points, passant de 59,3% à 54,2%. Notons que le taux d'activité peut reculer pour des raisons positives, par exemple l'allongement de la durée de la scolarité qui entraîne une entrée plus tardive des jeunes sur le marché du travail. Sur une période aussi courte, on ne peut pas penser que cela soit le cas d'autant que le pourcentage de personnes ayant atteint le supérieur marque aussi une légère baisse. La baisse des taux d'activité peut aussi s'expliquer par des raisons négatives, en particulier des retraits du

marché du travail (licenciements pour les actifs occupés ou arrêt de recherche d'un emploi pour les chômeurs) à cause d'une mauvaise conjoncture économique. C'est cette dernière raison qui semble expliquer la présente baisse de ces taux d'activité. En l'occurrence, les départs volontaires de la fonction publique dans les années 1991-93 de personnes qui n'auraient pas réussi à se réinsérer, doublés par les difficultés d'insertion des primo demandeurs d'emploi, tout cela ayant pour corollaire le grossissement de la cohorte des travailleurs découragés. **La forte dégradation du marché du travail ne se limite pas à l'accroissement de la proportion des inactifs ; elle se traduit plus encore par l'explosion du chômage dont le taux passe de 15,6% à 23,3% entre 1994 et 1996.** Par conséquent, quand parmi les personnes de 15 ans et plus une sur deux était occupée en 1994, on en est ramené à quatre personnes sur dix en 1996.

Si on se restreint aux chefs de ménages, la majorité d'entre eux tirent leur revenu d'une activité indépendante ; ces indépendants représentent trois actifs sur cinq en 1989 et suite à un léger recul, un actif sur deux en 1996. Il ne faut pas en conclure que le marché du travail aurait créé des emplois salariés, loin s'en faut. En effet, la proportion de salariés dans l'ensemble des chefs de ménages marque également un recul ou tout au moins est en stagnation : de près de 35% en 1989 à 31,3% en 1996. **On relève plutôt une explosion des sans-emploi (inactifs et chômeurs) dont la proportion passe de 6% en 1989 à près de 18% en 1996.** Cette évolution semble corroborer une forte dégradation du marché du travail sur la période, dégradation peut-être également due à une pression démographique de plus en plus forte ayant pour cause l'exode rural et à une saturation du secteur informel. Ce facteur pourrait apporter des éclaircissements quant à l'évolution de la pauvreté. Toutefois, ces résultats sont à considérer avec beaucoup de prudence dans la mesure où les concepts ne sont pas tout à fait les mêmes d'une enquête à l'autre.

Tableau 1 : Caractéristiques démographiques des ménages à Bamako

	1989	1994	1996
Population			
Population totale	694 725	694 838	743 649
% de femmes	50,1	50,8	48,7
Nombre de ménages	94 443	87 395	99 317
% de femmes chef de ménages	9,9	12,2	12,6
Structure par âge			
0-5 ans	20,0	17,5	16,3
6-14 ans	24,0	24,7	25,2
15-64 ans	54,8	55,8	56,2
65 et +	1,2	2,0	2,3
Age			
Age moyen	20	21,3	22
Age médian	17	17	18
Composition des ménages			
Taille moyenne des ménages	7,3	8,0	7,5
Nombre moyen de personnes hors famille nucléaire	1,8	2,1	2,1
% de ménages concernés (au - 1 pers. non nucléaire)	55,2	50,9	49,8
% de ménages d'une personne	1,9	3,9	7,6
Niveau d'instruction (6 ans et plus)			
Sans niveau		46,8	41,2
Primaire		26,6	36,1
Secondaire et professionnel		23,1	19,7
Supérieur		3,5	2,9
Situation dans l'activité (15 ans et plus)			
Actifs occupés		50,0	41,6
Chômeurs		9,3	12,6
Inactifs		40,7	45,8

3. Caractéristiques des ménages pauvres

3.1. Caractéristiques démographiques

Selon les données d'enquête et les seuils retenus³, la pauvreté est faible à Bamako en 1989 : elle ne touche que 2,4% des ménages. Mais il est plus intéressant de calculer les taux de pauvreté en termes de personnes qu'en termes de ménages. Par définition, une personne pauvre est une personne vivant dans un ménage pauvre. On fait ainsi l'hypothèse implicite que toutes les personnes d'un même ménage ont le même standard de vie et on ne s'occupe pas des inégalités éventuelles intra ménages

En 1989, la pauvreté touche 32 670 personnes, soit une incidence de 4,7% ; mais elle s'aggrave considérablement sur la période. Ainsi en 1994, la pauvreté affecte plus de 155 000 personnes, soit une incidence de 22,3% ; avant d'amorcer un recul pour se situer à 16,2% en 1996, année à laquelle plus de 120 000 individus sont touchés. Même si les présents taux sous-estiment le niveau absolu de la pauvreté, les évolutions semblent plausibles et sont confirmées par les données de la comptabilité nationale et l'évolution du niveau de la dépense par tête issue des différentes enquêtes. La consommation par tête au Mali a reculé de 2,8% en moyenne annuelle sur la période 1989-1994 et a augmenté de 4,1% en moyenne par an sur la période 1994-1996. De même, la dépense totale moyenne par tête a reculé de plus de 13% entre 1989 et 1994 et a augmenté de 1,6% entre 1994 et 1996 : tout cela semble bien corroborer l'évolution du taux de pauvreté.

Au delà de ces résultats d'ensemble, des disparités importantes et des évolutions profondes et divergentes qui existent entre différentes catégories de population méritent d'être relevées.

On a souvent avancé que les ménages dirigés par les femmes étaient plus vulnérables. En Afrique subsaharienne, ces dernières sont en général moins instruites - c'est le cas au Mali comme on l'a vu ci-dessus - et elles occupent des emplois précaires et moins bien rémunérés. En outre, même à qualification égale, certaines études tendent à montrer qu'elles sont victimes de discriminations sur le marché du travail. Pour ces raisons, on s'attend à ce que les taux de pauvreté dans les ménages dirigés par les femmes soient plus élevés que dans ceux dirigés par les hommes ; mais cela a été rarement confirmé par les données d'enquête. **Pourtant, c'est bien le cas à Bamako en 1989 puisque la pauvreté affecte près de trois fois plus les ménages dont le chef est une femme que ceux dont le chef est un homme.**

Cependant, même si les évolutions sont défavorables aussi bien pour les ménages ayant à leur tête une femme que pour ceux dont la personne de référence est un homme, la dégradation est particulièrement importante dans cette dernière catégorie de ménages. En l'espace de 5 ans, le taux de pauvreté est passé de 11,7% à 16,3% pour les ménages dont le chef est une femme, et de 4,2% à 23% pour ceux dont le chef est un homme. Ainsi, les premiers qui étaient les plus affectés par ce fléau en 1989 le sont moins que ceux dirigés par les hommes à partir de 1994 alors même que la proportion de ménages dirigés par une femme s'est accrue. On peut à cet effet constater que entre 1989 et 1996, le profil professionnel des chefs de ménages de sexe féminin a changé. La proportion de femmes salariées a beaucoup augmenté, de 4,3% en 1989 à 13% en 1994 et 10,7% en 1996. Les salariées étant la catégorie la moins affectée par la pauvreté à partir de 1994, on pourrait penser que dans une certaine mesure, l'un explique l'autre.

³ Les seuils retenus dans les analyses subséquentes, sauf mention contraire, sont de 70 090 Fcfa en 1989, 84 342 Fcfa en 1994 et 100 886 Fcfa en 1996 (soit l'équivalent de \$1 en PPA 1985). Par ailleurs comme on l'a signalé ci-dessus, la particularité de l'enquête de 1994 nous a contraint à utiliser un double seuil (un seuil pour la dépense totale et un seuil pour la dépense alimentaire).

Cependant, le statut de chef de ménage étant essentiellement masculin, la plus grande proportion de pauvre (au moins 8 sur 10) vivent dans des ménages dont le chef est un homme même en 1989 où le taux de pauvreté dans les ménages de chef féminin était nettement supérieur à celui des ménages de chef masculin.

L'étude de la pauvreté en relation avec l'âge du chef de ménage est intéressante dans la mesure où on aimerait bien que le niveau de vie s'améliore avec cette variable. Cela n'est possible que si le revenu s'améliore tout au long du cycle de vie de l'individu et/ou s'il y a un processus d'accumulation de biens de patrimoine qui permettent eux-mêmes de générer des revenus nouveaux. Le cas échéant, les charges familiales peuvent devenir tellement importantes qu'elles l'emportent sur le processus d'accumulation. En 1989, la pauvreté est nulle pour les ménages dont les chefs ont moins de 40 ans, elle atteint un maximum (11%) pour les chefs âgés de 40 à 50 ans pour baisser par la suite à 4,9% pour les chefs de plus de 50 ans.

Quel que soit l'âge du chef de ménage, la pauvreté augmente considérablement entre 1989 et 1994 et amorce une tendance à la baisse entre 1994 et 1996 ; sauf pour les ménages dont le chef a moins de 30 ans pour lesquels elle a continué à s'accroître sur cette dernière période. Il est également intéressant de relever le changement dans la structure de la population pauvre. En 1989, deux personnes pauvres sur trois vivaient dans des ménages dont le chef a entre 40 et 50 ans et le reste dans ceux dont le chef a plus de 50 ans. A partir de 1994, les ménages dont le chef a plus de 50 ans abritent au moins la moitié des personnes pauvres et ceux dont le chef a un âge compris entre 40 et 50 ans n'abritent plus qu'une personne pauvre sur quatre en 1994 et un sur cinq en 1996. Les ménages dont le chef a moins de 30 ans abritent en 1989 plus de 8% de la population et il n'y a aucun pauvre ; par contre en 1996, où ils abritent moins de 4% de population totale, plus de 5% de pauvres y vivent. Cette évolution met en évidence un certain nombre de phénomènes.

D'abord il y a les difficultés sociales qu'a eu à faire face ce pays durant la décennie 90 ; difficultés qui se traduisent notamment par une insertion plus tardive des jeunes dans le marché du travail, en particulier le travail formel. Cette insertion tardive est peut-être due en partie à la limitation des recrutements dans la fonction publique. Malheureusement, pour les trois dates, on ne peut pas raisonner sur la situation dans l'activité de l'ensemble des individus puisqu'on ne dispose pour 1989 que de la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage. Même si l'on se ramène à ces derniers, ils étaient moins de 1% à être sans emploi (chômeur et inactif) en 1989 ; en 1994, 11,5% d'entre eux se retrouvaient dans cette catégorie et en 1996, 7,2%. On peut d'ailleurs souligner que la proportion de chefs de ménage de moins de 30 ans semble reculer ; de près de 13% en 1989 à moins de 10% en 1996, exhibant ainsi les difficultés des jeunes à se prendre en charge.

Ensuite pour les plus âgés, il y a peut-être la politique de départ volontaire de la fonction publique et les difficultés de réinsertion, probablement aggravées par le poids de la famille. Mais il semble qu'il y ait d'autres problèmes inter générationnels, en particulier les ménages dont les chefs ont entre 40 et 50 ans en 1989 semblent traîner des difficultés spécifiques. En somme, ce qui serait souhaitable, c'est à dire que plus on avance en âge et plus on se met à l'abri de la pauvreté est loin d'être la règle à Bamako. Cela est d'ailleurs compréhensible dans un environnement où l'emploi indépendant, dominé par le petit commerce, est prépondérant et où des chocs économiques ont porté un préjudice considérable même à l'évolution des salaires.

3.2. Capital humain et marché du travail

Selon la théorie du capital humain, sur un marché du travail organisé et dominé par le salariat, le salaire est une fonction croissante du niveau d'éducation. On peut étendre cette relation aux emplois non salariés dans la mesure où l'éducation donne un potentiel de connaissance et une ouverture d'esprit qui permettent par exemple de mieux gérer son entreprise. Ainsi, le niveau d'instruction du chef de ménage permet également d'appréhender des comportements différentiels de la pauvreté.

Malheureusement, cette variable n'a pas été mesurée lors de l'enquête de 1989. Pour les deux autres années, la pauvreté semble décroître quand le niveau d'instruction du chef de ménage s'accroît. Ainsi en 1994, la pauvreté touche 30% des personnes vivant dans les ménages dont le chef n'a pas été à l'école et seulement 6,3% de ceux dont le chef a atteint l'enseignement supérieur. En plus, l'évolution de la pauvreté est la plus favorable aux ménages dont le chef a un niveau d'instruction relativement élevé ; notamment le niveau du supérieur. En 1996, la pauvreté affecte 11 fois plus les ménages dont le chef n'a pas été à l'école que ceux dont le chef a atteint le niveau du supérieur ; l'incidence de la pauvreté parmi ces derniers ménages n'étant que de 1,9% contre 21,3% pour les premiers. Ainsi, un niveau d'éducation relativement élevé semble mettre à l'abri de la pauvreté. Toutefois, il faut apporter un bémol sur cet état de fait en 1996 dans la mesure où la différence des taux de pauvreté entre les ménages dont le chef est sans instruction et ceux dont le chef a le niveau du primaire est insignifiante. En fait, ces derniers ménages sont ceux qui ont l'évolution de la pauvreté la plus défavorable entre 1994 et 1996 ; la pauvreté n'y a reculé que de 1 point (4,7% en valeur relative) alors qu'elle recule de 8,7 points (29% en valeur relative) pour les ménages dont le chef est sans instruction et plus encore en valeur relative pour les ménages dont le chef a atteint soit le secondaire, soit le supérieur (voir tableau 2a).

La conséquence des taux de pauvreté relativement élevés parmi les ménages dont le chef a un faible niveau d'instruction conjointement avec la prépondérance de cette catégorie de personnes dans la population a pour conséquence une forte concentration des personnes pauvres dans des ménages dont le chef soit n'a pas été à l'école, soit a au plus le niveau du primaire ; ces ménages abritent 80% des pauvres en 1994 et près de 87% en 1996.

Pour analyser l'évolution de la pauvreté en fonction de l'activité du chef de ménage, les contraintes des questionnaires d'enquêtes poussent à définir une nomenclature grossière de la catégorie socioprofessionnelle réduite à trois groupes pas tout à fait homogènes. On distingue ainsi les salariés, quel que soit leur niveau de qualification et le degré de précarité de l'emploi, les non-salariés et un troisième groupe « autres » essentiellement composé de sans-emploi (chômeurs et inactifs). En 1989, l'incidence de la pauvreté est paradoxalement nulle dans ce dernier groupe, elle est de 5,3% parmi les ménages dont le chef exerce un emploi salarié et de 5,1% parmi les ménages dont le chef a une profession indépendante. Toutefois, ce résultat est à considérer avec prudence d'autant que les ménages dont le chef est sans-emploi étaient peu nombreux en 1989 (6%) ; l'échantillon étant lui aussi de taille réduite, il pourrait simplement s'agir d'une estimation peu précise.

En l'espace de 5 ans, entre 1989 et 1994 le taux de pauvreté est multiplié par 3,2 pour les ménages de salariés, par 4,7 pour les ménages d'indépendants et il explose littéralement ; pour ceux dont le chef est sans-emploi passant de zéro à près de 28%. Ces derniers qui n'étaient pas affectés par ce fléau en 1989 deviennent les plus touchés à partir de 1994. Sur la période 1994-1996, c'est aussi dans ce dernier groupe que la pauvreté diminue le moins. Toutefois ce groupe est encore plus hétérogène (on y trouve aussi bien des chômeurs, des étudiants chefs des ménages, des

retraités et tous les autres inactifs) que les autres pour que l'évolution des indicateurs y afférents puisse être comprise aisément.

3.3. Composition des ménages

La composition des ménages et en particulier la taille semble être un facteur discriminant entre ménages pauvres et non pauvres. En 1989, la taille moyenne des ménages pauvres est de 14 personnes et seulement de 7 personnes parmi les ménages non pauvres. De fait, le taux de pauvreté semble s'accroître avec la taille du ménage, tendant à montrer que les ménages de grande taille sont plus vulnérables. Pour la même année, le taux de pauvreté est nul pour les ménages mononucléaires, il est de 5,2% parmi les ménages abritant entre 12 et 16 individus et de 11% parmi les ménages de plus de 16 personnes. On retrouve d'ailleurs la même tendance sur toute la période étudiée avec cette particularité qu'en 1996, les ménages mononucléaires qui semblaient jusque là à l'abri de la pauvreté en sont légèrement affectés.

Toutefois il ne faut pas perdre de vue que le fait d'utiliser comme indicateur de bien-être la dépense par tête masque d'une part, le fait que les individus n'ont pas les mêmes besoins quel que soit leur âge et d'autre part que les ménages de grande taille réalisent des économies d'échelle puisqu'ils ont par exemple intérêt à acheter des quantités plus importantes, ce qui en général réduit les prix unitaires. Plus encore, il n'est pas exclu que les enfants soient une source de revenus (aide familiaux dans les entreprises familiales, petits boulots personnels, etc.). Pour tenir compte de ces aspects, on a calculé pour les années 1989 et 1996 deux autres indicateurs de bien-être⁴, dépassant ainsi le simple aspect taille du ménage pour prendre en compte sa composition. Chacun d'eux rapporte la dépense totale du ménage d'une part à l'échelle d'oxford, d'autre part à une échelle proposée par DIAL⁵.

L'utilisation de ces nouveaux indicateurs tend à montrer que l'assertion selon laquelle la taille du ménage s'accroît avec la pauvreté est moins évidente (voir graphiques 1a à 1d). Pour aller plus loin, on a calculé des coefficients de corrélation de rang de SPEARMAN entre d'une part le rang de chacun des trois indicateurs de bien-être utilisés⁶ et d'autre part la taille du ménage. En 1989, on trouve un coefficient de corrélation de 0,263 avec la dépense par tête, de 0,128 avec la dépense par unité de consommation quand on calcule ces unités avec la méthode d'oxford, et de 0,048 avec la dépense par unité de consommation quand on calcule ces unités avec la méthode DIAL. En 1996, ces trois coefficients sont respectivement de 0,476, 0,375 et 0,338⁷.

En définitive, même si la taille du ménage est un facteur aggravant de la pauvreté quand on utilise la dépense par tête, elle semble avoir un peu moins d'influence quand on utilise la dépense par unité de consommation.

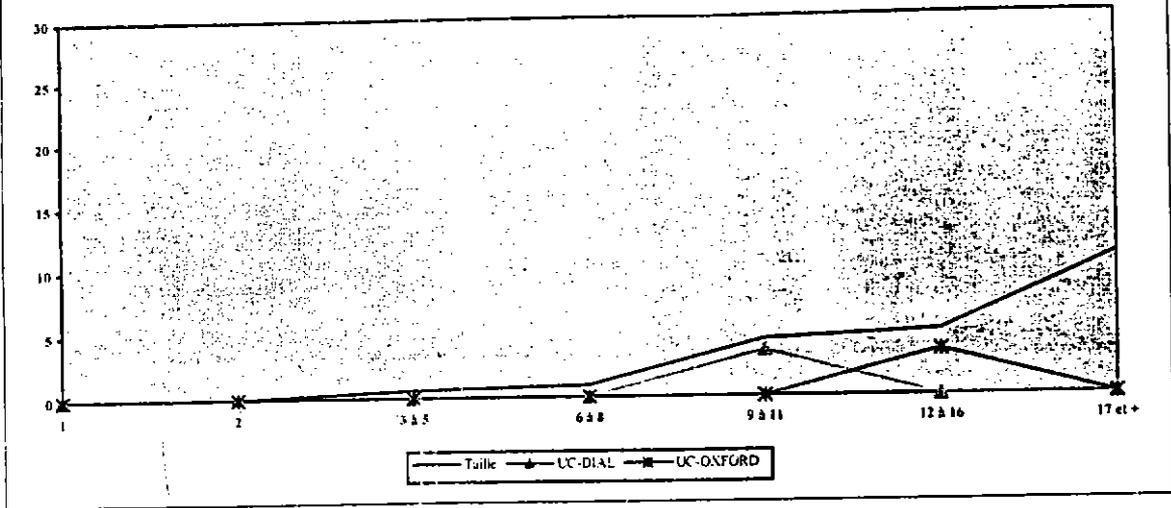
⁴ Le calcul n'a pas été fait pour l'enquête de 1994 à cause des problèmes de la qualité des données signalés ci-dessus.

⁵ L'échelle d'oxford compte le premier adulte (individus d'au moins 15 ans) pour une unité de consommation (UC), les autres adultes pour 0,7 UC et les enfants pour 0,5 UC ; pour l'échelle proposée par DIAL, le nombre d'UC est calculé selon la formule $UC = (N_a + N_e)^{0,9}$, N_a représentant le nombre d'adultes dans le ménage et N_e le nombre d'enfants.

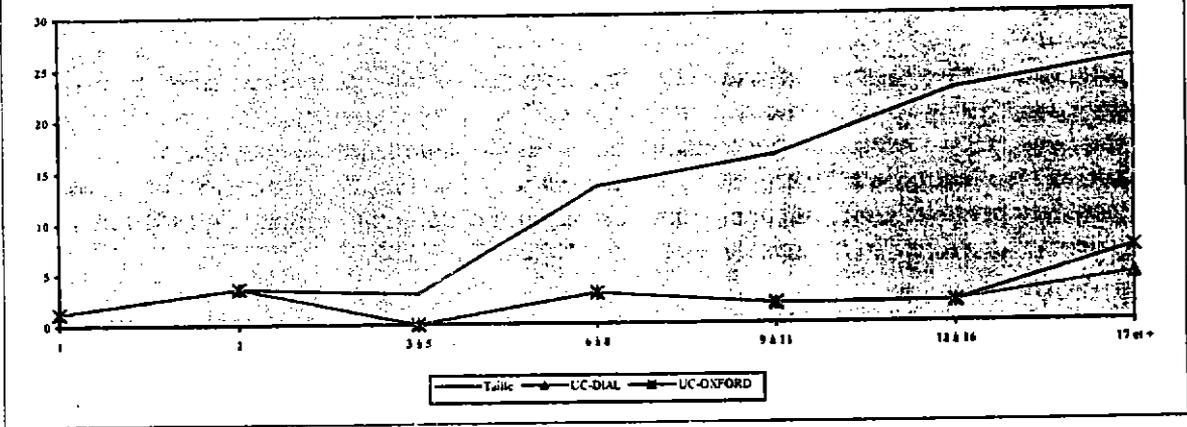
⁶ A titre de rappel ces indicateurs sont la dépense par tête, la dépense par unité de consommation selon la méthode oxford, la dépense par unité de consommation selon la méthode DIAL.

⁷ Pour l'année 1989, le premier de ces coefficients est non nul au seuil de 1%, le deuxième est non nul au seuil de 5%, le dernier est statistiquement nul même si on faisait un test au seuil de 10% et au delà ; les trois coefficients pour l'année 1996 sont non nuls au seuil de 1%.

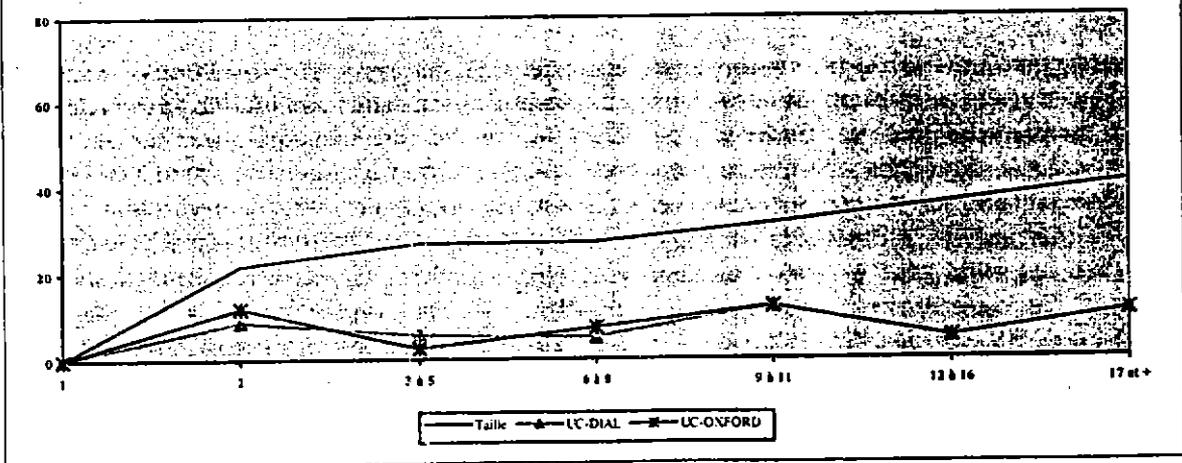
Graphique 1a: Evolution des taux de pauvreté en fonction de la taille du ménage en 1989 (seuil: 51 en PPA 1985)



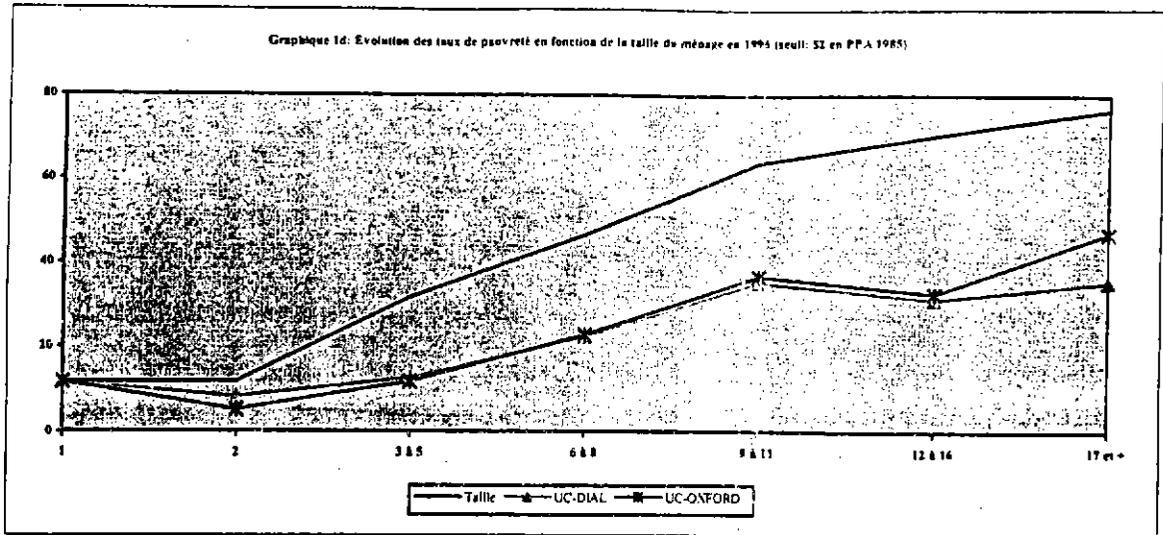
Graphique 1b: Evolution des taux de pauvreté en fonction de la taille du ménage en 1996 (seuil: 51 en PPA 1985)



Graphique 1c: Evolution des taux de pauvreté en fonction de la taille du ménage en 1989 (seuil: 52 en PPA 1985)



Graphique 1d: Evolution des taux de pauvreté en fonction de la taille de ménage en 1994 (seuil: \$2 en PPA 1985)



3.4. Caractéristiques des ménages pauvres dans le cas de l'utilisation d'un autre seuil de pauvreté

Les analyses précédentes sont basées sur l'hypothèse d'un seuil de pauvreté unique. Or quel que soit la rigueur qu'on met à sa construction, le choix d'un seuil de pauvreté comporte nécessairement une certaine part d'arbitraire. En plus, les données sont elles-mêmes entachées d'erreurs. Par conséquent les résultats qu'on en tire ne sont pas toujours robustes. Pour tester la robustesse du profil de pauvreté précédent, on adopte un second seuil qui est pour chacune des dates le double du seuil précédent c'est à dire l'équivalent en Fcfa de \$2 en PPA 1985.

Avec cette nouvelle hypothèse, les taux de pauvreté explosent littéralement, montrant une forte concentration des ménages sur les revenus proches du précédent seuil de pauvreté. En 1989, un individu sur trois est touché par la pauvreté, deux sur trois le sont en 1994 et près quatre sur dix en 1996. Ainsi en valeur relative, les évolutions paraissent moins marquées que précédemment. Entre 1989 et 1994, l'incidence de la pauvreté qui était multipliée par près de 5 ne l'est plus que par 2 ; de même de 1994 à 1996, l'incidence de la pauvreté qui marquait un recul de plus de 27% n'accuse plus qu'une baisse de moins de 15%. Mais la question centrale est de savoir si le profil de pauvreté qu'on en dégage est identique au précédent.

Dans l'ensemble les écarts importants qui existaient entre les différentes catégories de ménages se réduisent sensiblement et toutes les sous-populations sont maintenant affectées. En particulier en relation avec le niveau d'instruction, même les ménages dont le chef a atteint l'enseignement supérieur sont victimes de la pauvreté quand on adopte ce nouveau seuil ; en plus le taux de pauvreté ne marque plus un recul relatif aussi important que précédemment dans cette catégorie de ménage, il est de 36,8% en 1994 et de 30,1% en 1996. Toutefois dans l'ensemble, pour les années 1994 et 1996, les positions relatives des différentes sous-populations par rapport à la pauvreté sont pratiquement identiques au cas précédent où l'on utilisait le seuil de l'équivalent \$1 en PPA 1985 et ce n'est que pour l'année 1989 que l'on note de réels changements.

En l'occurrence, on relève que ce ne sont plus les ménages dirigés par une femme qui sont le plus affectés par ce fléau, mais plutôt ceux dirigés par un homme même si apparemment les écarts entre

les incidences de pauvreté ne sont pas importants. En tout cas ce résultat est celui que l'on rencontre le plus souvent dans les études sur la pauvreté. On note également des changements importants dans la structure de la pauvreté en fonction de la CSP du chef de ménage. Les ménages dont le chef est salariés sont les moins affectés, sensiblement au même niveau que ceux dont le chef est sans-emploi ; ceux dont le chef est indépendant étant les plus affectés et concentrant d'ailleurs près de deux personnes pauvres sur trois en regard à leur importance dans la population.

Tableau 2a : Répartition des personnes pauvres selon certaines caractéristiques du ménage (Seuil de pauvreté : \$1 PPA en 1985)

	1989			1994			1996				
	Effectif total	%Pauvre	Structure de la pauvreté	Effectif total	%Pauvre	Structure de la pauvreté	Effectif total	%Pauvre	Structure de la pauvreté		
Sexe du chef											
Masculin	647 785	4,2	83,1	626 192	23,0	143 903	92,8	671 121	16,9	113 157	93,8
Féminin	46 940	11,7	16,9	68 646	16,3	11 188	7,2	72 528	10,4	7 509	6,2
Âge du chef											
20-30	57 850	-	-	42 587	8,3	3 529	2,3	29 479	21,3	6 269	5,2
30-40	212 087	-	-	171 081	15,7	26 888	17,3	183 050	11,0	20 061	16,6
40-50	193 024	11,0	65,2	201 443	20,7	41 603	26,8	213 649	12,2	26 035	21,6
50 et +	231 764	4,9	34,8	279 727	29,7	83 071	53,6	317 471	21,5	68 301	56,6
Niveau d'instruction											
Aucun				377 282	30,0	113 061	72,9	405 195	21,3	86 438	71,6
Primaire				65 877	21,1	13 883	9,0	91 319	20,1	18 374	15,2
Secondaire				180 345	13,1	23 619	15,2	175 588	8,2	14 534	12,0
Supérieurs				71 334	6,3	4 528	2,9	70 547	1,9	1 320	1,1
CSP du chef											
Salariés	266 152	5,3	43,1	240 990	16,8	40 433	26,1	228 322	11,1	25 232	20,9
Indépendants	365 194	5,1	56,9	306 039	24,1	73 792	47,6	361 876	16,0	57 785	47,8
Autres	63 379	-	-	147 809	27,6	40 866	26,3	153 451	24,5	37 649	31,2
Taille du ménage											
1	623	-	-	3 370	-	-	-	7 527	1,2	92	0,1
2	16 169	-	-	9 706	6,0	584	0,4	11 598	3,5	406	0,3
3 à 5	98 389	0,6	1,9	106 702	7,1	7 603	4,9	116 943	3,0	3 506	2,9
6 à 8	118 180	0,9	3,3	157 124	16,0	25 170	16,2	174 219	13,4	23 350	19,4
9 à 11	158 950	4,3	21,1	130 387	21,5	28 014	18,1	152 274	16,4	25 040	20,8
12 à 16	157 925	5,2	25,0	149 740	27,1	40 617	26,2	126 932	22,7	28 805	23,9
17 et +	144 489	11,0	48,8	137 719	38,6	53 103	34,2	154 156	25,6	39 467	32,7
Ensemble	694 725	4,7	100	694 838	22,3	155 091	100	743 649	16,2	120 666	100

Tableau 2b : Répartition des personnes pauvres selon certaines caractéristiques du ménage (Seuil de pauvreté : \$2 PPA en 1985)

	1989					1994					1996				
	Effectif total	%Pauvre	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté	Effectif total	%Pauvre	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté	Effectif total	%Pauvre	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté			
Sexe du chef															
Masculin	647 785	33,2	214 784	93,6	626 192	67,8	424 346	90,9	671 121	57,6	386 711	90,9			
Féminin	46 940	31,2	14 631	6,4	68 646	61,6	42 287	9,1	72 528	53,2	38 566	9,1			
Age du chef															
20-30	57 850	17,8	10 271	4,5	42 587	53,8	22 913	4,9	29 479	40,3	11 886	2,8			
30-40	212 087	20,1	42 721	18,6	171 081	59,5	101 813	21,8	183 050	54,9	100 498	23,6			
40-50	193 024	44,8	86 394	37,7	201 443	66,1	133 233	28,6	213 649	51,5	110 117	25,9			
50 et +	231 704	38,8	90 028	39,2	279 727	74,6	208 674	44,7	317 471	63,9	202 776	47,7			
Niveau d'instruction															
Aucun					377 282	75,3	284 173	60,9	405 195	67,7	274 382	64,5			
Primaire					65 877	72,1	47 528	10,2	91 319	63,9	58 376	13,7			
Secondaire					180 345	60,4	109 017	23,4	175 588	40,4	71 307	16,8			
Supérieur					71 334	36,8	25 915	5,6	70 547	30,1	21 212	5,0			
CSP du chef															
Salariés	266 152	25,3	67 263	29,3	240 990	60,2	144 958	31,1	228 322	47,0	107 269	25,2			
Indépendants	365 194	39,7	144 942	63,2	306 039	69,1	211 404	45,3	361 876	61,6	222 821	52,4			
Autres	63 379	27,2	17 029	7,5	147 809	74,6	110 271	21,6	153 451	62,0	95 187	22,4			
Taille du ménage															
1	623	-	-	-	3 370	5,7	192	0,0	7 527	11,7	879	0,2			
2	16 169	21,8	3 522	1,5	9 706	18,4	1 788	0,4	11 598	11,6	1 340	0,3			
3 à 5	98 389	27,0	26 606	11,6	106 792	47,8	51 026	10,9	116 943	31,8	37 185	8,7			
6 à 8	118 180	27,3	32 225	14,0	157 124	63,8	100 188	21,5	174 219	46,8	81 538	19,2			
9 à 11	158 950	32,3	51 379	22,4	130 487	67,4	87 922	18,8	152 274	63,7	97 054	22,8			
12 à 16	157 925	35,6	56 270	24,5	149 740	75,1	112 423	24,1	126 932	70,4	89 367	21,0			
17 et +	144 489	41,1	59 412	25,9	137 719	82,1	113 094	24,2	154 156	76,5	117 914	27,7			
Ensemble	694 725	33,0	229 415	100	694 838	67,2	466 633	100	743 649	57,2	425 277	100			

4. Robustesse de la caractéristique des ménages pauvres

4.1. Caractéristiques des ménages pauvres à partir de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté

On a utilisé jusqu'à présent comme seul indicateur pour appréhender la pauvreté le « Poverty ratio » ou incidence de la pauvreté. On l'a utilisé en adoptant deux seuils différents. Toutefois, si cet indicateur nous informe sur le pourcentage des ménages qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, il ne nous apporte aucune information sur le niveau de leur revenu relatif par rapport à ce seuil. En d'autres termes, le « Poverty ratio » est insensible par exemple au fait qu'un individu pauvre devienne plus pauvre encore ou vice-versa, que tout en restant pauvre, la situation d'un individu pauvre s'améliore. On peut approfondir les analyses en utilisant un autre indicateur qui prend en compte cet aspect, cet indicateur est le « Poverty gap » ou indicateur de profondeur de la pauvreté. Il nous informe sur le gap relatif des revenus des pauvres par rapport au seuil de pauvreté et donc sur ce qu'il faudrait leur transférer comme revenu pour les amener au niveau du seuil de pauvreté.

Mais ce dernier indicateur a également des insuffisances, en particulier il ne tient pas compte des inégalités de revenus parmi les pauvres. Pour illustrer cela, considérons une population où tous les individus conservent leurs revenus quand on passe d'une date 1 à une date 2, excepté deux d'entre eux qui sont tous les deux pauvres. Supposons qu'à la date 1, les revenus de ces deux individus sont inférieurs du seuil de pauvreté de 20%. A la date 2, supposons que l'un d'eux s'enrichisse un peu plus et en arrive à 10% du seuil de pauvreté et, que l'autre s'appauvrisse et se trouve à 30% du seuil, tous les deux restant évidemment en dessous du seuil. Le « Poverty gap » demeurera inchangé alors que la distribution des revenus parmi les pauvres est devenue plus inégalitaire. Pour tenir compte de ce dernier aspect, on introduit dans l'analyse un indicateur de sévérité de la pauvreté. En fait, Ces deux indicateurs (P_1 et P_2) désormais classiques font partie de la famille des indicateurs P_α de Foster, Greer et Thorbecke⁸ (FGT) qui inclut également l'incidence de la pauvreté.

Dans l'ensemble, il en ressort les mêmes évolutions de la pauvreté que précédemment. En particulier, on a confirmation une fois de plus de la forte aggravation de la pauvreté entre 1989 et 1994 et un recul amorcé à partir de 1996, quels que soient l'indicateur de pauvreté et le seuil utilisés. Quand on analyse les évolutions différentielles de la pauvreté des différentes sous-populations, une question importante à ce niveau est celle de savoir si les ménages les plus pauvres selon le « Poverty ratio » sont les mêmes selon ces deux derniers indicateurs. A cet effet trois points intéressants méritent d'être relevés.

Premièrement, quand on considère le sexe et qu'on utilise comme seuil de pauvreté l'équivalent de \$1 en PPA 1985, les écarts relatifs entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes sont encore plus accentués. Pour l'année 1989, Les premiers accusent un gap pratiquement nul (en moyenne à 0,4% du seuil de pauvreté) alors parmi les seconds, ce gap est près de 19 fois plus important (7,4%) ; à titre de rappel, l'incidence de la pauvreté était 2,2 fois plus importante parmi les ménages dirigés par les femmes par rapport à ceux dirigés par les hommes. Du reste, l'indicateur P_2 confirme la

⁸ Dans le cas général, $P_\alpha = \frac{1}{N} \sum_i \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^\alpha 1_{(Y_i < Z)}$ où N est la taille de la population, Z le seuil de pauvreté

et Y_i le revenu (dans le cas présent la dépense par tête) de l'individu i.

prévalence d'un plus fort degré de pauvreté parmi les ménages dirigés par des femmes par rapport aux ménages ayant à leur tête un homme. L'utilisation de ces deux derniers indicateurs de mesure de la pauvreté montre bien que les objectifs en matière de politique de lutte contre la pauvreté méritent d'être examinés à partir de plusieurs critères. Dans le cas présent, si l'objectif est simplement de réduire le nombre de pauvre, une politique qui favoriserait les ménages dirigés par les hommes serait plus appropriée puisque ces derniers abritent plus de 83% des personnes pauvres⁹. Par contre, si l'objectif est d'amener les ménages pauvres le plus près possible du seuil de pauvreté, une politique dirigée vers les femmes est plus indiquée.

Quand on passe aux évolutions, on retrouve le même résultat que celui dégagé en utilisant le « poverty ratio » à savoir que la situation se dégrade pour les ménages dirigés par les hommes alors qu'elle s'améliore beaucoup pour ceux dirigés par les femmes. A titre d'exemple, quand on fixe le seuil à l'équivalent de \$1 en PPA 1985, le gap de pauvreté passe de 7,4% à 1,5% pour les derniers entre 1989 et 1996 alors que dans le même temps il passe de 0,4% à 4,1% pour les premiers. Ces évolutions sont d'ailleurs conservées quand on utilise le second seuil même si les écarts relatifs sont moins importants.

Deuxièmement, selon le premier seuil de pauvreté et avec comme indicateur le « Poverty ratio », les ménages dont le chef est salarié apparaissent au moins aussi pauvres que ceux dont le chef est indépendant en 1989, la situation se modifie et les derniers accusent un gap relatif plus important que les premiers, même si dans l'absolu les deux gaps sont très faibles. Cependant quand on passe au second seuil, il y a confirmation que les ménages dont le chef est indépendant accusent plus la pauvreté en 1989. Les évolutions constatées ici apportent la confirmation de ce que l'on savait déjà, c'est à dire qu'à partir de 1994, les ménages qui ont pour chef une personne sans-emploi paraissent les plus pauvres et ceux dirigés par les salariés les moins pauvres, les ménages d'indépendants étant entre ces deux extrêmes.

Troisièmement, pour ce qui est du niveau d'instruction, les ménages dont le chef a le niveau du primaire semble se démarquer de moins en moins de ceux dont le chef n'a pas été à l'école. On a confirmation qu'il faudrait un niveau d'instruction plus important que le niveau du primaire pour sortir de la pauvreté.

Quatrièmement, dans l'ensemble, il semble bien que la profondeur et la sévérité de la pauvreté sont corrélées à la taille du ménage ; même si ce résultat semble moins bien établi en 1989.

⁹ Il s'agit ici d'un simple cas d'école dans la mesure où la composition de ces ménages n'est pas prise en compte, or une politique qui prend seulement en compte les caractéristiques du chef de ménage est manifestement insuffisante ; en effet les mesures prises contre la pauvreté entraîne nécessairement une recomposition des ménages.

Tableau 3 : Profondeur (P₁) et sévérité (P₂) de la pauvreté selon les caractéristiques du ménage (%)

		1989		1994		1996	
		P1	P2	P1	P2	P1	P2
Seuil de \$1	Sexe du chef						
	Masculin	0,4	0,04	6,5	2,38	4,1	1,42
	Féminin	7,4	4,70	5,4	2,11	1,5	0,39
	Age du chef						
	20-30 ans	-	-	1,9	0,60	5,6	1,91
	30-40 ans	-	-	3,6	1,09	2,5	0,82
	40-50 ans	2,6	1,24	6,2	2,37	2,4	0,68
	50 et +	0,3	0,02	8,9	3,38	5,4	1,97
	Niveau d'instruction du chef						
	Sans niveau			9,1	3,46	5,0	1,70
	Primaire			4,5	1,43	6,3	2,42
	Secondaire			3,4	1,16	1,4	0,38
	Supérieur			1,3	0,39	0,0	0,00
	CSP du chef						
Salariés	0,5	0,05	4,5	1,59	2,0	0,58	
Indépendants	1,2	0,63	6,9	2,56	3,6	1,18	
Autres	-	-	8,5	3,17	7,1	2,72	
Taille du ménage							
1	-	-	-	-	0,5	0,19	
2	-	-	2,1	0,86	1,6	0,76	
3 à 5	0,0	0,01	2,0	0,73	0,4	0,07	
6 à 8	0,2	0,04	3,9	1,14	3,2	1,24	
9 à 11	2,2	1,41	6,7	2,51	3,8	1,16	
12 à 16	0,4	0,02	7,1	2,59	4,7	1,46	
17 et +	1,0	0,09	12,1	4,75	6,9	2,48	
Ensemble	0,8	0,35	6,4	2,35	3,8	1,32	
Seuil de \$2	Sexe du chef						
	Masculin	8,5	3,06	29,4	15,01	22,0	10,62
	Féminin	15,6	10,48	24,1	11,82	14,5	5,84
	Age du chef						
	20-30 ans	3,0	0,72	20,2	8,70	17,5	9,78
	30-40 ans	3,9	1,22	23,3	10,87	18,0	7,81
	40-50 ans	16,3	7,72	28,3	14,38	18,5	8,34
	50 et +	8,9	2,95	34,0	18,17	25,3	12,76
	Niveau d'instruction du chef						
	Sans niveau			35,3	18,89	26,7	13,11
	Primaire			29,1	13,70	24,6	12,46
	Secondaire 1			22,5	10,35	13,3	5,56
	Secondaire 2 et +			10,6	4,41	5,9	1,70
	CSP du chef						
Salariés	7,5	3,09	24,0	11,64	16,1	7,09	
Indépendants	10,7	4,33	29,9	15,35	22,6	10,56	
Autres	4,9	1,18	34,5	18,32	25,7	13,76	
Taille du ménage							
1	-	-	1,2	0,31	3,6	1,40	
2	5,2	1,92	7,6	3,98	3,5	2,03	
3 à 5	5,0	1,45	17,0	7,37	8,6	3,21	
6 à 8	5,6	2,05	25,3	11,87	16,8	8,07	
9 à 11	10,3	4,96	29,3	14,98	23,7	11,16	
12 à 16	9,6	3,36	32,5	16,58	25,1	11,80	
17 et +	12,7	5,14	39,8	22,38	32,4	16,46	
Ensemble	8,9	3,56	28,8	14,69	21,3	10,15	

4.2. Dominance en pauvreté

On peut encore aller plus loin pour tester la robustesse du profil des ménages pauvres. A titre de rappel, on a au préalable élaboré ce profil à partir du seuil de l'équivalent de \$1 en PPA 1985. Par la suite, pensant que l'utilisation d'un seuil pouvait aboutir à des résultats fragiles, on a voulu tester la robustesse en utilisant un second seuil de pauvreté. Mais jusque là, on a utilisé comme seul indicateur de pauvreté le « Poverty ratio ». Or, comme on a eu à le faire remarquer, cet indicateur a un certain nombre de limites et c'est la raison pour laquelle on a

examiné ce que deviendrait le profil de pauvreté si l'on utilisait deux autres indicateurs : P_1 et P_2 de la famille des indicateurs P_α .

Le cheminement précédent peut être généralisé par l'approche de la dominance statistique. Il s'agit de faire varier le seuil de pauvreté jusqu'à une valeur maximale, ce qui revient à utiliser une multitude de seuils. Cette analyse se fait en comparant les fonctions de répartition des différentes sous-populations (voir encadré 1). Le fait d'utiliser les fonctions de répartition revient à mettre en œuvre la dominance d'ordre 1, la plus forte. Dans ce cas, si une sous-population A domine une sous-population B, alors la sous-population A détient de meilleurs indicateurs de pauvreté quelle que soit la mesure de pauvreté additivement séparable utilisée ; en particulier les indicateurs FGT. Pour ce faire, on a construit des courbes pour les années 1989 et 1996 pour quatre variables : le sexe, la tranche d'âge, la CSP et le niveau d'instruction¹⁰ du chef de ménage. Cette approche en terme de dominance apporte effectivement des éléments nouveaux aux analyses précédentes.

Encadré 1 : Dominance en pauvreté à partir des fonctions de répartition

Pour une distribution des revenus, une fonction de répartition empirique rapporte en abscisse, les niveaux des revenus et en ordonnée, le pourcentage des ménages ayant moins qu'un certain niveau de revenu.

Quand on se fixe un seuil de pauvreté, on peut le reporter en abscisse d'une fonction de répartition retraçant la distribution des revenus des ménages. L'ordonnée correspondante est simplement le taux ou incidence de la pauvreté. On peut répéter cette opération en fixant à chaque fois un nouveau seuil et en lisant en ordonnée le taux de pauvreté correspondant ; on généralise ainsi la démarche que l'on a utilisée précédemment en adoptant deux seuils différents.

Cette approche permet de mettre en œuvre des tests de dominance statistique, il s'agit de savoir si une sous-population est systématiquement plus pauvre qu'une autre ; par exemple est-ce que les ménages dirigés par un homme sont-ils systématiquement plus pauvres que ceux dirigés par une femme, quel que soit le seuil de pauvreté ?

Pour ce faire, on trace sur le même graphique les fonctions de répartition de ces deux catégories de population. Si on se fixe un seuil de pauvreté et si pour ce seuil le taux de pauvreté parmi les ménages dirigés par un homme est supérieur au taux de pauvreté parmi les ménages dont le chef est féminin, la courbe des premiers sera au dessus de celle des seconds (voir graphique 2d par exemple).

Ainsi en répétant cette opération, il apparaît que si la courbe d'une sous-population A est au dessous de celle d'une sous-population B, la seconde est plus pauvre que la première et on dit que la première domine la seconde.

On formalise la question en réalisant un test d'adéquation, du style test de Kolmogorov par exemple.

Elle montre que pour 1989, contrairement aux résultats auxquels l'on est parvenu dans le cas d'un seuil de pauvreté unique, les résultats sont plutôt mitigés. Dans le cas des trois variables précédentes, aucune des sous-populations n'apparaît de manière convaincante être plus pauvre, ce qui ressort du fait que les graphiques (2a à 2c) ont une ou plusieurs intersections et il n'y a donc pas de dominance.

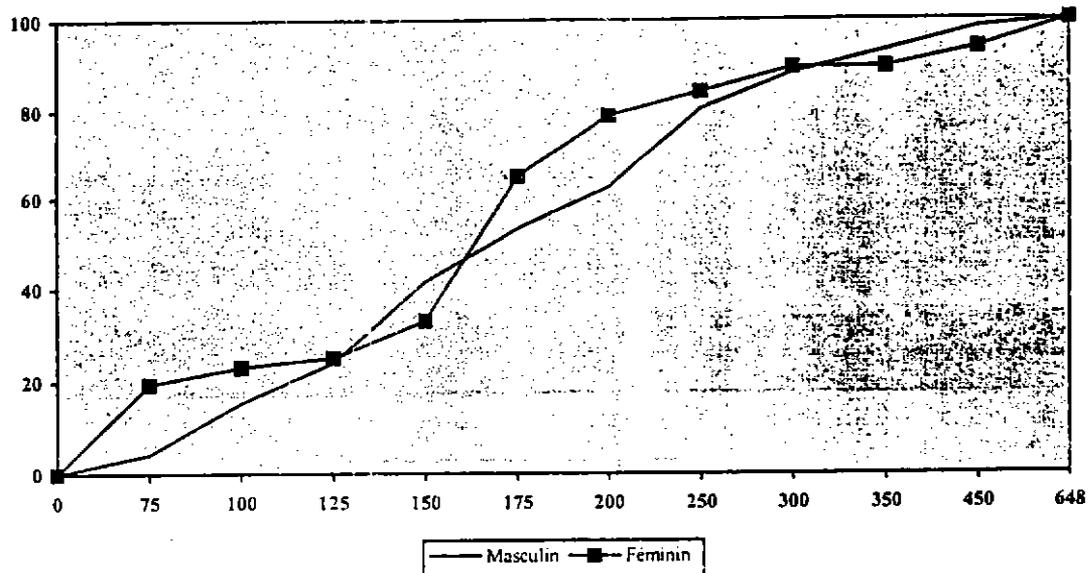
¹⁰ La courbe pour le niveau d'instruction du chef de ménage n'a pas été construite pour 1989 parce que cette variable n'a pas été collectée cette année ; par ailleurs, on n'a pas construit les courbes pour l'année 1994 à cause des problèmes de relevé des dépenses déjà soulevés.

Toutefois en matière de pauvreté, ce sont les ménages aux revenus les plus faibles qui nous intéressent. On n'est donc pas tenu de prendre en compte l'ensemble de la population et on peut raisonnablement admettre que le seuil de pauvreté ne devrait pas dépasser une certaine valeur ; cette valeur (seuil de pauvreté maximum) est fixée arbitrairement à 200 000 Fcfa en 1989.

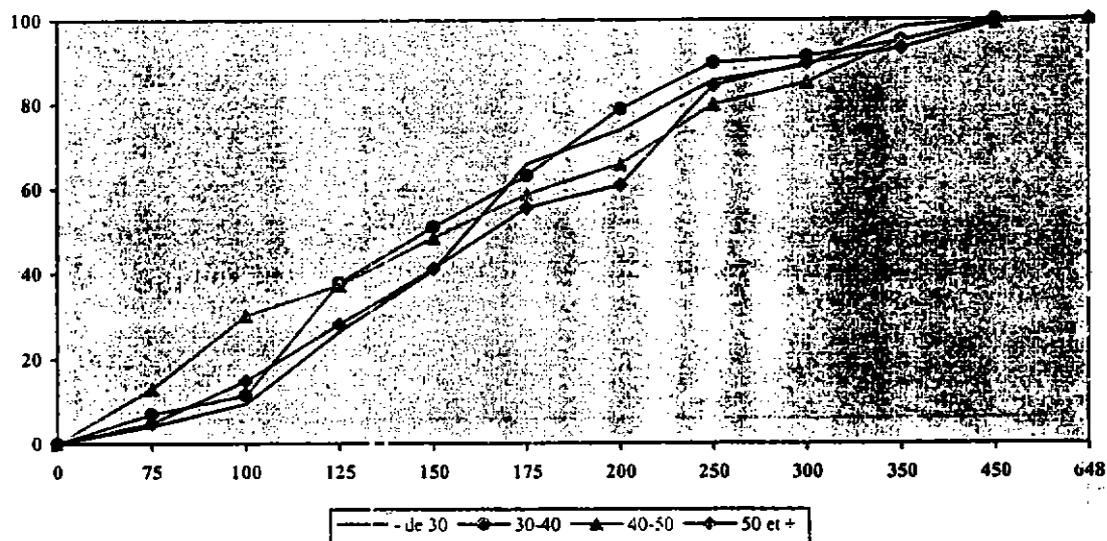
Même en se restreignant à la valeur précédente, il ne se dégage pas de dominance claire ni pour le sexe, ni pour l'âge. Pour ce qui est de la CSP, il semble se confirmer que les ménages dont le chef est non salarié (indépendant) sont les plus pauvres, que ceux dont le chef est sans emploi (chômeur ou inactif) sont les moins pauvres, les ménages dont le chef est salarié étant entre ces deux extrêmes.

Pour l'année 1996 les résultats sont plus intéressants que les précédents. **L'analyse selon le sexe laisse apparaître clairement que les ménages dirigés par une femme sont moins pauvres que ceux dirigés par un homme et cela quel que soit le seuil de pauvreté considéré.** Ce résultat est particulièrement intéressant du fait que comme on l'a déjà souligné, on travaille sur la dominance d'ordre 1, la plus forte. En d'autres termes quel que soit la mesure de pauvreté additivement séparable utilisée et quelle que soit le seuil adopté, les ménages dirigés par un homme apparaîtront toujours moins bien lotis que ceux dirigés par une femme. Des résultats tout aussi intéressants sont établis quand on considère la CSP et le niveau d'instruction des chefs de ménages. **Les ménages dont le chef est salarié sont de manière claire les moins pauvres, ensuite viennent les ménages dont le chef est un actif non salarié, ceux dont le chef est sans emploi étant systématiquement les plus affectés par la pauvreté.** De même pour ce qui est du niveau d'instruction, il apparaît que la pauvreté n'est pas différente dans les ménages dont le chef n'a pas été à l'école et ceux dont le chef a le niveau du primaire. Toutefois, à partir du niveau primaire, elle diminue nettement quand le niveau d'instruction du chef de ménage s'élève ; en effet le graphique 2g laisse apparaître une dominance nette. Seule la variable âge ne laisse pas apparaître des résultats aussi clairs. On en arrive à penser que les résultats mitigés pour l'année 1989 seraient peut-être une fois de plus inhérents à la faible taille de l'échantillon.

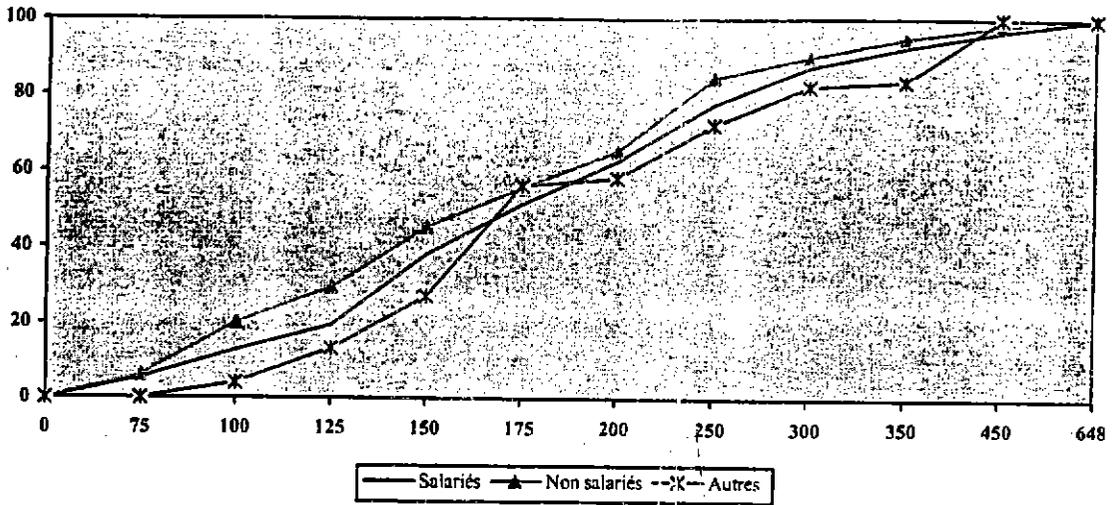
Graphique 2a: Fonction de répartition par sexe du chef en 1989



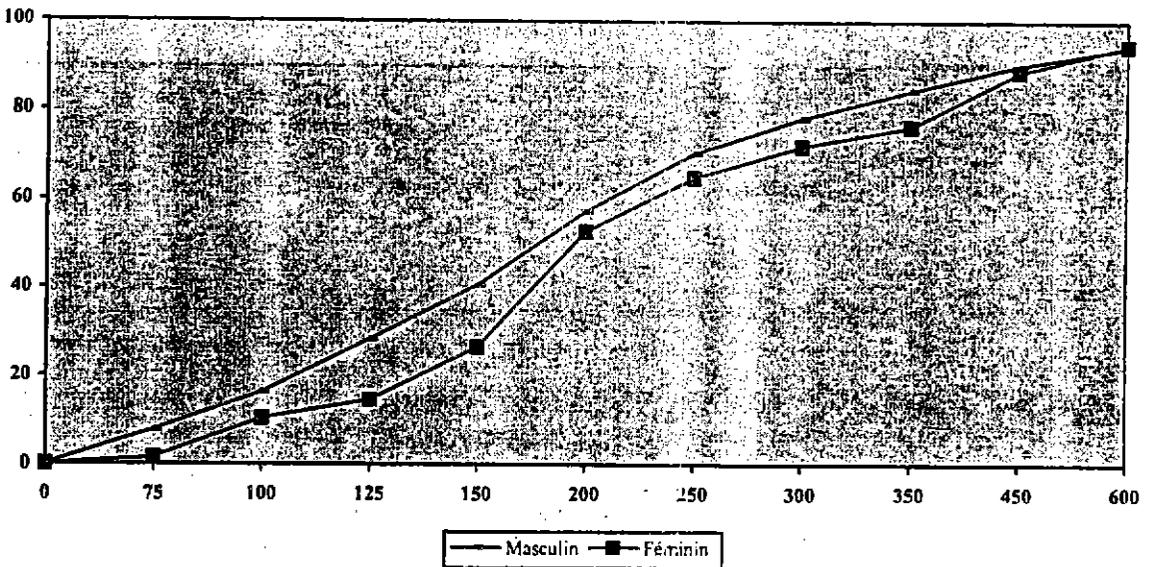
Graphique 2b: Fonction de répartition par groupe d'âges du chef en 1989



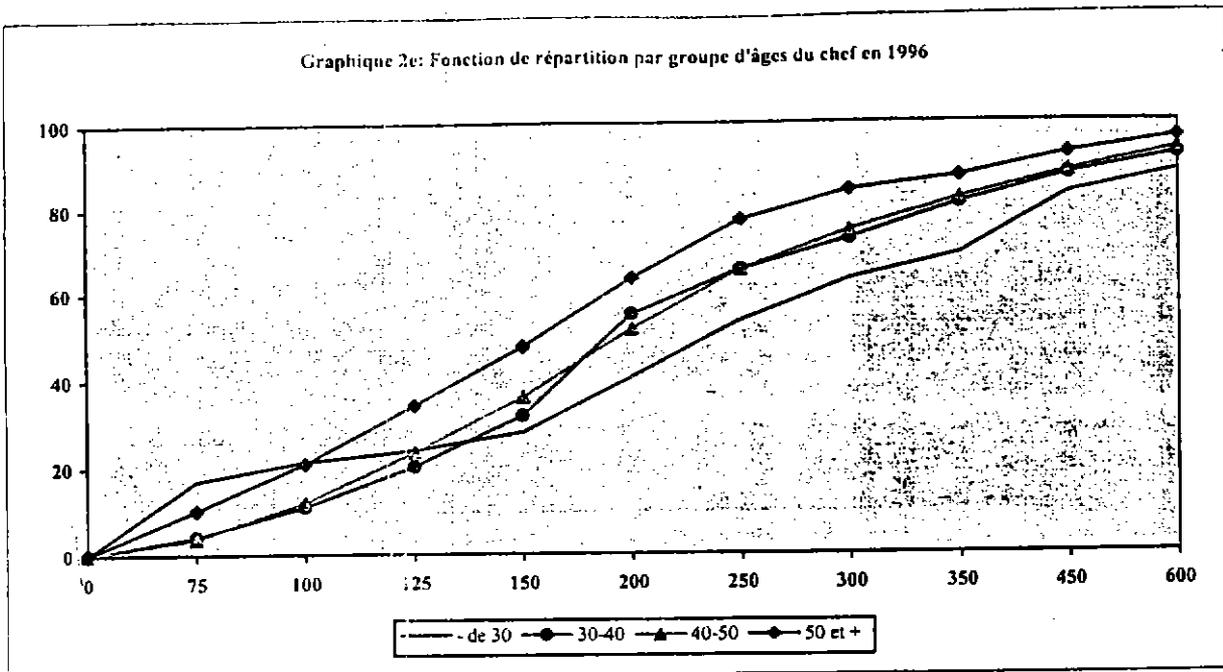
Graphique 2c: Fonction de répartition par CSP du chef en 1989



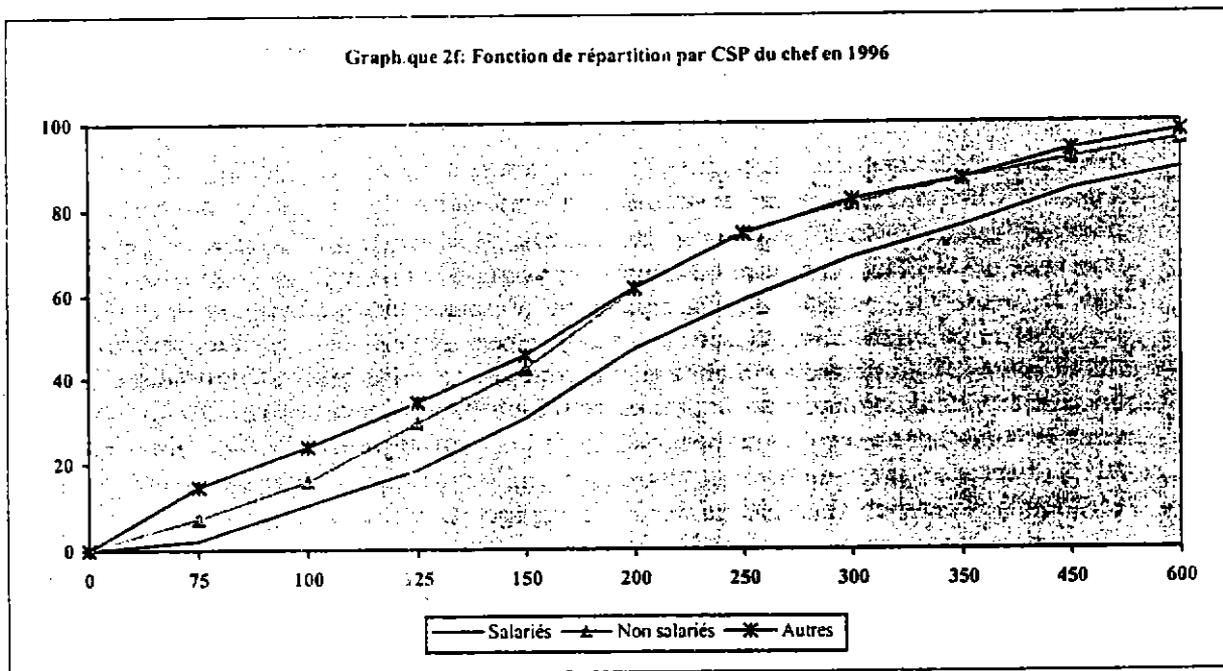
Graphique 2d: Fonction de répartition par sexe du chef en 1996



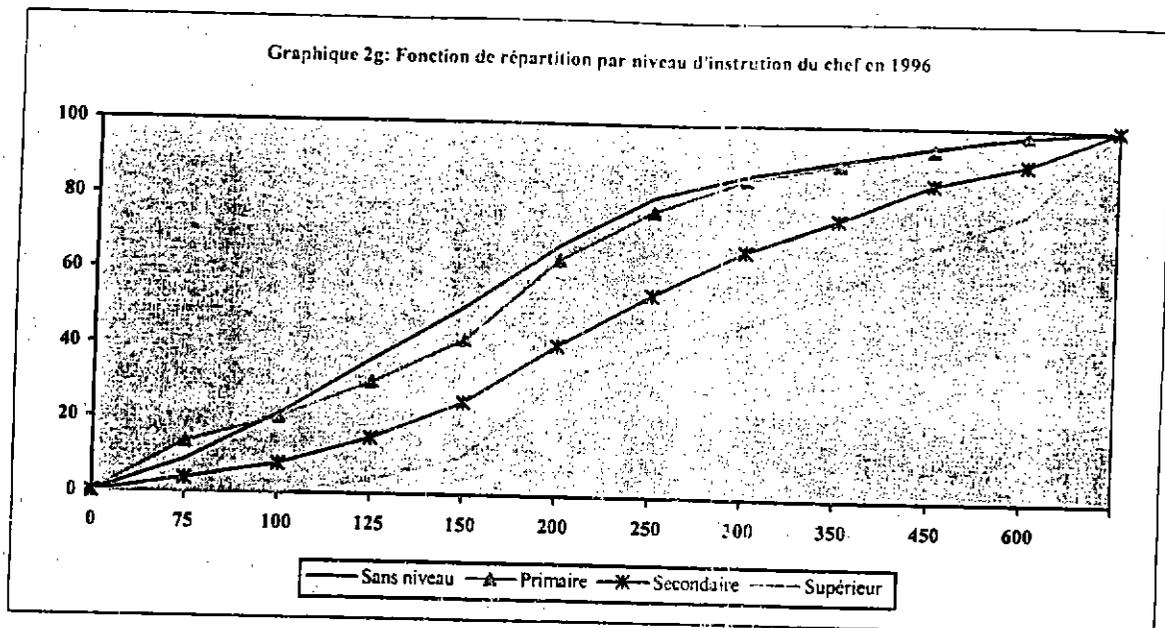
Graphique 2c: Fonction de répartition par groupe d'âges du chef en 1996



Graph. que 2f: Fonction de répartition par CSP du chef en 1996



Graphique 2g: Fonction de répartition par niveau d'instruction du chef en 1996



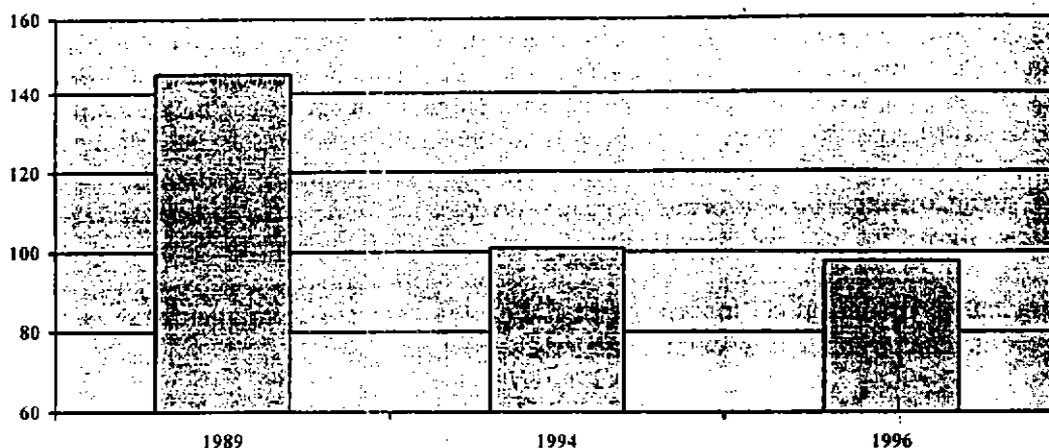
5. Démographie et conditions de vie des populations pauvres

5.1. Démographie

La démographie des populations pauvres est marquée par des changements structurels sur la période. En 1989, le rapport de masculinité (qui est défini comme le nombre d'hommes pour 100 femmes) de la population totale était de 99,6 alors que celui de la population pauvre était de 145,1 montrant ainsi que la pauvreté affectait nettement plus les hommes que les femmes. En 1994, les deux rapports de masculinité sont presque égaux, encore que celui de la population pauvre demeure légèrement supérieur à celui de la population totale et donc les hommes sont encore un peu plus affectés par la pauvreté que les femmes. En 1996, il semble y avoir un amorce d'un changement négatif en défaveur des femmes puisque le rapport de masculinité de la population pauvre est pour cette année de 102,8 et celui de la population totale de 105,3 (le graphique 3 retrace cette évolution). Il est difficile d'avancer des explications à ces changements structurels qui paraissent d'autant plus surprenants que la proportion de femmes semble décroître dans la population de Bamako. En effet, la population urbaine augmente plus du fait des migrations que par les phénomènes naturels. Or si la proportion des femmes décroît, cela voudrait dire que les hommes émigrent relativement plus vers la capitale que les femmes. Par conséquent les migrations affectant plus les hommes et les nouveaux venus étant logiquement plus affectés par la pauvreté, on se serait plutôt attendu au contraire.

Si on définit comme enfant les personnes de moins de 15 ans, on constate qu'elles sont les plus affectées par la pauvreté. La structure par âge montre que ces personnes représentent sur la période entre 41% et 44% de la population totale, mais elles font entre 47% et 51% de la population pauvre.

Graphique 3: Evolution du rapport des rapports de masculinité de la population pauvre et de la population totale



Note de lecture : le graphique représente pour chaque année, le rapport des rapports de masculinité de la population pauvre sur celui de la population totale. S'il est supérieur à 100, alors il y a plus d'hommes dans la population pauvre que dans la population totale et donc la pauvreté affecte plus les hommes.

Tableau 5 : Répartition des personnes pauvres selon certaines caractéristiques individuelles

	1989		1994		1996	
	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté
Sexe						
Masculin	19 343	59,2	76 619	49,4	61 160	50,7
Féminin	13 327	40,8	78 472	50,6	59 506	49,3
Age						
00-5	4 019	12,3	29 352	18,9	21 452	17,8
6-14	12 563	38,5	43 422	28,0	37 245	30,9
15-64	15 083	46,2	79 339	51,2	59 525	49,3
65 et +	1 005	3,1	2 978	1,9	2 444	2,0
Instruction (6 ans +)						
Moins de 6 ans			29 352	18,9	21 452	17,8
Aucun			72 936	47,0	56 462	46,8
Primaire			31 726	20,5	35 045	29,0
Secondaire			19 493	12,6	7 471	6,2
Supérieur			1 584	1,0	236	0,2
Ensemble	32 670	100	155 091	100,0	120 666	100

5.2. Education, santé et habitat

Le fait qu'il y ait une proportion importante d'enfants dans les ménages pauvres n'est pas sans poser des problèmes sociaux dont en premier lieu celui de la scolarisation. Ce problème est d'autant plus important qu'une faible scolarisation des enfants dans des villes comme Bamako a pour corollaire le travail précoce de ces enfants, travail en général sans qualification qui ne fait que générer le cercle vicieux de la pauvreté.

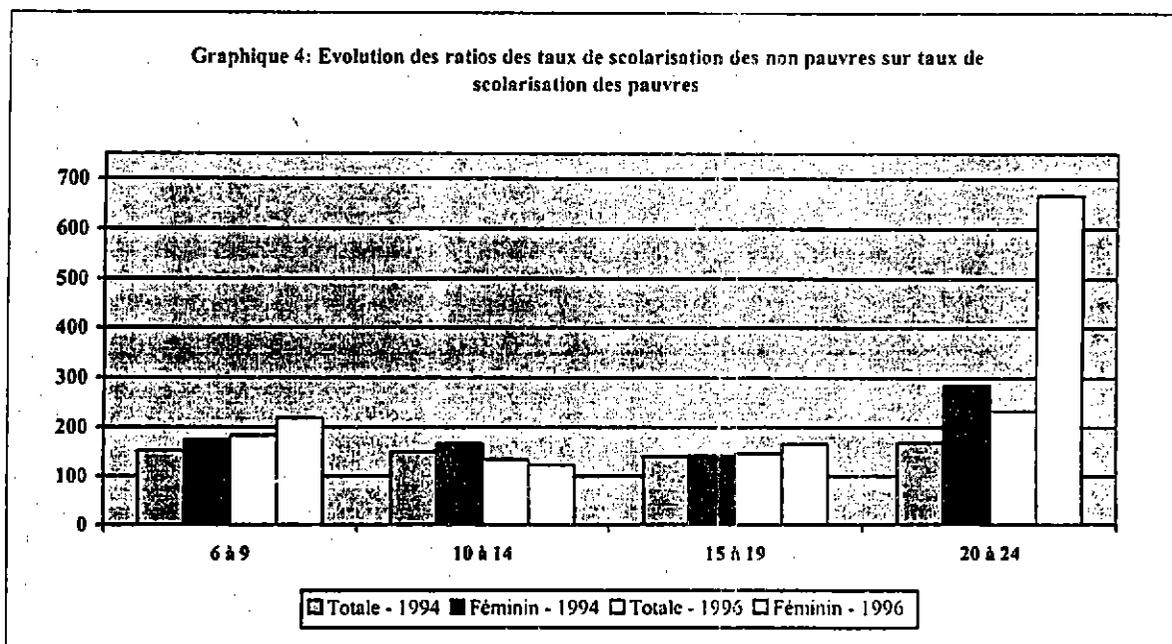
Pour décrire les comportements en matière de scolarisation, on a calculé un ratio qui rapporte le taux de scolarisation de la population non pauvre à celui de la population pauvre. Si ce ratio est supérieur à 100, alors les non pauvres sont plus scolarisés que les pauvres. Ce ratio est

calculé pour la population totale et pour la population féminine et les résultats sont synthétisés dans le graphique 4¹¹.

Il ressort de ce graphique que les enfants issus des ménages pauvres accèdent plus tard dans le système scolaire que les autres et qu'ils en ressortent plus tôt : les écarts en défaveur des enfants issus des ménages pauvres sont les plus importants avant l'âge de 10 ans et après 19 ans. D'ailleurs les écarts s'accroissent nettement après l'âge de 19 ans, montrant que les individus des ménages pauvres ont nettement moins de possibilité d'accéder aux études universitaires. En outre, si on se restreint à la population féminine, le constat est que les discriminations sont encore plus marquées à l'encontre des filles dans les ménages pauvres. Par exemple à partir de 19 ans, en 1996, pour une fille issue d'un ménage pauvre encore inscrite à l'école, il y en a sept issues de ménages non pauvres. En d'autres termes quand il y a moins de moyens, le choix des parents est de permettre au garçon de poursuivre les études et à la fille, certainement de se marier.

L'avantage qu'ont les ménages non pauvres sur les ménages pauvres en matière d'éducation transparaît également à travers les dépenses d'éducation. En 1996, un ménage pauvre consacrait 1% seulement de ses dépenses à l'éducation des enfants et un ménage non pauvre y consacrait 1,8%. Mais mieux encore, dans les ménages pauvres, entre 1994 et 1996, le montant annuel de la dépense d'éducation par enfant scolarisé a diminué passant de 5 252 Fcfa à 3 840 Fcfa ; alors que dans les ménages non pauvres, on note sur la même période une augmentation de 9 768 Fcfa à 15 915 Fcfa. Autrement dit, alors qu'en 1994 un ménage pauvre dépensait par enfant scolarisé un peu plus de la moitié de ce que dépensait un ménage non pauvre, deux ans plus tard, cette proportion est réduite à moins du quart. La dépense d'éducation étant un indicateur de la qualité de l'éducation, les conclusions sont faciles à tirer.

Graphique 4: Evolution des ratios des taux de scolarisation des non pauvres sur taux de scolarisation des pauvres



¹¹ La scolarisation n'ayant pas été mesurée en 1989, les calculs sont faits pour 1994 et 1996 seulement.

L'autre dimension sociale importante en matière de condition de vie des ménages est la santé. Les questions qualitatives relatives à la santé n'ont été abordées que pour l'enquête de 1994. Pour les deux autres années, tout au plus ne dispose-t-on que des dépenses de santé.

En matière de consultation tout d'abord, on constate que 6,8% des ménages non pauvres ont eu accès à une consultation médicale pendant le mois précédent l'enquête contre 4% des ménages pauvres¹². Evidemment on pourrait penser que cela voudrait dire que les non pauvres tombent plus souvent malades que les pauvres. En fait il n'en est rien ; il est bien connu que dans les pays pauvres comme le Mali, il faut disposer d'un minimum de moyens pour se faire soigner. Ce taux peut donc être interprété comme un taux d'accès et est donc favorable aux non pauvres. Par ailleurs, on a souvent avancé que les hommes ont moins souvent tendance à aller se faire consulter que les femmes. Pour éliminer cet effet de structure, on compare les taux de consultation par sexe. Même en prenant en compte cet aspect, le résultat précédent demeure inchangé ; les hommes non pauvres ont toujours des taux de consultation supérieurs à ceux des hommes pauvres et il en est de même pour les femmes.

La qualité des soins médicaux dépend du type de consultation effectuée. En particulier il y a tout lieu de penser qu'une consultation auprès d'un personnel médical est meilleure sur le plan sanitaire qu'une consultation auprès d'un guérisseur. Si donc on se restreint aux individus ayant eu accès à une consultation, on note une forte fréquentation du milieu médical puisque plus de 93% de ces individus ont eu recours à un personnel médical. En fait, les non pauvres en ont eu recours à près de 94% contre un peu moins de 90% pour les pauvres, ce qui est positif pour l'ensemble de la population.

La qualité des soins transparaît également à travers les dépenses de santé. Sur la période 1989-1996, il semble qu'il y ait eu une forte dégradation de la qualité des soins dont ont bénéficiés les ménages, tout au moins si on s'en tient à la dépense de santé. En 1989, la part des dépenses de santé dans les dépenses totales des ménages est estimée à 3,8%, cette part augmente légèrement à 4,3% en 1994 et recule à 2,0% en 1996. Cette évolution est plus défavorable aux populations pauvres. En effet pour ces derniers, ce coefficient est passé de 6,2% en 1989 pour 1% en 1996. Alors qu'en 1989, le coefficient budgétaire des dépenses de santé dans les ménages pauvres était nettement supérieur à celui des ménages non pauvres (6,2% contre 3,8%), la tendance s'inverse complètement en 1996 (1% pour les pauvres contre 2,1% pour les non pauvres).

La situation paraît encore beaucoup plus préoccupante pour les populations pauvres si on s'intéresse non plus au coefficient budgétaire de la santé, mais plutôt à la dépense de santé par tête. Celle des ménages non pauvres passe de 7 322 Fcfa par personne et par an en 1989, augmente à 8 256 Fcfa en 1994 et ensuite décroît à 5 637 Fcfa en 1996. L'accroissement aura été de près de 13% entre 1989 et 1994 et le recul de près de 32% entre 1994 et 1996. Pour les ménages pauvres, la dépense par tête de la santé passe de 3 336 Fcfa en 1989 à 3023 Fcfa en 1994 et à 789 Fcfa en 1996 ; soit une baisse cumulée de plus de 76% sur la période ! Même si on émettait des réserves sur la comparabilité des données sur le plan dynamique, on peut au moins comparer à chaque date les ménages pauvres et non pauvres. Si on s'en tient à cette dernière comparaison, un calcul simple avec les données ci-dessus montre qu'en 1989, la dépense de santé par tête dans un ménage pauvre représentait 48% de celle d'un ménage non pauvre, en 1994, on en n'était plus qu'à 37% et en 1996 à 14%.

¹² Une analyse de la variance simple montre que cette différence est statistiquement significative.

Il semble que les conditions de vie s'étant dégradées, les ménages ont eu tendance à adopter comme stratégie de survie d'assurer essentiellement l'alimentation. Cette dernière représentait 44% des dépenses des ménages en 1989, on en était à 53,5% en 1994 et à 49,5% en 1996¹³.

D'autres dimensions des conditions de vie des ménages sont intéressantes à considérer, en particulier ce qui a trait à l'habitat.

L'accès aux commodités que sont l'eau courante et l'électricité s'est amélioré pour l'ensemble des ménages de Bamako sur la période. En 1989, 8% des ménages avaient accès à l'eau courante et 15% avaient accès à l'électricité. Ces pourcentages sont passés respectivement à 22% et 29% en 1994. Et si l'on élargit l'accès à l'eau potable (qui inclut tout ce qui est eau du robinet, eau courante et des fontaines publiques), c'est près de 3 ménages sur 5 qui en bénéficiaient à Bamako en 1994.

Toutefois, il demeure des disparités importantes entre ménages pauvres et ménages non pauvres et à certains égards, les conditions de vie des ménages pauvres ne se sont améliorées que faiblement. Il en est ainsi de l'accès à l'électricité : les ménages pauvres étaient 3% à en bénéficier en 1989, ils en sont encore à un peu moins de un ménage sur dix en 1994 alors que cette commodité profite à près du tiers des ménages non pauvres. Il va de même pour l'accès à l'eau potable en 1994 ; si parmi les ménages non pauvres plus six ménages sur dix en bénéficient, ils en sont encore à quatre sur dix parmi les ménages pauvres. De fait, ces derniers font encore massivement usage des puits puisque la moitié d'entre eux utilisent ce moyen pour s'approvisionner en eau.

5.3. Etat nutritionnel des enfants

L'état nutritionnel des enfants est souvent appréhendé par des indicateurs calculés à l'aide de mesures anthropométriques faites lors des enquêtes. Les enquêtes démographiques et de santé (DHS) ont presque toujours un volet anthropométrique, deux d'entre elles ont été réalisées au Mali en 1987 et en 1995-96. En plus, l'EBC de 1988-89 dont on a déjà largement parlé s'est également intéressée à ce sujet.

Pour évaluer l'état nutritionnel des enfants, trois indicateurs sont en général calculés. Le premier est le « retard de croissance ». Un enfant est dans cette situation s'il est trop petit pour son âge¹⁴. Le retard de croissance traduit une malnutrition chronique qui est souvent la conséquence d'une alimentation inadéquate ou de maladies survenues pendant une période relativement longue. Le deuxième indicateur, « l'émaciation », rend compte des enfants qui sont petits pour leur poids. Contrairement au précédent, il reflète la situation nutritionnelle du moment. Quant au dernier des trois indicateurs, « l'insuffisance pondérale », il traduit le fait qu'un enfant a un poids faible par rapport à son âge. Cet indicateur peut rendre compte aussi bien des effets d'une malnutrition chronique que d'une malnutrition du moment.

L'évolution de ces indicateurs montrent une nette dégradation de l'état nutritionnel des enfants au Mali sur la période 1987-1996. Alors qu'en 1987, c'est un enfant sur quatre qui accusait un retard de croissance (voir tableau 6), en 1995-96, un sur trois en est atteint ; quant

¹³ Même si on émet des réserves sur ce coefficient pour 1994, la comparaison tient pour les années 1989 et 1996.

¹⁴ La notion de « trop petit » est relative à la population de référence du NCHS/CDC/OMS. Les enfants atteints d'une forme quelconque de malnutrition se trouvent à -2 écart types de la médiane de la population de référence reconnu par l'OMS.

à l'émaciation, son taux qui était à 11% en 1987 a plus que doublé sur la période ; pour ce qui est de l'insuffisance pondérale, en 1996 plus de quatre enfants sur dix en sont affectés contre trois sur dix neuf ans plus tôt. En fait si en 1987, moins de quatre enfants sur dix (38,2%) étaient affectés par une forme quelconque de sous-nutrition, neuf ans plus tard, cette proportion est de un enfant sur deux (51,4%).

Coulibaly et al (1996) dans le rapport de l'enquête démographique et de santé de 1996 s'étonne d'autant plus de cette dégradation que les autres indicateurs sanitaires ont connu une nette amélioration. Cette étude propose comme piste de recherche pour comprendre cette évolution, l'impact des épidémies comme celle du choléra, les conséquences de la dévaluation du Fcfa et des autres mesures de politique d'ajustement structurel sur les circuits de distribution des aliments, etc. Dans la suite de ce papier, on fait une tentative sur la recherche des facteurs microéconomiques qui pourraient être source de la qualité nutritionnelle des enfants (voir plus loin) ; toutefois, on ne peut pas ne pas penser mettre en corrélation cette évolution avec celle des agrégats macroéconomiques et en particulier la consommation par tête. Malheureusement, ne disposant que de trois points (1987, 1989 et 1996), cette corrélation est difficile à établir. On constate cependant que la consommation par tête en dollar constant 1987 s'établissait à \$242 en 1987, \$251 en 1989 et \$229 en 1996. En d'autres termes, même quand la consommation par tête augmentait, la malnutrition continuait de s'aggraver. Cela laisserait à penser que même si la pauvreté est un facteur aggravant de la sous-nutrition, elle n'est pas le seul ou alors les populations sont en général pauvres et même ceux qui sont les mieux lotis ne s'en sortent que difficilement.

Tableau 6 : Pourcentage d'enfants de moins de trois ans atteints de malnutrition au Mali

	Retard de croissance	Emaciation	Insuffisance pondérale	Groupe d'âges de référence
1987 EDMS-1	24,4	11,0	31,0	3-36 mois
1988-89 EBC	27,1	17,7	42,9	0-36 mois
1995-96 EDMS-II	32,8	24,5	43,3	3-35 mois

Source : Enquête Démographique et de Santé 1995-96 (page 156).

Si on se ramène au cas particulier de Bamako (voir tableau 7), la tendance à la dégradation est la même que précédemment. Même si la sous-nutrition chronique n'a augmenté que légèrement (1,5 point) entre 1987 et 1996, par contre, le taux de sous-nutrition conjoncturelle est pratiquement multipliée par 3 (de 9,6% à 27,9%) et l'insuffisance pondérale augmente également de manière importante (de 21,9% à 30,6%). Dans la capitale, 27,5% des enfants étaient touchés par une forme quelconque de malnutrition en 1987, ce pourcentage s'établit à 43,9% en 1996.

Il est difficile de tirer des conclusions robustes pour savoir quelles sont les sous-populations qui sont le plus affectées par la sous-nutrition à Bamako puisque les échantillons de la seule capitale ne sont pas importants (102 enfants en 1987 et 483 enfants en 1996), les calculs effectués figurent cependant à titre indicatif au tableau 7. Pour la raison précédente, on a estimé au niveau national des modèles Probit qui évaluent pour un enfant ayant des caractéristiques données, la probabilité d'être touché par chacune des formes de la sous-nutrition. Le fait d'estimer ces modèles au niveau national fait en sorte que les résultats soient plus robustes. La question des disparités régionales est prise en compte à travers des variables dichotomiques appropriées. Le modèle prend en compte les caractéristiques socio-démographiques de l'enfant (sexe, âge, rang de naissance) et celles retraçant son passé

médical (vaccinations); les caractéristiques socio-démographiques de la mère (ethnie, religion), et ses caractéristiques économiques et en particulier celles de capital humain. Ces dernières, dans la mesure où en général elles sont également positivement corrélées avec le niveau de vie du ménage, permettent en particulier de tester indirectement l'hypothèse selon laquelle moins on est pauvre, plus on devrait être à l'abri de la sous-nutrition. Les caractéristiques du capital humain du père, quand elles existent sont incluses dans le modèle pour les mêmes raisons. Les résultats des estimations pour les années 1987 et 1996 figurent dans le tableau 8. Les dernières paraissent plus intéressantes que les premières, probablement à cause de la taille de l'échantillon qui est plus importante.

De ces résultats, on peut tirer des conclusions intéressantes. Sur le plan géographique, **Bamako n'est pas toujours mieux loti en matière de nutrition**. En 1987, la capitale ne se différencie pas des autres centres urbains, la différence se situe plutôt entre le milieu urbain dans son ensemble (Bamako et les autres villes) et le milieu rural. En 1996, un enfant installé dans une ville autre que Bamako a 22,6% de chances d'être atteint de l'insuffisance pondérale que celui qui est installé dans la capitale, cette probabilité est de 35,3% pour un enfant vivant en milieu rural. Ainsi, entre 1987 et 1996, Bamako se démarque du reste du pays pour ce qui est de la malnutrition chronique. Par contre, il n'en va pas de même pour ce qui est de l'émaciation où l'on a plus chances d'en être victime à Bamako en 1996 qu'ailleurs. Au total donc, les résultats sont mitigés et il est difficile d'affirmer au vu de ces résultats que vivre à Bamako met un enfant à l'abri de la sous-nutrition.

Quand on s'intéresse aux caractéristiques socio-démographiques de l'enfant, **la probabilité d'être atteint d'une forme quelconque de sous-nutrition s'accroît avec l'âge**. Cela est vrai en particulier pour la sous-nutrition chronique, l'insuffisance pondérale. Pour cette forme de sous-nutrition, chaque mois supplémentaire augmente la probabilité d'en être victime de l'ordre de 11% en 1987, et de 15% en 1996. L'enfant qui est atteint de malnutrition a de moins en moins de chances de s'en sortir et à mesure qu'il grandit, il est en quelque sorte victime de son passé. Delpuech (1991) explique d'ailleurs qu'après l'âge de deux ans, « il y a peu de chances qu'une intervention, quelle qu'elle soit, puisse améliorer la croissance ». Toutefois, contrairement à cette affirmation, les estimations précédentes tendent à prouver que le taux maximum de sous-nutrition chronique se situe vers l'âge de 30 mois en 1987 et 32 mois en 1996, et qu'après il y a une amorce à la baisse. L'affirmation précédente de Delpuech devrait donc être quelque peu modulée. Cependant, le fait que l'âge maximum recule est en lui-même un signe d'aggravation de la situation. L'autre variable démographique qui est le sexe ne laisse pas paraître de discriminations quelconques, sauf peut-être pour ce qui est de l'émaciation en 1987 où les petits garçons sont plus affectés.

Le temps que la mère met après la naissance de l'enfant pour en avoir un autre joue également sur la situation nutritionnelle. Il s'agit en particulier d'une question économique dans la mesure où si ce temps est court, il faut dépenser plus puisqu'il faut s'occuper de deux bébés. Étant donné que l'on ne s'intéresse qu'aux enfants de moins de 36 mois, on compare simplement ceux qui sont soit les derniers, soit n'ont pas encore de cadet à ceux qui en ont déjà un. **Ces derniers ont une probabilité pouvant dépasser les 50% (cas de l'insuffisance pondérale en 1996) d'être atteint de la malnutrition que ceux qui n'ont pas encore de cadet.**

On a pensé que le fait pour les enfants d'être vaccinés pouvait les mettre à l'abri de certaines infections peut-être chroniques qui pourraient elles-mêmes être cause de sous-nutrition. Ainsi d'après ce raisonnement, les enfants vaccinés devraient théoriquement être plus à l'abri de la

sous-nutrition. En fait il n'en est rien d'après nos estimations, la question mériterait cependant d'être creusée un peu plus, en particulier en se restreignant peut-être aux enfants qui ont entre 12 et 36 mois pour comparer ceux qui sont immunisés (c'est à dire ceux qui ont eu tous leurs vaccins) aux autres. Toujours en restant dans l'histoire médicale de l'enfant, il s'avère que les enfants qui ont développé une diarrhée moins de deux mois avant l'enquête ont presque toujours une probabilité plus forte d'être atteint de la malnutrition ; cette probabilité est en particulier la plus élevée dans le cas de l'émaciation (30% en 1987 et 31,7% en 1996).

En l'absence d'une variable comme les revenus des ménages¹⁵ dans les enquêtes de type EDMS, les caractéristiques du capital humain de la mère et de son partenaire permettent de voir indirectement dans quelle mesure la sous-nutrition est affectée par le niveau de vie des ménages. L'influence de variables de capital humain de la mère sur la sous-nutrition est quasi inexistante. Ce résultat est surprenant dans la mesure où les mères ayant reçu une éducation formelle en plus de l'éducation traditionnelle devraient être mieux informés et donc devraient mieux s'occuper de leur progéniture. Cela se vérifie d'ailleurs par exemple dans le cadre de l'EDMS de 1996 où elles sont les plus nombreuses à allaiter leurs enfants¹⁶, et les plus nombreuses à les allaiter dans les vingt-quatre heures suivant l'accouchement¹⁷ ; cela amène à penser qu'il faudrait peut-être creuser cet aspect dans les autres pays d'Afrique subsaharienne. Du reste, ces variables ont également peu d'influence sur le niveau de vie du ménage comme on pourra le voir dans la section 6. L'influence de la mère dans ce domaine est plutôt présente à travers le fait qu'elle participe ou non aux décisions de dépenses dans le ménage, et si c'est le cas, cela contribue à faire diminuer la probabilité pour son enfant d'être atteint de malnutrition.

Par contre, le niveau d'instruction du père, quand ce dernier a atteint au moins le niveau du secondaire, fait bien la différence en matière de sous-nutrition. Ce résultat est intéressant. En effet, en général c'est bien le père qui contribue le plus au revenu du ménage. Et de fait les résultats de la section 6 montrent qu'effectivement le niveau d'instruction du père est bien un des déterminants du niveau de vie du ménage. En plus, il y a peu de différences en matière de niveau de vie entre les ménages dont le chef est sans instruction et ceux dont le chef a le niveau de primaire, les différences sont vraiment marquées à partir du secondaire. Il y a bien des présomptions que plus le niveau de vie augmente, moins on est à l'abri de la sous-nutrition. Mais en fait, la réalité est que les ménages pauvres (au sens de la définition de ce papier si on s'en tient aux seuils de l'équivalent de \$1 en PPA 1985) ne seront pas les seuls touchés ; le phénomène de la sous-nutrition risque d'être beaucoup plus large.

Des variables sociologiques (ethnie et religion) ont été intégrées dans les modèles dans la mesure où elles conditionnent souvent certaines habitudes alimentaires qui pourraient être des terrains propices à la sous-nutrition ; mais elles n'ont pas donné des résultats significatifs. Pour ce qui est de l'ethnie en particulier, le découpage n'est peut-être pas assez fin pour être pertinent.

¹⁵ On a mesuré les revenus des individus dans ces enquêtes, mais ces mesures ne sont apparemment pas fiables et il y a beaucoup trop d'absence de déclarations.

¹⁶ Par exemple, selon EDMS-II, 94,6% des enfants nés dans les trois années qui ont précédé l'enquête de femmes sans instruction ont allaité leur enfant contre 98,4% de celles ayant au moins le niveau du secondaire.

¹⁷ Un enfant allaité dans les 24 heures suivant l'accouchement reçoit de sa mère le colostrum qui contient de nombreux anti-corps qui le mettent à l'abri de plusieurs maladies, or beaucoup de femmes en Afrique pensent qu'il faut évacuer ce lait.

Tableau 7 : Pourcentage d'enfants de moins de 3 ans présentant des carences nutritionnelles à Bamako selon certaines caractéristiques socio-démographiques

	1987			1996		
	Retard de croissance	Emaciation	Insuffisance pondérale	Retard de croissance	Emaciation	Insuffisance pondérale
Age de l'enfant						
-5 à 6 mois	10,5	0,0	5,3	2,4	17,5	7,9
-7 à 11 mois	5,6	11,1	15,8	0,0	41,2	31,3
-11 à 23 mois	21,2	14,7	33,3	33,3	34,9	44,0
-24 à 36 mois	18,8	9,4	25,0	21,6	23,0	36,0
Sexe de l'enfant						
-Masculin	15,3	11,9	25,4	19,3	31,5	31,1
-Féminin	16,3	7,0	16,3	14,8	23,9	30,0
Rang de naissance						
-1	18,8	6,3	25,0	18,8	17,0	31,3
-2 et 3	8,3	8,0	16,0	15,7	27,1	28,3
-4 et 5	18,8	15,6	21,9	22,9	31,5	34,3
-6 & +	16,7	6,7	24,1	12,4	37,5	28,9
Intervalle entre naiss.						
-Première	18,8	6,3	25,0	18,8	17,0	31,3
-Moins de 24 mois	7,1	7,1	14,3	22,0	27,1	33,9
-24 à 47 mois	19,3	14,0	24,6	16,6	30,6	29,8
-18 mois & +	6,3	0,0	18,8	14,3	36,4	28,6
Age de la mère						
-15 à 24 ans	17,6	12,1	21,2	17,1	20,0	27,5
-25 à 34 ans	11,8	11,5	21,2	18,8	32,0	33,8
-35 à 49 ans	23,5	0,0	23,5	14,3	37,7	30,8
Instruction de la mère						
-Sans niveau	16,4	8,1	21,0	17,4	31,9	34,1
-Primaire	16,2	13,5	24,3	19,0	20,0	27,6
-Second. & +	0,0	0,0	25,0	14,8	25,9	25,0
Age du partenaire						
-Sans partenaire				17,5	24,6	31,6
-Moins de 30				14,5	25,6	32,5
-30 à 40				21,9	26,2	29,7
-40 à 50				13,0	37,0	35,9
-50 & +				14,3	26,5	22,0
Instruction du parten.						
-Sans partenaire	25,0	0,0	25,0	17,5	24,6	31,6
-Sans niveau	12,3	8,8	22,8	23,2	29,5	34,8
-Primaire	27,8	5,6	17,6	11,5	24,5	24,5
-Second. & +	9,1	18,2	18,2	12,1	27,5	26,7
Ensemble	15,7	9,6	21,9	17,2	27,9	30,6

Tableau A Les déterminants de la sous-nutrition des enfants de moins de 5 ans au Mali

	1987			1996		
	Retard de croissance	Emaciation	Insuffisance pondérale	Retard de croissance	Emaciation	Insuffisance pondérale
Age de l'enfant						
-Age	0,1133	0,1527	0,1386	0,1513	0,0944	0,1541
-Age au carré	-0,0019	-0,0042	-0,0031	-0,0024	-0,0026	-0,0031
Sexe de l'enfant						
-Masculin	0,0112**	0,3684	0,0320**	0,0618**	0,0551**	-0,0509**
-Féminin	réf	réf	réf	réf	réf	réf
Rang de naissance						
-Rang	0,0009**	0,0439**	0,0163**	0,0251*	0,0240*	0,0271*
Intervalle avant la naissance						
-Première	réf	réf	réf	réf	réf	réf
-Moins de 24 mois	-0,0813**	0,0800**	0,0572**	-0,1008**	-0,0162**	-0,0038**
-24 à 47 mois	-0,1726**	0,0872**	0,0515**	-0,2055	-0,0496**	-0,1434*
-18 mois & +	-0,2259**	-0,0020**	-0,0618**	-0,3267	-0,0145**	-0,1455**
Intervalle après la naissance						
-dernière	réf	réf	réf	réf	réf	réf
-Moins de 36 mois	0,3345*	-0,0528**	0,0771**	0,5437	0,0662**	0,4318
Vaccinations						
-BCG (oui)	-0,1945**	0,1817**	0,0414**	-0,0418**	-0,0253**	-0,0286**
-DPT1 (oui)	-0,0232**	0,1276**	0,0244**	-0,1369**	0,1038**	0,0513**
-DPT2 (oui)	-0,3294**	0,1734**	-0,0607**	0,0203**	-0,1190**	0,0372**
-DPT3 (oui)	0,2956**	-0,3304**	-0,0521**	-0,0670**	0,0640**	-0,1098**
-Rougeole (oui)	0,1384**	-0,2076**	0,0626**	0,0705**	-0,0170**	-0,0856**
Diarrhée récente						
-Oui	réf	réf	réf	réf	réf	réf
-Non	0,1395**	0,3004	0,2711	0,2185	0,3167	0,3131
Age de la mère						
-Age	-0,0351**	0,0730**	-0,0096**	0,0304**	0,0515*	0,0149**
-Age au carré	0,0005**	-0,0016**	0,0001**	-0,0006**	-0,0008*	-0,0003**
Instruction de la mère						
-Sans niveau	réf	réf	réf	réf	réf	réf
-Primaire	-0,1864**	-0,1388**	-0,1261**	-0,0523**	-0,1061**	-0,1432
-Second. & +	0,4837**	-0,3409**	0,4391**	-0,0766**	-0,1239**	-0,2185*
Lien de parenté						
-Epouse				-0,0513**	0,0121**	-0,0715**
-Autre				réf	réf	réf
Présence mère dans le ménage						
-Non	0,2408**	-0,5043**	-0,4285**	réf	réf	réf
-Oui	réf	réf	réf	-0,0191**	-0,2153**	-0,0954**
Ethnie de la mère						
-Bambara, malinké	réf	réf	réf	réf	réf	réf
-Peulli	-0,1241**	0,2421**	0,1480**	-0,0561**	0,1326	0,1090*
-Sarakollé	-0,2719**	-0,1512**	-0,1735**	-0,0245**	-0,0337**	0,0296**
-Senoufo	0,2342**	0,1075**	0,4068	0,0553**	0,0834**	0,0449
-Autres	0,0713**	0,0010**	0,1381**	0,0392**	0,0862**	0,0687**
Religion de la mère						
-Musulman	0,1041**	-0,4118**	-0,0640	0,0051**	0,0222**	0,0259
-Autres	réf	réf	réf	réf	réf	réf
Mère participe aux décisions dans le ménage						
-Non				réf	réf	réf
-Oui				-0,0758*	-0,0358**	-0,085*
Existence d'un partenaire						
-Non	réf	réf	réf	réf	réf	réf
-Oui	0,0798**	0,3648**	0,5340**	0,1881**	-0,0097**	0,0863**
Instruction du partenaire						
-Sans niveau	réf	réf	réf	réf	réf	réf
-Primaire	0,1305**	-0,3233*	0,0288**	0,0008**	-0,0659**	-0,1141**
-Second. & +	-0,7579	-0,0525**	-0,5826	-0,3513	-0,2097	-0,3500
Taille du ménage						
-Taille	-0,0050**	-0,0099**	-0,0018**	0,0126	-0,0065**	-0,0016**
Région de résidence						
-Bamako	réf	réf	réf	réf	réf	réf
-Autre ville	0,0984**	0,0516**	0,1039**	0,2259	-0,2586	0,0196**
-Milieu rural	0,3286	0,1272**	0,3617	0,3534	-0,3157	0,0951**
Constante						
-Constante	-2,1518*	-2,8917	-2,0390*	-3,3995	-1,7796	-2,2291
Log vraisemblance	-467,345	-304,655	-540,782	-2345,829	-2430,288	-2727,818
Observations		964			4682	

Note de lecture : le modèle estime la probabilité d'être atteint d'une des formes de sous-nutrition ; les paramètres sans * sont significatifs au seuil de 5%, ceux avec * le sont au seuil de 10%, ceux avec deux ** ne sont pas significatifs même au seuil de 10%.

6. Les déterminants du bien-être des ménages

Les analyses précédentes quoique descriptives pour l'essentiel, permettent d'avoir une idée précise du profil des ménages pauvres. Elles le devraient d'autant plus que des méthodes de robustesse ont été utilisées pour permettre d'avoir une idée exacte de profil. Toutefois, on ne peut pas à partir de ces analyses mesurer l'impact des politiques économiques sur le bien-être des ménages. Le recherche des déterminants permet de combler cette lacune.

Une des méthodes pour évaluer les déterminants du bien-être des ménages est de modéliser la dépense totale. En effet selon la théorie duale du consommateur, ce dernier cherche à minimiser sa fonction de coût (la dépense totale) pour en tirer le maximum d'utilité. La dépense totale qui dérive de ce programme de maximisation est fonction du niveau d'utilité atteint et du système des prix. Pour tenir compte de l'hétérogénéité qui existe parmi les ménages, on introduit dans la fonction précédente leurs caractéristiques, en particulier celles relatives à sa composition. Dans le cas qui nous concerne où l'on travaille sur des données en coupe instantanée et dans la seule ville de Bamako, on peut admettre que les prix absolus sont identiques pour tous les ménages.

Formellement, à la suite de Glewwe (1990), on peut écrire le modèle à estimer de la forme :

$$D^h = m(A^h) * F(A^h, B^h, C^h, E^h)$$

Où D^h représente la dépense totale du ménage, m une fonction prenant en compte les caractéristiques du ménage, A^h représente ces caractéristiques, B^h les variables de capital humain, C^h le patrimoine des ménages et E^h diverses variables indicatrices correctrices.

La fonction m est une fonction qui prend en compte les caractéristiques des ménages pour permettre la comparaison pour des ménages de composition différente. Intuitivement, si l'on divise les deux membres de la relation précédente par m , on a une dépense par équivalent-adulte qui est fonction du membre de droite. La difficulté au niveau des estimations empiriques provient de ce que cette fonction m n'est pas connue. En outre, la fonction F est également fonction des caractéristiques A , par conséquent même en adoptant une formulation linéaire, les paramètres des caractéristiques du ménage n'ont pas une interprétation propre. La formulation par la suite que l'on adopte est une fonction semi-logarithmique.

Comme caractéristiques du ménages (variables A), on retient comme variables le nombre d'enfants de moins de 7 ans, le nombre d'enfants de 7 à 14 ans, le nombre d'adultes masculins et féminins (15 à 59 ans) et le nombre de personnes âgées masculins et féminins (60 ans et plus). On y ajoute l'existence d'une épouse dans le ménage.

Les variables de capital humain sont le niveau d'instruction et l'expérience professionnelle des différents membres du ménage. Selon la théorie, un capital humain élevé devrait permettre de générer des revenus plus importants et donc d'améliorer le niveau de vie du ménage. Pour le cas d'espèce, on a pris en compte les variables de capital humain du chef de ménage et de son épouse. L'existence éventuelle d'autres membres potentiellement productifs dans le ménage devant être prise en compte par les variables relatives à la composition du ménage. Pour donner plus de flexibilité au modèle, on a considéré des variables dichotomiques selon le niveau d'instruction, ce qui n'oblige pas la dépense totale à être une

fonction linéaire de cette variable. L'expérience professionnelle n'est pas directement mesurée lors des enquêtes, l'âge en est souvent une bonne approximation. Tout comme pour le cas du niveau d'instruction, on a voulu donner plus de flexibilité à l'estimation en ne contraignant pas l'âge à être prise de manière linéaire, mais plutôt en une série de variables dichotomiques.

Différentes variables de patrimoine peuvent être prise en compte dans le modèle : patrimoine financier, biens immobiliers et capital productif des entreprises détenues par les ménages. Les différentes enquêtes ne se sont pas intéressées au patrimoine financier, ni en actif, ni en passif (dettes du ménage), on fait donc l'impasse dessus. Le seul bien immobilier pris en considération est le logement du ménage. Dans le cas où ce dernier est propriétaire du logement qu'il occupe, le modèle a considéré comme variable explicative le loyer imputé annuel. Quant aux entreprises des ménages, seule l'enquête de 1994 s'y est intéressée quoique les variables collectées ne soient pas toujours les plus appropriées, on les examine dans la suite.

Certains ménages sont propriétaires d'entreprises agricoles et non agricoles. Pour ce qui est des entreprises agricoles, il aurait été intéressant de disposer des superficies des terres cultivables détenues par le ménage et une estimation de la valeur de leurs équipements agricoles. Malheureusement l'enquête de 1994 a plutôt mesuré la production du ménage pour les principales cultures (mil, sorgho, maïs, arachide, coton). On a pensé utiliser la production de ces différentes cultures comme variables proxy des actifs des ménages. Cette tentative a donné de mauvais résultats, les paramètres estimés n'étant pas significativement différents de zéro et leurs signes n'étant d'ailleurs pas conformes à la théorie qui voudraient qu'ils soient positifs s'ils mesurent vraiment le patrimoine des ménages. Ces mauvais résultats peuvent s'expliquer par la manière dont a été calculée la dépense totale. En effet, parce qu'elle n'était pas présente dans toutes les enquêtes, l'autoconsommation alimentaire n'a pas été prise en compte dans ce calcul. Or, il s'avère que la quasi-totalité des ménages qui pratiquent la culture des céréales et des arachides affectent la production à l'autoconsommation (par exemple 100% pour le mil et le sorgho). Cela expliquerait la mauvaise qualité des estimations et cette piste a été abandonnée. La seule à être retenue parce que l'autoconsommation est faible aurait dû être le coton, mais les résultats sont également mauvais. A cet effet il faudrait ajouter que même la méthodologie utilisée pour estimer cette production lors de l'enquête est sujette à caution. D'abord, l'enquêteur ne passe pas nécessairement à la période de la récolte, ensuite il ne procède à aucune pesée, mais procède à des estimations indirectes à partir des déclarations de l'enquêté qui déclare un nombre de sacs, de bassines, de paniers, de Calebasses, de charrettes, etc. Cet aspect peut également fausser les estimations.

Certains ménages pratiquent l'élevage et l'enquête de 1994 est la seule qui s'y soit intéressée. On y a relevé le nombre de bovins, d'ovins, de caprins, de camelins, de porcins, de tête de volaille, d'asins et d'équins. La difficulté est de faire la part des choses entre ce qui représente réellement un capital et ce qui n'est en fait que de la consommation différée. On note deux choses : premièrement le pourcentage de ménages concernée est faible (d'un minimum de 0,0002% pour les porcins à un maximum 1% pour la volaille) et deuxièmement surtout, même parmi les ménages concernés le nombre moyen de tête est faible (de 2 pour les porcins à 7,1 pour la volaille). Eu égard à ces considérations, l'on a retenu finalement que deux variables (le nombre de bovins d'une part et le nombre d'asins et d'équins d'autre part) qui semblent être les seules à être vraiment ce qui est actif productif. Le nombre de camelins aurait pu être également intéressant, mais les ménages concernés étaient préalablement exclus de l'analyse.

En outre, à la place du nombre de bêtes, leur valeur serait plus appropriée, même si elle n'était pas disponible.

Pour ce qui est des entreprises non agricoles, il n'y a aucune indication sur la valeur des actifs de ces entreprises. A la place on a utilisé deux variables proxy : l'existence ou non d'au moins une entreprise de ce type et la taille totale (en nombre d'employés) de toutes les entreprises détenus par le ménage.

Deux variables indicatrices ont été ajoutées pour compléter le modèle. La première complète les variables de composition du ménage, il s'agit de l'existence ou non d'une épouse dans le ménage. Elle est introduite pour ne pas biaiser les estimateurs des variables relatives au capital humain de l'épouse quand elle existe. La seconde est relative au sexe du chef de ménage. Elle prend en compte les difficultés non nécessairement mesurables qui feraient en sorte que certains soient mieux positionnés sur le marché du travail par exemple ou bénéficient des avantages sociaux non pris en compte par l'enquête. A ce niveau, il aurait été intéressant de prendre en compte l'ethnie qui peut permettre de capter des comportements différents en matière d'organisation sociale, en particulier les transferts entre ménages, malheureusement aucune des enquêtes ne s'y est intéressée. L'enquête de 1994 a plutôt capté la langue utilisée pour l'enquête, la quasi-totalité de la population étant « bambarophone » (plus de 94%), cette variable n'est finalement pas pertinente pour remplacer l'ethnie ; d'ailleurs le français et d'autres langues étrangères pouvaient également être utilisés lors de l'enquête sans qu'il s'agisse nécessairement de français ou d'étrangers.

Les résultats des estimations pour les deux années (1994 et 1996)¹⁸ pour lesquelles elles sont faites figurent au tableau 9. Prise individuellement, chacune des deux régressions donne des résultats honorables, malheureusement la comparaison des deux ne laisse pas toujours apparaître la cohérence. Ainsi, on arrive difficilement à expliquer que l'expérience du chef de ménage (mesurée par l'âge) donne des résultats significatifs en 1996 et pas en 1994. De même, on ne comprend pas pourquoi le niveau d'instruction de l'épouse croît fortement avec le niveau de vie du ménage en 1994 et ne donne plus des résultats significatifs en 1996. On en arrive à penser une fois de plus à la qualité des données et aux différences de méthodologies qui rendent difficilement comparables ces enquêtes. Cela étant, quelques résultats méritent que l'on s'attarde dessus.

La variable majeure de capital humain qui explique le mieux le bien-être du ménage est le niveau d'instruction de son chef. En 1994, par rapport à un ménage dont le chef n'a pas été à l'école, un ménage dont le chef a le niveau de l'enseignement primaire améliore le bien-être de son ménage de quelque 7,6% (Exponentiel de 0,0734 moins un), ces pourcentages sont respectivement de 22% (Exponentiel de 0,199 moins un) et 55,3% (Exponentiel de 0,44 moins un) pour les ménages dont les chefs ont atteint l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. On n'a relevé lors des analyses précédentes que par rapport au niveau d'instruction du chef de ménage, l'évolution de la pauvreté entre 1994 et 1996 avait été la moins favorable aux ménages dont le chef avait le niveau de l'enseignement primaire. On en a confirmation dans la mesure où en 1996, il n'y a plus de différence significative de bien-être entre les ménages dont le chef a le niveau du primaire et ceux dont le chef n'a pas été à l'école (cette fois le paramètre estimé des ménages dont le chef a le niveau du primaire n'est plus significativement non nul). Par contre, des différences importantes persistent entre les ménages dont le chef n'a pas été à l'école et ceux

¹⁸ Les estimations n'ont pas été faites pour l'année 1989 pour cause d'absence de variables explicatives lors de l'enquête.

dont le chef a atteint soit le niveau secondaire, soit le niveau supérieur. D'ailleurs les ménages dont le chef a atteint l'enseignement secondaire accentuent cette différence par rapport à 1994 (le niveau de vie est supérieur de 35% par rapport au ménage dont le chef n'a pas été à l'école). on pourrait peut-être y voir une amélioration de la qualité de l'enseignement au niveau du secondaire qui prend notamment en compte les besoins des entreprises à travers l'enseignement professionnel et entraîne ainsi une forte demande des personnes ayant ce profil.

Le niveau d'instruction de l'épouse ne donne pas des résultats aussi bons que celui du chef de ménage. Notamment en 1996, aussi curieux que cela puisse paraître, il n'y a pas d'amélioration de niveau de vie quand le niveau d'instruction de l'épouse s'élève. En 1994 par contre, le niveau d'instruction de l'épouse améliore plus le niveau de vie du ménage que le niveau d'instruction du chef au moins jusqu'au niveau de l'enseignement secondaire ; ce n'est que pour l'enseignement supérieur que le niveau d'instruction du chef de ménage a une influence plus importante que celui du conjoint. Pourquoi le rendement du conjoint sur le niveau de vie du ménage est-il différent de celui de son chef ? On pourrait avancer comme explication une discrimination par sexe sur le marché du travail. Toutefois, il est difficile de s'avancer sur cette voie dans la mesure où si la totalité des conjoints sont des femmes, il n'en va pas de même des chefs de ménage où il y a aussi bien des hommes que des femmes, quoique les hommes soient largement majoritaires. On ne saurait donc avancer une tentative d'explication du type discrimination sur le marché du travail, ces questions peuvent être approfondies en étudiant la formation des revenus dans les ménages (équation de salaires ou déterminants de valeur ajoutée selon le type d'activités exercées dans les ménages, le sexe et le type de membre du ménage : chef, conjoint ou membre secondaire).

Comme on l'a fait remarquer précédemment, en 1994, l'âge du chef de ménage n'apporte aucune amélioration au bien-être du ménage. **Par contre en 1996, par rapport à un ménage dont le chef a moins de 30 ans, les ménages dont le chef a entre 30 et 40 ans ont leur niveau de vie supérieur de près de 19%, ces pourcentages étant respectivement de 25,6% et 20% pour les ménages dont le chef a entre 40 et 50 ans et ceux dont le chef a plus de 50 ans.** Il est intéressant de relever que le niveau de vie ne s'accroît pas indéfiniment, il atteint un maximum et commence à diminuer ; cela est conforme aux résultats classiques des équations de salaires dans la théorie du capital humain. Comme on le faisait remarquer, le processus d'accumulation enclenchée par le chef de ménage au début de sa vie active peut être rattrapée par les charges familiales, c'est ce que semble confirmer ces estimations. Mais elles tendent aussi à confirmer la fragilité des ménages dont le chef a moins de 30 ans. En effet, ces derniers ne sont pas différents des autres catégories de ménages en 1994, alors qu'en 1996, ils se démarquent négativement. S'il ne s'agit pas là d'un problème relatif à la qualité des données comme on l'a déjà relevé, alors cette catégorie, les moins de 30 ans méritent une attention particulière, car elle refléterait alors réellement les difficultés des jeunes à s'insérer sur le marché du travail.

Les autres variables interprétables du modèle n'ont été prises en compte qu'en 1994, il s'agit de tout ce qui a trait au patrimoine du ménage.

Le « capital » bovin améliore très faiblement le niveau de vie du ménage, un bœuf supplémentaire apporte une amélioration de 0,7%. Puisque les ménages qui en possèdent au moins un en ont en moyenne 6,9, cela améliore donc en moyenne leur niveau de vie de 4,8% par rapport aux ménages qui n'en ont aucun. En fait les bœufs n'ont ni le même âge,

ni le même poids, ces estimations sont donc des ordres de grandeurs, on aurait certainement obtenu une idée plus précise en ayant une estimation de la valeur du troupeau. Contrairement au nombre de bœufs, le nombre d'asins et d'équins n'apporte rien de plus au niveau de vie d'un ménage, toutefois les réserves formulées sur le nombre de bœuf vaut pour ici également, peut-être une valeur aurait permis de mieux apprécier le phénomène.

Pour ce qui est des entreprises non agricoles, le fait pour un ménage de détenir une entreprise qui emploie une personne permet de voir son niveau de vie s'accroître de 2,5%.

Tableau 9 : Résultats de la régression sur les déterminants du bien-être

	1994		1996	
Variable dépendante : Log dépense totale				
Moyenne de la variable dépendante	13,8163		14,1256	
	Paramètre	T de Student	Paramètre	T de Student
Age du chef	réf	réf	Réf	réf
- Moins de 30	0,0558	1,457	0,1730	2,647
- 30 à 40	0,0451	1,043	0,2280	3,153
- 40 à 50	-0,0292	0,612	0,1820	2,277
Scolarité du chef	réf	réf	Réf	réf
- Aucun	0,0734	2,064	0,0658	1,250
- Primaire	0,1990	7,387	0,3000	6,400
- Secondaire	0,4400	11,009	0,4020	5,705
Age du conjoint	réf	réf	Réf	réf
- Moins de 30	0,0509	1,565	-0,0245	0,480
- 30 à 40	0,0147	0,337	-0,0027	0,039
- 40 à 50	0,0093	0,160	-0,0356	0,375
Scolarité du conjoint	réf	réf	Réf	réf
- Aucun	0,1050	2,869	0,0416	0,728
- Primaire	0,2250	6,738	0,1200	1,907
- Secondaire 1	0,3560	4,374	0,0912	0,615
Sexe du chef de ménage	réf	réf	Réf	réf
- Féminin	-0,1820	3,715	-0,2050	2,543
Existence d'un conjoint	réf	réf	Réf	réf
- Non	0,1280	2,915	0,2290	3,390
- Oui				
Nombre d'enfants de moins de 7 ans	0,0289	3,864	0,0217	1,660
Nombre d'enfants de 7 à 14 ans	0,0456	6,252	0,0175	1,509
Nombre d'adultes masculins (15-59 ans)	0,0431	6,542	0,0885	7,639
Nombre d'adultes féminins(15-59 ans)	0,0596	7,595	0,1040	7,413
Nombre de personnes âgées masculin	-0,0011	0,028	0,0228	0,364
Nombre de personnes âgées féminins	0,0398	1,458	0,1050	2,434
Loyer imputé des propriétaires	0,0000	17,800	0,0000	11,908
Nombre de bovins	0,0074	2,294	-	-
Nombre d'asins et d'équins	0,0023	0,944	-	-
Existence d'une entreprises non agricole	réf	réf	-	-
- Non	0,0343	1,581		
- Oui				
Taille de l'entreprise non agricole	0,0250	4,771		
Constante	13,114	264,150	13,105	160,509
Statistiques	R ² =0,466 N=2 859		R ² =0,516 N=998	

(*) les T de Student sont présentés en valeurs absolues ; par ailleurs les seuils de significativité sont de 1,96 au seuil de 5% et 1,65 au seuils de 10%.

7. Conclusions

Malgré les problèmes relatifs à la qualité des données soulevés au début de ce papier, le fait que l'on utilise plusieurs enquêtes permet de dégager quelques conclusions qui paraissent robustes.

Les conditions de vie des populations de Bamako se sont beaucoup dégradées au début de la décennie 90 et le taux de pauvreté a connu un accroissement important, même s'il semble qu'il y ait eu une amorce de reprise à partir de 1996. Toutefois, malgré cette reprise, la sous-nutrition affecte encore une proportion importante des enfants de moins de trois ans.

En caricaturant, on pourrait affirmer que le profil type d'un ménage pauvre est celui dont le chef est un homme, ayant au plus le niveau du primaire, étant un indépendant âgé d'au moins 50 ans avec un ménage abritant une dizaine de personnes.

On a établi que la pauvreté frappait plus les ménages dont le chef est une femme en 1989, mais la situation s'est inversée et à partir de 1994, ce sont les ménages dirigés par les hommes qui sont les plus pauvres. Toutefois, il faudrait distinguer entre le statut de chef de ménage et celui des autres membres du ménage. En effet, le résultat précédent ne dit pas que dans l'ensemble de la population, les femmes s'en sortent mieux que les hommes, loin s'en faut et c'est même plutôt le contraire. **La démographie des populations pauvres a montré que les femmes sont plus nombreuses à vivre dans les ménages pauvres que les hommes en 1996.**

Si comme on l'affirme ci-dessus les ménages d'indépendants et ceux dont le chef est sans instruction ou a un niveau d'instruction primaire sont des ménages pauvres types, il n'en demeure pas moins que les autres, en particulier les ménages dont le chef est sans emploi et est encore jeune, même avec un bon niveau d'instruction ne sont pas à l'abri de la pauvreté. En fait, l'ensemble de la population a encore un niveau de vie relativement bas et dès qu'on élève le seuil de pauvreté, on constate que le taux de pauvreté augmente considérablement.

Les conditions de vie des ménages ont une évolution mitigée sur la période considérée. On note une amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'électricité et aux consultations médicales. Par contre, les dépenses de santé et d'éducation se sont réduites à la portion congrue notamment pour les ménages pauvres, aggravant ainsi les écarts entre non pauvres et pauvres. En particulier, on relève que le niveau d'instruction est la variable majeure qui permet de sortir de la pauvreté, or les ménages pauvres ont nettement moins de chances de faire poursuivre les études secondaire et supérieure à leurs enfants, ce qui pourrait à terme engendrer un cercle vicieux de la pauvreté.

Le patrimoine accumulé permet par certains ménages d'améliorer leurs conditions de vie, toutefois la faiblesse des informations dans ce domaine méritent d'autres recherches plus fouillées.

Pour terminer, on boucle la boucle par la qualité des données. Il apparaît que les réflexions méritent d'être approfondies sur quel type d'enquête il faudrait mener pour atteindre des objectifs fixés. La réflexion selon laquelle le type d'enquête doit dériver des objectifs poursuivis ne nous semble pas avoir été assez approfondie. Cette réflexion devrait intégrer des questions méthodologiques (en particulier la méthodologie de collecte des dépenses), la taille de l'échantillon, le type de variables à recueillir et les concepts utilisés. Les enquêtes

présentes accumulent beaucoup trop de lacunes. En particulier, il est clair que la part des choses n'a pas été faite sur les questions précédentes par rapport à une enquête qui servirait simplement au suivi des conditions de vie des ménages et à une autre qui aurait pour objectif principal l'analyse de la pauvreté et la recherche de ses déterminants. Il nous semble que la voie à suivre devrait être la mise en place de systèmes d'information sur les ménages où chaque type d'enquête serait réalisée à un intervalle prédéterminé.

Bibliographie

- Coulibaly, S., et al. (1996). *Enquête démographique et de santé – Mali 1995-1996*. Cellule de planification et de statistique, Ministère de la santé, de la solidarité et des personnes âgées, Bamako Mali ; Direction nationale de la statistique et de l'informatique, Bamako Mali ; Macro international Inc, USA.
- Deaton, A., Muelbauer J. (1980). *Economics and consumer behavior*. Cambridge University Press.
- Deaton, A. (1987). *The Analysis of household surveys – a microeconomic approach to development policy*, The Johns Hopkins University Press.
- Direction de la statistique et de la comptabilité nationale (1996), *Approche opérationnelle d'évaluation des niveaux de vie, Résultats de l'ECAM, volume 1, tome 2*. MINEFI, Yaoundé, Cameroun.
- Direction de la statistique et de la comptabilité nationale (1996a), *Conditions de vie des ménages au Cameroun en 1996, Résultats de l'ECAM, volume 2, tome 1*. MINEFI, Yaoundé, Cameroun.
- Direction nationale de la statistique et de l'informatique (1994). *Enquête budget-consommation 1988-89, volume 1, rapport d'analyse*. Avril 1994.
- Direction nationale de la statistique et de l'informatique (1994). *Enquête malienne de conjoncture économique, manuel de collecte des données*. Mars 1994.
- Direction nationale de la statistique et de l'informatique. *Enquête malienne de conjoncture économique, résultats*.
- Direction nationale de la statistique et de l'informatique (1997). *Profil de pauvreté au mali – analyse quantitative des données de 1994*. Août 1997.
- Glewwe P. (1990). *Investigating the determinants of household welfare in Côte d'Ivoire*, LSMS working study, working paper No 71, The world Bank.
- Halvorsen R., Palmquist, R. (1980). « The interpretation of dummy variables in semilogarithmic equations », *American economic review*, vol 70, n° 3.
- Hourriez J.M., Olier, L. (1997). « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologies et résultats ». *Economie et statistique* N° 308/309/310, Paris. INSEE.
- Lanjouw, P., Ravallion, M., (1995) « Poverty and household size », *The economic journal*, novembre 1995, PP 1415-1435.
- Ravallion, M., Bidani, B., «How robust is a poverty profile ? », *The world bank economic review*, Vol 8, n° 1, PP 75-102.
- Ravallion, M., *Comparaisons de la pauvreté, concepts et méthodes*. LSMS n° 122, Banque mondiale.
- Traoré, B., et al. *Enquête démographique et de santé – Mali 1987*. Centre d'études et de recherche sur la population et le développement (CERPOD), Bamako Mali ; Institute for resource development, Columbia, Maryland USA.

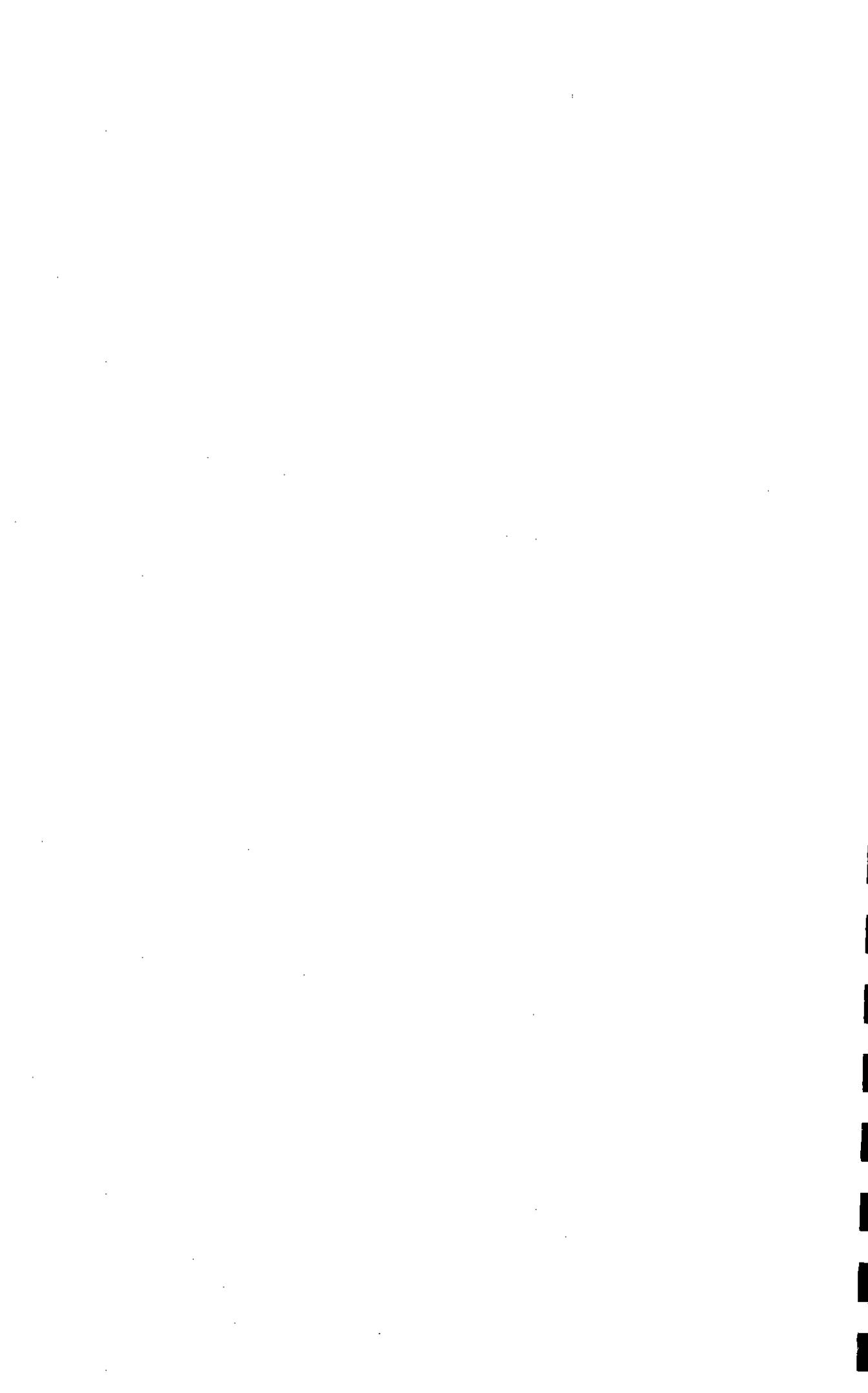
Annexe G : Analyse de la pauvreté à Dakar (1991 – 1997)

Soukeynatou FALL KABA

Momar Ballé SYLLA

(Direction de la Prévision et de la Statistique

DAKAR – SENEGAL)



INTRODUCTION

Considéré lors du sommet mondial sur le développement social comme « *un impératif éthique, social, politique et économique pour l'humanité* », la lutte contre la pauvreté revêt un caractère prioritaire dans les programmes de développement du Sénégal. Le programme national de lutte contre la pauvreté a été ainsi adopté en décembre 1997. Les stratégies définies dans ce cadre sont essentiellement orientées vers l'accroissement des revenus et la création d'emplois à travers la micro-entreprise, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base par la mise en place d'infrastructures communautaires, la promotion économique de la femme, le renforcement des capacités des collectivités de base, l'amélioration du système de suivi des conditions de vie des ménages et les filets de sécurité.

Pour développer des stratégies efficaces et au-delà coordonner et rationaliser les interventions des différents acteurs dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, il convient de disposer d'une bonne connaissance du phénomène. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude. Si la pauvreté est souvent définie selon une base monétaire à partir du revenu ou de la consommation (Hourriez et al., 1997), cette approche semble restrictive dans la mesure où elle ne permet pas de cerner le phénomène dans toute sa complexité. Dans le cadre de cette étude, la pauvreté sera définie dans la perspective du développement humain durable. En ce sens elle revêt « *tant un caractère monétaire que des aspects liés à l'accessibilité aux besoins essentiels et à la pénurie de capacités* » (PNUD, 1999). La pauvreté apparaît ainsi comme un phénomène multidimensionnel pouvant être appréhendé à partir de deux principales composantes : la pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence. L'élaboration d'un profil de pauvreté monétaire et non monétaire, l'étude des conséquences du phénomène sur la satisfaction des besoins essentiels des populations et l'analyse des relations entre les différentes composantes de la pauvreté constituent les principaux axes de cette étude.

I - LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

La population sénégalaise essentiellement sahélienne a le plus fort taux d'urbanisation des pays de la région. Cette concentration est du fait de celle des activités économiques et administratives dans les grandes agglomérations.

Le Sénégal avec la plupart de ses indicateurs économiques au vert (PIB par tête au-dessus de la moyenne des Pays de l'Afrique au sud du Sahara) n'en demeure pas moins mal classé du point de vue du développement humain. Ce mauvais classement particulièrement incombe à la mauvaise performance de son système éducatif.

L'économie sénégalaise tributaire des aléas naturels et économiques (dettes extérieures, réduction de l'investissement) n'a pu accroître ses revenus. De 1970 à 1998 ces revenus ont continuellement baissé. Mais avec la faveur des conditions climatiques et quelques réformes entreprises, on assiste à une reprise de l'économie vers la fin des années 80. Ce relèvement sera anéanti au début des années 90.

La dévaluation du franc CFA marquait une nette rupture avec le passé. Tous les indicateurs macro-économiques ont connu des évolutions positives avec les réformes structurelles mises en chantier et les efforts consentis par le gouvernement du Sénégal pour le montage des politiques liées aux programmes d'aide. Malgré les imprécisions observées, la situation ante et post dévaluation (évolution des agrégats macro-économiques) présente une rupture manifeste entre les deux périodes.

Ces performances macro-économiques ne sont pas encore ressenties quotidiennement au sein de la population. Ainsi le mieux être connu dans le temps, cède d'avantage place à la pauvreté qui touche environ 35% de la population totale et fragilise le développement du pays.

La structure de l'économie sénégalaise est caractérisée par la prédominance du secteur tertiaire suivi du secondaire et du primaire. La contribution des différents sous secteurs à l'économie sénégalaise est diversement ressentie. En effet la pêche, les BTP, et l'épargne des émigrés contribuent positivement à la lutte contre la pauvreté.

Après le choc de 1994, l'inflation est désormais maîtrisée. De 32,1% en 1994 elle est à 0,9% en 1999. La libéralisation des prix peut être préjudiciable aux pauvres.

Malgré le stimulus créé par la dévaluation, le secteur agricole n'a pas connu une évolution significative. Les chiffres de la campagne 1998 le montrent parfaitement. La valeur ajoutée de l'agriculture stricto sensu passe de 12,9% en 1988 à 7,8% en 1998.

Du fait de son importance en terme d'emploi et de revenu (la population rurale regroupe 75% de pauvres) la politique agricole est indispensable à la lutte contre la pauvreté.

Ainsi bien qu'incomplètes des mesures de libéralisation devant permettre l'épanouissement de la population seraient prises. Toutefois des aléas tels le vieillissement de la population, l'absence d'investissement et les modifications de climat inhibent les résultats de ce secteur.

Les finances publiques ont connu une nette amélioration. Le déficit public est considérablement réduit alors que les recettes ont augmenté. La maîtrise des dépenses publiques a permis de dégager une petite marge de manœuvre qui se traduit une hausse des dépenses d'investissement du budget national.

Les secteurs de la Santé, de l'Education et de la Justice figurent en bonne place dans les prévisions budgétaires. Le secteur sanitaire repose sur un programme (1998-2003) qui permettra le recrutement de 250 agents par an et le développement de la médecine libérale. Cependant il faut noter que la part des dépenses de santé reste encore en dessous des normes de l'OMS (9%).

La part des dépenses de l'éducation étant très élevée (34% du budget 1998), l'objectif de progression reste limité (35% en l'an 2000). Pour ce secteur l'essentiel c'est la bonne gestion de la part qui lui est réservée. Ainsi pour combler le déficit en matière d'alphabétisation par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (38% contre 47%), un programme de volontaires est mis en place. Il a permis une majoration sensible du taux de scolarisation qui passe de 54,6% en 1994-95 à 61,7% en 1997-98.

L'enquête de 1991 présente un échantillon 3 fois plus important que ceux de 1994 et 1996. Les données démographiques présentent des structures proches d'une enquête à une autre (cf. tableaux 1.1 et 1.2).

L'ESP donne une population urbaine dakaroise de 1,54 million d'habitants. L'ESAM l'évalue à 1,66 millions d'habitants, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 2,5%. Ce dernier est inférieur au taux intercensitaire de la région de Dakar (1976-1988) qui est estimé à 3,9%. Il est noté une baisse de cette population entre 1994 et 1996. Le nombre de ménages a également diminué entre 1991 et 1994.

Les caractéristiques démographiques présentent des structures plus stables sur la période 1991-1996. En effet la population de femmes reste entre 51 et 52% et la structure par âge n'a pas été fortement modifiée. En 1996 la part des enfants (0-15 ans) baisse environ de 4 points de pourcentage au profit des adultes. En revanche l'âge moyen des individus n'a pas beaucoup varié.

La taille moyenne des ménages varie de 8,0 à 9,1 membres. L'ESP et l'EDMC comptent plus de ménages d'une personne que l'ESAM bien que la définition du ménage soit la même pour ces enquêtes. Les ménages dakarois sont de grande taille, plus de 56% des ménages comprennent au minimum 5 membres.

La proportion de femmes chefs de ménage est en légère progression, elle passe de 22,8% en 1991 à 27,0% en 1996.

L'analphabétisme est encore important à Dakar, environ 40% des adultes sont concernés et le rythme de diminution de ce taux est lent. L'ESP indique un taux de 35% qui augmente de 5 points en 1996. Il faut préciser que l'alphabétisation des adultes n'est pas systématisée, c'est une opération généralement prise en charge dans des projets qui s'implantent dans des zones déterminées. Et l'activité prend fin avec le projet.

La structure des groupes socio-économiques est fortement modifiée entre 1991 et 1996. Elle est marquée par une proportion importante de sans emploi (chômeurs et inactifs). Ce groupe représente 64,1% en 1991, 57,6% en 1994 et 55,8% en 1996. La part des indépendants (des secteurs agricole et non agricole) a connu une augmentation considérable : de 2,2% en 1991 elle passe à 16,5% en 1994. Les emplois créés sur la période seraient essentiellement des emplois non salariés¹.

Tableau 1.1 : Description des variables socio-démographiques, Dakar, 1991, 1994, 1996.

DAKAR	ESP - 1991	ESAM - 1994	EDMC - 1996
Nombre de ménages	192 864 (3 657 non pondéré)	183 330 (1 098 non pondéré)	183 727 (945 non pondéré)
Nombre de d'individus	1 543 701	1 659 376	1 544 851
Caractéristiques démographiques			
Taille moyenne du ménage	8,0 (5,65)	9,1 (5,69)	6,4 (6,08)
Nombre moyen d'enfants	5,1 (4,30)	5,2 (3,53)	5,1 (3,82)
Nombre moyen d'adultes	2,9 (1,96)	3,8 (2,97)	3,3 (3,0)
Distribution des chefs de ménage par sexe (% femmes)	22,76	24,0	27,0%
Distribution des individus par sexe (% femmes)	50,8%	52,0	52,1%
Distribution des ménages par taille			
1 personne	7,4	4,0	9,3
2 - 4 personnes	22,4	16,3	17,4
5 - 9 personnes	38,3	41,6	41,2
10 - 14 personnes	20,3	22,8	19,0
15 - 19 personnes	7,8	9,9	7,2
20 personnes et +	3,9	5,4	5,9
Distribution par âge des individus			
0 - 6 ans	21,5	20,7	18,2
6 - 15 ans	23,2	24,1	22,9
15 - 35 ans	36,2	36,0	38,1
35 - 55 ans	13,9	13,9	14,9
55 ans et +	5,2	5,4	5,9
Age moyen du chef de ménage	46,9 (12,98)	47,8 (12,37)	47,5 (13,07)
Age moyen des individus	21,4 (17,18)	21,4 (17,1)	22,5 (17,32)
Proportion des 15 ans et plus sachant lire et écrire	65,3%	59,0%	61,6%
Distribution par groupe socio-économique des individus de			
Indépendant non agricole	1,9	16,2	17,7
Indépendant agric., élevage et pêche	0,3	0,3	0,3
Cadre supérieur	1,9	2,4	0,7
Profession intermédiaire	2,2	1,2	2,2
Ouvrier	22,6	16,8	10,9
Employé	7,1	4,4	12,4
Chômeur	14,9	8,1	8,5
Inactif	49,2	49,5	47,3

Ecart- type entre parenthèses

Sources : Enquête sur les Priorités, 1991. Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages, 1994. Enquête UEMOA, 1996.

Certaines évolutions et différences notées dans les résultats de ces trois enquêtes sont le fait du champ de couverture non identique et d'approches différentes dans les plans de sondage². La différence des nomenclatures, des définitions et concepts des activités a rendu difficile la comparaison des résultats. La

¹ Rapport de synthèse de l'ESAM, pages 35-36.

² L'échantillon de l'EDMC ne couvre pas la partie urbaine du département de Rufisque et inclut uniquement les ménages dont le chef est africain et ne travaille pas dans un organisme international.

méthodologie de collecte a affecté la qualité des données en particulier pour l'enquête de 1991 qui dispose d'un gros échantillon pour une durée des travaux plus courte et des possibilités de contrôles presque inexistantes.

1. La détermination des seuils de pauvreté

Les seuils de pauvreté de 1 \$ et 2 \$ par jour et par personne ont été retenus. Ils ont été convertis en monnaie locale à l'aide de la parité de pouvoir d'achat de 1985 (PPA85). Cette PPA85 permet de convertir les seuils en monnaies locales nécessaires pour acquérir le même panier de biens et services sur le marché sénégalais qu'aux Etats-Unis en 1985. Ces seuils sont évidemment utilisés pour des besoins de comparaisons internationales. Les résultats de cette conversion sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1.2 : Seuils de pauvreté obtenus après conversion

Années	Seuil en franc CFA	
	1\$	2\$
1991	70 410	140 820
1994	96 410	192 820
1996	105 275	210 550

2. Evolution de la pauvreté

A Dakar, les indicateurs traduisent une progression de la pauvreté dans les périodes 1991-1994 et 1994 - 1996. Le niveau d'extrême pauvreté (la ligne de 1\$ par jour et par personne) est encore relativement faible. Au seuil de 2\$ le nombre de pauvres devient plus important (cf. tableaux 1.3 et 1.4). Ce nombre est multiplié par 10,5 en 1991, par 4,5 en 1994 et par 3,9 en 1996.

Les indicateurs de profondeur et de sévérité de la pauvreté témoignent d'une aggravation de l'extrême pauvreté entre 1991 et 1996. Cependant cette détérioration est moins nette pour la période 1994 et 1996 à la ligne de 2\$. Le nombre de pauvres vivant avec moins de 2\$ a diminué.

L'indice de GINI baisse entre 1991 et 1994, ensuite il retrouve en 1996 à peu près son niveau de 1991. La consommation par tête suit la même évolution. Ainsi, les ménages extrêmement pauvres semblent exclus de la répartition des fruits de la croissance³.

Tableau 1.3 : Indices de pauvreté et consommation par tête (Seuil : 1\$)

DAKAR	1 \$ par jour			
	1991	1994 c	1994 n.c.	1996
Seuil de pauvreté	70 410	96 410	96 410	105 275
Incidence de pauvreté (P0 en %)	6,6	14,0	12,5	12,9
Nombre de personnes pauvres	55 040	207 985	231 676	198 637
Profondeur de la pauvreté (P1)	0,0101	0,0210	0,0198	0,0271
Sévérité de la pauvreté (P2)	0,0024	0,0052	0,0049	0,0093
Dépense par tête const. 96	315 648	249 873	253 850	287 036
Pauvres (P)	89 253	90 763	89 972	83 107
Non pauvres (NP)	331 670	275 692	277 334	317 127
Rapport NP/P	3,7	3,0	3,1	3,8
Indice de GINI	0.40136	0.36327	0.36241	0.4048

³ l'année 1996 a connu un taux de 5% de croissance du PIB.

Tableau 1.4 : Indices de pauvreté et consommation par tête (Seuil : 2\$)

DAKAR	2 \$ par jour			
	1991	1994 c	1994 n.c.	1996
Seuil de pauvreté	140 820	192 820	192 820	210 550
Incidence de pauvreté (P0 en %)	46,4	57,8	56,7	50,7
Nombre de personnes pauvres	577 443	941 477	958 321	783 400
Profondeur de la pauvreté (P1)	0,1402	0,1937	0,1873	0,1760
Sévérité de la pauvreté (P2)	0,0564	0,0852	0,0818	0,0805
Dépense par tête const. 96	315 648	249 873	253 850	287 036
Pauvres (P)	146 896	142 030	143 152	137 472
Non pauvres (NP)	461 536	397 291	399 024	440 912
Rapport NP/P	3,1	2,8	2,8	3,2

3. Le profil de pauvreté

3.1. Pauvreté et genre

Les ménages dont le chef est une femme sont relativement moins pauvres que ceux dirigés par un homme (cf. tableaux 1.9 et 1.10). La différence de points entre les incidences est moins importante pour les ménages vivant avec moins de 1\$ par jour et par personne. Les taux sont presque égaux en 1991 à Dakar : 6,7% des individus contre 6,1%. La répartition de la population pauvre entre les ménages de CM homme et ceux de CM femme est à peu près identique à celle de la population totale. En outre, le rapport de masculinité de la population pauvre est de 89% environ donc légèrement inférieur à celle de la population totale (91%).

3.2. Pauvreté et structure par âge

La pauvreté extrême augmente entre 1991 et 1996 pour les ménages dont le chef a plus de 55 ans. Elle amorce une baisse entre 1994 et 1996 pour les tranches d'âges «moins de 35 ans» et «35-55 ans». Au seuil de 2\$, on note la même évolution pour l'année 1994 où les ménages dirigés par un chef d'âge intermédiaire sont relativement plus affectés. Plus de 51% des pauvres vivent chez les chefs de ménage de 35-55 ans en 1991 et 1994. En revanche, les ménages dont le chef a plus de 55 ans abritent une proportion de pauvres plus importante que leur poids dans la population totale (cf. tableaux 1.9 et 1.10).

La structure par âge traduit les caractéristiques d'une population très jeune. A l'examen de la structure par âge de la population pauvre, on note un léger déséquilibre dans la répartition. A Dakar, les ménages d'extrême pauvreté comptent entre 48 et 53% de jeunes qui représentent entre 41 et 45% de la population totale (cf. tableaux 1.1). Ce segment de la population exprime une demande actuelle et future en éducation que les ménages ne pourront pas satisfaire correctement. Une partie non négligeable risque de ne pas aller à l'école ou n'attendrait pas le niveau d'instruction qui la mettrait à l'abri de la pauvreté.

3.3 Pauvreté et éducation

La pauvreté recule avec le niveau d'instruction. Par exemple 16,8% (ligne 1\$) des personnes vivant dans des ménages dont le chef est sans instruction sont en dessous du seuil de pauvreté et 1,4 % seulement chez ceux dont le chef a atteint le niveau supérieur.

En outre, 65 à 80% de la population pauvre, soit plus de 55% de la population totale vivent dans les ménages dont le chef n'a pas été à l'école.

De plus, l'accès à l'éducation est très lié au niveau de vie des ménages. Dans le milieu urbain qui est mieux doté en infrastructures scolaires subsistent des écarts de plus de 10 points entre les pauvres et les non

pauvres. L'enfant du non pauvre semble rester plus longtemps à l'école primaire, leur taux brut de scolarisation au primaire (tbs)⁴ à atteint 102,5% contre 80,5% en 1994 à Dakar (cf. tableaux 1.5 et 1.6).

Tableau 1.5 : Indicateurs sur l'éducation des ménages pauvres et non pauvres

DAKAR	SEUIL 1 \$					
	1991		1994		1996	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Dépense moyenne par élève 96	37 726	7 077	38 296	8 962	28 350	6 486
Taux brut de scolarisation %	81.1	66.6	89.5	85.6	73.9	64.1
Taux d'analphabétisme %	33.3	56.3	38.9	63.1	36.7	56.5

Tableau 1.6 : Indicateurs sur l'éducation des ménages pauvres et non pauvres

DAKAR	SEUIL 2 \$					
	1991		1994		1996	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Dépense moyenne par élève 96	50 590	11 465	51 229	15 758	38 041	10 776
Taux brut de scolarisation %	95.3	73.7	102.5	80.5	77.5	67.9
Taux d'analphabétisme %	26.9	45.5	28.9	52.9	30.4	48.7

Cette situation devrait être le fait du coût élevé du service pour les ménages pauvres. Les non pauvres "investissent" deux à trois fois plus pour l'éducation de leurs enfants. Des raisons de survie peuvent amener souvent le ménage pauvre à retirer son enfant de l'école dans le but de lui faire gagner de l'argent avec l'occupation précoce d'un emploi.

Par ailleurs, la pauvreté est liée au niveau d'alphabétisation des adultes. Le taux d'analphabétisme montre une différence de 20 points environ entre les pauvres et les non pauvres. Une personne non pauvre sur trois est analphabète contre une sur deux pour les pauvres (cf. tableaux 1.5 et 1.6). Les implications pour l'éducation (nécessité d'inscrire son enfant à l'école, pour son suivi, etc.) et la santé (vaccination, consultation, utilisation des médicaments, etc.) des enfants sont grandes. L'influence de tous ces éléments apparaîtra dans l'analyse des résultats de l'approche non monétaire qui se fonde sur les enquêtes démographiques et de santé (EDS).

Ces résultats permettent d'affirmer que la généralisation de l'éducation de base et l'alphabétisation des adultes constituent des moyens puissants de lutte contre la pauvreté. Les pays qui ont mieux réussi dans la lutte contre la pauvreté se sont fixé ces deux objectifs comme prioritaires.

3.4. Pauvreté et groupe socio-économique

Les résultats indiquent que les personnes appartenant à des ménages dont le chef est un indépendant (agricole ou non agricole) ou un sans emploi (chômeur et inactif) sont relativement plus affectées que celles dont le chef est un salarié. Toutefois dans ce groupe, les ménages de cadres supérieurs de personnes exerçant une profession intermédiaire (cadres moyens) ne sont pas logés à la même enseigne que les ouvriers ou les employés de service. En effet, l'incidence de la pauvreté est nulle au seuil de 1\$ à Dakar pour les cadres moyens, celle pour les ménages de cadres supérieurs se situe à 0% en 1991, 1,7% en 1994 et 5,3% en 1996. Les ménages des ouvriers et des employés connaissent des taux supérieurs à x % (cf. tableaux 1.9 et 1.10).

⁴ Le tbs est calculé sur la population de 6-14 ans

Dans la population pauvre, il faut noter la part importante des «sans emploi» (chômeurs et inactifs), elle atteint plus de 54% à Dakar. La population occupée qui «supporte» ces «sans-emploi» est constituée en majorité d'ouvriers et d'employés (plus de 22%) qui n'ont pas un niveau de revenu élevé (le SMIG est à). Les membres cadres supérieurs ou ceux exerçant une profession intermédiaire représentent ensemble moins de 2% (cf. tableaux 1.7 et 1.8).

Le degré de pauvreté semble épouser l'échelle sociale, on distingue en première position, les paysans, les «sans emplois», les indépendants ou employeurs non agricoles (ou prédominant ceux du secteur informel) et les salariés. Dans ce dernier groupe, la différence entre les cadres et les ouvriers/employés est très nette.

Les secteurs agricole et informel sont marqués par un sous emploi et une précarité de l'emploi. Dans le premier, la période des cultures ne dure que quatre à cinq mois, le niveau de production dépend des aléas climatiques et il n'y a pas une maîtrise de l'eau. Il emploie beaucoup de monde ce qui entraîne une productivité faible. Le second est tributaire de son environnement et d'un manque d'organisation lié à un niveau de formation très bas des responsables des unités de production.

Tableau 1.7 : Répartition des personnes pauvres selon quelques caractéristiques (Seuil : 1\$)

DAKAR	PERSONNES PAUVRES					
	1991		1994		1996	
	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%
SEXE						
Masculin	47 174	46.2	108 723	46.9	93 591	46.5
Féminin	54 856	53.8	122 953	53.1	107 653	53.5
AGE						
0-6 ans	26 460	25.9	57 534	24.8	44 264	22.0
6-15 ans	27 739	27.2	62 912	27.2	53 869	26.8
15-35 ans	30 429	29.8	71 374	30.8	65 870	32.7
35-55 ans	12 479	12.2	28 426	12.3	25 240	12.5
55 ans & +	4 923	4.8	11 430	4.9	12 001	6.0
GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE						
Indépendant	2 271	3.5	27 425	18.1	22 577	16.7
Indép.agri./élev.	322	0.5	365	0.2	621	0.5
Cadre supérieur	0	0.0	472	0.3	245	0.2
Profession Inter.	97	0.1	385	0.3	781	0.5
Ouvriers	16 893	25.7	35 609	23.5	17 676	13.0
Employés	7 481	11.4	4 149	2.7	14 940	11.0
Chômeur	9 104	13.8	10 351	6.8	10 403	7.7
Inactifs	29 604	45.0	72 419	47.8	68 384	50.5
ND			438	0.3		

Tableau 1.8 : Répartition des personnes pauvres selon quelques caractéristiques (Seuil : 2\$)

	PERSONNES PAUVRES					
	1991		1994		1996	
	Effect.	%	Effect.	%	Effect.	%
SEXE						
Masculin	344 377	46.1	457 629	47.8	370 613	46.5
Féminin	371 388	51.9	500 692	52.2	426 862	53.5
AGE						
0-5 ans	178 210	24.9	220 142	23.0	165 887	20.8
6-15 ans	180 936	25.3	243 472	25.4	201 333	25.2
15-35 ans	236 592	33.1	322 656	33.7	273 331	34.3
35-55 ans	86 623	12.1	123 203	12.9	108 060	13.6
55 ans &+	33 404	4.7	48 429	5.1	48 864	6.1
GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE						
Indépendant	10 656	2.3	112 028	17.4	100 245	18.3
Indép.agri./élev.	2 160	0.5	2 073	0.3	2 063	0.4
Cadre supérieur	1 061	0.2	6 511	1.0	1 180	0.2
Profession Inter.	1 994	0.4	3 749	0.6	4 452	0.8
Ouvriers	120 514	25.8	135 384	21.0	66 531	12.2
Employés	31 836	6.8	17 170	2.7	56 153	10.3
Chômeur	73 171	15.7	49 316	7.7	44 575	8.2
Inactifs	225 633	49.3	310 451	48.2	271 597	49.7
ND			7 544	1.2		

Tableau 1.9 : Répartition des personnes pauvres selon certaines caractéristiques du ménage (Seuil : 1\$)

	1991				1994 n. c.				1996			
	Effectif Total	% Pauvre	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté	Effectif Total	% Pauvre	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté	Effectif Total	% Pauvre	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté
Sexe du chef de ménage												
Masculin	1 239 397	6,7	83 544	81,9	1 320 532	13,1	173 005	83,2	1 320 532	14,4	190 502	24,6
Féminin	304 304	6,1	18 486	18,1	338 844	10,3	34 980	16,8	338 844	12,2	41 174	5,3
Age du chef de ménage												
Moins de 35 ans	189 107	5,3	10 067	9,9	185 861	9,9	18 424	8,9	185 861	9,9	18 424	8,0
35-55 ans	841 556	6,3	52 892	51,8	926 495	12,2	112 954	54,3	926 495	13,5	125 186	54,0
55 ans et +	513 038	7,6	39 071	38,3	546 204	14,0	76 607	36,8	546 204	16,1	88 066	38,0
Niveau d'éducation du chef de ménage												
Sans instruction	921 746	9,8	90 388	88,6	914 751	16,8	153 490	73,8	914 751	17,8	163 076	70,4
Primaire	261 463	2,6	6 723	6,6	360 883	12,0	43 229	20,8	360 883	15,9	57 334	24,7
Secondaire	243 313	1,5	3 624	3,6	286 213	3,4	9 866	4,7	286 213	3,4	9 866	4,3
Supérieur	117 179	1,1	1 295	1,3	97 529	1,4	1 400	0,7	97 529	1,4	1 400	0,6
Professionnel												
Groupe socio-économique du chef de ménage												
de ménage	382 515	9,4	36 136	35,9	523 785	13,6	71 405	34,3	523 785	16,3	85 210	36,8
Indépendant non agricole	29 680	16,9	5 004	5,0	19 472	7,2	1 400	0,7	19 472	11,4	2 225	1,0
Indépendant agric., élevage et pêche	108 809	0,0	0	0,0	138 120	1,7	2 340	1,1	138 120	1,7	2 340	1,0
Cadre supérieur	76 683	0,0	0	0,0	67 675	0,0	0	0,0	67 675	0,0	0	0,0
Profession intermédiaire	208 492	8,1	16 913	16,8	251 863	21,9	55 092	26,5	251 863	23,4	58 964	25,5
Ouvrier	220 405	3,0	6 684	6,6	108 695	3,0	3 214	1,5	108 695	3,6	3 914	1,7
Employé	94 933	10,7	10 118	10,1	70 035	27,5	19 231	9,2	70 035	27,5	19 231	8,3
Chômeur inactif	398 855	6,5	25 757	25,6	441 531	12,5	55 303	26,6	441 531	13,5	59 792	25,8
Taille du ménage												
1 personne	14356	0,0	0	0,0	7 410	0,0	0	0,0	7 410	0,0	0	0,0
2-4 personnes	143 552	1,8	2 424	2,4	98 219	5,2	5 114	2,5	98 219	5,2	5 114	2,2
5-9 personnes	504 546	4,5	22 838	22,4	528 178	12,1	64 148	30,8	528 178	12,4	65 340	28,2
10-14 personnes	451 138	7,8	35 269	34,6	487 516	14,3	69 545	33,4	487 516	16,5	80 567	34,8
15-19 personnes	252 191	10,5	26 434	25,9	300 615	11,2	33 579	16,1	300 615	13,7	41 184	17,8
20 personnes et +	186 919	8,1	15 065	14,8	237 438	15,0	35 599	17,1	237 438	16,6	39 471	17,0
Nombre d'actifs occupés du ménage												
0 occupé	169 901	1,6	2 663	2,6	78 613	8,7	6 806	3,3	78 613	8,7	6 806	2,9
1-2 occupés	417 539	4,0	16 626	16,3	617 812	10,7	66 336	31,9	617 812	11,7	72 411	31,3
3-5 occupés	621 232	8,0	49 595	48,6	659 951	13,6	88 625	43,1	659 951	14,5	96 014	41,4
6-10 occupés	290 144	9,4	27 232	26,7	279 737	14,3	39 914	19,2	279 737	18,3	51 141	22,1
11 occupés et +	44 885	13,2	5 914	5,8	23 263	22,8	5 304	2,6	23 263	22,8	5 304	2,3
Ensemble	1 543 701	6,6	102 030	100,0	1 659 376	12,5	207 985	100,0	1 659 376	14,0	231 676	100,0

Tableau 1.10 : Répartition des personnes pauvres selon certaines caractéristiques du ménage (Seuil : 2\$)

	1994 r. c.				1996			
	Effectif Total	% Pauvre	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté	Effectif Total	% Pauvre	Effectif des pauvres	Structure de la pauvreté
Sexe du chef de ménage								
Masculin	1 239 397	47,1	584 370	81,6	1 320 532	57,7	762 019	80,9
Féminin	304 304	43,2	131 395	18,4	338 844	53,0	179 468	19,6
Age du chef de ménage								
Moins de 35 ans	189 107	38,0	71 842	10,0	185 861	50,2	93 330	9,9
35-55 ans	841 556	46,3	389 761	54,5	926 495	58,0	537 829	57,2
55 ans et +	513 038	49,5	254 162	35,5	546 204	56,7	309 502	32,9
Niveau d'éducation du chef de ménage								
Sans instruction	921 746	56,9	524 044	73,2	914 751	66,0	621 854	66,1
Primaire	261 463	45,6	119 177	16,7	369 883	59,5	214 899	22,8
Secondaire	243 313	25,4	61 805	8,6	286 213	33,1	94 695	10,1
Supérieur	117 179	9,2	10 739	1,5	97 529	10,3	10 029	1,1
Professionnel								
Groupe socio-économique du chef de ménage								
Indépendant non agricole	382 515	55,4	211 863	29,9	523 785	65,5	343 217	36,5
Indépendant agric., élevage et pêche	29 680	69,5	20 608	2,9	19 472	70,5	13 732	1,5
Cadre supérieur	106 806	11,1	11 903	1,7	138 120	25,7	35 437	3,8
Profession intermédiaire	76 581	18,8	14 407	2,0	67 675	23,0	15 591	1,7
Ouvrier	208 492	57,0	118 776	16,8	251 863	75,6	190 527	20,2
Employé	220 405	42,7	94 019	13,3	108 695	40,8	44 312	4,7
Chômeur	94 933	61,7	59 063	8,2	70 035	70,7	49 485	5,3
Inactif	398 855	44,9	179 058	25,3	441 531	53,1	234 493	24,9
Taille du ménage								
1 personne	14 356	1,7	243	0,0	7 410	4,9	364	0,0
2-4 personnes	134 552	16,2	21 022	3,0	98 219	31,3	30 786	3,3
5-9 personnes	504 545	35,7	180 131	25,2	528 178	53,8	284 397	30,2
10-14 personnes	451 138	48,8	220 203	30,8	487 516	65,2	318 046	33,8
15-19 personnes	252 191	60,4	152 277	21,3	300 615	54,9	165 110	17,5
20 personnes et +	186 919	75,5	141 089	19,7	237 438	60,1	142 772	15,2
Nombre d'actifs occupés du ménage								
0 occupé	169 901	16,4	27 917	3,9	78 613	49,6	38 022	4,1
1-2 occupés	417 539	27,7	115 861	16,2	617 812	51,5	318 348	33,8
3-5 occupés	621 232	51,9	322 176	45,0	659 951	60,1	396 364	42,1
6-10 occupés	290 144	71,9	208 472	29,1	279 737	58,8	164 480	17,5
11 occupés et +	44 885	92,1	41 339	5,8	23 263	100,0	23 263	2,5
Ensemble	1 543 701	46,4	715 765	100,0	1 659 376	56,7	941 477	100,0

3.5. Pauvreté et taille du ménage

La taille moyenne des ménages pauvres compte entre 2 à 6 personnes de plus que celle des ménages non pauvres à Dakar (cf. tableaux 1.13 et 1.14). Les ménages dont la taille se situe entre 5- 9 personnes et 10-14 personnes constituent la majorité des pauvres. En 1991, on y dénombre un peu plus de deux ménages sur trois, et un peu moins de 3 ménages sur 4 en 1994.

On constate que, quel que soit le seuil de pauvreté, il n'y a une césure nette à partir de 10 personnes et plus. Les taux de pauvreté de ceux qui sont situés au-dessus de cette taille restent toujours supérieurs à ceux des ménages qui compte moins de membres. Plus de 60% des individus pauvres appartiennent à des ménages de 10 personnes ou plus. Ce qui témoigne d'une vulnérabilité plus forte à partir de cette taille si l'on y ajoute une proportion non négligeable d'enfants et d'inactifs telle qu'il a été indiqué par la structure par âge et celle des groupes socio-économiques.

3.6. Pauvreté et nombre d'actifs occupés du ménage

On pouvait s'attendre à ce que le niveau de vie s'améliore avec le nombre d'actifs occupés, car ces derniers constituent les pourvoyeurs de revenus des ménages. Mais on observe que l'incidence augmente avec le nombre d'occupés (cf. tableaux 1.9 et 1.10). Ce résultat peut être difficilement expliqué mais des facteurs comme le niveau d'éducation et le type d'emploi occupé par les personnes concernées, la taille du ménage, les disparités intra-ménages, etc. constituent des éléments qui pourraient bien affecter le niveau vie des ménages. Les ménages sans actif occupé semble vivre mieux que les autres. Les ménages ayant un nombre d'occupés compris entre 1 et 5 contribuent pour 52% de pauvres. Ce qui veut dire qu'il existe beaucoup de ménages pauvres de grande taille mais au nombre faible d'actifs occupés. Et la structure des groupes socio-économiques indique les emplois à faible revenu occupés par la population pour un taux de dépendance (nombre de sans emploi sur le nombre d'occupés) élevé.

3.7. Pauvreté et dépenses de consommation

Il faut signaler qu'on retrouve des taux de non-réponses élevés dans l'ESP91 pour les dépenses d'habillement, d'équipement et de loisir, ce qui diminue leur coefficient budgétaire. On compare la structure des dépenses de consommation des pauvres à celle des non pauvres (cf. tableaux 1.11 et 1.12).

Les pauvres consacrent plus de 48% à l'alimentation. L'écart constaté entre pauvres et non pauvres atteint 17 points au minimum.

Le coefficient budgétaire des dépenses relatives au logement est également important, les pauvres font autant d'effort que les non pauvres pour se loger pour l'année 1991. En 1994 et 1996, cet effort devient relativement moins important. La part relative réservée à l'habillement par les pauvres est également proche de celle réservée par les non pauvres à ce poste. On remarque que les dépenses cumulées de ces trois postes de dépenses font plus de 80% du budget des ménages pauvres.

Le poste de transport aussi bien des pauvres que des non pauvres voit sa part augmenter sur la période. L'évolution est plus rapide pour les non pauvres. La différence est de trois points en 1996. Les niveaux des dépenses de santé et d'éducation sont encore faibles. Cependant, ils restent relativement plus important chez les non pauvres.

Tableau 1.11 : Structure des dépenses de consommation des ménages pauvres et non pauvres

DAKAR	SEUIL 1 \$					
	1991		1994		1996	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Structure des dépenses de consommation (%)						
Alimentation	41.1	58.0	37.5	53.6	40.3	55.5
Habillement	6.0	1.8	9.9	8.7	10.1	8.7
Logement	27.4	27.9	25.8	22.8	22.8	19.2
Équipement	3.5	0.1	5.8	3.0	5.7	3.6
Santé	4.7	2.7	4.0	2.4	2.0	0.9
Transport	3.7	3.9	5.2	3.3	7.2	4.3
Éducation	2.5	0.9	2.7	1.4	1.7	1.1
Hôtel	0.0	0.0	1.2	0.3	2.7	1.7
Loisir	0.7	0.0	1.5	0.9	2.0	0.9
Autres	10.3	4.6	6.4	3.6	5.5	4.2

Tableau 1.12 : Structure des dépenses de consommation des ménages pauvres et non pauvres

DAKAR	SEUIL 2 \$					
	1991		1994		1996	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Structure des dépenses de consommation (%)						
Alimentation	38.0	53.9	33.9	47.5	37.0	52.9
Habillement	6.7	3.0	9.9	9.9	10.2	9.7
Logement	27.3	27.6	26.4	24.1	23.9	18.7
Équipement	4.3	0.6	6.5	3.9	6.1	4.1
Santé	5.0	3.7	4.4	2.9	2.1	1.4
Transport	3.6	4.0	5.8	3.7	8.0	4.5
Éducation	2.8	1.3	3.1	1.6	1.8	1.2
Hôtel	0.0	0.0	1.4	0.6	2.9	2.1
Loisir	0.8	0.1	1.7	1.1	2.1	1.5
Autres	11.3	5.9	7.1	4.6	5.9	3.8

5. Cadre de vie et accès à l'eau

Le cadre de vie et l'accès aux services sociaux de base sont des éléments déterminants dans les conditions de vie des ménages et des communautés. Ainsi, l'accès à l'eau potable et à l'électricité, le type de toilettes, l'accès à la propriété, l'équipement du ménage, etc. sont-ils des indicateurs pertinents de la qualité de vie des ménages.

5.1. l'accès au logement

Le taux d'accès à la propriété est plus important avec l'extrême pauvreté (seuil 1\$). Les résultats obtenus peuvent paraître contradictoires. Le taux d'accès est plus élevé que celui des ménages non pauvres sauf pour le seuil 2 \$ en 1994. Trois pauvres sur cinq disposent d'un logement leur appartenant.

5.2. l'accès à l'électricité

C'est une variable discriminante entre pauvres et non pauvres. Le rapport entre les taux d'accès va du simple au double. Les taux sont en constante progression sur la période 1991-1996. Les taux sont plus élevés chez les pauvres à 2 \$ que chez les ménages extrêmement pauvres. En 1996 le premier seuil donne environ un ménage pauvre sur deux et quatre ménages non pauvres sur cinq, tandis que le second présente environ neuf ménages non pauvres sur dix et deux ménages pauvres sur trois.

Tableau 1.13 : Indicateurs sur les ménages pauvres et non pauvres

DAKAR	SEUIL 1 \$					
	1991		1994		1996	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Taille moyenne	8.0	11.0	8.8	11.1	7.9	14.2
Electricité (%)	73.0	24.8	77.1	39.6	81.7	49.3
Propriétaire de logement (%)	54.1	56.2	58.3	63.9	45.4	68.3
Taux de possession (%)						
Téléviseur	43.3	5.7	56.0	21.7		
Réfrigérateur/Congélateur	30.5	2.5	37.2	6.4		
Cuisinière	10.4	0.0	11.1	1.8		
Cyclomoteur	1.7	0.0	1.6	0.8		
Automobile	11.1	1.2	11.4	0.8		
Présence de téléphone (%)	9.8	0.0	12.9	0.0		
Principale source d'app. en eau (%)						
Robinet intérieur			64.1	35.6	73.0	51.2
Vendeur			2.7	3.2	6.6	7.7
Service			0.1			
Autre C			3.9	7.7		
Robinet extérieur			21.4	31.9	13.0	28.7
Puits intérieurs			0.6		3.3	2.8
Puits extérieurs			6.9	21.7	2.2	5.9
Source						
Autre			0.2		1.9	1.9
COMBUSTIBLE DE CUISINE (%)						
Gaz	49.7	18.9	68.8	46.3	66.7	41.3
Electricité	0.7		0.1	0.6	1.4	1.5
Bois de chauffe	0.2	1.2	2.5	12.3	0.9	9.6
Charbon de bois	47.0	78.9	27.5	40.9	29.5	44.0
Pétrole	0.2					
Autre	2.2	1.1	0.2		1.5	1.8
Sans objet			0.8			1.7
Type de toilettes (%)	41.2	84.5				
Non raccordé	40.8	9.5				
Raccordé propre	18.0	5.9				
Raccordé partagé						
Type de toilettes (%)						
WC raccordé propre			18.9	0.6		
WC raccordé partagé			19.3	8.9		
WC fosse propre			54.4	68.3		
WC fosse partagée			4.6	10.5		
Edicule			1.0	3.1		
Dans la nature			1.0	2.5		
Autre			1.8	6.1		
Type de toilettes (%)						
Chasse d'eau					36.0	3.7
Latrines					55.4	82.3
Trou parcelle					3.2	6.4
Autre					0.9	

5.3. le combustible de cuisine

A Dakar, l'utilisation du gaz et du charbon de bois prédomine. Plus de 80% (cf. tableaux 1.13 et 1.14) des ménages pauvres ou non pauvres préparent leurs repas avec ces deux combustibles. Entre 1991 et 1996, le pourcentage de ménages dépensant moins de 1\$ par personne et par jour et utilisant le gaz est passé de 18,9% à 41,3%.

Tableau 1.14 : Indicateurs sur les ménages pauvres et non pauvres

DAKAR	SEUIL 2 \$					
	1991		1994		1996	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Taille moyenne	7.0	11.0	7.8	10.2	7.6	11.1
Electricité (%)	82.8	47.5	88.8	57.4	88.2	64.9
Propriétaire de logement (%)	52.1	51.2	60.1	57.8	44.7	51.1
Taux de possession (%)	51.8	21.7	69.7	35.2		
Téléviseur	39.6	8.8	52.5	15.5		
Réfrigérateur/Congélateur	14.7	0.7	18.7	1.8		
Cuisinière	1.8	1.2	2.4	0.5		
Cyclomoteur	15.2	2.0	19.2	1.5		
Automobile						
Présence de téléphones (%)	13.6	1.2	20.8	2.4	22.8	4.8
Principale source d'app. en eau (%)						
Robinet intérieur			79.2	43.2	78.0	60.6
Vendeur			2.5	3.0	5.6	8.5
Service				0.2		
Autre C			3.2	3.3		
Robinet extérieur			12.1	32.7	10.0	21.1
Puits intérieurs			0.2	0.9	4.0	2.1
Puits extérieurs			2.3	14.6	1.3	4.5
Source						
Autre			0.3		1.2	3.0
COMBUSTIBLE DE CUISINE (%)						
Gaz	57.3	30.0	77.4	55.6	71.0	54.8
Electricité	0.9	0.2	0.2	0.2	1.6	1.1
Bois de chauffe	0.2	0.4	2.1	5.1	0.4	3.4
Charbon de bois	36.6	67.8	19.5	38.3	24.9	39.9
Pétrole	0.2	0.3				
Autre	2.9	0.6		0.3	2.1	0.6
Sans objet			0.9	0.5		0.3
Type de toilettes (%)						
Non raccordé	29.9	69.0				
Raccordé propre	49.0	20.7				
Raccordé partagé	21.2	10.2				
Type de toilettes (%)						
WC raccordé propre			30.4	3.8		
WC raccordé partagé			19.1	15.5		
WC fosse propre			44.8	66.7		
WC fosse partagée			3.7	6.7		
Edicule			0.5	1.9		
Dans la nature			0.1	2.1		
Autre			1.3	3.3		
Type de toilettes (%)						
Chasse d'eau					45.6	14.1
Létrines					48.7	71.6
Trou parcelle					2.3	5.2
Autre					0.6	1.3

Tandis que le pourcentage relatif au charbon de bois décroît de 78,9% à 44,0% sur la même période. La même tendance est observée chez les ménages se situant au-dessus de ce seuil, les taux sont entre de 49,7% et 66,7% pour le gaz et 47,0% et 29,5% pour le charbon de bois. Au seuil de 2\$, la situation reste identique à celle décrite ci-dessus avec des proportions plus importantes pour le gaz et moins élevées pour le charbon de bois.

5.4 le type de toilettes

L'absence d'une nomenclature harmonisée pour les trois enquêtes rend difficile l'analyse et la comparaison difficiles. Pour simplifier l'on retiendra deux catégories : le raccordement au réseau d'assainissement ou non.

L'absence de réseau d'assainissement dans une partie de Dakar limite l'accès à cette infrastructure. Cet accès reste à un niveau très bas pour les pauvres avec 9,5% au seuil de 1\$ et 19,3% au seuil de 2\$ en 1994. Chez les non pauvres les taux correspondants sont de 38,2% et 49,5% respectivement pour la même année. En conséquence les toilettes avec fosses septiques restent fortement répandues, le taux minimum est de 48,5%.

5.5. l'équipement des ménages

L'équipement des ménages est ici un ensemble qui recouvre le téléviseur, le réfrigérateur/congélateur, la cuisinière, le cyclomoteur et la voiture particulière. Ces biens donnent une indication sur l'accès aux loisirs et à l'information d'une part et d'autre part, sur le confort dans le transport et l'électroménager.

Ces biens sont présents quel que soit le niveau de vie à l'exception de la cuisinière et du cyclomoteur qu'on ne retrouve pas chez les pauvres à 1 \$ à Dakar en 1991. Le téléviseur et le réfrigérateur sont plus fréquents chez les non pauvres. En effet, le téléviseur est présent chez un ménage sur deux au seuil de 1 \$ et deux ménages sur trois au seuil de 2 \$ en 1994. Concernant le réfrigérateur, c'est à un ménage sur trois et un ménage sur deux respectivement pour la même période. En ce qui concerne la voiture particulière, l'usage n'est pas répandu. Les non-pauvres sont à un ménage sur cinq contre trois sur vingt pour les pauvres.

5.6. la présence du téléphone

Le téléphone est quasiment absent dans les ménages pauvres (aux deux seuils), le taux d'équipement progresse très lentement. Entre 1991 et 1996, les pauvres de Dakar en dessous de 1\$ ont vu leur taux passer de 0,0% à 2,8%. Les taux chez leurs homologues de 2\$ varient de 1,2% à 4,8% sur la même période. En ce moment ceux des non pauvres se situent entre 9,8% et 17,0% et entre 13,6% et 22,8% respectivement.

5.7. l'accès à l'eau

Le robinet constitue le principal mode d'accès à l'eau aussi bien des pauvres (81,7% en 1996) que des non pauvres (88,0% en 1996) à Dakar.

Certains services et commodités sont encore du domaine du rêve pour les ménages pauvres. Le premier facteur qui limite l'accès à ces services est le revenu. Toutefois, il subsiste encore des zones à Dakar où aucune possibilité n'est offerte aux populations pour bénéficier de ces services de base. Cela se traduit par un taux d'accès faible chez les non pauvres. C'est le cas par exemple du téléphone.

L'existence de certains programmes comme les "branchements sociaux" qui permet aux familles démunies d'avoir accès à l'eau courante traduit la volonté du gouvernement d'améliorer le cadre de vie des sénégalais.

6. Les déterminants de la pauvreté

6.1. Les déterminants de la pauvreté à Dakar

La pauvreté est modélisée en prenant en compte la composition du ménage (nombre d'enfants, nombre d'adultes hommes, nombre d'adultes femmes, nombre de personnes âgées hommes et nombre de personnes âgées femmes) et les caractéristiques du chef de ménage (sexe, âge, niveau d'instruction et groupe socio-économique). Un modèle logistique⁵ a été utilisé pour traiter chaque enquête. Il estime donc la probabilité qu'un ménage devienne pauvre.

Tableau 1.16 : Les déterminants de la pauvreté à Dakar (seuil 1 \$)

Variables	SEUIL 1\$			SEUIL 2\$		
	1991	1994	1996	1991	1994	1996
	B	B	B	B	B	B
Constant	-3,687***	-2,248***	-2,990***	-1,834***	-0,791**	-1,422***
Composition du ménage						
Nombre d'enfants (0-15 ans)	0,002***	0,236***	0,309***	0,005***	0,274***	0,317***
Nombre d'adultes H. (15-55 ans)	-0,003***	-0,192***	-0,127*	-0,030	-0,060	-0,113***
Nombre d'adultes F. (15-55 ans)	0,002*	-0,031	0,003	0,001**	-0,018	0,043
Nombre de personnes âgées H. (55ans et +)	0,013***	0,228	0,090	0,007***	0,357	0,466*
Nombre de personnes âgées F. (55ans et +)	-0,002	-0,478*	-0,175	-0,001	-0,232	0,288*
Sexe du chef de ménage						
Masculin	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Féminin	-0,147	-0,234	0,041	-0,030	-0,086	-0,378*
Age du chef de ménage						
Jeune (<35 ans)	0,600*	-0,640	-0,361	0,306*	0,301	0,579*
Adulte (35-55 ans)	0,678**	0,163	-0,412	0,358**	0,498*	0,546*
Personnes âgées (55 ans et +)	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Primaire	-1,003***	-0,142	-0,391	-0,498***	-0,570***	-0,408*
Secondaire et +	-1,377***	-1,048**	-1,161	-1,474***	-1,486***	-1,301***
Groupe socio-économique du chef de ménage						
Indépendant non agricole	0,021	0,035	-0,033	0,203*	0,338*	0,108
Indépendant agric., élevage et pêche	0,677	0,083	0,294	0,810**	0,503	0,525
Cadre supérieur	-6,273	-1,901*	0,688	-1,565***	-0,526	-1,295*
Profession intermédiaire	-6,325	-5,882	-5,641	-0,706***	-1,657***	-0,593
Ouvrier	-0,332	0,098	1,507*	0,199	0,405*	0,914*
Employé	-0,707**	-1,058	-0,125	0,008	-0,205	-0,216
Chômeur + Inactif	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.

Sans * : paramètre non significatif à 10%,

1 * : paramètre significatif à 10%, 2 * : paramètre significatif à 5%

3 * : paramètre significatif à 1%.

L'existence de nombreux enfants dans le ménage augmente, toutes choses égales par ailleurs le risque pour le ménage d'être pauvre. Effectivement, les données indiquent bien que le logarithme du rapport de probabilités est une fonction croissante du nombre d'enfants. Par contre, ce dernier diminue lorsque le nombre d'hommes adultes s'accroît.

⁵ Le coefficient, dans le cas d'une variable continue, signifie qu'un accroissement d'une unité du facteur implique une augmentation du log du rapport de la probabilité de l'événement à la probabilité du non-événement. Lorsque les variables sont dichotomiques le coefficient est interprété par rapport au groupe de référence. On démontre que $\Delta \ln \pi = b * [P_i * (1 - P_i)]$.

On note le manque d'effet sur ce risque du sexe féminin du chef de ménage par rapport au chef de ménage homme.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, les ménages dont le chef n'est pas instruit semblent plus vulnérables que ceux pour lesquels la personne responsable a le niveau primaire au moins. Toutefois, dans l'extrême pauvreté, le niveau primaire n'a pas d'effet par rapport au manque d'éducation pour les années 1994 et 1996. Le niveau d'instruction du CM a un impact réel sur les conditions de vie des ménages.

Quand on s'intéresse à la variable âge, on constate que le risque d'être atteint par le phénomène de pauvreté diminue lorsqu'on passe des ménages de jeunes (moins de 35 ans) et des adultes (35-55 ans) à ceux dont la personne de référence est une personne âgée. Il faut cependant préciser que ce passage est sans effet dans l'extrême pauvreté pour les ménages des jeunes générations.

Pour les données relatives aux groupes socio-économiques, la catégorie de référence est constituée des sans emploi (chômeur ou inactif). A cet égard, on observe une différence entre les CM salariés (cadres supérieurs, cadres moyens et employés des services) et ceux qui occupent un emploi indépendant. Ces derniers sont plus exposés à la pauvreté. Les ouvriers demeurent bien entendu le groupe le plus vulnérable des salariés.

III - PAUVRETE D'EXISTENCE

1. Méthodologie

L'amélioration de la qualité de vie est l'un des objectifs majeurs poursuivis à travers les programmes de développement et la création d'un environnement propice à la santé des populations figure parmi les stratégies identifiées à cet effet (Banque Mondiale, 1990). Ainsi, la pauvreté d'existence est appréhendée à partir de variables reflétant tant le confort de l'habitat que le degré d'exposition aux maladies infectieuses et parasitaires. Celles-ci demeurent l'une des principales causes de morbidité et de mortalité au Sénégal, surtout pendant l'enfance.

Les Enquêtes Démographiques et de Santé EDS-II (1992) et EDS-III (1997) sont les deux principales sources de données utilisées pour l'élaboration du profil de pauvreté d'existence. Ces enquêtes ont été initiées dans le but de collecter des données permettant de déterminer les niveaux, les tendances et les déterminants de la fécondité, de la nuptialité et de la mortalité des enfants au Sénégal. Elles s'appuient sur un échantillon représentatif tant au niveau national qu'au niveau urbain et rural. Outre la représentativité au niveau national, urbain et rural, l'échantillon utilisé dans le cadre de l'EDS-III (1997) est représentatif au niveau de chacune des 10 régions du Sénégal. Les données des EDS-II (1992) et EDS-III (1997) ont été collectées auprès d'un échantillon comprenant respectivement 3735 et 4772 ménages dans lesquels, 6310 et 8593 femmes âgées de 15 à 49 ans et 1134 et 4306 hommes âgés d'au moins 20 ans ont été enquêtés. Un questionnaire ménage, un questionnaire individuel femme et un questionnaire individuel homme ont servi de support à la collecte des données.

Deux principaux objectifs sous-tendent cette étude : d'une part l'élaboration d'un profil de pauvreté d'existence et d'autre part l'analyse des conséquences de la pauvreté sur les stratégies éducatives et sanitaires des ménages. Une des particularités de l'EDS-II réside dans le fait que, contrairement à l'EDS-III, les données collectées au niveau du ménage renseignent sur la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction, la dernière classe fréquentée et les abandons scolaires et ceci, pour tous les membres du ménage âgés d'au moins 6 ans. Le questionnaire femme de l'EDS-II fournit par ailleurs des données relatives aux conditions de maternité des femmes ayant procréé au cours des cinq dernières années précédant l'enquête (1988-1992) et à la vaccination des enfants âgés de moins de cinq ans. Ainsi, l'étude des déterminants de la pauvreté et des conséquences du phénomène sur les stratégies éducatives et sanitaires

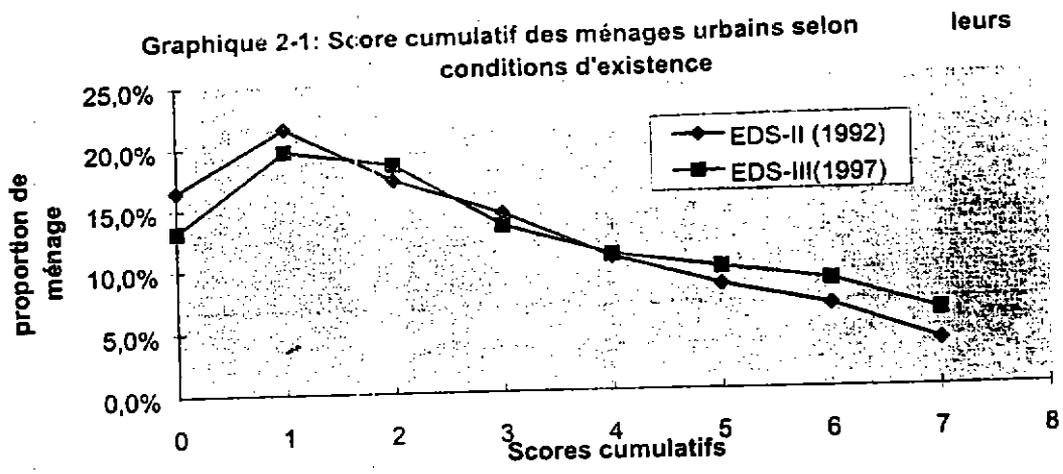
des ménages s'inspire essentiellement des données de l'EDS-II. La comparaison des données des EDS-II et EDS-III permet d'appréhender l'évolution de la pauvreté d'existence en milieu urbain. Outre l'analyse bivariée utilisée pour détecter les relations existant entre les différentes variables, l'étude de la pauvreté d'existence repose essentiellement sur le modèle de régression logistique.

La catégorisation des ménages urbains selon leur niveau de pauvreté s'appuie sur quatre variables permettant d'apprécier d'une part le confort du logement à travers l'accès à l'électricité et le principal matériau du plancher et d'autre part le degré d'exposition aux maladies infectieuses et parasitaires à partir du mode d'approvisionnement en eau de boisson et du type de toilettes. La méthode des scores exprimant un manque de bien-être matériel et social (Lollivier et Verger, 1997) a été retenue pour identifier les pauvres par opposition aux non pauvres. Ainsi, un score variant de zéro à un a été attribué aux ménages selon qu'ils ont accès (0) ou non (1) à l'électricité. Le principal matériau du plancher permet d'accorder un score nul lorsque le ménage dispose d'un revêtement en carreaux, moquette ou tapis, égal à l'unité lorsque le plancher est en ciment et égal à deux lorsqu'il est en bois, terre ou bouse. A partir du mode d'approvisionnement en eau de boisson on distingue trois groupes de ménages selon leur niveau d'accès à l'eau potable. Ceux ayant accès à l'eau courante à partir d'un robinet intérieur (0), d'une borne fontaine ou d'un forage (1) et ceux n'ayant pas accès à l'eau courante (2). Les ménages sont ensuite classés en trois catégories selon leur degré d'exposition au péril fécal. Un score nul est ainsi affecté à ceux disposant d'une chasse personnelle ou en commun, tandis que les ménages ayant une fosse ont un score égal à l'unité et ceux disposant de latrines ou n'ayant pas de toilettes ont un score égal à deux. Les conditions de vie des ménages urbains se présentent ainsi :

Tableau 2-1 : Conditions de vie des ménages urbains au Sénégal

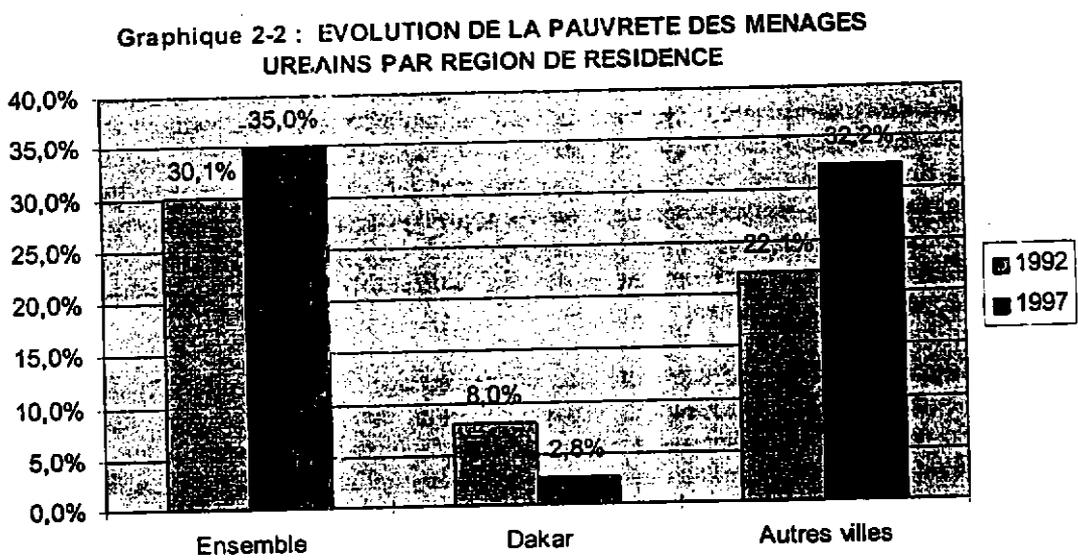
		1992			1997		
		Ensemble	Dakar	Aut.Villes	Ensemble	Dakar	Aut.Villes
Electricité							
Oui	(0)	59,8	70,3	44,3	62,2	79,9	53,7
Non	(1)	41,2	29,7	55,7	37,8	20,1	46,3
Plancher							
Carreaux/Moquettes/Tapis	(0)	56,9	70,5	39,8	43,2	63,4	33,5
Ciment	(1)	34,7	28,0	43,0	45,9	36,4	50,6
Bois/Bouse/Terre	(2)	8,4	1,5	17,2	10,9	0,2	15,9
Source eau de boisson							
Robinet Intérieur	(0)	54,1	43,2	62,7	55,1	76,8	44,6
Borne fontaine/Forage	(1)	30,1	26,0	33,3	19,9	19,7	20,9
Puits et autres	(2)	15,8	30,8	4,0	25,0	5,5	34,5
Toilettes							
Chasse	(0)	25,5	34,4	14,2	19,9	43,1	8,7
Fosse	(1)	50,0	54,9	43,9	52,7	52,6	52,7
Latrines et autres	(2)	24,5	10,7	41,9	27,5	4,3	38,6

Pour catégoriser les ménages, un score cumulatif représentant les privations auxquelles ils sont confrontés est calculé (cf Graphique 2-1). Les ménages ayant un score cumulatif supérieur ou égal à quatre sont considérés comme pauvres.



2. Profil de pauvreté d'existence

Sur la base de cette méthodologie, on note une **paupérisation croissante en milieu urbain** entre 1992 et 1997 (cf. Graphique 2-2). La proportion de ménages pauvres varie en effet de 30,1% en 1992 à 35% en 1997.



Comme l'illustre le tableau ci-dessous, la paupérisation observée en milieu urbain se traduit par un transfert de la pauvreté de Dakar vers les autres villes du Sénégal, des jeunes générations (chefs de ménages âgés de moins de 50 ans) vers les vieilles générations (chefs de ménage âgés d'au moins 50 ans) et dans une moindre mesure des ménages dirigés par les hommes vers ceux dirigés par les femmes. Cette paupérisation serait non seulement imputable à la dégradation du pouvoir d'achat des consommateurs consécutive à la dévaluation du franc CFA mais aussi aux problèmes inhérents à la gestion urbaine (accès à un logement décent, à l'eau, à l'électricité, au réseau d'égouts etc.) et à l'insertion professionnelle et résidentielle des jeunes générations.

Tableau 2-2: Evolution des caractéristiques des ménages urbains touchés par la pauvreté d'existence⁶

	EDS-II (1992)			EDS-III(1997)		
	Ensemble	Dakar	Aut Villes	Ensemble	Dakar	Aut Villes
Sexe CM						
Masculin	74.3%	70.6%	75.6%	73.4%	81.4%	72.8%
Féminin	25.7%	29.4%	24.4%	26.6%	18.6%	27.2%
Age CM						
Moins de 40 ans	30.6%	42.4%	26.3%	18.7%	9.5%	19.1%
40-49 ans	23.1%	22.0%	23.5%	23.8%	7.1%	23.7%
50-59 ans	20.7%	21.2%	20.5%	26.1%	13.1%	25.7%
60 ans et +	25.6%	14.4%	29.7%	31.4%	10.9%	31.5%
Niveau d'Instruction CM						
Aucun	78.1%	79.5%	77.5%			
Primaire	15.4%	17.1%	14.8%			
Secondaire et +	6.6%	3.4%	7.7%			
% Pauvres	30.1%	26.6%	73.4%	35%	7.9%	92.1%

2.1. Déterminants de la pauvreté d'existence⁷

Même si la pression exercée par la forte croissance urbaine a endommagé les infrastructures disponibles, Dakar reste relativement privilégié par rapport aux autres villes du Sénégal (cf. tableau 1.1). Aussi, la pauvreté d'existence, liée aux conditions de vie affecte-t-elle davantage les ménages des autres villes que ceux de Dakar. Les ménages des autres villes sont en effet trois fois plus exposés à la pauvreté que ceux de la capitale. Malgré les efforts déployés dans le cadre de la décentralisation, les inégalités entre Dakar et les autres villes se sont renforcées entre 1992 et 1997 (cf. Graphique 2-2). Comparativement à la région Ouest (Dakar et Thiès), le Centre (Louga, Diourbel, Fatick et Kaolack), le Nord-Est (Saint-Louis et Tambacounda) et surtout le Sud (Ziguinchor et Kolda) sont relativement démunis. L'éloignement de la capitale semble donc constituer un handicap.

L'étude des déterminants de la pauvreté laisse entrevoir que si les ménages dirigés par des femmes sont plus exposés à la pauvreté c'est parce qu'elles ont un faible accès à l'instruction comparativement aux hommes. Toutes choses étant égales par ailleurs, il n'apparaît pas de différences significatives entre les risques d'exposition à la pauvreté des chefs de ménages âgés de 40 à 59 ans par rapport à ceux âgés de 60 ans et plus. Par contre, les jeunes générations (chefs de ménages âgés de moins de 40 ans) semblent plus vulnérables que leurs aînés (âgés de 60 ans et plus). Elles sont en effet 2 fois plus exposés à la pauvreté que ceux-ci. Cette situation relèverait en partie des difficultés d'insertion économique auxquelles sont confrontées les jeunes générations.

En outre, le manque d'instruction du chef de ménage accroît considérablement la probabilité pour un ménage d'être pauvre. Comparés aux ménages dont le chef a au moins un niveau d'instruction secondaire, ceux dirigés par un chef ayant un niveau d'instruction primaire sont 4 fois plus exposés à la pauvreté. Les chefs de ménage non instruits ont un risque de voir leur ménage sombrer dans la pauvreté 8 fois plus important que leurs homologues ayant au moins un niveau d'instruction secondaire. L'importance de l'instruction dans la réduction de la pauvreté tient au fait qu'il est le facteur dominant de l'insertion économique au Sénégal (Antoine et al., 1998). L'investissement dans l'instruction semble ainsi constituer une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté. La vulnérabilité des ménages et au-delà celle des individus seraient donc déterminées par la région de résidence, le sexe, l'âge et le niveau d'instruction du chef de ménage.

⁶ L'EDS-III ne renseigne pas sur le niveau d'instruction des membres du ménage y compris le chef de ménage.
⁷ Voir Tableau 1 en annexe pour les différents coefficients de régression commentés.

2.2. Caractéristiques des ménages pauvres

Avec un taux d'accroissement estimé à 2,7%, la population sénégalaise présente une structure démographique essentiellement jeune. Si au niveau national la proportion de jeunes âgés de moins de 15 ans reste relativement stable (47%) elle semble avoir légèrement évolué à la baisse en milieu urbain passant de 44,9% en 1988 à 43,2% en 1992 et 42,6% en 1997. Cette importance de la population à charge génère un rapport de dépendance relativement élevé surtout dans les ménages pauvres. Ce rapport varie de 81% en 1992 à 82% en 1997 dans les ménages non pauvres tandis qu'il est respectivement de 95,3% et 96,2% dans les ménages pauvres. Par ailleurs, la proportion de la population potentiellement active non instruite est de 65,4% dans les ménages pauvres et 39,9% dans les ménages non pauvres. Ceci limite considérablement les possibilités d'insertion professionnelle des pauvres même si le secteur informel affiche un dynamisme certain au Sénégal. Eu égard à l'importance du chômage en milieu urbain (15% selon l'ESAM), le rapport de dépendance élevé surtout dans les ménages pauvres pourrait induire un transfert de la pauvreté entre les générations.

Composante essentielle du capital humain, l'éducation améliore la productivité du travail et facilite ainsi l'insertion professionnelle. En ce sens, elle œuvre en faveur de l'atténuation de la pauvreté. Les pauvres ont toutefois un accès limité à l'instruction, 60,1% d'entre eux n'ont jamais fréquenté l'école. Cette situation au niveau national cache d'importantes disparités non seulement entre Dakar et les autres villes mais aussi et surtout entre hommes et femmes. Même si le taux brut de scolarisation est plus élevé à Dakar que dans les autres villes - il varie de 90% à Dakar à 60,9% dans les autres villes en 1999 - c'est à Dakar que les inégalités d'accès à l'instruction entre pauvres et non pauvres sont plus criardes. La proportion de pauvres évoluant en marge de l'école y est de 63,7% contre 57,9% dans les autres villes. Malgré les progrès enregistrés dans le domaine de la scolarisation des filles, d'importantes inégalités d'accès à l'instruction selon le genre subsistent au Sénégal. En effet, dans les ménages pauvres 68,4% des femmes et 50,8% des hommes sont privés de leur droit à l'instruction. Cette marginalisation des femmes réduit considérablement leur capacité à s'investir dans l'effort de développement pour en faire des gestionnaires de la pauvreté.

Sur la période allant de 1992 à 1997 la taille des ménages pauvres est restée stable (8,2 en 1992 et 8,1 en 1997); en revanche, celle des ménages non pauvres s'est accrue (8,4 en 1992 et 9,1 en 1997). Les difficultés rencontrées par les jeunes générations pour constituer leur propre ménage seraient à la base de cet accroissement de la taille des ménages (Antoine et al., 1997). Cette situation génère une densification de l'occupation du logement surtout dans les ménages pauvres de Dakar dont la plupart (60,5%) abritent plus de 3 personnes par chambre en 1997.

Ainsi, des couches de plus en plus importantes de la population urbaine sont confrontées à des conditions de vie précaires. La proportion d'individus touchés par la pauvreté d'existence varie en effet de 26,9% en 1992 à 32,4% en 1997. Les femmes semblent constituer l'un des groupes les plus vulnérables. Pourtant dans leur rôle de mère et d'épouse elles assurent la gestion de la santé familiale, de l'éducation des enfants et du bien-être familial. Le rapport de masculinité⁸ dans les ménages pauvres est en effet de 92% en 1992 et 95% en 1997. Cette féminisation de la pauvreté est d'autant plus importante qu'elle concerne surtout la population potentiellement active (âgée de 15 à 64 ans). Le rapport de masculinité dans cette population est dans les ménages pauvres de 91% en 1992 et 89% en 1997.

En somme, les citadins pauvres se distingueraient donc par des conditions de logement précaires en général et une grande promiscuité pouvant avoir des incidences non seulement sur leur santé mais aussi sur la salubrité du cadre de vie et leurs comportements. A ces privations s'ajoutent un faible accès à l'instruction et des inégalités criardes entre Dakar et les autres villes, entre pauvres et non pauvres surtout à Dakar et entre hommes et femmes. Quelles incidences cette précarité des conditions de vie des populations pourrait-elle avoir sur la scolarisation des enfants et la santé de la mère et de l'enfant ?

⁸ Le rapport de masculinité est calculé en rapportant l'effectif d'hommes à celui des femmes dans une population donnée.

3. Conséquences de la pauvreté sur les stratégies éducatives⁹

Il est établi qu'un système éducatif accessible au plus grand nombre, complet et moderne est le moyen le plus efficace pour promouvoir le développement humain durable (Jacquemot et Raffinot, 1993). En dépit des efforts considérables accomplis dans le domaine de la scolarisation, le manque d'instruction touche aujourd'hui encore des couches relativement importantes de la population sénégalaise. Ceci justifie l'importance accordée à l'éducation de base dans la politique éducative nationale. La généralisation de l'enseignement primaire et l'amélioration progressive de sa qualité figurent en effet parmi les objectifs prioritaires du Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation.

Le taux brut de scolarisation - qui renseigne sur le rapport entre la population scolarisée dans l'enseignement élémentaire quel que soit l'âge et la population scolarisable âgée de 7 à 12 ans - s'établit à 62,2 % dans les ménages pauvres contre 83,3% dans les ménages non pauvres. Le taux net de scolarisation - qui rend compte de la proportion de la population scolarisable dans l'enseignement élémentaire effectivement scolarisée dans ce cycle - varie de 50,9% dans les ménages pauvres à 69,5% dans les ménages non pauvres.

Il apparaît ainsi que même en milieu urbain, les enfants âgés de 7 à 15 ans qui représentent près du quart de la population des ménages sont faiblement scolarisés. 28% d'entre eux grandissent en marge de l'école et parmi ceux dont le droit à l'instruction est garanti, 16% ont abandonné l'école. Il ressort de l'étude des déterminants de la scolarisation et de la déperdition scolaire (cf. Tableau 2, Annexe II) que, toutes choses étant égales par ailleurs, la pauvreté réduit considérablement l'efficacité du système scolaire. La probabilité pour un enfant pauvre d'être scolarisé est de 64% inférieure à celle d'un enfant issu d'un ménage non pauvre. Appréhendée à partir des abandons scolaires, la déperdition scolaire témoigne de l'ampleur des inégalités entre pauvres et non pauvres dans l'acquisition des connaissances. La propension des enfants pauvres à abandonner le système scolaire dans l'enseignement élémentaire est en effet supérieure de 32% à celle des enfants non pauvres.

Tout comme elle accroît la vulnérabilité des individus, le faible niveau d'instruction du chef de ménage constitue une entrave tant pour la scolarisation des enfants que pour leur réussite scolaire. D'un chef de ménage doté au moins d'un niveau d'instruction secondaire à celui n'ayant aucun niveau d'instruction, la probabilité pour un enfant d'être instruit baisse de 78% et le taux de déperdition scolaire est 3 fois plus élevé. Le manque d'instruction du chef de ménage créerait donc des conditions favorables à la persistance de " l'ignorance " et de la pauvreté.

Les femmes se révèlent comme étant des gestionnaires compétentes de l'avenir des enfants. En effet, comparées aux hommes chefs de ménage, les femmes chefs de ménage scolarisent mieux les enfants. La probabilité pour un enfant d'être instruit augmente de 59% dans les ménages dirigés par des femmes par rapport à ceux dirigés par leurs homologues hommes. Pourtant, les filles ont non seulement un faible accès à l'instruction mais aussi un niveau élevé de déperdition scolaire. D'un garçon à une fille, la probabilité d'être instruit baisse de 42% et le taux d'abandon scolaire augmente de 53%.

Le statut familial de l'enfant figure par ailleurs parmi les variables pouvant expliquer le niveau différentiel de scolarisation. Les enfants du chef de ménage semblent bénéficier de meilleures conditions de scolarisation. Ils présentent une probabilité d'être instruit dépassant de 57% celle des autres enfants. Or, la crise économique en même temps qu'elle a favorisé l'augmentation de la taille des ménages a oeuvré en faveur de l'accroissement de la proportion d'enfants âgés de 7 à 15 ans " accueillis " (enfants confiés, petits fils, neveux, etc.) dans les ménages. Cette proportion varie en effet de 38,3% en 1992 à 40,7% en 1997.

Toutes choses étant égales par ailleurs, il n'apparaît pas de différences significatives entre Dakar et les autres villes du Sénégal en matière de scolarisation des enfants. Toutefois, le taux d'abandon scolaire

⁹ Voir Tableau 2 en annexe pour les différents coefficients de régression commentés.

semble plus élevé à Dakar que dans les autres villes. La probabilité d'abandonner le système scolaire pour un enfant résidant dans les autres villes est de 37% inférieure à celle d'un enfant résidant à Dakar. Cette situation serait-elle imputable aux possibilités d'insertion précoce des enfants dans le secteur informel à Dakar ?

Avec un taux brut de scolarisation dans l'enseignement élémentaire évalué à 65,5% en 1999, les populations sénégalaises demeurent faiblement scolarisées par rapport à la moyenne africaine qui s'établit à 75%. L'étude des conséquences de la pauvreté sur les stratégies éducatives des ménages semble renforcer l'argument selon lequel l'investissement dans l'instruction constitue une stratégie efficace en matière de lutte contre la pauvreté. Paradoxalement, le Sud (Ziguinchor, Kolda) qui constitue la région présentant les taux de scolarisation les plus élevés et les taux d'abandon scolaire les plus faibles apparaît comme étant l'une des zones les plus démunies du Sénégal. L'insécurité qui sévit dans cette région serait-elle à la base de cette situation ?

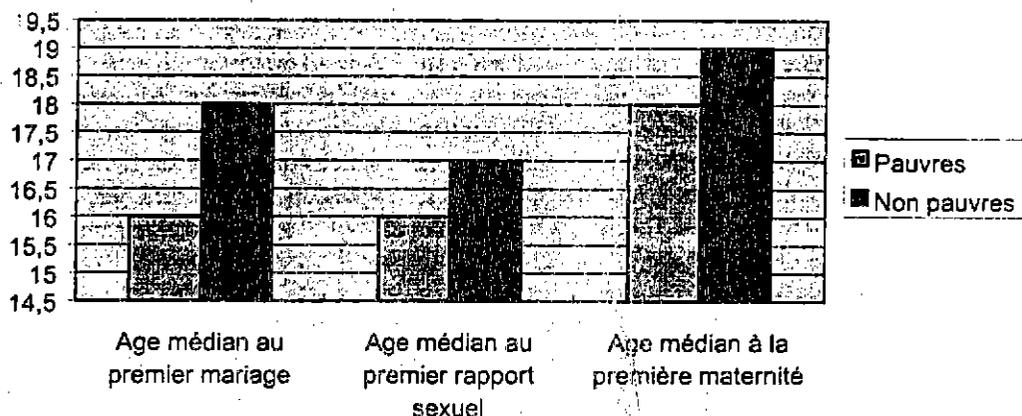
En outre, "*éduquer une fille c'est éduquer une nation*", pourtant quel que soit leur statut économique, les ménages urbains investissent davantage dans la scolarisation des garçons que dans celle des filles. Cette pratique discriminatoire réduit la capacité des femmes à participer à l'effort de développement et contribue par conséquent à la féminisation et à la persistance de la pauvreté. Si l'enseignement élémentaire contribue à l'acquisition de compétences essentielles permettant à l'enfant de faire face, de façon pratique et efficace, aux défis de la vie moderne (UNICEF, 1999), sa rentabilité reste liée aux conditions de survie des enfants.

4. Conséquences de la pauvreté sur la santé de la mère et de l'enfant

L'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant figurent parmi les objectifs prioritaires de la politique nationale de population. Les femmes sénégalaises en âge de procréer (15-49 ans) et les enfants restent toutefois soumis à des conditions de santé précaires. Sur 100.000 femmes qui mettent au monde un enfant au Sénégal, 510 meurent (EDS-II, 1992) et sur 1000 nouveau-nés, 68 décèdent avant l'âge d'un an et 139 avant l'âge de cinq ans (EDS-III, 1997).

En outre, même en milieu urbain, les femmes sénégalaises se distinguent par une nuptialité et une fécondité précoces, surtout dans les ménages pauvres. L'âge médian au premier mariage est de 16 ans dans les ménages pauvres et 18 ans dans les ménages non pauvres tandis que les âges médians au premier rapport sexuel et à la première naissance varient respectivement de 16 ans et 18 ans dans les ménages pauvres à 17 ans et 19 ans dans les ménages non pauvres.

Graphique 2-3 : variation des âges médians au premier mariage, au premier rapport sexuel et à la première maternité selon le statut du ménage



Cette entrée en vie féconde précoce est cependant associée à une faible pratique contraceptive, surtout dans les ménages pauvres. Le taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes au moment de l'enquête varie de 11,1% dans les autres villes à 13,6% à Dakar et de 5,3% dans les ménages pauvres à 15,8% dans les ménages non pauvres. Ces différences entre pauvres et non pauvres relativement à la pratique contraceptive moderne sont plus importantes dans les autres villes qu'à Dakar. Le taux de prévalence contraceptive moderne varie en effet de 4,1% à 18,7% dans les ménages pauvres et non pauvres des autres villes tandis qu'il est de 8,3% et 14,6% dans les ménages pauvres et non pauvres de Dakar. Les conséquences d'une telle situation sur la santé des populations et au-delà la qualité de la vie justifient l'élargissement de la problématique de la pauvreté au domaine de la santé reproductive.

La méthode des scores a été utilisée pour caractériser les femmes selon la qualité de leurs conditions de maternité. Pour établir cette typologie 6 variables liées à la surveillance prénatale et à l'accouchement ont été utilisées. Il s'agit du nombre de vaccins antitétaniques reçus pendant la grossesse, du nombre de visites prénatales, de l'âge de la grossesse à la première consultation, du type de personnel intervenant pour la consultation prénatale, du lieu d'accouchement et du type d'assistance à l'accouchement. Les normes définies par l'Organisation Mondiale de la Santé servent de référence pour cette catégorisation.

Les consultations prénatales aident non seulement au dépistage des grossesses à risque mais aussi à la lutte contre des maladies infantiles à forte létalité telles que le tétanos néonatal. Ainsi, les femmes ayant été immunisées contre le tétanos, autrement dit celles ayant reçu au moins deux vaccins antitétaniques au cours de leur grossesse bénéficient d'un score nul. En revanche, celles ayant reçu un vaccin et celles n'ayant reçu aucun vaccin ont respectivement un score égal à un et deux. Les femmes qui, conformément aux recommandations de l'OMS ont effectué au moins quatre consultations prénatales ont un score nul tandis qu'un score variant de un à deux est respectivement attribué à celles ayant bénéficié de deux à trois visites prénatales et moins de deux visites prénatales. La catégorisation des femmes fait aussi référence à l'âge de la grossesse à la première consultation prénatale. Ainsi, les femmes ayant effectué leur première consultation prénatale au cours du premier trimestre de la grossesse bénéficient d'un score nul. Par contre, celles l'ayant fait au cours du deuxième et du troisième trimestre ont respectivement un score égal à un et deux. Le type de personnel intervenant pour la consultation prénatale permet d'attribuer un score nul ou égal à l'unité selon qu'il s'agit d'un personnel médical ou non. Une méthode analogue est utilisée pour le type d'assistance à l'accouchement : personnel médical (0), non médical (1). Les scores affectés aux femmes selon leur lieu d'accouchement varient de zéro à un selon qu'il s'agit d'une structure médicale ou non.

Tableau 2-3 : Conséquences de la pauvreté sur les conditions de maternité des femmes en milieu urbain

		Ensemble	Pauvres	Non pauvres
Vaccination antitétanique				
2 et plus	(0)	68,8	62,2	71,7
1	(1)	20,6	25,4	18,5
aucun	(2)	10,6	12,4	9,8
Nombre consultations prénatales				
4 et plus	(0)	20,9	13,7	24,1
2 à 3	(1)	76,8	81,7	74,6
moins de 2	(2)	2,3	4,6	1,3
Âge grossesse à la 1^{ère} visite				
Avant 4 mois	(0)	60,3	49,3	65,2
4 à 6 mois	(1)	30,1	33,0	28,8
7 mois et +	(2)	9,6	17,7	6,1
Personnel assurant la Consultation				
Médical	(0)	95,5	93,2	96,5
autre	(1)	4,5	6,8	3,5
Lieu d'accouchement				
Structures médicales	(0)	57,0	49,0	60,5
Autres	(1)	43,0	51,0	39,5
Assistance à l'accouchement				
Médicale	(0)	87,9	77,7	92,4
Autre	(1)	12,1	22,3	7,6
Conditions de maternité à risque				
		35,4	49,0	27,4

Les femmes confrontées à plus de 2 privations c'est-à-dire, celles ayant un score cumulatif supérieur ou égal à 3 sont considérées comme étant soumises à une maternité à risque. Ces risques sont d'autant plus importants qu'ils affectent aussi bien la santé de la mère que les conditions de survie des enfants. En dépit des efforts considérables réalisés dans le domaine de l'élargissement de l'offre de santé, le droit à la santé de 35,4% des femmes sénégalaises en âge de procréer n'est pas garanti. La proportion de femmes soumises à des conditions de maternité précaires varie de 49% dans les ménages pauvres à 27% dans les ménages non pauvres et de 31% à Dakar à 41% dans les autres villes du Sénégal.

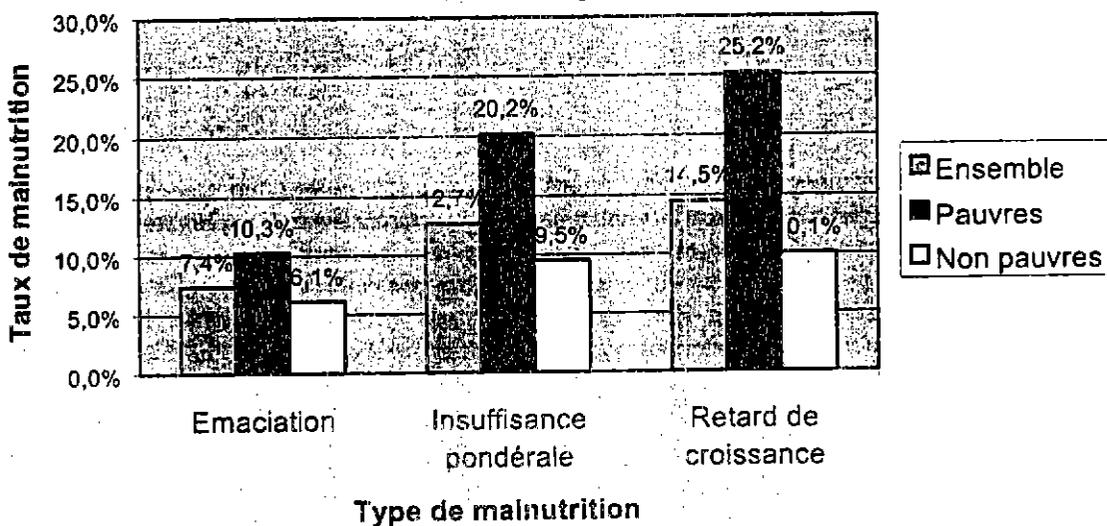
Toutes choses étant égales par ailleurs, ces conditions de maternité à risque pour la mère et pour l'enfant s'expliqueraient en grande partie par le statut économique du ménage et le faible accès des femmes à l'instruction (cf. Tableau 3, Annexe). La pauvreté accroît davantage que le manque d'instruction le risque pour une femme en âge de procréer d'avoir un faible accès aux soins de santé reproductive. Les femmes pauvres tout comme celles non instruites sont en effet 2 fois plus exposées à des conditions de maternité précaires que leurs homologues non pauvres ou dotées au moins d'un niveau d'instruction secondaire. En outre, si les femmes ayant un niveau d'instruction primaire ou celles vivant dans les autres villes ou encore celles du Nord-Est sont plus défavorisées en matière d'accès aux soins de santé reproductive c'est parce qu'elles sont davantage confrontées à des conditions de vie précaires comparativement aux femmes ayant au moins un niveau d'instruction secondaire, aux dakaroises ou encore aux femmes de l'Ouest.

Ce faible accès des femmes aux soins de santé reproductive affecte non seulement leur santé mais aussi les conditions de survie de leurs enfants. L'une des stratégies développées dans le cadre de la lutte contre la mortalité des enfants est la vaccination des enfants contre les principales maladies de l'enfance. Les efforts réalisés dans le cadre du programme élargi de vaccination (PEV) ont réduit la proportion d'enfants n'ayant reçu aucun vaccin à 12%. Ce ratio s'établit à 16,5% dans les ménages pauvres et 9,9% dans les ménages non pauvres. S'il n'existe pas de différences significatives entre la proportion d'enfants non vaccinés dans les ménages pauvres (13,3%) et non pauvres (10%) de Dakar, dans les autres villes 17,8% des enfants pauvres contre 9,7% des enfants non pauvres âgés de moins de cinq ans n'ont reçu aucun vaccin.

Par ailleurs, quel que soit le statut économique du ménage dans lequel elles vivent, les femmes ayant un bon comportement sanitaire pendant leur grossesse garantissent à leurs enfants une meilleure santé. Pour un groupe de femmes partageant des conditions de vie identiques, le fait d'adopter ou non un comportement sanitaire favorable à la survie de la mère et de l'enfant fait varier la proportion d'enfants n'ayant reçu aucun vaccin de 9,3% à 17,1%. C'est dire donc qu'indépendamment du statut économique du ménage dans lequel elles vivent, les femmes bénéficiant de bonnes conditions de maternité seraient des gestionnaires compétentes de la santé des enfants.

La pauvreté apparaît ainsi comme une entrave à l'amélioration des conditions de survie des enfants. L'état nutritionnel qui est un des déterminants majeurs de la morbidité et de la mortalité des enfants est gravement affecté par la pauvreté. La malnutrition sous toutes ses formes touche davantage les enfants issus des ménages pauvres comparativement à ceux des ménages non pauvres. La proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale, de retard de croissance et d'émaciation varie respectivement de 20,2%, 25,5% et 10,3% dans les ménages pauvres à 9,5%, 10,1% et 6,1% dans les ménages non pauvres.

Graphique 2-5 : Etat nutritionnel des enfants selon le statut du ménage



Si le Sénégal à l'instar de la communauté internationale a ratifié la convention relative aux droits de l'enfant, les conditions de vie des enfants pauvres n'en demeurent pas moins défavorables à leur survie et leur développement. La faible couverture vaccinale et le taux élevé de malnutrition concourent à l'affaiblissement des mécanismes immunitaires des enfants pour les exposer à des risques élevés de morbidité et de mortalité. S'il est établi que la pauvreté d'existence expose les individus à un faible accès aux services sociaux de base, le faible pouvoir d'achat des ménages serait-il à la base de cette situation ?

IV - PAUVRETE MONETAIRE ET PAUVRETE D'EXISTENCE QUELLE RELATION ?

L'application de la méthodologie retenue pour appréhender la pauvreté d'existence (cf 2-1) aux données de l'ESAM (1994) permet d'une part de cerner les corrélations existant entre la pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire et d'autre part d'identifier les couches urbaines les plus vulnérables c'est-à-dire celles combinant les différentes formes de pauvreté.

Il ressort de l'analyse des interrelations entre les différentes composantes de la pauvreté qu'une corrélation significative existe entre la pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence (cf tableau 6, Annexe II). Evalué à 36% dans l'ensemble, le coefficient de corrélation ϕ (phi) entre ces deux formes de pauvreté atteint 35% dans les autres villes et 22% à Dakar pour un seuil de pauvreté monétaire fixé à un dollar par jour. Cette association entre la pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence semble contribuer à la constitution d'un noyau dur de pauvreté (cf Tableau 4, Annexe). En effet, 70% des ménages ayant un revenu journalier inférieur à un dollar sont soumis à des conditions de vie précaires. Cette proportion de ménages soumis tant à la pauvreté monétaire qu'à la pauvreté d'existence s'établit à 49% à Dakar et 78% dans les autres villes. L'étude de la corrélation entre la pauvreté monétaire et non monétaire met en exergue le déséquilibre existant entre Dakar et les autres villes du Sénégal (cf Tableau 5, Annexe II). En dépit de leur faible pouvoir économique, 51% des ménages de Dakar touchés par la pauvreté monétaire échappent à la pauvreté d'existence tandis que ce ratio est de 37% dans les autres villes. **L'on peut en déduire que quel que soit leur pouvoir économique, les ménages de Dakar sont plus enclins à bénéficier de conditions de vie favorables à leur santé et à leur survie de façon générale que ceux des autres villes.**

En somme, il apparaît qu'en milieu urbain la pauvreté favorise la marginalisation. Sur dix ménages présentant l'une quelconque des formes de pauvreté (monétaire ou non monétaire), sept se distinguent tant par leur faible pouvoir économique que par les conditions de vie précaires auxquelles ils sont confrontés. Cette précarité des conditions de vie se traduit par un faible accès à l'eau potable, un taux élevé d'exposition aux maladies infectieuses et parasitaires, des conditions de maternité à risque pour les femmes en âge de procréer, une faible scolarisation des enfants, un taux élevé de déperdition scolaire et de malnutrition et une faible couverture vaccinale. Les enfants, qui constituent l'un des groupes les plus vulnérables surtout dans les ménages pauvres sont ainsi soumis à des conditions de vie peu favorables à leur survie et leur développement. Cette situation qui semble favorable à la persistance de la pauvreté contribuerait à entretenir le cercle vicieux de « l'ignorance, de la misère et de la maladie ».

CONCLUSION

Classé parmi les pays à faible niveau de développement humain, le Sénégal abrite une proportion relativement importante de pauvres. La crise économique et ses effets induits sur les investissements publics, le marché du travail et le pouvoir d'achat des consommateurs ont contribué à la dégradation des conditions de vie des populations surtout en milieu urbain. Ainsi, la pauvreté affecte des couches grandissantes de la population urbaine. La proportion de ménages disposant d'un revenu monétaire inférieur à 1\$ par personne et jour varie en effet de 6,6% à 12,9% à Dakar. Il apparaît donc qu'en dépit des efforts considérables entrepris dans le cadre de la politique de décentralisation et de régionalisation, le déséquilibre entre la capitale et les autres villes du Sénégal se maintient.

Cette vulnérabilité liée au faible pouvoir économique des ménages touche davantage les ménages tenus par les vieilles générations, les paysans, les sans emploi (chômeurs et inactifs), les travailleurs du secteur informel et les personnes non instruites comparativement aux jeunes générations, aux salariés et aux personnes instruites. Ils demeurent les mêmes sur la période sous revue. On remarque cependant que les ménages des cadres supérieurs et moyens ont commencé à vivre le phénomène de pauvreté à partir de 1994, année de la dévaluation du franc CFA. Pour ces catégories de ménages et les autres est-il probable d'avoir une amélioration des conditions de vie après 1996 où l'économie a connu des taux de croissance de 5%.

L'incidence de la pauvreté monétaire est toutefois moindre dans les ménages dirigés par les femmes comparativement à ceux de leurs homologues hommes. La pauvreté monétaire se traduit par un faible accès aux services sociaux de base qui tient en partie à un défaut dans la répartition spatiale des infrastructures.

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel, elle comporte des aspects tant monétaire que non monétaire. Elle engendre des privations de nature à affecter non seulement le pouvoir d'achat des ménages mais aussi leurs conditions d'existence. Appréhendée à partir des Enquêtes Démographiques et de Santé, la pauvreté d'existence ou pauvreté non monétaire affecte dans une proportion relativement importante les ménages urbains. La proportion de ménages confrontés à des conditions de vie précaires s'établit à 30% en 1992 et 35% en 1997. Les populations urbaines affectées par la pauvreté d'existence cumulent des privations allant des conditions de logement précaires au taux élevé d'exposition aux maladies infectieuses et parasitaires et au faible accès à l'instruction, à une alimentation saine et équilibrée et aux soins de santé. Cette vulnérabilité des pauvres pourrait créer des conditions favorables à la persistance de la pauvreté et au-delà, œuvrer en faveur de la marginalisation des couches défavorisées en milieu urbain.

L'association entre la pauvreté monétaire et non monétaire met en exergue la vulnérabilité des pauvres en milieu urbain qui, pour la plupart (70%) cumulent tant des privations liées à un faible pouvoir d'achat qu'à des conditions de vie précaires. Or, les ménages pauvres présentent une demande potentielle d'éducation et de santé relativement importante. Les enfants qui constituent les couches sociales les plus vulnérables dans ces ménages se distinguent par un faible accès à l'instruction et aux soins de santé, un taux élevé de déperdition scolaire et de malnutrition. Ces nombreuses privations auxquelles ils sont confrontés pourraient contribuer à un transfert de la pauvreté entre les générations.

L'instruction est l'un des déterminants majeurs de la pauvreté tant sous sa forme monétaire que non monétaire. Or, quel que soit leur statut économique, les ménages investissent davantage dans l'instruction des garçons que dans celle des filles. Cela réduit considérablement la capacité des femmes à participer à l'effort de développement pour en faire des gestionnaires de la pauvreté. Par ailleurs, si les autres villes présentent un niveau plus élevé de pauvreté d'existence, c'est à Dakar que les pauvres sont davantage marginalisés, notamment en matière de scolarisation. La pauvreté engendrerait-elle une forme d'exclusion sociale à Dakar ?

En réduisant les possibilités d'insertion économique des jeunes et des femmes la pauvreté accroît leur vulnérabilité. Elle réduit considérablement leur capacité à participer à l'effort de développement. La promotion du développement humain durable exige dès lors la mise en œuvre de stratégies efficaces de lutte

contre la pauvreté. L'accès à l'instruction en même temps qu'elle participe à la réduction des inégalités contribue à l'atténuation de la pauvreté, à l'amélioration durable de la qualité du capital humain et au-delà à la maîtrise de la croissance démographique. En ce sens, l'élargissement de l'offre d'éducation devra constituer le socle sur lequel repose les stratégies de lutte contre la pauvreté en milieu urbain.

Si les mesures d'ajustement structurel ont permis d'enregistrer des résultats satisfaisants au niveau macro-économique, la dimension sociale de ces programmes mérite d'être revue. Une meilleure orientation des stratégies de lutte contre la pauvreté requiert davantage de cohérence entre les principales stratégies définies dans le cadre du programme national et davantage de synergie entre les intervenants dans le processus de lutte contre la pauvreté. Ainsi, la création d'emploi, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, la promotion économique de la femme et le renforcement des capacités des collectivités de base pourraient avoir un impact plus significatif sur les conditions de vie des populations. La mise en place d'un système d'informations permettrait d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des différentes stratégies mises en œuvre dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et de cibler davantage les interventions des différents acteurs dans ce domaine.

BIBLIOGRAPHIE

- Antoine P., Piché V. (1998) " L'insertion à Dakar et à Bamako : une comparaison des itinéraires" in Antoine P., Ouédraogo., Piché V. (eds) Trois générations de citoyens au Sahel : trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako L'Harmattan, PP 11-39.
- Antoine P., Piché V. (1998) " L'insertion urbaine : implications théoriques et politiques" in Antoine P., Ouédraogo D., Piché V. (eds) Trois générations de citoyens au Sahel : trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako, L'Harmattan, PP 11-39.
- Banque Mondiale, (1990), " La pauvreté " in Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 287p.
- Banque Mondiale, (1994), « Pour une meilleure santé en Afrique », Washington, 238 p.
- Banque Mondiale, (1995), « Sénégal, Evaluation des Conditions de Vie », volumes I et II Rapport n° 12517-AL, Département de l'Afrique de l'Ouest.
- Bellido, N.P., Jano, M.D, Lopez Ortega, F.J., Martin-Guzman, M.P. and Toledo, M.I, (1998), « The measurement and analysis of poverty and inequality : an application to Spanish conurbations in International Statistical Review, volume 66, Number 1, pp. 84-115.
- Berg Elliot and Associates (1990) : " Ajustement ajourné : Réforme de la politique économique du Sénégal dans les années 80 ", Document résumé par l'USAID Dakar, 63p.
- Direction de la Prévision et de la Statistique, (1993), « Dimensions sociales de l'ajustement structurel, Enquête sur les priorités : résultats préliminaires », Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, 120 p.
- Direction de la Prévision et de la Statistique, (1997), « Enquête Sénégalaise auprès des ménages ESAM, Rapport de synthèse », Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, 177 p.
- Direction de la Planification et Direction de la Prévision et de la Statistique, (1997), « Un Profil de Pauvreté au Sénégal », 44p.
- Herpin N., Verger D. (1997), " La pauvreté une et multiple " in Economie et Statistique N° 308-309-310, INSEE, pp. 3-22.
- Jacquemot Pierre, Raffinot marc (1993), " La nouvelle politique économique en Afrique ", EDICEF/AUPELF-UREF,351p.
- Kankwenda M, Grégoire L.J., Legros H., Ouédraogo H., (1999), " La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne ", PNUD, Editions Economie, Paris, 473p.
- Lollivier S., Verger D. (1997), " Pauvreté d'existence, monétaire et subjective sont distinctes " in Economie et Statistique N° 308-309-310, INSEE, pp. 113-142.
- McNicoli Geoffrey (1997) " Population and poverty : a review and restatement ", in Policy Research Working papers, N° 105, Population Council, 73p.
- Direction de la planification (1997), "programme de lutte contre la pauvreté : stratégies et éléments de programme d'actions", Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, 58p.
- Pison G., Hill K., Cohen B., Foote K. (1997), "Les changements démographiques au Sénégal", INED, Travaux et Documents N°138, P.U.F, Paris, 240 p.
- PNUD (1996), " Rapport mondial sur le développement humain ", Economica, Paris, 251p.
- PNUD (1997), " Manuel d'analyse de la pauvreté : applications au Bénin ", Canada, 370p.
- UNICEF(1999), "La situation des enfants dans le monde 1999 : Education", 141p.

ANNEXE

Tableau 1 : Déterminants de la pauvreté d'existence.

Variables	Pauvreté d'existence	Pauvreté d'existence
% paires concordantes	74%	76%
Sexe du chef de ménage		
Féminin	1,286*	NS
Masculin	Référence	Référence
Âge du CM		
Moins de 40 ans	NS	1,651***
40-49 ans	NS	NS
50-59 ans	NS	NS
60 ans et plus	Référence	Référence
Niveau d'instruction du CM		
Aucun		7,694***
Primaire		3,752***
Secondaire et plus		Référence
Région de résidence		
Autres villes	2,850***	3,191***
Dakar	Référence	Référence
Zone géographique		
Centre	2,013***	1,730***
Nord-est	2,001***	2,005***
Sud	11,684***	15,375***
Ouest	Référence	Référence
Khi²	314,590***	330,300***

Remarques :

- NS = différences non significatives par rapport à la modalité de référence.
- * = différences significatives par rapport à la modalité de référence au seuil de 10%.
- ** = différences significatives par rapport à la modalité de référence au seuil de 5 %.
- *** = différences significatives par rapport à la modalité de référence au seuil de 1 %.

Les coefficients introduits dans le tableau représentent l'exponentielle du coefficient β

• **Tableau 2 :** Déterminants de la scolarisation des enfants et de la déperdition scolaire.

Variables	Scolarisation	Déperdition scolaire
% paires concordantes	74%	84%
Sexe de l'enfant		
Féminin	0,576***	1,534***
Masculin	Référence	Référence
Statut familial de l'enfant		
Enfants du CM	1,571***	NS
Autres enfants	Référence	Référence
Sexe du CM		
Féminin	1,591***	NS
Masculin	Référence	Référence
Niveau d'instruction du CM		
Aucun	0,216***	2,617***
Primaire	0,699**	2,118***
Secondaire et plus	Référence	Référence
Statut économique du ménage		
Pauvre	0,368***	1,319*
Non pauvre	Référence	Référence
Région de résidence		
Autres villes	NS	0,629**
Dakar	Référence	Référence
Zone géographique		
Centre	NS	NS
Nord-est	NS	1,803**
Sud	2,740***	0,472**
Ouest	Référence	Référence
Chi ²	420,633***	70,603***

Tableau 3 : Déterminants des conditions de maternité des femmes en âge de procréer

Variables	Conditions de maternité	Conditions de maternité
% paires concordantes	65%	66%
Niveau d'instruction de la femme		
Aucun	2,596***	2,304***
Primaire	1,723***	NS
Secondaire et plus	Référence	Référence
Statut économique du ménage		
Pauvre	---	2,248***
Non pauvre	---	Référence
Région de résidence		
Autres villes	1,477***	1,258***
Dakar	Référence	Référence
Zone géographique		
Centre	NS	NS
Nord-est	1,478*	NS
Sud	NS	NS
Ouest	Référence	Référence
Chi ²	71,952***	46,011***

Tableau 4 : Répartition des ménages combinant la pauvreté monétaire et non monétaire par région de résidence

	Seuil de pauvreté monétaire 1\$	Seuil de pauvreté monétaire 2\$
Ensemble	69.9%	50.3%
Dakar	49.2%	34.5%
Autres Villes	78.1%	63.0%

Tableau 5 : Répartition des ménages pauvres du point de vue monétaire mais non pauvres du point de vue non monétaire

	Seuil de pauvreté monétaire 1\$	Seuil de pauvreté monétaire 2\$
Ensemble	30.1%	49.7%
Dakar	50.8%	65.5%
Autres Villes	21.9%	37.0%

Tableau 6 : Coefficients de corrélation ϕ (phi) entre la pauvreté monétaire et non monétaire

	Ensemble	Dakar	Autres villes
Seuil de pauvreté monétaire 1\$	36.0%	22.0%	35.1%
Seuil de pauvreté monétaire 2\$	36.3%	27.9%	33.2%

NB : Tous les coefficients de corrélation sont significatifs au seuil de 1%.

TERMES DE REFERENCE

A Study of Urban Poverty in Western Africa

Terms of Reference

Introduction

1. The objective of the study is to measure and interpret recent changes in welfare of urban households in Western Africa, using existing household surveys. The study will focus on the dynamics of poverty and income inequality in countries which are members of the West African Economic and Monetary Union (UEMOA). The report will serve as input into Bank operations in these countries, and into the World Development Report on Poverty (WDR 2000/1).
2. The significance of a task such as this lies in four major outcomes: first, a major report on urban poverty trends in West Africa; second, the establishment of a consistent and comparable data base on urban living standards in these countries; third, the emergence of a sub-regional research team or network interacting closely on these issues; and finally, building a research capacity among this team through both formal and practical on-the-job training.

I. CHARACTERISTICS OF URBAN POVERTY

3. Recent empirical work on poverty has stressed that poverty is essentially a rural phenomenon, the per capita income, the living conditions and the potential for improved well-being in rural areas are much lower than in urban areas. However, urban areas have without doubt experienced a more rapid increase in poverty in recent years. The terms of trade between urban and rural areas have moved against the urban areas as a result the recent exchange rate adjustments, generating new forms of urban poverty. It is also in urban areas that we are witnessing rising income inequality, often leading to social and ethnic tensions. Worse of all there appears to be increasing marginalization and social exclusion in urban areas, something unknown before in Africa.
4. Urban poverty, therefore, needs more attention. Moreover, urban populations have been growing rapidly, and within the next few years they will represent a large percentage of the total population in the region. An opportunity to assess the dynamics of urban poverty is provided by the availability of recent household survey data sets, several of which have exclusively focussed on urban households, and more often in capital cities (UEMOA Budget Survey for instance).

II. THE AVAILABLE STATISTICS

5. Of all West African countries, the study will focus primarily on countries where multiple surveys have been conducted over a relatively long period of time. These include: Mali, Mauritania and Cote d'Ivoire. The analysis to be carried out in this study could then be extended to other UEMOA countries (Benin, Togo, Guinea-Bissau, Burkina Faso, and Senegal), and also to other countries (Gambia and Guinea) which are part of the sub-region and have household survey data files available (Ghana would not be included given the number of studies already completed there).

6. Available data comes from the following types of survey:

- Budget Consumption surveys;
- Living Standards Measurement Surveys (LSMS);
- Social Dimensions of Adjustment Integrated Survey (IS)
- Social Dimensions of Adjustment Priority Surveys, (PS).

The study will also draw on Demographic and Health Surveys (DHS) surveys available in few countries, and two biographical surveys conducted in Dakar and Bamako. The latter surveys provide information on long-run extended families and professions of sampled individuals. As these surveys are conceptually different, having some unique features (see annex), the data analysis in some cases will only address specific poverty issues.

III. ANALYSIS OF URBAN POVERTY:

7. By focusing on urban poverty, it is possible to better understand the dynamics of poverty at the household level. The study will investigate trends of poverty measured by money-metric instruments, including the dynamics of entry into and exit out of poverty. It will also analyze the links between changes in poverty and income inequality.

8. The initial focus will be on money-metric measures of welfare (such as income or consumption). This will then be complemented with empirical assessments of other (perhaps more direct) measures of wellbeing (such as health, housing and nutrition).

A Money-metric poverty and its dynamics

Evolution of living conditions

8. Depending on the data, the money metric dimension of poverty will be based on household income or expenditure. Drawing on different surveys, the study will emphasize on the dynamics of poverty measured from a money metric perspective. The available surveys lend themselves to in-depth analyses of household consumption. The study will draw on components of expenditure differentiated by household structure to provide a finer diagnosis of poverty. An analysis of budget shares allocated to each consumption good, substitution of consumer goods, and the place of purchase will shed some light on the deterioration of household living conditions. In periods of declining incomes, food consumption will be increasingly important, which the study will focus on. Even in urban areas, households are likely to grow their own food for consumption, and again, this will be specified in the research design. The anthropometric data available in most of the surveys will be used to establish nutritional status of the vulnerable population notably children, as well as an analysis of health variables.

Dynamics of money metric poverty

9. Poor households will be identified by applying to the money metric measure a standard poverty line. Estimates of changes in poverty measures over time and across different countries will be generated. The study will (where feasible) trace the dynamics of entry into and exit from poverty. Panel data are needed for this, but the research team will be called on to construct pseudo-panel data in some countries.

Poverty and inequality

10. An analysis of income sources and its distribution will supplement the analysis of poverty. Different measures of inequality will be estimated, and trends in inequality will be assessed. Changes in poverty will be decomposed into their mean and inequality components, to assess how much the change in poverty is associated with changing income inequality. Dominance tests shall be used to test the robustness of the link. Changes in inequality will also be analyzed using decomposition techniques. Comparisons between income classes and consumption patterns of different social categories from the same surveys in a given country for different years and in different countries will be made.

B. *In Depth Poverty Analysis*

11. In cases where data permit, the following detailed analysis will be conducted at a second stage of the study.

Lack of basic needs

12. Whenever the data permit, the analysis of poverty and living conditions (housing, access to water, education, health, and durable goods) will be extended to capture the multi-dimensional nature of poverty. Bringing out the evidence of lack of access to different basic needs in different socioeconomic classes will make it possible to analyze poverty as *a lack of opportunities to improve living conditions using acceptable norms set by the society in question.*

13. In order to broaden the study to include social justice and discrimination, the study may consider investigating the extent to which individuals have the same opportunities with respect to human capital development, access to social capital, and access to labor markets. It will also attempt to characterize individuals according to their physical and financial activities, as well as their sector of employment (formal or informal) and their access to different forms of capital.

Extension to forms of social exclusion

14. There is a risk that available household surveys may not have information on extreme social exclusion, such as street children. These require more purposeful, targeted surveys that will focus on individuals or groups. However, it is possible with the data available to identify those that are close to some form of marginalization, through the lack of key necessities. This can be done by examining diet, housing, clothing, water, health, education, and so on.

Link with inequality

15. For these form of non money-metric measures of poverty, notably living conditions, the study will look at the changes in certain social categories, the probability of lack of key resources over a long period of time, including inequality in the distribution of these resources. An attempt will also be made to estimate what determines the probability of falling into poverty. The factors determining such probabilities are likely to change over time, and the study will seek to identify and explain such changes.

16. To conclude, the objective of this series of country studies is to highlight which types of households are most prone to poverty in urban West Africa. This will be done by analyzing changes in

money-metric poverty over time, and by triangulating these results against other, more direct, welfare measures.

4. INSTITUTIONAL SETTING

17. The study will be carried out by DIAL (Paris) in close collaboration with AFRISTAT (Bamako). These institutions are most appropriate in establishing links with national statistical offices for access to their databases. It will also include the School for Statistical and Economic Research (ENSEA), Abidjan, who will provide access to regional infrastructure facilities for data processing and data analysis.

18. DIAL, Paris will link also with other institutions like C3ED (Center for Study of Economic Development and Environment), of the University of Versailles for methodological support. Another institutional link will be established with CEPED (Paris) so as to have access to the data from biographical surveys.

19. The main reason for using these institutions is to facilitate training of staff from statistical offices on analysis of household surveys with focus to urban poverty analysis. This will be complemented in the countries by staff who will be responsible for data processing and analysis.

20. The study will be carried out by consultants from the institutions cited above and African statisticians and economists (two from each country). The work will be based in Paris at DIAL and other institutions.

5. BUDGET